This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 103 186 466

1.45

Bd. June 1932

HARVARD LAW LIBRARY

Received AUG 21 1930

France

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Paul Gaffarel

Doyen honoraire
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

La Politique coloniale en France de 1789 à 1830

Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur, 1908.

LA
POLITIQUE COLONIALE
EN FRANCE
DE 1789 A 1830

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent, avant Christophe Colomb. 1 v. in-8, Paris, THORIN, 1869 (*épuisé*).

Histoire de la Floride Française. 1 vol. in-8, Paris, DIDOT, 1875. 8 »

Histoire du Brésil Français au XVe siècle. 1 vol. in-8, Paris, MAISONNEUVE, 1878 . . . . . 7 50

Thevet. Les singularitez de la France Antarctique. Édition nouvelle, avec introduction, commentaires et notes, 1 vol. in-8, Paris, MAISONNEUVE, 1878 . . . . . 13 »

La défense nationale en 1792 (Bibliothèque utile), 1 vol. in-18, Paris, FÉLIX ALCAN, 1880 . . . . . 0 60

Les explorations françaises de 1870 à 1882 (Bibliothèque de vulgarisation), 1 vol. in-12, Paris, DEGORCE-CADOT, 1882 . . . . . 2 50

L'Algérie (Conquête et colonisation), 1 vol. grand in-8, Paris, DIDOT, 1883 . . . . . 30 »

Les campagnes de la première République. 1 vol. in-8, Paris, HACHETTE, 8e édition, 1907 . . . . . 2 50

Les frontières françaises et leur défense (Bibliothèque utile), 1 vol. in-18, Paris, FÉLIX ALCAN, 1886 . . . . . 0 60

Le relief du sol français, Montagnes et plaines. 1 vol. in-8, Paris, DEGORCE-CADOT, 1887 . . . . . 4 »

Les campagnes du Consulat et du Premier Empire. 3 vol. in-8, Paris, HACHETTE, 1888-1890 . . . . . 2 50

Histoire de la découverte de l'Amérique depuis l'origine jusqu'à la mort de Christophe Colomb. 2 vol. in-8, Paris, ROUSSEAU, 1892 . . . . . 18 »

Bonaparte et les Républiques Italiennes. 1 vol. in-8, Paris, FÉLIX ALCAN, 1895 . . . . . 5 »

Dijon en 1814 et 1815. 1 vol. in-8, Dijon, DARANTIÈRE, 1897.

Les Colonies françaises. 1 vol. in-8, Paris, FÉLIX ALCAN, 6e édition, 1899 . . . . . 5 »

La conquête de l'Afrique. 1 vol. in-8, Paris, HACHETTE, 4e édition, 1904 . . . . . 4 »

L'expansion coloniale française de 1870 à 1906. 1 vol. in-8, Marseille, BARLATIER, 1906 . . . . . 12 »

Pierre martyr. De orbe novo. Traduction avec commentaire. 1 vol. gr. in-8°, Paris, LEROUX, 1907 . . . . . 40 »

LA POLITIQUE COLONIALE EN FRANCE DE 1789 A 1830

118

PAR

PAUL GAFFAREL

Doyen honoraire
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1908

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

9649

For TX
GE 131.5

AUG 21 1930

LA
POLITIQUE COLONIALE EN FRANCE
DE 1789 A 1830

INTRODUCTION

La question coloniale a toujours soulevé en France des discussions passionnées. Aux attaques des adversaires ont répondu les apologies des défenseurs. Tantôt ce sont les ennemis, et tantôt les partisans de la colonisation qui l'emportent. Aujourd'hui le gouvernement repousse toute tentative de nouvel établissement au delà des mers, et demain il les favorise. L'opinion publique indécise ne sait plus à quel parti s'arrêter, et à l'indifférence systématique succède trop souvent l'engouement irréfléchi. Il ne sera pas sans intérêt de rechercher, à travers les documents contemporains, les traces de ces contradictions, ou plutôt de ces incohérences, qui nous ont été si fatales et qui peut-être se continuent encore, même à l'heure actuelle. Nous nous convaincrons de la sorte qu'il n'est que temps d'adopter une politique suivie et réfléchie, et de nous y attacher obstinément, avec cette fixité, ou, si l'on préfère, avec cette ténacité dans les idées qui ont fait et font encore la grandeur de l'Angleterre.

En 1789, le domaine colonial de la France était singulièrement restreint. Les désastres de la guerre de Sept ans nous avaient enlevé l'Amérique du Nord et l'Hindoustan. Même après la glorieuse paix de Versailles qui terminait à notre avantage la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique, nous ne possédions plus au Nouveau-Monde que la

moitié de Saint-Domingue, quelques petites Antilles, la Guyane et deux ilots dans les parages de Terre-Neuve ; en Afrique, les rares comptoirs du Sénégal, les Mascareignes, les Seychelles et les factoreries de Madagascar. Dans l'Hindoustan, cinq villes, humbles débris de notre grandeur passée, rappelaient seules que jadis nous avions été dans cette région la puissance prépondérante. Nous n'avions pourtant pas renoncé à lutter contre nos heureux rivaux, et, grâce à nos philosophes, à nos économistes, et à quelques hommes d'État bien inspirés, des progrès dans la science de la colonisation s'étaient manifestés. Nos Assemblées révolutionnaires allaient les continuer.

Nous ne saurions, en effet, trop nous élever contre le préjugé en vertu duquel la Constituante et les Assemblées qui lui ont succédé passent pour avoir été hostiles à la colonisation. Il est vrai que nos législateurs se prétendaient disciples de Montesquieu et de Voltaire. Quelques-uns d'entre eux aimaient à répéter la fameuse phrase de l'auteur de l'*Esprit des lois* (1) : « L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir les pays d'où on les tire sans peupler ceux où on les envoie. » Ils citaient volontiers l'opinion d'Argenson (2) : « Les colonies coûtent beaucoup, et, je le demande, à quoi profitent-elles ? Il faut perpétuellement inventer des expédients de tyrannie pour qu'elles restent dans la soumission, et par là gêner leur commerce et leur subsistance... Elles obéissent mal, se révoltent et finissent par se constituer en républiques indépendantes. » Ils avaient présente à la mémoire la trop fameuse lettre du 5 avril 1767, envoyée par Voltaire à Chardon, et dans laquelle il parle si maladroitement de la cession du Canada. Peut-être même auraient-ils écrit comme Bernardin de Saint-Pierre : « Je croirai avoir rendu service à ma patrie si j'empêche un seul honnête homme d'en sortir, et si je puis le déterminer à cultiver un arpent de terre de plus dans quelque lande abandonnée. » Par bonheur, ces opinions étaient toutes théoriques, et nos législateurs eurent le bon sens de tenir compte des circons-

(1) Montesquieu. *Lettres persanes*, n° CXXII.
(2) Argenson. *Mémoires*. Edit. Jannet, t. V, p. 387.

tances et de subordonner leurs sentiments intimes à la juste appréciation des faits.

Un mot fameux : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » pèse pourtant sur leur mémoire. Au moins importe-t-il de rappeler à quelle occasion il fut prononcé. C'était à la séance du 13 mai 1791. On discutait les mesures à prendre pour arracher les colonies à l'égoïsme antirévolutionnaire des créoles. L'abbé Maury venait de proclamer, non sans éloquence, la nécessité de conserver l'union des colonies avec la métropole. Robespierre demanda la parole : « Périssent les colonies, s'écria-t-il, s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire, votre liberté. Je le répète : Périssent les colonies, si les colons veulent, par les menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. Je déclare, au nom de la nation entière, qui veut être libre, que nous ne sacrifierons pas aux députés des colonies ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière. » Il ne s'agit donc nullement d'une déclaration contre l'existence des colonies, mais d'une protestation contre les prétentions exagérées des créoles. Robespierre et ses amis étaient si peu les adversaires des colonies, qu'en maintes circonstances ils prirent leur défense, et bientôt un des Jacobins les plus déterminés, un des membres les plus importants du Comité du Salut Public, Barrère, n'hésitera pas à proclamer, dans un rapport fameux (1), le 21 septembre 1793, que « sans marine il n'y a point de colonies, et sans colonies point de prospérité commerciale ».

Aussi bien la Constituante démontra par ses actes (2) quels étaient ses véritables sentiments à l'égard des colonies. Non seulement elle admit dans son sein les délégués d'abord (3) de Saint-Domingue, puis, successivement, ceux des autres îles (4), mais encore elle constitua un Comité colo-

(1) Buchez et Roux. *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXII.

(2) Deschamps. *La question coloniale en France*, p. 333-371. — Id. *La Constituante et les colonies.*

(3) Décrets des 4 juillet et 22 septembre 1789, 27 juillet et 19 septembre 1790.

(4) Schœfer. *La France moderne et le problème colonial de 1815 à 1830*, p. 54 (F. Alcan).

nial, auquel les députés des colonies furent invités à prendre place. Elle songea même à créer un ministère spécial des colonies (1), et, sans l'opposition des colons qui craignaient d'être trop gouvernés, elle aurait tout de suite établi cet utile instrument d'administration. Au moins reconnut-elle aux colonies, par les décrets du 8 et du 28 mars 1790, le droit de convoquer des Assemblées locales et d'émettre des vœux. Lorsque quelques-unes de nos Frances d'outre-mer, mal inspirées, manifestèrent des tendances séparatistes, elle déclara formellement, et à diverses reprises, que les Colonies françaises faisaient partie intégrante du territoire national. « On nous a menacés, s'écriait Maury dans la séance du 13 mai 1791, je ne sais si c'est avec fondement et de bonne foi, de la scission des colonies. J'aime à espérer que la France n'éprouvera jamais un aussi grand malheur, qui, quoique on en dise, nous ferait descendre au rang des puissances de troisième ordre ! » Comme pour mieux prouver sa résolution, la Constituante rattachait à la justice métropolitaine, pour les appels, les tribunaux des colonies, et enfin donnait, le 14 juin 1791, le plan de constitution des colonies, rédigé par Fermont, et adopté après une simple lecture.

Même dans les actes de moindre importance, la Constituante a démontré l'intérêt qu'elle portait à la cause coloniale. Ainsi n'a-t-elle pas (2) attribué des pensions aux héritiers de Poivre et de Montcalm, et aux officiers Acadiens réfugiés en France après la paix de 1763 ? N'a-t-elle pas organisé (3) le voyage de d'Entrecasteaux à la recherche de Lapérouse et ordonné (4) l'impression aux frais de l'État des cartes, plans et relations de cette mémorable expédition ? Deux graves questions ont de plus été posées et discutées par elle avec une ampleur et une continuité auxquelles on ne saurait trop rendre justice : ce sont les deux problèmes de la liberté du commerce et de la liberté des noirs.

Depuis Colbert, la théorie coloniale tenait dans cette for-

(1) Séances du 7 mars et du 9 avril 1791.
(2) Décrets du 29 juillet 1790 et du 21 février 1791.
(3) Décrets du 22 avril et du 11 juin 1791.
(4) Décret du 22 avril 1791.

mule : les colonies sont fondées par et pour la métropole. Ce régime, dit de l'Exclusif, impliquait en effet l'exclusion des étrangers de nos marchés coloniaux, mais à la condition que la métropole alimentât largement ces marchés, ce qui n'avait pas lieu, car notre marine marchande était insuffisante. Aussi les colons réclamaient-ils le libre trafic avec l'étranger, ou tout au moins des traités de commerce et la création d'entrepôts privilégiés. Les négociants, comme de juste, s'opposaient à ces prétentions des colons. De là des tiraillements, des procès, et l'organisation d'une vaste contrebande qui menaçait d'anéantir le commerce national. Entre les demandes des colons et les plaintes des négociants, la Constituante ne savait trop à quel parti s'arrêter. Sans doute elle avait à sa disposition la collection des (1) Cahiers de 1789, et 323 de ces cahiers avaient touché plus ou moins aux choses coloniales, mais partant de principes très différents et avec des propositions contradictoires. 154 de ces cahiers réclamaient néanmoins avec une grande netteté l'abolition de tout ce qui pouvait ressembler à un privilège, ou à un monopole commercial et industriel, mais beaucoup d'autres insistaient sur le maintien de l'Exclusif métropolitain. Ce sont les partisans de la liberté qui finirent par l'emporter, mais avec des atténuations et des tempéraments qui, sur bien des points, donnaient encore satisfaction aux partisans de l'ancien régime.

Dès le 29 août 1789 Sillery avait demandé l'abolition des lois prohibitives sur les farines, et Montlosier le droit pour les colonies de s'approvisionner au moins pendant six mois à l'étranger. Le ministre de la marine, La Luzerne, était tout disposé à accorder ces concessions, mais il se heurta contre l'opposition des négociants, surtout du Nantais Guinebaud et du Malouin Huard, et fut même fort maltraité par le député de Gouy d'Arcy et par la députation de Saint Domingue. L'Exclusif fut donc maintenu, et la contrebande continua. A vrai dire elle ne fut pas arrêtée un seul instant pendant toute la Révolution, et, de fait, les colonies furent toujours approvisionnées en liberté et grâce à la concurrence étrangère.

(1) Deschamps. *La Constituante et les colonies*, p. 39.

En 1790 nouvelle victoire des partisans de la liberté commerciale. Ils obtiennent la liberté du commerce des Indes, mais leurs adversaires font décreter aussitôt que deux ports seulement, Lorient et Toulon, seront ouverts aux marchandises de retour, et cela malgré l'opposition de Mirabeau qui déclarait (1) avec raison que « spécifier un port c'était détruire la liberté ! »

Quelques jours plus tard (2) les partisans de la liberté obtiennent l'exemption de tous droits de sortie pour les produits indigènes à destination des colonies américaines, et l'exemption des droits d'entrée pour les principales denrées coloniales, sucre, café, cacao, indigo, etc. Leur succès est plus complet encore lorsque le député Gondard présente et fait adopter, dans la séance du 28 juillet, une législation douanière sage et libérale. A l'ancien pacte colonial, à l'Exclusif en un mot, l'Assemblée substitue un principe nouveau : « Le commerce des colonies est un commerce entre frères, un commerce de la nation avec une partie de la nation. » La victoire semble donc complète, mais l'Exclusif n'a pas dit son dernier mot, et ses irréductibles défenseurs n'ont pas renoncé à la lutte.

La seconde question, celle de l'esclavage des noirs, fut discutée avec plus d'âpreté encore, car elle touchait au vif des plus graves intérêts. Le travail et la propriété étaient établis de telle sorte, surtout dans nos Antilles, qu'il semblait impossible d'abolir l'esclavage sans ruiner les colons. « Des nègres et des vivres pour les nègres, voilà toute l'économie des colonies, » s'écriait (3) le publiciste Dubuc. De fait, en 1789, rien qu'à Saint-Domingue (4) on comptait 520.000 habitants dont 40.000 blancs, 28.000 nègres libres et 452.000 esclaves. C'était une proportion de douze nègres pour un blanc et de onze esclaves pour un blanc. Toucher à l'esclavage c'était donc s'attaquer aux sources de la prospérité coloniale, et il n'y avait pas que les colons d'intéressés au maintien de

(1) Séance du 28 juin 1790.
(2) Séance du 15 juillet 1790.
(3) Dubuc, *Lettres critiques et politiques à M. Raynal*, p. 50,
(4) Moreau de Saint-Méry, *La partie française de Saint-Domingue.*

cette abomination sociale. Les négociants métropolitains alimentaient d'esclaves nos colonies, et ce commerce productif provoquait un mouvement d'affaires d'environ soixante millions par an. La question de l'esclavage était pourtant posée par l'opinion publique. Philosophes, économistes, toute la nation, sauf les commerçants et les colons, condamnait la traite, le préjugé de la couleur, et l'inégalité sociale. Le conflit existait déjà, mais à l'état latent entre les intérêts et les sentiments. Avec la Révolution la crise allait passer à l'état aigu.

Au moment des élections de 1789, la question de l'esclavage provoqua uu grand émoi. Elle fut abordée directement dans 44 cahiers (1), dont 24 du Tiers État, 14 du clergé et 8 de la noblesse. 28 de ces cahiers vont jusqu'à l'abolition, 15 s'en tiennent à l'adoucissement, un seul, celui du Tiers État de Nantes, demande protection pour la traite. Ce sont surtout des spéculatifs, prêtres, avocats, rentiers qui posent la question de l'esclavage, mais des villes maritimes ou industrielles ne vient aucune consultation. On dirait que les intéressés ont organisé une sorte de conspiration du silence, mais les événements sont plus forts que leur volonté, et bientôt ils seront obligés de démasquer leurs batteries.

Dès 1787 Brissot, Sièyes et Condorcet avaient fondé une société dite des Amis des Noirs (2). Mirabeau, La Fayette, Pétion, Clavière, Grégoire, Pelletier de Saint-Fargeau, Carra, Bergasse en furent les membres les plus en vue. Un grand nombre d'adhérents, réunissant toutes les classes sociales, furent affiliés à cette société. On y agita, même avant la Révolution, les idées, alors révolutionnaires, de liberté et d'égalité. Aussi fut-elle très influente. Il est vrai que les partisans de l'esclavage se constituèrent aussitôt en société adverse, dite, du nom de l'hôtel où elle se réunissait, société de Massiac. Le marquis de Gallifet, Billard, Cormier, Duval-Sanadon, Moreau de Saint-Méry, de Ségur, La Roche-Jacquelin en furent les membres les plus influents. Ce furent des réactionnaires

(1) Deschamps, *ouv. cité*, p. 41.
(2) Léon Cahen, *La Société des Amis des Noirs et Condorcet* (Révolution Française du 14 juin 1906), Schefer, *ouv. cité*, p. 56, 57.

convaincus et militants, et, comme ils combattaient pour des intérêts et non pour des principes, leur action, quoique cachée, fut prépondérante. Bien qu'animée des meilleures intentions, la Constituante, grâce à leur opposition irréductible, n'osa jamais aborder de face le redoutable problème de l'esclavage. A vrai dire elle ne s'occupa que du sort des hommes de couleur ; Dès le 3 juillet 1789, Mirabeau avait parlé en leur faveur : « Si les colons veulent que les nègres et gens de couleur soient hommes, qu'ils affranchissent les premiers, que tous soient électeurs, que tous soient élus ! » Son appel fut entendu. Le 18 octobre de la même année les gens de couleur résidant à Paris adressaient à la Constituante une pétition par laquelle ils demandaient à être représentés. Ils s'offraient même à payer la fameuse contribution du quart des revenus. Grégoire plaida leur cause. Une mémorable discussion s'engagea qui occupa plusieurs séances (1). Près de cinquante Constituants prirent successivement la parole. On finit, sur la motion de Rewbell, par adopter une mesure transitoire : les droits des citoyens actifs n'étaient reconnus qu'aux noirs libres, fils de père ou de mère libre ; c'est-à-dire que l'esclavage était maintenu, mais qu'on admettait le principe de la libération successive. C'était un premier succès pour les amis des noirs, mais la victoire n'était pas encore complète.

En effet la discussion continua. Partisans et adversaires de la liberté des noirs soutinrent par la voie des journaux ou des livres, et même au théâtre les théories chères à leur cœur. Des 1789 un auteur anonyme faisait représenter, d'ailleurs sans succès, l'*Esclavage des nègres ou l'heureux naufrage*. En 1790 l'Ambigu donnait le *Nègre comme il n'y a pas de Blancs*; en juillet 1791 au théâtre de Beaujolais était jouée la *Belle Esclave*, et en décembre de la même année, sur le théâtre de Monsieur, un opéra *Le bon maître ou les esclaves par amour*. Les auteurs de brochures n'épargnaient pas leur peine. Grégoire commençait sa campagne antiesclavagiste en composant en faveur des nègres, dès janvier 1790, un plai-

(1) Séances du 7 au 15 mai 1791.

doyer qu'il déposa sur le bureau de l'Assemblée. En octobre 1790 il publiait une *Lettre aux philanthropes sur les malheurs des Noirs*, et en juin 1791 une *Lettre aux Noirs libres de Saint-Domingue et autres îles Françaises*. En même temps l'abbé Sibire composait l'*Aristocratie Négrière*, et l'abbé Cournaud une *Adresse à l'Assemblée Nationale*. Brissot, dans son journal *le Patriote*, plaidait éloquemment leur cause, et le mulâtre Reymond, en réponse aux attaques de Moreau de Saint-Méry, publiait ses *Observations sur les droits des Noirs*. La cause de l'abolitionnisme était donc défendue avec ardeur, car on a calculé que sur 330 ouvrages relatifs aux colonies, publiés de 1789 à 1800, 250 ont été consacrés à la question de l'esclavage.

Il est vrai que les adversaires de la liberté ne désarmèrent pas. Deux d'entre eux se firent remarquer par leur acharnement, le marquis de Gouy d'Arcy et Moreau de Saint-Méry, tous deux députés de Saint-Domingue. Le premier adressa de nombreuses lettres à Brissot et à ses commettants. Il en forma un recueil en huit volumes, qu'il offrit à l'Assemblée et qui fut déposé dans ses archives. On doit au second des *Considérations aux vrais amis du repos et du bonheur de la France à l'occasion des nouveaux mouvements des soi-disant amis des Noirs* (1er mars 1791)., *Esclaves des colonies et gens de couleur* (1791), et surtout la *Description physique, civile, politique et historique de la partie Française de Saint-Domingue* (1797). Nous ne parlons que pour mémoire des articles de polémique échangés à propos de cette brûlante question, sous forme de lettres de négociants, d'adresses à divers corps constitués, etc.. Peu de questions soulevèrent autant de débats et furent agitées avec plus de passion.

Les Marseillais se signalèrent par l'âpreté de leurs revendications en faveur de l'esclavage. L'un d'entre eux, le négociant Abeille, avait été envoyé auprès de la Constituante pour défendre les intérêts des colons. Il le fit avec ardeur. Dès le 1er mars 1790 il publiait un *Aperçu rapide sur les Colonies*, où il donnait des conseils de prudence. La commune de Marseille de son côté envoyait une longue adresse où elle s'efforçait de montrer l'importance des colonies et des désas-

tres que causerait leur perte. Elle demandait qu'on laissât aux colons la liberté « de s'occuper eux-mêmes du soin d'établir une constitution accommodée à leurs usages, aux convenances locales, aux mœurs et aux habitudes du pays », et insistait sur la nécessité du maintien de l'esclavage : « Céder au mouvement d'une pitié mal entendue ce serait à la fois amener la perte inévitable de nos colonies... sacrifier inhumainement l'existence et la fortune de plus de 40000 familles françaises... ne rien faire d'utile pour des hommes dont l'âme et la tête n'avaient point acquis, suivant l'expression d'un homme d'État, les formes de la liberté sociale, bien différente de la liberté naturelle qu'elle tempère en l'embellissant. » La conclusion était pleine de justesse : la grande science du gouvernement, était-il dit, consiste moins à extirper vigoureusement des abus qu'à tempérer les inconvénients des formes établies, qu'à diriger insensiblement les esprits vers le but que le législateur se propose, qu'à travailler sur les mœurs et l'éducation de la génération présente pour améliorer la condition de celle qui lui succédera... Consultons la nature, et agissons comme elle... Jetons dans les esprits et dans les cœurs des germes salutaires, et, lorsque le temps les aura fait éclore, attendons encore leur maturité pour en recueillir les fruits ».

Ces conseils étaient sages et dictés par l'expérience : ils ne furent pas écoutés. En temps de révolution les événements se précipitent, et les théories, trop hâtivement mises en pratique, se heurtent souvent contre les réalités. Il est probable que cette question de l'esclavage n'était pas encore assez discutée, assez étudiée. Les solutions qu'on adopta furent provisoires, et de graves intérêts furent de la sorte compromis par une précipitation maladroite.

La Législative et la Convention, héritières de la Constituante, accordèrent également leur attention aux questions coloniales. Quatre de ces questions furent soutenues avec ardeur, celle de l'utilité des colonies, de la liberté commerciale, de la guerre et surtout de l'abolition de l'esclavage. Sur ce

(1) Masson. *Marseille et la Colonisation Française*, p. 191.

point les deux Assemblées se montrèrent plus libérales que la précédente. Au 24 mars 1792, sur le rapport de Gensonné, la Législative accorda à tous les noirs libres, sans distinction d'origine, l'égalité des droits civils et politiques. La Convention, encore plus résolue, trancha le différend. Le 27 juillet 1793 la traite était interdite, et le 4 février 1794, sur le rapport de Levasseur, l'esclavage était aboli. Cette nouvelle liberté était même formellement inscrite dans la constitution de l'an III, dont l'article XV est ainsi rédigé : « Tout homme peut engager son temps et ses services, mais il ne peut se vendre, ni être vendu. Sa personne n'est pas une propriété aliénable. » C'était un pas décisif dans la voie du progrès et de l'amélioration.

La Convention prit une résolution tout aussi importante. Elle décréta l'assimilation des colonies et de la métropole. L'article 6 du titre I de la Constitution de l'an III porte que « les colonies font partie intégrante de la République, et sont soumises aux mêmes lois constitutionnelles. Elles sont divisées en départements. » Saint-Domingue en effet forma ou dut former de quatre à six départements, la Guadeloupe et ses dépendances, la Martinique, Sainte-Lucie et Tabago, la Guyane, l'Ile de France et les Seychelles, la Réunion, l'Inde, chacune un département. Pour mieux achever la fusion, toutes les douanes furent abolies entre la métropole et les colonies. Il était difficile de mieux marquer l'intérêt que la France continentale accordait aux Frances d'outre-mer.

La politique coloniale du Directoire fut moins bienveillante à l'égard des colonies. Les adversaires de l'expansion nationale au delà des mers crurent même le moment venu de réaliser leurs espérances, car un des membres du gouvernement, le ministre des relations extérieures Delacroix, s'oublia jusqu'à dire : « J'aimerais mieux pour la France quatre villages de plus sur les frontières de la République que l'île la plus riche des Antilles, et je serais même fâché de voir Pondichéry ou Chandernagor appartenir encore à la France. » Il est vrai qu'un autre membre du gouvernement, Talleyrand, racheta ces paroles imprudentes en lisant à l'Institut, le 25 messidor an V, un mémoire très remarqué, *Essai sur les avan-*

tages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes. Quelles que fussent leurs préférences secrètes, les gouvernants d'alors eurent au moins le tact de se conformer aux circonstances. Nul d'entre eux ne prit parti dans la question coloniale. Rien ne fut changé au système établi ; on continua à l'appliquer avec vigueur dans les colonies qui nous restaient.

Tout se modifie avec Bonaparte (1). Au début de sa carrière, général en chef des armées d'Italie et d'Égypte ou premier Consul, il sembla d'abord l'homme des grands projets de colonisation. La conquête éphémère de l'Egypte et de la Syrie, la prise de possession des îles Ioniennes, l'occupation de la Louisiane, l'expédition de Saint-Domingue indiquent qu'une de ses grandes ambitions était de relever la fortune maritime et coloniale de la France : mais, dès les dernières années du Consulat, et surtout quand il devint empereur (2), Napoléon se dégoûta de la marine. Les colonies ne sont plus pour lui qu'une quantité négligeable, et il laisse échapper les occasions de relever notre fortune au delà des mers. Une série de déplorables mesures achève la ruine de nos établissements. L'article 91 de la Constitution de l'an VIII établissait que le « régime des colonies serait déterminé par des lois spéciales », ce qui était repousser le régime de l'assimilation. En effet, les arrêtés du 19 avril et du 16 juin 1802 réorganisent l'ancien régime à la Guadeloupe, et il est dit expressément « que les colonies seront régies par les lois en vigueur avant la Révolution ». L'ancien régime est restauré dans toutes nos colonies les unes après les autres. L'esclavage est même rétabli avec toutes ses rigueurs, et la perte de Saint-Domingue est la juste punition de cette violation des lois de l'humanité. Sans recommencer l'Exclusif, on retourne tout au moins à la prohibition, puisqu'on impose les 100 kilog. de coton brut de 400 francs à 800 francs, les 100 kilog. de sucre à 100 francs, les 100 kilog. de café à 150 francs, les 100 kilog. de cacao à 200 francs, etc : c'est-à-dire qu'après

(1) Schefer. *La France moderne et le problème colonial.*

(2) Roloff. *Die Kolonial Politik Napoléons I.* 1899. Cf. Revue des Questions Historiques, 1901.

avoir réduit les colonies à l'état de vassales, on décrète leur ruine prochaine.

Le plus déplorable, c'est que cette faillite coloniale, dont l'auteur responsable est Bonaparte, a sa répercussion dans la nation. Paralysée et rivée au continent par ses victoires mêmes, la France se désintéresse des colonies. Les jeunes Français ne rêvent plus que conquêtes et batailles. Ils ont renoncé à chercher la fortune an delà des mers. Les fonctionnaires eux-mêmes jugent la partie désespérée, et le ministre des colonies Decrès ne répond plus aux lettres que lui adressent les gouverneurs réduits aux abois. L'Empereur n'a-t-il pas le courage de s'étonner de ce que les Anglais n'ont pas encore conquis l'île de France ! C'est donc sur lui, sur les guerres continentales auxquelles il nous a habitués, sur son dédain d'officier d'artillerie pour les affaires maritimes, bien plus que sur la routine administrative de l'ancien régime ou sur les fautes commises par nos colons qu'il faut faire retomber la responsabilité du déclin, puis de la ruine de nos colonies.

Si pourtant l'opinion publique avait été mieux dirigée, la cause coloniale n'aurait pas été si vite et si complètement compromise. On n'avait pas cessé de s'intéresser aux questions coloniales. Celle de l'esclavage des noirs soulevait toujours des discussions passionnées. Grégoire (1) publiait en 1810 sa *Littérature des Nègres*, et Sismondi, en 1814, *De l'intérêt de la France à l'égard de la traite*, et en 1815, ses *Nouvelles réflexions sur la traite des Nègres :* ces ouvrages ne résolvaient sans doute pas la question, mais en préparaient la solution. On s'intéressait encore aux grands voyages, non seulement à ceux entrepris par Levaillant (2), de Lapérouse (3), d'Entrecasteaux (4), Marchand (5), et Larochefaucauld-Liancourt (6), mais à ceux des étrangers, d'Isaac

(1) Grégoire publiera encore en 1822 son *Projet d'établir des peines infamantes contre les Négriers*, et en 1826 les *Préjugés des Blancs contre les Noirs et les sang mêlés*.

(2) Levaillant. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, 1790.

(3) Milet-Mureau. *Voyage de La Pérouse autour du monde*, 1797.

(4) Rossel et Beautemps-Beaupré. *Voyage d'Entrecasteaux*.

(5) Fleurieu. *Voyage autour du monde par Etienne Marchand*.

(6) La Rochefoucauld-Liancourt. *Voyage dans les États-Unis de 1795 à 1798* (1800).

Wildon (1802), de Miss Montaigue (1809) sur le Canada, d'Aubury sur l'Amérique centrale (1793), de Barrow sur la Cochinchine (1807), de Stedman sur la Guyane (1), d'Alexandre de Humbolat (2) sur les Contrées Équinoxiales de l'Amérique. On prenait goût même aux anciennes relations, car c'est en 1801 qu'Amoretti (3) traduisait de l'italien le voyage de Pigafetta, le compagnon de Magellan, et en 1802 que Camus (4) analysait les collections de voyage de de Bry et de Thévenot. Quant à la littérature, elle puisait ses inspirations dans le monde colonial. N'est-ce pas à l'île de France que résidaient les héros de Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie, et Chateaubriand n'a-t-il pas emprunté à la Louisiane le cadre de ses Natchez, d'Atala et de René ?

Notons encore que les faiseurs de projets coloniaux ne manquaient pas. Ce n'est pas seulement à la Guyane (5), à Saint-Domingue (6) ou dans la Louisiane qu'ils bâtissaient leurs projets souvent chimériques. Dans leur féconde imagination, ils n'oubliaient ni Madagascar, ni l'Afrique, ni même l'Extrême-Orient. Nous aurons occasion de revenir sur quelques-uns de ces constructeurs d'utopies, mais cette unanimité dans les sentiments, cette curiosité générale, ce désir de trouver hors de la vieille Europe soit un sol plus riche, soit des domaines nouveaux à exploiter, tout cela ne prouve-t-il pas

(1) Stedman. *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane.* Traduction Henry (1799).

(2) Humboldt. *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne* (1811). — *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent* (1816). — *Tableaux de la nature* (1808). — *Vues des Cordillières* (1816).

(3) Pigafetta. Traduction Amoretti. *Premier voyage autour du monde* (1801).

(4) Camus. *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages et sur la collection des voyages de Thevenot* (1802).

(5) Duchesne de Blois, en 1796, propose de coloniser la Guyane « pour occuper les militaires et leur procurer par leur travail une aisance qui déchargerait l'État de la pension qu'il leur doit. » En 1797, un anonyme propose de coloniser la Guyane avec des jeunes gens et des filles nubiles du Béarn. En 1798, Lescallier compose son « *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane* ».

(6) Moreau de Saint-Mery. *Description topographique et politique de la partie espagnole* (1796) *et de la partie française de Saint-Domingue* (1797). — Du Cœur Joly. *Manuel des habitants de Saint-Domingue* (1802). — Voir dans cet ouvrage les chapitres relatifs à la Guyane, à Saint-Domingue et à la Louisiane.

que les idées colonisatrices étaient pour ainsi dire dans l'air ambiant, et combien n'est-il pas fâcheux qu'on n'ait pas profité de ces bonnes volontés, qu'on n'ait pas réuni en un effort commun ces énergies disséminées! Nous avions en mains tous les éléments d'une restauration coloniale : nous les avons maladroitement laissés s'échapper par notre faute ou plutôt par la coupable indifférence du gouvernement impérial.

En 1815, lorsque, avec la Restauration, s'établit un ordre relatif, les colonies étaient tellement compromises dans l'opinion publique qu'elles faillirent être abandonnées. D'implacables adversaires, d'autant plus dangereux qu'ils étaient convaincus, et semblaient ne parler qu'au nom des intérêts bien entendus de la patrie, réclamèrent avec insistance le renoncement de la France à ces lointains et coûteux établissements. Ces adversaires de la colonisation, ces agrariens d'alors, étaient persuadés que l'agriculture seule devait être encouragée, et, de parti pris, s'efforçaient de rogner sur chaque budget la part, pourtant bien minime, afférente aux colonies. Il n'est pas sans intérêt de retrouver dans les débats parlementaires comme la trace de ces discussions passionnées. Dès l'année 1817, la commission du budget. par l'organe du comte Roy, demanda la réduction à 44 millions du budget de la marine et des colonies qui s'élevait à 66 millions en 1786. « Ne vaut-il pas mieux, disait-il, laisser aux colonies qui, quoique peuplées de Français, sont affranchies du poids énorme de l'arriéré et des impôts de guerre, le soin de pourvoir, au moins jusqu'à des temps plus heureux, à une partie des dépenses de leur administration et de leurs garnisons, que de frapper encore davantage la propriété ou l'industrie ? » Vivement combattu par le ministre Dubouchage, qui justifie le crédit demandé par l'impossibilité où sont les colonies de se suffire à elles-mêmes, par les députés Garnier-Dufougeray, Duvergier de Hauranne, Bégouen, Noël-Lavigne et surtout de Cotton (1), qui démontrent la nécessité de l'expan-

(1) Séances du 10 février et du 1er mars 1817. Riposte de Dudon, commissaire du Roi. « Cessez d'invoquer l'opinion de M. Malouet. Vous oubliez que dans l'Assemblée Constituante il s'écria avec énergie : « Si par un entrainement d'opinion on pouvait aller à croire que les colonies doivent

sion coloniale, Roy remonte à la tribune, et tout en reconnaissant que la France a besoin de colonies, obtient gain de cause, et fait voter le chiffre réduit proposé par la Commission.

En 1818, nouvelle victoire remportée par les agrariens. Malgré l'intervention éloquente de Molé, le crédit est encore réduit de 1.500.000 francs. En 1819 (1), aucun changement, mais le ministre de la marine Portal prévient les députés qu'ils auront à faire des sacrifices s'ils veulent conserver à la France le rang qu'elle doit occuper entre les puissances maritimes. En effet, en 1820 (2), le budget est porté à 50 millions mais en 1821 la bataille s'engage de nouveau entre les partisans et les ennemis de la colonisation. Portal ne se contente plus des 53 millions que lui accorde la Commission du budget. Il annonce qu'il aura besoin d'au moins 65 millions et que le pays tout entier est intéressé à la prospérité coloniale. Ternaux riposte (3) en proposant 30 à 35 millions. Sans doute il n'enlève pas le vote, mais le ministre d'État, Lainé, est obligé, pour l'emporter, de recourir à des déclarations très nettes. « Les colonies, dit-il (4), sont indispensables à la conservation et aux progrès de notre marine, par là elles peuvent servir à la sûreté et à la défense de l'État, dont la marine doit protéger les frontières maritimes, plus vulnérables peut être que les frontières de terre. »

En 1822, c'est le général Sebastiani (5), encore tout imbu des traditions napoléoniennes, qui conduit l'attaque ; et il est soutenu par le général Foy qui fait le procès des colonies, sans utilité en temps de paix, et dangereuses en temps de

être abandonnées, le trophée qu'on élèverait à ce système serait composé des débris de nos vaisseaux, de nos ports et de nos manufactures. »

(1) Séance du 4 juin 1819.

(2) Séance du 23 juin 1820. Lire dans le mémoire (p. 39) de Portal la scène tragi-comique qui se passa au Conseil des ministres, quand Portal fit part de son projet de budget. Le baron Louis sursauta, et manqua renverser la table du conseil. « Calmez vous, répondit Portal. Permettez que le Conseil m'entende jusqu'au bout : après il prononcera. »

(3) Séance du 25 juin 1821.

(4) Séance du 27 juin 1821.

(5) Séance du 1er avril 1822.

guerre. « Calculez, s'écria-t-il, les dépenses surabondantes que nous faisons pour la marine, afin de protéger notre commerce extérieur, ne seraient-elle pas plus utilement employées pour améliorer notre agriculture, rendre plus actif notre commerce intérieur, et développer notre industrie ? » Ce n'étaient là que des procédés d'opposition. Le ministre de la marine, Clermont-Tonnerre démontra sans peine que les sacrifices budgétaires étaient largement compensés par les avantages que procuraient nos établissements d'outre-mer, et les députés acceptèrent le chiffre de 60 millions. A partir de cette époque les attaques contre l'expansion coloniale deviennent plus rares (1). On se contente de discuter sur le meilleur mode d'administration des colonies, mais non plus sur leurs dépenses. Les ennemis de la colonisation n'ont pourtant pas désarmé.

En 1828 (2) Sebastiani parle encore de l'inutilité des colonies. En 1829, le député Bessières affirme que « pour ce que nos colonies nous valent et nous coûtent, nous gagnerions beaucoup à ne pas les avoir. Le système colonial, fût-il avantageux, n'est plus praticable. Je dis qu'il a incontestablement cessé d'être nécessaire. » Même en 1830, la commission du budget parle de « luxe » à propos des colonies, et semble craindre « qu'on ait déjà oublié les suites funestes qu'entraîne le prestige d'une fausse grandeur ». Il est vrai que nos ministres ne se laissent pas ébranler par ces furieuses attaques. L'un d'entre eux, Hyde de Neuville, répète comme ses prédécesseurs : « Point de marine sans colonies » et fait remarquer avec raison que ce qu'on leur reproche, c'est une « surabondance de force et de vie. » La partie était gagnée, même avant la victoire de Navarin et la prise d'Alger. Elle était surtout gagnée dans l'opinion publique, qui s'était ressaisie après une courte défaillance, et qui s'affirmait par des manifestations éclatantes soit d'éloquence, soit d'action.

En effet, dès l'année 1817, le député Noël-Lavigne avait

(1) Cf. L'opinion de Châteaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*, t. I) déplorant « que nous soyons exclus du nouvel univers où le genre humain recommence.

(2) Séance du 26 juillet 1828.

déjà démontré la nécessité des colonies, si « la France voulait se placer à la hauteur des destinées où l'appelle sa position géographique ». En 1818, Molé, alors ministre de la marine, avait parlé de l'excédent de population qui pèse sur la vieille Europe, et laissé entrevoir que le gouvernement, si l'occasion s'en présentait, se prêterait à une tentative d'expansion dans les parages de la Méditerranée. En 1821, Lainé s'engageait de plus en plus dans cette voie : « Je crois, disait-il, que la France doit chercher tous les moyens d'avoir d'autres colonies, dût-elle les établir sur des bases différentes et dans un but autre que celui qui a dirigé nos colonisations, dût-elle, en suivant des exemples récents, les acquérir... Renoncer aux colonies, c'est vouloir abjurer dans la suite le commerce maritime, ce serait exiler les Français des mers, leur interdire la navigation, et en faire, pour ainsi dire, les Chinois de l'Europe. »

Il y a mieux : la cause coloniale est si complètement gagnée qu'on ne discute plus la question de leur existence, mais simplement les meilleures méthodes d'administration. « Les colonies ne sont-elles pas Françaises, dira en 1828 le ministre Hyde de Neuville ? Ne font-elles pas partie de la grande famille ? Elles ont été fondées par des Français et sont habitées par des Français. S'il était permis de mettre en question l'existence des colonies, parce qu'elles nous sont plus ou moins onéreuses, on pourrait également demander si tel ou tel département n'est pas plutôt une charge qu'un profit. Les Colonies, c'est la France. Aucun pouvoir que la force des choses ne peut les détacher de la monarchie. »

Ainsi, par cette lente mais constante évolution de l'idée coloniale, se préparaient peu à peu les éléments d'un domaine plus étendu, que les circonstances permettraient de bientôt acquérir. Il faut savoir gré au gouvernement de la Restauration de ne pas avoir jugé la partie désespérée après nos défaites de 1814 et de 1815. Il a conservé et renforcé ce qui restait des Frances d'outre-mer, et le coup retentissant frappé par lui en 1830, sous les murs d'Alger, était comme l'annonce de notre renaissance coloniale.

Il nous reste à suivre l'histoire particulière de nos établis-

sements coloniaux pendant la période agitée et dramatique qui s'étend de 1789 à 1830. Ce sera pour nous l'occasion de remettre en lumière des noms trop oubliés et des épisodes glorieux de notre histoire nationale. L'action de la France s'est alors étendue à quatre mers différentes, à l'Océan Atlantique, à la Méditerranée, à l'Océan Indien, et jusqu'au lointain Pacifique. Nous suivrons dans ces quatre directions différentes la fortune de notre pays, et sous tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1789 jusqu'en 1830.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE SÉNÉGAL

Le Sénégal nous appartient depuis la fin du XVIe siècle, mais son histoire ne fut longtemps qu'une lamentable énumération de fautes et d'imprudences, de faillites et de banqueroutes. Pendant deux siècles au moins, cette colonie ne fut entre nos mains qu'une pépinière d'esclaves et qu'un marché pour la gomme. Lors de la guerre de Sept ans, les Anglais s'y étaient établis une première fois, mais ils nous le restituèrent à la paix de Versailles, après la guerre d'indépendance des États-Unis. Aussi bien ils n'en avaient pas tiré un meilleur parti que les Français. Pendant toute la période révolutionnaire le Sénégal fut à peu près oublié, et la Métropole ne daigna même pas songer au remplacement du gouverneur. Par une exception peut-être unique dans notre histoire coloniale, le major Blanchot, nommé gouverneur par le roi Louis XVI, en 1788, conservait encore son commandement sous le Consulat de Bonaparte. Les Anglais eux-mêmes, et pourtant ils étaient les maîtres incontestés de l'Océan, ne songèrent à s'emparer de Gorée qu'en 1800, et ils attaquèrent Saint-Louis avec tant de mollesse que toutes leurs attaques furent vigoureusement repoussées.

La paix d'Amiens (1) rendit Gorée à la France. Malgré les

(1) Article 3 du traité d'Amiens (27 mars 1802).

stipulations formelles du traité, les Anglais ne consentirent pas à restituer ce poste, dont l'importance stratégique ne leur avait pas échappé. Lors de la reprise des hostilités, on se décida à l'occuper de vive force. Victor Hugues, le glorieux corsaire qui avait si vaillamment promené le drapeau tricolore dans la mer des Antilles, venait d'arriver de Cayenne avec quelques goëlettes. Un autre bâtiment de corsaires, l'*Oncle Thomas*, de Rochefort, était aussi en rade de Saint-Louis. Le gouverneur Blanchot, estimant que l'occasion était favorable pour tenter un coup de main, joignit à tous ces aventuriers cent cinquante hommes qu'il détacha de la garnison de Saint-Louis, et les envoya tous contre ce rocher qui passait pour inexpugnable. Pendant que la flottille exécutait un simulacre d'attaque dans la rade de Dakar, quelques soldats et corsaires débarquaient à l'improviste au pied de la falaise où est bâtie la citadelle, escaladaient les remparts, et, après un brillant combat, forçaient la garnison anglaise à capituler.

Ce fait d'armes eut un grand retentissement. Il rétablissait la réputation militaire de la France dans l'Afrique occidentale ; mais l'empereur Napoléon ne sut pas ou ne voulut pas profiter de la supériorité momentanée que nous assurait ce succès. Il n'envoya aucun renfort au Sénégal. Les Anglais, au contraire, revinrent en force, et non seulement reprirent Gorée, mais encore, le 14 juillet 1809, débarquèrent à Guet-Dnar, du côté où Saint-Louis n'était pas défendu, et s'emparèrent sans peine de notre capitale africaine.

C'est le seul moment où le pavillon français n'a pas été arboré sur un point quelconque du continent africain. Jamais notre situation coloniale n'a été plus compromise.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 (1) restituait sans réserve à la France tous les établissements qu'elle possédait à la côte occidentale d'Afrique au 1er janvier 1792, mais, quand l'heure arriva de rentrer en possession de notre bien, les Anglais nous opposèrent des procédés dilatoires, que rien ne saurait excuser. L'expédition de reprise avait été constituée dès les premiers mois de 1816. Le colonel d'infanterie Schmalz, avec

(1) Articles 8 et 14 du traité.

le titre nouveau de « commandant et administrateur pour le Roy », avait été envoyé au Sénégal avec des troupes, et une mission d'environ trente personnes chargées d'étudier un plan de colonisation établi par de Villeneuve, aide de camp d'un ancien gouverneur du Sénégal, le chevalier de Boufflers. La division navale composée de la *Méduse*, de l'*Écho*, de la *Loire* et de l'*Argus*, quitta l'île d'Aix le 17 juin 1816. Elle était commandée par un ancien officier de marine, Duroys de Chaumareys, émigré depuis vingt-cinq ans, et parvenu à ce commandement en vertu de la fameuse ordonnance du 25 mai 1814 qui réintégrait avec un grade supérieur tous les officiers n'ayant pas servi pendant la Révolution. Chaumareys commit une première faute en se dirigeant seul avec la *Méduse* vers le Sénégal. Il en commit une seconde en conduisant la frégate sur le banc d'Arguin, où elle échoua et fut démolie par la mer (1). Il fit alors construire avec les débris du navire un radeau sur lequel il entassa cent quarante-cinq marins et passagers, mais sans leur laisser ni vivres, ni instructions, ni direction, et, au lieu de monter sur ce débris, au lieu de le convoyer, et, au besoin, de le remorquer avec ses canots, il s'enfuit honteusement au Sénégal. Les infortunés, abandonnés, sur ces planches mal assemblées, à la violence de la tempête et aux angoisses de la famine, moururent les uns après les autres et de tous les genres de mort. Les uns tombèrent à l'eau et furent dévorés par les requins, les autres s'entretuèrent, ceux-ci éprouvèrent les horreurs de la famine et ceux-là essayèrent de la conjurer en recourant à l'abominable extrémité du cannibalisme. « Trois jours se passèrent encore dans des angoisses inexprimables, lisons-nous dans (2) la relation de l'un des rares survivants, l'ingénieur Corréard ; nous méprisions tellement la vie que plusieurs d'entre nous ne craignirent pas de se baigner à la vue des requins qui entouraient notre radeau. Le 12 juillet, au matin, le soleil parut dégagé de tout nuage. Après avoir adressé nos prières à l'Éternel, nous partageâmes une partie de notre vin ; chacun

(1) Zurcher et Margollé. *Les naufrages célèbres*, p. 93-113. — Victor Tantet, *L'Expédition de la Méduse* (Revue hebdomadaire, avril 1891).
(2) Corréard. *Naufrage de la Méduse.*

savourait avec délices sa faible portion, lorsque un capitaine d'infanterie, jetant ses regards sur l'horizon, aperçut un navire et nous l'annonça par un cri de joie. Nous reconnûmes que c'était un brick, mais il était à grande distance. La vue de ce bâtiment répandit parmi nous une allégresse difficile à dépeindre, cependant les craintes venaient se mêler à nos espérances. Nous redressâmes des cercles de barriques, aux extrémités desquels nous attachâmes des mouchoirs de différentes couleurs. Un homme, avec notre secours, monta au haut du mât et agita ces petits pavillons. Pendant plus d'une demi-heure nous flottâmes entre l'espoir et la crainte : les uns croyaient voir grossir le navire, et les autres assuraient que sa bordée le portait au large de nous. Ces derniers étaient les seuls dont les yeux n'étaient pas fascinés par l'espérance, car le brick disparut. »

Après cette scène dramatique, qu'a immortalisée le pinceau de Géricault, un affreux désespoir s'empara des naufragés. Ils s'étendirent sous la tente sans seulement relever la tête, car ils n'attendaient plus que la mort. Soudain un cri retentit. C'est un navire signalé, et cette fois il court vers le radeau. Le brick l'*Argus* les avait en effet aperçus, et s'empressa de les recueillir et de leur prodiguer les soins les plus touchants. Ils n'étaient plus que quinze, dont dix à peine pouvaient se mouvoir. « Nos membres étaient dépourvus d'épiderme. Une profonde altération était peinte dans tous nos traits ; nos yeux caves et presque farouches, nos longues barbes, nous donnaient un air plus hideux. » Quant au capitaine et aux autres passagers embarqués dans les chaloupes, la plupart d'entre eux réussirent à aborder au Sénégal. Cette catastrophe n'était que le symbole néfaste de l'avenir réservé, pour de longues années encore, à notre établissement sur la terre sénégalaise.

Les Anglais, en effet, accueillirent indignement les naufragés. Brereton, le lieutenant-gouverneur de Saint-Louis, prétendit qu'il n'avait pas d'ordres de restitution. Le commandant de Gorée s'opposa à l'entrée à l'hôpital des malades les plus atteints. Le gouverneur de l'Afrique occidentale, Mac Carthy, ordonna même de les éloigner de Gorée. La situation

était d'autant plus pénible que le naufrage de la *Méduse* laissait Schmalz dénué d'argent, et qu'il avait été obligé de demander un crédit de 50.000 francs à une maison de commerce française. Aussi son indignation était-elle légitime. Malgré les ordres impératifs et réitérés de lord Bathurst, ministre de l'Angleterre, Brereton ajournait toujours la remise. « Les Anglais n'ont qu'un but écrivait Schmalz (1) à l'intendant Forestier, me déterminer à quitter la côte. N'est-on pas en droit de conclure qu'ils calculent avec une froide barbarie la destruction de tous les sujets de Sa Majesté ? Peut-être craignent-ils de perdre par la remise une grande partie des avantages que leur procurent les captures et dont la totalité est abandonnée aux capteurs ! »

Les droits de la France étaient pourtant si précis que les Anglais, après de nouvelles tergiversations, se décidèrent enfin à évacuer la colonie (25 janvier 1817). Ils l'occupaient depuis le 14 juillet 1809. Le gouvernement Français avait conçu de grandes espérances au sujet de cette reprise de possession. Dès 1814 (2) une entreprise s'était formée pour créer de nouveaux comptoirs dans la région. Le projet fut repris après les Cent-Jours. Une société dite coloniale philanthropique fit partir du Havre, à destination du Cap Vert, un convoi de deux cents émigrants (11 août 1817), mais le gouvernement (3), qui sans doute craignait de s'engager à fond, non seulement ne patrona pas la Société, mais encore l'empêcha de continuer ses opérations. Il est vrai que les promoteurs de l'entreprise semblaient s'être peu souciés de l'installation des émigrants qui, bientôt, se découragèrent et revinrent en France. Le ministère pourtant n'avait pas renoncé à ses projets de colonisation. Il avait, en 1816 chargé un officier de génie, Foncin (4), qu'il venait de nommer gouverneur de Gorée, d'explorer la contrée, et lorsque le colonel Schmalz lui pré-

(1) Cité par Dubois. *Les Colonies Françaises*, p. 133.

(2) Archives des colonies. Rapports et décisions ministérielles du 31 janvier 1815, du 8 mars 1815, du 8 février 1817.

(3) Archives des colonies. Discours du 17 novembre 1816, du 11 avril 1817, du 20 octobre 1817.

(4) Id. 29 mars et 5 avril 1816.

senta, dans un rapport du 8 juillet 1817, une description presque enthousiaste du Sénégal, de la fertilité de la région, et des bonnes dispositions des indigènes qui non seulement « sollicitaient les secours de notre industrie et de nos arts », mais encore étaient tout disposés à travailler « joyeusement » pour la France, il n'hésita plus et nomma le colonel gouverneur du Sénégal, en le chargeant d'exécuter ses projets.

Ce n'était là que de la féerie, ou, si l'on préfère de l'imagination. Ni Schmalz ni ses successeurs (1), définitifs ou intérimaires, ne devaient réussir dans leur œuvre de restauration. Sans doute ils cherchèrent à la fois à étendre le territoire français et à le coloniser, mais leurs efforts demeurèrent longtemps stériles. En dépit de ses riches productions et de sa réelle fécondité, le Sénégal semblait voué à une irrémédiable malechance. Bien que des établissements agricoles aient été tout de suite créés dans le Oualo, aucun colon sérieux ne s'installait à demeure, car leurs voisins immédiats, les Maures Trarzas ou Braknas, se liguaient contre eux avec le Damel du Cayor, et venaient les razzier jusque dans la banlieue de Saint-Louis. Les rares Européens qui se hasardaient dans le pays, entassés sur un îlot malsain, sans verdure, sans arbre, et presque sans eau potable, ne cherchaient qu'à s'enrichir et qu'à retourner au plus vite vers des climats meilleurs. Quant aux fonctionnaires il se croyaient en disgrâce, quand on les envoyait au Sénégal et n'aspiraient qu'au moment de le quitter. Ainsi s'expliquent les fréquents changements de nos gouverneurs. Ce poste, pourtant si honorable, était d'ordinaire confié à des officiers en retraite, à des commissaires de marine, à de simples commandants. Il est vrai que nos administrateurs ne trouvaient à leur séjour rien d'attrayant. A l'exception de Saint-Louis, de Gorée, de Bakel, où l'on construisit en juillet 1822 un poste fortifié, nous n'étions nulle part les maîtres. Aucun terrain ne nous appartenait en droit et d'une manière définitive. Nous n'étions en quelque

(1) Schmalz (1817-1820). — de Fleuriot (2 janvier 1818 — 10 juillet 1819). — Lecoupé (1820-1822). — Baron Roger (1822-1829). — Baron Hugon (1er septembre 1824 - 1er novembre 1825). = Jobelin (1826-1827). — Brou (1829-1831).

sorte que tolérés par les indigènes. Même à Saint-Louis nous étions censés sur le territoire du roitelet de Sor. Il nous fallait payer de véritables tributs aux chétifs souverains du Oualo, du Cayor, du Fouta, du Bondou. Comme nous n'avions avec les indigènes que des relations de commerce, ils nous traitaient en marchands. Des deux races principales de la contrée, les uns, les Maures, nous méprisaient et nous exploitaient quand ils ne nous brutalisaient pas ; les autres, les Nègres, nous croyaient anthropophages et nous détestaient. Les uns et les autres ne perdaient aucune occasion de nous témoigner leur dédain ou leur haine. Ainsi, le Damel du Cayor prétendait (1) à la propriété de tous les navires naufragés à l'entrée du port, s'ils n'avaient pas été renfloués avant la seconde marée, et les matelots étaient souvent obligés de lui disputer les épaves à coups de fusil. Sur le fleuve, et sous le moindre prétexte, d'inoffensifs traitants étaient pillés et assassinés. Nos officiers, nos soldats ne pouvaient sans danger sortir des forts, où ils se consumaient dans une impuissante oisiveté. De temps à autre, poussé par des outrages quotidiens, un de nos gouverneurs partait en reconnaissance militaire (2). Quelques villages étaient brûlés, quelques récoltes enlevées, mais à peine nos troupes étaient-elles rentrées à Saint-Louis que les maraudeurs reparaissaient et que tout était à recommencer.

Le plus singulier c'est que le gouvernement français, d'ordinaire si chatouilleux sur les questions d'étiquette, ne protestait pas contre ces humiliations presque quotidiennes. Il se résignait au rôle toujours piteux de tributaire. Sous forme de cadeaux, déguisés sous le nom de coutumes, il payait des sommes parfois considérables à ces méprisables souverains. Voici par exemple ce que dès l'année 1785, et en vertu d'un traité régulier, le roi de France consentait à donner aux ma-

(1) Traités conclus en octobre 1825 et en décembre 1826 avec les chefs de la presqu'île du Cap Vert et avec les nègres de Gandiole pour racheter ce prétendu droit d'épave.

(2) Expédition contre les Braknas et le Damel du Cayor (année 1819), — Expédition contre le faux prophète Mohammed Amar dirigée par le capitaine de vaisseau Brou (avril 1829). etc.

rabouts d'Arkantour (1). Quand ils viennent à Saint-Louis le gouverneur leur délivre chaque jour pour leurs vivres douze meules de mil, six bouteilles de mélasse, deux bouteilles de vin, un mouton ou l'équivalent en bœuf, deux chandelles et du bois à brûler. Quand ils quitteront la ville, on leur donnera trente pièces de guinée, trente bassins de cuivre ou l'équivalent, trente paires de ciseaux, trente miroirs, trente tabatières pleines de girofle, trente jambettes, trente peignes, trente cadenas, trente mains de papier, dix barres de verroterie. Quand les Français se présenteront sur leur territoire pour faire la traite, ils auront à payer vingt pièces de guinée, cinq fusils à deux coups, vingt fusils à un coup, quinze aunes de drap écarlate, dix pièces de platille, vingt barres de fer de huit pieds, cinq ancres de mélasse, dix barres de verroterie. Chaque jour que durera la traite, ils donneront quarantes meules de mil, deux moutons, six bouteilles de mélasse, et le dernier jour trente pièces de guinée, cinq turbans de mousseline ou dix aunes!

Ces grotesques (2) tyranneaux africains qui exploitaient ainsi notre faiblesse, sans avoir pour eux le prestige de la force, n'avaient-ils pas poussé l'outrecuidance jusqu'à ne pas se contenter des coutumes d'usage! De temps à autre ils s'arrogeaient le droit de permettre ou de défendre aux négociants français d'entrer en relations commerciales avec leurs sujets. Nous avions beau redoubler à leur égard de complaisance et de douceur : ils se permettaient contre nous des vols et des violences de toute nature. Les Maures surtout ne savaient plus quelle humiliation nous infliger. Non seulement les Européens n'avaient plus le droit de remonter le Sénégal, mais les habitants de Saint-Louis qui seuls jouissaient de ce privilège ne pouvaient s'arrêter devant le moindre village sans payer des coutumes plus ou moins exorbitantes. Avant même de

(1) Traité signé sous les auspices du Gouverneur de Repentigny entre Durand et les Maures d'Arkantour. Voir Durand, *Voyage au Sénégal en l'an X*

(2) Voir le portrait de l'un de ces roitelets dans la lettre adressée le 11 avril 1787 à Madame de Sabran par le gouverneur du Sénégal, de Boufflers.

savoir si on ferait ou non des affaires, il fallait s'exécuter et payer la coutume, ou sinon on saisissait, à bord des navires portant notre pavillon, les marchandises qui ne provenaient pas des escales autorisées, et qui, par conséquent, n'avaient pas payé la contribution exigée. Or ces escales étaient au nombre de trois, Armankour, Le Désert, Le Coq ! Les roi des Maures Trarzas, le plus puissant des monarques Sénégalais, avait même dressé le tarif de cse prétendus droits aux escales de son territoire : deux pièces de guinée, c'est-à-dire de cotonnade bleue, par mille kilogrammes de marchandises (1) achetées, et autant pour la même quantité de marchandises vendues et achetées à Saint-Louis ; en outre deux pièce de guinée pour son repas, deux autres pour sa bagatelle, c'est-à-dire pour ses plaisirs, une pièce et demie pour la bagatelle de la reine, une demi-pièce pour la bagatelle du ministre. C'est pas tout ; l'acheteur Européen devait chaque soir envoyer au ministre un plat de riz ou payer une amende de deux francs cinquante. En cas de refus, on fermait le marché et les relations commerciales étaient brusquement interrompues.

A l'exemple du chef des Trarzas, tous les tyranneaux (2) sénégalais exagéraient leurs prétentions, et le gouvernement français, débonnaire, consentait à signer avec tel d'entre eux, par exemple le Brack (3) du Oualo, un traité parfaitement en règle et dûment collationné, dans lequel figuraient ces clauses étranges. « Le gouvernement paiera au Brack du Oualo dix bouteilles d'eau-de-vie, etc... à son domestique deux bouteilles d'eau-de-vie et une barre de fer, à la princesse Guimbotte une petite malle, une pièce de mousseline, quatre bouteilles d'eau-de-vie, dix têtes de tabac et cinq cents grammes de clous de girofle, plus pour sa ration de vivres une dame-jeanne d'eau-de-vie ! Aussi bien, en 1838, la dépense occasionnée par les coutumes, soit en argent, soit en marchandises,

(1) Traité conclu le 7 juin 1821 avec le roi Amar-Ouldou Moctar, (articles 13, 14, 15). Voir Dubois, ouvr. cité, p. 135, — le traité est confirmé par deux nouvelles conventions (15 avril 1829 — 2 août 1835).

(2) Voir le traité conclu le 25 juin 1821, avec Hametdou, chef des Maures Braknas. Voir Dubois, ouv. cité p. 136.

(3) Traité du 8 mai 1819, confirmé par la convention du 4 septembre 1835.

s'élevait à la somme de 41.000 francs, ainsi répartie : Saint-Louis, 1.031 fr. 45 ; banlieue de Saint-Louis, 316 fr. 77 ; Oualo, 9.470 fr. 57 ; Cayor, 1.558 fr. 98 ; Trarzas, 10.545 fr. 81 ; Armankour, 396 fr. 10 ; Braknas, 835 fr. 12 ; Fouta, 3.266 fr. 76 ; Galam, 1.517 fr. 18 ; Bondou, 608 fr. 18 ; Tuabo, 814 fr. 06 ; Douaichs, 1.257 fr. 59 ; Barr en Gambie, 643 fr. 69 ; Dakar, 658 fr. 20 ; Casamance, 156 francs ; vivres délivrés aux chefs venant recevoir leurs coutumes, 3.646 fr. 40. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus, ou l'outrecuidance de ces fantoches royaux, ou l'inexplicable longanimité du gouvernement français !

Malgré ces déboires, malgré cette attitude humiliante, quelques progrès s'accomplirent pourtant pendant la Restauration. Le Sénégal ne fut plus exclusivement un marché d'esclaves. Le bois d'ébène, ainsi que les traitants appelaient leurs esclaves, avait été jusqu'alors l'unique production locale, et nos forts n'étaient que des comptoirs destinés à protéger les trafiquants de chair humaine ; mais après que la Constituante eût solennellement aboli l'esclavage, les négociants furent obligés de renoncer à ce honteux commerce. Quelques-uns d'entre eux le continuaient, il est vrai, mais en cachette, car les profits étaient considérables. Il suffisait de sauver une cargaison sur deux pour gagner cent quarante pour cent. Après 1815, lorsque l'Angleterre et la France se décidèrent à pourchasser résolument les négriers, les croisières furent conduites avec tant d'habileté et de vigueur que peu à peu disparurent ces honteux vestiges d'un passé regrettable. Le Sénégal cessa d'alimenter d'esclaves les marchés américains, mais les négociants sénégalais furent ruinés.

C'est alors que le gouvernement songea à faire du Sénégal un vaste champ d'expériences agricoles. Il aurait voulu y acclimater en même temps le coton, l'indigo, le café et toutes les plantes tropicales. Des terrains furent achetés sur la rive gauche du Sénégal, et le fort de Dagana fut construit pour protéger les nouveaux colons. A Richard Toll, à Faf, à Lampsar, une quarantaine de plantations modèles furent créées, et on espéra que les nouveaux possesseurs du sol, encouragés

par de fortes primes, réussiraient à convertir en champs fertiles les mornes solitudes qui entouraient Saint-Louis. Aucun de ces essais ne réussit et plusieurs millions furent inutilement dépensés. On eut tout d'abord à combattre les indigènes, Maures et nègres, qui envahirent et ravagèrent les plantations. Il fallut ensuite lutter contre le découragement des colons, décimés par la maladie, et traités avec dédain par certains fonctionnaires. Il fut enfin nécessaire de réprimer la fraude, car le gouvernement fut parfois servi d'une façon singulière par ses agents. « Lorsque la visite de l'inspecteur était annoncée, lisons-nous dans la relation de Raffenel (1), des chefs de culture faisaient ficher en terre, pendant la nuit, des branches de cotonnier et d'indigofère, et, à la faveur de cette supercherie, le nombre des plants, s'accroissant facilement dans des proportions indéfinies, non seulement donnait droit à des primes d'un prix élevé, mais encore entraînait à faire sur la prospérité des cultures de rapports inexacts, qui entretenaient une erreur déplorable. La fraude ne s'arrêtait pas là : elle spéculait aussi sur les travailleurs pour percevoir des subventions indues. On trompait les inspecteurs sur le nombre des ouvriers en faisant répondre à l'appel des hommes qui n'étaient pas occupés à la culture. »

Le coton fut tout d'abord abandonné. Aussi bien on n'avait exporté du Sénégal, de 1822 à 1825, que 49.600 kilogrammes de coton égrené. L'indigo ne réussit pas davantage. On reconnut, après quelques années d'expériences, que le prix de revient des indigos sénégalais serait toujours trop élevé pour leur permettre de lutter contre leurs similaires de l'Hindoustan. Même insuccès pour le café, la canne à sucre, la giroflée, le séné, le rocouyer, la salsepareille, le cannelier, ainsi que pour l'éducation de la cochenille et celle des vers à soie. Seul le jardin-pépinière de Richard Toll offrit quelques exemples de réussite, mais dans un terrain de choix et dans des conditions trop dispendieuses pour une exploitation industrielle.

On comprit l'inutilité de ces essais agricoles. Dès 1830

(1) Anne Raffenel, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, etc., 1846.

étaient supprimées les dernières allocations qui figuraient au budget local pour encouragement à la colonisation. La conséquence de cet avortement fut de jeter un profond discrédit sur les richesses, pourtant bien réelles, du sol. L'opinion se répandit que le Sénégal était impropre à l'agriculture. On ne le considéra plus que comme un marché à exploiter.

Malgré ces préjugés économiques, notre situation s'améliorait. Les Maures campés sur la rive droite du fleuve étaient sévèrement rappelés au respect des traités. Les tribus nègres étaient punies de leurs velléités de révolte, et nous n'hésitions plus, quand les insolences de leurs tyranneaux avaient épuisé la patience de nos gouverneurs, à sortir de notre impassibilité voulue et à frapper quelque coup retentissant. Ces expéditions, il est vrai, n'étaient le plus souvent que des coups de main et des razzias, mais elles inspiraient pour quelque temps une salutaire terreur, et nos négociants pouvaient du moins se risquer sur le fleuve. Dans le haut Sénégal, Bakel prenait de l'importance, et une compagnie privilégiée pour le commerce de la région était créée sous le nom de compagnie du Galam. Nous achetions quelques comptoirs dans la vallée de la Casamance ; enfin divers (1) explorateurs étendaient le champ de nos connaissances, et, par leurs patientes recherches, préparaient notre future grandeur et jetaient les bases de notre empire colonial dans l'Afrique occidentale. Quelques-uns de ces explorateurs méritent l'honneur d'une mention spéciale.

Le premier d'entre eux se nommait Gaspard Mollien (2). Il était fils d'un des meilleurs ministres de Napoléon. Il arrivait au Sénégal en qualité de commis de marine. Par un hasard providentiel il avait survécu à la dramatique catastrophe de la *Méduse*. Tout autre se fut arrêté. Lui ne fut que plus ardent à poursuivre le projet qu'il avait formé en touchant la terre africaine, celui de pénétrer dans les régions inconnues et d'augmenter le domaine colonial de la France. Il aurait

(1) Ancelle. *Voyages au Sénégal.*

(2) Mollien. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait aux sources du Sénégal et de la Gambie* en 1818 (1820).

voulu découvrir les sources du Sénégal, de la Gambie et du Niger, puis descendre ce grand fleuve jusqu'à son embouchure, mais il fut obligé de renoncer à cette entreprise trop au-dessus des forces d'un homme, et de se borner à l'exploration du Fouta-Djallon, c'est-à-dire du pâté montagneux qui sépare le Sénégal et ses affluents du Niger et des rivières du Sud. Il désirait s'assurer par lui-même s'il existait entre ces fleuves, comme on l'affirmait, des canaux de communication, et, dans tous les cas, les relier fortement les uns aux autres par des itinéraires bien tracés. Seul et sans autres ressources que sa petite fortune, mais soutenu par l'ardeur de ses vingt ans, il se lança résolument en pays inconnu. Mollien constata qu'à l'époque des pluies une sorte de marécage, situé sur les limites du Fouta et du Bondou, et nommé Nerico, établissait une véritable communication entre la Gambie et le Sénégal. Malheureusement le peu de profondeur de ce cours d'eau et les obstacles dont il est encombré le rendaient, même pendant les grandes eaux, impraticable à la navigation.

Ce fut encore Mollien qui donna la première description du Fouta-Djallon et du pays des Yolofs. Il en décrivit les sites pittoresques et les habitants à la fois guerriers et pasteurs. Epuisé par la fièvre et à bout de forces, il dut s'arrêter en chemin dans le petit village de Bandeïa. Son hôte qui convoitait son mince bagage et trouvait que la mort était trop lente, essaya de l'empoisonner. Mollien échappa par miracle à ce danger, et, quoique bien faible, s'enfuit jusqu'au Rio Geba, où les Portugais l'accueillirent avec empressement. Une goëlette française le ramena bientôt à Gorée, et de là à Saint-Louis, où il rentra, le 19 janvier 1819, après une absence d'une année. Il fut l'initiateur et le précurseur de tous ceux qui suivirent ses traces, car il détermina la situation exacte des principaux cours d'eau de la Sénégambie, et commença les corrections sérieuses qui devaient bientôt renouveler la carte de l'Afrique occidentale.

Le gouvernement de la Restauration, il faut lui rendre cette justice, comprenait si bien l'intérêt de ces découvertes, qu'il se préoccupait déjà de la mystérieuse capitale du désert,

de l'insaisissable Tombouctou (1). Le bruit s'étant répandu que les Anglais songeaient à nouer des relations commerciales avec Tombouctou, le ministère demanda des explications. Ce n'est pas qu'il eût la pensée de prendre possession de cette cité fameuse, mais il songeait sérieusement à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et à drainer à notre profit le commerce des contrées entrevues par nos explorateurs. Le Sénégal, dans sa pensée, devait servir comme de base d'opérations. C'est ce qui explique le concours qu'il prêta volontiers à Mollien et à tous ceux de nos compatriotes qui tentèrent la fortune dans éette direction.

Après Mollien, l'enseigne de vaisseau de Beaufort (2) parcourut en 1824 et 1825 le Bambouck, les bords de la Gambie, le Khasso et le Kaarta. Il fut surpris par la mort à Bakel, le 3 septembre 1825, avant d'avoir pu rédiger le récit de ses mémoires, mais il avait écrit de nombreuses lettres et déterminé plusieurs longitudes et latitudes, qui servirent à rectifier les explorations précédentes.

Le plus illustre de nos découvreurs fut René Caillé. Nul aussi bien que lui ne mérite une place à part parmi les voyageurs, tant il a déployé de courage, tant il a su, sans attache officielle, faire avec simplicité de grandes choses.

René Caillé (3) naquit à Mauzé (Deux-Sèvres), le 19 novembre 1799. Il appartenait à une humble famille. Son père était boulanger, et encore le perdit-il de bonne heure et fut-il obligé de gagner sa vie en devenant, à l'âge de douze ans, apprenti cordonnier. Le vieil instituteur qui lui avait appris à lire exerça sur lui une incroyable influence en lui racontant, à la veillée, les exploits des conquistadores espagnols, et les voyages de Cook et de Lapérouse. Il éprouvait déjà le désir de les imiter, et se passionnait pour leurs aventures. La lecture de Robinson Crusoë fit sur lui une impression profonde. « Je

(1) Archives des colonies. Lettres du ministre de la marine et de l'ambassadeur de France à Londres du 5 et 27 mai 1818, et du 29 septembre 1819.

(2) Ancelle. *Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* p. 70.

(3) René Caillé. *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Djenné, dans l'Afrique centrale, pendant les années 1824 à 1828* (1830).

brûlai d'avoir des aventures, a-t-il écrit plus tard; déjà même je sentais naître dans mon cœur l'ambition de me signaler par quelque découverte importante. » Aussi se prépara-t-il de bonne heure à chercher fortune hors de France. « Je parlai à mon tuteur de mon désir de voyager; il me désapprouva, me peignit avec force les dangers que je courrais sur mer, les regrets que j'éprouverais loin de mon pays, de ma famille; il ne négligea rien pour me détourner de ce projet; mais ma résolution était irrévocable, j'insistai de nouveau pour partir et il ne s'y opposa plus. » Caillé s'embarqua donc pour le Sénégal à l'âge de seize ans, ayant en poche, pour toute fortune, soixante francs, qu'il avait économisés à grand-peine, et en se privant de tout plaisir.

La gabare la *Loire*, sur laquelle était embarqué Caillé, marchait de concert avec la *Méduse*, de sinistre mémoire. C'était un fâcheux début. A peine arrivé à Saint-Louis, il apprend qu'une expédition anglaise, commandée par le major Gray, est à la veille de partir pour le Soudan. Il se met aussitôt en route pour la rejoindre en Gambie, et n'hésite pas à s'engager à pied dans les solitudes sablonneuses du Cayor. Cette première course fut très douloureuse à cause de l'extrême fatigue et surtout du manque d'eau. Elle fut de plus inutile, car, à peine arrivé à Dakar, Caillé apprenait le départ de la caravane anglaise et était obligé de revenir à Saint-Louis. Il quitta cette ville presque aussitôt et alla à la Guadeloupe, où il ramassa quelque argent; mais la lecture de la relation de voyage de Mungo Park exerça sur lui une telle fascination qu'il renonça à sa naissante fortune, et ne songea plus qu'à se lancer sur les traces de l'héroïque Écossais.

Dès 1818 nous retrouvons Caillé au Sénégal. Il s'engage dans la caravane Partarieu, qui allait rejoindre le major Gray. Cette fois encore le voyage échoua, et les souffrances endurées le furent en pure perte. « Je fus quelquefois à l'extrémité, n'ayant pas de monture. J'étais obligé de suivre à pied, à chaque halte, je tombais à terre épuisé, et n'ayant pas même la force de manger... On m'a dit depuis que j'avais les yeux hagards, que j'étais haletant, que ma langue pendait hors de ma bouche. » Arrivés à Bakel, mais rançonnés par l'almamy

de Boulilané, les explorateurs furent obligés de descendre le fleuve et de retourner en France.

Malgré ce double échec Caillé était plus que jamais possédé par la passion des voyages. Après un court séjour aux Antilles, il revenait une troisième fois à Saint-Louis, à titre d'employé dans les bureaux de la direction d'artillerie, mais rêvant toujours de s'enfoncer au centre du continent. Le point lumineux qui l'attirait était Tombouctou, cette ville légendaire, ce rendez-vous mystérieux des caravanes, que les géographes ne connaissaient que par de vagues traditions ou par les récits singulièrement amplifiés des trafiquants arabes. Pénétrer jusqu'à Tombouctou était le rêve qui tourmentait Caillé. Plusieurs voyageurs, tous des Anglais, avaient tenté de le réaliser, Mungo-Park, Denham, Oudney, Clapperton, Gordon-Laing. Seuls Denham et Clapperton étaient revenus en Europe, mais après des efforts surhumains, et sans avoir satisfait leur curiosité. Or ces Anglais avaient eu l'appui de leur gouvernement; ils s'étaient fait accompagner d'escortes chèrement recrutées; ils apportaient avec eux de riches présents pour payer leur passage; et Caillé, bien que traité avec égards par le gouverneur d'alors, baron Roger, n'avait pour toutes ressources que deux mille francs, fruits de ses économies. En outre on le traitait volontiers de rêveur, et on taxait ses projets de chimériques, mais il ne se découragea pas pour autant, et se décida, avant de se lancer dans sa grande entreprise, à passer plusieurs mois chez les Maures Braknas pour apprendre leur langue et pratiquer leur culte.

Les Braknas occupaient la rive droite du Sénégal. Ils étaient alors indépendants, et, sous le nom de coutumes, prélevaient sur nos négociants de véritables rançons. Pendant les huit mois de son séjour chez les Braknas, Caillé subit un véritable martyre. Il avait beau s'astreindre aux pratiques les plus rigoureuses de l'Islam, et se conformer aux coutumes locales même les plus répugnantes; on se défiait de lui, et on l'abreuvait d'insultes. « Je me couchai par terre, écrit-il, et me couvris d'un pagne, espérant que les Maures se retireraient; cette précaution ne me servit à rien; les enfants me tiraient l'un par les bras, l'autre par les pieds; d'autres

me frappaient ou me piquaient avec des épines. » Caillé avait pour lui une invincible opiniâtreté, un courage à toute épreuve, et une présence d'esprit sans laquelle il lui eût été impossible de sortir des mauvais pas, qu'il rencontra si souvent sur son chemin. Après avoir lassé la patience de ses bourreaux, il revint à Saint-Louis, mais connaissant bien la langue arabe, et assez au courant des habitudes africaines pour se risquer enfin dans sa grande aventure.

Caillé aurait voulu gagner l'Égypte en passant par Tombouctou; on considéra ce projet comme la spéculation d'un fou, et on lui refusa brutalement toute subvention. Réduit par la misère à gagner sa vie en empaillant des oiseaux ou en surveillant des nègres, mal vu par les Français qui le traitaient en aventurier, et jalousé par les Anglais qui le redoutaient comme un concurrent, il finit par se décider à partir tout seul et sans appui Un négociant francais établi à Kakondy, sur le Rio Nunez, eut pitié de lui, et lui donna asile. C'est à Kakondy qu'il fit ses derniers préparatifs, n'hésitant pas à se lier avec des négociants nègres, des Mandingues, venus avec de la poudre d'or. Pour se concilier leur confiance, il inventa une fable, qui réussit parfaitement près de ses nouveaux amis. « Un jour, d'un air mystérieux, lisons-nous dans sa relation, je leur révélai, sous le sceau du secret, que j'étais né en Égypte de parents arabes, et que j'avais été emmené en Europe, dès mon plus bas âge, par des Français faisant partie de l'armée qui avait conquis l'Égypte; que depuis j'avais été conduit au Sénégal pour y faire les affaires commerciales de mon maître, qui, satisfait de mes services, m'avait affranchi. Maintenant libre d'aller où je veux, je désire naturellement retourner en Égypte pour y retrouver ma famille et reprendre la religion musulmane. Si, au premier abord, mes auditeurs purent nourrir quelques doutes à l'égard de mon histoire et de mon zèle religieux, ils n'en conservèrent aucun dès qu'ils m'entendirent réciter par cœur plusieurs passages du Coran, et qu'ils m'eurent vu chaque soir faire le salam avec eux. Ils finirent par se dire l'un à l'autre que j'étais bon Musulman. C'est cette fable, répétée chaque fois que j'en ai eu besoin, qui m'a servi de passeport

de Kakondy à Timé, de Timé à Tombouctou et de là à Tanger. »

Ce fut donc sous le couvert d'une apostasie simulée que Caillé put accomplir son merveilleux voyage. D'autres aussi l'avaient essayé, mais sans réussir, notamment Watt et Winterbattone, qui, en 1794, avaient pénétré jusqu'à Timbo, déguisés en chérifs, mais qui, reconnus pour chrétiens, avaient été trop heureux d'en être quittes pour être ignominieusement chassés. Caillé connaissait donc le danger de son déguisement, mais il avait fait de la langue, de l'écriture et des usages musulmans une étude si scrupuleuse qu'il put prolonger l'illusion jusqu'au bout et se faire accepter par tous comme un derviche mendiant. Le plus difficile pour lui pendant son voyage fut de prendre des notes. Il avait imaginé d'emporter des feuillets du Coran en arabe, imprimés seulement sur le recto. Il s'écartait de ses compagnons, et, sous prétexte de lire le texte sacré, prenait en hâte ses renseignements. « Ils seraient devenus contre moi, a-t-il écrit, une pièce de conviction inexorable, si j'avais été surpris traçant des caractères étrangers et dévoilant aux blancs les mystères de ces contrées. Je portais toujours dans mon sac mon arrêt de mort, et combien de fois ce sac a dû être confié à des mains ennemies ! » En outre Caillé n'avait reçu qu'une instruction très élémentaire. Comme instruments de précision, il n'emportait avec lui que deux boussoles de poche, un bâton qui avait juste un mètre de longueur, deux ou trois cordons avec un fil à plomb et des crayons. Il recueillit pourtant des indications très précises, et il s'habitua à évaluer, rien qu'en marchant, les distances avec une telle exactitude qu'on a pu dresser la carte et retracer l'itinéraire de son voyage.

Le 19 avril 1827 Caillé partait de Boké, sur le Rio Nunez, plein d'espérance dans la réussite de ses projets. Après vingt jours de marche, il arrivait en plein massif du Fouta-Djallon. Il lui fallut trois mois pour franchir ce massif, jusqu'alors inconnu aux Européens. Dans ces petites républiques Mandingues, chez ces Foulahs pâtres ou laboureurs, Caillé n'eut pas toujours à se louer de l'hospitalité des indigènes. Aussi arriva-t-il à Timé harassé de fatigue, affaibli par les privations

et le manque de soins. Une blessure au pied l'obligea même à un repos que ses forces épuisées rendaient nécessaire. Loin de pouvoir profiter de cette halte, il fut pris par une fièvre maligne qui lui enleva le reste de ses forces, et le retint longtemps chez une vieille négresse, qui se montra pleine de complaisance et d'égards à son endroit. Grâce aux bons soins de cette pauvre femme, Caillé finit par se guérir. Après un mois de convalescence, il se trouva assez fort pour continuer son voyage, et se diriger sur Djenné, ville importante située sur les bords du Niger.

Caillé n'attendait plus pour se remettre en route qu'une occasion favorable, quand un nouveau malheur le frappa. Attaqué par le scorbut, il fut conduit aux portes du tombeau. « J'éprouvai le scorbut dans toute son horreur, a-t-il écrit, mon palais fut entièrement dépouillé ; une partie des os se détachèrent et tombèrent, mes dents semblaient ne plus tenir dans leurs alvéoles ; mes souffrances étaient atroces ; je craignais que mon cerveau ne fut attaqué par la force des douleurs. Je fus plus de quinze jours sans trouver un instant de sommeil ; pour comble de malheur la plaie de mon pied se rouvrit, et je voyais s'évanouir tout espoir de partir... Que l'on s'imagine ma position : perdu dans l'intérieur d'une contrée sauvage, couché sur la terre humide, n'ayant d'autre oreiller que le sac de cuir qui contenait mon bagage, sans autres soins que ceux que m'accordait la bonne vieille mère Baba. Je fus bientôt réduit à l'état de squelette. Je perdis toute mon énergie. Le mal seul absorbait mes idées. Il ne me restait que deux pensées, celles de la mort et de Dieu. »

Certes, il était dur pour un homme aussi vigoureusement trempé de se voir mourir, emporté par une lente maladie, sans secours, au milieu de cette ténébreuse Afrique, et cela quand il était en si bon chemin et avait l'assurance de terminer heureusement son voyage. Telle était pourtant sa résolution que même la perspective d'une mort prochaine ne pouvait triompher de son obstination. « J'aimais mieux mourir, écrit-il, que retourner sur mes pas sans avoir fait de plus grandes découvertes, sans avoir navigué sur une partie encore inexplorée du Niger, et avait touché Tombouctou,

cette ville mystérieuse, but principal de mon entreprise. »

Heureusement pour lui, une vieille femme, amie de son hôtesse, connaissait un remède à son horrible maladie. Touchée de compassion, elle prit à tâche de le guérir. Le traitement fut énergique, mais efficace. Peu à peu Caillé reprit ses forces. Une lente convalescence le rétablit tout à fait, et la belle saison qui revint acheva de lui rendre la santé. Alors, sans attendre davantage, profitant d'une caravane qui venait des montagnes du Sud, Caillé se mit en route pour Djenné (9 janvier 1828), non sans avoir fait à ses bienfaitrices les cadeaux que lui permettait son dénuement.

La caravane passait par les pays Bambarras. Pendant les longues journées du voyage, Caillé eut le loisir d'examiner les contrées pittoresques qu'il traversait, et d'étudier les mœurs indigènes, souvent curieuses pour un Européen. La défiance de ses compagnons de route l'empêchait la plupart du temps de prendre des notes. Il fut même un jour surpris, à Dhouasso, au moment où il prenait la hauteur du soleil, et il aurait payé de la vie cette imprudence, s'il n'avait eu la présence d'esprit d'écrire sur le sol, en caractères arabes, les mots sacramentels : au nom de Dieu clément et miséricordieux. En outre, diverses circonstances le privèrent plus tard de presque toutes les indications qu'il avait recueillies, mais sa mémoire était si grande qu'à son retour il put écrire une relation détaillée et fort exacte de son voyage. Il avait tout remarqué sans rien oublier. Aussi son ouvrage contient-il les renseignements les plus intéressants et les plus variés. On y trouve, avec des apercus historiques et ethnographiques, tout ce qui intéresse le commerce, l'agriculture, les coutumes domestiques. Il décrit les fêtes auxquelles il a assisté, les danses et les modes féminines. Il se rappelle avec gaieté les ornements bizarres qui font l'orgueil des femmes Bambarras, les grelots qui sonnent sur leurs hanches, les draperies bleu foncé qui cachent leurs cheveux, et la botoque, morceau d'étain pointu qui traverse la lèvre inférieure et la force à se pencher peu gracieusement. « Souvent, ajoute-t-il, je fus tenté de rire en pensant à l'étrange effet que cet ornement ferait sur les lèvres blanches et vermeilles de nos jolies Françaises. »

Depuis Timé, la caravane mit deux mois à atteindre Djenné. C'est une place de commerce importante ; les négociants de toutes les régions de l'Afrique s'y croisent, y vendent leurs marchandises et en prennent de nouvelles. Un explorateur contemporain, Félix Dubois, a étudié la vieille histoire de Djenné, et à peu près démontré que ce fut une colonie égyptienne fondée au huitième siècle de l'ère chrétienne. Djenné devint la capitale d'un puissant empire, où se succédèrent de 765 à 1591 trois dynasties et trente-deux souverains. Ce fut la métropole de Tombouctou. Il est même probable que le nom de Guinée n'est que la corruption de Djenné. Tous ces détails ne furent pas connus par Caillé, car il pouvait difficilement se départir du rôle de mendiant qu'il avait adopté. Quand il visita cette curieuse cité, elle était au pouvoir d'un prophète fanatique, Sego-Ahmadou, et Caillé n'était pas sans appréhension en pénétrant sur le territoire de ce convertisseur par le sabre. Par bonheur, il avait emporté avec lui un modeste parapluie. Le prophète, émerveillé par cet instrument de la civilisation européenne, pria avec instance le voyageur de le lui céder. Caillié y consentit et devint aussitôt *persona grata*. Non seulement il fut directement protégé, mais encore on lui donna des lettres de recommandation pour Tombouctou. En outre, les marchands de Djenné lui firent bon accueil. Toute sa pacotille européenne fut échangée contre des produits indigènes, et il fut défrayé de toutes ses dépenses ; puis on l'embarqua pour Tombouctou le 22 mars 1828.

De Djenné à Tombouctou le voyage fut pénible pour Caillé. La chaleur était accablante, l'air manquait et de plus le patron de la barque était un véritable tyran. « Non seulement il me fit jeûner plus que de droit, et, m'interdisant l'intérieur de la pirogue, me força à coucher sur le pont, où les atteintes du serein et les intempéries de la nuit altérèrent profondément ma santé, mais il ne négligea aucune occasion de m'insulter grossièrement et d'exciter contre moi, par son exemple, les gens de l'équipage, et jusqu'aux esclaves, malheureux toujours prêts à imiter les défauts de leurs maîtres. » La navigation sur le Niger était lente et pénible. Les grandes barques qui com-

posaient la flottille étaient extrêmement lourdes, et, n'ayant pas de voiles, ne pouvaient avancer en temps de calme ; d'un autre côté elles étaient si fragiles que le moindre vent menaçait de les faire sombrer. Les matelots Bambarras tiraient ces barques avec des cordes, ou, lorsque la nature des rives rendait impossible ce moyen primitif de locomotion, se servaient de perches pour pousser en avant leurs embarcations. Les rives du fleuve ne présentaient rien de pittoresque ni d'attrayant. Le Niger coule en effet dans une immense plaine, sans qu'aucun accident de terrain ne réveille l'attention du voyageur. Parfois ses compagnons et lui étaient obligés de se cacher à fond de cale pour éviter les visites intéressées des Touaregs-Sourgons, voleurs sans scrupules, tout disposés à voler également chrétiens ou musulmans.

Ce fut dans dans ce triste équipage que Caillé descendit le Niger, traversa le lac Deboe, belle nappe d'eau que les matelots saluèrent de coups ne fusil et des cris mille fois répétés de Salam ! Salam ! Il passa devant Sâ, riche port commerçant, et, le 19 avril 1828, arriva enfin à Kabara, port de Tombouctou, situé à dix milles de cette ville. Son émotion était grande et sa joie intense. Il allait donc pénétrer, le premier des Européens, dans cette cité des mille et une nuits, qu'il se figurait encore, sur la foi de descriptions enthousiastes, comme pleine de palais, et regorgeant d'une population exubérante. Il ne savait pas encore que les Touaregs avaient passé par là et que Tombouctou n'était qu'une capitale ruinée.

Le lendemain 28 avril 1828, au coucher du soleil, Caillé réalisait enfin son rêve, et entrait à Tombouctou, entouré d'une brillante escorte que lui envoyait l'hôte, auquel il avait été recommandé par le shérif de Djenné. « Je voyais donc cette capitale du Soudan qui, depuis si longtemps, était le but de tous mes désirs. En entrant dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille, et ma joie était extrême, mais il fallut en comprimer les élans. Ce fut au sein de Dieu que je confiai mes transports ; avec quelle

ardeur je le remerciai de l'heureux succès dont il avait couronné mon entreprise ! Que d'actions de grâces j'avais à lui rendre pour la protection éclatante qu'il m'avait accordée, au milieu de tant d'obstacles et de périls, qui paraissaient insurmontables ! »

Caillé revint bientôt de son enthousiasme, et ne tarda pas à trouver que le spectacle qu'il avait sous les yeux ne répondait pas à son attente. Pour une cité bâtie au milieu des sables, certes, Tombouctou est une belle cité, mais fort triste, car elle est entourée par d'immenses plaines de sables mouvants, d'un blanc tirant sur le jaune et d'une aridité désespérante. Les maisons sont grandes, mais peu élevées. Il n'entre dans leur construction, ni pierres, ni fer ; les murs sont en briques, roulées dans les mains et séchées au soleil. Telle la maison qu'habita Caillé. Elle a été retrouvée par Félix Dubois. On la désigne encore sous le nom de maison de l'Égyptien. Il est à souhaiter que le gouvernement français conserve ce débris authentique d'un passé glorieux.

Tombouctou comptait alors jusqu'à huit mosquées, mais fort délabrées et d'une architecture rudimentaire. Caillé put néanmoins les étudier à loisir. Souvent il grimpa, sous prétexte de dévotion, sur les tours qui surmontent ces mosquées, et, de là, put embrasser l'ensemble de la ville et des environs. Il osa même s'asseoir devant une de ces mosquées et la dessiner : « Je m'entourais de ma grande couverture que je repliais sur mes genoux ; je tenais à la main une feuille de papier blanc, à laquelle je joignais une page du Coran ; lorsque je voyais venir quelqu'un de mon côté, je cachais mon dessin dans ma couverture, et je gardais la feuille du Coran à la main, comme si j'étudiais ma prière. Les passants, loin de me soupçonner, me regardaient comme un prédestiné et louaient mon zèle. »

Le fond de la population de Tombouctou est formé par les Nègres Sonrays ; de taille ordinaire, mais bien faits, au teint noir foncé, au nez aquilin avec des lèvres minces et de beaux yeux. Les femmes sont belles et gracieuses. Elles donnent le ton à l'élégance africaine. Décentes dans leurs longs vêtements bien drapés, mais provocantes par leur démarche et par leurs

regards, elles sont très vantées et fort recherchées dans tout le Soudan. A côté des Nègres vivent des Maures qui jouent à Tombouctou le même rôle que les Européens dans les colonies, et servent de correspondants aux marchands du Maroc, du Tafilet et même du littoral méditerranéen. Quoique le commerce soit moins important à Tombouctou qu'à Djenné, les Maures y font néanmoins de belles affaires, et, quand ils se jugent assez riches, ils quittent la ville pour aller jouir de leur fortune dans leur pays natal. Nègres et Maures sont malheureusement rançonnés par les Touaregs, pillards redoutables, qui leur imposent de lourds tributs. Tombouctou n'a pas de remparts et ses habitants manquent de courage. Il leur serait pourtant bien facile de tenir en respect ces Touaregs, qui ne sont braves que parce qu'ils se sentent assurés de l'impunité. Ils n'osent le faire, et c'est ainsi qu'une grande ville s'incline devant les caprices d'une poignée de malandrins.

L'hôte de Caillé, Sidi Abdallah Chèbri, se montra plein de prévenances et de soins à son égard. Il était doux et tranquille. Sa réserve et sa discrétion plaisaient beaucoup à notre compatriote, car il comprenait que, si on arrivait à connaître sa véritable origine et sa véritable religion, il serait immédiatement massacré. Aussi résolut-il de hâter son départ. Son hôte le pressait de rester à Tombouctou. Il lui proposa même de l'intéresser à quelque affaire commerciale et de lui fournir les moyens de faire fortune. « Les craintes que j'avais d'être découvert, jointes au désir de revoir ma patrie m'engagèrent à refuser ces généreuses propositions. D'ailleurs mon départ pour l'intérieur de l'Afrique n'étant point connu anthentiquement tomberait dans l'oubli si je venais à périr, et les observations que j'avais pu faire seraient perdues pour le pays. »

Une occasion de départ se présenta bientôt. Une caravane allait se rendre de Tombouctou au Tafilet par le Sahara. Caillé hésitait à s'engager dans ce désert immense, mais le désir de revoir sa patrie et la crainte d'être découvert le décidèrent à tout braver. La bienveillance de son hôte pourvut à tous ses besoins. Il lui assura un guide, un chameau et sa nourriture pour la traversée du Sahara. Il est vrai que ce guide, un certain Sidi Ali, porteur d'un énorme cha-

pelet qu'il égrenait en baissant les yeux, n'était qu'un hypocrite qui ne perdit aucune occasion de persécuter Caillé, et qui souvent le priva de nourriture en l'accablant des mauvais traitements. Sans argent, sans pacotille, ne possédant plus qu'une couverture et le petit sac où il cachait ses notes, Caillé n'était plus qu'un mendiant quand il commença ce terrible voyage, et c'est à grand peine qu'il put l'achever.

La première grande étape était l'oasis d'El-Araouan. On y arriva le 9 mai. Ce n'est guère qu'un entrepôt lointain de Tombouctou. Au Nord d'Araouan se trouvent les puits de Mourat, les derniers que l'on rencontre pendant huit jours. Ces puits étaient alors entourés de plusieurs centaines de chameaux et de caravaniers. C'était un vrai tumulte d'hommes et d'animaux, et ce spectacle était d'un caractère saisissant. Pendant que ses compagnons, les négociants Maures, imploraient à grands cris la protection du Prophète, Caillé tomba à genoux, les yeux tournés vers le nord, c'est-à-dire dans direction de la France. « Je m'imaginais, écrit-il, que ma prière avait été entendue. Cette idée m'électrisa, et, pendant que tous les visages étaient tristes, le mien rayonnait d'espérance et de joie... Il me semblait que j'allais monter à l'assaut d'une place jusqu'alors imprenable, et qu'il fallait soutenir à ma manière l'honneur national, en bravant cet autre genre de périls. »

Les épreuves de Caillé n'étaient pourtant pas finies, car la traversée du Sahara fut longue et dangereuse pour lui : tempêtes de sable brûlant, solitudes désolées, railleries et mépris des Maures, mauvais traitements même, rien ne lui fut épargné. Un jour, affaibli par les privations, il fit une lourde chute, mais on le força de continuer sa route à pied, menaçant de le lapider ou de le vendre. Le manque d'eau surtout lui fut pénible. Il fut obligé de boire de l'eau qui avait servi à panser les plaies des animaux, et de tuer un chameau pour partager avec ses compagnons de route l'eau conservée dans son estomac. Seul le soutenait l'espoir du retour. Ce n'était plus à Tombouctou qu'il songeait, mais à la France, à la France qui bientôt l'acclamerait.

Après avoir traversé les territoires de Drah et d'El Harib,

où il étudia les mœurs des Berbers, Caillé franchit les passes de l'Atlas, et visita Fez, Mequinez et Rabat. A Mequinez le portier de la mosquée où il comptait passer la nuit le mit à la porte à coups de pied et il ne trouva d'asile que sous l'auvent de la boutique d'un pauvre marchand de légumes. A Rabat le consul de France était un Juif qui le mit poliment hors de son logis, en lui prédisant qu'il se ferait couper le cou. Mourant de faim et osant à peine demander l'aumône, couvert de haillons sordides, il erra de rue en rue, poursuivi par des chiens errants et obligé de chercher un refuge dans un cimetière. Il réussit pourtant à ramasser quelque argent, et loue un âne qui le conduira à Tanger, mais le propriétaire de l'âne était un coquin qui le força à marcher la moitié de la route. On se demande comment Caillé a eu le courage de ne pas tomber d'épuisement!

Le 7 septembre Caillé arriva pourtant à Tanger. Tout n'était pas fini pour lui. Là encore il était entouré de sectaires qui lui auraient fait payer cher son déguisement s'ils l'avaient soupçonné ! Il lui fallut user de la plus grande prudence pour échapper à leur attention. Il réussit enfin à se jeter chez notre consul, Delaporte, qui, après quelques moments d'une hésitation bien naturelle, l'accueillit chez lui et lui facilita les moyens de s'embarquer pour la France. « Il serait impossible, écrivit plus tard Caillé, de rendre les sensations que j'éprouvai lorsque je me vis débarrassé pour toujours du costume arabe; je repassais dans mon souvenir les privations, les fatigues, la longueur de la route, les dangers que j'avais courus. Je croyais faire un rêve et je me demandais s'il était vrai que je pusse être bientôt rendu à ma patrie, si cet espoir n'était pas une illusion. »

La nouvelle du retour de Caillé de Tombouctou parut d'abord invraisemblable. Jomard, le président de la Société de Géographie de Paris, ne se laissa convaincre que lorsque Caillé lui apporta ses notes, et qu'il reconstitua son itinéraire en remarquant que les observations ne présentaient aucune lacune et concordaient avec les résultats acquis. Aussi n'hésita-t-il pas à proposer à ses collègues d'accorder à Caillé le grand prix de dix mille francs voté par la Société. « En décer-

nant la récompense promise, écrivait-il dans son rapport la Société remplira l'attente générale et elle sera assurée de posséder des notions exactes sur des pays mal connus ou, ignorés. Elle accordera son suffrage à un homme qui en parle non par ouï-dire, mais pour avoir vu de ses propres yeux, qui raconte sans nulle exagération ce qu'il a observé, et ne cherche point à attirer l'attention par des aventures extraordinaires... Le succès de l'entreprise est d'autant plus admirable que M. Caillé l'a obtenu avec ses seules ressources, sans la participation ni le secours de personne : » En effet, le 26 décembre 1828, Caillié obtenait la récompense qu'il méritait si bien. Le roi, bien inspiré, lui accorda la légion d'honneur, et le nomma consul à Bamakou sans obligation de résidence. Après un moment d'hésitation ou plutôt de surprise, on le reçut en triomphateur, et il fut accablé d'autant d'honneurs qu'il avait subi d'épreuves.

Caillé eut même la satisfaction d'apprendre que les Anglais, jaloux de ses découvertes, l'accusaient d'imposture. La Quaterly Review prétendit qu'il n'avait jamais vu Tombouctou, puisqu'il signalait une constellation invisible au ciel de cette ville : cette erreur était pourtant naturelle, puisque Caillé ne s'était trompé que sur le nom de la constellation. Les Anglais prétendirent encore, ce qui était une odieuse calomnie, qu'il s'était approprié les papiers du major Laing. Au fond, ils étaient profondément humiliés de voir un Français, et un cordonnier, réussir, avec 2.000 francs et un parapluie, dans une entreprise à laquelle ils avaient sacrifié des millions. Ils durent pourtant s'incliner devant le fait accompli, mais ils eurent la petitesse de ne pas accorder à l'explorateur français le million qu'ils avaient promis au premier voyageur à Tombouctou.

Caillé aurait, certes, pu se poser en héros d'aventures et jouir de son triomphe. Il préféra rentrer dans la vie privée, et acheta d'abord à Beurlay, dans la Charente-Inférieure, puis à la Badère une propriété qu'il se mit à exploiter lui-même. Le pays était malsain. Il essaya de vaincre l'insalubrité en desséchant les marais. Il réussit tellement dans cette œuvre patriotique qu'on le nomma maire, et qu'on venait de loin

chercher ses conseils ; mais il songeait toujours à l'Afrique et aurait voulu y retourner pour fonder un comptoir sur le Niger et exploiter le Soudan au profit de la France. Il aurait désiré rejoindre son poste consulaire de Bamakou et explorer les mines d'or du Bouré, mais il avait des charges de famille et s'épuisait dans un labeur obstiné. Le 4 avril 1838 il écrivait encore à Jomard en le suppliant d'utiliser son expérience et son ardeur, mais, comme autrefois, on le traitait volontiers de visionnaire. Si pourtant on l'avait écouté, le Sénégal aurait été dès lors relié au Niger par une bonne route et une chaîne de postes fortifiés, et notre occupation du Soudan eût été avancée d'un demi-siècle. Le jour où il perdit l'espoir de partir, il se sentit frappé à mort. Une attaque de paralysie l'emporta, en effet, le 17 avril 1838.

Des monuments ont été élevés en son honneur, au cimetière de Pont l'Abbé où il fut enterré, à Mauzé sur le pont qui domine la rivière, et à Boké sur le Rio-Nunez, d'où il partit pour son grand voyage. Dans le lycée Fontanes, à Niort, on a encore dressé pour le glorifier, et le donner en exemple aux jeunes générations, une plaque comémorative. Certes, la France a le droit de s'enorgueillir de ce succès. Le voyage de Caillé dura 526 jours, pendant lesquels il parcourut, et presque toujours dans de déplorables conditions, 5.600 kilomètres, dont 4.000 environ dans des pays inconnus. Et ce n'étaient point des courses fantaisistes qu'il entreprenait ainsi. Il ne marchait que d'après un plan raisonné et suivi. « Pour établir des relations nouvelles avec l'Afrique, a-t-il écrit, il fallait de nouvelles découvertes. Le vif sentiment de cette nécessité inspira toutes mes recherches et détermina la direction de tous mes itinéraires. » Caillé fut donc en quelque sorte le précurseur et le fondateur de la puissance française au Soudan. Il fut aussi un grand patriote et un martyr de la science. C'est à tous ces titres qu'il nous faut garder son souvenir et honorer sa mémoire.

Lorsqu'il publia, en 1830, le récit du voyageur qu'il n'avait cessé de protéger, Jomard, faisant remarquer que des communications directes pourraient désormais être établies entre Tombouctou et l'Atlantique, ajoutait ces paroles : « Quoi qu'il arrive,

la géographie et le génie des découvertes auront eu le mérite de signaler une source nouvelle de richesses à notre vieille Europe, surchargée de dettes et de population, et prête à succomber sous ce double fardeau, si l'on n'ouvrait bientôt quelques débouchés à son industrie. » Ces paroles ne sont-elles pas prophétiques, et Caillé n'a-t-il pas été comme le découvreur de ce monde nouveau, qui s'ouvre aujourd'hui aux ardentes investigations de nos compatriotes ?

CHAPITRE II

COMPTOIRS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Le commerce français sur les côtes de Guinée n'a longtemps été que le commerce des esclaves. Là où la traite des nègres n'existait pas, rien ne semblait pouvoir la remplacer. L'or, l'ivoire, les épices, surtout le poivre ou malaguette, le bois de santal, la gomme, la cire, l'huile de palme, le maïs, le riz étaient pourtant abondants et auraient pu devenir l'objet de faciles transactions, mais les chefs nègres eux-mêmes étaient peu disposés à fournir à nos négociants des objets de troque autres que « des bois d'ébène ». A Gallinas, à Tabacome, à Young-Sestros, à Wydah sur la côte Dahoméenne, à Assinie, à Annekou sur la Côte d'Or, au Gabon et jusqu'à l'embouchure du Congo s'étaient établis d'importants marchés d'esclaves, conduits à la côte à la suite de razzias qui s'étendaient parfois très avant dans l'intérieur des terres, mais nul colon enropéen ne songeait à s'établir à poste fixe ; d'autant plus que les indigènes n'étaient pas précisément accueillants pour ceux d'entre eux qui se hasardaient à terre, et que la contrée jouissait d'une réputation, d'ailleurs méritée, d'insalubrité. Les capitaines venus de Nantes, de La Rochelle, de Saint-Malo, du Havre, de Dunkerque se contentaient de suivre la côte, s'y arrêtaient de temps à autre pour échanger leurs marchandises contre une cargaison humaine, mais ne descendaient même pas à terre pour négocier leurs opérations. Il est vrai qu'elles étaient fructueuses (1), puis-

(1) Jurien de la Gravière. *Souvenirs d'un amiral*, T. I., p. 39-41.

qu'un nègre acheté à la côte 400 francs en moyenne se revendait jusqu'à 2.500 francs, sans compter la prime de 40 livres par tonneau accordée par le gouvernement aux armements de traite. Il n'y avait donc alors en Guinée que des négriers et pas de colons. Aucune puissance ne songeait à exploiter directement les vraies richesses du pays. A vrai dire, personne encore n'estimait à sa valeur l'Afrique tropicale.

Un Français pourtant, le bourguignon Landolphe (1), eut comme le pressentiment de l'avenir réservé à ces riches contrées. Il avait, pendant sa jeunesse, fait trois voyages aux côtes du Bénin, en 1769, en 1772 et en 1774. Il connaissait donc, pour les avoir étudiées sur place, les ressources de la contrée. Il songea à s'y établir solidement et à y organiser un commerce régulier avec la France, mais il lui fallait des fonds et des encouragements. Il s'adressa tout d'abord à un ancien gouverneur du Sénégal, David, et à un chevalier de Saint-Louis, Eyriés, qui avait été le lieutenant du duc de Lauzun. Tous deux lui prodiguèrent de belles promesses, mais ils n'étaient riches ni l'un ni l'autre. Bien que capitaine titulaire, Landolphe n'hésita pas alors à monter, en qualité de second, sur un navire, le *Baron de Montmorency*, qui se rendait sur la côte d'Afrique. Pendant quatre mois il stationna dans la rade de Malimbé, étudia sur place toutes les ressources du pays, et, riche de son expérience et de son ardeur juvénile, demanda pour lui-même le commandement d'un vaisseau. On lui en promit un, *la Négresse*, avec lequel il réussit enfin à arriver au Bénin en février 1778.

Les Français furent très bien accueillis par le phidor ou gouverneur de Gathon, Danican, qui engagea Landolphe à aller trouver le chef suprême de la contrée et à s'entendre directement avec lui. D'ordinaire, les capitaines ne s'éloignaient pas de la côte, mais Landolphe, qui voulait fonder une station permanente, avait besoin du consentement du maître de la région. La réception fut cordiale. Le souverain

(1) Quesne. *Mémoires du capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques*. 1823. 2 vol. in-8°. — Gaffarel. *Le capitaine Landolphe* (Institut colonial de Marseille, 1902).

indigène, habilement circonvenu, se répandit en protestations d'amitié, ne cacha pas les sentiments de haine qu'il nourrissait contre les négociants anglais, et consentit à tout ce qu'on lui demandait. Pour cimenter l'alliance, il ordonna même quelques sacrifices humains, auxquels durent assister les Français. En quelques semaines Landolphe réussit à se procurer quatre cents dix noirs et soixante milliers d'ivoire, qu'il acheta à dix et quatorze sous la livre. C'était un marché inespéré et la fortune en perspective. Aussi hâta-t-il ses préparatifs de départ, mais la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, et le chemin de retour lui était fermé. Ce ne fut qu'en juin 1780 qu'il réussit à débarquer à Nantes.

Quelques mois plus tard, et malgré les corsaires anglais qui surveillaient nos côtes, Landolphe retournait au Bénin, et ouvrait aussitôt la traite (janvier 1781). On le savait homme de parole et bon payeur. Aussi réussit-il, en quelques semaimaines, à se procurer quelques centaines de nègres. Les roitelets indigènes, surtout ceux de Gathon et d'Owhère, lui firent bon accueil et lui envoyèrent des vivres frais. Il eut constamment avec eux de bonnes relations et profita de son séjour forcé pour s'instruire à fond sur les ressources du pays et sur les mœurs locales. C'étaient autant de pierres d'attente pour le grand établissement auquel il songeait. Le roi d'Owhère se montra même tellement satisfait de l'avoir pour hôte qu'il lui confia son neveu favori, un certain Boudakou, avec prière de lui apprendre le français et de l'initier à notre civilisation. Landolphe s'acquitta de cette mission de confiance. Il prit l'enfant avec lui, l'emmena en France et le présenta au roi Louis XVI. Ce jeune homme aurait pu devenir un agent utile et un propagateur de l'influence française en Afrique, mais il disparut dans la tourmente révolutionnaire, ou, du moins, on perd sa trace dans l'histoire.

Les allées et venues de Landolphe finirent par émouvoir l'opinion. Comme la paix venait d'être signée avec l'Angleterre et que, par conséquent, les risques de mer étaient moindres, quelques négociants et banquiers se réunirent et formèrent une Compagnie dite de l'Owhère. En vertu d'une convention authentique et sous la protection du gouverne-

ment qui intervint dans la transaction, les actionnaires reçurent le privilège exclusif du commerce dans la région pendant trois années. Ils avaient le droit de fonder des établissements permanents, de les défendre par des garnisons, et ils étaient, en cas de besoin, soutenus par la marine royale. Un certain Marion de la Brillantais fut nommé administrateur de la Compagnie avec résidence à Paris, et Landolphe reçut le titre de directeur des établissements à fonder. Le Roi, comme preuve de l'intérêt qu'il prenait à la compagnie, lui donnait un navire, le *Pérou*, portant dix-huit canons de 8 et jaugeant 400 tonneaux. Landolphe y joignit deux corvettes, l'*Afrique* de 70 tonneaux et 12 canons, et la *Petite Charlotte* de 40 tonneaux et 12 pierriers.

L'escadre partit de l'île d'Aix le 17 juillet 1786. Elle n'arriva au Bénin que le 21 novembre de la même année. Le débarquement eut lieu à Boby. Le chef indigène Animazan était comme transporté de bonheur. Il salua avec empressement le drapeau blanc que Landolphe fit aussitôt arborer pour prendre possession du pays, et aida ses hôtes à s'installer dans l'île Borodo. Fidèle à la coutume qui consistait, en pareil cas, à prendre toutes les précautions afin d'éviter soit une surprise des indigènes, soit une attaque du dehors, Landolphe ordonna de commencer tout de suite la construction d'un fort. Il avait avec lui deux ingénieurs, Glais et Forestier, qui dessinèrent le plan de la future citadelle. Les travaux furent menés avec activité, et bientôt se dressa une forteresse défendue par deux bastions et par un fossé, et armée de trente-deux canons de 8 et de 6. Les noirs d'Owhère aidaient aux travaux et Boudakou donnait l'exemple. Bientôt autour du fort s'alignèrent des maisons et des magasins, et un semblant de quai fut improvisé pour la réception des marchandises.

Pendant ce temps, Landolphe entrait en relations avec les souverains indigènes. Il reconduisait en grande pompe Boudakou à son oncle, le roi d'Owhère, et poussait jusqu'à la capitale du Bénin, où il recevait un excellent accueil. Il obtenait même la cession d'un territoire à Gathon, mais il n'en profitait guère, car le pays était marécageux et les fièvres à

redouter. Entre temps on échangeait des cadeaux, et le naturaliste de l'expédition, Palissot de Beauvais, amassait les échantillons qui lui servirent plus tard à composer un important ouvrage, *la Flore d'Oware et de Bénin*. Cet ouvrage, qui fut publié de 1804 à 1811, comporte vingt livraisons et cent vingt planches coloriées. A la planche XXXIV figure la Landolphia Owariensis, plante qui rappelle, et ce n'est que justice, le nom de celui qui fut l'âme de l'expédition. Or, cette iane semble être la principale source du caoutchouc, aujourd'hui tellement recherché, qu'on récolte sur la côte occidentale d'Afrique, de Sierra Leone à Angola.

Tout donc s'annonçait bien. Les Nègres envoyaient des provisions et prêtaient des travailleurs. De bonnes relations s'établissaient. On pouvait prévoir le moment où le comptoir se convertirait en colonie, car l'élevage des bestiaux réussissait, la volaille prospérait, et déjà, sur ce sol fécond, germaient les plantes et poussaient les légumes apportés par nos compatriotes. Un renfort imprévu augmenta les ressources des colons. Un navire Portugais échoua sur le banc de sable qui protégeait l'île de Borodo, et le capitaine Olivier devint l'hôte, puis l'associé de Landolphe. Il n'y avait qu'une ombre au tableau, la mauvaise situation sanitaire. Tous les hommes débiles, et surtout les alcooliques furent frappés de diverses maladies, surtout d'entérites et d'affections du foie. En moins de trois mois l'effectif fut réduit de moitié. Par bonheur on trouva un remède, de l'écorce de tamarin, mais qui était rare et coûteux, car il venait du centre de l'Afrique par l'intermédiaire de courtiers Arabes.

En 1787 on reçut enfin des nouvelles de France. La frégate la *Junon*, de 44 canons, commandée par de Flotte, arriva en rade. Landolphe lui fournit des vivres frais et profita de son séjour pour rendre, en compagnie de l'Etat-Major, une nouvelle visite au roi de Bénin. L'entrevue fut cordiale et accompagnée des cérémonies accoutumées, festins pantagruéliques, danses de caractère et sacrifices humains. Le roi souscrivit à toutes les demandes qu'on lui adressa, signa même un traité d'alliance avec privilège exclusif du commerce. Pour mieux marquer son contentement, il autorisa les officiers, quand

ils furent sur le point de partir, à emporter chacun une défense d'éléphant, et, à la surprise de ces derniers, leur laissa le choix entre un millier de défenses en réserve dans ses magasins.

En 1788 et en 1789 aucun événement saillant. La prospérité matérielle augmentait. Près de trente lieues carrées étaient alors en pleine exploitation. De nombreux vaisseaux Anglais, Portugais ou Danois venaient déposer leurs gargaisons à Borodo, et recevaient du frêt d'échange qui assurait aux vendeurs de gros bénéfices. Le lieutenant de Landolphe, Olivier, avait même imaginé de faire du cabotage, et, monté sur la *Petite Charlotte*, il explorait la Côte d'Or. « Les bénéfices devenaient immenses. Ils excédaient 30.000 francs par jour. Sans doute un tel gain devait exciter l'envie, mais j'étais loin de me douter qu'elle attirerait sur ma tête (1) des actes de violence de la part des Anglais. »

Un orage en effet se formait, car la jalousie de l'Angleterre était éveillée, et, fidèle à sa tactique, notre vieille ennemie allait procéder à sa vengeance par un acte de trahison. Les Anglais recoururent d'abord aux moyens détournés. De concert avec un roitelet vassal du Bénin, le maître d'Amin, ils projetèrent d'incendier nos établissements en les attaquant par les canaux intérieurs : mais le complot fut découvert et puni. Landolphe eut le tort de ne pas assez s'inquiéter de cette première tentative. Il se crut inattaquable et continua ses fructueuses opérations. Les administrateurs de la Compagnie partageaient sa confiance, mais ils commirent la faute de ne pas songer assez à l'avenir et trop à leur dividendes. Ils n'envoyèrent jamais, pour ravitailler la naissante colonie, que deux navires, et ils ne renouvelèrent pas les colons. Cette erreur économique était d'autant plus déplorable que, de tous ceux qui étaient venus de France avec le premier arrivage, il ne restait que le capitaine Landolphe, le naturaliste Beauvais, et deux tuiliers, Pomponneau et Tondu. Les autres étaient morts. Ceux qui les avaient remplacés appartenaient un peu à toutes les nations : c'étaient surtout des déserteurs

(1) LANDOLPHE. *Mémoires*, T. II, p. 98.

ou des déclassés, en somme une recrue peu recommandable et d'une fidélité douteuse.

Pendant ce temps l'Angleterre méditait la ruine, ou plutôt l'accaparement à son profit, de ces prospères comptoirs. En février 1791 arriva de Liverpool un navire Anglais, venu sous prétexte de vendre cinquante tonneaux de gros sel rouge. Landolphe refusa de l'acheter, mais commit l'imprudence de permettre le dépôt dans ses magasins de cette marchandise encombrante. Or ces Anglais n'étaient venus que pour étudier la position et mieux préparer leur guet-apens. Le 30 avril 1792 furent sigalés trois autres navires de Liverpool commandés par les capitaines Gordon, Potter et Cotteron. Landolphe les accueillit sans la moindre méfiance. Il poussa même les bons offices jusqu'à renflouer un de leurs navires échoués et leur donner un grand repas, où furent échangés force toasts et nombreuses promesses. Le réveil fut terrible. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les trois capitaines anglais, à la tête de leurs équipages armés, s'introduisaient dans le fort, et pénétraient en silence jusqu'au logement de Landolphe. Réveillé par une décharge à laquelle il eut le bonheur d'échapper, ce dernier n'eut que le temps de sauter à bas de son lit et de se sauver par la fenêtre. A peine tombé, il reçut une seconde décharge qui l'atteignit à la jambe gauche et le renversa. On le crut mort, et les assassins, cédant à la fureur du pillage, ne songèrent plus qu'à se charger de tout ce que l'habitation et les magasins contenaient de précieux. Épuisé par la perte du sang qui coulait de sa blessure, Landolphe se traîna à la faveur des ténèbres vers un fossé où, pour échapper aux recherches, il entra dans l'eau jusqu'au cou. C'est de là qu'il vit les Anglais, chargés de butin, livrer aux flammes les magasins et les habitations qui avaient coûté tant de peines et de travaux. En un instant tout fut embrasé, et ces édifices, construits en bois, présentèrent l'image de la désolation. L'explosion de dix milliers de poudre renfermés dans un magasin fut le dernier épisode de cette sauvage dévastation. Les débris couvrirent les environs et entourèrent le capitaine sans l'atteindre. Las de détruire, les brigands se décidèrent enfin à se rembarquer et prirent le large. L'infortuné Landolphe fut alors trouvé et recueilli par

les nègres. Il les avait toujours bien traités; ils se montrèrent très reconnaissants. Le fils du roi d'Owhère pansa lui-même ses blessures, et le roi Animazan lui prodigua les soins et les égards les plus affectueux. Landolphe ne guérit qu'après cinquante deux jours de traitement. Il était complètement ruiné. Les Anglais avaient eu soin d'emporter le sac rempli de diamants brésiliens et de quadruples portugaises, où il avait réalisé ses économies. La colonie était également ruinée, et le prestige de la France dans l'Afrique Occidentale venait de recevoir un coup, dont elle ne se relèvera que bien des années plus tard.

Cette attaque brutale, cette odieuse agression en pleine paix était une violation du droit des gens, un véritable acte de brigandage. Interpellés par un certain capitaine Laurenti, alors à Gothon, qui leur envoya un cartel et une lettre d'injures, les capitaines anglais répondirent que c'était le prélude d'une prochaine guerre et qu'ils avaient reçu l'ordre de s'emparer de Landolphe, mort ou vif. Ils avouaient donc qu'ils avaient agi contre tout droit, et uniquement pour empêcher les progrès d'une colonie naissante. Sans doute la guerre était imminente, mais elle n'était pas déclarée. Elle ne le fut qu'un an plus tard, après l'exécution de Louis XVI. La destruction de la colonie du Bénin était donc une véritable piraterie, et, si on avait vécu à une époque moins troublée, il n'aurait été que légitime de tirer une vengeance éclatante de cet audacieux déni de justice.

Landolphe eut au moins la satisfaction de faire durement expier aux Anglais sa mésaventure. Pendant quelques années il croisa dans la mer des Antilles, et fut au nombre de ces audacieux corsaires qui, sous le commandement de Victor Hugues, le gouverneur de la Guadeloupe, infligèrent aux négociants anglais des pertes cruelles. En 1798, nommé capitaine de vaisseau, il fut chargé de conduire une escadre aux côtes d'Afrique. On l'avait choisi parce qu'on se souvenait du rôle brillant qu'il avait jadis joué dans ces parages et qu'on espérait tirer parti et de ses connaissances spéciales et de ses relations avec les indigènes. En effet, après avoir pris sur sa route, soit aux Açores, soit au Cap Vert, soit à Sierra Leone

et à la Côte des Dents jusqu'à vingt-trois navires anglais ou portugais, après avoir ravitaillé Saint-Louis et Gorée, il arriva dans la rivière de Bénin et revit l'île Borodo et ses anciens comptoirs. Reconnu par les négres qui avaient conservé de sa loyauté un excellent souvenir, il est accueilli par eux avec enthousiasme. On lui apprend que son ancien pupille Boudakou, et que le roi Animazan sont morts, mais leur successeur, Mobi, promet son concours et les guide lui-même sur le haut de la rivière, où avaient cherché à se cacher, à la nouvelle de l'arrivée des Français, quatre navires anglais, qui furent pris sans peine.

Landolphe n'aurait pas mieux demandé qu'à s'installer de nouveau au Bénin et qu'à recommencer la colonie qui jadis, et si rapidement, avait produit de si beaux bénéfices, mais les instructions ministérielles prescrivaient une croisière et non pas un établissement. Bien à contre cœur il s'arracha au théâtre de ses anciens exploits et continua à longer la côte, capturant de nombreux vaisseaux ennemis et semant partout la terreur de son nom. Quand il revint en France, après de dramatiques aventures, le premier Consul qui avait besoin d'hommes d'exécution et s'était plaint à diverses reprises de ne pas trouver dans la marine d'hommes assez hardis pour le seconder dans ses entreprises contre les Anglais, aurait voulu l'attacher à sa fortune : mais Landolphe qui était harassé par ses campagnes successives, et croyait avoir à se plaindre de la haute administration, repoussa ses avances. Dès lors il vécut dans la retraite, tout occupé à rédiger ses curieux mémoires.

La Colonie du Bénin fut oubliée comme l'avait été son fondateur. Pendant toutes les guerres du premier Empire nos négociants, sauf de rares exceptions, n'osèrent pas s'aventurer sur les côtes de l'Afrique Occidentale et le seul commerce fut la traite des négres, que l'on continua, malgré la surveillance anglaise, et à cause des grands profits qu'on en retirait : mais seuls les Anglais restèrent solidement établis sur quelques points, à la côte de Malaguette, à Capecoast, Dixcove, Commendo, Annamabou, les Mamelles, Akra, etc. Quelques négociants de Nantes (1) essayèrent il est vrai, au Gabon, le

(1) Masson. *Marseille et la colonisation Française*. p. 351.

commerce du bois de santal et des dents d'éléphant. Les Bordelais, puis les Marseillais, suivirent cet exemple, mais bientôt la concurrence avilit les prix de vente, et peu à peu disparut de la côte le pavillon Français : Wydah, le port Dahoméen où nous avions jadis fondé un important comptoir, Assinie, Annekou sur la Côte d'Or furent successivement abandonnés. Nos produits, peu connus des indigènes, étaient réputés trop cher et les denrées africaines, sauf l'ivoire et l'huile de palme, étaient en France d'une consommation à peu près nulle. Ce sera seulement sous la monarchie de Juillet que nous reprendrons la tradition interrompue, et que la France reparaîtra de nouveau avec honneur dans ces parages trop longtemps négligés.

CHAPITRE III

LA GUYANE FRANÇAISE DE 1789 A 1830

La Guyane a toujours joui du triste privilège de servir de champ d'expériences en matière de colonisation aux ministres tout aussi bien qu'aux faiseurs de projets : Aussi de systèmes en systèmes, ou plutôt d'essais malheureux en vaines tentatives, n'est-elle pas encore arrivée, même à l'heure actuelle, à sortir de la période des débuts, toujours si pénible à traverser pour un nouvel établissement. Lorsque Malouet fut nommé administrateur de la colonie, en 1777, il était strictement dans le vrai en écrivant : « Il y a cent trente ans que les Français sont établis à la Guyane. Cette colonie, dans ce long espace de de temps, n'a présenté aucun accroissement sensible ni dans sa culture, ni dans sa population. Elle a coûté à l'État plus de soixante millions, et toutes les entrepries qui y ont été faites, soit de la part du gouvernement, soit de la part des particuliers, n'ont eu que des suites fâcheuses. On y a perdu beaucoup d'hommes et d'argent. » En 1789 il n'y avait pas un mot à changer dans cette sévère appréciation. La Guyane était sortie toute meurtrie de la déplorable aventure du Kourou, (1) et rien ne faisait prévoir que des temps plus heureux s'annonçaient pour cette triste contrée. De Bourgon venait d'être nommé gouverneur, mais l'esprit d'insubordination s'était répandu à la nouvelle des prodigieux événements dont la France était le théâtre (2)

(1) Duplessis. *La colonisation après Choiseul*, 1905.

(2) Ternaux-Compans. *Notice historique sur la Guyane Française* (1843), p. 112.

Sous prétexte d'un surcroît de fatigues, les soldats se révoltèrent et ne consentirent à poser les armes que lorsque on leur eût promis que les milices coloniales partageraient avec eux le service. C'était une première atteinte au principe de l'autorité. Les hommes de couleur et les nègres, surexcités par ce pernicieux exemple, réclamèrent aussitôt des améliorations à leur sort, et, dans le bassin de l'Approuague, commencèrent à massacrer leurs maîtres et à ravager les plantations. Ils furent, il est vrai, promptement et rudement réduits à l'obéissance, mais des germes de mécontentement avaient été déposés, qui bientôt firent explosion.

Le 20 avril 1790, on apprit que les colons de Guyane pouvaient se constituer en Assemblée. Ils usèrent de l'autorisation. Le 26 août se réunit à Cayenne la première Assemblée Coloniale. Elle ne tarda pas à entrer en conflit avec le gouverneur et les principaux fonctionnaires. Deux de ses délégués, Bagot et Pomme furent envoyés en France avec mission de réclamer l'abolition des privilèges. Leurs doléances furent écoutées, car le 26 septembre 1791 arrivait à Cayenne, investi de pouvoirs extraordinaires pour réorganiser la colonie, le commissaire civil F. Guyot. La garnison semblait disposée à s'opposer à son débarquement, car le bruit avait couru qu'il était porteur de décrets repoussés par la majorité des colons ; ce qui était vrai, au moins en partie, puisqu'il était chargé d'annoncer aux hommes de couleur que dorénavant ils jouiraient des mêmes droits politiques que les blancs. Sans l'intervention de Mettereau, président de l'Assemblée coloniale, les colons n'auraient pas hésité à entrer en lutte avec la métropole. Guyot put donc débarquer et fut installé dans ses fonctions, mais il ne profita pas de sa haute situation, et, au lieu de se poser en arbitre des partis, ne sut que se prononcer tantôt en faveur des partisans de l'ancien régime, tantôt pour les novateurs. Aussi l'anarchie fut-elle bientôt à son comble, et l'imprudent Guyot eut à se débattre à la fois contre les menaces d'une guerre servile, contre les tendances séparatistes des réactionnaires, et contre les exigences d'une minorité factieuse.

La Convention, jugeant avec raison que Guyot remplissait

mal son mandat, le remplaça par un neveu de Danton, Jeannet-Oudin, et le chargea de républicaniser la colonie. En effet, le nouveau gouverneur renvoya aussitôt en France et son prédécesseur, et les fonctionnaires accusés d'incivisme. Il recourut même tout de suite aux grands moyens pour résoudre les problèmes économiques et sociaux qui agitaient la Guyane. Le trésor était vide : il le remplit par des bons de caisse auxquels il donna le cours forcé. Les hommes de couleur et les esclaves étaient à la veille d'entrer en campagne : Jeannet proclama aussitôt le décret de la Convention relatif à l'abolition de l'esclavage et le rendit immédiatement exécutoire, en recommandant toutefois aux Nègres de ne pas abandonner la grande culture. Dans sa hâte fiévreuse d'assimilation, il annonça même que des élections allaient avoir lieu, auxquelles prendraient part les nouveaux affranchis (1). En principe, ces mesures étaient bonnes, mais leur application était prématurée.

Les nègres, en effet, dans l'enivrement de leurs premières heures de liberté, quittent leurs ateliers et se refusent à tout travail. Aussi les récoltes restent-elles sur pied dans les champs, les travaux de voirie sont subitement interrompus, et même dans les hôpitaux les malades ne reçoivent plus aucun soin. Jeannet, regrettant sa précipitation, recourut alors à des mesures coercitives. Ordre à tous les nègres, ou plutôt « à tous les ouvriers cultivateurs » de rentrer les récoltes. Tous ceux qui s'y refuseront seront traités comme coupables. Comme ces mesures ne produisirent aucun effet, l'Assemblée coloniale suspendit l'exercice de la liberté 7 février 1795)) et la Convention, informée de ces désordres, prit le sage parti de revenir sur sa décision, et, sans décréter pour autant le rétablissement de l'esclavage, ordonna néanmoins que le travail serait imposé, sous peine de mort, aux nouveaux affranchis : « Tous les citoyens et citoyennes qui sont dans l'usage de s'employer aux travaux de la récolte, soit qu'ils résident dans la campagne, soit qu'ils soient domiciliés dans les villes, sont en réquisition pour la prochaine récolte.

(1) Jeannet-Oudin. *Compte-rendu de la gestion de M. Jeannet-Oudin, commissaire civil, délégué à Cayenne* (1795).

Tout refus d'obéir à la réquisition, toute coalition tendant à faire abandonner les travaux, à les suspendre, à exiger des prix arbitraires, sera poursuivi et puni comme crime de contre-révolution. »

Les nègres éludèrent l'effet de ces mesures sagement préventives : ils se rendirent locataires de petites pièces de terre ou devinrent domestiques de maîtres complaisants. Les grandes cultures furent abandonnées comme par le passé, et la famine fut de nouveau menaçante. L'Assemblée coloniale fut alors obligée de recourir à de sévères mesures dont les considérants démontrent l'état de désordre de la Guyane : « Considérant que les conseils d'agriculture et de police des ateliers sont sans activité, que la disette des vivres du pays se fait sentir de plus en plus dans le chef-lieu à cause du grand nombre de cultivateurs qui s'y sont réfugiés et y vivent dans l'oisiveté ; que d'autres ne cessent de se cantonner sur des terrains incultes et stériles à eux vendus ou affermés à des conditions onéreuses ; qu'ils sont sans moyens de les cultiver, de se nourrir et de payer leurs contributions ; ....que rendus aux mœurs africaines, hors de toute surveillance et des atteintes d'une bonne police, ils se livreront nécessairement au pillage des vivres des habitations voisines, etc... (1) »

Une fâcheuse aventure augmenta très mal à propos la sinistre réputation dont jouissait déjà la Guyane dans le monde colonial. Le Directoire avait cru nécessaire de maintenir son autorité en proscrivant les députés et les adversaires politiques dont il redoutait l'opposition. Trois cent vingt-huit proscrits, et parmi eux deux cent cinquante-deux prêtres, furent, après le coup d'État du dix-huit fructidor, condamnés à la déportation en Guyane. On eut le tort de les traiter plus mal que des forçats coupables de crimes contre le droit commun. Ils furent entassés à bord des vaisseaux qui devaient les porter en Guyane, et parqués comme des animaux dangereux. Le commandant de la *Charente*, Laporte, se signala par ses brutalités. « Il n'oublia aucun des tourments qui pouvaient nous faire succomber, a écrit une de ses victi-

(1) Moreau de Jonnès. *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer* (1842).

mes, l'adjudant général Ramel (1). Ce fut par une recherche de barbarie qu'il ne voulut jamais nous faire donner une échelle pour grimper sur le pont, de manière qu'étant obligés de nous hisser par une corde dans le vide des écoutilles, ceux d'entre nous qui étaient trop affaiblis, ceux-là même à qui le renouvellement d'air était le plus nécessaire, n'en pouvaient profiter. On nous refusait les plus vils secours, les instruments les plus indispensables. Nous quatre, prisonniers de la fosse aux lions, demandâmes au moins un peu de paille ou quelque moyen de nous défendre des meurtrissures dans le roulis du bâtiment. « Ils se moquent de moi, répondit-il, le plancher est trop doux pour ces brigands, je voudrais pouvoir faire paver la place qu'ils occupent. » Ces rigueurs inutiles sont attestées par d'autres (2) condamnés. Le scorbut se déclara bientôt, et, comme les soins médicaux manquaient, l'épidémie prit un caractère menaçant. Il fallut permettre aux prisonniers de prendre l'air, par fournées, sur le pont. « Cet adoucissement était fort peu de chose et avait des inconvénients, car, depuis deux heures jusqu'à six, on venait faire des appels très bruyants. D'un autre côté, lorsque nous entrions tous à la fois, à six heures, dans l'entrepont dont l'air avait été renouvelé dans la journée, nous nous accoutumions insensiblement à sa fétidité, mais lorsque, au milieu de la nuit, nous rentrions dans cette fournaise pestilentielle, c'était une chaleur et une odeur insupportable. A peine avait-on la moitié du corps en dedans qu'on sentait une chaleur aussi pénétrante que si l'on eût été plongé dans un bain très chaud. A peine y était-on en entier qu'on se sentait empoisonné. » Ce n'est rien encore. On ne nourrissait que par grâce ces infortunés. L'un d'entre eux, Barbé-Marbois, (3) ayant protesté contre ces indignes traitements, et menacé le capitaine de vengeances prochaines : « Je n'ai point de vengeance à redouter, répondit-il. Je ne changerai rien aux ordres que j'ai donnés, et je ferai sangler des coups de garcette

(1). Ramel. *Journal d'un déporté. Anecdotes sur le dix-huit fructidor* (1799).

(2) J. Aimé. *Déportation et naufrage, suivi du tableau de la vie et de la mort des déportés*, 1800.

(3) Barbé-Marbois. *Journal d'un déporté non jugé* (1831).

au premier qui m'ennuiera par ses représentations. »

Lors de l'arrivée aux îles du Salut, huit de ces infortunés avaient déjà succombé aux mauvais traitements, et cinquante-deux furent débarqués d'urgence pour cause de maladie. Tous les autres étaient débilités ; et, comme rien n'avait été préparé pour les recevoir, la guillotine sèche, ainsi que les contemporains nommèrent ce nouveau procédé de mort rapide, exerça sa redoutable activité. Ils furent dispersés dans toute la colonie, surtout à Sinnamari et à Conemana, et expièrent par des souffrances injustifiées le crime de ne pas avoir les mêmes opinions politiques que les gouvernants d'alors. Comme la plupart d'entre eux étaient accoutumés à vivre dans l'aisance, et incapables de se livrer à un travail manuel, comme de plus ils étaient trop âgés pour s'acclimater, et que la traversée les avait très maltraités, beaucoup d'entre eux périrent misérablement. Quelques uns d'entre eux furent assez heureux pour s'échapper. Ils ont raconté leur disgrâce et parfois en termes éloquents. Leurs (1) récits achevèrent de discréditer la Guyane, car leurs bourreaux se gardèrent bien de réfuter ces accusations qui les justifiaient en partie. On ne peut cependant ne pas reconnaître que, partout ailleurs, dénués de ressources comme ils l'étaient, ils auraient éprouvé le même sort. Aussi bien quelques uns d'entre eux, aigris comme ils avaient le droit de l'être, ont pourtant rendu justice à la Guyane. « J'ai dû saisir l'occasion, écrit l'un d'eux (2), La Rue, de parler d'une colonie qui, même dans son état de langueur, renferme tous les éléments de la plus grande prospérité, et pourrait, avec le temps, et sous des administrateurs zélés et habiles, suppléer à nos autres établissements en ce genre. Ce que j'en rapporte mérite d'autant plus de confiance que, dans cette terre d'exil, j'étais assurément dégagé de toute espèce d'illusion. » Le docteur Leblond, (3) un des Français qui ont le mieux connu la Guyane,

(1) Mgr de Beauregard. *Ma déportation à la Guyane*, 1797-1801. — Général de Freytag. *Mémoires* (1874). — Fernagus. *Relation de la déportation et de l'exil à Cayenne d'un jeune Français*, 1816.

(2) De la Rue. *Histoire du 18 fructidor* (1821). — Cf Pitou. *Voyage à Cayenne* (1807).

(3) Leblond. *Rapport sur le Mémoire de Mongrolle*, p. 102.

fait la même constatation : « L'état violent où se trouvaient les déportés et les traitements qu'ils peuvent avoir éprouvés durant une longue et pénible traversée durent les exaspérer, les aigrir de toute manière ; débarqués en cet état à Cayenne ils n'ont pu juger des choses qu'à travers le crêpe lugubre qui occupait leur imagination ; transportés ensuite sur les rives du Conamana, où la nature, dans toute sa majesté sauvage, ne leur offrait aucuns fruits, si abondants partout ailleurs ; où rien n'était préparé pour les recevoir convenablement, où les rations, en partie composées de salaisons, contribuèrent à appauvrir leur sang, à affaiblir leurs organes, et qu'un pareil état de choses, bien loin d'effacer de tristes souvenirs, ne pouvait que les retracer dans leurs circonstances les plus pénibles, on sera forcé de convenir qu'à la fois victimes du mal moral et physique dont ils étaient environnés, ils durent succomber sous le faix des maladies. »

Pendant qu'agonisaient ainsi sur les plages désolées de Sinnamari les tristes victimes de nos dissensions politiques, un autre fléau, la guerre, s'abattait sur la Guyane. A ces difficultés intérieures se joignirent, en effet, les dangers extérieurs. Les rois de l'Europe avaient formé contre la France la première coalition, et les trois voisins de la Guyane, Anglais, Hollandais et Portugais, songeaient déjà à s'en partager les dépouilles. Cointet, qui avait remplacé Jeannet en novembre 1794, Jeannet qui reprit bientôt possession de son gouvernement, et Burnel, son successeur immédiat, ne purent se maintenir que par le régime de la terreur. Abandonnés par la métropole et trahis par les plus riches et les plus influents des colons, ils ne se sauvèrent qu'à force d'énergie. Les révoltes furent réprimées, et les ennemis repoussés, mais il avait fallu recourir à un triste expédient, celui d'armer les Nègres, dont les bataillons indisciplinés firent pourtant bonne contenance et empêchèrent les Anglais, déjà maîtres des Iles du Salut, de s'emparer de Cayenne. Un ordre relatif s'établit même à l'intérieur, et, comme les consaires (1) étaient nombreux et que Cayenne était devenue un de leurs ports de refuge, une certaine prospérité régna, mais la grande pro-

(1) Jacquemin. *Mémoire sur la Guyane Française* (1799).

priété était ruinée, et le port de Cayenne fut pour ainsi dire abandonné par les négociants.

Ce fut à ce moment que Victor Hugues, l'ex-dictateur de la Guadeloupe, fut nommé gouverneur de la Guyane. Le premier Consul Bonaparte, rendant hommage à sa capacité, et ne tenant aucun compte de ses antécédents révolutionnaires, confirma la nomination que le Directoire avait déjà faite en l'envoyant à Cayenne en qualité d'administrateur. Victor Hugues allait se montrer digne de cette confiance et prouver une fois de plus qu'il était de la race de ceux qui savent et qui veulent administrer. A vrai dire, il était l'homme de la situation, car il avait déjà prouvé qu'il ne répugnait pas aux mesures extrêmes, et Bonaparte croyait que la sévérité était nécessaire en Guyane. Il est certain qu'elle fut salutaire. Les Nègres n'osèrent pas bouger et les Blancs n'essayèrent même pas de protester, lorsque fut créé un tribunal spécial pour juger militairement tous ceux qui résisteraient. Bons de réquisition, arrestations préventives, création de milices coloniales, en un mot toutes les mesures arbitraires que prit Victor Hugues ne soulevèrent aucune opposition. Lorsque fut promulguée la loi du 20 mai 1802 qui rétablissait l'esclavage dans la colonie, Victor Hugues prit sur lui d'adoucir (1) l'exécution de cette impitoyable mesure. Elle ne fut appliquée que progressivement. Aussi, grâce à cette sage administration, la Guyane, bien que réduite à ses propres ressources, maintint son indépendance. Si elle avait reçu le moindre secours de la métropole, elle l'aurait certainement gardée jusqu'au bout.

Malgré l'indifférence gouvernementale, on n'avait pas en France oublié la Guyane. On connaissait ses richesses. On ne demandait qu'à les exploiter. Capitalistes, négociants, colons même étaient tout prêts. Victor Hugues, très au courant des ressources locales, était disposé à les mettre en œuvre. En effet, il se mit résolument au travail et ne tarda pas à être

(1) Destrem (*Politique religieuse de Bonaparte dans la Guyane.* Revue Historique, avril 1879) écrit : « Je n'ai pas à entrer dans le détail des mesures d'exécution adoptées pour rendre les nègres à leurs ci-devant propriétaires. Ce fut odieux et lamentable ». Mais aucun document n'est cité.

récompensé de ses peines. Dès 1802 il constatait, non sans plaisir, que le chiffre des exportations s'élevait à 580.000 fr., plus que dans les dix-sept années précédentes, et avait dépassé les importations avec une avance de 56.000 francs. L'agriculture était en progrès, car 860 esclaves avaient été introduits en Guyane dans la seule année 1802, et c'était le double de l'importation la plus nombreuse qui ait eu lieu dans le cours d'aucune année antérieure. Aussi Victor Hugues put-il consacrer une partie de ses ressources à divers travaux d'utilité publique. Il restaura tous les édifices de Cayenne qui avaient besoin de réparations urgentes. Il donna surtout son attention aux canaux soit de communication, soit d'irrigation, dont la nécessité s'imposait dans un pays à demi ruiné par les eaux. Il est vrai qu'il eut à triompher de bien des oppositions souvent maladroites. Ainsi qu'il l'écrivait (1) au ministre de la marine : « les choses les plus faciles à exécuter se présentent hérissées de difficultés et d'obstacles, par l'effet de l'ignorance, de l'apathie et de la mauvaise volonté de la masse. Je dois traiter les habitants comme des enfants malades, envers lesquels il faut employer la contrainte pour leur faire prendre un breuvage salutaire. » Comme il ne reculait pas devant les mesures énergiques, il brisa néanmoins les résistances et réussit à relever la Guyane de ses ruines. Il avait même eu la pensée de renvoyer en France les colons qui n'étaient arrivés à Cayenne que contraints et forcés, proscrits de fructidor ou prêtres réfractaires. Le premier Consul leur avait déjà rouvert les portes de la patrie, mais Victor Hugues leur facilita les moyens de rentrer en France. Ses meilleurs auxiliaires dans cette œuvre de réorganisation furent justement les prêtres catholiques contre lesquels l'ancien accusateur public avait jadis exercé ses fureurs ; mais c'est à un point de vue purement humain qu'il sollicita leurs services. Il aurait voulu qu'ils se chargeassent spécialement de la soumission des esclaves. Il pensait que « le frein des cérémonies religieuses » les assouplirait. Le rétablissement du culte en Guyane fut donc pour lui, comme il l'avait été pour Bonaparte, une affaire de tactique gouvernementale. C'est à

(1) Malovet. *Mémoires*, Appendice, Tome II, p. 433.

la condition formelle de l'obéissance la plus absolue qu'il étendit sa protection sur les membres du clergé. Ils n'étaient dans sa pensée que des fonctionnaires et ils devaient être des fonctionnaires dévoués. Il ne fut donc en matière religieuse qu'une sorte d'exécuteur laïque du Concordat. Au moins faut-il lui savoir gré de ne pas avoir troublé les consciences et d'avoir, dans des temps agités, réussi à maintenir la paix dans les esprits.

Aussi la prospérité renaissante de la Guyane éveilla-t-elle promptement les jalousies et même les craintes de nos ennemis. Cayenne, entre les mains de Victor Hugues, était devenu un foyer de résistance aux projets ambitieux des Anglais et des Portugais. Nos corsaires trouvaient un refuge assuré dans les criques Guyanaises, y déchargeaient leurs prises, y renouvelaient leurs munitions, et en sortaient à l'improviste pour écumer la mer des Antilles. Nos ennemis résolurent de se débarrasser de ces adversaires inquiétants. Ce furent les Portugais qui eurent l'honneur de frapper le coup décisif. Dès l'année 1794 ils avaient commencé leurs attaques. Quelques centaines de leurs soldats avaient débarqué sur la rive méridionale de l'Oyapok, et y avaient planté un poteau aux armes du Portugal. On n'eut que la peine de le renverser. Ils revinrent l'année suivante, cette fois à l'embouchure de l'Ouanari, mais ils se contentèrent de lever le plan du pays et ramenèrent avec eux plusieurs colons Français, des Royalistes, qui abandonnèrent leurs plantations et se retirèrent au Para avec leurs nègres. Les Portugais reparurent en 1801 dans l'Oyapok, et en 1805 dans l'Approuague, mais ce n'étaient encore que des incursions de pillage plutôt que de vraies expéditions. En janvier 1809, aidés cette fois par les Anglais, ils attaquèrent directement Cayenne. Victor Hugues n'avait pour se défendre que quelques nègres indisciplinés. Il fut obligé de signer une capitulation (12 janvier) en vertu de laquelle la colonie fut cédée aux Portugais et la garnison rapatriée avec les honneurs de la guerre (1). On a prétendu que cette capitu-

(1) X. *Mémoire à consulter pour les colons de la Guyane Française spoliés par violation de la capitulation du 12 janvier 1809 avec le Portugal* (1839).

lation était honteuse. On est même allé jusqu'à suspecter Victor Hugues de trahison, ou tout au moins d'incapacité. Traduit devant le conseil de guerre de la première division militaire, il fut acquitté à l'unanimité, et ce jugement, dont le commissaire impérial avait appelé, fut confirmé par le conseil de révision. Victor Hugues en effet n'était pas responsable de ce désastre : il ne peut être attribué qu'à l'abandon de la métropole et à l'indifférence systématique du gouvernement impérial. Aussi bien Napoléon ne paraît pas lui avoir tenu rigueur. Sans doute il ne lui confia pas d'autre mission coloniale, mais il le laissa parfaitement tranquille, et, quand on songe à la rigueur impitoyable avec laquelle il traita la plupart de ceux qui eurent la mauvaise fortune de capituler, cette mansuétude ne s'explique que parcequ'il était convaincu que Victor Hugues avait son devoir.

L'opinion publique, pendant la période révolutionnaire, ne s'était pourtant pas désintéressée de la Guyane. Plus que jamais la Guyane était restée la terre classique des faiseurs de projets, car ce fut toujours un des travers de notre caractère national que de forger a priori, sur la foi de renseignements vagues et sans précision, de séduisantes chimères. La triste expérience du Kourou aurait pourtant dû mettre en garde contre ces rêveurs, mais rien ne les arrêta dans le champ immense des hypothèses, et les uns après les autres furent publiés divers projets, dont la plupart ne tiennent pas debout. Il est un de ces théoriciens qu'il ne faut pourtant pas confondre avec les entrepreneurs d'utopies plus ou moins réalisables. David Lescallier connaissait nos colonies. Il avait fait son apprentissage à Saint-Domingue, sous d'Estaing en 1764, puis à la Martinique et en Guyane Hollandaise. De 1780 à 1782, et de 1784 à 1788 il résida dans notre Guyane, où il exerçait les fonctions d'ordonnateur. En 1785, il composa un premier *Mémoire sur les avantages de la culture de l'indigo dans les terres basses de l'Approuague*, mais il s'attira la haine des colons parcequ'il affirma que les cultivateurs blancs réussiraient tout aussi bien et même mieux que les esclaves noirs. Les colons lésés dans leurs intérêts se coalisèrent contre lui, et allèrent jusqu'à l'accuser de concussion. Lescallier dédai-

gna leurs attaques et continua ses études. Agriculture, commerce, industrie, production minérale, bois, bestiaux, colonisation, il aborda tous les problèmes et ne cessa de proposer, soit au gouvernement, soit aux colons, des améliorations pratiques. En 1786 il publiait un nouveau *Mémoire sur l'état de la Guyane*, et en 1788 un *Travail d'ensemble sur la Guyane Française*. Il réussissait même à établir dans les savanes du sud un parc à bestiaux qui fut plus tard, et très mal à propos, abandonnée par son directeur, Pomme. Plusieurs années de courses incessantes dans le pays le rendirent enthousiaste de son avenir. Il se rendit en France, espérant y rencontrer des esprits moins prévenus et des bailleurs de fonds plus complaisants. En 1791 il publia son *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*, et en 1798 ses *Notions sur la culture des terre basses en Guyane, et sur la cessation de l'esclavage dans ces contrées;* mais il se heurta aux mêmes préventions et ne rencontra aucun appui dans le monde officiel. Dégoûté de ses efforts inutiles, il tourna alors son activité vers d'autres régions, vers Madagascar, où il rendit de nouveaux services. Si on l'eût écouté, on se serait épargné bien des mécomptes, car ce n'était pas un utopiste et il aimait sincèrement la Guyane.

Le géographe Mentelle n'était pas non plus un utopiste. Il avait été employé comme ingénieur dans la compagnie du Kourou, et, après le désastre de l'expédition, regagna Cayenne avec quelques rares survivants. Il y resta trente six années, et composa de nombreux écrits de géographie ou de météorologie. Il croyait à l'avenir économique de la Guyane. « L'exemple du Kourou, écrivait-il, où subsiste encore une génération de cultivateurs qui s'alimentent et prospèrent tout doucement par leur industrie, ne peut être récusé par personne et peut servir de leçon. » Aussi aurait-il voulu que de nouveaux immigrants Européens vinssent combler les vides : mais c'est en vain qu'il chercha à les attirer en composant, en 1799, un *Mémoire sur la possibilité d'établir à la Guyane des colonies de Blancs cultivateurs*. Le préjugé de l'insalubrité de la contrée était vivace. Ses efforts demeurèrent stériles.

Nous accorderons une mention spéciale au docteur Leblond (1). Ce savant botaniste, que l'Institut devait compter plus tard au nombre de ses membres correspondants, parcourut pendant vingt-cinq années, à la recherche des arbres à quinquina, la Guyane et les Antilles. Il s'enfonça même dans les régions alors inexplorées que baignent l'Orénoque et la Magdalena. Ardent, infatigable, il parcourut le pays dans tous les sens, en découvrit les richesses et s'intéressa à sa prospérité. Dans son ardeur, il s'adressait à toutes les bonnes volontés, aux capitalistes comme aux ministres. « Il est nécessaire, écrivait-il, que le gouvernement arrête ses regards paternels sur cette intéressante possession et qu'il favorise le mouvement de son commerce et les accroissements de son industrie. » Comme il croyait à la nécessité de l'immigration européenne, il publia, dès l'année 1791, un mémoire sur les *Moyens de faire disparaître les abus et les effets de la mendicité par l'émigration volontaire à la Guyane*, mais, comme il se doutait que son invitation serait mal accueillie, il proposa de faire de la Guyane un lieu de déportation pour les condamnés. « Il me semble, écrivait-il dans sa *Description abrégée de la Guyane*, qui fut publiée en 1814, qu'une contrée si riche et où la nature a placé tant de moyens de prospérité et ouvert tant de débouchés à l'industrie doit trouver dans les circonstances une occasion favorable de sortir de sa longue inertie.» Il comptait même sur les indigènes (2) comme pouvant concourir au relèvement du pays. Leblond fut donc un apôtre convaincu de la colonisation Guyanaise. Il faut lui savoir gré de n'avoir jamais cédé au découragement.

Ce n'est pas la bonne volonté, mais plutôt le manque de renseignements précis qui stérilisait à l'avance les projets qu'il nous reste à mentionner : celui de Gauthier, officier de la milice à la Guyane, depuis vingt-huit ans domicilié à Cayenne, qui, en 1791, présenta à la Constituante le *Plan d'une colonie sur les bords de l'Oyapok*. Il aurait voulu qu'on s'adressât aux

(1) Leblond. *Observations sur la culture du cannelier à la Guyane* (1800) — *du poivrier* (1801) — *du rocouyer* (1801).

(2) Leblond. *Mémoire sur la culture des terres dans la Guyane Française et sur les moyens de civiliser les naturels du pays* (1804).

cultivateurs du midi de la France, qui seraient établis comme commandeurs dans les plantations. On leur ferait cadeau de quelques esclaves, mais on aurait grand soin d'écarter les gens sans aveu, et, la recommandation n'est pas banale, les prétendus artistes. En 1794, un anonyme, dans sa *Lettre sur la culture du sol à la Guyane*, préconisait l'emploi des travailleurs blancs. Duchesne présentait la même année un *Nouveau plan de République à établir dans les montagnes de la Guyane*. Un ancien colon, Jacquemin, composait en 1798 un *Mémoire sur la Guyane Française*. Son livre est un appel à l'immigration, mais à l'immigration française, et il prêcha d'exemple, car il vint s'établir dans ce qu'il appelait « une terre de promission ». Il croyait que la véritable richesse se trouvait dans l'agriculture, mais avait comme le pressentiment de la fortune minière du pays, et annonçait qu'on y trouverait des gisements aurifères. Nouvel appel à l'immigration fait en 1799 par Gallard de Terraube dans son *Tableau de Cayenne et de la Guyane Française*. Il aurait voulu rectifier les erreurs courantes et secouer l'indifférence « sur le compte de la plus intéressante des colonies, la plus susceptible peut-être d'arriver à un grand état de prospérité ». Dans son naïf engouement, il allait jusqu'à faire l'éloge du climat guyanais « qui ne peut se comparer pour la salubrité à celui de France, mais est moins destructeur que celui de nos autres colonies d'Amérique, et vaut surtout beaucoup mieux que l'idée qu'on en a conçue ».

Un ancien officier de l'administration de la marine à Cayenne, Suque, publiait en 1802 un *Tableau de la Guyane Française*, dans lequel il s'élevait contre les préjugés antiguyanais. « Quel est le point du globe, écrivait-il, où l'on est à l'abri de la mort ? S'il en existait un, chacun voudrait y aller, et l'on finirait par s'y égorger, afin d'y trouver place. L'air de la Guyane n'est pas plus meurtrier que celui des autres colonies, et, plus ce pays sera défriché, plus il sera sain. » Mongrolle, un colon qui avait résidé douze ans à Cayenne, s'attachait également dans sa *France Equinoxiale* ou *Exposé sommaire des possessions de la République sous l'Equateur*, publié en 1802, à réfuter les objections relatives

au climat. Giraud dans un *Mémoire sur la colonie de la Guyane Française et sur les avantages politiques et commerciaux de sa possession*, publié en 1803, faisait appel aux financiers, et leur promettait, un peu légèrement, que la culture en Guyane rapporterait jusqu'à 25 0/0. Pitou, le chansonnier déporté, donnait, en 1807, son *Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages*. C'est un recueil d'extravagances et de puérilités, mais il peut être cru sur parole quand il constate les débuts prospères d'une colonie de pasteurs établie sur la crique Macari, près la baie de Vincent Pinzon.

De tout ceci résulte que, malgré l'indifférence gouvernementale, on n'avait pas en France oublié la Guyane. On connaissait ses richesses. On ne demandait qu'à les exploiter. Capitalistes, négociants, colons même étaient tous prêts ; mais la fortune de la guerre changea ces heureuses dispostions. La Guyane nous fut arrachée et devint colonie Portugaise.

Il faut rendre cette justice aux Portugais qu'ils administrèrent sagement leur nouvelle possession. Les gouverneurs Pinto de Souza et Maciel da Costa rétablirent l'ordre gravement compromis par une révolte des soldats, ramassis de brigands de toutes nations qui voulaient piller et brûler Cayenne; ils furent dispersés et sévèrement punis. De notables améliorations furent introduites par eux. Voici comment un colon Français, Vidal (1), appréciait leur œuvre : « L'ordre, l'économie et le désintéressement présidèrent à la conduite des agents du gouvernement portugais. Ils encouragèrent le commerce par des opérations toujours combinées dans l'intérêt local, en accordant cependant au commerce étranger toute la protection nécessaire pour étendre les relations de la colonie et assurer le débouché de ses denrées. Ils conservèrent les impôts qu'ils avaient trouvés établis, mais n'en créèrent pas de nouveaux. L'exaction ne fut jamais rigoureuse, le cultivateur ne vit jamais sa propriété menacée d'envahissement... Le chef d'administration professait qu'il était de l'essence du régime colonial que l'avantage du prince fut sacrifié à celui du particulier. »

(1) VIDAL. *Tableau de Cayenne*, p. 40.

Le Portugal aurait voulu conserver la Guyane qui était la dépendance naturelle du Brésil, et consolidait son influence dans l'Amérique du sud, mais les signataires de la paix de 1814 en décidèrent autrement, et, par l'article 10 du traité du 30 mai, la Guyane fut restituée à la France. Il est vrai qu'on eut le tort de ne pas fixer avec précision ses limites, ce qui allait bientôt amener des contestations, qui viennent (1) à peine d'être résolues. Il était simplement dit que « l'effet de la stipulation ci-dessus étant de faire revivre la contestation existante le 1er janvier 1792 au sujet des limites, il est convenu que cette contestation sera terminée par un arrangement amiable entre les deux cours sous la médiation de Sa Majesté Britannique ». Ce n'était là qu'une promesse diplomatique. Au fond, le Portugal était décidé à tout garder, non seulement le territoire contesté, mais la Guyane elle-même. Lorsque Malouet, le ministre de 1814, voulut, conformément au traité, reprendre possession de la Guyane, il se heurta contre le refus formel de l'ambassadeur du Portugal à Paris, sous le prétexte que son maître n'avait pas ratifié le traité, et comme la Cour de Portugal, depuis 1807, résidait non plus à Lisbonne, mais à Rio de Janeiro, l'ajournement était si lointain qu'il ressemblait à un refus. Assurément la France aurait tout de suite fait valoir ses droits, et Malouet y était disposé, mais le retour de Napoléon retarda toute solution, et ce fut seulement en 1817, lorsque le général Carra Saint-Cyr fut nommé gouverneur de la colonie, que la France en reprit définitivement possession : mais il fallut, pour triompher de l'obstination Portugaise, préparer un corps de débarquement, et prendre des dispositions en vue d'une attaque de Cayenne. Si l'Angleterre n'avait pas énergiquement pesé sur les représentants du Portugal, si Wellington ne leur avait déclaré que l'Europe était « dégoûtée » (2) de leur attitude ils n'auraient pas cédé : Ils ne le firent qu'à contre cœur, et encore en réservant tous leurs droits sur le territoire contesté.

(1) Traité d'arbitrage de 1900.
(2) VIELCASTEL. *Histoire de la Restauration*, T. VI, p. 342. — SCHEFER. *Le problème colonial*, p. 139.

En 1817, la population de la Guyane ne s'élevait qu'à 16.500 âmes, dont 700 blancs, 800 affranchis et 15.000 esclaves. Les auteurs anonymes des *Notes sur la situation générale de la Guyane Française, recueillies d'après les rapports des habitants de cette colonie revenus en France dans le courant de 1815, et des observations sur la reprise de possession de la Guyane Française ainsi que sur les limites* constataient que, si l'existence de la colonie fut jusqu'alors précaire, cette série de mésaventures pouvait être attribuée à trois causes, à l'absence d'un plan suivi, à l'ignorance et au délaissement de la métropole. Il serait pourtant facile, et sans qu'il soit besoin de recourir à l'esclavage, d'exploiter les mines et les forêts, de cultiver des arbres à épices et des plantes médicinales, de créer des parcs à bestiaux et surtout d'utiliser les magnifiques forêts qui couvrent le sol. On connaissait donc les ressources du pays, mais on en tira bien mauvais parti, et toute l'histoire de la Guyane, de 1815 à 1830, n'est qu'un long enchaînement d'entreprises plus ou moins heureuses de colonisation et d'avortements successifs, soit parce que les plans avaient été mal conçus, soit plutôt que les systèmes succédèrent aux systèmes, et qu'on n'adopta pas une méthode fixe d'administration.

Sous Carra Saint-Cyr, comme on se méfiait des nègres, dont quelques bandes couraient en effet la campagne, et que d'ailleurs, en vertu des traités de 1814, la traite était virtuellement abolie, et que le gouvernement français ne pouvait ouvertement manquer à sa parole; comme, d'un autre côté, on avait besoin de renforcer la main-d'œuvre, ne s'avisa-t-on pas de s'adresser aux travailleurs chinois (1) ! Sur la proposition du capitaine Philibert, qui passait pour un officier de valeur, et après un rapport favorable du député Laisné de Villevesque, on acheta à un colon, Campardon, la plantation de l'Ermitage sur les bords du Kaw, on y construisit une trentaine de cases, et on y installa vingt-sept chinois, qu'on était allé chercher jusqu'à Manille, avec l'espoir qu'ils introduiraient en Guyane la culture du thé. Ces Chinois

(1) *Archives parlementaires* (2me série), T. XXV, p. 20. — SCHEFER. *La France moderne et le problème colonial*, p. 190, 201.

avaient été ramassés dans l'écume des ports du Pacifiques. Ils dissipèrent les provisions qu'on leur avait distribuées, et se refusèrent à tout travail : « Manger (1), boire, dormir et croupir dans la misère, rien ne pouvait les tirer de là. Ils n'écoutaient même pas un officier de santé et des négresses que j'avais mises au milieu d'eux pour les délivrer de leur vermine et de leurs plaies. Après quatorze mois de patience et d'essais, je fis revenir tous ces vauriens à Cayenne. Ils n'étaient plus que dix-sept (2). » Ce nouvel essai de colonisation, grâce aux éléments du dehors, n'avait donc pas réussi. Carra Saint-Cyr ne fut pas plus heureux (3) dans son administration de la colonie. Il s'était fait accompagner par des agents subalternes et par de trop nombreux fonctionnaires, qui ne surent que pressurer les colons. Des plaintes s'élevèrent. Le ministre de la marine, Portal, fut obligé de rappeler le gouverneur, aussitôt remplacé par le baron de Laussat.

Avec Laussat s'abattent de nouveau sur la Guyane les faiseurs de projets. Ce sont les partisans de l'immigration Européenne qui sont les plus nombreux. Blanche, en 1819, dans son *Esquisse sur la Colonisation de la Guyane Française*, demande des immigrants Européens. « Que de préventions à détruire, s'écrie-t-il ! Indépendamment du souvenir des engagistes, on a fait entendre que les Africains seuls sont créés pour faire croître le sucre et le café, et les Européens pour en jouir. Rien de plus faux ! » Terrasson, dans ses *Observations sur la Guyane Française* (1819) réclame lui aussi des ouvriers de race blanche, car « la France, ne connaît le prix de la Guyane française qui peut devenir pour elle les Grandes Indes rapprochées de l'Europe. » Le négociant Jacques Paul, dans sa *Notice sur la Guyane Française* (1819), remarque de son côté « qu'il serait très

(1) Notes manuscrites de Laussat. — Cf. Schefer. *Le problème colonial*, p. 203.

(2) Un de ces Chinois, Kiang-Kiao, vint à Paris et y joua une manière de personnage. Il fut présenté au roi, et une dame, Mme Celliez, fut chargée de lui donner des leçons de français, d'écriture et de dessin. La tragédie finissait en opérette. Cf. de Rémusat, *nouveaux mélanges asiatiques*, T. I, p. 206.

(3) *Lettre au ministre de la marine et des colonies sur l'état de bonne santé des troupes* (Annales maritimes, 1818).

facile de mettre la Guyane Française à même de recevoir une émigration, avantageuse pour la métropole, d'une partie de l'éxubérance de sa population. Car les Blancs peuvent, sans exposer leur santé, s'y occuper de l'éducation du bétail, de l'exploitation des bois, etc. Tous ces avantages semblent dédésigner la Guyane comme le dépôt colonial de la France dans les mers occidentales de l'Atlantique. » Le colonel d'artillerie (1) Bernard, en 1819, envoie au ministère un projet de colonisation militaire de la Guyane. Le colonel Bellangé propose des ouvriers formés en bataillons qui acheteront leur congé avec le produit de leurs travaux, et s'établiront sur des terres à eux concédées : autant de projets, autant d'utopies. Ce fut encore un théoricien, Catineau Laroche, qui n'avait jamais étudié la Guyane que dans son cabinet, qui eut la singulière fortune de pouvoir en partie réaliser son utopie. Dès 1819 (2) il avait proposé au gouvernement d'établir en un point quelconque de la Guyane des cultivateurs Européens. Une commission (3) fut nommée pour étudier les voies et moyens. Elle explora diverses rivières Guyanaises, l'Iracoubo, l'Organabo, le Maroni, la Mana et se prononca en faveur de la Mana. Catineau-Laroche (4) fut chargé de l'exécution du projet et rentra en France pour faire ses préparatifs, mais, par son ton d'assurance, il s'était fait de nombreux ennemis, entre autres le gouverneur Laussat. Ce dernier (5) aurait voulu « ne transporter que des laboureurs endurcis ou de gros ouvriers ; les amener en nombre modéré et par familles ; soigner leur traversée et surtout leur installation; pourvoir avec régularité à leurs premiers besoins; mesurer leur travail et les en

(1) Schefer. *La France moderne et le problème colonial*, p. 192.

(2) Catineau-Laroche. *Mémoire sur le projet de coloniser la Guyane Supérieure* (1819).

(3) Baron Portal. *Rapport au Roi sur l'exploration qui a eu lieu pour la découverte d'un endroit propre à former une colonie des familles de cultivateurs tirés de France* (Annales maritimes, 1821).

(4) Catineau-Laroche. *Exposé des moyens à employer pour peupler la Guyane Supérieure de cultivateurs Européens* (1821). — *Notice sur la Guyane Française* (1822). — *De la Guyane Française, de son état physique, de son régime intérieur, et du projet de la peupler avec des laboureurs Européens* (1822).

(5) Notes manuscrites citées par Nouvion. *Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane* (1844), p. 305.

arracher de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, les accoutumer à un régime sobre en même temps que substantiel. A ces conditions j'ai confiance qu'ils s'acclimateront et prospéreront. » Laussat avait certes raison, et il est fâcheux qu'on ait de préférence écouté Catineau-Laroche.

Aussi bien le nouveau gouverneur était un homme d'expérience et d'activité. Il réalisa d'importantes améliorations dans le régime intérieur de la colonie. C'est lui qui a créé le conseil périodique des chefs de service, le notariat, le régime hypothécaire ; il a mis de l'ordre dans les archives, ordonné la réunion des actes de l'ancienne législation, mis en vigueur les nouveaux codes, réformé les abus dans la comptabilité des magasins de l'État. A lui revient l'honneur d'avoir introduit les machines à vapeur et les premières (1) charrues. « Le perfectionnement dont je suis fier, écrivait-il, et qui est mon ouvrage, que j'ai recommandé dès le principe par mes discours, dont j'ai importé les instruments, pour lequel j'ai fait faire avec persévérance des essais, et formé enfin une école publique, c'est le labourage à la charrue... Il a réussi partout... Déjà plusieurs habitants qui le réprouvaient se sont empressés de l'établir sur leurs terres. » Laussat a encore introduit l'imprimerie. Il a fondé un hôpital et des léproseries. Il a ouvert des voies de communication, et, si on l'avait mieux écouté, il aurait réussi à diriger vers la Guyane un courant de travailleurs sérieux.

Laussat en effet avait songé à établir en Guyane quelques familles de ces énergiques défricheurs des États-Unis, les Settlers, qui, à ce moment même, commençaient à mettre en culture les solitudes du Far-West. Il s'était adressé à notre ambassadeur aux États-Unis, Hyde de Neuville, mais ce dernier, au lieu de s'occuper directement de cette importante affaire, la confia au vice-consul de France à Norfolk, qui engagea très à la légère quarante et un individus, répartis en onze familles, et les expédia en Guyane. (26 septembre 1821) Ce n'étaient pour la plupart que des aventuriers, qui désertèrent après avoir reçu quelques avances. Il n'en débarqua à

(1) Thibaut. *Introduction du labourage à bœufs et à chevaux dans la Guyane Française*, 1822.

Cayenne que vingt, appartenant à sept familles différentes, et encore, sur ces vingt, cinq ou six étaient seuls en état de travailler. On les installa sur les bords de la Passoura, dans un village construit pour eux, et qu'on appela Laussadelphie. On leur donna des instruments, des bêtes de trait; on assura leur subsistance pour un an, et on les attendit à l'œuvre. Ces bienfaits étaient mal placés! Les Américains se refusèrent à tout travail sérieux. « Mais aussi quelles gens! un préposé des douanes, un prêtre catholique défroqué et marié, un boucher, un mauvais charpentier. Les trois garçons les plus vigoureux n'ont jamais voulu gratter la terre. Ils n'ont cessé de murmurer et de comploter leur évasion clandestine. Ce tas de fainéants était composé d'Irlandais ramassés sur les quais de Norfolk. » Il fallut renvoyer aux États-Unis ceux que la maladie ou la désertion avaient épargnés (21 novembre 1822). Ce fut alors que le caporal Gabet demanda à les remplacer avec neuf de ses camarades libérés du service. Tout d'abord l'entreprise s'annonça bien. Les terres furent défrichées, le bétail augmenta, et l'aspect du lieu changea. Il aurait fallu encourager ce premier essai. On ne sait pour quelle raison le gouvernement ordonna en 1826 à ces colons volontaires d'évacuer l'établissement. Il est certain que dix hommes abandonnés à eux-mêmes au milieu d'une nature sauvage avaient peu de chances de devenir millionnaires, mais combien est-il de cités aujourd'hui florissantes, dont les débuts furent encore plus humbles, et pourquoi Laussadelphie, un peu plus encouragée, n'aurait-elle pas réussi comme telle ou telle cité improvisée des États-Unis!

Pendant ce temps Catineau-Laroche continuait ses démarches et préparait son expédition. En vain Barbé-Marbois, l'ancien déporté de Sinnamary, essayait-il d'arrêter une entreprise, qu'il trouvait mal conçue. En vain un secrétaire de Laussat, Saint-Amant, publiait-il en 1822 son livre des *Colonies, et particulièrement de la Guyane Française*, où il combattait avec vivacité les théories de Catineau-Laroche : ce dernier ne se laissait pas déconcerter. Il faisait remarquer que ses adversaires eux-mêmes croyaient à la fécondité de la Guyane, il citait avec complaisance ce passage du livre de

Saint-Amant : « Une seule de nos colonies peut devenir un jour importante : La nature lui a fait part de tous ses dons, mais cette colonie est, pour ainsi dire, abandonnée. Il dépend du ministre d'élever à un point d'opulence prodigieuse la Guyane Française et de consoler ainsi la nation de la perte de Saint-Domingue. » Aussi n'hésitait-il pas à conclure qu'il fallait au moins tenter un essai de colonisation. Il finit par l'emporter, et fut chargé de conduire à la Guyane une nouvelle recrue de cultivateurs blancs. C'est l'entreprise connue dans l'histoire Guyanaise sous le nom d'expédition de la Mana.

Cent soixante quatre Européens, dont une compagnie d'ouvriers militaires, un détachement de sapeurs, et une cinquantaine d'orphelins, garçons et filles, furent envoyés en 1822 sur les bords de la Mana. Le nouveau gouverneur, baron Mylius, qui venait de succéder à Laussat, leur avait préparé des logements provisoires. Un premier tort fut de ne pas leur donner de direction effective. Le colonel Elliott, qui avait été désigné pour organiser le nouvel établissement, ne rejoignit en effet son poste (1) que quelques mois après le débarquement des colons. Aussi avaient-ils déjà pris de déplorables habitudes d'indiscipline « Peu de temps après leur installation, les travailleurs se mirent à l'ouvrage. Les sapeurs se firent remarquer par leur courage et leur bonne volonté. On eut lieu également d'être satisfait des orphelins. Il n'en fut pas de même des orphelines et des ouvriers militaires. Celles-là s'abandonnèrent à la paresse et au libertinage ; ceux-ci à l'ivrognerie et à toutes sortes de vices. Il éclata même parmi eux des désordres si graves que, pour les réprimer, la présence d'un détachement de gendarmes devint nécessaire. Il fallut retirer de l'établissement et rappeler à Cayenne ces ouvriers que l'on avait choisis, sans le discernement nécessaire, dans la population des ports de Brest et de Rochefort. » Ils furent remplacés par des esclaves. Quant aux colons proprement dits, comme on était effrayé par le souvenir de l'expédition du Kourou, ils furent ou dispersés ou rapatriés. On ne

(1) Relation officielle de l'expédition, citée par Ternaux — Compans, p. 138. — Amiral Duperré. *Précis sur la colonisation des bords de la Mana à la Guyane Française*, 1835.

conserva que trois familles du Jura et quatre alsaciens, et encore le Jurassien Pageoz n'était-il qu'un vigneron très adonné au vin, et un autre Jurassien, Gibaudeau, était-il dédécidé à ne travailler que pour ouvrir un cabaret. Comme ils paraissaient encore trop nombreux, on les répartit entre deux colonies séparées, dont la plus importante fut décorée, en l'honneur du Dauphin de France, du nom fastueux de Nouvelle Angoulême.

Des fièvres pernicieuses s'abattirent sur la naissante cité. Elles étaient causées par les excès des immigrants et aussi par le manque de médicaments. Un aide de camp du gouverneur, Vaillant, réussit à leur apporter des secours bien nécessaires, mais deux des quatre Alsaciens étaient déjà morts, les deux autres demandèrent à rentrer en France. Quant aux Jurassiens ils persistèrent, et tout d'abord furent récompensés de leur persévérance. Leur bétail se multiplia, leurs récoltes en riz et en maïs furent abondantes, mais, au lieu de se consacrer à ces cultures vivrières, ils commirent l'imprudence d'entreprendre celle des denrées coloniales, espérant s'enrichir plus vite. Leurs espérances étaient tellement surexcitées qu'ils écrivirent à leurs parents et amis du Jura de venir les rejoindre. Cent quatre vingt sept de leurs compatriotes adressèrent en effet au ministre des demandes à l'effet d'être transportés en Guyane. Fort heureusement on n'avait pas de fonds disponibles, et cette faveur leur fut refusée. S'ils l'avaient obtenue, ils auraient grossi le nombre des infortunés, qui ne surent pas profiter de leur situation. Sous prétexte de la trop grande sévérité de leur surveillant, ils cessèrent leurs travaux, et s'abandonnèrent à l'inertie. Leurs champs restèrent en friche; et bientôt ils n'eurent plus d'autres ressources que celles de la chasse et de la pêche. Réduits pour vivre aux pires expédients, et décimés par la maladie, ils domandèrent à être rapatriés. Le gouvernement, qui redoutait les attaques de l'opposition, s'empressa de faire droit à leur demande. Le 23 mai 1827, le ministre Chabrol était forcé d'annoncer aux Chambres l'échec définitif de la tentative : « Tous les mémoires, dit-il, qui avaient été présentés à mes prédécesseurs sur le travail des bras Européens à la

Guyane, et les vérifications qu'ils avaient fait faire avaient pu les engager à tenter un essai. Il n'a pas été moins sage de déférer aux lecons de l'expérience qui depuis plusieurs années semble avoir dépouillé cette entreprise des illusions dont elle avait été environnée. »

Une personne pourtant se présenta, une femme de tête et d'énergie, Mme Javouhey (1), supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dont l'illusion fut tenace, car elle demanda au gouvernement l'autorisation de reprendre à son compte l'exploitation de la Nouvelle Angoulême. Elle débarqua en Guyane avec 36 sœurs et 40 cultivateurs. Fidèle aux principes qui jadis avaient guidé les Jésuites du Paraguay, elle empêcha soigneusement toute communication entre ses ouailles et le reste des colons, et, comme elle n'a rien publié, on connaît mal son administration. On sait seulement qu'à l'expiration de leur engagement les travailleurs qu'elle avait emmenés avec elle la quittèrent, dégoûtés, paraît-il, par la vie monastique qu'ils étaient obligés de mener. Pourtant son établissement se maintint, car il fut très bien administré, et les sœurs sous ses ordres la secondèrent vaillamment car elles n'hésitèrent pas à prendre la pioche et à travailler à la terre. Aussi Mme Javouhey réussit-elle à amasser une certaine fortune. En outre elle laissa une excellente réputation. Il n'était donc pas impossible, même avec des ressources bornées, de réussir en Guyane.

Malgré le double insuccès de Laussadelphie et de la Nouvelle Angoulême, les théoriciens continuèrent en effet à présenter la Guyane comme une colonie de grand avenir. Il est vrai que Vignal en 1823, dans son *Coup d'œil sur Cayenne en 1822*, se déclarait opposé à tout projet de colonisation, et présentait comme l'idéal à poursuivre le retour pur et simple à l'ancien régime, mais cet ennemi de toute innovation reconnaissait pourtant l'admirable fertilité de la contrée, aussi ses contradicteurs eurent-ils beau jeu à le réfuter. En 1826, de Caze, l'auteur d'une *Compagnie de Colonisation générale à la Guyane Française proposée à l'industrie nationale*, demandait

(1) Duchesne-Fournet. *La main d'œuvre dans les Guyanes* (1905).

la division du sol en 36.000 lots, dont chacun serait attribué en propriété au souscripteur d'une action de 2.000 francs, mais, progressiste à rebours, il ne voulait que des noirs et des noirs esclaves, comme travailleurs. Son livre n'eut aucun succès. On commençait à se dégoûter des théories (1) et à comprendre qu'avant de se lancer dans une affaire il fallait l'étudier. C'est ce qui explique pourquoi les voyageurs remplacent peu à peu les théoriciens, (2) et pourquoi la métropole commence à préférer aux utopies plus ou moins chimériques les récits de voyage qui donnent au moins des résultats pratiques. Parmi ces voyageurs méritent une mention spéciale Jules Milthyade qui, en 1823, visita la région des Oyampis; Dumonteil qui fit, en 1820, un fructueux voyage d'exploration dans les forêts de l'intérieur; Galtier qui, en 1823, (3) remonta la Mana jusqu'à la grande cataracte, et arriva jusqu'à une chute perpendiculaire de quarante cinq pieds de hauteur, le saut du Fracas, et jusqu'au pied des montagnes granitiques où prennent leur source tous les cours d'eau de la Guyane. En 1824, Bodin (4) explorait la vallée de l'Oyapock, et arrivait à quinze journées du Managua et à huit seulement du Rio Negro. Quelques années plus tard, en 1830, Adam de Bonne et Ferré (5) arrivaient à l'endroit où s'était arrêté Bodin, mais étaient obligés d'abandonner leur canot à cause de la baisse des eaux. Ils s'enfonçaient alors à pied dans les forêts de l'intérieur, où ils trouvaient du quinquina et de la salsepareille, et gagnaient un des affluents de l'Amazone, l'Hienvari, dans le pays des Indiens Coussaris. Ils se décidaient alors à revenir

(1) Telle était aussi l'opinion de Noyer, ingénieur géographe très distingué qui se livra surtout à l'étude des forêts vierges de la Guyane. Il a publié de nombreux mémoires sur l'histoire naturelle de la Guyane.

(2) Cf. PERROTET. *Observations sur les cultures coloniales à la Guyane Française*, 1824. — LÉGER GÉRARD. *Mémoires sur les ménageries et sur l'éducation des animaux de trait*, 1825. — ZENY. *Des moyens de mettre en valeur les terres de la Guyane.* (Annales maritimes, 1828). — BRUNO-RIVIÈRE, *Observations générales sur la Guyane Française et projet d'amélioration de cette importante colonie*, 1827.

(3) *Bulletin des voyages.* (Octobre 1831).

(4) *Annales maritimes.* (Janvier 1825).

(5) *Société de géographie de Paris.* (1832-34). — Cf. Voyage entrepris par Leprince en 1830 pour remonter l'Oyapock, jusqu'à sa source (D'AVEZAC. *Société de géographie de Paris*, novembre 1834.)

sur leurs pas en descendant l'Arouari. Grâce à ces courses hardies le pays était mieux connu, et mieux apprécié, mais le gouvernement se désintéressait de plus en plus, et de longues années se passèrent encore sans qu'aucun progrès sérieux ne fût réalisé. Cette impuissance est d'autant plus fâcheuse à constater, qu'au même moment les voisines de la Guyane Française, la Guyane Hollandaise et la Guyane Anglaise ne cessaient de grandir et de prospérer. Il est certes facile d'accuser la fatalité qui s'acharne après certains pays, mais les vrais coupables, et par conséquent les seuls responsables de ce dépérissement, ne sont-ils pas les Français qui, par indifférence ou par ignorance n'ont pas su se servir du magnifique instrument de prospérité coloniale qu'ils avaient entre les mains ?

CHAPITRE IV

LES ANTILLES FRANÇAISES

La France, en 1789, possédait aux Antilles un véritable empire colonial. La moitié de Saint-Domingue lui appartenait. C'était la plus belle (1) de nos colonies, et en quelque sorte le pivot de l'industrie nationale et de la marine marchande. Son commerce occupait 470 vaisseaux et 200.000 matelots. Elle mettait en circulation 600 millions par an. Sauf le sommet des mornes, tout était cultivé. Sur le flanc des collines grimpaient des plantations de caféiers entremêlées de vergers. Des champs de cannes ondulaient à perte de vue dans la plaine. De splendides villas, où s'étalait le luxe raffiné des créoles, se dressaient le long de belles routes bordées de citronniers. Cette prospérité par malheur n'était pas solide. Elle reposait sur l'iniquité de l'esclavage, et ce développement hâtif laissait entrevoir la fin prématurée de tout ce qui grandit trop vite sous les tropiques.

La Martinique et la Guadeloupe avec ses dépendances (La Désirade, Marie-Galante, les Saintes) étaient également terres françaises, ainsi que Sainte-Lucie, Tabago et la moitié de Saint-Martin. Nous dominions par conséquent dans la mer des Antilles, et les négociants de nos grands ports de l'Océan, Bordeaux, Nantes, Lorient, bâtissaient de grosses fortunes en dirigeant leurs vaisseaux vers nos possessions américaines. Cette splendeur ne fut hélas ! que temporaire. De notre em-

(1) Boissonade. *Saint-Domingue à la veille de la Révolution* (1906). — Jurien de la Gravière. *Souvenirs d'un amiral*, T. I.

pire aux Antilles il ne reste aujourd'hui que des débris. Sachons au moins les conserver et que les leçons du passé soient pour nous la garantie de l'avenir !

A la fin du XVIIIe siècle, éclairé par les avantages qu'il avait obtenus lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, le gouvernement français commençait à comprendre l'utilité des colonies en temps de guerre. Il paraissait résolu à les utiliser aux premières hostilités. Il avait délégué aux gouverneurs et aux intendants à peu près tous les pouvoirs administratifs. Il avait reconnu la nécessité, pour encourager les colons dans leurs sentiments patriotiques, de leur faire quelques concessions politiques. Il venait de (1) créer en 1787, à l'imitation des assemblées provinciales de France, des assemblées coloniales, composées de fonctionnaires, de magistrats et de députés élus, qui furent investies d'attributions assez étendues, et jouirent du privilège de prendre certaines mesures d'intérêt local, et même de rendre des décrets sauf approbation du gouverneur. C'était comme l'annonce d'un temps nouveau (2). Aussi bien le roi Louis XVI s'intéressait tout particulièrement à la prospérité de nos établissements d'outre-mer. Non seulement il voulait en ménager les habitants, mais il les associait au maniement de leurs affaires. Il semblait donc qu'une ère meilleure allait s'ouvrir pour eux ; mais la Révolution éclata, et nos malheureux colons eurent à subir le contre-coup des événements qui désolaient la métropole.

La Convention, généreuse et libérale dans ses aspirations, mais imprudente par sa précipitation, ne sut pas choisir son heure, et rendit coup sur coup une série de décrets, qui compromirent pour longtemps l'avenir de nos Antilles. La plus intempestive de ces mesures fut la déclaration d'indépendance des esclaves. Excités par des meneurs, et affolés par l'exercice de leurs nouveaux droits, les nègres ne surent jouir de la liberté que pour venger par l'incendie et le massacre la

(1) Schefer. *La France moderne et le problème colonial*, p. 39.

(2) Moreau de Saint-Méry. *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique-sous-le-Vent* (1784-1790). — Durand-Molard. *Code de la Martinique* (1807-1814). Nouvelle édition de 1865 à 1877 (*F.* Alcan).

servitude, dont ils n'avaient pourtant jamais beaucoup souffert. Saint-Domingue, dans ses convulsions intestines, fut pour toujours perdue pour nous. Nous raconterons plus loin ce désastre national. Quant à nos autres Antilles, les Anglais profitèrent des malheurs des créoles et surtout des embarras de la France, qui luttait alors contre l'Europe coalisée, pour assouvir leurs séculaires convoitises et aussi leurs rancunes. Tabago (1) tomba la première entre leurs mains, et ils usèrent de la victoire pour prononcer l'expulsion de tous les Français qui s'y étaient établis. Ce fut ensuite le tour de l'archipel des Saintes que l'on commençait à fortifier, et où ils s'empressèrent de détruire les travaux ébauchés. Sainte-Lucie, la Guadeloupe, la Martinique, (2) Marie-Galante, la Désirade et Saint-Martin furent ensuite occupées par eux, presque sans résistance, car beaucoup des anciens colons, froissés dans leurs intérêts et dans leurs préjugés par l'application des nouveaux principes, avaient commis la lourde faute de faire cause commnne avec les ennemis, sous prétexte de défendre leurs privilèges menacés et l'ancien régime détruit. Ainsi à la Martinique, dès 1789, la guerre civile avait éclaté entre les partisans des Bourbons et ceux de la Révolution, entre les blancs et les hommes de couleur. Le gouverneur, comte de Vioménil (3), avait vainement essayé de maintenir l'ordre. L'Assemblée coloniale organisa contre lui une sorte d'insurrection légale, et, quand elle eut usurpé tous les pouvoirs, elle le força à rentrer en France. Son successeur, le vicomte de Damas, (4) ne fut pas plus heureux. Il ne réussit pas à arrêter la guerre civile, et les Anglais, qui guettaient le moment d'intervenir, encouragèrent de tout leur pouvoir et même de leur or ces discussions intestines. Le comte de Béhague, (5) qui remplaça Damas, se crut assez fort pour imposer sa volonté et pour com-

(1) Dauxion-Lavaysse. *Voyage aux îles de Trinidad, Tabago et la Marguerite*, 1813.

(2) Sidney-Daney. *Histoire de la Martinique depuis sa colonisation jusqu'en 1815* (1846). — Pardon. *La Martinique depuis sa découverte jusqu'à nos jours.*

(3) Sidney-Daney. *Histoire de la Martinique*, t. V, p. 1-45.

(4) *Id.*, t. V, p. 47-185.

(5) *Id.*, t. V, P. 277.

mencer la contre-révolution. Sur le bruit que les Autrichiens et les Prussiens venaient d'entrer à Paris, il arbora le drapeau blanc et déclara que jusqu'à nouvel ordre la Martinique était indépendante. L'Assemblée coloniale rappela aussitôt les proscrits, déclara la guerre à la nouvelle République Française, et appela les Anglais à son aide. Sommé de revenir en France pour y rendre compte de sa conduite, Béhague persista dans sa révolte, et, lorsque se présenta son successeur, le général Rochambeau, il ne le laissa pas débarquer : mais bientôt une réaction s'opéra, et Rochambeau, qui s'était retiré à Saint-Domingue, put rentrer dans l'île rebelle et faire reconnaître son autorité. Son premier soin fut de prononcer la dissolution de l'Assemblée coloniale, et de rendre le pouvoir aux patriotes qui en abusèrent pour exercer dans l'île une intolérable tyrannie. Aussi l'anarchie la plus complète ne tarda pas à se déclarer, et déjà des partis ennemis étaient entrés en campagne, lorsque, pour mettre le comble au désordre, on apprit que la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, et que les Anglais s'apprêtaient à nous arracher nos possessions des Antilles. C'était pour eux l'occasion tant attendue de tirer vengeance de leurs humiliations dans la guerre d'indépendance des États-Unis, et ils allaient avec d'autant plus d'ardeur se ruer à la curée que la France luttait alors contre l'Europe entière, et ne pouvait prêter à ses colonies d'Amérique qu'une attention distraite.

Sous prétexte de retenir dans le devoir l'île rebelle, les Anglais envoyèrent d'abord quelques renforts à Béhague, mais Rochambeau, aidé par des hommes de couleur, réussit à les repousser une première fois. Il n'avait sous ses ordres que soixante soldats de l'ancien régiment de la Sarre, trois compagnies d'hommes de couleur et quelques centaines de volontaires, que l'entraînement républicain avait attirés sous le drapeau. A ces forces presque dérisoires les Anglais opposèrent une véritable armée. En février 1794, l'amiral Jervis jetait sur les côtes de la Martinique près de 14.000 soldats commandés par le général Dundas. Rochambeau, trahi par un de ses lieutenants, le mulâtre Bellegarde, n'eut d'autre ressource que de s'enfermer à Fort-Royal, devenu Fort de la

République. Il s'y défendit avec vaillance pendant quarante-neuf jours (1). Le bombardement dura avec furie plus de quatorze jours. Il ne restait plus qu'un canon en état de service, et il n'y avait pas un pouce de terrain qui ne fut atteint par les projectiles de l'ennemi. Rochambeau avait fait tout son devoir. Aussi lui accorda-t-on une honorable capitulation (22 mars 1794). La Martinique n'en était pas moins perdue pour la France, et les Anglais allaient l'occuper jusqu'à la paix d'Amiens. Quelque léger qu'ils se soient efforcés, par calcul ou par intérêt, de rendre leur joug, il fut odieux aux colons, qui ne le supportèrent qu'avec l'espoir que la France, tôt ou tard, reprendrait sa colonie.

A la Guadeloupe (2) les mêmes causes amenèrent des résultats identiques, mais avec un caractère de férocité plus marqué, car aux passions politiques s'ajoutèrent les haines serviles. Dans cette île les partisans des idées nouvelles étaient, il est vrai, assez nombreux et paraissaient disposés à recourir à la violence pour assurer leur triomphe, mais ils se heurtaient aux résistances désespérées des Royalistes, grands propriétaires du sol, possesseurs de nombreux esclaves et détenteurs de la richesse publique. Le conflit arriva presque tout de suite à l'état aigu, et les Royalistes, qui avaient en mains tous les éléments du succès, l'emportèrent tout d'abord. Ils avaient gardé la cocarde blanche et prétendaient l'imposer et à ceux de leurs concitoyens qui avaient adopté le nouvel insigne national et à tous ceux qui débarquaient dans l'île. Un capitaine bourguignon, Landolphe (3), fut le premier à ne pas se soumettre aux exigences du parti dominateur. Les Royalistes décidèrent son arrestation, mais il annonça qu'il se défendrait, et on finit par l'autoriser à rester sur son navire pavoisé aux trois couleurs, mais avec défense de descendre à terre.

Le 26 décembre 1792, lorsque arriva la nouvelle de la proclamation de la République en France, éclatèrent des troubles

(1) Sidney-Daney, t. V, p. 396.

(2) Boyer-Peyreleau. *Les Antilles Françaises, particulièrement la Guadeloupe*, 1823. — Lacour. *Histoire de la Guadeloupe*, 1858.

(3) Gaffarel. *Landolphe et le premier établissement des Français au Bénin* (Annales de l'Institut Colonial de Marseille, 1903).

et commencèrent des massacres. Les Royalistes, aidés par les nègres déchaînés, menaçaient de tout brûler, mais les républicains plus nombreux les refoulèrent dans les montagnes de l'intérieur et prièrent Landolphe d'organiser la résistance contre un retour offensif de leur part. Celui-ci n'hésita pas. Il obstrua l'entrée du port de la Pointe-à-Pitre par un vieux navire, converti en batterie flottante, et fit armer les côtes, puis il marcha contre les Royalistes, qu'il débusqua de leur camp de Saint-Vincent et dont il battit les nègres, leurs alliés, à Sainte-Anne. La cause de la République semblait définitivement gagnée.

Ce n'était rien que de maintenir la Guadeloupe dans l'obéissance : le difficile était de veiller à sa sécurité, car la guerre venait d'être déclarée par l'Angleterre, et, à l'aide de nos troubles civils, nos éternels adversaires espéraient s'emparer de nos Antilles. Les Royalistes, aveuglés par leurs préjugés, commirent la lourde faute de les appeler à leur aide et de leur livrer les postes fortifiés qu'ils occupaient encore. Les nègres furent les complices de cette trahison et se rangèrent de leur côté. Les Anglais répondirent avec empressement à cet appel, et le 21 avril 1794 prirent possession de l'île. Aussitôt commença la plus intolérable des tyrannies. Les Anglais surtout se montrèrent impitoyables dans cette œuvre de réaction. Leur général, Dundas (1), se signala par ses rigueurs. C'est lui qui fit massacrer la garnison de Fort-d'Épée, coupable de ne pas s'être rendue à la première sommation ; lui encore qui, soutenu par des Royalistes décorés du titre de commissaires, ordonna des déportations en masse, et dressa de véritables listes de proscription.

Dès l'année 1794, nous ne possédions donc plus un pouce de terrain dans les Antilles, et ceux de nos compatriotes qui étaient restés fidèles au pavillon national étaient réduits à se cacher, ou à chercher un asile auprès des puissances neutres. C'est à ce moment que la Convention se décida à un retour offensif. Sur la désignation du fameux proconsul Jean Bon Saint-André, elle envoya aux Antilles, avec une petite esca-

(1) Edward Bryant. *Histoire de la Guadeloupe* 111, 461.

dre, autant pour ranimer les défaillances que pour réoccuper nos anciennes possessions, un ex-accusateur public aux tribunaux révolutionnaires de Rochefort et de Brest, qui s'était déjà fait connaître par sa farouche énergie, le Marseillais Victor Hugues.

Victor Hugues ne devait pas mentir à sa réputation. C'est un personnage peu sympathique, mais une figure originale, qui mériterait d'être remise en lumière. Avec des moyens restreints, il fit de grandes choses, et réussit à maintenir la réputation et la puissance françaises dans la mer des Antilles. La Guadeloupe devint comme le centre de ses opérations, mais elles s'étendirent bientôt à tout l'Archipel. C'est donc surtout à la Guadeloupe que nous chercherons à étudier son rôle.

La petite escadre qui l'y conduisait, commandée par le capitaine de vaisseau Leyssegues, se composait de deux frégates, d'un brick et de cinq transports, montés par 1.153 hommes, et commandés par le général de division Aubert, le chef de brigade Cartier et l'adjudant général Rouyer. Avec cette poignée de soldats, Victor Hugues avait à triompher de 4.000 réguliers, soutenus en cas de besoin par toutes les garnisons voisines, protégés par quatorze vaisseaux ou frégates et dix-huit autres bâtiments, et solidement assis dans l'île grâce aux Royalistes et aux Nègres. Le succès était donc au moins problématique, et c'était une partie presque perdue à l'avance qu'allaient jouer les Français.

L'escadre, partie de la rade d'Aix le 23 avril 1794, arriva sans fâcheuse rencontre en vue de la Guadeloupe le 2 juin. Les rivages étaient garnis de troupes et le drapeau blanc flottait sur tous les forts à côté de l'étendart anglais. Il n'y avait qu'à battre en retraite, mais on s'exposait à un désastre, car les vaisseaux anglais accouraient de toutes parts. D'un autre côté, tenter un débarquement semblait une tentative presque désespérée. Il fallait cependant prendre un parti et sans hésiter. Victor Hugues n'eut pas un moment de défaillance. Il fit passer dans le cœur de ses collègues la flamme d'enthousiasme qui le dévorait, et, malgré tous les dangers de cette résolution, obtint leur consentement pour une attaque immédiate.

Les Anglais ne s'attendaient sans doute pas à cet excès d'audace. Le 6 juin, les Français emportaient dans un furieux assaut, et malgré les 800 soldats et les 17 canons qui le défendaient, le fort de Fleur-d'Épée. Ils occupaient aussitôt la Pointe à Pitre et s'emparaient de 87 navires anglais et d'énormes magasins remplis de denrées coloniales. Il est vrai que ce succès avait été chèrement acheté, et les Anglais, revenus de leur surprise, retournèrent au combat avec un acharnement qu'expliquait la honte de leur défaite.

L'amiral Jervis, qui avait pris la haute direction des opérations, profita de son énorme supériorité numérique, pour commencer (1) le siège régulier de Fort-d'Épée et le bombardement de la Pointe à Pitre. Il tenta même un coup de surprise, et, le 2 juillet, lança plusieurs milliers d'hommes à l'attaque de nos positions qui étaient mal gardées. Ce fut une jeune fille Caraïbe, de Saint-Vincent, la belle Elima (2) ou l'Arc en Ciel, qui, d'après la tradition, donna l'alarme à nos hommes et tira même le premier coup de canon. Surpris à leur tour, les Anglais n'eurent que le temps de s'embarquer, mais laissant sur le terrain près de 900 hommes tués ou blessés et 800 prisonniers.

Encouragé par cette double victoire, Victor Hugues résolut de reprendre l'offensive et d'occuper le morne Mascot, la clef des positions anglaises. Une première attaque échoua, soit par défaut de préparation, soit plutôt par trahison des guides qui avaient conduit les assaillants par des chemins impraticables, où ils furent mitraillés. Une seconde attaque, celle du 11 juillet, fut encore plus malheureuse, et les Anglais, enhardis par nos revers, tentèrent un assaut général de la Pointe-à-Pitre qui réussit. Les Français n'avaient plus alors à eux que le fort de Fleur-d'Épée qui tenait encore malgré un bombardement terrible et le Morne du Gouvernement, où s'étaient ralliés les débris de la petite armée. Tout semblait perdu. On parlait déjà de capitulation, mais Victor Hugues

(1) Rapport officiel de Victor Hugues (*Moniteur* du 13 septembre 1794).

(2) Moreau de Jonnès. *Aventures de guerre au temps du Consulat*, p. 134. (F. Alcan).— Rapport de Bruguière inséré dans le *Moniteur officiel* du 13 messidor, an IX.

ordonna froidement de continuer la bataille, et son héroïsme fut récompensé. Les Anglais, en effet, non seulement furent repoussés dans leurs attaques successives du Morne, mais, suivis dans leur retraite, ils évacuèrent leur éphémère conquête de Pointe-à-Pitre, levèrent le siège de Fleur-d'Épée et cherchèrent un refuge sur les hauteurs fortifiées du Camp Berville, où ils espéraient recevoir des renforts et reprendre l'offensive.

Victor Hugues ne leur en laissa pas le temps. Afin de grossir les rangs, singulièrement éclaircis, de ses soldats, il appela à lui les patriotes français réfugiés dans les îles voisines : redoutables adversaires, car, sans parler leur connaissance des lieux, ils étaient habitués au maniement des armes et étaient comme assoiffés de vengeance. A eux se joignirent de nombreux nègres, rapprochés des vainqueurs non par leurs sympathies politiques car ils n'avaient que des appétits et point de convictions, mais par leur espoir de s'enrichir à peu de frais et surtout de se venger des humiliations passées. Quant aux munitions, Victor Hugues se les procura par l'entremise des vaisseaux neutres, et, lorsque tout fut organisé, il mena lui-même ses hommes à l'assaut des hauteurs de Berville.

Le général Graham se croyait inexpugnable dans son camp, où l'avaient rejoint de nombreux royalistes qu'épouvantait l'imminence d'une prochaine réaction. Comme la mer était couverte de vaisseaux anglais, et qu'il pouvait recevoir renforts sur renforts, il n'avait pas à redouter le manque de ravitaillement, mais le capitaine Pelardy, improvisé général par Victor Hugues, prit si bien ses mesures que Graham se trouva tout à coup investi. La lutte décisive s'engagea le 29 septembre. Comme la reconnaissance du terrain avait été mal exécutée, dans une première attaque 400 Français, écrasés par une artillerie supérieure, jonchèrent de leurs cadavres les pentes de la colline. Victor Hugues ne se laissa pas décourager, et bientôt les Anglais manquant de vivres et décimés par la fièvre jaune demandèrent à capituler. Toujours égoïstes et ne pensant qu'à leurs intérêts immédiats, ils ne traitèrent que pour eux, en abandonnant ainsi aux vengeances

des Républicains leurs auxiliaires Royalistes. La loi contre les émigrés, surtout contre les émigrés qui avaient porté les armes contre leur pays, était formelle. C'étaient autant de victimes dévouées à la mort. Les Anglais ne l'ignoraient pas, mais ils n'essayèrent même pas de les sauver. Ils repoussèrent même brutalement quelques-uns d'entre eux qui cherchaient à s'enfuir. Les vainqueurs furent moins inflexibles Ils laissèrent vingt-deux d'entre eux s'embarquer sur une chaloupe anglaise, et fermèrent les yeux sur de nombreuses évasions. Plusieurs centaines de Royalistes restaient néanmoins entre les mains des Républicains, et tout se prépara pour une exécution immédiate.

Victor Hugues, comme beaucoup de ses contemporains, croyait à la nécessité de la terreur. Puisque les Royalistes s'étaient mis en dehors du droit commun, il ne lui restait qu'à appliquer la loi dans toute son inflexibilité. Il les envoya donc tous à la mort. On n'a jamais su le nombre exact des victimes. Dans son rapport à la Convention, en date du 26 frimaire an III, Victor Hugues comptait 1.200 émigrés, dont 865 auraient été fusillés : mais ce chiffre semble exagéré ; il n'y eut environ que 300 blancs et 200 hommes de couleur qui périrent soit guillotinés, soit fusillés, et les autres prisonniers furent condamnés aux travaux publics. Nous n'essayerons pas d'excuser ces atroces représailles (1). Si Victor Hugues avait cherché à s'imposer par la terreur, au moins avait-il réussi. Il n'y eut plus désormais dans les Antilles Françaises qu'un seul parti, le parti Républicain, mais bien des rancunes s'amassèrent, et cette capitulation du camp de Saint-Jean, ainsi qu'on l'appela, ressemble à celle de Quiberon et laissa comme elle un sinistre souvenir. Ce qui complète la ressemblance avec Quiberon, c'est que, dans les Antilles comme sur la lande bretonne, la conduite des Anglais fut également odieuse. Au lieu d'intervenir en faveur des malheureux qu'il abandonnait, le général Graham non seulement n'essaya pas de les sauver, mais encore voulut assister

(1) Granier. *Forfaits de Sonthonax, Victor Hugues et Lebas, ex-agents particuliers de l'ex-Directoire, à Saint-Domingue et à la Guadeloupe.* Paris, 1-8° s. d.

à leur exécution. Victor Hugues n'en demandait pas autant ; aussi répondit-il justement indigné : « Mon devoir est que je me trouve ici, mais toi qui t'oblige à venir repaître tes yeux du sang français que je suis obligé de répandre ? » Graham comprit enfin l'odieux de sa conduite et se contenta d'exécuter la convention qu'il venait de signer. C'était un grand et glorieux succès que nous venions de remporter, et tout faisait prévoir qu'il s'en préparait d'autres plus éclatants encore.

Les Anglais, en effet, occupaient encore divers cantons de la Guadeloupe, mais ils ne s'y maintenaient que par point d'honneur, et tout semblait annoncer une évacuation prochaine. Le général Pelardy fut chargé de la précipiter. Comme la ville principale, la Basse Terre, était encore au pouvoir de l'ennemi, il marcha tout de suite contre cette capitale de l'île. Les Anglais et leur général, Prescott, n'essayèrent même pas de la défendre, et cherchèrent un refuge au fort Saint-Charles. Pelardy les suivit dans leur retraite et commença le siège de la place, Il dura deux mois. Prescott se défendit opiniâtrement, mais, le 10 décembre, il évacua secrètement le fort et se rembarqua bientôt avec les derniers soldats anglais.

En sept mois 1153 soldats, malades, dénués de tout, inexpérimentés, ayant en face d'eux 8000 Anglais acclimatés et maîtres de la mer, avaient donc réussi à reprendre la Guadeloupe. Le principal honneur de cette victoire ne doit-il pas être reporté à Victor Hugues qui, par sa vaillance, par sa farouche énergie, avait ranimé toutes les défaillances ? Et ce n'était encore qu'un début! Les unes après les autres, toutes nos possessions perdues allaient de nouveau tomber entre nos mains. Marie Galante était reprise par quarante hommes qui n'hésitèrent pas à monter en pirogue, comme jadis les flibustiers, et s'emparèrent sans coup fèrir de l'île tout entière. La Désirade, Saint-Martin et Saint-Eustache étaient également reconquises. Saint-Lucie était occupée, le 22 août 1795, par le commissaire de la Convention, Goyrand, qui remportait un brillant succès au Morne Fortuné. Il capturait dans cette île près de 150 bâtiments valant une centaine de millions, et des provisions de vivres tellement abondantes que les navires manquèrent pour en opérer le transport. Bien que n'ayant

jamais reçu le moindre renfort, Goyrand réussira à se maintenir à Sainte-Lucie jusqu'en 1796.

Victor Hugues aurait voulu reprendre toutes les Antilles Françaises, et, dans tout le golfe du Mexique, répandre la terreur du nom français. Ses tentatives ne furent pas toutes heureuses : au moins doivent-elles être signalées.

A la Martinique, où les Anglais s'étaient fortement campés, Victor Hugues entretenait des intelligences surtout avec un vieux chef nègre, Lubin, qui, tout en affectant un grand zèle pour ses nouveaux maîtres, nous envoyait sous mains d'utiles renseignements. C'est à lui que Victor Hugues adressa un de ses jeunes officiers, Moreau de Jonnès, qu'il chargea d'opérer la reconnaissance militaire de l'île, et, au besoin, d'exécuter une carte topographique ; mais, malgré toutes ses précautions, Moreau de Jonnès fut dénoncé et tomba entre les mains des Anglais. Dès lors Victor Hugues ne trouva plus d'auxiliaire assez dévoué pour seconder ses desseins et la Martinique resta entre les mains des Anglais jusqu'à la paix d'Amiens.

A Saint-Vincent son intervention fut plus persistante. Les anciens habitants des Antilles, les Caraïbes, chassés des îles par les envahisseurs Européens s'étaient peu à peu concentrés à Saint-Vincent, surtout dans le Cabesterre, c'est-à-dire dans la partie de l'île située entre le massif central de la Barre et le rivage oriental. Pourchassés à outrance par les Anglais, ils étaient au contraire restés en bons termes avec les Français, qui n'avaient que des sympathies pour ces vaillants défenseurs de leur autonomie. Cette sympathie pouvait se convertir en alliance, et les Caraïbes n'étaient pas des auxiliaires à dédaigner, surtout en qualité de marins. Leurs pirogues, montées par soixante rameurs, prenaient la mer par tous les temps. Elles étaient plus légères que les galères de la Méditerranée, et plus dangereuses, car les rameurs étaient disposés à vendre chèrement leur vie. D'ordinaire ils cachaient leurs pirogues dans les fissures des rochers, mais, au premier signal, ils les glissaient sur des rouleaux, et les jetaient à la mer. En trente minutes tout était prêt, et, comme ces embarcations réunissaient toutes les qualités de souplesse et

de résistance, elles étaient vraiment redoutables. Les Caraïbes formaient donc comme une réserve d'utiles auxiliaires, et Victor Hugues avait été bien inspiré quand il cherchait leur alliance.

Moreau de Jonnès envoyé par lui fut très bien accueilli, surtout quand il eut dénoncé aux insulaires les secrets dessins d'un capitaine anglais, Dawson, qui méditait leur extermination, mais il ne sut pas les discipliner, et, quand il leur proposa de tenter une attaque contre Kingstown, la capitale anglaise de l'île, il ne put mener au combat que des bandes tumultueuses qui furent facilement dispersées. Les Anglais, troublés dans leur sécurité, jurèrent la perte des Caraïbes, et ils exécutèrent leur vengeance. En 1796, lord Abercombry descendit à Saint-Vincent à la tête de 6.000 hommes. Aidé par des nègres levés à la Martinique, et conduits par des créoles habitués à la chasse des esclaves marrons, il s'empara du réduit où étaient enfermés les femmes, les enfants et les munitions, et n'accorda aucun quartier. Les derniers survivants furent embarqués de force sur des transports déjà infectés par la fièvre jaune, et jetés sans secours sur l'île inculte et presque déserte de Battan. Quant aux soldats français, ils furent mieux traités, et obtinrent une honorable capitulation.

Victor Hugues n'avait donc réussi qu'à moitié dans son projet de reprendre les Antilles Françaises; mais il eut sa revanche, pleine et entière, quand il organisa une véritable flotte de corsaires, qui firent au commerce anglais, dans tout le golfe du Mexique, un tort irréparable. Dur et inexorable pour tous, il réussit à se faire obéir par les coureurs d'aventures qui écumaient la mer des Antilles. Il les couvrit du pavillon français, et les lança tout autour de lui. Près de cent cinquante bâtiments tombèrent entre leurs mains, et, comme ils étaient chargés de denrées coloniales, le commerce, longtemps interrompu, reprit avec force et les richesses affluèrent à la Guadeloupe, devenue comme le foyer de la résistance. Quelques uns de ces corsaires furent, il est vrai, des gens de sac et de corde, et ne contribuèrent pas à faire aimer et respecter le nom Français dans les parages qu'ils fréquentèrent, mais beaucoup d'autres furent de véritables combattants,

tout frémissants de haine contre les ennemis héréditaires de la France, et qui, par leurs exploits, renouvelèrent la légende des flibustiers leurs prédécesseurs. Le capitaine Landolphe fut un de ces héros trop oubliés. Lorsque sur la fin de sa vie il recueillit ses souvenirs, il put se vanter, non sans fierté, d'avoir enlevé aux Anglais plusieurs centaines de canons.

Aussi bien ce qui lui donnait à lui et à ses camarades une telle audace, c'est le sentiment de la terreur qu'ils inspiraient à leurs ennemis. Victor Hugues s'était fait une réputation, d'ailleurs justifiée, de férocité. Il avait annoncé qu'en temps de guerre il considérerait les ennemis comme en dehors des lois de l'humanité et il les traitait en conséquence. Il n'épargnait même pas les morts. N'ordonna-t-il pas de jeter à la voirie les restes du général anglais Dundas enterré dans le fort Saint-Charles ! D'ailleurs, il n'hésitait pas à frapper les Français. L'obéissance était de règle et toute infraction à ses arrêtés draconiens passait pour crime. Les Nègres s'étaient imaginé qu'avec les droits de citoyen dont on venait de les gratifier ils devenaient les maîtres. Leurs illusions se dissipèrent promptement. Victor Hugues les força de travailler, comme par le passé, aux plantations. Quelques uns d'entre eux, au quartier des Abîmes, tentèrent un essai de guerre servile : ils furent aussitôt et durement réprimés. Leurs congénères terrifiés se courbèrent devant les volontés du Dictateur. Il est vrai que Victor Hugues réussit à se les attacher en les traitant avec justice. Tous ceux d'entre eux qui voulurent bien prendre les armes furent enrégimentés, et, quoique soumis à une étroite discipline, récompensés selon leurs mérites. Quant aux Blancs, les anciens Royalistes eurent le choix entre la guillotine et l'obéissance passive, et les Républicains furent obligés de s'incliner devant la loi.

En quelques mois, grâce à ces mesures violentes, fut improvisée une armée de de 10.000 hommes, bien armés et suffisamment exercés. Bientôt les côtes furent hérissées de batteries qui assurèrent la sécurité du cabotage, et les corsaires, comme grisés par la victoire, non seulement continuèrent à écumer la mer des Antilles, mais encore se hasardèrent sur le continent. Victor Hugues recourut même aux grands

moyens et força les puissances neutres, surtout les États-Unis, à lui céder les munitions et les denrées dont il avait besoin. Ces mesures violentes, qui auraient pu amener une guerre avec les États-Unis, provoquèrent de fâcheux dissentiments. Les Américains réclamèrent. On ne les écouta pas. Ils ordonnèrent aussitôt des représailles, et, si la guerre ne fut pas officiellement déclarée, les navires des deux pays n'hésitèrent pas à se traiter en ennemis. Lorsque plus tard le premier Consul se décida à vendre la Louisiane aux États-Unis, il fut obligé, sur le prix de revient, d'accorder aux Américains lésés de fortes compensations.

Victor Hugues, en exagérant sa rigueur, ne tarda pas à se rendre odieux même à la Guadeloupe. Le système de la guillotine en permanence a toujours répugné à notre caractère national. En outre, Victor Hugues avait commis la faute d'accorder sa confiance à des créatures peu honorables. De véritables abus furent commis. Une agence fut créée, où l'on disposa par caprice des biens des émigrés, et, comme les produits de cette opération louche avaient été considérables, on voulut l'étendre au commerce. Aussi toutes les institutions et tous les rouages de la vie ordinaire furent-ils comme brisés, et le système de l'arbitraire à outrance, même dans les usages de la vie commune, prévalut. Des plaintes s'élevèrent. Elles arrivèrent en France et provoquèrent l'indignation. Le général Pelardy se fit comme l'interprète de l'opinion en dénonçant au grand jour les actes illégaux de l'administration. Victor Hugues n'hésita pas. Il fit arrêter Pelardy et quelques uns des plus mécontents et les expédia en France (juillet 1795), où il renouvelèrent leurs attaques. La Convention n'était pas alors entraînée vers les idées modérées. Non seulement Pelardy ne fut pas écouté, mais encore Victor Hugues et Lebas furent maintenus comme agents du gouvernement. Ils furent même honorés de la déclaration d'avoir bien mérité de la patrie (15 février 1796). Leur ami, le capitaine Leyssegues, fut même à cette occasion nommé contre-amiral.

Pelardy ne se tint pas pour battu. Lorsque le vent tourna et que la Convention pencha vers les mesures de modération, il renouvela ses plaintes, et dénonça Victor Hugues à l'indi-

gnation publique. Il est certain que le Dictateur avait outrepassé ses instructions et trop souvent confondu avec la légalité ses propres intérêts. Aussi le Directoire, qui venait de remplacer la Convention, et qui d'ailleurs était mal disposé pour les membres et pour les partisans de l'ancien gouvernement, résolut-il de se priver de ses services. Sur le rapport d'Eschassériaux, et sous le prétexte de faire jouir les colonies des lois constitutionnelles, il décréta le rappel de Victor Hugues et le remplaça par le général Desfourneaux (5 juin 1798), Pelardy lui était adjoint. Tous les deux s'embarquèrent à Lorient, et arrivèrent à la Guadeloupe le 22 novembre.

Victor Hugues se croyait indispensable. La nouvelle de son remplacement l'exaspéra. Il se crut un instant assez fort pour éluder l'ordre de remettre ses pouvoirs, et imagina, pour les conserver, prétexte sur prétexte. Ses partisans, encore plus compromis que lui, s'avisèrent même de comploter pour le maintenir au pouvoir. Un certain Liard se fit l'âme de la résistance, mais il fut rudement ramené au respect de la loi. Comme néanmoins les mécontents ne désarmaient pas et devenaient dangereux, Desfourneaux se détermina à agir. Il renvoya en France Liard et ses principaux amis. Quant à Victor Hugues il lui fit comprendre que le moment était venu de remettre ses pouvoirs. Ce dernier, convaincu de l'inutilité de la résistance, se résigna, mais ce ne fut pas sans regrets qu'il quitta ce pays auquel il avait rendu d'incontestables services.

Depuis le départ de Victor Hugues jusqu'à la paix d'Amiens, et même au delà, s'ouvre pour la Guadeloupe une période de troubles civils sans intérêt. Nous ne pouvons qu'en résumer ici les principaux épisodes. C'est d'abord le général Desfourneaux qui rétablit les formes légales, mais use sans discernement de ses pouvoirs, et froisse bien des intérêts. Ainsi il rappelle les nègres au travail et promet de leur allouer en paiement le quart des revenus, mais les anciens colons leur font subir d'énormes retenues et de la sorte l'esclavage déguisé persiste. Plus tard il afferme les biens des absents, et ils étaient nombreux, mais ne surveille pas l'opération, en sorte que des baux frauduleux sont établis et que toute sécu-

rité est enlevée aux propriétaires. Il a même l'imprudence de dire publiquement que, si le Directoire le fait remplacer, il recourra à la force. Ces maladresses provoquent une explosion. Les officiers de la garnison se révoltent, embarquent de force le malencontreux général et le remplacent par Pelardy. Ce dernier n'accepte qu'à la condition qu'on formera une commission provisoire de trois membres, Paris, Dano et Rocherupes, qui, à leur tour, transmettent leurs pouvoirs à de nouveaux commissaires nommés par le Directoire, le général de Lavaux, Jeannet ex-administrateur de la Guyane et Baco de la Chapelle, ex-constituant. Ces fréquents changements n'étaient pas faits pour consolider l'administration. D'ailleurs les partis qui se disputaient le pouvoir ne cherchaient que de misérables satisfactions d'amour-propre, et les Anglais, sous le commandement du général Trigge et de l'amiral Duckworth, profitaient de cette anarchie pour reprendre les unes après les autres les îles conquises par Victor Hugues, et par resserrer autour de la Guadeloupe un blocus de jour en jour plus étroit. Ainsi que l'écrit (1) dans un style emphatique un des hommes qui connurent le mieux la situation, le colonel Boyer-Peyreleau, « la colonie n'en était pas moins assise sur la croûte d'un volcan. Les bases d'une bonne administration étaient encore enfermées sous les débris entassés durant dix années de bouleversement ». Une explosion était imminente. Elle eut lieu, et prit la forme d'une guerre servile.

Les nègres et les gens de couleur voulurent en effet, comme leurs frères d'origine et leurs voisins de Saint-Domingue, profiter et des droits politiques qu'on leur avait accordés et de leur énorme supériorité numérique, pour demeurer les maîtres légaux de l'île et s'administrer à leur guise. Depuis que Victor Hugues les avait appelés à l'honneur de servir à côté de nos soldats, ils s'étaient habitués au maniement des armes et avaient même contracté des habitudes relatives de discipline. Un de leurs chefs, le mulâtre Pélage (2), était

(1) Boyer-Peyreleau, ouv. cité, t. III, p. 66.

(2) X. *Mémoire pour Pélage et les habitants de la Guadeloupe (1803). Rapport du général en chef Richepance* (Moniteur des 22 et 25 messidor an X).

devenu le maître de la situation. C'était d'ailleurs un vaillant officier qui avait brillamment servi dans la milice coloniale, avait défendu la Martinique contre les Anglais, en 1794, et conquis son grade de chef de bataillon à la pointe de l'épée. D'autres chefs mulâtres, Delgrés, Ignace, Palerme, Massoteau, Jaquet, exerçaient chacun dans son canton une autorité analogue. Les anciens colons avaient essayé de lutter d'influence, mais les nègres avaient fait cause commune avec leurs frères d'origine, et la Guadeloupe, tout en reconnaissant la suprématie française, était devenue à peu près indépendante. C'est à ce moment (1) que Bonaparte, qui venait de renverser le Directoire, forma le projet de faire rentrer la Guadeloupe sous les lois directes de la métropole, et y envoya, comme capitaine général l'amiral Lacrosse, assisté du préfet colonial Lescalier et du grand juge Coster (19 avril 1801).

L'amiral Lacrosse, officier de l'ancienne marine royale avait de brillants états de service, mais peut-être avait-il gardé à son insu quelques uns des préjugés du corps où il avait jadis servi. Il ne se rendit pas un compte exact de la situation, et, par ses imprudences, provoqua une formidable insurrection. Ce furent les Républicains contre lesquels il tourna d'abord son ardeur réactionnaire. La nouvelle du coup d'état du dix-huit brumaire avait été, il est vrai, mal accueillie à la Guadeloupe. Un adjudant général, un chef de bataillon, un substitut, un juge, un enseigne de vaisseau, un capitaine et le commissaire aux prises s'étaient signalés par leur animosité. Lacrosse ordonna leur arrestation et flétrit leur conduite par une proclamation violente. « La tranquillité de la colonie est menacée, écrivait-il. Quelques hommes, à qui tout convient excepté le bon ordre, s'agitent pour rester encore dans un pays qu'ils ont trop longtemps influencé de leur esprit inquiet, en dominant jusque sur les autorités. Il est temps que les bons citoyens respirent, et que le gouvernement puisse marcher sans obstacle dans la carrière tracée

(1) Voir sa lettre à Forfait, en date du 22 août 1801, par laquelle il lui demande divers renseignements sur les anciennes colonies, géographie, situation militaire, commerce et même histoire. Correspondance n° 5698.

par lui à ses délégués. Conformément aux ordres des Consuls j'envoie en France les citoyens dans les noms suivent (1) : » Cottin, Aubrée, Frontin, Mollard, Mégis, Baudray, Gargay, Bigard, Michel père, Michel fils, Gauthier, Payerne, Berne, Ballias, Brunot, Desmazière, Guillermain et Daudier furent en effet arrêtés sans jugement, et aussitôt expédiés à Lorient. Quelques uns des inculpés étaient manifestement innocents : ils furent relâchés, Douze furent retenus et bientôt embarqués pour la Guyane. Ils y trouvèrent leur ancien gouverneur, Victor Hugues, qui s'honora par ses protestations en leur faveur, et les traita toujours avec douceur. Quelques uns d'entre eux devaient rentrer en France, mais pour y être traqués par la police impériale.

A ces rigueurs intempestives s'ajoutèrent de vraies maladresses. Lacrosse mécontenta bientôt tout le monde, même ses partisans, les anciens Royalistes, qu'il accabla de contributions sous forme d'emprunts forcés, et qu'il empêcha de rentrer dans leurs propriétés. Quant aux gens de couleur, il affecta de les dédaigner, et se montra même injuste à leur égard, lorsqu'il refusa de donner pour successeur au général Bethencourt qui venait de mourir, Pélage, qui était le plus ancien des officiers. Des protestations s'élevèrent. Lacrosse crut qu'il triompherait de l'opposition en ordonnant l'arrestation de Pélage (2) : mais les gens de couleur, aidés par les nègres, prirent aussitôt les armes, délivrèrent le prisonnier, et auraient fait subir un mauvais parti à l'amiral, si Pélage n'était intervenu et ne lui avait sauvé la vie, à condition qu'il s'éloignerait de l'île, où son pouvoir se trouvait ainsi méconnu. Lacrosse se retira à la Dominique, et les insurgés demeurèrent les maîtres de la Guadeloupe.

La situation était critique. Si les révoltés avaient donné la main aux Anglais qui n'attendaient qu'un signal pour débarquer, s'ils s'organisaient de concert avec les petits blancs,

(1) Desthem. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*, p. 220 Cf. Correspondance, t VIII, p. 677.

(2) A. *Mémoire pour le chef de brigade Pélage et pour les habitants de la Guadeloupe*, 2 vol. in-8°, 1803. — *Lettre de l'amiral Lacrosse sur le désarmement des noirs et le rétablissement de la paix à la Guadeloupe* (Moniteur du 8 floréal, an X. — N° 218).

comme ils étaient tous armés, la résistance aurait pu se prolonger comme à Saint-Domingue, et Pélage avait plus d'acquis, plus de connaissances que Toussaint-Louverture. Il est vrai que le premier Consul n'était pas homme à reculer devant une répression énergique, violente même. La paix d'Amiens venait d'être signée et les mers étaient devenues libres. Il en profita pour diriger contre la Guadeloupe une vraie expédition, composée de 3.470 soldats, commandés par un des meilleurs généraux de l'armée du Rhin, Richepance et, sous ses ordres, par les généraux Gobert et Dumontier. Cette petite armée fut transportée aux Antilles par une escadre de deux vaisseaux, le *Redoutable* et le *Fougueux*, de quatre frégates et de quatre transports. Elle était commandée par l'amiral Bouvet. Richepance fut obligé de forcer à coups de canon les passes de la Pointe-à-Pitre et, sans la bonne volonté de Pélage, il n'aurait pas débarqué sans résistance. Exaspéré par cette mauvaise volonté latente, et tout imbu des préjugés d'autrefois contre les gens de couleur, il ordonna l'arrestation de Pélage et annonça de prochaines vengeances. Les nègres menacés se soulevèrent alors dans l'île entière, et commencèrent une guerre d'extermination. Deux de leurs chefs, Ignace et Delgrés, se signalèrent par leur férocité et aussi par leur vaillance. L'un d'eux, Ignace, se fit bravement tuer à la redoute Baimbridge ou Bambrich, et l'autre, Delgrés, battu au port d'Anglemont, se fit sauter, plutôt que de se rendre, avec trois cents des siens. Richepance était donc vainqueur, mais il se crut obligé, pour éviter un retour offensif des insurgés, de reléguer en France les anciens membres du Conseil provisoire et divers habitants, qui ne furent relâchés qu'après seize mois de prison préventive, et d'embarquer les soldats nègres pour l'Europe, où ils furent organisés en bataillons qui tinrent garnison d'abord à Mantoue, puis à Naples. Quant à Pélage, on lui rendit la liberté et il fut employé avec son grade de colonel à l'armée d'Espagne, où il mourut, en 1813, après la bataille de Vitoria.

Richepance profita de son facile succès pour rétablir l'ancien système d'administration à la Guadeloupe. Peut-être déploya-t-il une rigueur que ne comportaient pas les circons-

tances. Aussi souleva-t-il bien des haines, et, s'il n'avait été emporté par une terrible épidémie de fièvre jaune qui décima les Antilles (Sept. 1802), peut-être la révolte aurait-elle de nouveau soulevé les populations exaspérées : d'autant plus que l'ancien gouverneur, l'amiral Lacrosse, était rentré dans l'île, et, sous prétexte de faire exécuter les règlements, avait recouru aux pires moyens d'intimidation. Il avait organisé, à l'aide des jeunes créoles et des gens de couleur, de véritables chasses aux nègres marrons. Il avait institué un tribunal spécial, et obtenu de ses juges improvisés de dures condamnations. La tradition veut qu'il ait renouvelé pour quelques uns de ses prisonniers le supplice de la cage de fer. Il était grand temps qu'un gouvernement régulier s'établit, car le traité d'Amiens venait d'être rompu, et les Anglais, toujours maîtres de la mer, couvraient déjà de leurs croisières les abords immédiats de l'île.

C'est à ce moment qu'un nouveau gouverneur, le général Ernouf, brillant officier des armées du Rhin et du Danube, fut envoyé par Bonaparte à la Guadeloupe (3 mars 1803). Il y fut bien reçu, car il apportait un décret qui supprimait la liste des émigrés et permettait par conséquent à tous les proscrits de rentrer paisiblement dans leurs propriétés. Un second décret accordait un sursis pour le remboursement des dettes, ce qui favorisait l'agriculture et encourageait la reprise du travail. Il est vrai que les derniers insurgés nègres tenaient encore la campagne et que la solde des troupes n'était pas assurée : mais Ernouf déploya de réelles qualités d'administrateur. En moins d'un an l'ordre fut entièrement rétabli, et les nègres encore réfractaires posèrent les armes. Il n'y avait plus à redouter qu'une descente des Anglais. Tout en affectant de ne pas les craindre, Ernouf avait pris contre eux des précautions. Il essaya même d'échauffer le zèle de ses administrés en leur adressant des proclamations que n'aurait pas désavouées Victor Hugues. « Ils se disposent à attaquer la Guadeloupe. Imprudents qui osent souffler sur le volcan de la liberté sans craindre d'être ensevelis sous ses laves brûlantes. Ce qu'ils ont commis d'excès sur les personnes et les propriétés à la Guadeloupe, avant d'en être chassés, ils méditent

de les commettre encore s'ils parvenaient à s'en rendre maîtres. Cultivateurs, vous seriez tous esclaves, et de tous ceux qui ont osé se dire propriétaires d'hommes, l'Anglais est le plus barbare et le plus impitoyable. Vous frémissez à la seule idée de la perte de votre liberté. Quelle serait votre indignation à la vue de leurs fouets sanglants, de leurs cages de fer, de leurs épouvantables fours ! Braves militaires, marins intrépides, vous avez entendu parler des cales pestilentielles, de leurs prisons flottantes, de leurs hôpitaux meurtriers, et des cachots glacés de Porchester. Si vous pouviez être vaincus, tout cela vous attend ! » Ernouf ne se contenta pas de périodes plus ou moins déclamatoires. Il prit de sérieuses mesures pour la défense des îles, et, renouvelant les procédés de Victor Hugues, organisa la guerre de course. Les corsaires de la Guadeloupe se rendirent bientôt aussi redoutables que par le passé. On raconte que près de sept cents bâtiments, valant quatre-vingt millions, tombèrent entre leurs mains. C'est alors que s'illustrèrent Lamarque, Madier et Troude. En 1805, en exécution du grand projet formé par Napoléon pour protéger la descente de la grande armée en Angleterre, l'amiral Missiessy, bientôt suivi par l'amiral Villeneuve, arrivèrent inopinément dans l'archipel, et, comme la supériorité des forces était temporairement de notre côté, ils en profitèrent pour attaquer les Antilles Anglaises, la Dominique, Nevis, Mont-Serrat, Saint-Christophe. Mais ce n'étaient pas là de vraies conquêtes, car nos officiers se contentèrent de fructueuses razzias, et reprirent bientôt la route de l'Europe, où les attendait, hélas ! le désastre de Trafalgar. De nouveau nos possessions étaient abandonnées et réduites à leurs propres ressources. Aussi leur chute n'était-elle plus qu'une question de temps.

Telle était pourtant la force de l'impulsion première que, quelque temps encore, le général Ernouf réussit à se maintenir à la Guadeloupe. Il réussissait même à s'emparer de l'île Suédoise de Saint-Barthélemy et débarquait à diverses reprises à la Dominique : mais ce furent ses derniers succès. Peu à peu les Anglais reprenaient leur supériorité et resserraient autour de la Guadeloupe leurs lignes d'investissement. Le

général Noguès était obligé de capituler à SainteLucie (22 juin 1803), et César Berthier à Tabago. En 1808, les Anglais s'emparaient par surprise de Marie-Galante et de la Désirade. Ils avaient même la cruauté de détruire la léprosesie installée à la Désirade, et renvoyaient par force les malades à la Guadeloupe, espérant qu'ils étendraient la contagion dans l'île. En 1809 la Martinique, puis les Saintes tombaient entre leurs mains. Le pavillon tricolore ne flottait donc plus qu'à la Guadeloupe et ils concentrèrent alors toutes leurs ressources contre ce dernier débris de notre empire colonial. Depuis longtemps aucun secours n'était arrivé de France. Ernouf et ses officiers savaient qu'ils ne seraient pas secourus. Ils n'ignoraient pas d'un autre côté que les Anglais avaient des intelligences dans la place et que les planteurs découragés n'attendaient qu'une occasion pour les accueillir. Les soldats eux-mêmes commençaient à se décourager. Ils ne recevaient plus leur solde et les privations de tout genre éclaircissaient leurs rangs. Ils essayèrent pourtant de résister lorsque se présentèrent en février 1810, avec des forces accablantes, l'amiral Cochrane et le général Berwick. Il fallut se résigner à capituler. On a prétendu qu'Ernouf aurait pu prolonger la résistance. On a même émis des doutes sur son honorabilité et prétendu qu'il avait vendu l'île. Après avoir, bien qu'on lui eut accordé à lui et à son armée les honneurs de la guerre, pendant plusieurs mois été retenu dans les prisons anglaises, il revint à Paris et fut traduit devant un conseil de guerre. On lui en voulait en haut lieu, paraît-il, de la liberté de son langage et de la sévérité de ses appréciations en matière politique. Aussi les juges se montrèrent-ils rigoureux, et le condamnèrent-ils à s'éloigner de vingt lieues et de la capitale et des frontières. Ce fut seulement en 1818 qu'une ordonnance royale le dégagea de toute accusation de péculat. Les habitants de la Guadeloupe persistèrent néanmoins à croire à la trahison.

La capitulation avait été signée le 10 février 1810. Le 15 février Saint-Martin et le 21 du même mois Saint-Eustache capitulaient à leur tour. Nous ne possédions plus un pouce de terre dans la mer des Antilles.

La Martinique, plus encore que la Guadeloupe, eut à souf-

frir de la Révolution. Nous savons déjà comment, grâce aux divisions intestines qui jetèrent les insulaires les uns contre les autres, et à cause du prompt épuisement des ressources, les Anglais s'emparèrent de l'île et s'y établirent solidement. Victor Hugues ne réussit jamais à la reprendre. Elle appartenait encore à nos ennemis lorsqu'ils furent obligés de nous la rendre lors de la paix d'Amiens. Bonaparte qui connaissait l'importance de cette possession s'occupa tout aussitôt de s'y établir solidement. L'amiral Villaret-Joyeuse en fut nommé capitaine général et prié de se rendre promptement à son poste. Une foule d'aventuriers se joignirent à lui, et il eut le tort d'accorder sa confiance à de nombreux déclassés, foule avide et ignorante qui s'imaginait naïvement qu'il suffisait de passer aux îles pour y faire fortune, comme au temps des flibustiers. Ce n'étaient pas seulement des gens véreux mais aussi des incapables (1) qui occupèrent alors toutes les positions. « Le général Devrigny ne comptait pas moins de six secrétaires dont pas un seul ne pouvait écrire sous sa dictée... Chez le capitaine général, qui avait amené quarante écrivains, on se plaignait de n'avoir personne pour expédier une lettre. » C'était déjà le triomphe de la bureaucratie, et, pendant que les nouveaux venus gaspillaient leur temps en fêtes ou en réceptions, la fièvre jaune s'abattait sur la Martinique et les Anglais, qui n'avaient jamais considéré la paix d'Amiens que comme un armistice, s'apprêtaient à descendre de nouveau dans l'île dont ils convoitaient la possession.

Lorsque furent dénoncées les hostilités, en 1804, il ne restait plus à la Martinique que 800 hommes de garnison, y compris les malades des hôpitaux. Villaret-Joyeuse eut l'heureuse inspiration de s'adresser aux corsaires, comme l'avait fait naguère Victor Hugues, et bientôt ces défenseurs improvisés firent autour de l'île comme une ceinture de bastions flottants, que les Anglais, à diverses reprises, essayèrent en vain de rompe. En 1804 pourtant ils réussirent à s'établir sur l'îlot du Diamant. C'est un énorme rocher, d'environ 300 mètres d'élévation, escarpé et inabordable, car il est enveloppé d'un ressac violent et perpétuel. Au pourtour se dresse une

(1) Moreau de Jonnès. *Aventures de guerre*, p. 370.

falaise verticale, excavée à la base par les vagues. Dans les fissures nichent des myriades d'oiseaux marins. Les Anglais auraient voulu sur cette cristallisation colossale installer un nouveau Gibraltar, d'où ils surveilleraient les navires atterrant au vent de la Martinique. Ils commencèrent à creuser des batteries et à installer des logements dans le roc. On ne pouvait y accéder que par des échelles de corde. Au sommet était installée une vigie. Ce voisinage était dangereux. Il fallait à tout prix déloger les ennemis. Une première tentative eut lieu en mai 1904, mais la mer était mauvaise et les chaloupes ne purent même pas débarquer. D'ailleurs, les Anglais étaient sur leurs gardes et en intelligence avec d'anciens émigrés qui les avertissaient de tous nos mouvements. En juin 1805, quand arrivèrent les escadres de Villeneuve et de Gravina, une seconde attaque fut résolue. Les batteries basses furent bientôt réduites au silence, et un aide de camp du général d'Houdetot, Cortès, parvint avec quelques hommes à escalader des rochers terminés par un escarpement de 500 pieds de haut, et força la petite garnison, surprise par cette attaque imprévue, à capituler. Les canons anglais furent jetés à l'eau et le Diamant rendu à ses habitants naturels, aux oiseaux marins et au Triton que, d'après la légende, on apercevait de temps à autre dans ses eaux.

Enhardis par ce succès, les Martiniquais résolurent une attaque contre l'île voisine de la Dominique. On conservait précieusement une carte de l'île qui avait été dressée au temps de l'expédition de Bouillé, en 1778, et on comptait s'en servir, mais elle fut volée dans le cabinet même de Villaret-Joyeuse, en sorte que l'attaque fut mal préparée et conduite plus mal encore. Au lieu d'assiéger le fort Rupert qui était comme la clef de la position, on se contenta d'une simple démonstration devant la capitale Roseau, qui fut à moitié brûlée. Attaqués par les sphex ou guêpes cartonnières dont les piqûres affolaient, nos soldats se rembarquèrent précipitamment. Ils se vengèrent, il est vrai, de leur déconvenue en allant mettre à contribution les îles voisines de Nevis et de Montserrat, mais ce fut leur dernière manœuvre offensive. Les Anglais dirigèrent contre eux des forces accablantes, et, bien

que nos corsaires aient souvent forcé le blocus et fait subir à nos ennemis de graves dommages, l'investissement de l'île commença et devint de jour en jour plus rigoureux jusqu'à l'attaque définitive qui eut lieu le 30 janvier 1809.

Quelques-uns (1) de ces corsaires se sont fait un nom par leur intrépidité et le bonheur constant de leurs entreprises. On conserve dans l'île le souvenir des exploits de Menouvrier-Defresne, de Trobriand, la Genetière, Mathieu Gory capitaine du *Grand-Décidé*, Joseph Rival capitaine de la *Jeanne-Adèle*. Tel de ces vaisseaux, le *Vengeur*, prit dans une seule campagne trois vaisseaux anglais, le *Towfriend*, l'*Hostess Quickley* et la *Duchesse-d'York*. Tel autre, le *Palinure*, commandé par le capitaine de frégate Janse, s'empara à l'abordage du vaisseau anglais la *Carnation*, après un combat qui dura plusieurs heures, et qui est demeuré légendaire dans l'archipel, car il fut célébré par la poésie. Tout récemment, à l'Exposition coloniale de Marseille, dans le Musée des souvenirs coloniaux qui fut annexé à cette belle manifestation du génie français, nous avons eu le plaisir d'admirer les reliques de cette bataille.

Ces succès n'étaient par malheur que glorieux : Ils n'empêchaient pas les progrès de l'Angleterre, et le moment n'était pas éloigné où le drapeau tricolore allait être remplacé par le pavillon rouge. Les Anglais, en effet, s'étaient décidés à un grand effort, et ils dirigeaient une véritable armada contre l'île qui depuis si longtemps bravait leur puissance.

Lorsque se présentèrent à Robert et à Sainte-Luce les 18.000 soldats de Beckwith et de Georges Prévost, il n'y avait plus à la Martinique que 2.138 hommes dont 400 malades. Villaret-Joyeuse essaya pourtant de résister. Le fort Desaix fut bombardé par 22 mortiers, 9 obusiers et 15 canons de 24. Trois de nos magasins à poudre sautèrent, 98 canons furent démontés. Il n'en resta plus que 15 pour la défense. La grande poudrière, qui contenait 3.000 barils de poudre était menacée, et l'explosion imminente allait faire sauter la citadelle et la ville de Fort-de-France. Villaret-Joyeuse se décida à capituler (24 février 1810). Il avait perdu 600 hommes, et presque tous ses officiers avaient été mis hors de combat.

(1) Sidney-Daney. *Histoire de la Martinique*, t. VI, p. 289-293.

Au lieu d'honorer le courage malheureux, les Anglais entassèrent leurs prisonniers sur des navires infectés par la fièvre jaune et les retinrent sur leurs pontons jusqu'en 1814. Quant à Villaret-Joyeuse, bien que sa bravoure ne puisse être mise en doute, un conseil d'enquête blâma sa conduite. Il aurait voulu un jugement plus solennel, mais ses instances réitérées de l'obtinrent pas. Il semblait que le gouvernement impérial voulût faire le silence sur tous les événements coloniaux. C'est seulement en 1811 que Napoléon lui fit savoir qu'il était satisfait de sa courageuse conduite, et qu'il le nomma gouverneur général de Venise. Les Antilles n'en étaient pas moins perdues pour la France, et il ne nous restait plus un pouce de terrain dans le golfe du Mexique.

Les Anglais usèrent durement de leur victoire. Sans doute le gouverneur Beckwith refusa de se faire l'instrument des vengeances locales, et il déchira avec indignation les listes de proscription qu'on lui présenta, mais la réaction contre l'administration française fut absolue. Tous les absents eurent leurs biens mis sous séquestre. Des droits abusifs furent établis sur la sortie des denrées. La servilité devint le seul titre aux emplois et aux faveurs. A la Guadeloupe surtout furent commis de singuliers abus de pouvoir. Il avait été convenu que, pour prix de son accession à la coalition contre la France, la Guadeloupe serait donnée à la Suède, mais, avant d'exécuter sa promesse, l'Angleterre sembla prendre à tâche d'épuiser les ressources de l'île. Les propriétés publiques, et surtout les biens ecclésiastiques, furent affermés à des prix dérisoires, les affranchissements sans indemnité furent multipliés, et les esclaves brutalement réquisitionnés pour les travaux publics. Bientôt la misère fut générale. On n'épargna même pas l'amour-propre et les sentiments patriotiques des habitants, car on les força, sous peine d'exécution militaire, à prendre part aux *Te Deum* en l'honneur des désastres éprouvés par la France en 1812. Aussi l'exaspération était-elle générale, et peut-être une révolte allait-elle éclater lorsque la chute de Napoléon, bientôt suivie du premier traité de Paris, rendit à la France, à l'exception de Tabago et de Sainte-Lucie, les Antilles qu'elle possédait avant la Révolution.

La reprise de possession se fit régulièrement à la Martinique. Un ancien émigré, Vaugiraud, nommé gouverneur, releva le drapeau blanc, et s'efforça de réparer les ruines, mais le retour imprévu de Napoléon bouleversa tous ses plans. Résolu à maintenir la Martinique sous l'autorité royale, il prit d'assez habiles mesures. Il commença par distribuer à ses officiers des avancements extraordinaires, et les accabla d'une pluie de décorations, vingt-six croix de la Légion d'honneur et quarante-neuf de Saint-Louis. Les soldats restèrent insensibles à ces avances et ne cachèrent pas leurs sentiments bonapartistes. Espérant couper court à ces manifestations intempestives, Vaugiraud commença par offrir des congés à tous les soldats qui en voulurent, et réussit ainsi à éloigner les plus remuants d'entre eux, canonniers, ouvriers militaires et soldats du 26e de ligne. Il fit en même temps arrêter et déporter les colons les plus prononcés contre le gouvernement royal, et, désormais plus tranquille, s'adressa au gouverneur des Antilles anglaises, James Leith, et lui remit la Martinique (23 mai-5 juin 1815). Il parvint ainsi à empêcher la colonie de se replacer sous le sceptre de Napoléon. A la Guadeloupe, l'amiral Linois, nommé gouverneur par Louis XVIII, avec le comte de Guilhermy comme intendant et le colonel Boyer de Peyreleau comme commandant en second, s'était hâté de se rendre à son nouveau poste. Il fut accueilli avec joie par les habitants, mais les Anglais refusèrent d'évacuer la colonie, sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'instructions précises, et que, d'ailleurs, ils manquaient de vaisseaux pour rapatrier leurs soldats : ce qui ne les empêcha pas de tout enlever, munitions, canons, etc., à tel point que, lorsque se présenta Linois, la poudre manqua pour les saluts réglementaires. Non contents de cette spoliation éhontée, les Anglais excitaient sous main les grands propriétaires de l'île à se déclarer en leur faveur, et ils répandaient le bruit d'un prochain soulèvement des nègres. A cette mauvaise volonté flagrante, Linois opposa le calme et la dignité. Quand furent épuisés tous les délais, et qu'il n'y eut plus qu'à déclarer la guerre ou qu'à se conformer aux stipulations du traité, les Anglais se décidèrent à rendre l'île à ses possesseurs légitimes.

Cette restitution ne fut que temporaire. Le 29 avril, on apprenait à la Guadeloupe le retour de Napoléon, et, malgré la résistance, d'ailleurs assez molle, de Linois, le drapeau tricolore était arboré le jour même où l'Empire s'effondrait lamentablement dans la plaine de Waterloo. Les Anglais n'avaient pas attendu cette chute pour entrer en campagne. Ils s'emparèrent sans déclaration de guerre des Saintes et de Marie-Galante. Ils étaient déjà, grâce à la connivence de Vaugiraud, les maîtres de la Martinique. James Leith, ce vainqueur sans combat, se présenta devant la Guadeloupe le 10 août 1815, et en prit possession sans résistance. De nouveau, et pour la seconde fois depuis le commencement du siècle, nous avions perdu toutes nos possessions de la mer des Antilles.

La réaction ne tarda pas, et elle fut terrible. A la Martinique Vaugiraud donna libre carrière aux sentiments de rancune que les événements des Cent Jours avaient fait naître. Son administration devint dure et tyrannique. Ses démêlés avec l'intendant Debuc et les autres chefs militaires et civils, qu'il fit déporter en 1817, eurent un tel retentissement que le ministère crut devoir faire droit aux plaintes élevées de tous côtés contre lui, et le rappela en France. Une enquête fut ordonnée, et le roi lui fit défendre de paraître devant lui. Vaugiraud espérait une autre récompense de ses services. Il fut si péniblement affecté de sa disgrâce qu'il tomba malade et mourut (14 mars 1819).

Le général Donzelot, l'ancien gouverneur de Corfou, remplaça Vaugiraud, mais ne fut pas plus heureux dans son administration. Sans cesse entouré par les propriétaires blancs qui voulaient exploiter à leur profit exclusif les éléments de prospérité de la colonie, il se laissa persuader que les gens de couleur libres étaient animés de l'esprit de révolte, et voulaient faire de la Martinique un autre Saint-Domingue. Des troubles venaient d'éclater dans une île voisine, à Saint-Thomas. Sous prétexte que les révoltés avaient des complices à la Martinique, Donzelot adopta contre les prétendus fauteurs de la révolte des mesures draconiennes. Des mandats d'arrêt furent lancés contre plusieurs hommes de couleur dont le

seul crime était d'être connus pour professer des principes contraires à la prétendue suprématie des blancs (1). Des visites domiciliaires eurent lieu, et tous ceux chez lesquels on trouva une brochure de Laisné de Villévêque, intitulée : *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles*, furent incarcérés et condamnés les uns à l'exil, les autres aux galères et à la marque. Les sentences furent exécutés, mais un cri de réprobation s'éleva. Le jugement fut révisé et cassé. Donzelot ne pouvait se résigner à cet affront. Il demanda et obtint son rappel.

A la Guadeloupe la réaction fut plus violente, car les Anglais y prirent part (2). Sous prétexte que les Jacobins étaient nombreux, et qu'ils avaient formé le projet de massacrer les Royalistes de concert avec les nègres soulevés, ils organisèrent dans l'île une véritable Terreur Blanche. 130 prétendus Jacobins furent déportés au Hâvre, 500 à Saint-Thomas, 400 à Saint-Barthélemy et un très nombre aux États-Unis. N'imaginèrent-ils pas de vendre à prix d'or la permission de rester dans l'île! Au fond ils entendaient ne pas la restituer à la France et encourageaient ouvertement les ultra-royalistes, Français égarés, qui demandaient la cession à l'Angleterre. Ce fut un royaliste déterminé, mais un honnête homme, l'intendant Guilherny, qui les rappela au sentiment de la pudeur, et, par la fermeté de son attitude, réussit à maintenir la domination française, jusqu'à ce que, par le second traité de Paris, la Guadeloupe ait été définitivement restituée à la France. Encore les Anglais ne consentirent-ils à se retirer que lorsqu'on leur eut alloué 3.500.000 francs de rente comme fond de garantie pour les créances de leurs nationaux. Leur intervention était plus que largement payée, et, une fois de plus, ils avaient prouvé qu'ils pratiquaient l'art de cacher leurs intérêts sous le manteau des déclarations emphatiques.

Les Antilles Françaises étaient donc rendues à leurs an-

(1) Rabbe. *Biographie des contemporains, article Donzelot*, t. II, p. 1402-3.

(2) Linois et Boyer-Peyreleau furent traduits devant un conseil de guerre. L'amiral fut acquitté, mais Boyer-Peyreleau condamné à mort. On commua cette peine en vingt ans de détention. Il resta trois ans en prison. Il n'avait pourtant fait que son devoir.

ciens maîtres, mais singulièrement affaiblies, et en pleine décadence. Fortifications ruinées, magasins de l'État vidés, propriétaires excités les uns contre les autres, hommes de couleur pleins de défiance, nègres déshabitués du travail et poussés aux pires résolutions, à vrai dire l'œuvre était à reprendre par la base, et rien ne faisait prévoir que se calmeraient bientôt les agitations de la tempête. Ce sera l'honneur de la Restauration et des gouvernements qui lui ont succédé de ne pas avoir reculé devant cette réparation nationale, et d'y avoir en partie réussi; mais ce n'est pas impunément qu'un pays traverse des périodes aussi difficiles, et, même à l'heure actuelle, la répercussion des événements passés dure encore.

Comme on l'a compris, la grosse difficulté politique fut le maintien de l'ordre parmi les races très diverses qui habitent nos Antilles. Sans parler des anciens insulaires, les Caraïbes, et des engagés Chinois ou Hindous qu'on n'y trouve qu'à l'état d'exception, deux races principales étaient en présence, les Blancs et les Noirs, et entre eux les gens de couleur de toute nuance. La situation des nègres était toute résolue, puisque l'esclavage était maintenu, et qu'il devait subsister, dans toute sa rigueur légale, bien qu'adouci par les mœurs, jusqu'en 1848. Mais qu'allaient devenir les gens de couleur ? Bien qu'on les ait longtemps désignés en Europe sous le nom de mulâtres, ils se subdivisaient en une infinité de catégories. Le vrai mulâtre était l'enfant d'un blanc et d'une négresse ; la mulâtresse et le noir produisaient le capre ; la capresse et le nègre le griffe ; au contraire la mulâtresse et le blanc donnaient le mestif ; la mestive et le blanc le quarteron. Comment établir des distinctions entre ces diverses catégories? En thèse générale les blancs éprouvaient de la répugnance pour les gens de couleur, parcequ'ils craignaient d'être absorbés par eux. Cette répugnance, jadis consacrée par le Code Noir, était plutôt morale que matérielle, car les deux races continuaient à s'unir fréquemment. De là un très grand nombre de naissances illégitimes, au moins quatre contre une. A vrai dire, en dehors de quelques privilégiés de la fortune, la famille légale n'existait pas dans nos Antilles. Cette grave

question des gens de couleur remplaçait donc celle de l'esclavage. Les gens de couleur, en effet, sont autrement dangereux que les nègres, car ils sont bien plus ambitieux et bien plus intelligents. Si on ne les admettait pas à jouir de leurs droits politiques, on s'exposait à de pénibles revendications ; peut-être même à une déclaration d'indépendance. Le problème était donc posé, mais il ne fut pas résolu. Peut-être ne l'est-il pas encore complètement à l'heure actuelle.

Le gouvernement de la Restauration connaissait le danger. Il ne fit rien pour le prévenir. Il espéra que le temps accomplirait son œuvre, mais rien n'est plus difficile à déraciner qu'un préjugé, et, jusqu'à nos jours, les Antilles Françaises allaient être agitées et divisées par ces questions de race. Au moins la prospérité matérielle de nos établissements ne fut-elle pas atteinte par ces pénibles dissentiments. Bien administrées, avec une sage économie et une bonne entente des intérêts locaux, nos Antilles virent se développer leurs ressources et grandir leur prospérité. Lorsque tomba du trône la dynastie qui avait encouragé leurs progrès, sans doute la Martinique et la Guadeloupe ne nous avaient pas fait perdre le souvenir de Saint-Domingue, mais elles rappelaient sa fortune passée, et leur avenir s'annonçait plein de promesses.

CHAPITRE V

SAINT-DOMINGUE

Saint-Domingue fut longtemps la plus belle et la plus florissante de nos colonies. Les Français ne s'y étaient établis qu'au XVIIe siècle, dans les dernières années du règne de Louis XIII. Quelques flibustiers de la Jamaïque, quelques boucaniers (1) de l'île de la Tortue s'étaient alors fixés à demeure autour du golfe de Port-au-Prince, et, avec le concours de leurs esclaves noirs, avaient commencé des plantations, qui devinrent bientôt fort importantes. Peu à peu les nouveaux arrivants refoulèrent les Espagnols dans la partie orientale de l'île, et l'Espagne par la paix de Ryswick, en 1697, fit à la France l'abandon définitif de tous les cantons occupés ou plutôt usurpés.

Dès lors s'ouvre pour Saint-Domingue (2) une période de prospérité extraordinaire. La population augmente avec rapidité, car de nombreux cadets de famille ne croient pas déroger en cherchant dans cette nouvelle terre promise la fortune qu'ils ne trouveraient pas en France, et les bourgeois du sud-ouest, surtout dans les pays de Basse-Dordogne, de Gironde et d'Adour émigrent en foule. Pendant un siècle ce sont les planteurs français de Saint-Domingue qui fournissent presque toute l'Europe de coton et de sucre. Il est vrai que les

(1) CHARLEVOIX. *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue* (1731). — MOREAU DE SAINT-MÉRY. *Description de la partie française de Saint-Domingue* (1797-8).

(2) DUCŒURJOLY. *Manuel des habitants de Saint-Domingue* (1802). — GÉNÉRAL PAMPHILE LACROIX. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution de Saint-Domingue* (1819).

esclaves nègres faisaient tous les frais de cette prospérité. Les marchands de bois d'ébène, les traitants comme on les nommait, étaient directement encouragés par les ordonnances royales. On leur accordait une prime de dix livres par tête de nègre importé dans l'île. Un *Code noir*, d'une ingénieuse férocité, perpétuait ce régime inique. En 1789 (1) on comptait près de 500.000 esclaves dans la partie française de Saint-Domingue. Ce bétail humain était assez bien traité depuis les ordonnances de 1784 et de 1785, mais il n'en était pas moins à la merci de ses maîtres, qui, pressés de faire fortune, le réduisaient vite à l'état de « déchet d'humanité. » Aussi en mourait-il environ 10 0|0 chaque année. Au-dessus de cette population servile, mais dans une situation indécise, méprisés par les Blancs et détestés par les Nègres, vivaient encore 30.000 mulâtres ou hommes de couleur. Actifs et industrieux, mais « portant encore sur le front l'empreinte de l'esclavage », ils étaient parqués dans des quartiers spéciaux, exclus de toutes les charges, et même d'un certain nombre de métiers. Ils avaient des places distinctes dans les lieux publics, et les mariages entre eux et les Blancs étaient sévèrement prohibés. Aussi des flots de haine s'entassaient-ils dans leurs cœurs. Au-dessus des Mulâtres étaient les Petits Blancs, ramassis assez louche d'aventuriers suspects, puis les Petits Planteurs, négociants, gens de loi, entrepreneurs, qui se croyaient très supérieurs aux Petits Blancs, mais qui étaient profondément méprisés par les Grands Planteurs, propriétaires du sol, ne cherchant qu'à s'enrichir au plus vite et qu'à retourner dans la métropole. En sorte que tout cet édifice de grandeur et de prospérité cachait mal l'exploitation, au profit d'une aristocratie peu nombreuse, de classes, on dirait presque de castes, serviles ou misérables, et qu'au fond des cœurs germait le levain de rancunes séculaires et de convoitises inassouvies.

Si du moins l'administration avait racheté par ses services la mauvaise organisation de la société Dominicaine : mais deux grands fonctionnaires, le gouverneur général et l'inten-

(1) Boissonnade. *Saint-Domingue à la veille de la Révolution, et la question de la représentation nationale aux États-Généraux*, 1906.

dant, étaient en conflit permanent, car leurs attributions étaient mal définies, et encore ne faisaient-ils que passer dans l'île. En cinquante ans, Saint-Domingue eut vingt-quatre gouverneurs et seize intendants. Quant aux agents sous leurs ordres, ils étaient plus stables, mais commettaient des excès « à faire frémir ». Aussi bien personne ne pouvait dénoncer leur vénalité ou leur incurie, car il n'y avait ni municipalités, ni assemblées locales, et les juges, choisis au hasard parmi des commis, des marchands ou des officiers réformés, rendaient des arrêts tellement étranges que, plutôt que de plaider, les parties aimaient mieux perdre leur argent.

Notons encore que l'État ayant conservé à Saint-Domingue la propriété éminente du sol, un tribunal, dit Terrier, avait le droit de prononcer le retour au domaine public de telle ou telle concession. Il n'existait donc pour les cultivateurs aucune garantie de stabilité. Les colons, assujettis au pacte colonial, ne pouvaient créer d'etablissement industriel de quelque importance, puisque leur sucre était raffiné en France, et qu'ils ne pouvaient acheter qu'en France les objets fabriqués indispensables à la vie, même les farines. Donc agriculture et industrie réduites à l'impuissance, commerce entravé, aucune garantie politique, il n'en fallait certes pas tant pour que les Français de Saint-Domingue témoignassent leur mécontentement, et que dans l'esprit de plusieurs d'entre eux germassent déjà des velléités de séparation.

Sur ce terrain brûlant, les principes de liberté et d'égalité, proclamés en 1789 par la métropole, devaient provoquer une formidable explosion (1). Haines de race, rivalités de classes, préjugés et traditions, souffrances réelles et plaintes justifiées, tout se confondit dans un déchaînement d'horreurs. Saint-Domingue devint le théâtre d'une guerre civile ou plutôt sociale, qui fit expier à cette île infortunée sa prospérité

(1) Edward Bryant. *Histoire de Saint-Domingue de 1789 à 1794.* Traduction française de 1812. — Malouet. *Mémoires et Correspondance officielle sur l'administration des colonies*, 1807. — Elias Regnault. *Histoire des Antilles* (Collection de l'Univers Pittoresque, 1849). = Madion. *Histoire d'Haïti* (1847-48).

d'autrefois. Cette guerre, ou plutôt cette révolution, peut se diviser en trois périodes distinctes, qui correspondent à nos trois Assemblées révolutionnaires, Constituante, Législative, Convention, et qui sont marquées par la domination d'une race différente, d'abord les blancs, puis les mulâtres, et enfin les noirs; mais, si les personnages du drame changent, les événements se ressemblent : c'est une effrayante succession de massacres, d'incendies et d'atroces cruautés. Sans doute Saint-Domingue conquiert la liberté, mais elle l'asseoit sur des ruines. Il est peu d'épisodes de l'histoire contemporaine aussi féconds en péripéties inattendues et en sinistres tragédies.

Lorsque éclata la Révolution Française, les planteurs de Saint-Domingue, véritables satrapes, fiers de leurs domaines où ils régnaient sur des milliers d'esclaves, voulurent secouer le joug de la métropole. A l'exemple des États-Unis, ils songèrent à constituer une nationalité souveraine, et demandèrent, en retour des richesses qu'ils envoyaient en France, l'autonomie dont ils se croyaient dignes. Ils (1) se formèrent en Assemblées primaires, puis en Assemblées provinciales, mais en n'admettant dans ces réunions ni les Petits Blancs, qu'ils réservaient pour des emplois inférieurs, ni les Mulâtres qu'ils ne considéraient pas comme des égaux, ni surtout les Noirs qui, à leurs yeux, étaient à peine des hommes. Le 27 février 1790, les trois Assemblées provinciales du Cap, de Port au-Prince et des Cayes remirent leurs pouvoirs à une Assemblée générale siégeant à Saint-Marc, et déclarèrent que cette Assemblée prendrait la direction des affaires, si, avant trois mois, elle ne recevait pas les instructions du gouvernement français. Or l'Assemblée Constituante ayant décidé, par le décret du 8 mars 1790, que chaque colonie était autorisée à faire connaître ses vœux relativement à la constitution, la législation et l'administration qui convenaient à la prospérité de ses habitants, les Blancs en profitèrent pour déclarer qu'eux seuls étaient citoyens et jouissaient de tous les droits. Ils allèrent même plus loin et proclamèrent l'indépendance de

(1) Chacherbau. *Examen rapide du cahier de doléances de la colonie*, 1789. — Lacroix. Ouv. cité. I, 31-60.

la colonie en annonçant qu'aucun acte du corps législatif ne serait regardé comme légal, si l'Assemblée des Blancs de Saint-Domingue ne l'avait auparavant confirmé (28 mai). Il y eut dès lors deux gouvernements dans l'île, celui du représentant de la France, Peynier, et celui de l'Assemblée de Saint-Marc. La garde nationale se divisa en deux partis, pompons blancs et pompons rouges, et la guerre civile éclata. Le colonel Mauduit est assassiné (1), le nouveau gouverneur, Blanchelande, est chassé de Port-au-Prince, et les Blancs vainqueurs s'administrent eux-mêmes. L'insurrection a donc triomphé, mais une autre insurrection plus terrible va lui succéder, et ici commence la seconde période de la Révolution. Ce sont les mulâtres qui entrent en scène.

Les Mulâtres (2) avaient salué avec bonheur les premiers actes de la Révolution Française. En vertu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ils se croyaient naïvement appelés à la dignité d'hommes libres ; mais ils furent cruellement désabusés. L'un d'entre eux, Lacombe, ayant demandé par voie de pétition qu'on appliquât les nouvelles lois aux hommes de couleur, fut arrêté comme perturbateur de la paix publique et pendu. Un vieillard de 70 ans, Ferrand de Beaudière, fut aussi condamné à mort et exécuté pour avoir demandé que les Mulâtres fussent admis à envoyer des députés à l'Assemblée provinciale. Un autre Mulâtre, Ogé (3), ayant sommé l'Assemblée coloniale d'exécuter le décret du 8 mai, fut arrêté avec vingt-huit de ses collègues et rompu vif. Pourtant il avait séparé sa cause de celle des Noirs, et protesté contre la pensée qu'on lui prêtait de vouloir les arracher à la servitude. De là une vive irritation et des ferments de révolte contre les prétentions des Blancs. Lorsque l'Assemblée Constituante, informée des troubles, fut appelée à se prononcer avec précision sur les droits des hommes de couleur, elle n'hésita pas, et admit le bien fondé des réclamations des Mulâtres (15 mai 1791). Ce fut même à cette occa-

(1) Dalmas. *Histoire de la Révolution de Saint-Domingue* (1814). — Gatereau. *Réponse aux libelles séditieux publiés à Philadelphie contre les hommes de couleur de Saint-Domingue* (1796).

(2) Lacroix, I, 54-65.

(3) Lacroix, I, 69, 78.

sion que Robespierre lança ces mots devenus fameux : Périssent les colonies, plutôt qu'un principe !

Ainsi encouragés par la métropole les Mulâtres se disposèrent à soutenir leurs prétentions par les armes. Sous la conduite de quelques-uns d'entre eux, Pétion, Beauvais, Rigaud, ils s'organisèrent en bandes et appelèrent à eux pour les soutenir non seulement des Nègres, mais aussi ceux des Blancs qui étaient restés fidèles à la métropole et même à l'ancien régime. L'Assemblée coloniale exaspérée se déclara en révolte ouverte contre la France. Non seulement elle contesta les pouvoirs des commissaires envoyés par la Constituante, Romme, Saint-Léger et Mirbeck, mais encore, couronnant sa folie par la trahison, elle eut recours à la protection des Anglais, et substitua la cocarde noire aux couleurs nationales. Les Mulâtres ne se laissèrent pas intimider. Conduits par Rigaud et soutenus par un fort parti de nègres que conduisait au combat l'un d'entre eux, Hyacinthe, ils marchèrent contre Port-au-Prince, et, après un combat acharné (28 mars 1792), restèrent maîtres du terrain. Les Nègres avaient montré dans cette bataille un courage héroïque. Ils enfonçaient leurs bras dans les canons en appelant leurs camarades : Viens ! Viens ! Je le tiens bien ! Quant à Hyacinthe, tenant à la main un petit fouet de crin, il criait à ses hommes : En avant ! C'est de l'eau qui sort des canons ! Pas gagner peur !

Les Mulâtres vainqueurs se rapprochèrent aussitôt de la place, qu'ils réduisirent à capituler. Lorsque arrivèrent de nouveaux commissaires envoyés par la Législative avec d'imposants renforts, Sonthonax, Polverel et Ailhaud, les Blancs comprirent que la résistance était impossible et se soumirent. L'Assemblée avait déclaré que les hommes de couleur et même les Nègres libres devaient jouir des mêmes droits politiques que les Blancs. Le triomphe des Mulâtres était donc assuré, mais la légalité de l'esclavage était reconnue : Les concessions étaient donc incomplètes, et la logique rigoureuses des révolutions devait entraîner des changements plus radicaux. Ici, en effet, commence la troisième phase de la révolution de Saint-Domingue. Ce sont les Nègres qui à

leur tour réclament leurs droits d'hommes et de citoyens.

Dès l'année 1791, les Nègres s'étaient révoltés. Sous la conduite d'un nommé Boukmann, ils avaient envahi les environs du Cap, massacrant tous les blancs qu'ils rencontraient et assouvissant par d'affreuses représailles de séculaires rancunes. C'était déjà la guerre servile avec toutes ses horreurs. Les bandes de Boukmann furent, il est vrai, bientôt dispersées, et leur chef tué, mais les Blancs se vengèrent par d'affreux supplices qui amenèrent de nouvelles révoltes. Deux chefs redoutables, Biassou et Jean François (1), incendient les plantations et massacrent tous ceux de leurs frères d'origine qui ne veulent pas se joindre à eux. Leur nombre grandit rapidement, car les Blancs, dans leur fureur imbécile, traitent avec la même rigueur que les rebelles ceux de leurs esclaves qui sont restés fidèles. Bientôt ce sont des multitudes fanatisées par leurs chefs qui tiennent la campagne. L'un d'eux, Hyacinthe, double ses forces en se joignant aux Mulâtres; mais ceux-ci ayant obtenu la satisfaction qu'ils désiraient, les Nègres restent seuls en armes, bien décidés à ne pas les déposer avant d'avoir à leur tour conquis la liberté.

Ce fut en mai 1793 (2), à la suite de troubles qui ensanglantèrent la ville du Cap, et qui furent provoqués par les imprudences du nouveau gouverneur, général Galbaud, que les Nègres pénétrèrent dans la ville, où ils délivrèrent quelques centaines des leurs retenus prisonniers, et mirent le feu d'abord à la geôle, puis aux maisons. Bientôt toute la ville fut en flammes, et, pendant ce temps, on s'entretuait dans les rues. Quand l'ordre fut à peu près rétabli, plus de cinq cents cadavres furent jetés à la mer et dévorés par les requins. Les commissaires français, désespérés, crurent pouvoir atténuer l'imminente catastrophe en accordant la liberté à tous les Nègres qui s'enrôleraient et combattraient sous les drapeaux de la République; mais, pour ces esprits incultes, la liberté se confondait avec la licence, et la plupart des nouveaux affranchis, après avoir reçu des armes et des vêtements, continuèrent leur vie de brigandages. Alors tout se mêle et se

(1) Lacroix. I, 144, 154.
(2) Lacroix. I, 235, 241.

confond. Les Blancs se déchirent entre eux, les Mulâtres changent de parti au gré de leurs caprices, et les Nègres, dans leur fureur bestiale, tuent et brûlent. Le plus déplorable est que nos ennemis, Espagnols et Anglais, avec lesquels nous sommes en guerre depuis la mort de Louis XVI, profitent de l'anarchie pour entreprendre la conquête de l'île. Pendant que les Espagnols gagnent du terrain dans la partie orientale de Saint-Domingue, les Anglais (1), aidés par quelques planteurs blancs, s'emparent de Saint-Marc, de Léogane, du Grand Goave et même de Port-au-Prince. Le général Laveaux, commandant les dernières troupes françaises restées fidèles, crut tout perdu. Ses soldats n'avaient plus de vivres et marchaient pieds nus. Il avait lui-même été obligé pour vivre de vendre jusqu'à ses épaulettes. Il ne pouvait compter que sur l'aide problématique du mulâtre Rigaud. Il songeait, dans son désespoir, à opérer sa retraite, lorsque l'intervention d'un nègre avec lequel il entretenait une correspondance secrète vint subitement modifier la face des choses (1794).

Alors en effet paraît en scène un homme extraordinaire, un ancien esclave, Toussaint, qui réussit à rendre pour quelques années la paix à Saint-Domingue, et qui aurait maintenu cette belle colonie soit sous la domination directe, soit sous le protectorat de la France, si nous nous étions résolument et franchement associés à sa politique réparatrice.

Toussaint était né dans l'esclavage, sur la plantation Bréda, près du cap Français, en 1743. D'abord pâtre, puis cocher de l'habitation à laquelle il appartenait, il avait appris à lire et à écrire, et s'était fait remarquer par son intelligence, ou plutôt par sa prodigieuse faculté d'assimilation. Lorsque commencèrent les troubles, il ne tarda pas à jouer un rôle important. Choisi en 1791 par les nobles pour soulever les Nègres et les opposer à la fois aux Mulâtres et aux Petits Blancs, il organisa les premières bandes noires qui tinrent la campagne, et ne tarda pas à éveiller les soupçons et à exciter les craintes de ses alliés par l'ascendant incroyable qu'il prit bientôt sur ses fanatiques auxiliaires, et par les talents admi-

(1) Lacroix. I, 266, 285, 299.

nistratifs dont il donna la preuve. Traité en suspect, il se retira dans les mornes de l'île, où il fut rejoint par tous les Nègres révoltés. En 1794, il passa au service de la République Française, qui lui reconnut le titre et le grade de général de brigade, et lui donna pleins pouvoirs. Toussaint en profita pour refouler dans la partie occidentale de l'île les Espagnols, qui furent bientôt acculés à Santo-Domingo. La paix de Bâle signée avec l'Espagne, le 22 juillet 1795, ayant cédé à la France toute la partie espagnole de Saint-Domingue, ce fut un premier succès qui lui permit de diriger contre les Anglais toutes les forces disponibles. Bien secondé par Laveaux, Toussaint réussit à déloger les Anglais de tous les postes qu'ils avaient conquis. Il entre en triomphateur à Port-au-Prince, où les Blancs se portent à sa rencontre et veulent le mettre sous un dais porté par les quatre plus riches d'entre eux. Toussaint refuse (1) modestement ces honneurs, et force les Anglais à signer une convention pour l'évacuation des places qu'ils détenaient encore. Il avait, certes, mérité la reconnaissance de la métropole, et personne ne trouva déplacée sa nomination de général de division et bientôt de général en chef de toutes les armées de Saint-Domingue.

Toussaint ne demandait pas mieux que de servir la France, mais à condition de travailler surtout pour lui. Il aurait voulu créer à Saint-Domingue, en courbant toutes les races sous le niveau d'une obéissance commune, une République indépendante dont il deviendrait le chef sous la protection nominale de la France. Ses projets restèrent longtemps cachés, car il était passé maître dans l'art de la dissimulation, mais il ne se détourna pas un instant de la voie qu'il s'était tracée et travailla avec une incroyable persévérance à atteindre le but de son ambition. Il commença par se débarrasser de tous ceux qui auraient pu le gêner dans sa marche tortueuse, surtout des Mulâtres, dont il redoutait l'esprit entreprenant. Rigaud, leur chef, qui s'était maintenu dans le sud de l'île, fut poursuivi avec acharnement (2). Ce fut moins une guerre qu'une rivalité de races. Des deux côtés, on s'entretua sous

(1) Lacroix. T. I, p. 373-410.
(2) *Ibid.* T. I, p. 373-410.

le drapeau national de la France. Au siège de Jacmel, par Toussaint, les Mulâtres, plutôt que de se rendre, mangèrent leurs blessés. Au début, Rigaud eut tout l'avantage, mais Toussaint, malgré ses défaites, ne perdait rien de son prestige. Il parvint à acculer son rival au bord de la mer, n'ayant pour dernière retraite que la ville de Cayes, et finit par s'en emparer (29 juillet 1800). Le triomphe des noirs était assuré. Désormais Toussaint règne sans rival, et il va prouver par la sagesse de ses actes qu'il était à la hauteur de ses fonctions.

Il est vrai que de sanglantes réactions suivirent la victoire. Il brisa, il massacra tous ceux qui tentèrent de lui résister ou même de se concerter contre lui. Comprenant que son autorité ne reposait que sur la reconnaissance plus ou moins désintéressée de la métropole, et qu'il avait à lutter contre les mépris secrets des blancs et la haine des mulâtres, il consentait à rester provisoirement l'instrument de la France, mais non pas un instrument que briserait un caprice ministériel. Aussi voulut-il tout d'abord s'imposer par la terreur. Secondé (1) par d'impitoyables lieutenants, Moïse, Christophe, Maurepas et surtout Dessalines, il fit exécuter ses ordres en toute rigueur. Dessalines parcourait les cantons insoumis suivi de guides armés de fouets. Les nègres ou les mulâtres dont l'attitude paraissait hautaine, étaient aussitôt flagellés. C'était en tournant sa tabatière d'une certaine façon qu'il prescrivait le nombre des coups à infliger. D'autres signes convenus à l'avance devenaient des arrêts de mort irrévocables qu'on exécutait pendant la nuit, et, s'il baissait la tête, tout de suite. Près de dix mille insulaires périrent ainsi, sans jugement, victimes de ses défiances.

Il est vrai que Toussaint racheta ses crimes par ses services. C'est lui seul qui, par une sévérité devenue nécessaire, rétablit les éléments d'une société civilisée parmi ces esclaves d'hier ou ces affranchis de la veille qui, n'étant plus retenus par la crainte de leurs maîtres, revenaient peu à peu à l'état sauvage; lui qui mit un terme à la guerre civile en imposant à tous les partis le joug d'une obéissance uniforme; lui qui

(1) Lacroix. T. I. 393-400.

réorganisa la justice et l'administration; lui encore qui fit renaître le travail et le commerce. Cette prompte restauration fut un véritable coup de génie. Il imagina, tout en respectant les bienfaits de la liberté dont jouissaient depuis si peu de temps ses frères d'origine, de les asteindre au travail, mais à un travail rémunérateur. Ils avaient droit en effet au quart du produit brut, mais étaient obligés de travailler cinq ans de suite sur les terres qu'on leur confiait. De ces terres Toussaint abandonna la plus grande partie à tous ceux de leurs anciens possesseurs, qui, confiants dans le nouveau système, étaient rentrés à Saint-Domingue. Quant aux biens des émigrés, ils furent séquestrés comme l'avaient été les domaines nationaux en France, et affermés à des officiers noirs, qui traitèrent leurs frères d'origine avec une rigueur impitoyable, et se procurèrent à peu de frais d'énormes revenus. Aussi le travail avait-il repris dans l'île entière, et, en 1800, grâce à cette salutaire tyrannie, les plantations de Saint-Domingue étaient aussi fertiles et aussi florissantes qu'en 1789. Comme les nouveaux propriétaires n'étaient pas, ainsi que les colons de jadis, chargés de dettes et obligés de déduire de leurs bénéfices l'intérêt des capitaux empruntés, ils se contentaient de profits moindres; aussi le commerce avait-il pris une grande extension. Les étrangers, surtout les Américains, étaient accueillis avec plaisir dans les ports de l'île, et échangeaient à bon compte les produits Européens contre les denrées Dominicaines. Grâce à cet échange incessant, quelques villes, le Cap, Port-au-Prince, les Cayes, avaient retrouvé leur prospérité de jadis. Déjà se bâtissaient dans les campagnes, à l'usage des officiers noirs, de splendides villas, qui rivalisaient de luxe et d'élégance avec les habitations si renommées des anciens planteurs.

Afin d'assurer la tranquillité, et, en même temps, pour consolider son pouvoir, Toussaint avait organisé une armée coloniale. Près de 20.000 soldats avaient été répartis en demi-brigades sur le modèle des régiments Français. Bien payés, bien nourris, commandés par des officiers braves et dévoués, Christophe, Maurepas, Laplume, ces soldats habitués au climat de l'île et à la seule tactique possible sur ce

sol abrupt et couvert de broussailles, à la guerre d'embuscades, étaient assez redoutables. Ils avaient défendu Saint-Domingue contre les tentatives répétées des Anglais pour s'emparer de l'île. Ils s'attachaient à leur nouvelle patrie et étaient tout dévoués à leurs chefs. En dehors de l'armée régulière, et prévoyant une résistance nationale, Toussaint avait encore distribué des armes et des munitions à tous les cultivateurs. Il ne cessait de leur répéter que la liberté des noirs reposait sur la conservation de ces instruments de défense, et il s'assurait de leur bon état par des revues fréquentes. Dans ces revues, il se donnait parfois des airs d'inspiré, et il exaltait jusqu'au fanatisme le dévouement des noirs à sa personne. Afin d'être mieux compris il leur parlait en paraboles. Dans un verre plein de grains de maïs noir, il mêlait quelques grains de maïs blanc, puis, remuant le vase, il le présentait à leurs yeux fascinés en s'écriant : « Guetté blanc ci là là », c'est-à-dire voyez ce que sont les blancs par rapport à vous.

Toussaint, par un coup d'audace (1), mit le comble à la prospérité de Saint-Domingue en s'emparant de la partie Espagnole de l'île qui avait été cédée à la France par l'Espagne lors du traité de Bâle, du 22 juillet 1795. Les autorités espagnoles n'auraient pas mieux demandé que de s'opposer à cette annexion, ou du moins de la retarder, mais Toussaint avait mis en mouvement toutes les divisions de son armée, et était entré sans coup férir à Santo-Domingo. La réunion sous une seule domination des deux parties de l'île avait produit d'excellents résultats. La partie espagnole produisait en abondance des bestiaux et des bêtes de somme qui manquaient à la partie française, mais elle était dépourvue de sucre, de café et de coton. L'équilibre s'établit aussitôt. En outre la surveillance devint plus facile, car les nègres qui voulaient se soustraire au travail et avaient jusqu'alors trouvé dans les montagnes de la partie espagnole un asile à peu près inviolable ne purent désormais échapper aux recherches de la police noire.

(1) Lacroix, II, 1-20.

Ce grand succès augmenta la confiance et l'ambition de Toussaint. Il se crut appelé à devenir le fondateur d'un état nouveau, et, dès lors, affecta les airs et le train d'un monarque. Des trois races répandues dans l'île, il détestait l'une, celle des mulâtres, et la traitait avec une sorte de mépris. Il comblait au contraire de soins et de prévenances les blancs, à condition qu'il obtint d'eux quelque témoignage de respect et d'estime. Quant aux noirs il les menait avec sévérité mais avec justice. Il avait surtout grand soin de se poser à leurs yeux comme le protecteur de la liberté, et leur promettait de défendre jusqu'à la mort ce bien si chèrement acquis. Aussi les mulâtres par peur, les blancs par intérêt, les nègres par reconnaissance étaient-ils pleins de déférence pour ce glorieux parvenu. Ils admiraient son esprit d'ordre et d'économie, sa vigilance et surtout son incroyable activité. Toussaint avait en effet disposé des relais dans l'île entière, et se transportait d'un point à un autre, faisant parfois trente ou quarante lieues dans le même jour, et toujours prêt à punir le délit qui lui avait été signalé. Défiant comme les tyrans d'autrefois, il aimait à changer de résidence et laissait à dessein planer la plus grande incertitude sur ses séjours. L'habitation qu'il préférait était une modeste villa située dans les montagnes de l'intérieur, et nommée le Morne au Chaos. C'est là qu'il enterrait ses amas d'argent et emmagasinait ses dépôts d'armes.

Tel était l'étrange personnage qui avait réussi à rétablir à Saint-Domingue l'ordre et la prospérité, tel était le dictateur qui, en si peu de temps, par le seul ascendant de ses hautes facultés, avait créé comme un nouvel état et appelé à l'exercice de droits politiques une race jusque alors incapable même de s'élever jusqu'à la conception de ces droits.

L'Angleterre et la France avaient assisté avec intérêt à cette prompte restauration, l'Angleterre par égoïsme, la France par sympathie. Le cabinet anglais, poursuivant sans trêve ni relâche sa grande idée de la ruine du commerce et des colonies françaises, aurait bien voulu pouvoir mettre la main sur Saint-Domingue, cette perle des Antilles, si riche, si féconde, si magnifiquement située pour assurer à ses possesseurs la domination de ces parages. Aussi n'avait-il épar-

gné à Toussaint ni les flatteries intéressées, ni les prévenances les moins discrètes, et il espérait que le dictateur nègre, se défiant de la France, et ayant besoin de la protection d'une grande puissance, préparerait les voies à la domination anglaise. Les Anglais avaient même poussé la condescendance jusqu'à lui offrir la royauté de Saint-Domingue, à la seule condition de leur assurer le commerce exclusif de la colonie. A leur grande surprise Toussaint avait refusé, et refusé pour deux motifs : d'abord il n'aimait pas les Anglais. Il redoutait en eux de futurs oppresseurs, car il n'ignorait pas que seuls ils possédaient une marine capable de rendre leur autorité sur l'île absolue et effective. En outre il avait conservé pour la nation, dont pourtant il avait été l'esclave, une sympathie qu'il ne cherchait même pas à s'expliquer. La France était alors la première puissance militaire du monde. L'éclat de ses récentes victoires était prodigieux. Appartenir même de loin à cette brillante nation, être le collègue de ces généraux dont les noms retentissaient dans des bulletins de victoire, être l'objet des prévenances et des attentions de ce Bonaparte, dont la jeune renommée éclipsait déjà celle de tous ses contemporains, telle était la secrète ambition de Toussaint. Il voulait en un mot rester le maître à Saint-Domingue, mais avec le consentement, ou, si l'on préfère, sous le protectorat de la France. Il était donc tout disposé à reconnaître l'autorité nominale de la France, à bien accueillir ses négociants et ses marins, à leur concéder tous les privilèges compatibles avec la sécurité de l'île. Telle était la conception qu'il s'était formée d'une République Dominicaine, qu'il eût été facile de rattacher pour toujours à la France par le double lien de la reconnaissance et de l'intérêt.

La France, en effet, n'avait pour ainsi dire qu'à laisser faire, et Toussaint se chargeait d'exécuter ses volontés. La Convention et le Directoire avaient reconnu cette nécessité. Sans doute des commissaires français, Polverel, Santhonax, Hédouville, avaient toujours résidé à Saint-Domingue, mais ils n'avaient jamais été revêtus par la métropole de pouvoirs extraordinaires, et d'ailleurs Toussaint, tout en les comblant d'honneurs, les avait amenés à renoncer d'eux-mêmes à leur man-

dat. N'est-ce pas l'un d'eux, Polverel, qui, étonné des succès constants de Toussaint, s'écria un jour : « mais cet homme fait ouverture partout ! » Aussitôt la voix publique lui donna le surnom qu'il a conservé dans l'histoire, L'ouverture. Un autre commissaire, Santhonax, envoyé à Saint-Domingue en 1796, essaya de lutter d'habileté. C'est lui qui, dans l'espoir de réduire Toussaint à des attributions purement militaires, lui décerna le titre de général en chef de l'armée coloniale, mais il ne réussit qu'à augmenter sa puissance, et se vit bientôt forcé de retourner en France sous prétexte d'y remplir son mandat de député. Le général Laveaux avait déjà été obligé de demander son rappel en France. Le général (1) Hédouville ne fut pas plus heureux. Toussaint ne tarda pas à le renvoyer sous prétexte qu'il méconnaissait les intérêts de la mère patrie en lui demandant des sacrifices inutiles et funestes. C'est ainsi que, sans cesser un instant de s'incliner devant les droits de la métropole, et tout en affectant pour elle les sentiments d'un fils dévoué, Toussaint Louverture réussit à se maintenir et même à se rendre indispensable.

Sur ces entrefaites Bonaparte (2) devint premier Consul. Très occupé à consolider son pouvoir, et à lui donner la consécration de la victoire, il ne songea d'abord aux colonies, et spécialement à Saint-Domingue, que pour y maintenir le statu quo. Le 25 Décembre 1799 (3), il rédigea même une proclamation adressée aux nègres et chargea l'ingénieur Vincent, le général Michel et les agents Raimond et Roume de la porter à Toussaint. La voici : « Une Constitution qui n'a pu se soutenir contre des violations multiples est remplacée par un nouveau pacte destiné à affermir la liberté. L'article 91 porte que les colonies françaises seront régies par des lois spéciales. Cette dispo-

(1) Lacroix. T. I, p. 347, 354, 358, 372,

(2) H. Adams. *Napoléon Ier et Saint-Domingue*, (Revue Historique, Janvier 1884, p. 92-130. — Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue* (1825).

(3) Arrêté du 4 nivôse an VIII. *Correspondance*. N° 4456. Cf. une lettre à Gauteaume président, de la section de la marine au Conseil d'État (27 décembre 1799), pour lui demander un projet de règlement pour le gouvernement provisoire des Antilles. Cf. instructions au ministre de la marine et des colonies (22 avril 1800). *Correspondance*, N°s 4476 et 4726.

sition dérive de la nature des choses et de la différence des climats. Les habitants de colonies situées en Amérique, Asie, Afrique ne peuvent être gouvernés par la même loi. La différence des habitudes, des mœurs, des intérêts, la diversité du sol, des cultures, des productions exigent des manifestations diverses. Un des premiers actes de la nouvelle législature sera la rédaction de lois destinées à vous régir. Loin qu'elles soient pour vous un sujet d'alarmes, vous y reconnaîtrez la sagesse et la profondeur des vues qui animent les législateurs de la France. Les consuls de la République, en vous annonçant le nouveau pacte social, vous déclarent que les principes sacrés de la liberté et de l'égalité des noirs n'éprouveront jamais parmi vous d'atteinte ni de modification. S'il est dans la colonie de Saint-Domingue des hommes mal intentionnés qui conservent des relations avec les puissances ennemies, braves noirs, souvenez-vous que le peuple français seul reconnaît votre liberté et l'égalité de vos droits. » Quelques mois plus tard, le 2 mars 1800 (1), une seconde proclamation confirma ces promesses : « Habitants de Saint-Domingue, quelle que soit votre couleur, vous êtes égaux et également chers au gouvernement. Un des premiers regards des Consuls s'est tourné vers vous. Ils ont pris des mesures pour mettre fin à la guerre civile, et pour vous rendre la paix sans laquelle la liberté et l'égalité ne seraient pour vous que de vains noms. Ils envoient au milieu de vous des hommes chargés de rappeler les sentiments qu'inspire la nature et les devoirs que vous commandent les communs intérêts de la patrie... Secondez les vues et les efforts du gouvernement, et bientôt Saint-Domingue, cultivée par des mains libres, ne présentera plus qu'un peuple de frères, et redeviendra un objet d'orgueil pour la France et de jalousie pour le reste de l'univers. »

Les agents de Bonaparte avaient reçu l'ordre d'accabler Toussaint de marques de considération. Voici les curieuses instructions (2) adressées le 4 mars 1801 au préfet colonial

(1) *Correspondance*. N° 4748.

(2) Cf. lettre du 5 novembre 1800 à l'agent Roume (*Correspondance*. N° 5163). — Lettre au ministre Forfait (25 octobre 1800) N° 5140. *Correspondance*. N° 5440.

de Saint-Domingue : « acquérir de l'influence sur Toussaint Louverture, ne lui donner aucun ombrage, le guider et diriger ses efforts et son esprit pour le maintien de l'ordre, de la tranquillité et de l'agriculture... Par le système adopté par le gouvernement Toussaint devient le premier agent de la République à Saint-Domingue. Rallier autour de lui tous les habitants de l'île. Retracer de toutes les manières au peuple la gloire de la République, et quelquefois lui faire connaître que le temps n'est pas éloigné où les légions noires vont paraître avec gloire, et coopérer à la gloire de la République, et leur faire désirer ce moment. » Le premier Consul était si bien persuadé de la nécessité de ménager le Dictateur qu'il poussait les précautions jusqu'à chercher à se ménager son entourage. « Vous me présenterez, écrivait-il (1) au ministre Forfait, un projet de ce qu'il y aurait à faire dans la partie française pour se concilier Toussaint sans lui donner un trop grand accroissement de pouvoir. Il est donc nécessaire que vous me proposiez les distinctions à accorder à quatre ou cinq de ses lieutenants qui ont le plus d'influence. » Quant à Toussaint, il lui adressait directement deux lettres (2), où il l'assurait de son estime particulière. Il semblait donc que le statu quo fût, de part et d'autre, adopté en principe, et que, moyennant certaines concessions réciproques, Saint-Domingue continuerait, sous la dépendance très lâche de la France, à jouir d'une autonomie si péniblement acquise.

Ce calme était trompeur. En réalité, Bonaparte n'attendait qu'une occasion pour faire rentrer la colonie sous l'autorité directe de la Métropole. Dès la fin de l'année 1800 (3) il avait songé à envoyer, à Saint-Domingue, une escadre de dix vaisseaux, commandée par Gauteaume, et un corps de débarquement de 3.000 hommes commandés par Sahuguet, mais la mer n'était pas libre. C'eût été plus que de l'imprudence que de se risquer ainsi contre les flottes anglaises qui croisaient dans

(1) *Correspondance.* N° 5140.

(2) Lettres du 4 et du 5 novembre 1800. *Correspondance.* N°s 5160 et 5164.

(3) Arrêté du 10 septembre 1800. *Corresp.*, n° 5097.

l'Atlantique. Mieux valait se réserver pour plus tard. En effet, la paix d'Amiens allait être signée, rendant ainsi disponibles nos vaisseaux et nos soldats.

Toussaint Louverture, s'abusant sur ces témoignages de sympathie, crut sa cause gagnée. Pas plus à lui qu'à tout autre détenteur de l'autorité ne manquaient les flatteurs. On lui persuada qu'il était aux Antilles l'égal de Bonaparte en Europe et qu'il devait y jouir de la même situation. Le Bonaparte des noirs, ainsi qu'il aimait à être appelé, songea dès lors non pas à consolider mais à perpétuer son pouvoir. Il convoqua le Conseil de l'île pour rédiger une constitution. C'était une œuvre informe, d'après laquelle le Conseil votait les lois, et le gouverneur général les sanctionnait et les faisait exécuter. Toussaint se fit proclamer aussitôt gouverneur général, et de plus gouverneur à vie, avec faculté de désigner son successeur. Il n'était question de la France et de ses droits que pour une question de forme. La nouvelle Constitution devait lui être soumise pour être approuvée, mais, cette approbation une fois donnée, le Conseil de l'île redevenait souverain, et le gouverneur général exerçait la plénitude du pouvoir.

Il y avait là une usurpation évidente. Toussaint, mal conseillé par ses flatteurs, ou peut-être égaré par un amour-propre qui grandissait avec l'âge, ne comprit pas que, par cette déclaration de quasi indépendance, il fournissait des armes aux ennemis de Saint-Domingue. Le premier des noirs, ainsi qu'il s'intitulait peu modestement, voulait être à Saint-Domingue, en fait et en droit, ce qu'était en France le premier des blancs. Il prétendait ne traiter avec Bonaparte que de pair à compagnon. Il se plaignait de ne communiquer avec lui que rarement et par intermédiaires. Quelques-uns de ses amis, entre autres le colonel Vincent, crurent devoir l'avertir des dangers auxquels il s'exposait, et ne lui cachèrent pas que, s'il provoquait par ses imprudences une expédition française, il périrait dans une lutte inégale. Toussaint repoussa ces sages avis. Il expédia Vincent en France avec la mission de faire agréer à Bonaparte la nouvelle Constitution, et de demander en outre la confirmation de tous les grades militaires conférés aux officiers noirs.

Tant que le Dictateur avait reconnu les droits supérieurs de la France, et affirmé sa résolution de resserrer les liens qui unissaient la colonie à la métropole, Bonaparte s'était contenté de sourire des prétentions de son pseudo-collègue. Aussi bien il ne demandait pas mieux qu'à le laisser paisiblement administrer cette lointaine possession. Il consentait également à confirmer dans leurs grades tous les officiers improvisés par Toussaint, mais il repoussa énergiquement la Constitution qu'on soumettait à son approbation, et déclara que Saint-Domingue continuerait à faire partie intégrante de la France. Toussaint deviendrait lieutenant-général commandant à Saint-Domingue, mais sous les ordres d'un capitaine général français, investi de pouvoirs extraordinaires et accompagné d'une armée.

Le Premier Consul venait de signer avec l'Autriche la paix de Lunéville, et avec l'Angleterre la paix d'Amiens. Libre de toute préoccupation sur le continent, il avait résolu de rétablir la grandeur coloniale de la France, et voulait commencer par Saint-Domingue cette œuvre de réparation nationale. On a prétendu que de tout autres motifs le poussèrent à cette expédition. L'armée du Rhin, les soldats que Moreau venait de conduire à la victoire, était comme imbue de sentiments ultra-républicains. Généraux et soldats ne cachaient pas leur peu de sympathie pour le nouveau régime. Disperser, en les envoyant aux Antilles, les opposants qui pouvaient devenir dangereux, ou même les envoyer à une mort certaine, sous un climat malsain, et dans de déplorables conditions, telles auraient été les machiavéliques intentions du Premier Consul, lorsqu'il organisa l'armée destinée à réoccuper Saint-Domingue. Il se peut que Bonaparte ait eu la pensée d'éloigner l'armée du Rhin. Il n'aurait même pas caché ses secrets désirs dans la proclamation célèbre où il annonçait la future expédition : « s'il reste encore des hommes que tourmente le désir de haïr leurs concitoyens, ou qu'aigrisse le souvenir de leurs pertes, d'immenses contrées les attendent. Qu'ils osent aller y chercher des richesses et l'oubli de leur infortune et de leur peine. Les regards de la patrie les y suivront. Elle secondera leur courage. » L'expédition projetée n'aurait donc été qu'un dériva-

tif à des ambitions ou à des rancunes que le premier Consul ne voulait ni ne pouvait satisfaire en Europe. Nous avons pourtant peine à croire qu'il ait ainsi envoyé froidement à la mort plusieurs milliers de ses concitoyens. Sans doute il jugeait l'entreprise difficile mais praticable, et ce n'est pas uniquement pour se débarrasser de quelques mécontents, mais surtout avec la louable intention de reconstituer notre empire colonial qu'il prépara l'expédition.

Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que Bonaparte avait également la résolution bien arrêtée de rétablir à Saint-Domingue, en même temps que la domination française, tous les abus de l'ancien régime. Il était en un mot déterminé, malgré les engagements et les promesses, à considérer l'esclavage comme légal, à la Martinique, à Tabago, à Sainte-Lucie, à la Guyane, aux îles de France et de la Réunion, il avait déjà déclaré que les anciens esclaves étaient toujours esclaves. A la Guadeloupe, il venait d'envoyer le général Richepance en lui donnant ces terribles instructions : « la première de toutes les mesures à prendre paraît être d'établir l'esclavage à la Guadeloupe comme il était à la Martinique, en ayant soin de garder le plus grand secret sur cette mesure, et en ayant le choix du moment pour la publier. » Saint-Domingue ne pouvait échapper à la loi commune. Il ne s'agissait que de ménager la transition. C'était si bien la pensée secrète du Premier Consul que Talleyrand, chargé de notifier aux Anglais l'expédition projetée, reçut l'ordre de rédiger une note où il était dit que le gouvernement français était guidé moins par des considérations de finance et de commerce que par la nécessité d'étouffer dans toutes les parties du monde toute espèce de genre d'inquiétude et de trouble. » Il annonçait (1), en outre, son intention d'anéantir le gouvernement des noirs », et de leur enlever la liberté qu'ils avaient usurpée, car « l'intérêt de la civilisation est de détruire la nouvelle Alger qui s'élève au milieu de l'Amérique ».

Il eut été dangereux de dévoiler trop tôt la pensée intime

(1) Lettre du 30 octobre 1801 à Talleyrand. Cf. lettre analogue à Cevallos, ministre des affaires étrangères d'Espagne. *Correspondance*, n°s 5845, 5846.

du cabinet français, dangereux même d'annoncer trop tôt le départ de l'expédition. Toussaint reçut donc de nouvelles assurances de dévouement. Le Premier Consul, en lui expédiant son brevet de lieutenant-général, lui adressa une lettre (1) flatteuse : « Le gouvernement ne pouvait vous donner une marque plus grande de confiance. Employez tout entière votre influence à maintenir la paix, à encourager l'agriculture. Disciplinez et organisez les gardes nationales et le corps des troupes soldées, afin que le gouvernement puisse trouver dans leur courage et leurs efforts un moyen de plus de triompher de nos ennemis. Le temps, j'espère, ne tardera pas où une division de l'armée de Saint-Domingue pourra contribuer à agrandir, dans vos climats, la gloire et les possessions de la République. » Quant aux insulaires, une proclamation (2) emphatique (8 novembre 1801) les confirmait dans la possession de leurs droits politiques. « Quelles que soient votre origine et votre couleur, vous êtes tous Français. Vous êtes libres et tous égaux devant Dieu et la République. » Il est vrai qu'en même temps on leur annonçait la prochaine venue d'un capitaine général nommé par la métropole, et, pour qui savait lire entre les lignes, malheur à qui refuserait de lui obéir. « Ralliez-vous autour du capitaine général. Il vous rapporte l'abondance et la paix. Qui osera se séparer de lui sera un traître à la patrie, et la colère de la République le dévorera comme le feu dévore vos cannes desséchées ! »

Le capitaine général désigné par Bonaparte pour conduire l'expédition de Saint-Domingue était son beau-frère Leclerc (3). Bernadotte (4) avait d'abord été choisi, mais l'avisé Gascon avait reculé devant la responsabilité et décliné le périlleux honneur de l'aventure. Leclerc au contraire avait accepté avec empressement cette occasion de se distinguer. Sa femme,

(1) Lettre du 4 mars 1801. *Correspondance*, n° 5439.

(2) *Correspondance*, n° 5859.

(3) Lettre de Bonaparte à Leclerc pour fixer ses appointements et ses dépenses, 30 octobre 1801. *Correspondance*, n° 5849.

(4) Bernadotte avait eu l'air de faire croire à un sacrifice de sa part. Voir lettre de Leclerc à Bonaparte (23 novembre 1801) citée par Adams, p. 94.

la belle et légère Pauline, s'accommodait fort des honneurs de cette vice-royauté américaine, et se diposait à le suivre aux Antilles. Sous les ordres de Leclerc étaient les généraux de division (3) Dugua, Debelle, Hardy, Watrin, qui devaient tous les quatre mourir de la fièvre jaune, Boudet, Rochambeau, Clauzel et Brunet, ainsi que plusieurs généraux de brigade, dont quinze ne revirent jamais la France, frappés par la maladie ou tombés sous le feu de l'ennemi. Des 35.000 soldats qui furent expédiés à Saint-Domingue par divers convois, 10.000 seulement échappèrent aux balles des nègres ou aux étreintes meurtrières du climat. Il est vrai que personne alors ne prévoyait une telle catastrophe, et que tous, officiers et soldats, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, se préparaient, comme s'il se fut agi d'une fête, à cette fatale expédition. Bonaparte lui-même croyait à un prompt succès. « Tout me porte à croire, écrivait-il à Leclerc (4) (19 nov. 1801), que tous les obstacles que vous aurez à franchir sont moins forts que ce que l'on avait craint en y mettant de l'activité et de la fermeté... Il me tarde d'apprendre que vous avez rendu à la République le plus grand service qu'aient à espérer son commerce, sa navigation, et que nous puissions vous proclamer le restaurateur de notre grande colonie. » On ne saurait (5) se faire une idée de la folle imprévoyance des directeurs de l'expédition. Ils croyaient trouver à Saint-Domingue du blé comme en Egypte et s'imaginaient que les nègres fuiraient devant eux. Quelques anciens planteurs n'avaient-ils pas offert à Leclerc d'aller prendre Toussaint avec soixante gendarmes, et Leclerc les croyait. L'inspecteur Malenfant, ayant cherché à le détromper, fut renvoyé de Brest à Paris ; à vrai dire, on courait au-devant d'un désastre !

Plusieurs escadres partant de Brest, de Rochefort, de Cadix, de Toulon, de Nantes et de Flessingue, sous les ordres de Villaret-Joyeuse, Latouche-Tréville, Linois, Gau-

(1) Lettre de Bonaparte à Berthier (19 octobre 1801). *Correspondance*, n° 5818.

(2) *Correspondance*, n° 5868.

(3) Lettre à Decrès (7 octobre 1801), Lettre à Augereau (13 octobre 1801). *Corresp.*, n°s 5766-5803. — Lettre à Berthier du 29 mars 1802, et à la même date lettre à Decrès, n°s 6016 et 6017.

teaume et Bedout, emportèrent à la baie de Samana le corps expéditionnaire. Pensant avec raison qu'il fallait se présenter devant tous les ports à la fois afin de diviser la résistance et de ne pas laisser à Toussaint le temps de se reconnaître, Leclerc ordonne à un de ses lieutenants, le général Kerversan, de se rendre à Santo-Domingo, capitale de la partie espagnole (1). Latouche-Tréville avec son escadre portant la division Boudet débarquera à Port-au-Prince, et Leclerc avec Villaret-Joyeuse fera voile pour le Cap. Quant aux escadres de Linois et de Gauteaume, qui n'avaient pas encore paru à la baie de Samana, elles devaient se porter sur tous les points où leur présence serait jugée utile. On espérait de la sorte, en occupant les principaux débouchés de l'île, n'avoir plus qu'à soumettre que les montagnes de l'intérieur, et cette conquête, si elle était rendue nécessaire par les circonstances, serait surtout l'œuvre du temps.

Le plus singulier c'est que personne sur la flotte ne savait encore si l'accueil dans les ports dominicains serait pacifique, ou si les hostilités s'engageraient aussitôt. Aucune déclaration de guerre, en effet, n'avait été lancée contre Saint-Domingue. Leclerc lui-même ignorait quelle serait l'attitude du Dictateur nègre. Il devait, d'après les événements, se présenter comme un pacificateur ou comme un conquérant. On a (2) prétendu qu'il était porteur d'instructions très sévères. Nous lisons en effet dans la *Correspondance*, à la date du 16 mars 1802, « suivez exactement mes instructions, et, dès l'instant où vous vous serez défait de Toussaint, Christophe, Dessalines et des principaux brigands, et que les masses de noirs seront désarmées, renvoyez sur le continent tous les noirs et hommes de couleur qui auraient joué un rôle dans les troubles civils. » Cette lettre semble faire allusion à des instructions très rigoureuses, mais on ne les a pas retrouvées, et on sait au contraire que Leclerc était chargé de remettre à Toussaint une lettre très flatteuse du Premier

(1) Pour la prise de possession de la partie Espagnole, voir l'arrêté du 29 octobre 1801. *Correspondance*, n° 5841. — Lettre de Bonaparte à son frère Joseph (12 mars 1801). *Correspondance*, n° 5993. — LACROIX. II, 109, 112.

(2) *Correspondance*, n° 5.997.

Consul, et de répandre parmi les insulaires une proclamation destinée à les rassurer sur l'exercice de leurs droits politiques. Cette lettre de Bonaparte à Toussaint constitue même une sorte de manifeste, qu'il ne sera pas inutile d'analyser. Le Premier Consul lui annonce (1) que, la paix lui permettant d'envoyer à Saint-Domingue son beau-frère, il espère « que vous allez nous prouver la sincérité des sentiments que vous avez constamment exprimés. Nous avons çonçu pour vous de l'estime et nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français, Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et aux braves noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein à la persécution de quelques hommes féroces, remis en honneur la religion. La Constitution que vous aviez faite, en renfermant beaucoup de bonnes choses, en contient qui sont contraires à la dignité et à la souveraineté du peuple français, dont Saint-Domingue ne forme qu'une portion. » Aussi espère-t-on que Toussaint acceptera les changements à la Constitution. « Une conduite contraire serait inconciliable avec l'idée que nous avons conçue de vous. Elle vous ferait perdre vos droits nombreux à la reconnaissance et aux bienfaits de la République, et creuserait sous vos pas un précipice, qui, en vous engloutissant, pourrait contribuer au malheur de ces braves noirs, dont nous aimons le courage, et dont nous nous verrions avec peine obligé de punir la rébellion. » Il lui promet liberté, considération, honneurs, fortune et le prie d'user de son influence auprès des noirs pour arrêter toute guerre. « Songez que, si vous êtes le premier de votre couleur qui soit arrivé à une si grande puissance, et qui se soit distingué par sa bravoure et ses talents militaires, vous êtes aussi devant Dieu et nous le principal responsable de leur conduite. » Il lui promet d'ailleurs de ne rechercher le passé des noirs que « pour connaître les traits qui les auraient distingués dans la guerre qu'ils ont soutenue contre les Espagnols et les Anglais, qui ont été nos

(1) Lettre du 18 novembre 1801. — *Correspondance*, n° 5867.

ennemis. Comptez sans réserve sur notre estime, et conduisez-vous comme doit le faire un des principaux citoyens de la plus grande nation du monde. »

Est-il donc vrai que cette lettre n'était destinée qu'à endormir les défiances du Dictateur, et que Leclerc, seul confident des projets consulaires, était chargé de briser toutes les résistances, et de ne pas même attendre la manifestation de sentiments hostiles pour traiter en révoltés les insulaires, et punir leurs chefs comme de dangereux rebelles? Ce qui nous porterait à le croire, c'est que le Premier Consul, lorsqu'il annonça l'expédition, n'hésita pas à déclarer (1) « qu'à Saint-Domingue des actes irréguliers ont alarmé la soumission. Sous des apparences équivoques le gouvernement n'a voulu voir que l'ignorance qui confond les noms et les choses, qui usurpe quand elle ne croit qu'obéir ; mais une flotte et une armée auront bientôt dissipé tous les nuages, et Saint-Domingue rentrera tout entière sous les lois de la République. » Peut-être retrouverons-nous avec plus de précision la pensée intime de Bonaparte dans les instructions (2) qu'il donne à Talleyrand au sujet des explications à présenter à l'Angleterre pour endormir ses défiances. « Si j'étais obligé de renvoyer l'expédition à une autre année, je serais obligé de reconnaître Toussaint, de renoncer à Saint-Domingue et d'y constituer des noirs français ; ce qui sans doute ne serait pas une spéculation d'argent, mais serait très avantageux à la République sous le point de vue de la puissance militaire. » Or, rien ne serait plus dangereux pour l'Angleterre, car « le sceptre du nouveau monde serait tôt ou tard tombé entre les mains des noirs. La secousse qui en résulterait pour l'Angleterre est incalculable, tandis que la secousse de l'empire des noirs, relativement à la France, s'était confondue avec celle de la Révolution. » Que conclure de ces ménagements officiels et de ces instructions secrètes, de ces ordres contradictoires et de ces arrière-pensées qu'on essaye de dissimuler, sinon que Bonaparte avait bien l'intention de rétablir la toute-

(1) Exposé de la situation de la République, 22 novembre 1801. *Correspondance*, n° 5.874.

(2) *Correspondance*, n° 5.863 (13 novembre 1801).

puissance de la France aux Antilles, mais qu'il hésitait encore sur les voies et moyens? Sans doute il se réservait d'agir d'après les circonstances.

Toussaint était accouru à la baie de Samana, dès qu'on lui avait signalé les premiers navires français. Il avait espéré jusqu'au dernier moment que Bonaparte consentirait à le laisser jouir du rang et des honneurs qu'il croyait avoir légitimement gagnés. Aussi sa déception fut-elle très vive quand il comprit que son rôle politique était fini et qu'il ne lui restait plus qu'à se courber devant l'autorité du nouveau capitaine général, ou qu'à jouer le tout pour le tout en appelant à la révolte les nègres et les hommes de couleur. Toussaint n'hésita pas. Il répand aussitôt le bruit parmi les nègres que la liberté est en péril; il les ramène brusquement de la culture à la guerre, et leur annonce sa résolution suprême. On détruira les ports, on brûlera plantations et habitations. Tous les blancs seront massacrés et les hommes de couleur se retireront dans les mornes de l'intérieur, pour y attendre, dans ces retraites inviolables, les effets meurtriers du climat, ou pour y soutenir contre les envahisseurs une guerre d'extermination. A ses trois principaux lieutenants, Christophe au nord, Dessalines à l'ouest, Laplume au sud, il enjoint de répondre aux premières sommations de l'escadre qu'ils n'ont pas d'ordre pour la recevoir, et, si le débarquement s'opérait, de tout détruire, de tout massacrer et de se retirer dans l'intérieur. Ces ordres impitoyables n'allaient être que trop rigoureusement exécutés.

Le 3 février 1802 (1) Leclerc et Villaret-Joyeuse se présentaient devant le Cap. Toutes les balises étaient enlevées, et les batteries armées. Christophe répondit aux sommations qu'il s'opposerait par l'incendie et le massacre à toute tentative de débarquement. En effet, quand il apprit que Leclerc venait de débarquer quelques centaines d'hommes au Limbé, dans les environs de la ville, il réalisa ses sinistres menaces (2).

(1) Lettre du Premier Consul à Joseph Bonaparte (12 mars 1802). *Correspondance*, n° 5.993.

(2) Sur l'incendie du Cap, voir MOREAU DE JONNÈS, *Aventures de guerre*, p. 350, 357.

Pendant que les Blancs, poursuivis dans les rues par des hordes féroces, s'efforçaient de chercher un refuge sur nos navires, leurs maisons étaient pillées et incendiées. A la vue des flammes qui s'étendaient sur l'horizon, en entendant les cris des malheureux qu'on égorgeait, Leclerc et Villaret-Joyeuse accoururent au secours de la ville. Ils réussirent à soustraire aux assassins bon nombre de blancs et à éteindre le feu qui n'avait encore brûlé que le faîte des maisons. C'était un premier succès, de bon augure pour l'avenir, car bon nombre de nègres, fatigués de la vie de ravages et de meurtres à laquelle on voulait les entraîner, ne suivirent pas Christophe dans sa fuite. En peu de jours la ville reprit un certain air de prospérité et dans les plantations de la plaine les travaux de culture recommencèrent aussitôt.

Au même moment Latouche-Tréville et Boudet se présentaient (1) devant Port-au-Prince, et l'enlevaient à la suite d'un brillant combat. Les noirs s'enfuyaient en désordre, laissant les magasins remplis de denrées coloniales, mais ils emmenaient avec eux, comme otages, de nombreux Blancs qu'ils traitaient sans pitié, et marquaient leur retraite par l'incendie et le ravage des habitations. Boudet se lançait aussitôt à leur poursuite, chassait Dessalines de Léogane, et obtenait la soumission de Laplume et de tout le sud de l'île. La partie espagnole tombait sans résistance entre nos mains malgré Paul Louverture, le frère de Toussaint, et enfin l'amiral Magon avec Rochambeau occupait l'importante position de Fort-Dauphin. En moins de dix jours le littoral, les ports, les villes principales et la plus grande partie des terrains cultivés étaient entre nos mains. Il ne restait plus à Toussaint, campé au centre de l'île, dans les mornes du Chaos, que Christophe, Dessalines, ses trésors, ses armes, et aussi quelques blancs emmenés en otage. Aborder de tous les côtés à la fois ce pâté de montagnes, où on ne pouvait indéfiniment prolonger la résistance, et profiter de la saison pour achever cette occupation, telle était la tactique qui s'imposait ; et, bien qu'on eût à se frayer un chemin dans des gorges étroites, rendues presque impénétrables par l'épaisse végétation des tropiques,

(1) Lacroix, II, 89, 118, 130, 141, 147.

bien qu'on eût eu à triompher de la résistance des nègres déterminés à vendre chèrement leur vie, Leclerc n'hésita pas et donna ses ordres pour une attaque générale, qui devait avoir lieu le 17 février.

Les quatre divisions Rochambeau, Hardy, Desfourneaux et Humbert, partant de Fort-Dauphin, du Cap, de Limbé et du Port-de-Paix devaient, du nord au sud, pénétrer dans la région des mornes, et s'emparer du cours supérieur de l'Artibonite et de la gorge des Trois-Rivières. Pendant ce temps la division Boudet, remontant du sud au nord, compléterait l'investissement, et ne laisserait aux noirs d'autre débouché que vers les Gonaïves, où on espérait les enfermer. Sans doute il y avait à escalader bien des hauteurs escarpées, à franchir bien des ravines, et même à se heurter contre des positions formidables, par exemple celle de la Ravine-aux-Couleuvres ou de la Crête-à-Pierrot, mais ne valait-il pas mieux combiner une opération d'ensemble que de s'exposer à des combats sans cesse renouvelés et toujours meurtriers ! Rochambeau, Hardy et Desfourneaux occupèrent sans trop de résistance les positions qu'on leur avait assignées de Plaisance, la Marmelade et Saint-Michel. Leclerc profita de ce premier succès pour diriger Desfourneaux sur les Gonaïves, Hardy sur d'Ennery et Rochambeau sur la Ravine-aux-Couleuvres (1). Toussaint s'était porté sur cette dernière position avec l'élite de ses troupes et toute son artillerie. Il fallut pour le déloger une attaque vigoureuse à la baïonnette des vieux soldats du Rhin. 800 noirs restèrent sur le champ de bataille. C'était un vrai succès qui jeta le découragement parmi les révoltés. Deux des lieutenants de Toussaint ne se laissèrent pas abattre. Maurepas, dans la gorge des Trois-Rivières, ne céda le terrain que pas à pas au général Humbert. Leclerc, pour le réduire, fut obligé de diriger contre lui deux autres généraux, Debelle et Desfourneaux, mais il ne fit sa soumission qu'entouré et assailli de tous côtés. Pendant ce temps la division Boudet se portait sur Saint-Marc. Dessalines, après avoir mis le feu aux riches plantations qui lui appartenaient et égorgé une partie des Blancs, échappa au général et fit une pointe

(1) Lacroix, II, 133, 134.

hardie sur Port-au-Prince défendu par une garnison insuffisante. Le général Pamphile Lacroix, secouru à temps par l'amiral Latouche-Tréville, réussit à sauver la ville, et Dessalines repoussé se réfugia dans les mornes du Chaos. Les Français avaient donc sur tous les points refoulé les Nègres, mais ils n'avaient pas réussi à les envelopper et Toussaint était encore le maître de la Crête-à-Pierrot.

Leclerc (1) résolut de la forcer dans ce dernier asile et dirigea contre cette redoutable citadelle les trois divisions Hardy, Rochambeau et Boudet. Deux mille noirs gardaient ce dépôt des ressources de Toussaint. Ils résistèrent avec vaillance et il fallut entreprendre un siège en règle, fréquemment troublé par des attaques de nuit dirigées par Dessalines et par Toussaint. Lorsque enfin la brèche fut praticable, les défenseurs de la place résolurent de s'ouvrir une retraite à travers les lignes des assiégeants, mais ils furent rejetés dans la place et bientôt obligés de capituler.

La chute de la Crête à Pierrot semble avoir exaspéré la fureur et le désir de vengeance des nègres. Ils traînaient à leur suite plusieurs centaines de blancs. Désespérant de les soustraire à la poursuite de nos soldats, ils en égorgèrent aux Verrettes près de huit cents, sans distinction d'âge, ni de sexe. Nos soldats furent saisis d'horreur, et punirent cette affreuse hécatombe en n'accordant aucun quartier à leurs prisonniers

Les insurgés se lassèrent les premiers de cette lutte inexpiable et demandèrent à traiter. Leclerc avait laissé leurs grades et leurs armes à tous ceux qui avaient déjà posé les armes. Touché par ces bons procédés, Christophe fit demander au capitaine général s'il aurait, en se soumettant, les mêmes conditions que Laplume ou Maurepas. On le lui promit. La reddition de Christophe amena celle de Dessalines. Toussaint lui-même, réduit à quelques nègres d'escorte et désespérant de sa fortune, offrit de faire sa soumission. C'était il est vrai avec l'arrière-pensée de profiter de la première occasion favorable pour rentrer en campagne, car il n'ignorait pas que la mauvaise saison approchait et se flattait

(1) Lacroix, II, 129, 172.

de l'espoir de trouver dans la fièvre jaune le plus sûr des alliés. Leclerc soupçonnait ses secrets desseins. Il accepta néanmoins les offres de l'ex-dictateur, se réservant de l'interner ou de l'envoyer en France à la première alerte. Il lui restitua donc ses grades et ses propriétés, mais à condition qu'il ne changerait pas de résidence sans sa permission.

On était au commencement de 1802. Deux mois avaient suffi pour rétablir l'ordre dans la colonie. Leclerc eut la sagesse de faire revivre tous les règlements imaginés par Tousssaint, et auxquels Saint-Domingue avait dû la renaissance de sa prospérité. Les cultivateurs rentrèrent sur les plantations qu'ils avaient abandonnées. Les soldats nègres se soumirent volontiers à l'autorité française et leurs anciens généraux, maintenus dans leurs grades, parurent s'accommoder du nouveau régime. Un grand nombre de vaisseaux marchands arrivèrent du Havre, de Nantes et de Bordeaux. Les navires étrangers étaient reçus dans les quatre ports du Cap, de Port-au-Prince, de Cayes et de Santo-Domingo. On ne leur imposait d'autres conditions que de ne pas introduire d'armes clandestines. L'antique richesse (1) de Saint-Domingue semblait donc à la veille de se rétablir, et, cette fois, au profit exclusif de la France.

Un grave danger menaçait pourtant, le climat, toujours si funeste aux Européens. Leclerc avait pris toutes les précautions pour procurer à ses soldats du repos, des rafraîchissements et des cantonnements salubres, mais la fièvre jaune ne tarda pas à éclater, et avec une intensité déplorable. Près de vingt généraux succombèrent presque à la fois. Quinze mille hommes furent enlevés en moins de deux mois. Les lettres (2) de Leclerc à ce sujet sont navrantes. A la date de 8 mai 1802, s'adressant à Decrés : « Les maladies font des ravages effrayants dans l'armée que je commande. L'armée que vous avez calculée être de 26.000 hommes est réduite en

(1) Lettre de Bonaparte à Leclerc (1er juillet 1802). « Le commerce s'active et se dirige vers Saint-Domingue. Protégez-le de tous vos moyens ». *Correspondance*, n° 6154, Cf. lettre du 30 août 1802. *Correspondance*, n° 6294 relative à l'administration des douanes et à la main-levée des biens séquestrés appartenant à des blancs.

(2) Lettre à Décrès, ADAMS, p. 109.

ce moment à 1.200 J'ai 3.600 hommes aux hôpitaux. Depuis environ quinze jours je perds depuis 30 jusqu'à 50 hommes par jour, dans la colonie... Cette consommation d'hommes est effrayante, et on m'assure qu'elle ne fera qu'augmenter... Il n'y a pas un instant à perdre pour m'envoyer du renfort, quelle que soit ma position actuelle. » A la date du 6 juin (1). « Ma position devient plus mauvaise de jour en jour. Les maladies m'enlèvent des hommes. » « Le mois de germinal m'a coûté (2) 1200 hommes dans les hôpitaux, le mois de floréal m'en a coûté 1800, et je crains bien que celui-ci m'en coûte 2000. Cette mortalité durera encore pendant trois mois. Je n'ai au plus que 1000 Européens présents sous les armes dans ce moment... Si la guerre recommence ici, ce qui est possible, ce ne sera pas ma faute, à moi, qui ai fait plus que mes forces physiques ne me permettaient, ce sera la faute du gouvernement qui ne sera pas venu à mon secours. Des renforts! Des renforts! ou sinon tout est perdu. » L'infortuné avait comme le pressentiment de sa fin prochaine. Bientôt il n'eût plus à sa disposition que dix ou douze mille soldats, acclimatés il est vrai mais fatigués et incapables de rentrer en campagne. Toussaint, du fond de sa retraite, suivait (3) avec une cruelle impatience les progrès de l'épidémie. Il avait repris sa correspondance secrète avec ses fidèles, et déjà la plupart de ses anciens soldats, qui avaient passé au service de la métropole, désertaient et se jetaient dans les mornes. Il n'attendait plus, pour donner le signal de la révolte, que la mort de Leclerc qu'il espérait. Les anciens lieutenants du dictateur étaient au courant de ses projets, mais ne les approuvaient pas. Ces « Africains dorés » ainsi que les appelait Bonaparte (4), satisfaits d'avoir conservé leur position et leur opulence, ne se souciaient que médiocrement de rentrer en campagne à la suite d'un dictateur, qui, redevenu tout puissant, se vengerait de leur défection. Ils avertirent sous main le général Leclerc et lui conseillèrent de s'emparer de Toussaint afin

(1) Lettre au premier Consul, Adams, p, 108.

(2) Lettre à Decrès, Adams, p. 109.

(3) Voir, lettre de Leclerc à Bonaparte (6 juin 1802). Citée par Adams p. 108.

(4) Lettre à Leclerc du 1er juillet 1802. *Correspondance*, n° 6151.

de prévenir l'explosion imminente de la guerre civile. Leclerc hésita d'autant moins que ses instructions lui prescrivaient de se débarrasser, au premier signal de révolte, des chefs noirs. Dès le 1er juillet 1802 Bonaparte lui avait écrit : « Je compte qu'avant la fin de septembre vous nous aurez envoyé ici tous les généraux noirs. Sans cela nous n'aurions rien fait. Une immense et belle colonie serait toujours sur un volcan, et n'inspirerait de confiance ni aux capitalistes, ni aux colons, ni au commerce. Je comprends parfaitement qu'il serait possible que cela occasionnât des mouvements, mais vous avez devant vous toute la saison pour les réprimer. Quelque suite que l'envoi en France des généraux noirs puisse produire, ce ne sera qu'un petit mal comparé à celui que ferait la continuation de leur séjour à Saint-Domingue... Défaites-vous de ces Africains dorés, et il ne vous restera plus rien à désirer (1). » Ainsi couvert par les ordres du Premier Consul et d'ailleurs autorisé par les circonstances, car la correspondance interceptée de Toussaint démontrait sa culpabilité, Leclerc ordonna son arrestation. Le difficile était de le surprendre dans sa retraite d'Ennery, entouré de nègres dévoués et déjà en armes. Le capitaine général crut pouvoir dissimuler (2). Il assigna un rendez-vous à Toussaint sous le prétexte de le consulter sur les affaires coloniales. Dans sa candide outrecuidance le chef noir tomba dans le piège. « Vous le voyez bien, disait-il à ses fidèles qui voulaient le retenir : ces blancs ne peuvent se passer du vieux Toussaint. » A peine arrivé, il fut assailli, désarmé, et jeté à bord d'un vaisseau . « En me renversant, s'écria-t-il, on n'a renversé que le tronc de l'arbre de la liberté, mais les racines restent. Elles repousseront parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

Toussaint fut traité avec dureté (3). On le sépara de sa famille (4) qui fut internée à Bayonne, puis à Agen. Quant à

(1) L'ordre positif d'arrestation fut envoyé le 23 juillet 1802. *Correspondance*, n° 6199.

(2) Lettres de Leclerc à Bonaparte et à Decrès, 11 juin 1802. Citées par Adams, p. 110, 111.

(3) Lettre du 3 août 1803.

(4) Curieux détails sur les enfants de Toussaint donnés par Moreau de Jonnès, *Aventures de guerre* : 337, 338.

lui, on l'enferma dans le fort de Joux, près de Pontarlier. Pour un homme habitué au climat des tropiques, c'était le condamner à mort, car il ne pourrait évidemment pas supporter les rigueurs de cette Sibérie française. On s'ingénia même à ne pas adoucir sa captivité, car l'arrêt qui le transférait au fort de Joux prescrivait (1) « de le tenir au secret, sans pouvoir écrire ni communiquer avec une autre personne que son domestique ». Le prisonnier réussit pourtant à faire parvenir au Premier Consul l'expression de ses plaintes et essaya d'exciter sa curiosité en annonçant qu'il avait d'importantes communications à lui faire. Bonaparte se décida à envoyer un de ses aides de camp, Caffarelli, au fort de Joux et voici les sévères instructions (2) qu'il lui donna : « Vous verrez Toussaint qui m'a fait écrire par le ministre de la guerre qu'il avait des choses importantes à me communiquer. En causant avec lui, vous lui ferez sentir l'énormité du crime dont il s'est rendu coupable en portant les armes contre la République... Vous tâcherez de recueillir tout ce qu'il pourra vous dire... ainsi que sur l'existence de ses trésors, et les nouvelles politiques qu'il pourrait avoir à vous dire. Vous ne manquerez pas de lui faire connaître qu'une armée aussi forte que celle déjà débarquée à Saint-Domingue est partie pour s'y rendre et réparer les pertes que notre armée aurait pu faire ; que, désormais, lui ne peut rien espérer que par le mérite qu'il acquerrait en révélant au gouvernement des choses importantes et qu'il a intérêt de connaître. Vous recommanderez qu'on ne se relâche en rien de la garde sévère qu'on doit faire pour empêcher qu'un homme comme lui se sauve. » Decrès avait encore ajouté à ces impitoyables instructions. Voici ce qu'il écrivait (3) le 27 octobre 1802 au commandant Baïlle, gouverneur de Joux. « Toussaint Louverture n'a droit à d'autres égards qu'à ceux que commande l'humanité. L'hypocrisie est un vice qui lui est aussi familier que l'honneur et la loyauté vous le sont à vous-même. Le seul moyen qu'aurait eu Toussaint de voir son sort amélioré eut été de déposer

(1) Lettre du 23 juillet. *Correspondance*, n° 6199.
(2) Lettre du 9 sept. 1802. *Correspondance*, n° 6316.
(3) Adams, ouv. cité. p. 114.

toute dissimulation, mais par ses mensonges continuels il dégage ceux qui l'approchent de tout intérêt sur son sort. »

Traité avec cette rigueur sauvage, l'infortuné perdit patience, et se répandit en plaintes amères. « Lorsque je lui fais des observations, écrivait (1) à ce propos le commandant Baïlle, sur ses plaintes de la non justice qu'il prétend qu'on ne lui rend point, il trépigne des pieds et se frappe la tête de ses deux poings. Lorsqu'il est dans cet état qui me paraît une espèce de délire, il dit les choses les plus indécentes du général Leclerc, et comme il a le fiel dans le cœur et a, dans sa retraite, le temps de colorer ses mensongères impertinences avec un certain fonds d'esprit, il colore ses dires de motifs insidieux, qui ont une apparence de vérité. » De la fureur Toussaint passa bientôt au découragement, surtout quand il comprit que tout espoir lui était interdit non seulement de retourner à Saint-Domingue, mais même de recouvrer la liberté. Une pneumonie l'emporta le 7 avril 1803. On a écrit qu'il mourut de froid et que le Premier Consul ne fut pas étranger à cette mort. Il est positif que l'hiver de 1802 à 1803 ne fut pas sans influence sur la santé du prisonnier, mais ce fut surtout de lassitude et de dégoût qu'il mourut après dix mois de captivité (7 avril 1803). On a encore prétendu que Toussaint aurait été empoisonné, mais, ainsi que l'a écrit Napoléon à Sainte-Hélène, quel profit « aurait-il eu à hâter la fin de ce misérable ? » Il fut réellement emporté par une pneumonie, sa mort fut toute naturelle. On la prévoyait dès le mois d'octobre 1802. Le commandant du fort de Joux, Baïlle, écrivait alors à Decrès que Toussaint se plaignait de douleurs intérieures, de maux de tête et d'accès de fièvre. Il ajoutait (2), il est vrai, qu'il ne lui avait pas donné de soins particuliers. « La constitution des Nègres ne ressemblant en rien à celle des Européens, je me dispense de lui donner ni médecin, ni chirurgien, qui lui seraient inutiles. » Le successeur de cet étrange physiologiste, le commandant Amiot, confirmait ce diagnostic dans une lettre (3) du 19 mars 1903 : « Toussaint

(1) Lettre à Decrès, du 6 novembre 1802, Adams, p. 114.
(2) Adams, ouv. cité, p. 113.
(3) *Id.* p. 114.

se plaint continuellement de douleurs d'estomac, et a une toux continuelle. Il tient son bras gauche en écharpe depuis quelques jours pour cause de douleurs. Je m'aperçois depuis trois jours que sa voix est bien changée. Il ne m'a jamais demandé de médecin. » En effet il mourait peu après, on le trouva devant le feu, assis sur une chaise. Ce ne fut pas un homme ordinaire que ce premier des maîtres Nègres de Saint-Domingue. Sa triste fin lui donna comme l'auréole du martyre. Aussi un de nos grands poètes, Lamartine, l'a-t-il choisi comme le très sympathique héros de l'un de ses drames. Certes Bonaparte aurait mieux fait, et pour sa propre réputation et pour les intérêts de la France, de s'entendre avec lui pour un partage d'autorité, grâce auquel, à l'heure actuelle, Saint-Domingue nous appartiendrait encore.

Une autre arrestation arbitraire fut celle du général Maurepas (1). Leclerc le manda auprès de lui sous prétexte de lui confier le commandement du Cap. Un odieux guet-apens avait été préparé. A peine arrivé, il fut saisi dans le port, et chargé de chaînes. On attacha ses épaulettes et son chapeau avec des clous, et on le jeta à la mer. Sa femme, ses enfants et quatre cents soldats nègres, ses compagnons, partagèrent son sort. Cette exécution inique produisit un sentiment général d'horreur. Les plus habiles des Africains dorés continrent leur ressentiment, mais les plus impatients entrèrent en campagne. L'un d'eux, un neveu de Toussaint, Charles Belair (2), appela ses frères aux armes, rallia à sa cause tous les nègres de l'Artibonite, et se retira avec eux dans les mornes du Grand Chaos. Poursuivi à outrance par Dessalines qui le détestait et n'affectait ce grand zèle que pour se débarrasser d'un rival, il fut pris avec sa femme et traduit devant une commission militaire qui le fit fusiller. Les noirs, exaspérés par cette exécution, redevinrent menaçants. Leclerc ordonna aussitôt leur désarmement, et cette mesure, pourtant indispensable, fut exécutée avec tant de rigueur que, sur tous les points, éclatèrent des soulèvements. Ils furent comprimés, car les révoltés n'avaient plus de chefs, mais entre eux et les

(1) Elias Regnault. *Histoire des Antilles*, p. 65.
(2) Lacroix, II, 212, 218.

Blancs s'amassaient des trésors de haine, et les moins prévoyants s'attendaient à une nouvelle explosion de la guerre civile.

En effet la guerre recommença et elle fut atroce. L'ennemi n'était nulle part, et pourtant il était maître du pays. Nos soldats ne possédaient rien au-delà de la portée de leurs fusils. Toujours en marche sous un climat brûlant, exposés à s'embourber dans la vase infecte des palétuviers, exaspérés par la piqûre des moustiques, obligés à porter des vêtements trempés de sueur ou d'humidité, ils perdaient peu à peu la force et la santé. Réduits pour toute nourriture aux conserves de viandes salées, n'ayant pour apaiser leur soif que de l'eau ou du tafia dont la violence est extrême, ils n'avaient même pas la satisfaction de lutter corps à corps avec l'ennemi. Surprises, embuscades, assassinats isolés, c'était là toute la guerre. Elle ressemblait à ces chasses de l'intérieur de l'Afrique où les bêtes féroces vous mettent en pièces si on ne les extermine pas. « Je me rappelle, a écrit un témoin, que, commandant un poste avancé, j'avais fait garder une fontaine. Un parlementaire me fut envoyé pour obtenir que je retirasse momentanément mes sentinelles, afin de permettre aux troupes nègres de venir s'approvisionner en cet endroit. Un refus m'aurait semblé une cruauté, car la privation de l'eau est un supplice sous ce ciel brûlant. Le lendemain quand nous descendîmes à la fontaine, nous trouvâmes que les nègres avaient profité de ma confiance pour combler pendant la nuit le bassin de cette source avec des cadavres en putréfaction (1) .»

Ce qui contribuait à propager l'esprit d'insurrection et donnait à la lutte un caractère inexpiable, c'était la défiance, hélas trop justifiée, qu'avaient les nègres des projets de Bonaparte sur le rétablissement de l'esclavage. Les nègres de la Guadeloupe venaient de se révolter. Le brave Richepance, envoyé contre eux avec 3 à 4 000 hommes, avait dompté la révolte, et, conformément à ses instructions, proclamé le rétablissement de l'esclavage. Ce décret avait eu un retentissement extraordinaire dans les Antilles. Les nègres de

(1) Moreau de Jonnès, *Aventures de guerre*, p. 362.

Saint-Domingue restèrent dès lors persuadés qu'on ne songeait qu'à les faire retomber sous le joug. Ils le crurent d'autant plus aisément qu'un nouveau décret, celui de 27 avril 1802, annonça « que les noirs dans les îles de la Martinique : Sainte-Lucie, Tabago, Ile de France continueront à vivre sous le régime qui avait lieu en 1789 ; que les lois qui auraient été rendues par les différents corps législatifs, sous les diverses constitutions, sont déclarées nulles et non applicables aux dites colonies ; que la traite des noirs aura lieu, et toutes les lois existantes en 1789 sur la traite seront remises en vigueur. » Il est vrai qu'exception (1) était faite pour les nègres de Saint-Domingue : « Tous les noirs qui ont défendu nos colonies contre les ennemis de la République, et qui ont rendu des services à l'État, sont définitivement considérés comme libres. Le gouvernement prendra à cet effet les mesures convenables pour distinguer ceux qui se sont rendus dignes de la liberté. » La France avait donc l'intention de traiter en esclaves tous ceux qui ne rentraient pas dans cette catégorie ? Cette idée les transporta tous d'indignation, depuis les cultivateurs jusqu'aux généraux. Leclerc qui paraît, en cette circonstance, n'avoir agi qu'avec la plus grande loyauté, essaya de les rassurer sur les intentions du Premier Consul, mais ce fut peine perdue. La défiance des nègres resta incurable et le capitaine général ne sut pas trouver, pour calmer leurs inquiétudes, des accents convaincus, car il n'ignorait pas les secrets desseins de Bonaparte et savait qu'il n'attendait qu'un prétexte pour rompre ses engagements et ramener à Saint-Domingue l'ancien régime avec toutes ses conséquences. Qu'aurait-il pu dire à Christophe, à Dessalines, à Boyer et aux autres chefs, s'il avait connu la terrible lettre (2) écrite le 7 août 1802 par Bonaparte au ministre de la marine Decrès ? « Il faut tout préparer au rétablissement de l'esclavage. Ce principe est non seulement celui de la métropole mais

(1) Annexe, n° 6056. Cette exception est confirmée par le décret au 3 sept. 1802, mais avec ce singulier correctif que les propriétés des îles, noirs ou gens de couleur, seront réunies aux proprietés publiques. — *Correspondance*, n° 9303.

(2) *Correspondance*, n° 6241.

encore celui de l'Angleterre et des autres puissances européennes. Un homme destiné à passer sa vie dans les colonies doit sentir que, si les noirs ont pu se maintenir dans les colonies contre les Anglais, ils tourneraient leur rage contre nous, égorgeraient les blancs, menaceraient sans cesse d'incendier nos propriétés, et ne présenteraient aucune garantie au commerce, qui n'offrirait plus de capitaux et resterait sans confiance. »

Les nègres s'attendaient si bien à une déclaration analogue que, plutôt que redevenir esclaves, ils aimèrent mieux tenter une troisième fois la fortune des armes. L'insurrection fut cette fois générale et les anciens lieutenants de Toussaint, restés jusqu'alors fidèles mais se croyant menacés, prirent le commandement des insulaires. Christophe dans le Nord se mit à la tête des rebelles, non sans déclarer qu'il ne cédait qu'à l'amour de la liberté menacée. Dessalines dans l'Ouest leva le masque et signala tout de suite sa défection par des atrocités. Dans la province du Sud qui jusqu'alors était restée tranquille et où dominaient les mulâtres, ces derniers, maltraités par le général Rochambeau, s'allièrent aux noirs et commencèrent les hostilités. L'île tout entière se souleva dans un même sentiment de haine, et la domination française se trouva de nouveau compromise.

Au moment précis où les Français auraient eu besoin pour résister aux insurgés d'une direction ferme et intelligente mourut le capitaine général. Leclerc comprenait le danger de la situation. Ses meilleurs lieutenants lui avaient été enlevés. Richepance, sur la fermeté duquel il comptait, venait de périr subitement. A peine 8 à 10.000 hommes en état de servir se groupaient-ils encore autour de lui, campés sur quelques points stratégiques, où ils avaient grand'peine à se maintenir. Il n'avait que peu d'espoir de recevoir des renforts. Sans doute Bonaparte lui avait envoyé (1) (21 mai 1802) le chef de brigade Hercule pour l'instruire que « des secours partaient de tous les ports. Vous lui ferez connaître que d'autres successivement partiront encore, et que la confiance du

(1) *Correspondance*, n° 6089 et 6091.

gouvernement est entière dans toutes les mesures qu'il prendra pour réintégrer la métropole dans tous ses droits et pour soumettre pour toujours ces « félons Africains ». Le même jour il avait ordonné à Decrès d'embarquer des hommes et des armes à destination de Saint-Domingue : mais ces promesses n'étaient pas sérieuses et cette bonne volonté demeurait impuissante, car la rupture de la paix d'Amiens était imminente, et déjà nos vaisseaux avaient été rappelés en Europe. Le jour même où Bonaparte annonçait la prochaine arrivée de renforts, le 22 juillet 1802, il priait (1) Leclerc de renvoyer en France tous les vaisseaux dont il n'avait plus besoin, et de ne garder que le strict nécessaire.

Sans parler de l'intervention anglaise, il y avait un autre danger à redouter. Les Américains des États-Unis prenaient une attitude menaçante. La doctrine de Monroë n'avait pas encore été proclamée, mais ils ne supportaient qu'avec peine le voisinage de la France, et prétendaient déjà que l'Amérique devait appartenir aux Américains. Ils se plaignaient des procédés du général Leclerc, et protestaient contre ce qu'ils appelaient sa cruauté. Encouragés par la longanimité de notre ministre à New-York, Pichon (2), ils attaquaient la France avec violence dans leurs journaux, et ne cachaient pas leur sympathie pour les révoltés. Bonaparte était indigné de cette façon d'agir. « Les Américains se permettent tous les jours dans les papiers publics, écrivait-il à Talleyrand, les propos et les calomnies les plus indécentes, tant sur l'armée que sur la nation française, et, si le gouvernement français n'attache aucune importance à ces imprimés, il est bien extrordinaire que les Américains en attachent à des propos. La première qualité qu'exige le caractère du représentant d'un pays, c'est de ne pas voir comme dans le pays où l'on est, mais comme dans le pays qu'il représente.

Diminution de l'armée et impossibilité matérielle de la recruter, imminence des hostilités anglaises, mauvaise volonté mal déguisée des Américains, révolte générale des insulaires,

(1) *Correspondance*, n° 6199.

(2) Demandes de renseignements sur Pichon à Decrès (1er décembre 1808) *Correspondance*, n° 6468.

tout se réunissait contre le malheureux Leclerc, même de douloureuses préoccupations de famille, car il avait fort à se plaindre de sa femme, la plus que légère Pauline Bonaparte. Il sentait approcher le moment où, rejeté sur le littoral par les nègres, il ne lui resterait plus qu'à capituler entre les mains des Anglais. Bonaparte ne croyait pas la situation si compromise. A la date du 27 novembre 1802 il lui écrivait (1) pour lui annoncer de prochains renforts, « mais, ajoutait-il, ne laissez pas passer toute la mauvaise saison, et, dès l'instant que vos troupes se seront un peu remises, que les pluies auront à leur tour fait du mal aux brigands, entrez en campagne... N'en voulez pas au ministre de la marine, qui fait tout ce qu'il peut pour vous, et vous aime plus que pouvez le croire. Il vous expédie les différentes récompenses accordées à votre armée. Croyez que je sens vivement les services que vous avez rendus et votre gloire sera entièrement consolidée lorsque par le résultat de votre seconde campagne, vous aurez rendu la tranquillité à cette belle et vaste colonie, qui est l'objet de la sollicitude et des espérances de tout notre commerce ». Ces paroles réconfortantes n'arrivèrent point à leur destination. Leclerc en effet, tourmenté par le sentiment de sa responsabilité, et désolé de voir pour ainsi dire fondre entre ses mains l'armée qu'on lui avait confiée, ne put résister aux atteintes du mal qui décimait ses soldats. Il mourut le 2 novembre 1802, avec une héroïque simplicité, mais plein de sinistres pressentiments sur le sort de ses compagnons d'armes.

Rochambeau (2) était le plus ancien des généraux survivants. Il prit le commandement. Ce n'était ni la bravoure, ni les talents militaires qui lui manquaient, mais le sang-froid et aussi le calme et l'impartialité nécessaires à un gouverneur de colonie. Il avait longtemps servi dans les Antilles, et contracté contre les Nègres et les Mulâtres tous les préjugés de ses amis les Créoles. Les Nègres, il les méprisait et ne les considérait que comme des esclaves révoltés, mais il haïssait

(1) *Correspondance*, n° 6456.

(2) Le nègre Télémaque, nommé maire du Cap, avait écrit à Bonaparte à propos de la mort de Leclerc. Le Premier Consul le recommande tout particulièrement au général Rochambeau (9 février 1803). *Correspondance*, n° 6575.

surtout les Mulâtres, qu'il jugeait faux, dissolus, cruels et il les traitait avec une implacable sévérité. N'est-ce pas lui qui organisa ces horribles jeux où on livrait à des chiens féroces qui les dévoraient de malheureux prisonniers ! Aussi Nègres et Mulâtres unirent-ils leurs ressentiments contre ce chef détesté. Les premiers actes du nouveau capitaine général furent bien maladroits. Plein de mépris pour les rebelles, il affecta de négliger à leur égard les précautions les plus élémentaires. Il ne voulut pas les regarder comme des belligérants, mais comme des insoumis et commit la lourde faute de disperser ses troupes afin de réduire les révoltés. Aussi nos soldats furent-ils partout ramenés avec perte et refoulés dans les postes d'où ils n'auraient pas dû sortir. Le Cap faillit même être enlevé par Christophe et Clairvaux.

Sans une attaque impétueuse de Rochambeau qui racheta son imprudence par sa bravoure, et reprit un des forts où déjà s'étaient installés les insurgés, la capitale de l'île tombait entre leurs mains. Ce fut la dernière victoire (1) de la malheureuse armée de Saint-Domingue, car la guerre n'est plus désormais qu'un enchaînement sans intérêt d'embuscades et de surprises, de massacres et de trahisons. Nos infortunés soldats voient chaque jour diminuer leurs rangs et les quelques renforts qu'ils reçoivent ne comblent pas les vides, car ce sont surtout des conscrits (2) levés dans le Piémont ou en Belgique que leur envoie le Premier Consul, et ils ne peuvent résister à l'action dévorante d'un climat meurtrier. Les Nègres au contraire prenaient les unes après les autres toutes les villes du littoral.

Bientôt il ne resta plus comme dernier asile aux débris de l'armée française que la ville du Cap, que Dessalines vint

(1) Lettre de félicitations du Premier Consul : « Rien n'intéresse davantage la nation que l'île de Saint-Domingue. Soyez-en le restaurateur, et inscrivez votre nom parmi le petit nombre de ceux que le peuple français n'oubliera jamais, et que la postérité révèrera, parce que ceux qui les ont portés n'auront été animés que par le sentiment de la vraie gloire. » *Correspondance*, n° 6568.

(2) On envoya aussi des Polonais. Voir lettre de Bonaparte à Berthier 23 novembre 1802. *Correspondance*, n° 6447. — Cf. ordre du 5 février 1803 pour faire partir 15000 hommes de renfort à Saint-Domingue. *Correspondance*, n°s 6570 et 6571.

investir à la tête de 27 000 hommes. Rochambeau essaya une sortie générale, mais il fut vaincu et refoulé sous les murs de la place. Dans cette mêlée nous avions fait environ cinq cents prisonniers. Rochambeau ordonna de les mettre à mort. Aussitôt Dessalines ordonne de dresser cinq cents gibets, fait amener ses prisonniers, et, au point du jour les Français peuvent voir ce que leur coûtait la férocité de leur général. Bientôt nos soldats furent entièrement bloqués du côté de la terre, et comme, sur ces entrefaites, la paix d'Amiens fut rompue, une escadre anglaise vint assiéger la ville du côté de la mer. Dès lors les communications furent interrompues avec la métropole (3). Les Français eurent à lutter contre un nouveau fléau, la famine. Leur suprême ressource fut la chair des chiens de guerre qu'ils avaient d'abord nourris avec les Nègres prisonniers, et qu'ils furent obligés de dévorer. Malgré toutes ces souffrances, malgré les difficultés d'une lutte inégale, Rochambeau était encore maître de la ville un an après son premier investissement, mais toutes les positions extérieures étaient au pouvoir des Nègres, qui se préparaient à un assaut général dont l'issue ne pouvait être douteuse, lorsqu'il se décida à capituler. Dessalines consentit à laisser les Français s'embarquer sur leurs vaisseaux avec les honneurs militaires et de plus il accorda à tous les Blancs la garantie de leurs propriétés particulières, mais les Anglais qui bloquaient le port ne voulurent jamais traiter les Francais que comme prisonniers de guerre. Une seconde capitulation s'imposait. Trois frégates et dix-sept petits bâtiments montés par 8000 soldats furent conduits à la Jamaïque. Rochambeau et les principaux officiers furent internés en Angleterre.

Après la capitulation du Cap, deux généraux Français, Noailles et Ferrand, restaient encore à Saint-Domingue. Le premier, demeuré en possession du Môle et sommé de se rendre, répondit qu'il lui restait des vivres pour cinq mois et qu'il ne capitulerait qu'à la dernière extrémité. Il fut en effet assez heureux pour s'échapper et pour regagner la France.

(3) Lettre de Bonaparte à Decrés (3 février 1804). « Il est constant que Saint-Domingue reste souvent deux ou trois mois sans nouvelles de la métropole. » *Correspondance*, n° 6567.

Quant à Ferrand (1), il s'était enfermé à Saint-Domingue et s'y maintint jusqu'en 1808. Dessalines vint l'assiéger avec toutes ses forces, et il était à la veille d'emporter la ville lorsque arrivèrent quelques renforts qui permirent aux assiégés de reprendre l'offensive.

En 1809, quand Napoléon envahit l'Espagne, les colons d'origine Espagnole se soulevèrent à Santo-Domingo, et battirent dans une rencontre décisive Ferrand, qui était abandonné par la France. Ce brave général ne voulut pas survivre à sa défaite et se brûla la cervelle. Le 11 juillet de la même année les derniers Français étaient obligés de se rendre.

Les Nègres n'avaient pas attendu leur expulsion définitive pour proclamer leur indépendance (2). Dès le 29 novembre 1803 Dessalines, Christophe, Clairvaux et les autres « Africains dorés » déclarèrent rompus les liens qui unissaient la colonie à la métropole. Un mois plus tard, le 1er janvier 1804, Saint-Domingue reprenait son nom indigène d'Haïti, et Dessalines était nommé gouverneur général à vie avec pouvoir de faire les lois, de décider la paix et la guerre, et de désigner son successeur. Le 8 octobre 1804, il prenait le titre d'Empereur sous le nom de Jacques Ier, et marquait son avènement au trône par d'horribles massacres contre les malheureux Français que l'habitude ou l'intérêt avaient retenus dans l'île. Rassemblant autour de lui des brigands dévoués à sa personne, il parcourut tous les cantons de l'île, semant sous ses pas le meurtre et l'incendie. Le 20 avril s'accomplit au Cap l'acte le plus horrible de ce drame. Tous les Français furent égorgés. Ceux-là même qui avaient réussi à se sauver, et se croyaient couverts par un promesse d'amnistie, furent fusillés sans pitié. Deux officiers Noirs qui avaient témoigné quelque pitié à ces victimes du fanatisme politique furent contraints par Dessalines d'étrangler de leurs mains deux prisonniers français. Aussi bien Dessalines prenait la responsabilité de

(1) Gilbert Guillermin. *Précis historique des derniers événements de la partie Est de Saint-Domingue, depuis le 10 août 1808 jusqu'à la capitulation de Santo-Domingo* (1811).

(2) Placide Justin. *Histoire politique et statistique de l'île d'Hayti*, (1826). — Baron de Vastey. *Essai sur les causes de la révolution et des guerres civiles d'Hayti* (1819).

ces actes odieux : « Oui, s'écriait-il, j'ai sauvé ma patrie, j'ai vengé l'Amérique, je l'avoue avec orgueil à la face du ciel et de la terre. Que m'importe l'opinion de mes contemporains et des générations futures ! J'ai fait mon devoir. Je jouis du témoignage de ma conscience. Cela me suffit ! »

C'est donc à ces odieuses exécutions qu'aboutissait l'intervention française. En outre Saint-Domingue nous était enlevé, et un nouveau peuple naissait à la vie politique, plein d'amers ressentiments contre la France, et tout disposé à se joindre à nos ennemis. Bonaparte fut très affecté par ce désastre, qui ruinait ses projets coloniaux, mais, s'il renonça à fonder une France américaine, et consacra dorénavant toute son activité et toutes ses ressources à la guerre continentale, il garda comme la rancune de son impuissance. De parti pris il ordonna le silence autour de ces malheureux événements. Saint-Domingue semble comme effacé dans ses souvenirs. De loin en loin le nom de cette ancienne possession française reparaît dans la Correspondance, mais toujours à titre épisodique. Tantôt Bonaparte se plaindra (1) de ce qu'un journaliste ait attribué à Dessalines la pensée de créer une Légion d'honneur, tantôt il autorisera (2) le paiement d'une pension à la veuve et aux enfants du général noir Laplume : ou bien toujours plein de défiance à l'égard des nègres il ordonnera de faire arrêter (3) l'adjudant commandant noir Mentor, qui se trouvait à Saint-Valéry-en-Caux, de saisir ses papiers et de le tenir en bonne et sûre garde. Quant aux soldats noirs qui ont accepté de servir en France, il faudra les disséminer (4) par compagnies, et les envoyer sous les ordres d'officiers blancs à Mantoue et à Legnano où on les occupera aux travaux de fortification. Que surtout, si on leur donne des armes, on ait soin de ne leur distribuer que de fusils de qualité inférieure. Il semble donc s'être tout à fait désintéressé (5) de la question et il laisse les possesseurs de l'île se déchirer entre eux.

(1) Lettre à Fouché (7 août 1804). *Correspondance*, n° 7908.
(2) *Correspondance*, n° 7388 (16 décembre 1804)
(3) Id., n° 6971. 3 août 1803.
(4) Id., n° 6953 (28 juillet 1804).
(5) Lire pourtant dans la *Correspondance* (N° 6263) une lettre du 23 août 1802 par laquelle il demande des renseignements sur un certain

Les anciens colons de Saint-Domingue n'avaient pourtant pas perdu tout espoir. L'un d'eux, le Marseillais Abeille, se faisait comme leur porte-parole dans un livre qu'il publia en 1805 et qui est intitulé (1) : *Essai sur nos colonies et sur le rétablissement de Saint-Domingue, ou considérations sur leur législation, administration, commerce et agriculture.* « L'Empereur, affirmait-il, veut ressaisir et restaurer la plus riche portion des domaines de la métropole, remettre sous ses lois ces esclaves poussés à la révolte, plutôt que révoltés. Bientôt sans doute une nouvelle colonie se formera à Saint-Domingue avec le reste de la population blanche qui a pu échapper à la fureur des monstres qui voulaient l'anéantir..... Pourrait-on hésiter à le dire : aucune conquête au dehors, aucune concession ne saurait être l'équivalent de cette colonie qui formerait seule un Etat, que le fils d'un prince puissant regarderait comme un riche héritage... Pays infortuné de Saint-Domingue ! Je t'ai quitté avant tes malheurs, mais mon cœur ne t'a jamais abandonné. Je t'ai suivi de mes vœux chaque jour de ma vie : puissé-je t'entrevoir encore florissant et paisible pour le plus grand éclat de ma patrie, pour la consolation de ceux dont tu fais l'unique espérance ! » Ces vœux patriotiques ne devaient jamais se réaliser. Notre marine fut détruite à Trafalgar, et, de parti pris, Napoléon ne voulut (2) plus entendre parler d'une île qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs.

Nous n'avons pas à raconter les guerres civiles qui, pendant de longues années, lancèrent les uns contre les autres noirs et mulâtres. Pendant que Dessalines ou Christophe, Pétion, Rigaud ou Boyer se disputaient le pouvoir, s'écroulait le gigantesque édifice de la grandeur napoléonienne. Les nouveaux affranchis apprirent avec indignation que par l'arti-

Cazeneuve, se disant archevêque de Saint-Domingue, et qui voulait lui prêter serment de fidélité.

(1) Paris, messidor an XIII (Juin 1805).

(2) Pourtant les colons furent invités à rentrer en France, et on leur assura, à eux et à leurs enfants, les secours du gouvernement. Cf. *Annales des sciences politiques*, 1901, p. 306. — Voir décrets antérieurs du 14 mai 1792, des 27 vendémiaire et 7 nivôse an III; du 17 frimaire an V et du 28 Germinal an VII.

cle 8 du traité de 1814, les puissances Européennes reconnaissaient les droits de la France sur Saint-Domingue, et lui laissaient le soin de reconquérir sa colonie perdue. C'était la guerre à prompte échéance, et, cette fois, sans le secours de l'Angleterre ou des États-Unis. A cette nouvelle, les ressentiments de race se calmèrent, et on se prépara à une défense désespérée. L'île était alors partagée en deux républiques. Christophe, maître de la partie occidentale, annonça sa résolution d'incendier toutes les villes et de s'enfonçer dans les mornes de l'intérieur, si un seul Français débarquait. Pétion, maître de la partie orientale, déclara qu'il agirait comme les Russes venaient de le faire à Moscou. Le roi Louis XVIII jugea avec raison qu'il était imprudent de recourir aux armes avant d'être bien informé, et il envoya, mais sans mission officielle, trois commissaires, Dauxion-Lavaysse, Franco de Medina et Draverman, pour prendre aux Antilles les renseignements nécessaires. Ces commissaires eurent le tort, outrepassant leurs instructions, d'entamer des négociations officielles. Ils ne recueillirent que les mépris de Pétion et les déclarations passionnées de Christophe. Louis XVIII (1) désavoua ces maladroites négociations, mais les anciens planteurs, qui n'étaient pas sans influence aux Tuileries, réclamaient leurs propriétés. Ils n'admettaient pas que la victoire eût légitimé l'affranchissement de leurs anciens esclaves. Leurs criailleries ameutèrent l'opinion. Pairs et députés, accablés de pétitions, ne parvenaient à se dégager qu'en promettant leur concours à des sollicitations souvent importunes. Le gouvernement (2) affirmait de son côté « que la restauration de la colonie de Saint-Domingue était l'objet constant de sa sollicitude » et songeait sérieusement à une expédition militaire (3), mais il se heurta contre le mauvais vouloir de l'Angleterre, qui, sans doute, n'osait pas ouvertement se déclarer en faveur des Nègres, mais ne cachait pas sa résolution (4) de les ravitailler en cas de conflit : ce qui aurait

(1) *Moniteur* du 19 janvier 1815.

(2) *Archives parlementaires*, 2e série, t. XII, p. 240, 342, 639. — T. XIII, p. 91, 120, 162, 291.

(3) Placide Justin, ouv. cité, p. 177.

(4) Wellington. *Dépêches*, t. IX, p. 277, 297.

étrangement compliqué les difficultés : aussi les préparatifs de l'expédition ne furent-ils pas poussés avec vigueur, et le retour imprévu de Napoléon les suspendit tout à fait.

Lors des Cent Jours, Napoléon, qui cherchait à réparer ses fautes, trouva le temps de songer à Saint-Domingue. Dès le 5 avril 1815 (1), il écrivit à Decrès, redevenu ministre de la marine, pour lui prescrire d'ouvrir des négociations avec les Haïtiens « suivant les principes développés en conseil », c'est-à-dire qu'il cherchait la réunion à la métropole sans lois exceptionnelles, mais sa chute fut trop rapide pour que ce projet prît de la consistance.

A la seconde Restauration, les anciens planteurs revinrent à la charge et on fit droit à leurs réclamations, d'ailleurs justifiées (2). Comme Pétion paraissait bien disposé et qu'un rapport du capitaine de vaisseau de Rigny confirma ces sentiments, une mission officielle fut décidée, mais on eut le tort d'envoyer à Saint-Domingue, afin de négocier le retour à la métropole, deux anciens colons, Fontanges et Esmangard, qui ne pouvaient qu'exciter la méfiance des Haïtiens. Ils débutèrent par une maladresse, et refusèrent de reconnaître les titres dont s'étaient investis les chefs Haïtiens. Aussi reçurent-ils comme réponse que jamais Haïti ne traiterait avant que son indépendance ne fût reconnue. Comme ils n'étaient pas autorisés à faire cette concession, les commissaires revinrent en France sans avoir rien conclu. C'était un nouvel échec, mais le gouvernement ne voulut pas recourir à l'emploi de la force. Il continua ses faveurs aux colons dépossédés, et parut borner son rôle à l'attente des événements.

Quelques années se passèrent ainsi sans que le gouvernement français semblât s'occuper de Saint-Domingue. Esmangard avait pourtant été autorisé à continuer une correspondance officieuse. En 1822, lorsque le président Boyer réunit l'île entière sous sa domination, les négociations furent reprises. Le fils de Toussaint Louverture, Placide, qui vivait à Agen d'une pension que lui servait la France, avait demandé l'autorisation de rentrer dans son pays. Sous prétexte de con-

(1) *Correspondance*, n° 21.772.
(2) Rapport et décision ministérielle du 29 août 1815.

sulter Boyer sur l'opportunité de ce voyage, le contrôleur de la marine Liot (1) fut chargé d'une mission auprès de Boyer. Il devait en réalité démêler à quelles conditions on pourrait traiter. Cette fois la France consentait à reconnaître l'indépendance d'Haïti. Elle ne réclamait que le droit de suzeraineté et des indemnités pour la cession du territoire et des propriétés. Boyer se refusa à toute concession autre qu'une indemnité et les négociations furent encore rompues. Elles recommencèrent en 1824, et furent conduites avec le plus grand mystère, d'abord à Bruxelles, puis à Paris, où le ministre Clermont-Tonnerre (2), exagérant la prudence, ne reçut que pendant la nuit les représentants de l'île. Ces mystérieux conciliabules, cette fois encore, n'aboutirent qu'à un nouvel avortement et même à une rupture ouverte. Le président Boyer se croyait si bien à la veille d'une guerre qu'il l'avait annoncée par une proclamation retentissante (6 octobre 1824) : « Les Haïtiens ne dévieront jamais de leur glorieuse révolution. Ils attendront avec fermeté l'issue des événements, et si jamais ils se trouvaient dans l'obligation de repousser une injuste agression, l'univers sera de nouveau témoin de leur enthousiasme et de leur énergie à défendre l'indépendance nationale. »

Ni d'un côté ni de l'autre on ne tenait à engager les hostilités. En France on se rappelait les désastres de la première expédition. A Haïti on n'ignorait pas que la résistance à outrance était impossible. De part et d'autre des concessions furent jugées nécessaires. Les négociations se renouèrent. Elles furent, cette fois encore, conduites avec mystère. On en apprit le résultat par une ordonnance, en date du 17 avril 1824, que le nouveau roi de France Charles X chargea le capitaine de Mackau d'aller porter comme un ultimatum à Port-au-Prince. L'indépendance pleine et entière de Saint-Domingue était reconnue, mais les Haïtiens versaient aux anciens colons à titre d'indemnité cent cinquante millions, et ils signaient un traité de commerce en vertu duquel les droits de douane

(1) *Archives des colonies*. Rapports au roi du 19 octobre et du 30 octobre 1822.

(2) Rousset. *Clermont-Tonnerre*, p. 324, 326.

étaient réduits de moitié pour le pavillon français. Boyer accepta l'ultimatum, et le 11 juillet 1825, une cérémonie solennelle consacra la reconnaissance d'Haïti comme nation indépendante et l'alliance de la nouvelle République avec la France.

Ce grand acte d'émancipation établissait les droits de la race noire (1). Il a été blâmé par les anciens colons qui trouvaient qu'on avait fait trop bon marché de leurs prétentions, et qu'on avait eu tort de transiger avec des esclaves. Il a été également blâmé par les Haïtiens qui se prétendaient les maîtres en vertu de la conquête, et s'indignaient, eux les vainqueurs, d'avoir à indemniser des vaincus. Ce n'en était pas moins un acte de sage politique qui mettait fin à de longues années d'incertitudes. Les droits de la France étaient incontestables, mais comment les faire valoir sans injustice et sans danger ? Les droits des Haïtiens étaient également fondés, mais était-ce acheter trop cher, par un sacrifice pécuniaire, le fait de leur indépendance reconnue par l'ancienne métropole ? Aussi l'opinion publique, malgré les attaques passionnées des intéressés, se prononça-t-elle en faveur d'un dénouement qui ménageait les amours-propres et conciliait les intérêts. L'avenir démontra la sagesse des négociateurs. La paix n'a, depuis 1825, jamais été troublée entre la France et Haïti. De cordiales relations se sont établies. Le commerce entre les deux pays est redevenu florissant, et, même à l'heure actuelle, les citoyens de la République Noire, qui parlent encore la langue de leurs ancêtres, sont fiers d'avoir jadis appartenu à la France, et de représenter au Nouveau Monde les idées et les institutions françaises.

(1) Salvandy. *De l'émancipation de Saint-Domingue — Journal des Débats* des 20 et 30 août 1825.

CHAPITRE VI

LA LOUISIANE

La Louisiane a longtemps appartenu à la France. Ce sont des Français qui ont, tout d'abord, exploré ses solitudes, et essayé de tirer parti des richesses du sol ; des Français qui ont jeté les fondements de ses superbes cités, et commencé sa prospérité actuelle. Une première fois, grâce à la déplorable politique de nos souverains, et à la coupable indifférence (1) de la métropole, nous avons renoncé à cette magnifique possession, lors du traité de 1763, qui termina la funeste guerre de Sept ans. La Louisiane fut alors cédée à l'Espagne comme compensation de la perte des Florides. Nous ne nous établîmes de nouveau sur cette terre vraiment française que par le traité de Saint-Ildefonse, signé le 1er octobre 1800, entre le Premier Consul et le roi d'Espagne, Charles IV. Bonaparte songeait alors à reconstituer notre puissance coloniale. Nous avions déjà, par la paix de Bâle de 1795, acquis toute la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. Prévoyant que les Anglais dans leur incurable jalousie et que les

(1) Notons pourtant que Voltaire, ennemi déclaré des « arpents de neige du Canada », était grand partisan de la Louisiane. Voir sa lettre du 1er novembre 1760 au comte d'Argental : « Vous devriez bien inspirer au duc de Choiseul mon goût pour la Louisiane. Je n'ai jamais conçu comment on a pu choisir le plus détestable climat du Nord, qu'on ne peut conserver que par des guerres ruineuses, et qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre, dont on peut tirer du tabac, de la soie, de l'indigo, mille denrées utiles et faire encore un commerce plus utile avec le Mexique. Je vous déclare que si j'étais jeune, et si je n'avais pas bâti Ferney, j'irais m'établir à la Louisiane. »

États-Unis dans leurs naissantes méfiances chercheraient à nous disputer la possession de cette île, le Premier Consul chercha à consolider notre occupation en acquérant à proximité un territoire assez vaste pour servir en quelque sorte de réserve inépuisable à nos soldats et à nos colons. Le roi d'Espagne, sacrifiant en la circonstance les intérêts de son pays à ceux de sa famille, se laissa séduire par la promesse d'obtenir pour un infant, le duc de Parme, la riche et plantureuse Toscane avec le titre de roi d'Etrurie. L'article 3 du traité de Saint-Ildefonse (1) était ainsi concu : « Sa Majesté Catholique promet et s'engage, de son côté, à rétrocéder à la République Française, six mois après l'exécution pleine et entière des conditions et stipulations ci-dessus relatives à Son Altesse Royale le duc de Parme, la colonie ou province de la Louisiane, avec la même étendue qu'elle a actuellement entre les mains de l'Espagne, et qu'elle avait lorsque la France la possédait, et telle qu'elle doit être d'après les traités passés subséquemment entre l'Espagne et d'autres États. » L'article 55 portait que la Louisiane nous serait remise dès que le duc de Parme entrerait en possession de la Toscane. Il était en outre stipulé que la « République Française pourra, selon ses convenances, différer la prise de possession. Quand celle-ci devra s'effectuer, les États directement ou indirectement intéressés conviendront des conditions ultérieures que pourront exiger les intérêts communs et celui des habitants respectifs ».

Si Bonaparte tenait à ne pas divulguer tout de suite la clause de restitution de la Louisiane à la France, c'est qu'il était encore en guerre avec l'Angleterre et ne se dissimulait pas que l'Angleterre n'avait qu'à étendre la main pour s'emparer de notre nouvelle colonie. Il était, en outre, en termes plus que froids avec le gouvernement des États-Unis, et on pouvait s'attendre à une prochaine déclaration de guerre. Il n'était donc que prudent d'attendre les événements pour rendre

(1) De Clercq. *Recueil des traités de la France*, t. I, p. 411. Le traité de Saint-Ildefonse fut confirmé par le traité de Madrid ou plutôt d'Aranjuez, du 21 mars 1801 (de Clercq, t. I, p. 431), spécialement par l'article V : « Les parties contractantes conviennent de mettre en exécution les articles de ce traité antérieur, et d'user de leurs droits respectifs jusqu'à l'apaisement des différends desquels il y est fait mention. »

publique cette rétrocession. En effet, ce fut seulement après la signature de la paix d'Amiens que le Premier Consul fit connaître officiellement le succès diplomatique qu'il avait remporté, et donna ses ordres pour installer de nouveau la France dans son ancienne colonie.

Bonaparte croyait (1) sincèrement que les Louisianais, malgré leur séparation, avaient conservé des sentiments d'affection pour la France. Au souvenir des regrets manifestés trente-cinq ans auparavant, lors de la cession faite à l'Espagne, il se persuadait que le rétablissement de la domination française serait salué comme l'aurore d'une ère nouvelle. Il se trompait. La plupart des colons de la Louisiane se servaient, pour cultiver leurs propriétés, d'esclaves noirs : or, ils redoutaient l'affranchissement des nègres proclamé par la République Française, et le voisinage de Saint-Domingue, alors déchiré par la guerre servile, n'était pas fait pour les rassurer. « Ajoutons (2) à ces causes d'une juste inquiétude la révolution qui, depuis trente ans, s'était faite dans les esprits, et qui avait pénétré jusqu'aux classes les moins éclairées. On ne croyait plus que les princes fussent en droit, hors le cas d'une guerre malheureuse, de disposer de leurs provinces à leur gré, de les engager, de les hypothéquer, d'en transférer la souveraineté à d'autres sans le consentement des peuples. » Impatient d'établir le gouvernement français en Louisiane, Bonaparte n'éprouva aucun de ces scrupules, et ne songea plus qu'à mettre la main sur ce gage précieux de ses futurs desseins.

Les Espagnols, de leur côté, n'avaient pas appris sans déplaisir la cession ou plutôt l'échange de la Louisiane contre la Toscane. L'honneur de donner un royaume à un des princes de la famille régnante ne valait pas, à leurs yeux,

(1) Barbé-Marbois. *Histoire de la Louisiane* (1829), p. 219. — Cf. Dubroca. *Itinéraire des Français dans la Louisiane, contenant l'histoire de cette colonie française, sa description et le degré de prospérité dont elle est susceptible, d'après les renseignements et relations les plus authentiques*, 1802. — X (Berquin d'Avallon). *Vue de la colonie espagnole du Mississipi ou des provinces de Louisiane et de Floride occidentale, en l'année 1802, par un observateur résidant sur les lieux.* — Robin. *Voyage dans l'intérieur de la Louisiane pendant les années 1802-1806*, — 1807.

(2) Barbé-Marbois, ouv. cité., p. 222.

l'abandon, même au profit d'un pays allié, d'une terre espagnole. Ils auraient voulu revenir sur cette promesse de leur souverain. En décembre 1801, le Premier Consul écrivait à Saint-Cyr, alors ambassadeur de France à Madrid : « On m'a dit que l'on voulait revenir à Madrid sur la cession de la Louisiane. La France n'a manqué à aucun traité fait avec elle, et elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance lui manque à ce point. » Dès le 27 juillet il avait fait demander à Charles IV, par Talleyrand, l'autorisation nécessaire pour entrer en Louisiane. Le 15 octobre, il avait prescrit l'envoi à Madrid d'un courrier extraordinaire « pour qu'il réclame, avec toute la force possible, la mise en possession de la Louisiane. La France, en donnant la Toscane au duc de Parme, a rempli ses engagements, c'est à l'Espagne à remplir les siens. » Le 1er décembre, renouvellement de la même demande. Le 21 avril 1802, à l'occasion d'un cadeau d'armes au roi Charles IV, que doit porter le général Ordener, lettre à Talleyrand (1) « pour qu'on donne l'ordre enfin de nous mettre en possession de la Louisiane », et le 25 juillet de la même année lettre au chef de division chargé par intérim des relations extérieures pour qu'il obtienne sans plus tarder, de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Azara, toutes les autorisations nécessaires de la Cour de Madrid. Ce n'était donc pas de la part de Bonaparte un projet en l'air que l'occupation de la Louisiane. Son insistance à ce propos démontre qu'il se rendait compte de l'importance de cette acquisition et cherchait à en tirer parti.

Le Premier Consul avait d'abord désigné le général Collot (2) comme capitaine-général de la Louisiane, mais en recommandant de cacher son départ afin d'éviter les croisières anglaises. Il devait s'embarquer en Espagne pour gagner la Havane et de là la Louisiane, mais on ne lui donnait pas de soldats. Il n'avait « que la simple mission d'instruire de ce que les Anglais pourront faire ». Sa nomination n'avait donc qu'un caractère temporaire. Aussi bien le Premier Consul réservait

(1) Cf. Lettre du 18 avril 1802, à Talleyrand, pour se plaindre de ce qu'on n'ait pas encore exécuté le traité de Saint-Ildefonse.

(2) *Correspondance*, t. VII, p. 36.

pour un personnage plus autorisé le gouvernement de la Louisiane. Il avait pensé à Bernadotte, autant pour se débarrasser de l'opposition de ce remuant Gascon que pour donner un aliment à sa légitime ambition. C'était un important emploi ; mais Bernadotte, avant d'accepter cette mission, posa des conditions. Il demandait au moins 3.000 soldats et autant de colons, et encore voulait-il être pourvu de tout ce qui était nécessaire dans un éloignement qui l'empêcherait de communiquer avec la métropole. Le Premier Consul s'attendait à des remercîments. Aussi fut-il étonné des prétentions de Bernadotte. Comme il ne voulait pas rompre avec lui, non seulement à cause de sa réputation, mais encore à cause des liens de parenté qui l'unissaient à son frère Joseph, il revint à la charge, et lui proposa d'aller d'abord à la Guadeloupe afin de faire rentrer la colonie dans l'ordre (1). « C'est une position, ajoutait-il, d'où l'on peut partir pour aller prendre possession de la Louisiane, et même de la Martinique et de Sainte-Lucie. Si ceci tente l'ambition de Bernadotte, comme il paraît que cela est, il faut que tu me le fasses promptement connaître. » Bernadotte ayant renouvelé ses exigences, « je n'en ferais pas autant pour un de mes frères », répondit le Premier Consul, et, en effet, il nomma gouverneur de la Louisiane le général Victor.

Néanmoins, comme il était toujours inquiet de la présence de Bernadotte, il se décida à l'envoyer aux États-Unis comme ministre plénipotentiaire. C'était un exil déguisé. Le général récalcitrant accepta pourtant la mission, et il se disposait à partir de La Rochelle pour son nouveau poste, quand il apprit la rupture de la paix d'Amiens. Il revint aussitôt à Paris sans autorisation, déclarant qu'il ne remplirait aucune fonction civile aussi longtemps que durerait la guerre. Le Premier Consul, très irrité, fut un instant tenté de sévir, mais Joseph intervint, et Bernadotte obtint de rester en France.

Pendant ce temps le nouveau gouverneur général de la Louisiane, Victor, et en même temps que lui le préfet Laussat et le grand juge Aymé préparaient leur départ. C'est à Flessingue, ou plus exactement à Helvoett-Suys, que s'assemblait la

(1) Lettre à Joseph Bonaparte (7 janvier 1802).

garnison destinée à la Nouvelle-Orléans. Bonaparte s'occupait tout spécialement très secrètement de cette expédition et : « Mon intention, écrivait-il (1) au ministre Decrès, le 4 juin 1802, est que nous prenions possession de la Louisiane dans le plus bref délai ; que cette expédition se fasse dans le plus grand secret ; qu'elle ait l'air d'être dirigée sur Saint-Domingue ; les troupes que j'y destine se trouvant sur l'Escaut, je désirerais qu'elles partissent d'Anvers ou de Flessingue. » Il lui demandait en même temps « un projet d'organisation pour cette colonie, tant pour le militaire que pour l'administration ; les travaux que nous aurions à y faire et les batteries à construire pour y avoir une rade et des vaisseaux de guerre à l'abri de forces supérieures. A cet effet, je désirerais que vous me fissiez une carte de la côte depuis Saint-Augustin et la Floride jusqu'au Mexique, et une description géographique des différents contours de la Louisiane, avec la population et les ressources de chaque canton ». Ce programme ne fut jamais exécuté, et Victor ne partit point pour la Nouvelle-Orléans. Il avait pourtant acheté et fait charger à bord du vaisseau qui devait le porter en Amérique des présents destinés aux sauvages, mais les hostilités entre la France et l'Angleterre commencèrent vers le même temps, et tout fut contremandé.

Le préfet Laussat, trop tard averti, avait pris les devants, mais comme le général Victor était le seul qui eût caractère pour recevoir la colonie des mains des officiers espagnols, et que cette formalité ne pouvait plus être remplie, le préfet, ainsi que les autres fonctionnaires qui l'avaient accompagné, n'avait plus de pouvoirs officiels. L'autorité resta donc entre les mains des Espagnols, Manuel de Salado et le marquis de Casa Calvo, qui prirent le titre de commissionnés par le roi pour la cession de la province à la République Française, et continuèrent leur administration. Il en résulta une situation à peu près inextricable, et de graves froissements d'amour-propre. Laussat ne put que rédiger d'inutiles proclamations pour rassurer les colons, particulièrement celle du 20 mai 1803

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 485.

pour le maintien de l'esclavage et de la traite comme avant 1789; quant aux colons, découragés par ce qui se passait à Saint-Domingue et redoutant une attaque anglaise, ils ne cachaient pas leurs inquiétudes. « Les proclamations de M. Laussat, écrivait (1) l'un d'eux, ont été entendues par quelques-uns avec tristesse, et par le plus grand nombre avec autant d'indifférence que l'aurait été l'annonce au son du tambour de la fuite d'un esclave ou d'une vente à l'encan. »

Il en eût été certes tout autrement si le représentant de la France était arrivé les mains pleines de promesses, annonçant que les colons jouiraient de tous leurs droits, et qu'ils ne seraient rattachés à la métropole que par les liens de l'amitié et le souvenir d'une origine commune, s'il avait abaissé toutes les barrières qui les séparaient des États-Unis, et remplacé le système prohibitif par la liberté commerciale! C'eût été l'occasion de contracter une alliance sérieuse avec la République voisine, et, puisqu'on avait déjà l'Espagne pour alliée, de constituer une triple alliance bien dangereuse pour l'Angleterre. Godoï (2), ce trop fameux ministre de Charles IV, qu'on a peut-être calomnié à tort, croyait à la nécessité de cette alliance. « Dans les mains de Bonaparte, écrivait-il, cette immense contrée serait devenue le centre, le nœud de l'alliance de trois grandes nations également intéressées dans la navigation de ces mers. C'était la meilleure des combinaisons pour obliger l'Angleterre à respecter les droits maritimes des autres, sous peine d'être exclue à jamais de l'Atlantique. Depuis la Terre Ferme jusqu'au golfe du Mexique et de là jusqu'à la mer du Nord, une forte alliance pouvait réunir l'Espagne, la France, les États-Unis et même le Danemark et la Suède. Il était facile de créer une marine formidable sur une ligne immense : les moyens existaient. » Godoï pensait encore que l'acquisition de la Louisiane était un coup de fortune pour la France, car l'incalculable richesse du sol y attirerait toute l'émigration européenne. Causant, après la rupture de la paix d'Amiens, avec l'ambassadeur de France à Madrid, Beurnonville, il

(1) Barbé-Marbois, p. 227 cf. pièces justificatives, n° VII, p. 450.
(2) Godoï. *Mémoires*, t. III, p. 277.

lui disait (1) : « Quel immense débouché, quel champ de grandeur et de prospérité s'ouvrent à son ambition au delà des mers, où elle a retrouvé ses anciennes colonies, où elle possède une région sans limites dans l'Amérique du Nord !... N'acquiert-elle pas par la Louisiane un poids décisif dans la balance du commerce de l'Amérique ! Elle y trouvera des voisins affectionnés, prêts à sympathiser avec les Français et à se joindre à eux pour contenir l'Angleterre. Que l'avenir de la France est donc beau ! Si après tant de succès glorieux, elle consent à s'arrêter, si elle fixe un terme à sa prodigieuse carrière, elle a gagné sa cause dans la conscience de toutes les nations. Par la force irrésistible des choses, la France va devenir le centre de la puissance européenne. »

Ce n'étaient pas là de vaines suppositions. Si Bonaparte, adoptant franchement la politique coloniale, avait dirigé sur la Louisiane toutes les ressources dont il disposait alors, il est incontestable que cette France Américaine aurait pris une grande extension, mais l'insuccès de l'expédition de Saint-Domingue l'avait découragé, et il pressentait les prochaines victoires de l'Angleterre. D'un autre côté il était informé des convoitises américaines. Il savait que les Américains revendiqueraient la possession du Mississipi, et réclamaient déjà la libre navigation de ses eaux, menaçant de s'emparer de la Nouvelle-Orléans, si on ne faisait pas droit à leurs revendications. Bonaparte était trop intelligent pour ne pas comprendre tous les dangers de l'obstination. Peu à peu germa dans son esprit la pensée de renoncer à la Louisiane et d'acheter par une cession volontaire l'amitié des États-Unis ; mais il ne voulut point paraître avoir la main forcée, et prépara habilement l'opinion à une volte-face dans sa politique coloniale. Afin de mieux masquer ses secrets desseins, il feignit le plus grand zèle pour les progrès de la Louisiane (2). Il s'occupa même d'y envoyer des colons, quelques cen-

(1) Godoï, *Mémoires*, t. III, p. 261.

(2) Jacquemin, *Mémoire sur la Louisiane, contenant la description du sol et des productions de cette île* (sic), *et le moyen de la rendre florissante en peu de temps*, 1803. — Baudry des Lozières. *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale, fait dans les années* 1794 à 1798 (1802). — Id. *Second voyage à la Louisiane* (1803).

taines de bohémiens (1) qu'il s'agissait de ramasser sur les grandes routes de France, et d'exporter en masse pour la Louisiane afin de s'en débarrasser ; mais ce beau zèle cachait de secrets desseins, et les négociations pour la cession avaient déjà commencé (2).

On a même prétendu que Bonaparte avait depuis longtemps son siège fait au sujet de la Louisiane. Godoï (3) qui l'accuse avec esprit d'avoir vendu cette colonie pour un plat de lentilles, affirme que Bernadotte, que Victor, que Laussat ne furent nommés que pour la forme, et que, dès la première heure, le Premier Consul était résolu à vendre la Louisiane aux États-Unis : il aurait désiré (4) « exaspérer d'avance les Louisianais, afin qu'ils demandassent eux-mêmes le transfert de la colonie, et que les Anglo-Américains acceptassent plus avidement la vente qu'on se proposait de leur en faire ». Nous croyons au contraire qu'il songea à reconstituer l'empire colonial de la France, et que la Louisiane était une des provinces de cet empire à l'avenir duquel il croyait : mais il se rendit bientôt compte de l'impuissance maritime de la France vis-à-vis-de l'Angleterre, et, avec sa mobile imagination, ne chercha plus, renonçant à ses projets coloniaux, qu'à contracter un marché avantageux en vendant la Louisiane aux États-Unis.

Les Américains n'avaient pas vu sans inquiétude les Français s'établir à leurs côtés dans la vallée du Mississipi. Sans doute la plupart d'entre eux n'avaient pas encore perdu le souvenir des services rendus par la France à la jeune République sous le règne de Louis XVI, mais la reconnaissance n'a jamais été une vertu pratiquée soit par les hommes d'État, soit par les peuples. En négociants bien avisés, les Américains redoutaient le voisinage et la concurrence possible des Français. D'ailleurs l'alliance franco-américaine avait été de fait rompue lors de la Révolution. Les mé-

(1) Destrem, d'après les Archives de la marine (*Revue Historique*, novembre 1879, p. 388.)
(2) X. *Mémoire sur la Louisiane et la Nouvelle-Orléans.*
(3) Godoï, *Mémoires*, t. III, p. 278.
(4) Godoï, id., p. 287.

contentements réciproques n'avaient pas, il est vrai, éclaté en hostilités, mais le Directoire ayant, afin de conserver nos colonies, permis aux administrateurs coloniaux d'armer des corsaires, plusieurs d'entre eux, courant sus à tous les pavillons, n'hésitèrent pas à s'emparer de nombreux navires américains, même de navires portant des vivres et des subsistances aux habitants des possessions françaises. L'un de ces corsaires, Victor Hugues, professait ouvertement la maxime que dans le besoin tout ce qui fait vivre est de bonne prise. Les Américains, fort irrités, mais voulant épuiser les moyens pacifiques, envoyèrent à Paris des députés pour se plaindre de ces déprédations (1797). Ils ne furent pas écoutés. Aussitôt commencèrent les représailles. Les Américains, renonçant à de vains ménagements, proclamèrent que tout commerce avec la France était suspendu, et que la capture des vaisseaux français était autorisée. Ce n'était pas encore la guerre, mais, de part et d'autre, l'irritation grandissait.

Un des premiers actes du gouvernement consulaire fut de rouvrir les négociations. La convention du 30 septembre 1800 déclara « que des indemnités seraient payées pour toutes les prises indûment faites », mais le mauvais état de nos finances empêchait l'exécution de cet article de la convention, et les Américains, lésés dans leurs intérêts, parlaient déjà de se faire à eux-mêmes la justice qu'on leur refusait. Le ministre des États-Unis à Paris, Livingston, ne cachait pas que ses compatriotes avaient l'intention de s'établir par force à la Nouvelle-Orléans et même de se jeter dans les bras de l'Angleterre qui venait de rompre la paix d'Amiens et d'entrer de nouveau en campagne contre la France. Bonaparte comprit que la Louisiane était pour ainsi dire à la merci des Anglais qui avaient une forte escadre dans la mer des Antilles et pouvaient commencer leurs opérations par cette facile conquête. Il ne lui restait plus qu'à abandonner ses projets sur la Louisiane, mais en empêchant que la perte qu'il allait faire ne tournât au profit des Anglais, et aussi en profitant de l'occasion pour terminer les difficultés pendantes avec les États-Unis, et renouer avec eux l'alliance d'autrefois. Barbé-Marbois fut chargé par lui de s'entendre avec

Livingston et avec un envoyé extraordinaire de la République Américaine qui venait d'arriver à Paris, Monroë, et les négociations commencèrent aussitôt.

La surprise des Américains fut grande. On leur offrait toute la Louisiane, et ils ne désiraient qu'une fraction de territoire sur la rive gauche du Mississipi et au-dessus de l'Arkhansas. Ils réclamaient un simple droit de navigation sur le Mississipi, et non seulement les plus grands fleuves du monde allaient accroître leurs domaines, mais encore ils franchissaient une frontière intérieure et portaient leurs limites jusqu'au Pacifique. Aussi, dans leur joyeux étonnement, se montrèrent-ils très accommodants. Le Premier Consul avait fixé comme prix de vente une somme de cinquante millions. C'était vraiment bien peu pour cette énorme augmentation de territoire. Notre plénipotentiaire, Barbé-Marbois, prit sur lui de demander quatre-vingts millions, qui lui furent immédiatement accordés, mais à condition que vingt millions seraient prélevés sur les quatre-vingts, et consacrés à payer ce qui était dû par la France aux habitants des États-Unis pour réquisitions, saisies et captures de navires faites en dehors de l'état de guerre. Bonaparte oubliant, ou feignant d'oublier le consentement qu'il avait donné, réclama tout d'abord contre l'attribution de ces vingt millions, mais on lui fit remarquer que le trésor recevrait une somme plus grande que celle qu'il avait stipulée, sans parler des vingt millions d'indemnité pour les prises. Il n'insista pas davantage et même et témoigna son contentement. « Cette accession de territoire, dit-il (1), affermit pour toujours la puissance des États-Unis, et je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime, qui, tôt ou tard, abaissera son orgueil. » Il était certes bon prophète : nous ne pourrons cependant nous empêcher de déplorer que cette cession nous ait procuré si peu d'avantages. Les millions provenant de la vente devaient être consacrés à l'exécution de cinq canaux dont les projets l'occupaient depuis quelque temps; mais d'autres soins firent oublier ce décret et les

(1) Barbé-Marbois, ouv. cité, p. 335.

soixante millions furent dépensés pour les préparifs d'un débarquement en Angleterre qui n'eut jamais lieu.

Ce sont les États-Unis qui seuls profitèrent de cette vente. Du jour au lendemain ils s'élevèrent au rang de grande puissance. « Le traité que nous venons de signer, dit Livingston, n'a pas été surpris par la finesse ou dicté par la force. Il est également avantageux aux deux contractants et changera de vastes solitudes en des pays florissants. C'est d'aujourd'hui que toute influence exclusive sur les affaires de l'Amérique échappe sans retour aux Anglais. Ainsi, va cesser une des principales causes des rivalités et des haines européennes. C'est par les États-Unis que seront rétablis les droits maritimes de tous les peuples de la terre, aujourd'hui usurpés par un seul. Les actes que nous venons de signer ne feront point couler de larmes, et préparent des siècles de bonheur pour des générations innombrables de créatures humaines. Le Mississipi et le Missouri les verront se succéder et croître au sein de l'égalité, sous des lois justes, affranchies des erreurs de la superstition, des fléaux des mauvais gouvernements, et vraiment dignes des regards et des soins de la Providence (1). »

Si les Américains avaient le droit de se féliciter de cette annexion, en France la joie fut moindre. Non seulement les anciens colons, qu'on avait en quelque sorte brocantés sans daigner les consulter, étaient fondés à se plaindre, mais les négociants n'étaient pas sans inquiétude sur l'usage de leurs droits, et tous ceux qui s'intéressaient à la grandeur de la patrie déploraient une diminution de territoire qui n'avait pas été imposée par la nécessité. Ces mécontentements se manifestèrent, et d'une façon assez singulière, dans l'entourage immédiat du Premier Consul. Son frère Lucien, nommé par lui ambassadeur en Espagne, avait été le principal instrument de la rétrocession de la Louisiane à la France. « Surtout, par-dessus tout, lui avait écrit le Premier Consul, ne lâchez pas la Louisiane. Attachez-vous à cette belle crinière, bien que vous soyez assez bon cavalier, comme pourrait le faire un cavalier de peu d'expérience. » Lucien avait mené à

(1) Barbé-Marbois, p. 334.

bonne fin cette difficile négociation, et Talleyrand lui avait même écrit que « c'était le plus beau fleuron de sa couronne diplomatique ». Il tenait donc à son œuvre, et jusqu'à un certain point en était fier. Quel ne fut point son désappointement lorsque son frère Joseph le mit au courant des pourparlers de cession. « Je te le donne en mille ! Le général (nous appelions encore Napoléon de la sorte), veut aliéner la Louisiane » — « Bah ! qui la lui achètera ? » — « Les Américains. » — « Allons donc ! s'il pouvait le vouloir, les Chambres n'y consentiraient pas. » — « Aussi compte-t-il se passer de leur consentement. C'est ce qu'il m'a répliqué quand je lui ai dit, comme toi à présent, que les Chambres n'y consentiraient pas. » — « Comment ! il vous a réellement dit cela ! C'est un peu fort ! Mais non, c'est impossible ! C'est une fanfaronnade au sujet de nous, comme l'autre jour au sujet de Bernadotte. » — « Mais non, insista Joseph, il parlait fort sérieusement, et, qui plus est, il a ajouté que cette vente lui fournirait les premiers fonds pour la guerre... » « Si notre frère se met en tête de vendre cette colonie de la Louisiane avec aussi peu de cérémonie que feu notre père en aurait pu mettre à vendre notre belle vigne Della Sposa, et que par conséquent les Français de cette même Louisiane se réveillaient un beau matin bons républicains d'Amérique, que diront-ils ou plutôt que feront-ils ? » — « Ah ! qu'à cela ne tienne. Si je suis persuadé qu'ils en parleront beaucoup, je le suis encore plus qu'ils ne feront rien, ces braves gens, et que la plupart d'entre eux ne seraient pas fâchés d'appartenir à un gouvernement qui, certes, ne les vendra pas de sitôt. » — « C'est fort bien ! mais la métropole, sera-t-elle aussi contente ? » — « La métropole ! Je conviens qu'elle n'y gagnera pas autant, mais croyez qu'elle avalera sa pillule sans contorsions, et la digérera, s'il est possible, encore plus tranquillement, surtout si, d'ici là, le général continue d'être heureux à la guerre. »

Les deux frères convinrent cependant de se rendre aux Tuileries et de présenter leurs observations au chef reconnu de la famille. Le Premier Consul prenait un bain. Il les reçut dans sa baignoire, et, à peine avaient-ils formulé une critique,

(1) Lucien Bonaparte. *Mémoires*, édit. Yung, t. II, p. 126.

qu'il s'écria : « Pensez-en ce que vous voudrez, mais faites tous les deux votre deuil de cette affaire, vous, Lucien, pour la vente en elle-même ; vous, Joseph, parce que je me passerai de l'assentiment de qui que ce soit, entendez-vous bien. » Joseph se rapproche alors de la baignoire : « Et bien ferez-vous, mon cher frère, dit-il, de ne pas exposer votre projet à la discussion parlementaire, car je vous déclare que moi, le premier, je me place, s'il le faut, en tête de l'opposition qui ne peut manquer de vous être faite. » Bonaparte fort irrité se lève alors à mi-corps : « Vous n'aurez pas besoin, dit-il, de vous poster en orateur de l'opposition, car je vous répète que cette discussion n'aura pas lieu, par la raison que le projet qui n'a pas le bonheur d'obtenir votre approbation, conçu par moi, négocié par moi, sera ratifié et exécuté par moi tout seul, comprenez-vous bien, par moi qui me moque de votre opposition. » — « Eh bien moi, je te dis, général, que toi, moi, nous tous, si tu fais ce que tu dis-là, nous pourrons nous préparer à aller rejoindre dans peu les pauvres diables innocents que tu as si légalement, si humainement, si justement surtout, fait déporter à Sinnamary. » Bonaparte sort alors de sa baignoire, s'y replonge, en éclaboussant ses frères. « Vous êtes des insolents ! Je devrais... » — *Quos ego*, lui dit alors avec esprit Lucien, et ce bon mot dissipe la colère. Joseph se fait éponger, Napoléon sort de l'eau et Lucien demeure narquois et ironique.

Le même jour (1) les deux frères revinrent sur ce sujet. Bonaparte se retranchait sur la nécessité de préparer des fonds pour la prochaine guerre, et la difficulté de défendre le pays contre les Anglais. Lucien mettait en avant la Constitution. « Ah ! par exemple, vous nous la donnez belle, s'écria le Premier Consul, ah ! ah ! ah ! » Et le rire n'éclata pas seulement à gorge déployée, « mais il sortait avec des efforts visibles de la poitrine et de l'estomac, et lui coupait la parole en dedans, comme il me l'avait coupée au dehors. Je me gardai bien de vouloir exciter davantage ce mouvement convulsif, dans la crainte de déterminer l'explosion de colère concentrée qui jusqu'alors ne se manifestait que par ces sin-

(1) Lucien Bonaparte, *Mémoires*, p. 175.

guliers et immodérés éclats de rire ». Bonaparte de plus en plus irrité continuait à se moquer de la Constitution. « Allez vous promener, s'écria-t-il (1). Grands mots, grandes phrases ! Est-ce que vous vous croyez encore au Club de Saint-Maximin ? Il vous sied bien, Monsieur le chevalier de la Constitution, de me parler ainsi ! Vous n'aviez pas le même respect pour les Chambres au dix-huit brumaire !... Soyez bien persuadé, Monsieur l'orateur des clubs, vous et M. Joseph, que je n'en ferai qu'à ma guise ; que je déteste, sans les craindre, vos amis les Jacobins, dont il ne restera pas un en France, si, comme je l'espère, cela continue à dépendre de moi, et qu'enfin je me moque de vous et de votre représentation nationale. » Comme Lucien ne se laissait pas convaincre, et que, dans le feu de la discussion, il s'était emporté jusqu'à dire qu'il deviendrait l'ennemi de son frère, ce dernier, emporté jusqu'à la fureur, s'avança pour le frapper, mais s'arrêtant soudain devant la ferme attitude de Lucien : « Mon (2) ennemi, toi ! Je te briserais, vois-tu, comme cette boîte. » En disant cela, c'était sa tabatière qu'il tenait, sur laquelle était le portrait de Joséphine, peint par Isabey. Il la lança violemment sur le tapis, où elle ne se brisa pas, mais le portrait se détacha du couvercle. Je me hâtai de la ramasser, et, la lui présentant d'un air que je m'efforçai de rendre respectueux : « C'est dommage ! c'est le portrait de votre femme que vous avez brisé, en attendant que vous brisiez mon original. »

L'opposition des frères de Bonaparte n'était pas bien sérieuse, et ne pouvait être durable. Celle de l'Espagne (3) pouvait être plus dangereuse. L'Espagne, en effet, par le traité de Saint-Ildefonse, avait bien cédé la Louisiane à la France, mais à la condition expresse qu'en cas de vente elle réservait tous ses droits d'acquisition éventuelle. Or, la vente avait eu lieu, mais on n'avait tenu aucun compte des droits de l'Espagne. On n'avait même pas demandé son consentement. Les Espagnols furent à juste titre choqués de cette désinvolture, et protestèrent énergiquement. Aussitôt les Américains de pré-

(1) Lucien Bonaparte, *Mémoires*, p. 176.
(2) *Id.* p. 178.
(3) Godoï, *Mémoires*, t. III, p. 274.

tendre ou bien que les rois d'Espagne et d'Angleterre s'étaient mis d'accord pour empêcher l'effet de la cession, ou bien que la France, par une honteuse supercherie, poussait l'Espagne à ne pas donner son assentiment au marché. Il n'en était rien. De part et d'autre on était de bonne foi. Sans doute Bonaparte aurait mieux agi en ménageant l'amour-propre espagnol, mais Charles IV n'était pas en état de résister à son impérieux allié. Sa protestation n'avait qu'une valeur de forme. En fait, la Louisiane avait été officiellement cédée par l'Espagne à la France le 15 octobre 1802, et, dès le 20 décembre 1803, le commissaire français Laussat en faisait la remise aux États-Unis entre les mains de deux administrateurs américains, Clayborne et Wilkinson. Quand le drapeau américain remplaça à la Nouvelle-Orléans les couleurs de la République française, quelques vieux soldats français s'enveloppèrent comme d'une écharpe du pavillon tricolore, et traversèrent la ville, partout salués par les soldats Américains qui présentaient les armes et battaient aux champs. « C'est dans vos mains, disaient-ils à Laussat, que nous déposons ce symbole du lien qui nous avait rattachés à la France. » Laussat répondit : « Que la prospérité de la Louisiane soit éternelle ! »

Le vœu du dernier fonctionnaire Français s'est accompli. Depuis qu'elle est devenue partie intégrante des États-Unis, la Louisiane n'a cessé de grandir. La population a augmenté dans d'étonnantes proportions. Ses richesses naturelles se sont développées. Plusieurs millions de citoyens se partagent ses terres fertiles, et d'opulentes cités ont remplacé les cabanes des sauvages. Si Bonaparte avait seulement soupçonné ces rapides et incroyables progrès, peut-être aurait-il hésité avant de signer l'acte de vente. Il aurait au moins été plus exigeant dans ses prétentions, et il est probable que les Américains les auraient subies, car ils avaient conscience de l'avenir réservé à ces terres nouvelles, et, pour les acquérir, étaient disposés à tous les sacrifices.

Napoléon, une fois encore, eut à s'occuper de la Lousiane. Lorsqu'il se fut emparé de l'Espagne en 1808 par un audacieux déni de justice, les Espagnols devinrent momentané-

ment ses sujets. Or le bruit s'était répandu que l'ancien favori de Charles IV, Godoï, possédait en Louisiane d'énormes propriétés. On lui fit des propositions pour les acheter. Peut-être avait-on l'intention de confisquer le produit de la vente, comme on l'avait déjà fait pour les propriétés confisquées en Espagne. Or Godoï (1) n'avait pas un pouce de terrain en Louisiane. Ainsi qu'il l'écrivait non sans fierté, en 1836, alors qu'il composait ses Mémoires : « Tout ce que j'ai dû à la munificence royale de mon souverain est en Espagne, inhérent au sol d'Espagne. C'est là qu'on a trouvé tout ce que je possède. Rien n'en est sorti. Je l'aime cette noble indigence, à laquelle je suis réduit, âgé de 70 ans, n'ayant pas de quoi suffire aux besoins de la vie et relégué dans une mansarde (2). » Il avait donc le droit de répondre aux marchands de domaines qui lui proposaient l'achat de ses propriétés louisianaises : « Les personnes qui vous ont dit (3) que j'étais possesseur de trois à quatre millions d'acres de terres situées en Amérique, sous la domination du gouvernement des État-Unis, vous ont dit une grande fausseté, dont je ne puis attribuer l'origine à d'autres qu'à ceux-mêmes qui ont soulevé contre moi tant de calomnies depuis trois ans. Jamais, dans aucune des positions où je me suis trouvé pendant plus de quinze années que j'ai exercé le pouvoir, il ne m'est venu dans l'idée de faire des acquisitions hors du territoire de l'Espagne, et je défie l'univers entier de me prouver que j'ai un pouce de terre ailleurs que dans ma patrie. »

La réponse était péremptoire, mais les marchands de domaines revinrent à la charge. L'un d'entre eux, Mancel, alla jusqu'à lui désigner les comtés des États-Unis où il possédait de vastes propriétés. Godoï lui répondit par une nouvelle dénégation ; mais, à sa grande surprise, le *Moniteur* se mit de la partie, et débita sur sa prétendue fortune un tissu d'impostures. Godoï perdit patience, et composa une réfutation de l'article officiel, qu'il adressa à Savary (7 septembre 1810) avec prière de l'insérer dans la feuille qui l'avait attaqué. Alors n'existait pas le

(1) Godoï, *Mémoires*, t. III, p. 292.
(2) Godoï habitait alors Paris, 6, rue Neuve-des-Mathurins.
(3) Lettre du 10 mai 1810, adressée à Mancel et Cie.

droit de réponse. Savary ne lui donna même pas signe de vie. Que conclure de ces misérables insinuations sinon que Mancel et ses associés étaient au service de la police? Ainsi que l'écrivait, non sans mélancolie, l'ancien ministre de Charles IV : « Voulait-on payer à Marseille la pension due à Charles IV avec le produit imaginaire de mes possessions dans la Louisiane et les Florides? Quoi qu'il en soit, le temps qui révèle tout, et dément beaucoup de calomnies a bien fait voir que je n'avais rien en Amérique. »

C'est encore en Louisiane, et sans doute à cause des souvenirs persistants de l'occupation française, que se fixèrent bon nombre de nos compatriotes, après que la chute de Napoléon eut laissé beaucoup d'anciens soldats inoccupés ou compromis. Préférant l'exil aux dangers d'un jugement, plusieurs d'entre eux se refugièrent aux États-Unis et furent accueillis avec hospitalité. En mars 1817 le Congrès leur concéda des terres sur les bords de l'Alabama, aux confins de la Floride et du pays des Indiens Creeks. C'était une libéralité déguisée sous la forme d'une vente, et, comme les terres étaient de bonne qualité, les concessionnaires auraient pu s'établir à titre définitif, mais la plupart d'entre eux étaient habitués au désœuvrement de la vie militaire, et novices en agriculture. Les uns rétrocédèrent leurs lots, et les autres se dispersèrent.

Ce fut alors (1) que deux généraux, échappés aux proscriptions de la Terreur Blanche, Charles Lallemand et Rigaud, proposèrent à leurs compagnons d'exil de fonder en Louisiane, ou plus exactement, au Texas, une colonie nouvelle, à laquelle ils donnèrent le nom de Champ d'Asile. Ils avaient jeté les yeux sur un district inhabité, près de la rivière de la Trinité, à quatre-vingt-dix kilomètres de son embouchure. Un corsaire de la Nouvelle-Orléans leur avança des fonds, et leur donna des outils et des vivres. Leur prétention était de se régir d'après leurs propres lois. Ils consentaient pourtant à payer un tribut à l'Espagne. On a prétendu que leur véritable intention était d'enlever l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène et

(1) Arnault, Jay, Jouy, Norvins. *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Lardier, *Histoire biographique de la chambre des Pairs*. — Véron. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. II, p. 137.

de lui offrir un noyau d'armée aux États-Unis. On a encore écrit que Lallemand rêvait la conquête des Florides, du Texas, et peut-être du Mexique. Il est plus vraisemblable qu'il s'était simplement épris de la pensée de fonder sur la terre libre de l'Amérique une colonie destinée à servir de refuge aux débris des armées impériales, mais tous ces anciens soldats, habitués à ne compter que sur la force brutale, ne pouvaient du jour au lendemain se transformer en paisibles laboureurs. Un premier convoi de cent cinquante hommes, conduits par le général Rigaud (1), partit de Philadelphie le 18 décembre 1817, et s'installa dans l'île de Galveston, où il vécut misérablement de chasse et de pêche. Ils furent rejoints, en mars 1818, par deux ou trois cents réfugiés conduits par Lallemand. Tous ensemble remontèrent alors la Trinité, dressèrent un camp, et ébauchèrent quelques fortications. Chacun d'eux reçut vingt arpents de terre, avec des instruments et des semailles, mais cette ingrate besogne du défrichement ne leur convenait pas. La plupart d'entre eux avaient rêvé d'autres aventures. Lallemand, pour maintenir son autorité, fut obligé de recourir aux mesures les plus violentes. L'anarchie était menaçante, quand survinrent les maîtres officiels de la contrée, qui intimèrent l'ordre de la dispersion. Lallemand aurait voulu résister, mais il n'était pas en force et se réplia sur Galveston. Quelques jours plus tard, comme les vivres manquaient, il s'esquiva avec ses propres officiers et ne reparut plus. Aussi sa popularité subit-elle une atteinte dont il ne se releva jamais.

Pendant ce temps les réfugiés de Galveston, abandonnés par leurs chefs, et réduits à leurs propres ressources, furent obligés de se disperser, et de vivre, comme ils le purent, en Louisiane et à la Nouvelle-Orléans. En France, pourtant, on ne les avait pas oubliés. *La Minerve* et tous les journaux de l'opposition ouvrirent en leur faveur une souscription qui produisit 95.018 francs, mais dont la répartition et l'emploi ne furent jamais bien nets. Le gouvernement des États-Unis vint aussi à leur aide, et leur offrit des terres dans l'Alabama, sur le Tombeckbee. Un des compagnons d'armes de Lalle-

(1) Hartmann et Millard. *Le Texas ou Notice historique sur le Champ d'Asile.*

mand, proscrit comme lui, le général Lefebvre-Desnoettes, reçut les pouvoirs nécessaires pour la distribution des terres, et fonda en effet l'État ou canton de Marengo, avec la cité d'Aigleville, dont les rues reçurent le nom des principales victoires auxquelles les réfugiés avaient pris part. C'eût été l'occasion d'affecter aux besoins de la nouvelle colonie les produits de la souscription nationale, mais ils avaient été ou gaspillés ou détournés de leur primitive affectation. Néanmoins la colonie prospéra. C'est aujourd'hui un des centres de l'État d'Alabama. Il occupe une superficie de 2.525 kilomètres carrés, d'un sol particulièrement favorable à la culture du coton, mais on y cultive aussi la canne, le riz et le tabac. Sa population, en 1880, dépassait 30.000 habitants.

Lallemand n'eut aucune part à la fondation de la nouvelle colonie. En 1819, il avait pris à ferme un grand domaine près de la Nouvelle-Orléans, mais s'occupait surtout de l'enlèvement de Napoléon et entretenait une correspondance suivie avec Sainte-Hélène. Il créa plus tard à New-York un établissement d'instruction qui réussit, mais, après la révolution de juillet 1830, il revint en France, fut reconnu dans son grade de général de division, nommé pair et gouverneur de la Corse. Il mourut à Paris en 1839, mais laissant la renommée d'un aventurier plutôt que d'un fondateur d'État.

Les fondateurs du Champ d'Asile avaient donc échoué dans leur tentative. Cette fois encore la Louisiane se fermait devant les Français. Elle leur est toujours, depuis cette époque, restée fermée. Nous aurions pu, à diverses reprises, fonder une France américaine dans la vallée du Mississipi. Si nous n'avons pas réussi, c'est nous seuls qui sommes responsables de ces essais malheureux. Nous avons été punis là où nous avions pêché.

SECONDE PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE LA MÉDITERRANÉE

C'est dans la Méditerranée et à plusieurs reprises qu'ont été résolus de redoutables problèmes politiques; c'est encore dans la Méditerranée que se discuteront, peut-être à brève échéance, les graves questions qui agitent encore l'humanité. Aussi les peuples qui, tour à tour, ont dominé dans cette mer ont-ils, les uns après les autres, joué un rôle prépondérant. Égyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains, Vandales, Sarrasins, Turcs, y ont successivement exercé ce que Thucydide appelait la thalassocratie, et, à l'heure actuelle, toutes les nations européennes s'y sont donné rendez-vous comme en un champ clos. Il existe donc ce qu'on pourrait appeler une question de la Méditerranée, et la France ne saurait s'en désintéresser sans rompre avec des traditions plusieurs fois séculaires et sans renoncer à sa légitime influence.

Nos souverains, en effet, se sont toujours rendu compte des graves intérêts qu'ils avaient à soutenir dans cette mer internationale. Sans remonter à l'époque des Croisades, il nous suffira de rappeler que le drapeau de la France y a toujours été maintenu haut et ferme, que nos escadres y ont paru avec honneur, que nos marins et que nos négociants ne s'y sont pas montrés inférieurs à leurs adversaires et à leurs concurrents. A partir de 1789 les diverses nations européennes se sont de nouveau disputé l'empire de la Méditerranée. Bonaparte aurait voulu en faire un lac français. Dans le cours

de sa prodigieuse carrière il a toujours cherché à s'y établir solidement. Qu'il essaie de fonder une France Africaine sur les bords du Nil, ou une France Illyrienne sur la côte orientale de l'Adriatique, qu'il improvise à Malte et à Corfou deux citadelles ou plutôt deux postes d'observation et de refuge, d'où il pourra surveiller et diriger les événements maritimes; qu'il songe dans ses vastes combinaisons à occuper les États Barbaresques et spécialement l'Algérie, son action se retrouve partout, fiévreuse, incessante, tantôt brusque dans son développement, tantôt souple et insinuante pendant les périodes d'attente. Il ne sera pas sans intérêt de suivre dans ses multiples manifestations cette politique habile, mais compliquée.

Deux des contrées sur lesquelles s'est exercée l'action de la France, l'Égypte et l'Illyrie, bien qu'elles aient été en réalité des colonies, peuvent être considérées comme ne se rattachant qu'indirectement à la question coloniale. Nous les laisserons donc de côté, mais en nous réservant de traiter à part ces importants épisodes de notre histoire extérieure.

CHAPITRE PREMIER

OCCUPATION DES ILES IONIENNES PAR LA FRANCE 1797-1799, 1806-1814

I. — BONAPARTE ET SES PROJETS SUR L'ORIENT

Les débuts de Bonaparte furent modestes. Il fut récompensé de ses très honorables services devant Toulon et à l'armée d'Italie par une brutale destitution, qui le frappait à un moment pénible, car il n'avait que peu de ressources, et il fut obligé pour se soutenir à Paris de s'adresser à ses amis Junot et Bourrienne. Ce fut dans ces circonstances critiques qu'il forma le projet d'aller chercher fortune en Turquie, car son imagination, un moment abattue par sa disgrâce, avait repris plus d'activité que jamais. L'Orient l'attirait. « C'est la contrée des grands empires, disait-il souvent, et d'où viennent les grandes gloires. » Aussi chercha-t-il à se faire donner par le Comité de Salut Public une mission en Turquie, à l'effet d'accroître les ressources militaires de l'Empire Ottoman, de perfectionner la défense des principales places fortes, de lui en construire de nouvelles et de réorganiser son artillerie. Il avait, en effet, sur ces lointaines contrées et leurs futures révolutions des vues grandioses qu'il développa plus tard, lorsque (1) « voulant à tout prix éblouir ses concitoyens, il leur jeta aux yeux la poudre d'or de l'Orient ». Si pourtant quelque obscur bureaucrate avait signalé cette demande à l'attention du ministre, le futur Empereur aurait répandu en

(1) LANFREY. *Histoire de Napoléon*, I, 62.

Turquie sa dévorante activité. Nous aurions à notre actif plusieurs victoires de moins, mais aussi quelques provinces en plus.

La demande de Bonaparte fut donc écartée et il dut se résigner à attendre. L'attente ne fut pas longue. Il avait rédigé en 1795 son plan d'intervention en Turquie ; le 5 octobre de la même année, il mitraillait les Royalistes dans les rues de Paris et sauvait la Convention. Le 23 février 1796, il était nommé général en chef de l'armée d'Italie. Le 17 octobre 1797, il couronnait une série extraordinaire de victoires en signant avec l'Autriche la paix de Campo-Formio. Quelques jours plus tard, il était nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, et, sous ce titre fictif, hâtait les préparatifs de la grande expédition qu'il se réservait de conduire lui-même en Égypte, et qui, dans sa pensée, n'était que le début de ses projets de renouvellement des contrées orientales.

Même au milieu de ses triomphes d'Italie, la pensée de l'Orient n'avait en effet pas cessé de poursuivre Bonaparte. Il songeait à mettre la main sur ces pays du Levant, où la puissance française était presque entièrement à restaurer. Il envoyait des émissaires à Corfou, en Albanie, près du pacha de Janina, en Grèce dans le Magne, l'antique Laconie, et partout il laissait entrevoir la possibilité d'une prochaine intervention. Il songeait même, donnant ainsi une première preuve de ce mépris de l'humanité et de ce dédain des droits acquis qu'il poussera plus tard si loin, à sacrifier Venise et à partager les dépouilles de cette antique alliée entre l'Autriche, la Nouvelle République Cisalpine et la France. Les Iles Ioniennes et quelques villes sur la côte d'Épire, Parga, Butrinto, Larta, Vonitza et Prevesa auraient été attribuées à la France. Si le général vainqueur désirait qu'on nous cédât ces pays si éloignés de nos frontières et si difficiles à défendre, c'est parce qu'il espérait que l'apparition des soldats français sur ces côtes peuplées de catholiques, où existaient encore les descendants des colons normands ou angevins, ferait une profonde impression, surtout chez les Grecs, qui commençaient à nourrir quelques velléités d'indépendance. L'occupation de ces lointains territoires, surtout celle de l'archipel

Ionien, était, dans la pensée de ce grand rêveur, comme le commencement de la dissolution de l'Empire Ottoman. « Les îles de Corfou et de Céphalonie, écrivait-il (1) au Directoire le 16 août 1797, sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. Je crois que, si nous étions obligés d'opter, il vaudrait mieux restituer l'Italie à l'Empereur et garder les quatre îles qui sont une source de richesses et de prospérité pour notre commerce. L'Empire des Turcs s'écroule tous les jours. La possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible, ou d'en prendre notre part. »

Le même jour, il écrivait (2) à Talleyrand : « Ces îles sont pour nous de la plus grande importance ; c'est en vain que nous voudrions soutenir l'Empire de Turquie : nous verrons sa chute de nos jours. L'occupation de ces quatre belles îles sera pour nous un moyen de le soutenir ou de nous faire notre part. Le fanatisme de la Liberté qui commence déjà à abonder en Grèce y sera plus puissant que le fanatisme religieux. Le grand peuple y trouvera plus d'amis que le Russe. Corfou et Zante nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant. » Un mois plus tard, le 13 septembre 1797, Bonaparte, dans une nouvelle lettre (3) à Talleyrand, revenait avec complaisance sur cette idée : « Je pense que désormais la grande maxime de la République doit être de ne jamais abandonner Corfou, Zante, etc. Nous devons au contraire nous y établir solidement. Nous y trouverons d'immenses ressources pour le commerce et elles seront d'un grand intérêt pour nous dans les mouvements futurs de l'Europe. »

Voyons-le donc à l'œuvre ce distributeur de territoires, et examinons sa politique dans les trois pays d'Orient qui occupèrent tout d'abord son attention, l'Albanie, la Morée et les Iles Ioniennes.

L'Albanie est la province turque comprise entre l'Adriatique à l'ouest et les monts Helléniques à l'est. Elle correspond à l'ancienne Épire. C'est un pays accidenté, couvert de hautes

(1) *Correspondance*, t. III, p. 235.
(2) *Id.*, t. I-VI, p. 236.
(3) *Id.*, t. III, p. 293.

montagnes, et coupé par de nombreux torrents à peu près parallèles entre eux, Drin, Scombi, Voioutza, etc. Le maître de l'Albanie était alors le fameux Ali Pacha. Ambitieux à froid, sans scrupules, sans pitié ni générosité, Ali s'était emparé par violence de tous les pays qui s'étendent jusqu'au golfe de Lépante. Il avait assassiné ou empoisonné les pachas qui lui portaient ombrage, et marqué chacune de ses conquêtes par l'exil ou le meurtre de tous ceux, Musulmans ou Chrétiens, dont il redoutait l'influence ou dont il convoitait les biens. Le Sultan avait sanctionné ces usurpations en le nommant Pacha de toutes les provinces turques situées dans le versant de l'Adriatique. Pour acquérir les frontières naturelles qui manquaient encore à son territoire, Ali aurait voulu s'emparer des Iles Ioniennes et surtout des cinq ports du continent, mais l'arrivée imprévue des Français renversa, ou du moins retarda ses projets, car à la domination sénile des Vénitiens succédait l'occupation forte et énergique de la France. Comme il savait dissimuler, il accabla Bonaparte de protestations enthousiastes et d'éloges hyperboliques. Il fraternisa avec les premiers soldats français qui débarquèrent dans l'Archipel, et reçut d'eux la cocarde tricolore. Il se disait le plus fidèle disciple des Jacobins, et voulait être initié au culte de la Carmagnole, qu'il regardait comme une nouvelle religion. Bonaparte fut ou feignit d'être la dupe de cette exagération d'amitié. Il affecta de prendre au sérieux les offres d'Ali et le fit sonder sur ses projets d'indépendance. Pour lui donner une preuve de ses bonnes dispositions, il rendit un arrêté (1), en date du 16 août 1797, par lequel il prenait sous sa protection spéciale tous les Albanais, et il eut grand soin de le faire savoir au Pacha. « Mon illustre ami, lui écrivait-il, la République française est l'amie de la Sublime Porte. Elle estime plus particulièrement la brave (2) nation Albanaise qui est sous vos ordres... Dans toutes les occasions je protégerai les Albanais,

(1) *Correspondance*, t. III, p. 236.

(2) Telle n'était pas l'opinion d'Arnault, qui ne professait qu'une très médiocre estime pour les Albanais. Il les dépeint comme des voleurs déterminés. « Chez eux, dit-il, le droit de profiter des débris d'un nau-

et je me ferai un plaisir de donner à Votre Seigneurie une marque de mon estime et de la haute considération que j'ai pour elle. » Ali, de son côté, prit tellement au sérieux les protestations de Bonaparte qu'il ne cacha pas au général Gentili, nommé gouverneur pour la France des îles Ioniennes, son désir de s'emparer des cinq ports du continent qui dépendaient de l'Archipel. Non seulement Gentili s'empressa de ne pas les lui donner, mais encore il les fit fortifier et avertit Bonaparte de ce qui se passait. « Vous avez très bien fait, lui répondit (1) aussitôt ce dernier, de vous refuser aux prétentions d'Ali-Pacha. Tout en l'empêchant d'empiéter sur ce qui nous appartient, vous devez cependant le favoriser autant qu'il sera en vous. Il est de l'intérêt de la République que ce Pacha acquière un grand accroissement, batte tous ses rivaux, afin qu'il puisse devenir un prince assez conséquent pour pouvoir rendre des services à la République. Envoyez des officiers du génie et d'état-major auprès de lui afin de vous rendre un état de la situation, de la population et des coutumes de toute l'Albanie. Faites faire des descriptions géographiques, topographiques, de toute cette partie, si intéressante aujourd'hui pour nous, depuis l'Albanie jusqu'à la Morée, et faites en sorte d'être bien instruit de toutes les intrigues qui divisent ces peuples. »

Ce fut à cette occasion que Gentili envoya en mission auprès d'Ali l'adjudant général Roze. On l'accabla de prévenances (2). On lui fit épouser à Janina une beauté de dix-sept ans, Zoïtza, et l'archevêque Jérothéos bénit cette union. Ali, qui avait doté la fiancée, assista au mariage, et même, paraît-il, y chanta la Carmagnole. Dans son engouement tout de circonstance, il ne cessait de répéter qu'il était enchanté d'avoir la Répoublika pour amie, attendu qu'il était sûr qu'elle n'épouserait pas une archiduchesse d'Autriche. Ce n'étaient là que des paroles en l'air. Ni d'un côté, ni de l'autre on n'était de bonne

frage s'étend jusque sur le naufragé. Un galon d'or, un bouton d'argent, l'objet de la moindre valeur excitent leur cupidité et décident la mort d'un homme. — Lettre du 16 septembre 1798.

(1) *Corresp.*, III, 420.

(2) Pouqueville. *Voyage en Grèce*, I, 36. — Cf. *Le Moniteur*, 30 thermidor, an VI.

foi. Ali ne cherchait qu'à exploiter l'alliance française, et Bonaparte espérait profiter des intelligences qu'il s'était ménagées pour intervenir dans les affaires d'Orient. Il est vrai que les sujets immédiats d'Ali paraissaient plus sincères. « Les Albanais, sujets des Turcs, écrivait à ce propos un diplomate improvisé pour la circonstance, le poète Arnault (1), et des Turcs même nous ont pressés de les adjoindre à la République. La Morée tout entière est dans cette disposition. »

En tenant compte de l'exagération, il est certain que notre soudaine arrivée avait produit un singulier mouvement dans les esprits, particulièrement auprès des habitants du Magne. Le Magne correspond à l'ancienne Laconie. C'est un pays abrupt et sauvage, une véritable citadelle à qui la mer sert de fossé au sud, à l'est et à l'ouest, et que protègent au nord les redoutables défilés où l'Eurotas prend sa source. Les Maïnotes, descendants authentiques des anciens Spartiates, avaient maintenu leur indépendance contre toutes les invasions turques, et avaient constitué une sorte de république aristocratique. Ils n'étaient que 40.000, mais 15.000 d'entre eux portaient les armes. Pillards éhontés, ils ravageaient la Morée entière, et, sous prétexte de guerroyer contre les Turcs, rançonnaient également Chrétiens et Musulmans. Corsaires déterminés, ils écumaient la mer Ionienne. A vrai dire la République Maïnote ne méritait d'autres égards que ceux qu'on peut accorder à une poignée d'hommes résolus. Le chef des Maïnotes, qui avait eu vent des projets de Bonaparte, eut l'heureuse inspiration de s'adresser directement à lui et de se mettre sous sa protection. « Le chef des Maïnotes, écrivait (2) à ce propos Bonaparte au Directoire, peuple vrai descendant des Spartiates, et qui occupe la péninsule où est situé le cap Matapan, m'a envoyé un des principaux du pays pour me marquer le désir qu'il aurait de voir dans son port quelques vaisseaux français, et d'être utile en quelque chose au grand peuple. Je lui ai envoyé la lettre dont vous trouverez ci-joint la copie. » Voici cette lettre (30 juillet 1797). Elle est habilement conçue, et démontre une fois de plus

(1) Arnault. Lettre à Bonaparte (16 juillet 1798).
(2) *Corresp.*, III, 215.

avec quel art infini ce charmeur d'hommes maniait la flatterie : «... Les Français estiment le petit mais brave peuple Maïnote, qui, seul de l'ancienne Grèce, a su conserver sa liberté. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter, ils lui donneront toujours des marques de leur protection, et prendront un soin particulier de favoriser ses bâtiments et tous ses citoyens. Je prie Votre Seigneurie d'accueillir agréablement les porteurs de la présente, qui ont le plus grand désir de voir de plus près les dignes descendants de Sparte, auxquels il n'a manqué, pour être aussi renommés que leurs ancêtres, que de se trouver sur un plus grand théâtre... »

Les porteurs de cette lettre étaient deux Maïnotes, mais deux Maïnotes français. Ils descendaient de ceux qui émigrèrent en Corse en 1673, et y fondèrent une véritable colonie, qui s'étaient maintenue avec ses coutumes et sa langue. Ils se nommaient Dimo et Nicolo Stephanopoli. Tous deux étaient des botanistes distingués. Le plus âgé, Dimo, avait retrouvé en Corse un vermifuge réputé, le lemithocorton, et avait été envoyé en mission, avec son neveu Nicolo, en Dalmatie et dans les îles de l'Archipel pour y récolter ce précieux médicament. Les hasards de la guerre les conduisirent tous deux à Milan, où ils furent invités (2) à dîner par le général en chef. Quand Augereau, qui assistait à ce dîner, connut leur nationalité, « Je ne m'étonne plus, s'écria-t-il, si nous avons gagné tant de batailles. Nous avions des Spartiates dans l'armée d'Italie. Général, il faut aller chez eux rétablir la République », et aussitôt il porte un toast répété par tous les convives : « Au rétablissement de la République Grecque ! » Ces mots frappèrent Bonaparte. Dès le lendemain il accordait une audience particulière à Dimo Stephanopoli, et l'interrogeait longuement sur la situation générale de l'Orient. Stephanopoli (3) avait beaucoup voyagé et beaucoup observé. « La possession des îles Ioniennes n'est que précaire, dit-il, sans celle de la Morée qui fournit à leur subsistance. Or, la Russie

(1) *Corresp.*, III, 213.
(2) Rapport de Stephanopoli, t. I, p. 70.
(3) *Id.*, t. II, p. 158.

est déjà en possession de la Crimée; l'Autriche possède la Dalmatie : maintenant que les Grecs ont été réveillés et qu'ils veulent la liberté à quelque prix que ce soit, ils embrasseront le parti de la première puissance qui se présentera sous prétexte de briser leur joug. » Bonaparte demanda à son interlocuteur quelque temps pour réfléchir, mais celui-ci, qui comprenait que l'impression produite avait été favorable, crut devoir insister : « La Grèce est digne de la liberté, et c'est de vous qu'elle l'attend. Vous n'êtes pas au bout de votre carrière. Byzance vous réclame. Pour étendre les limites de la liberté gallo-grecque dans le Bosphore de Thrace et le Pont-Euxin, il ne faut que votre présence. Les Grecs ont une lampe allumée devant votre portrait, en signe d'adoration, comme au Dieu de la liberté. » Flatté dans son ambition secrète, et comprenant qu'il ne saurait rencontrer un agent plus instruit et plus dévoué, Bonaparte consentit à charger Stephanopoli d'une mission, et, dès le lendemain (30 juillet 1797), lui envoya des instructions (1) très précises : « Vous vous rendrez en poste à Ancône. De là, vous vous embarquerez sur la corvette qui vient d'arriver de Corfou, et à laquelle je donne ordre de partir sur le champ. Arrivé à Corfou, vous y verrez le général Gentili qui y commande. Vous ferez la recherche des plantes marines, ce qui a été le premier objet de votre départ de Paris. Vous irez en Albanie, et vous y resterez quelques jours pour prendre des renseignements sur la situation politique des esprits dans cette partie. De là, vous vous rendrez avec le citoyen Arnault chez le Bey à Maïna. Vous le complimenterez de ma part. Vous lui remettrez la lettre ci-jointe, que vous lui traduirez si cela est nécessaire. Vous me ferez passer, avant de partir de Corfou, tous les renseignements que vous aurez reçus dans cette partie de la Grèce. »

Les deux Stephanopoli accomplirent leur mission, et ils le firent avec intelligence. Ils l'ont racontée eux-mêmes avec le style naïvement emphatique du temps, et cette lecture est intéressante. A travers la pompe du langage on retrouve l'émotion sympathique. Nous ne pouvons les suivre dans les

(1) Rapport de Stephanopoli, t. II, p. 74

péripéties de leur voyage. Ils coururent de réels dangers (1), et passèrent par de romanesques aventures. Ils furent même obligés de prendre part à diverses expéditions qui ne furent pas très heureuses, mais partout ils firent connaître et aimer la France, et préparèrent une prochaine intervention de Bonaparte. « Les Français seront reçus à bras ouverts, lui écrivaient-ils... (2) Les Grecs ont eu en nous tant de confiance qu'ils venaient de tous côtés nous communiquer leurs sentiments, et les moyens qui pourraient les conduire à la liberté. » Dimo et Nicolo Sthephanopoli furent donc au nombre de ces agents mystérieux qui provoquèrent l'insurrection de la Grèce et le réveil de la nationalité grecque. Si Bonaparte n'avait pas été appelé sur un autre théâtre, il aurait récolté ce qu'avaient si bien semé ces précurseurs (3) de l'indépendance. Ainsi qu'ils le lui écrivaient, « le bruit de vos étonnantes victoires a tiré ces peuples du sommeil léthargique de l'esclavage. Ils sont prêts à faire toutes sortes de sacrifices pour secouer le joug ; mais, sans votre présence, sans l'appui de quelques-unes de vos troupes, sans un point de réunion, ils craignent d'exposer la nation entière à un massacre général, dont ils sont menacés de la part des Turcs. »

Bonaparte se préparait donc à prendre sa part de l'Empire Ottoman, dont il prévoyait la ruine. Son tort fut de vouloir précipiter la crise en enlevant brutalement à la Turquie une de ses provinces, l'Égypte, et en rompant une alliance qui avait survécu à bien des désastres. Il aurait été mieux inspiré si, fidèle à ses premiers projets, il avait concentré ses ressources dans des contrées plus voisines, et surtout dans ces îles Ioniennes, dont il avait pressenti l'importance.

(1) Rapport de Stephanopoli. Ses aventures en Albanie, t. II, p. 163 et dans le Magne. t. II, p. 177.

(2) *Id.* T. II, p. 166.

(3) Tel n'était pas le sentiment d'Arnault. Il engageait Bonaparte à se défier des Grecs : « Voleurs, perfides, inhospitaliers, ils ne voient dans l'étranger qu'un ennemi ou une proie. » Il ajoutait même ces mots significatifs : « Les Turcs seuls vous attendent. Ils vous nomment avec enthousiasme, et, à la honte du peuple opprimé, la liberté en Grèce n'a de sectateurs que chez le peuple tyran. »

(4) Ermanno Lunzi. — *Storia delle Isole Jonie sotto il reggimente dei republicani Francesi.* — 1866.

II. — ANNEXION DES ILES IONIENNES.

Les îles Ioniennes, à l'exception de Cérigo, l'ancienne Cythère la plus méridionale d'entre elles, sont toutes situées dans la mer à laquelle elles ont donné leur nom. Jetées entre la côte italienne et la côte grecque, elles sont beaucoup plus rapprochées de la Grèce, à laquelle elles appartiennent par leur constitution géologique, leur climat et leurs productions. On peut les diviser en trois groupes, au nord celui de Corfou, au sud celui de Zante, et entre les deux celui de Sainte-Maure et Céphalonie. Grâce au voisinage de l'Italie et aux avantages commerciaux que présentaient un excellent port et une vaste rade, Corfou, jadis Corcyre, a toujours été l'île la plus importante de l'archipel. D'après ses habitants, qui aiment à citer Homère et Thucydide, Corfou serait la terre des Phéaciens, et les beaux jardins où la foule se promène le soir près de la ville se nomment encore les jardins d'Alcinoüs. C'est à la fontaine Kressida que les compatriotes de la belle Nausicaa continuent à laver le linge familial. La végétation de l'île est abondante. Les orangers et les citronniers s'étalent en odorants bosquets, les vignes et les oliviers au pâle feuillage grimpent sur les flancs des collines. D'opulentes moissons ondulent dans la plaine que parcourent des routes bien tracées, bordées de gigantesques aloës. Du haut du mont Pantocrator qui domine l'île entière, on peut apercevoir par un temps favorable jusqu'à la côte d'Otrante. De Corfou dépendent au nord les îles de Fano, Samotraki, Merlera, et au sud celles de Paxos, dont les falaises sont percées de grottes, et d'Anti-Paxos dont les roches suent l'asphalte.

Le second groupe est formé par les îles de Sainte-Maure, Théaki et Céphalonie, qui dessinent une courbe gracieuse en avant du golfe de Patras. Ces trois îles sont constituées par une chaîne de collines calcaires, alternativement lavées par la pluie ou brûlées par le soleil. Sainte-Maure, qu'on nomme encore Leucade ou la Blanche, est très rapprochée du continent. Ses anciens habitants avaient même essayé de la ratta-

cher au continent. Au sud de Sainte-Maure s'élève un promontoire qui portait autrefois un temple d'Apollon. C'est un roc de soixante mètres de hauteur d'où on lançait les accusés dans la mer pour leur faire subir une sorte de jugement de Dieu. Les amants, depuis Sapho, s'en précipitaient aussi pour oublier leurs passions. Théaki, l'ancienne Ithaque, est encore une terre de légendes. Comme l'île est petite, on y a retrouvé tous les paysages décrits dans l'*Odyssée*; ici, la haute roche au pied de laquelle Eumée faisait paître ses troupeaux; là, les ruines du palais d'Ulysse, mais les noires forêts qui couvraient les flancs du mont Nérités ont disparu. Les insulaires sont très fiers de leur petite patrie. Ils s'appellent tous Ulysse, Télémaque ou Pénélope. L'île pourtant avait été ravagée par des corsaires et entièrement dépeuplée par eux lorsque, en 1504, le Sénat vénitien offrit gratuitement des terres dans l'île à des colons du continent. Ce sont les descendants de ces continentaux qui ont peuplé la moderne Ithaque. En dépit de leurs prétentions, ils ne sont donc pas issus de l'ingénieux Ulysse, mais ne faut-il pas leur savoir gré de ce naïf orgueil ? Quant à Céphalonie, la plus grande des îles Ioniennes, les forêts de conifères qui couvraient jadis les pentes de ses montagnes ont été ravagées par les incendies, mais il en reste encore quelques lambeaux. Bien que manquant d'eau, l'île est fertile et peuplée.

Le troisième groupe comprend Zante, les Strivali et Cérigo. Zante, jadis Zacynthe, Fior di Levante comme l'appellent les Italiens, est riche en jardins, en vergers et en maisons de plaisance. Elle est par malheur exposée aux tremblements de terre. Des sources de bitume, exploitées dès le temps d'Hérodote, des sources d'huile minérale qui s'épanchent au bord de la mer, et au nord une sorte de graisse puante qui surnage sur les eaux attestent encore l'action des forces souterraines. Les Strivali, les anciennes Strophades, où volaient autrefois les hideuses harpies, ne sont plus que des rochers, et Cérigo, si célèbre par son temple de Vénus et ses fêtes voluptueuses, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les bosquets de lauriers roses ont été détruits, et les colombes elles-mêmes ont fui. L'île cependant porte encore de fer-

tiles moissons et sa position géographique, au point de rencontre de deux mers, semble assurer sa prospérité commerciale.

A la fin du dix-huitième siècle, l'archipel appartenait à Venise. La Sérénissime République avait même étendu sa domination sur quelques bandes de territoire continental. Butrinto en face de Corfou, Parga en face de Paxos, Prevesa et Vonitza aux deux entrées du golfe de l'Arta étaient les plus importants de ces postes destinés à servir comme de têtes de pont pour protéger les négociants vénitiens et aussi pour propager peu à peu l'influence vénitienne parmi les tribus voisines. La domination vénitienne était douce. Ni tyrannie, ni vexations. Les insulaires jouissaient même de certains privilèges municipaux. On respectait leur religion et aussi leurs superstitions. Ils s'étaient habitués à ce commode despotisme, mais en réalité Venise les avait énervés. Ce n'étaient plus les descendants de ces Grecs héroïques, qui tant de fois forcèrent l'admiration de leurs ennemis, mais de paisibles bourgeois, endormis dans leur apathie, qui ne sortaient de leur indifférence que pour tenter quelque spéculation avantageuse, mais qui étaient devenus incapables de résistance ou d'effort. Ils se laissaient même bénévolement exploiter par les fonctionnaires que Venise leur envoyait avec permission tacite de s'enrichir au plus vite. Ces provéditeurs, ainsi qu'on les nommait, ne connaissaient ni frein à leur cupidité, ni borne à leurs exactions. Ils étaient, il est vrai, sous la surveillance d'inspecteurs, mais qui, très indulgents pour des fautes qu'ils avaient eux-mêmes commises, ne punissaient que le scandale. On pouvait dire d'eux comme Corneille dans *Cinna* :

> Comme ils ont peu de part aux biens dont ils ordonnent,
> Dans le champ du public largement ils moissonnent,
> Assurés que chacun leur pardonne aisément,
> Espérant après eux un pareil traitement.

Venise avait de plus retenu ses sujets insulaires dans une ignorance systématique. Aucune école, aucun professeur! Défense aux fils de famille de chercher ailleurs l'instruction

dont ils comprenaient vaguement la nécessité. Pas de journal, pas même une imprimerie à Corfou (1). Les papas grecs qui trouvaient leur intérêt dans cette ignorance, l'entretenaient avec soin, et secondaient ainsi, sans en avoir conscience, les intérêts de la République. En résumé, population intelligente et bien douée, mais énervée par une longue paix, par l'inexpérience des affaires politiques et par un bien-être trop prolongé.

Venise en effet se chargeait de la défense de ces sujets de facile composition. Elle avait bâti dans les îles de bonnes forteresses, elle entretenait dans leurs ports quelques bâtiments de guerre, et elle avait organisé quelques bataillons de mercenaires Dalmates ou Ragusains, les fameux Esclavons, soldats de parade, vantards et pillards, suffisants pour contenir une population qui ne songeait même pas à la révolte, mais qui n'auraient pu tenir tête à des forces ennemies sérieusement commandées. Ces Esclavons passaient leur temps à boire et à fumer, et leurs officiers partageaient leurs plaisirs et leur paresse. Charles Gozzi (2), l'ingénieux auteur de tant de gracieuses comédies, servit longtemps dans les îles en qualité d'officier avant de devenir écrivain. Il a raconté dans ses Mémoires la vie peu édifiante qu'il menait lui et ses collègues. C'est une succession ininterrompue d'avantures galantes mais bien peu militaires. Les îles Ioniennes étaient donc rattachées à Venise surtout par les liens de l'habitude, mais personne n'ignorait que si l'Angleterre ou la Russie, si même la Turquie avaient voulu planter leur pavillon dans l'archipel, ce n'étaient pas les Esclavons qui auraient repoussé leur attaque.

Bonaparte connaissait les avantages de la position géographique de ces îles, et n'ignorait pas la facilité de la conquête. Il fut donc bien inspiré quand il les demanda au nom du Directoire, et les obtint sans difficulté. Entre les mains de la France l'archipel prenait tout à coup une grande importance. Non seulement il agrandissait notre domaine colonial et nous assurait de nouvelles ressources, mais encore consolidait notre influence et préparait notre domination en Orient. Aussi,

(1) Arnault. *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III, p. 91.
(2) Charles Gozzi. *Mémoires*. Traduction Musset.

prenant pour prétexte la faiblesse de Venise et la nécessité de protéger l'archipel contre une agression russe ou anglaise, organisa-t-il une expédition pour s'emparer des îles, et cela avant d'avoir reçu les instructions ou l'autorisation du Directoire. Par un raffinement politique il assigna Venise comme rendez-vous aux marins et aux soldats chargés de l'entreprise ; en sorte que la métropole semblait approuver une mesure qui, en réalité, allait lui enlever la plus importante de ses possessions. Les Vénitiens avaient, il est vrai, percé à jour les projets ténébreux de Bonaparte, mais ils avaient peur de lui et étaient disposés à toutes les concessions. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle ils se prêtèrent à l'armement dans leur port de la flotte expéditionnaire. Sans doute il se trouva parmi eux quelques récalcitrants qui essayèrent d'entraver les préparatifs, mais, comme l'écrivait (1) avec esprit le poète Arnault; « le général Baraguey d'Hilliers a montré les dents, et, dès lors, tout a marché. »

Avec son coup d'œil pénétrant, Bonaparte avait tout de suite saisi les difficultés de l'occupation et s'était efforcé de les atténuer. Le général qu'il investit de cette délicate mission était un de ses compatriotes, Gentili. Il descendait d'une des plus anciennes familles de Corse, et s'était d'abord signalé parmi les partisans de l'indépendance, mais il aimait les Anglais encore moins que les Français, et, quand les Anglais cherchèrent à profiter des troubles pour s'emparer de l'île, Gentili se déclara pour la France. Tout dévoué à sa patrie d'adoption, il les combattit énergiquement et contribua à maintenir son pays sous la domination française. Bonaparte, qui appréciait ses talents à la fois politiques et militaires, avait fait un excellent choix en le désignant comme le premier gouverneur de l'archipel. Les instructions qu'il lui adressa, dès le 26 mai 1797 (2), sont significatives. A cette date le traité de Campo-Formio n'était pas encore signé, et, puisque la République Vénitienne était encore debout, l'archipel n'appartenait pas à la France; mais Bonaparte était tellement persuadé de la né-

(1) Lettre d'Arnault à Bonaparte insérée dans les *Souvenirs d'un sexagénaire*.

(2) *Correspondance*, t. III, p. 67.

cessité de mettre la main sur cette terre prédestinée qu'il n'hésitait pas à prendre les devants. Ordre d'équiper une flotte à Venise et de s'emparer des îles. « Vous aurez soin de n'agir que comme auxiliaire de la République de Venise, et de concert avec les commissaires que le gouvernement aurait envoyés, afin de faire l'impossible pour nous captiver les peuples. » Gentili aura soin de s'emparer de tous les vaisseaux vénitiens qu'il trouvera sur sa route et les joindra à son escadre. Il n'oubliera pas de prévenir notre ambassadeur à Constantinople, Aubert Dubayet. Comme après tout le traité n'est pas encore signé, et qu'il faut prévoir le cas où l'archipel sera enlevé à la France, Bonaparte a grand soin de ménager l'avenir. « Si les habitants du pays, écrit-il, étaient portés à l'indépendance, vous flatteriez leur goût et vous ne manqueriez pas, dans les différentes proclamations que vous ferez, de parler de la Grèce, d'Athènes et de Sparte. » Comme il connaissait bien les hommes ce dangereux fascinateur, et comme il pratiquait l'art, tout en paraissant condescendre à leurs faiblesses, de les faire servir à ses secrets desseins ! Ce n'est pas tout ! Il prenait une dernière précaution : « Vous vous ferez accompagner par cinq ou six officiers de département de la Corse, qui sont habitués au manège des insulaires et à la langue du pays. Vous pourrez même dans l'occasion les mettre à la tête des colonnes mobiles du pays que vous jugerez à propos d'organiser, ou des troupes vénitiennes que je suppose commandées par des officiers pusillanimes et peu accoutumés à la guerre. »

Gentili s'acquitta avec intelligence de sa mission. Le 14 juin il partait de Venise avec quelques vaisseaux de ligne ou frégates commandés par le capitaine Bourdé. Il n'avait à son bord que quelques troupes de débarquement, environ 600 hommes, mais un millier de soldats se rassemblaient à Ancône, prêts à le suivre au premier signal, et on lui avait promis de prompts renforts. Il menait avec lui, en qualité de commissaire de la République, le poète Arnault (1), le futur auteur de *Marius à Minturnes*, qui préludait à sa gloire prochaine en composant les manifestes du corps expédition-

(1) Arnault. *Souvenirs d'un sexagénaire*, passim.

naire. « Le citoyen Arnault, homme de lettres distingué, vous suivra. Il vous aidera dans la confection des manifestes, et vous pourrez, s'il est nécessaire, le mettre à la tête de l'administration du pays. »

Malgré les croisières anglaises qui sillonnaient l'Adriatique, et malgré la mauvaise volonté des officiers vénitiens (1) surtout de l'amiral Tomasi, Gentili arriva à Corfou le 28 juin 1797. La citadelle et les forts qui défendent la ville étaient armés de 510 (2) canons. 3.828 Esclavons y tenaient garnison, et quatre vaisseaux de guerre se trouvaient dans le port. Pourtant il n'y eut pas même simulacre de résistance. On soupçonnait à peine dans les îles la prochaine arrivée des Français, car le gouvernement vénitien ne l'avait pas annoncée à ses fonctionnaires. Le provéditeur général, Aurelio Widmann (3), aurait, s'il avait été prévenu à temps, fait tous ses efforts pour mettre au moins Corfou en état de défense, mais on l'avait laissé sans instructions et sans argent. S'il n'avait emprunté à des banquiers juifs quelques milliers de francs, il n'aurait pu suffire aux services publics : aussi écrivait-il naïvement à Venise qu'il ne lui restait plus de ressources que d'adresser des prières au sacré cœur de Jésus et de lire les *Soliloques* de saint Augustin (4). Son anxiété se convertit en terreur, lorsque des lettres interceptées lui apprirent la prochaine arrivée des Français. Comme il était parlé dans ces lettres de l'alliance franco-vénitienne, Widmann ne fit aucun préparatif de défense, et attendit paisiblement ceux dans lesquels il s'obstinait à ne voir que des auxiliaires.

Ses illusions se dissipèrent promptement. Gentili se présentait en maître, non pas avec des compliments mais avec une sommation. Widmann répondit en se mettant à ses ordres. Les forts s'ouvrirent aux Français qui s'y installèrent

(1) Lettre d'Arnault à Bonaparte (13 juin 1797).

(2) Il est vrai de dire que l'armement était déplorable. Cf. Lunzi, p. 16 « Erano esausti i depositi di generi ed attrezzi guerrieri, singolarmente di polvere. » Il n'y avait à tirer qu'un coup par canon.

(3) D'après Lunzi, p. 13, Widmann était « uomo di blanda natura, pubo, cœdo amico della sua patria e di molta religiosita » mais il était faible et pusillanime.

(4) Lunzi, p. 18.

aussitôt, les Esclavons déposèrent les armes et les quatre vaisseaux grossirent notre escadre. Restaient les habitants. Les nobles Corfiotes auraient volontiers essayé de résister, mais ils avaient perdu toute confiance et se savaient abandonnés par le peuple et par la bourgeoisie. Les classes pauvres en effet, bien que, depuis des siècles, elles eussent perdu non seulement l'exercice, mais même l'intelligence de leurs droits politiques, avaient accepté avec bonheur les promesses de la France. Les manifestes d'Arnault (1) avaient produit leur effet. « J'ai rédigé de concert avec Gentili, écrivait-il à Bonaparte, la proclamation que nous répandrons en débarquant. J'ai tâché d'y réunir un peu d'élévation à beaucoup de simplicité. Les Grecs auxquels nous avons affaire ne sont pas des Euripide ou des Platon. On les dit fort simples, bien qu'ils soient doubles par caractère. » Quant à la bourgeoisie, plus éclairée et jalouse de jouer à son tour un rôle dans l'État, elle se déclara tout de suite et prépara une réception enthousiaste à nos soldats. Voici (2) comment Bonaparte en rendit compte au Directoire : « à la tête du peuple était le Papa ou chef de la religion du pays, homme instruit et d'un âge assez avancé. Il s'approcha du général Gentili et lui dit : « Français, vous allez trouver dans ces îles un peuple ignorant dans les sciences et les arts qui illustrent les nations; mais ne le méprisez pas pour cela : il peut devenir encore ce qu'il a été. Apprenez en lisant ce livre à l'estimer. » Le général ouvrit avec curiosité le livre que lui présentait le Papa, et il ne fut pas peu surpris en voyant que c'était l'*Odyssée* d'Homère. » De pareils traits ne se commentent pas, car on risquerait de les affaiblir. Homère servant de négociateur, à trente siècles d'intervalle, entre les Français et les Grecs! Quelle n'est donc pas la puissance du génie et le prestige des souvenirs!

Le premier soin de Gentili fut d'organiser un gouvernement provisoire. Widmann avait en effet résigné tous ses

(1) Lettre d'Arnault à Bonaparte (7 juin 1797) Cf. Lunzi, p. 38 « Grida festevoli mandava il minuto popolo, esaltavano quelli delle ordine medio, i qualigià vedevano depressa, la rivale nobiltà, colla qua l'avevano fino a quel giorno sostenuto una lutta pertinace. »

(2) *Correspondance.* Lettre du 1er août 1797.

pouvoirs entre nos mains, et il n'était que temps de modérer, en la réglant, l'effervescence populaire. Une municipalité (1), dont les vingt-quatre membres furent désignés par les habitants, fut instituée : on activa la marche des affaires. Les nouveaux conseillers, présidés par le comte Testochi, se partagèrent en huit comités (2), et résolument se mirent à la besogne. Leur premier soin fut de proclamer, aux acclamations du populaire, la souveraineté nationale. Ils s'occupèrent ensuite des subsistances. C'était le continent qui, d'ordinaire, expédiait dans les îles les céréales ou les bestiaux qui leur faisaient défaut ; or les Anglais tenaient la mer et les Turcs se défiaient de notre voisinage. Gentili commença par proclamer la liberté du commerce, et aussitôt les insulaires, qui avaient en réserve de grandes provisions d'huile, les vendirent sur le continent. Cette vente extraordinaire fit rentrer à Corfou des quantités de numéraire. Gentili en profita pour mieux assurer le service de l'impôt et pour passer divers marchés avec des négociants qui s'engagèrent, moyennant avances, à fournir aux insulaires et à l'armée tout ce dont ils avaient besoin pour trois mois.

Après avoir assuré le service des subsistances et le roulement de l'impôt, Gentili s'occupa de réorganiser la justice. C'était une grave réforme, car il n'y avait eu jusqu'alors à Corfou que des tribunaux d'exception. Désormais tout fonctionna régulièrement (3). Neuf tribunaux de paix, trois tribunaux de première instance et une cour d'appel furent créés. Les magistrats furent tous nommés à l'élection, et, bien qu'improvisés, apportèrent une louable ardeur dans l'expédition des affaires qui, auparavant, s'éternisaient.

Il y eut quelques indécisions à la première heure, car, au fond du cœur, bon nombre de Corfiotes déploraient les

(1) Arnault. Lettre à Bonaparte, 5 juillet 1797.

(2) Salut public, santé, subsistance, commerce et arts, finances, police, instruction publique, guerre.

(3) Lunzi, ouv. cité, p. 88, I disordini erano frequenti, non rare le private vandette, l'impuuita spesso, vituperevole e perniziosissimo traffico, etc. — D'après Arnault (Lettre du 5 juillet 1797) « Rien n'était plus commun que les assassinats, mais la corruption de l'ancien gouvernement porte à croire que leur multiplicité pouvait être également imputée aux gouvernants et aux gouvernés. »

changements survenus. Les nobles surtout, dépossédés de leurs privilèges et inquiets sur l'avenir, avaient pris leurs précautions contre l'entraînement de leurs compatriotes. Ils avaient même secrètement envoyé (1) un navire aux bouches de Cattaro, et prié l'amiral autrichien, qui résidait dans cette station, de venir prendre possession de l'archipel. Leurs émissaires parcouraient les campagnes, semant la désunion et la défiance. Les prêtres orthodoxes, de leur côté, sous prétexte de la faveur accordée aux Juifs, excitaient (2) la populace contre ceux qu'ils nommaient les créatures de la France. Un jour ils répandirent le bruit que nos soldats s'apprêtaient à piller le trésor de Saint-Spiridion, le patron de l'île. Des paroles ils en vinrent aux actes et complotèrent notre expulsion: « Instruit à temps de ces perfidies je fis arrêter (3) les propagateurs de ces nouvelles, qui se débitaient, même en notre présence, dans les cafés, à la faveur d'un jargon que nous n'entendions pas. De plus je fis venir les desservants de la chapelle de Saint-Spiridion, auteurs de la calomnie, et j'exigeai d'eux une déclaration qui a été affichée et publiée dans la ville et dans toutes les parties de l'île. Les complots se sont évanouis en fumée, et les Grecs qui virent que les plus forts sont aussi les plus fins n'y reviendront plus. » Arnault se trompait. Les prêtres ne renoncèrent ni à leurs rancunes, ni à leurs intrigues. Gentili fut obligé de leur déclarer que « s'ils ne le laissaient pas tranquille, il ferait embarquer leur patron et l'enverrait à Paris tenir compagnie à Notre-Dame-de-Lorette, qui n'avait alors pour chapelle que les greniers du Directoire (4). »

Arnault fut encore obligé d'intervenir pour protéger les Juifs. Excitée par un certain Danieli, chef d'une famille connue par son insolence et ses vexations, la populace Corfiote se répandit dans les rues, exigeant que les Juifs fussent exclus de toutes les fonctions et astreints à porter un signe distinctif. Arnault (5) essaya de faire entendre raison à ces

(1) Lunzi, p. 60.
(2) Arnault. Lettre à Bonaparte.
(3) Arnault. Lettre du 29 juillet.
(4) Arnault. *Souvenirs d'un sexagénaire*, p. 124.
(5) Arnault. *Lettre à Bonaparte* (11 juillet 1797).

forcenés, mais l'interprète, auquel il était obligé de recourir travestissait à dessein sa pensée, et l'émeute prenait des proportions formidables. Gentili fut obligé de menacer de la fusillade tous ceux qui molesteraient ces infortunés, et il alla lui-même reconduire dans leurs maisons ceux d'entre eux qui avaient déjà cherché un refuge dans la citadelle. Ils n'étaient pas autrement rassurés. « Ils me suivirent plus morts que vifs, en m'assurant que tout était écrit là-haut, et qu'on ne peut fuir sa destinée. » L'ordre finit par se rétablir après l'arrestation de Danieli, et lorsque les Corfiotes comprirent que Gentili était déterminé à imposer le respect de ses décisions.

Si nous avions des ennemis, nous avions aussi des partisans qui réclamaient l'annexion de l'archipel à la France. Gentili, qui connaissait les projets de Bonaparte, se garda bien de rappeler à ces amis de la dernière heure que, jusqu'à nouvel ordre, ils étaient sujets de Venise. Au contraire, il les encouragea dans leurs vœux, et s'engagea sur l'honneur à les protéger contre toute revendication. Aussi devint-il promptement populaire. Les insulaires l'accablaient de protestations emphatiques quand il paraissait en public, et demandaient l'annexion immédiate. « J'espère que vous voudrez bien me faire connaître au plus tôt vos intentions sur la destinée de Corfou, écrivait (1) à ce propos Arnault à Bonaparte, nous ne savons si nous sommes chez des Vénitiens ou chez des Français. »

A Sainte-Maure, à Zante, à Céphalonie et dans les autres îles de l'archipel, les Français furent également bien accueillis, mieux même qu'à Corfou, car la tyrannie des fonctionnaires vénitiens y était plus lourde à supporter. Ceux qui acceptaient un poste dans l'archipel étaient en général pauvres et accessibles à la corruption. On raconte (2) que l'un d'entre eux avait imaginé de donner aux grands propriétaires des festins somptueux, mais il fallait glisser sous la serviette une promesse écrite de donner après la récolte un certain nombre de litres d'huile. Un aide de camp ramassait

(1) Lettre du 11 juillet 1797.
(2) Belle. *Voyage en Grèce* (Tour du monde, n° 881).

soigneusement ces reconnaissances, qui étaient ensuite présentées à l'échéance ! Aussi ces fonctionnaires d'occasion vendaient-ils la justice et ne cherchaient qu'à s'enrichir au plus vite. Ceux qui plus riches ou moins apparentés étaient contraints de séjourner dans l'archipel, n'acceptaient cette résidence qu'à titre d'exil, et se souciaient médiocrement des intérêts des insulaires. Aussi la désaffection était-elle profonde entre Ioniens et Vénitiens, et les Français, précédés par leur réputation d'impartialité et de désintéressement, étaient partout attendus comme des libérateurs.

A Zante, le provéditeur Bregadini avait organisé la résistance. Lorsque Nicolas et Dimo Stephanopoli, au cours de leur mission, débarquèrent dans l'île, Bregadini feignit de les prendre pour des espions et envoya leur signalement aux Pachas turcs. Il complota même leur assassinat. Nos envoyés se vengèrent en excitant contre lui le peuple. Ils préparèrent malgré lui une fête populaire pour la plantation d'un arbre de la liberté et le forcèrent à y prendre part. La scène prit même un caractère burlesque lorsque les insulaires exigèrent que le provéditeur se défît, séance tenante, de sa perruque, qu'ils brûlèrent comme un odieux vestige du temps passé, et forcèrent leur ancien tyran à se mêler aux danses qui en célébraient la combustion. Gentili arriva quelques jours après à Zante. Les Stephanopoli lui rendirent le service de l'éclairer sur les sentiments de la population, et l'empêchèrent de commettre quelques maladresses, entre autres de punir de la bastonnade tous ceux qui se battaient à coups de pierres. Ils réussirent même à prévenir, sans effusion du sang, une émeute soulevée par les nobles. Comme ils l'écrivaient (1) avec plus d'emphase que de bon goût : « Zante ressembla bientôt à une jeune beauté qui vient d'essuyer une longue maladie et recommence à jouir des douceurs de la santé. »

A Céphalonie (2) la domination française fut acceptée avant qu'un seul de nos soldats eût paru dans l'île. Il est vrai que le provéditeur vénitien était particulièrement détesté. C'était

(1) Rapport des Stephanopoli, t. I, p. 94.
(2) *Correspondance de Bonaparte*, t. III, p. 521, 531.

un noble ruiné qui, pour augmenter ses ressources, mettait tout à prix, même l'absolution des assassinats, et donnait toute licence aux patriciens, pourvu qu'ils partageassent avec lui le fruit de leurs rapines. A la première nouvelle de l'approche des Français, un certain Viterbi appelle le peuple aux armes, chasse le provéditeur, et fait accepter l'autorité française. Les deux Stephanopoli furent les premiers de nos compatriotes qui débarquèrent dans l'île. Ils furent bien accueillis. On voulait les loger dans un palais. « Le plus beau palais à nos yeux, répondirent-ils avec l'emphase de l'époque, c'est la demeure de l'homme de bien? ». « Comme ces gens-là aiment l'égalité! » répondit tout bas un prêtre. Le lendemain Nicolo et Dimo assistèrent à la fête de la plantation de l'arbre de la liberté. Comme ils l'écrivaient (1) dans leur style singulier. « Elle fut pour nous le thermomètre de l'esprit public qui dirigeait cette île, » et plus loin : « ce qui réunit les applaudissements unanimes des commissaires et de tous les spectateurs, ce fut le dévouement avec lequel on vit tous les nobles jeter dans les flammes leurs titres, leurs costumes, leurs larges et profondes perruques. » Lorsque Gentili débarqua à son tour à Céphalonie, il n'eut plus à constater que des résultats acquis.

Arnault fut envoyé à Ithaque, où il reçut le même accueil empressé : « Le citoyen Arnault, écrivait Bonaparte au Directoire, me mande qu'il va s'embarquer pour faire planter le drapeau tricolore sur les débris du palais d'Ulysse. » A Cérigo, à Paxo et dans les quatre villes continentales qui dépendaient de l'archipel, le drapeau français fut arboré sans difficulté. A l'exception des fonctionnaires vénitiens qui se voyaient brusquement privés de leur autorité et des nobles indigènes qui regrettaient leurs privilèges, la majorité des insulaires accepta notre domination sans protester. Avant même que le traité de cession eut été signé, l'archipel était acquis à la France. La municipalité de Zante fut la première à réclamer officiellement l'annexion. Celle de Corfou exprima le même vœu quelques jours plus tard, et demanda à Gentili de vou-

(1) Rapport des Stephanopoli, p. 79.

loir bien en transmettre l'expression au Directoire. Céphalonie envoya même un député spécial à Bonaparte pour le prier d'accéder aux vœux unanimes de la population. C'était un entraînement universel. Le vin nouveau de la liberté fermentait dans toutes ces têtes, et une fièvre d'enthousiasme les jetait dans les bras de la France (1).

A Venise, on était si peu au courant de la situation, les membres du gouvernement se croyaient si peu à la veille d'être sacrifiés à l'ambition de Bonaparte et aux convoitises autrichiennes qu'ils se croyaient les maîtres légitimes de l'archipel. Ils poussaient la naïveté jusqu'à se plaindre de Gentili qui s'était approprié à Corfou tout ce qu'il avait trouvé à sa convenance, et ils rappelaient durement aux municipalités provisoires que rien encore n'était signé. Peu à peu la vérité se fit jour. Les Directeurs vénitiens tentèrent de prévenir les projets de Bonaparte et envoyèrent à Paris des députés avec mission de corrompre à tout prix les membres du Directoire. Bonaparte ne leur permit même pas de poursuivre leur voyage (2). Il lança contre eux un de ses aides de camps, Duroc, qui les rejoignit en Piémont et les arrêta.

Il n'était déjà plus temps de recourir à la corruption. Les négociations qui devaient aboutir à la paix de Campo-Formio étaient entamées et menées avec une rapidité extraordinaire. Divers avis avaient été émis au sujet des îles Ioniennes. L'Empereur d'Allemagne demandait Zante (3) comme dédommagement pour le duc de Modène. Le Sultan réclamait l'archipel comme une dépendance naturelle de son empire. Le roi de Naples enfin élevait sur ces îles des prétentions surannées, auxquelles pourtant le Directoire n'était pas éloigné de donner raison, car il offrait l'île d'Elbe en échange de Corfou. Bonaparte finit par imposer sa volonté (4) à tout le monde. Il voulait garder les îles et les garda. Par

(1) Cf. Lunzi, ouv. cité, p. 18 « Gl'Isolani, con effusione di cuore contento, e con quell'entusiasmo che un tempo caratterizzave il popolo Greco esprimono incessatemente i loro sentimenti d'ammirazzione e di gratitudine inverso la grande nazione e gli ardenti voti di essere ad ella riuniti. »

(2) Marmont. *Mémoires*, t. I, p. 306.

(3) *Correspondance de Bonaparte*, t. IV, p. 4.

(4) *Id.*, IV, p. 77, 175, 221.

l'article 5 du traité de Campo-Formio, le 17 octobre 1797, l'archipel et les villes de la côte albanaise qui en dépendaient nous furent attribués à titre définitif.

Tout en faisant nos réserves sur le caractère odieux d'un tel compromis qui renouvelait, à si peu de distance, le scandale du partage de la Pologne, il nous faudra reconnaître que les anciens sujets de Venise, cédés à la France par ce traité, acceptèrent volontiers leur changement de situation. Eugène Beauharnais (1), envoyé à Corfou par Bonaparte pour y porter la nouvelle de la signature de la paix, fut reçu avec des transports d'enthousiasme. Le président de la municipalité provisoire, Maruli, déclara que ce message terminait pour Corfou une oppression de vingt siècles, et fondit en larmes. La plupart des assistants l'imitèrent. Deux députés furent envoyés à Milan et à Paris pour remercier Bonaparte et le Directoire. Une épée d'honneur fut offerte à Beauharnais, et l'on vota l'érection d'une pyramide, ornée de bas-reliefs, en l'honneur de la France. L'annexion était donc un fait accompli. Corfou et les îles appartenaient à la France (2).

Après avoir préparé et consommé la réunion de l'archipel à la France, Bonaparte s'occupa de l'organiser. On ne méditait pas alors sur les tempéraments à apporter dans l'exercice du pouvoir ni sur les ménagements à observer envers de nouveaux sujets. Par décret du 7 novembre 1797, l'archipel fut divisé en trois (3) départements : Corcyre, Ithaque, Mer Égée, et une trentaine de cantons. Chaque département serait administré par une commission de cinq membres dirigés par un commissaire français, et chaque canton par une commission municipale de cinq à neuf membres selon l'importance des villes. Finances, douanes, biens domaniaux, justice, tout serait réglé comme en France. Afin de hâter l'assimilation (4), « il y aura trente places dans un des collèges de Paris pour l'éducation des jeunes gens les plus aisés du pays. Les com-

(1) Lunzi, ouv. cité, p. 79.

(2) Le remerciement du Directoire, rédigé par Letourneur et dans un style emphatique, ne fut envoyé que fort tard à Corfou. Cf. Lunzi, p. 80.

(3) Cf. *Mémoire* sur les trois départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Égée par les citoyens d'Arbois frères.

(4) Article 11 du règlement organique.

missaires du département se concerteront avec le général et désigneront des jeunes gens qui devront avoir plus de dix ans et moins de quinze ans. »

Restait à désigner les nouveaux fonctionnaires. Gentili devint naturellement gouverneur général. Arnault (1), s'il en avait manifesté le désir, lui aurait été adjoint comme commissaire civil, mais il voulait rentrer en France et demandait son rappel. « Ma tâche est remplie, écrivait-il à Bonaparte. Permettez-moi de suivre l'exemple de Lycurgue, homme de sens, qui aimait mieux donner les lois que les faire exécuter. Dès qu'il faut gouverner, j'abdique. » Bonaparte fut assez embarrassé pour le remplacer, non pas que les candidats fissent défaut, mais il les connaissait peu et les prenait pour ainsi dire à l'essai. Il se décida pour les citoyens Pocholle, Corbini et Rulhières, et nomma commissaire général Comeyras, ancien résident de la République dans les Grisous. Ainsi qu'il l'écrivait au Directoire, « cela vous donnera le temps d'envoyer dans ces départements des hommes qui aient votre confiance, en même temps que cela épargne des frais de route, ces citoyens se trouvant ici ».

Les fonctionnaires français étaient intègres, capables et actifs. Ils furent bien accueillis par les insulaires qui d'ailleurs s'essayaient à la vie publique dans leurs municipalités et leurs tribunaux. Les magistrats improvisés avaient même consenti à ne pas se faire payer. Le Jury fonctionnait au contentement général. Tous les impôts vexatoires avaient été abolis. Les nobles avaient été forcés de payer les contributions nouvelles et de renoncer à tous leurs privilèges. L'égalité avait été proclamée et entrait peu à peu dans les mœurs. On s'habituait à la liberté. Des écoles avaient été fondées et la population ignorante, mais intelligente, de l'archipel goûtait fort cette innovation. On avait copié jusqu'à nos ridicules. Cocardes tricolores, carmagnoles, bonnets phrygiens avaient été adoptés par toutes les classes de la société. Une société patriotique, sorte de club des Jacobins (2), s'était fondée, où

(1) Lettre d'Arnault à Bonaparte (29 juillet 1798).

(2) Luxzi, p. 60. Il existe un recueil intitulé : « Discorsi pronunciati nella societa patriotica di Corcira, anno VI.

l'on débitait les déclamations sentimentales et emphatiques alors à la mode. On avait partout planté des arbres de liberté et renversé le lion de Saint-Marc. On avait même, au grand désespoir du clergé, fondé une loge théophilanthopique, où se débitaient gravement de sentimentales niaiseries. C'était un engouement général. On eût juré que les Ioniens étaient d'anciens Français et de déterminés Jacobins. « Les hommes les moins éclairés (1), les villageois, classe plus opiniâtrement attachée à l'ancien gouvernement, commencent à reconnaître les avantages du nouveau. Le scrupule avec lequel nous observons tous les engagements contractés par notre première proclamation, la conduite des chefs et des subalternes, l'administration réellement paternelle du général nous concilient tous les esprits, et nos ennemis sont en si petit nombre qu'ils ne peuvent ni se cacher dans la foule, ni nous nuire. »

III. — LE SIÈGE DE CORFOU

Malgré l'attachement des insulaires à la France, l'archipel allait pourtant nous échapper. Un orage se formait contre nous. La paix de Campo-Formio n'avait jamais été, dans la pensée de l'Autriche, qu'une trève passagère. Les princes allemands et italiens avaient subi, mais non reconnu les victoires françaises. L'Angleterre et la Russie n'avaient pas déposé les armes. La Turquie était pleine de défiance. De ces intérêts froissés et de ces rancunes inassouvies naquit une nouvelle coalition, qui faillit ruiner la France et lui coûta les îles Ioniennes.

Le général Gentili ne résidait plus à Corfou quand fut déclarée cette guerre. Atteint d'une grave maladie, que ses amis attribuèrent à un empoisonnement, il retournait en Corse, quand il mourut dans la traversée. Il n'avait que quarante-six ans. S'il eût vécu davantage, il aurait joué un rôle important, car Bonaparte appréciait ses talents et l'aurait attaché à sa fortune. Son successeur fut le général Chabot. Il s'était distingué contre les Autrichiens au siège de Lille en

(1) ARNAULT. Lettre à Bonaparte du 21 juillet 1798.

1792, puis à celui d'Anvers, à la bataille de Neerwinden, et au passage de la Meuse sous Ruremonde. Envoyé en Vendée, il y conquit le grade de général de division. Il passa ensuite à l'armée d'Italie et reçut la capitulation de Mantoue. Bonaparte qui connaissait sa fermeté à toute épreuve (1) l'avait désigné au choix du Directoire ; mais la situation avait empiré. Les insulaires avaient été froissés par les malencontreuses réformes et par les brusques incartades du commissaire civil Comeyras. Ils avaient, il est vrai, obtenu son rappel et son remplacement par Dubois, mais la déplorable conséquence de ses manies révolutionnaires durait encore. L'annonce de l'expédition d'Égypte souleva de nouvelles récriminations. Les Grecs avaient espéré que Bonaparte se mettrait à leur tête et donnerait le signal de la régénération hellénique. Quand ils apprirent que nous allions en Égypte pour nous y établir, et que nous renoncions à nos projets d'intervention en Turquie, ils éprouvèrent un véritable mécompte et nous accusèrent de trafiquer des peuples pour nos secrets desseins. Tous ceux que notre occupation avait lésés dans leurs intérêts ou froissés dans leurs convictions profitèrent de ce revirement pour augmenter une désaffection désormais croissante. La noblesse et le clergé ne cachèrent plus leurs projets de contre-révolution ; le peuple, fanatisé par ses pasteurs catholiques ou orthodoxes, se détacha de nous, et, ainsi qu'il arrive quand la réalité ne répond pas aux espérances, se montra disposé à racheter les exagérations de son amitié pour les Français par les excès de sa haine.

Un de nos amis de la première heure, Ali-Pacha, fut le premier à se déclarer contre nous. Il s'était persuadé que nous avions besoin de son alliance et que nous reconnaîtrions ses services par la cession des quatre ports du continent. Aussi son désappointement fut-il extrême quand il s'aperçut que des garnisons françaises remplaçaient dans ces villes les garnisons vénitiennes, et même que les fortifications étaient réparées et augmentées. Passé maître dans l'art de la dissimulation, il cacha son dépit et sut si bien capter la confiance de

(1) Luxzi, p. 139. « Era di natura irascibile, e piu feroce che umana. »

nos officiers qu'ils se laissèrent prendre à ses démonstrations intéressées et crurent à la sincérité du despote. Ce n'étaient que de vaines protestations. Le traître ne cherchait alors qu'à nous endormir. Furieux des progrès de la propagande républicaine en Grèce, il voyait peu à peu les tribus albanaises se détacher de lui. Il venait d'apprendre que notre consul à l'Arta excitait sous main les Souliotes, ses sujets, et leur distribuait des cocardes tricolores. Un chant nouveau, tout frémissant de patriotisme et de sombre ardeur, l'appel aux armes de Rhigas, commençait à retentir par les vallées et les montagnes. Un souffle puissant de revendication nationale passait sur le pays et ébranlait l'édifice vermoulu de la puissance ottomane. Moins pour la maintenir que pour conserver son propre pouvoir, Ali se décida à se ruer sur les Français à la première occasion favorable, et, en attendant, à punir leurs auxiliaires. En effet, le jour de Pâques 1798, il se jeta sur les montagnards (1) de Nivitza et de Saint-Basile qu'il extermina ; puis, comme il se doutait que ce sang répandu crierait vengeance, il entra brusquement en campagne, sans déclaration de guerre.

A Paris et à Corfou on soupçonnait si peu les intentions d'Ali qu'on lui attribuait le désir de secouer le joug de la Porte et de se tailler une principauté indépendante. L'adjudant Roze, endormi dans les plaisirs de Janina, nous maintenait par ses rapports favorables dans une dangereuse sécurité. Bonaparte lui-même, malgré sa pénétration, croyait à la sincérité du Pacha. Il préparait alors son expédition d'Égypte, et comprenait la nécessité d'assurer ses derrières en faisant de Corfou son port de ravitaillement. Aussi envoya-t-il un de ses aides de camp, La Valette (2), à Ali sous prétexte de lui annoncer la prise de Malte, mais en réalité pour lui demander s'il pouvait compter sur lui. « S'il me montre de la confiance, écrivait-il, et qu'il veuille me seconder, je pense accroître de beaucoup sa gloire et sa destinée. » Ali, qui préparait alors sa

(1) C'étaient ces montagnards qui fournissaient de mercenaires le régiment macédonien à Naples. Cf. Pouqueville, *Voyage en Grèce*.

(2) La Valette. *Mémoires*. Cf. Lettre de Bonaparte du 17 juin 1798, (*Corresp.* t. V, p. 170) et lettres de Chabot à Bonaparte (*Id.* V, 235, 277).

trahison, reçut cordialement La Valette, et lui promit une alliance offensive et défensive. Au même moment il prenait ses dispositions pour nous attaquer.

Fidèle à la tactique qui lui avait souvent réussi, et mêlant la ruse à la guerre, Ali écrivit d'abord à l'adjudant Roze, qui était retourné à Corfou pendant l'absence de Chabot, et l'invita à une conférence sur le continent, à Philiates. Roze accepta cette invitation sans défiance. Le Pacha lui fit servir un splendide souper, causa beaucoup avec lui, puis ordonna de le jeter dans un cachot. On a prétendu plus tard que Roze avait trahi la France, mais la façon brutale et odieuse dont il fut traité détruit ces injustes soupçons. Transféré à Constantinople, au château des Sept Tours, il y mourut le 26 octobre 1799. Ali voulut employer la même ruse avec le commandant de Butrinto. Ce dernier, qui se doutait de quelque perfidie, envoya un lieutenant à sa place. Ce malheureux rejoignit aussitôt Roze dans sa prison.

Cette double arrestation était une véritable dénonciation d'hostilités. Le Pacha espéra pourtant qu'il pourrait encore donner le change sur ses intentions et écrivit à Chabot pour s'excuser d'être entré en campagne, affirmant que c'était dans l'intérêt commun des Français et des Albanais. Le général ne daigna pas lui répondre et organisa la résistance. La situation était mauvaise et la défense difficile. A peine 3.500 hommes de garnison pour l'archipel et pour le continent; peu d'armes; des fortifications à demi détruites, les flottes anglaises et russes croisant dans l'Adriatique et coupant les communications avec l'Italie; certes, il y avait beaucoup à faire pour se maintenir, et on ne disposait que de faibles moyens. Ce qui compliquait encore la situation c'est que Bonaparte (1), qui était alors en Égypte, ne cessait de réclamer des vivres, du vin, de l'eau de vie, et jusqu'à du bois. Il proposait, il est vrai, aux négociants de Corfou de leur céder en échange du café, du sucre, du riz, et des marchandises indiennes, mais ces propositions n'étaient pas sérieuses, puisque les Anglais tenaient la mer. D'ailleurs Chabot, au lieu d'expédier des secours, en avait lui-même besoin. Il répondit

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 312, 314, 315.

donc à Bonaparte qu'il ferait tout son possible pour lui venir en aide, mais, ainsi que le lui prescrivait son devoir, qu'il songerait d'abord aux îles Ioniennes.

Il fallait avant tout veiller à la défense extérieure. Chabot se rendit d'abord à Prevesa, position militaire importante qui domine le golfe de l'Arta. Prevesa n'était défendue que par un simple redoute, entourée de maisons. Chabot ordonna de fortifier sur l'isthme la position de Prevesa. Une ligne de postes retranchés terminés par deux fortes redoutes dont les feux se croiseraient sur le terrain par lequel déboucheraient les assaillants, suffirait, pensait-il, à la sécurité de la presqu'île. De plus une bombarde et un brigantin armés de gros canons prendraient l'ennemi en flanc. 300 soldats et 500 à 600 Prévésiens commencèrent immédiatement les travaux. Chabot se rendit ensuite à Céphalonie qu'il s'occupa de fortifier. C'est là qu'il apprit que la Turquie venait de déclarer la guerre à la France et que notre ex-allié Ali-Pacha, dévoilant enfin sa politique, faisait irruption dans nos lignes et menaçait à la fois les quatre villes du continent. Chabot retourna aussitôt à Corfou, d'où il lui serait plus facile de diriger la défense.

Le 17 octobre 1798, Ali s'était en effet présenté à la tête de 15.000 hommes contre Butrinto. Chabot expédia tout de suite des renforts, mais ils étaient insuffisants. Il arriva lui-même avec son lieutenant Verrières, mais faillit tomber entre les mains d'un parti de cavalerie ennemie, et dût tirer l'épée pour se dégager. Le surlendemain arriva *Le Généreux* monté par le brave Lejoille. C'était un des rares vaisseaux échappés au désastre d'Aboukir. Il avait trouvé un refuge à Corfou et rendait à Chabot de grands services; mais il était déjà trop tard. Un conseil de guerre fut assemblé, et, à l'unanimité des voix, l'évacuation de Butrinto fut décidée, mais on ne la livra à l'ennemi qu'après avoir fait sauter les murailles, et en emmenant les canons, les munitions, les blessés et tous les soldats. Ce n'en était pas moins un grave échec pour la France. Ali, fier de ce premier succès, pouvait tourner toutes ses forces contre les villes qui nous restaient encore sur le continent, et c'est ce qu'il s'empressa de faire en marchant contre Prevesa.

A la nouvelle des travaux entrepris à Nicopolis (1), le Pacha avait envoyé parmi les travailleurs de nombreux agents, qui réussirent à leur persuader que l'unique moyen de défense consistait à couper l'isthme par une sorte de fossé qu'alimenteraient les eaux de la mer. C'était un travail gigantesque qui aurait demandé des milliers de bras et beaucoup de temps. Les Prévésiens se laissèrent tromper. Ils abandonnèrent les ouvrages commencés et s'amusèrent à creuser ce fossé. Informé du désordre et pressentant le danger, Chabot envoya aussitôt à Nicopolis le général La Salcette, commandant l'arrondissement de Zante, qui fit reprendre avec activité les travaux du camp retranché. Une seule redoute était achevée quand fut signalée, le 22 octobre, l'armée turque commandée par le fils d'Ali, le féroce Mouktar. La Salcette n'avait sous ses ordres que 440 Français et 200 Grecs. Derrière lui la mer et une population perfide, prête à le seconder s'il était vainqueur, à le massacrer s'il était vaincu : pourtant il ne perdit pas courage. Il établit à Prevesa le commandant Tissot avec 80 hommes pour assurer la retraite, et, avec ses autres soldats, se porta sur les retranchements menacés.

Le 23 octobre l'armée turque fondait sur ces retranchements en poussant des cris horribles. Placés sur deux rangs et soutenus par plusieurs bouches à feu qui crachaient la mitraille, nos soldats jonchèrent le sol des cadavres de leurs ennemis. Une seconde attaque turque fut encore repoussée. Malgré les efforts de Mouktar les ennemis hésitaient à tenter un troisième assaut, lorsque quelques Prévésiens, qui se trouvaient au centre de notre ligne, prirent honteusement la fuite. Moutkar se précipite aussitôt dans l'espace laissé vide, et nos deux ailes sont enveloppées à la fois par des milliers d'ennemis. Tout espoir de salut s'était évanoui. Il ne restait plus à nos soldats qu'à vendre chèrement leur vie.

Cette agonie de quatre cents braves fut marquée par de nombreux traits d'héroïsme. Le lieutenant Gabory, de Nantes, aussi remarquable par son courage que par sa force, ne succomba qu'après avoir tué treize Albanais. Le capitaine Ri-

(1) Masson. *Aventures de guerre 1792-1809. Relation du général Camus de Richemont*, p. 71-89.

chemont, après avoir tué à coups de fusil cinq ennemis, s'était adossé à un pan de muraille et faisait le vide autour de lui avec son sabre, mais une balle l'atteignit au bras gauche, une autre à l'épaule, une troisième lui déchira l'oreille et un coup de sabre lui fendit le bras déjà blessé. Il allait périr lorsque Mouktar intervint en personne et le délivra. La Salcette, et le chef de brigade Lhôte se refugièrent dans la redoute. Ils espéraient être secourus par la bombarde *La Frimaire*, mais elle ne se trouvait pas au rendez-vous assigné. Le fusilier Bouchard et le tambour Giraque se jettent alors à la mer pour la faire venir. Le fusilier se noya. Le tambour s'acquitta de sa mission. Il n'était plus temps. Nos hommes avaient usé leurs cartouches et brisé leurs armes : ils venaient de se rendre.

Restait le capitaine Tissot, commis à la garde de Prevesa. Au premier bruit de la défaite de la Salcette, il s'était porté à son secours. Accablé par des forces supérieures, il battit en retraite, espérant pouvoir monter avec ses hommes sur la bombarde qui l'attendait. Un misérable, que Tissot envoya pour hâter l'arrivée du bâtiment, trahissant à la fois l'honneur et la confiance de son chef, affirme au capitaine du navire que tous les Français sont massacrés et qu'il est inutile de chercher à les secourir. En effet, la bombarde s'éloigne. A cette vue Tissot et les siens, comprenant l'horreur de la situation, mais déterminés à vendre chèrement leur vie, retournent au combat. Cette lutte inégale dura six heures. Ils n'étaient plus que neuf, épuisés et couverts de blessures, quand enfin les armes leur tombèrent des mains. Seul le grenadier Roche réussit à s'ouvrir un passage sanglant, et se jette à la mer en criant vive la République, mais il n'a plus de forces et se noie.

Une centaine d'hommes avaient seuls survécu aux désastres de Nicopolis et de Prevesa. Ils s'étaient honorés par leur bravoure et méritaient un traitement convenable. Ali-Pacha prit plaisir à les torturer. On les conduisit d'abord vers un monceau hideux formé par les têtes (1) coupées de leurs camarades. On les contraignit à coups de bâton à dépouiller ces têtes, à en saler les peaux et à les transporter eux-mêmes

(1) E. Luxzi, p. 157.

à Janina. Les traitements les plus odieux les attendaient dans cette ville. Ils partirent ensuite pour Constantinople, en plein hiver et à peine vêtus. L'un d'entre eux paraissait-il se traîner avec peine, un Albanais le terrassait, lui coupait tête, et la donnait à porter à ses compagnons. Arrivés à Constantinople les chefs furent conduits au château des Sept Tours et les soldats jetés au bagne! C'est ainsi que se comportait, il y a un siècle, vis-à-vis de vaillants soldats qui n'avaient fait que leur devoir une nation qui se prétendait civilisée!

La chute de Butrinto et de Prevesa entraîna l'évacuation de Vonitza et de Parga, dont les garnisons rentrèrent l'une à Sainte-Maure, l'autre à Corfou. Ali se présenta aussitôt à Vonitza qui lui ouvrit ses portes, et signala son entrée par les massacres et l'incendie. Les Parganiotes, redoutant un semblable traitement, refusèrent de l'admettre, et arborèrent le drapeau anglo-russe; à Prevesa il mit tout à feu et à sang, et les habitants de cette place qui avaient cru gagner ses bonnes grâces en trahissant les Français, périrent presque tous par le fer des Albanais ou les mains des bourreaux.

Les ports albanais étaient donc perdus pour la France, Ali avait obtenu ce qu'il convoitait depuis si longtemps, et le Sultan Sélim le récompensait de ses services en le nommant à cette occasion Pacha à trois queues. Comme il avait obtenu ce qu'il désirait, et n'ignorait pas que jamais on ne le laisserait s'établir aux îles Ioniennes, il resta sur le continent sous prétexte de consolider sa conquête et se contenta d'envoyer des vivres et quelques renforts à l'escadre turco-russe, qui s'apprêtait à attaquer les îles. Il eut même l'impudence d'adresser à Chabot une lettre (1), véritable monument de duplicité : « Il est des nécessités auxquelles il faut se soumettre. Considérez ma position et jugez-la impartialement dans votre sagesse... Devais-je attendre que les Russes s'établissent dans l'Épire en occupant les quatre cantons qui appartenaient à Venise? J'ai donc été réduit à la dure extrémité de m'emparer de Butrinto et de Prevesa. Vonitza est sur le point de m'ouvrir ses portes, et j'ose espérer que vous voudrez bien faire évacuer Parga. Notre commun intérêt exige

(1) Pouqueville, *Voyage en Grèce*, t. I, p. 158.

cette condescendance de votre part. En devançant ainsi nos ennemis, nous les brouillons avec le Sultan, et vous trouverez en moi un allié d'autant plus sincère que je serai indépendant par le fait des localités. Ce sera alors que je pourrai vous assister si vous êtes bloqué, tandis que les assiégeants seront à ma disposition pour les subsistances, que je ne manquerai pas de leur refuser, sans me compromettre auprès de la Porte. »

Chabot n'avait pas à se préoccuper de pareilles ouvertures. L'escadre turco-russe était autrement menaçante. Cette escadre, commandée par Cadir Bey et par Uchakoff, comptait dix vaisseaux de haut bord, quatre frégates, plusieurs corvettes et une trentaine de bâtiments de transport. Elle se présenta d'abord devant Cérigo, qui n'était défendue que par 68 hommes. Cette poignée de soldats, commandés par les lieutenants Siret, Cimara et Callichiopoulo, ne pouvait résister à toute une armée. Ils repoussèrent un premier assaut, dirigé par le Russe, Kostock, puis demandèrent et obtinrent une capitulation honorable. On rendit leurs épées aux officiers qui, pendant un an et un jour, ne devaient pas servir contre les coalisés. Les soldats eurent les honneurs de la guerre et furent conduits à Ancône et à Marseille.

A Zante, le commandant Vernier fut moins heureux. Par suite d'un ordre mal compris, il avait encloué la plus grande partie de ses canons et noyé ses poudres. Enfermé dans la citadelle, il n'avait pu empêcher les paysans, soulevés par les prêtres, de faciliter le débarquement des alliés. Il aurait bien voulu prolonger la résistance, mais les vivres lui faisaient défaut. Il se résigna à demander une capitulation. Uchakoff et Cadir-Bey se montrèrent peu généreux. La garnison dût se rendre à discrétion.

Céphalonie n'était défendue que par 350 soldats répartis à Lixuri, Argostoli et Asso ; ils occupaient des positions misérables et se savaient ou mal secondés ou trahis par les insulaires. La garnison d'Argostoli, qui essaya de rallier celle d'Asso, tomba dans une embuscade de paysans, qui laissèrent les prisonniers mourir de faim. Il fallut que les Russes intervinssent pour arracher ces malheureux à une mort effroyable.

La garnison de Lixuri, grossie de celle d'Asso, essaya de s'échapper, mais une tempête la jeta dans un des ports de Sainte-Maure, où elle fut faite prisonnière.

Les habitants de Sainte-Maure, qui redoutaient le voisinage et la vengeance d'Ali-Pacha, auraient voulu que la garnison française rendit la citadelle. Sur son refus, ils aidèrent les alliés à débarquer et à construire des batteries de siège. Nos soldats furent obligés de capituler. Ainsi que leurs compagnons d'armes de Céphalonie et de Zante, ils furent conduits à Constantinople, jetés au bagne et fort maltraités. Ils ne recouvrèrent leur liberté que trois ans plus tard.

Les habitants d'Ithaque, au contraire, se signalèrent par leurs bons procédés vis-à-vis de nos soldats. Ils les engagèrent à ne pas essayer une résistance inutile, mais ne les laissèrent partir qu'après leur avoir donné un grand repas et les avoir comblés de présents et de caresses.

Pendant que la flotte alliée s'emparait ainsi (1) des îles, le général Chabot, à Corfou, se préparait à soutenir un long siège. Il armait l'île de Vido qui ferme le port. Il amassait des provisions et s'efforçait de ranimer le zèle chancelant de nos compatriotes de fraîche date. Il n'avait à sa disposition que 1.500 fantassins et 300 artilleurs ou sapeurs, à peu près le quart des hommes qui, normalement, auraient dû former la garnison de la place. Un vaisseau de guerre, *Le Généreux*, une corvette, *Le Rivoli*, et six autres bâtiments défendaient le port; mais *Le Généreux* était seul en état de combattre. Quant aux Corfiotes ils ne nous obéissaient qu'à contre-cœur. Les bourgeois, par égoïsme, réclamaient la paix. Le peuple, excité par la noblesse et le clergé qui nous avaient toujours détestés, penchait vers les Russes à cause de la similitude de religion. Ces mauvaises dispositions se traduisirent par des actes tellement hostiles que Chabot prononça l'état de siège et ordonna le désarmement immédiat de la population. A cette nouvelle, les habitants du faubourg de Manducchio se révoltèrent. Ils avaient eu soin d'éloigner leurs femmes et leurs enfants, et, avec la connivence des moines grecs,

(1) Cf. Pietro Bulgari. *Descrizione di quanto e avenuto in Corfu durante l'assedio.*

avaient improvisé une citadelle dans le couvent de la Platitera. Il fallut les déloger maison par maison. Le village de Benuzzi entra aussi en pleine révolte ; il fut rasé, et, au premier symptôme d'un nouveau soulèvement dans le faubourg de San Rocco, ce faubourg fut incendié. Ces exemples suffirent. Les Corfiotes restèrent désormais tranquilles.

Telle était la situation de Corfou quand fut signalée l'escadre alliée (4 novembre). Chabot répondit à une première sommation par un refus absolu ; mais dès le lendemain commençaient les travaux d'investissement. Ils ne furent pas d'abord très vigoureusement poussés, car tous les vaisseaux ennemis n'étaient pas arrivés. Jusqu'au 23 il ne se passa rien de remarquable, sauf que *Le Généreux* appareilla deux ou trois fois et échangea quelques coups de canon avec l'escadre ; à partir du 23, les ennemis débarquèrent en nombre et commencèrent la construction des batteries destinées à foudroyer la place. Ces batteries, trop éloignées pour faire brèche à l'enceinte, ruinaient la ville. Chabot entreprit de les détruire. A huit reprises différentes il tenta des sorties qui, toutes, furent heureuses ; mais il n'avait pas assez de monde pour occuper les positions conquises, et, à peine rentré à Corfou, les batteries étaient réinstallées.

L'arrivée de 15.000 Albanais, fournis par Ali-Pacha, rendit critique la position des assiégés. Ces barbares sortaient à l'improviste de leurs lignes, et se précipitaient comme un torrent vers les forts avancés, dont il était à craindre qu'ils ne s'emparassent par une de ces attaques aussi soudaines que terribles. Sans doute ils furent toujours repoussés avec perte, mais ils tenaient la garnison en éveil, et les quelques centaines d'hommes qui la composaient, surmenés de fatigue et mal nourris, commençaient à s'épuiser. Les vivres devenaient rares. Un poulet se vendait vingt francs. Quand le dernier cheval fut mangé, on n'eut plus que des herbes et quelques légumes. Ce qui soutenait leur courage, c'était l'espoir d'un secours. 3.000 hommes de renfort leur furent en effet expédiés d'Ancône, mais ils ne purent forcer les lignes de blocus et revinrent en Italie. Cette retraite découragea nos hommes, mais sans ébranler leur résolution.

Le siège se serait en effet prolongé tant que la garnison aurait eu des vivres sans un malheur auquel il fut impossible de parer. L'île de Vido, qui couvre la rade de Corfou, n'était défendue que par quelques retranchements et 450 soldats. Les alliés résolurent de s'en emparer. Ils feignirent une fausse attaque sur la ville, et se portèrent, avec le gros de leurs forces, sur l'île. 800 canons, deux pour chaque Francais, tonnèrent pendant trois heures contre Vido; puis, quand nos faibles batteries ne présentèrent plus qu'un monceau de ruines, plusieurs milliers d'ennemis s'élancèrent à l'assaut, et forcèrent nos infortunés soldats à capituler.

La perte de Vido décida du sort de Corfou. Les assiégeants établirent sur cette île de fortes batteries, qui bientôt rendirent inhabitable toute une moitié de la citadelle, et incendièrent nos magasins. De plus, les vaisseaux ennemis vinrent s'embosser devant le port, dont l'accès était désormais facile, et ouvrirent une brèche énorme dans les murailles.

Comme les généraux alliés pouvaient sacrifier dans un assaut huit à dix mille Albanais, ils se disposaient à tenter l'aventure et le résultat aurait été certainement fatal pour une garnison alors réduite à 800 hommes, lorsque Chabot, après avoir pris l'avis du conseil de défense, se décida à capituler. Le 3 mars 1799, commencèrent les négociations. Elles furent achevées le même jour. La garnison de Corfou obtenait les honneurs de la guerre. Elle était renvoyée en France sur parole de ne point servir contre les alliés pendant dix-huit mois, et rapatriée aux frais des Turcs et des Russes. Cette dernière clause faillit tout arrêter, car les amiraux ennemis croyaient la garnison forte d'au moins 6.000 hommes, et craignaient une dépense trop considérable. Quelle ne fut pas leur admiration quand ils apprirent, alors que tout fut réglé, que la place renfermait à peine 800 combattants. Le 18 mars, la garnison s'embarqua pour Toulon. Les généraux de l'état-major furent conduits à Ancône. Seul le brave Lejoille réussit à s'échapper avec *Le Généreux* et *Le Rivoli*.

Ainsi se termina notre éphémère occupation de l'archipel. Bonaparte avait jadis écrit au Directoire que les îles Ioniennes étaient plus intéressantes pour la France que l'Italie tout

entière ; il ne paraît plus s'être rappelé l'importance qu'il leur attribuait, car il ne fit rien pour les secourir, et ce fut lui qui, au contraire, devint la cause indirecte de leur perte. Par l'expédition d'Égypte, il avait provoqué la déclaration de guerre de la Turquie. De plus, en appelant les Anglais dans la Méditerranée et en ne cessant de réclamer des secours pour l'armée d'Orient, il avait empêché le Directoire de songer à Corfou. Chabot s'était bravement défendu. Il avait été fort bien secondé par ses officiers, mais la capitulation était inévitable. Aussi bien personne ne songea à la lui reprocher. Il obtint au contraire les compliments et les récompenses que méritait sa belle conduite.

Le malheur était que les îles Ioniennes n'appartenaient plus à Venise, puissance faible et peu militaire, mais à la Turquie et à la Russie, l'une et l'autre déterminées à ne s'en dessaisir sous aucun prétexte ; la première, parce que l'archipel complétait sa domination ; la seconde, parce qu'elle obtenait enfin cette station navale dans la Méditerranée qu'elle convoitait depuis si longtemps. Notre occupation momentanée n'avait donc eu, pour nous, d'autre résultat politique que d'arracher ces îles à une puissance amie pour les donner à des ennemis.

IV. — SECONDE OCCUPATION FRANÇAISE

Les îles Ioniennes ne jouirent pas longtemps de leur indépendance. Constituées en République dite Sept-insulaire, mais convoitées à la fois par la Turquie et par la Russie, elles éprouvèrent toutes les angoisses auxquelles sont soumis les états trop faibles pour se passer d'une protection étrangère. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de ces divisions (1) : Il nous suffira de rappeler qu'un des articles secrets du traité de Tilsitt rendit les îles Ioniennes à la France « en toute propriété et souveraineté ». Napoléon, en effet, ne renonçait pas

(1) PAUTHIER. *Les îles Ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais.* — VALSAMACHI. *Nota sopra la Republica Ionica presentata al Congresso di Vienna.* — RODOCANACHI. *Bonaparte et les îles Ioniennes*, p. 176-190. F. (Alcan).

à ses projets orientaux, et il avait besoin de l'archipel comme base d'opérations. Le difficile était de s'y établir, car les Anglais surveillaient jalousement l'Adriatique, les Russes se voyaient avec regret dépossédés, les Turcs se sentaient menacés par la France et les Ioniens eux-mêmes ne renonçaient qu'avec peine à leur semblant d'autonomie. La décision avait été prise : il ne restait plus qu'à l'exécuter.

Le 20 août 1807, malgré la résistance du ministre russe, Mocenigo, et la profonde répugnance de l'amiral Siniavine, un premier détachement de troupes françaises débarqua à Corfou, devançant de quelques jours le général César Berthier, désigné comme gouverneur de l'archipel. Les autres îles furent occupées sans coup férir, et, dès le 9 septembre, l'annexion était prononcée. Napoléon se montra fort irrité de cette précipitation. Il n'ignorait pas que les Anglais allaient intervenir, qu'ils seraient probablement vainqueurs, et il voulait éviter la capitulation presque inévitable des îles secondaires. Ce à quoi il s'attachait uniquement, c'était à la possession de Corfou. Il ne se souciait que médiocrement des autres îles. « Corfou est tellement important pour moi, écrivait-il au roi de Naples, le 7 février 1808, que sa perte porterait un coup funeste à mes projets. L'Adriatique serait fermé, et votre royaume aurait sur son flanc gauche un port où l'ennemi recruterait des Albanais et d'autres troupes pour vous attaquer. » Dès le lendemain il revenait avec insistance sur ce point. « Vous devez regarder Corfou comme plus important que la Sicile... Souvenez-vous de ce mot : dans la situation actuelle de l'Europe le plus grand malheur qui puisse m'arriver est la perte de Corfou. » Aussi prit-il soin de rappeler tous les soldats français épars dans l'archipel, et d'entasser à Corfou contingent, vivres et munitions. La garnison compta jusqu'à 8.000 hommes, et d'incessants convois partirent de Toulon ou des ports italiens à destination de Corfou. Le 12 mars 1808, Gauteaume amenait plusieurs navires bondés de provisions et de poudres, et la place se trouvait ravitaillée pour longtemps. La précaution était d'ailleurs justifiée, car les croisières anglaises allaient bientôt couper toutes les communications, et on ne pouvait plus compter sur

le concours du redoutable voisin, dont on exaspérait la jalousie, notre ex-allié le Pacha de Janina, Ali de Tebelen.

Ali avait été pourtant ménagé par la France. On lui avait donné des armes et des instructeurs militaires. On avait appuyé ses revendications à Constantinople. On avait insisté pour faire nommer ses fils Pachas de Lépante et de Morée. Le 9 juillet 1807 (1), Napoléon lui écrivait encore : « Je fais cas de votre amitié. Je vous ai donné des preuves toutes spéciales de mon affection, dont je désire que vous ressentiez l'effet. Je donne l'ordre à mes généraux de s'entendre avec vous. » Aussi le Pacha affectait-il une grande reconnaissance pour les services rendus. Au fond, il cachait son jeu et nous détestait cordialement, car il désirait la possession des places Corfiotes, sises sur le continent, surtout de Parga, et n'ignorait pas que la France ne consentirait jamais à cette cession. Pouqueville, alors consul à Janina, et témoin de ses intrigues, les a exposées dans ses intéressants mémoires sur la vie et la puissance d'Ali-Pacha. A peine la France était-elle rentrée en possession de l'archipel, que la feinte amitié du Pacha se convertit en hostilité directe. N'entra-t-il pas en pourparlers avec le général russe Stetten, qui commandait à Sainte-Maure, pour se faire livrer cette île ! Il est vrai que ces manœuvres furent déjouées par la promptitude de Berthier, mais, dès ce jour, il intercepta nos convois, arrêta nos courriers, fit même contrefaire les sceaux des lettres officielles afin de pouvoir donner de faux ordres. En même temps il concentrait des troupes en Albanie, il se refusait à prêter de l'argent alors que son trésor en regorgeait, et prenait une attitude provocante, ce qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas de signer « votre véritable ami » les lettres qu'il envoyait à Berthier et d'accabler de protestations emphatiques, en l'honneur du grand Napoléon, Pouqueville et tous les agents de la France, y compris le commissaire impérial Bessières, qui se laissa circonvenir et crut à la sincérité du Pacha. César Berthier n'était pas homme à lutter de finesse contre un tel adversaire. Aussi bien il ne se servait des pleins pouvoirs qui lui avait été confiés que pour faire peser sur les Corfiotes une

(1) *Correspondance* du 9 juillet 1807.

intolérable tyrannie. Emprunts forcés, réquisitions abusives, il recourut tout de suite aux pires expédients. Comme les fonctionnaires, et particulièrement les juges, ne recevaient plus leurs traitements, il les laissa trafiquer de la justice, et se livra sans contrôle à tous les abus. Il eut en outre le tort d'étaler dans sa conduite privée des mœurs plus que libres et de s'entourer de familiers moins que recommandables. L'Empereur fut bientôt informé, et, comme il était déjà fort irrité contre lui, il le révoqua brusquement (28 janvier 1808), et lui donna pour successeur Donzelot, alors commandant à Céphalonie.

Donzelot, qui devait rester à Corfou jusqu'au jour de l'évacuation définitive, était un ancien officier des armées du Rhin et d'Égypte. Napoléon appréciait son habileté, sa dextérité à manier les hommes, et son énergie. Afin de l'aider à réparer les fautes de son prédécesseur, il l'investit directement de toute l'autorité. Le décret du 10 novembre 1807 subordonnait en effet tous les fonctionnaires au gouverneur, mais sans donner à ce dernier les moyens de suffire aux énormes dépenses que nécessitaient l'administration et la défense des îles. Sur ce point, l'Empereur se montra inflexible. Il voulait que Corfou se suffît à elle-même, et aux demandes, d'ailleurs justifiées de crédit, répondait par de dures réflexions. « Je ne vois à Corfou, écrivait-il, que des administrateurs peu habiles et pour lesquels l'économie n'est rien. » Il s'emportait même jusqu'à dire (1), ce que certainement il ne pensait pas, que « Corfou était la moindre de ses pensées ! » Aussi, Donzelot, pour réduire les frais d'occupation, se résigna-t-il à renvoyer à l'armée d'Italie quelques-uns de ses régiments, et à rappeler les garnisons aventurées dans les îles éloignées. Zante et Céphalonie n'eurent plus que des cadres destinés à instruire les mercenaires étrangers, Grecs ou Albanais. Parga elle-même fut abandonnée malgré les supplications des habitants, qui redoutaient une attaque d'Ali-Pacha.

L'horizon politique pourtant se chargeait de plus en plus. Il devenait même menaçant. Associant les rancunes de la

(1) Lettre du 14 juillet 1808.

Turquie à leurs propres convoitises, les Anglais excitaient par de fausses nouvelles les Pachas d'Albanie et de Morée contre la France. Ils annonçaient de grandes défaites subies en Espagne par Napoléon ou un soulèvement général en faveur de Louis XVII, qu'on venait de retrouver pour la circonstance. Lord Elgin, diplomate peu scrupuleux mais très habile, était venu de sa personne à Janina pour entraîner le Pacha. Il lui avait même fait présent d'un parc d'artillerie et de six cents fusées à la Congrève. Ses conseils furent écoutés. Ali ferma de nouveau ses ports au commerce français, détroussa nos courriers et inaugura une série d'assassinats contre nos officiers. Notre consul Pouqueville protesta, mais en vain. « Que peuvent les Français ? répondait le Pacha. Votre Empereur veut me traiter en raïa, mais il ne fera pas de moi comme il a fait de l'Espagne. » Non content de ces mauvais procédés, il s'efforçait d'entraîner le Sultan à nous déclarer la guerre. Son fils Vély, Pacha de Morée, l'avait déjà inaugurée en interceptant nos envois. De jour en jour, les communications avec l'Italie devenaient plus difficiles. A vrai dire, le blocus de Corfou était déjà commencé.

Ce qui compliquait la situation c'est qu'on ne pouvait compter sur les Ioniens. Ils se plaignaient, non sans raison, des mesures prises pour assurer le blocus continental, et qui ruinaient le commerce local. Ils étaient surchargés d'impôts anciens et nouveaux. Quelques-uns d'entre eux parlaient déjà de secouer le joug. Les Anglais profitèrent de cette désaffection croissante. Le 1er avril 1809, ils débarquaient à Zante et s'en emparaient. Céphalonie tombait entre leurs mains le 6 octobre. Puis c'était le tour d'Ithaque (8 octobre) et de Cérigo. Hudson Lowe, le futur geôlier de Sainte-Hélène, avait été le principal auteur de ces conquêtes d'ailleurs faciles. L'île de Sainte-Maure fut occupée l'année suivante (16 avril 1810). Il ne resta plus aux Français des anciennes possessions vénitiennes que Corfou dans l'archipel, et sur le continent que Parga et Paxo. Au moins Napoléon, dont ces échecs successifs froissaient l'amour-propre, s'efforça-t-il de conserver ce gage de ses futurs projets orientaux. Non seu-

lement il encouragea (1) le général Donzelot à la résistance, mais encore il lui envoya des vivres pour plusieurs années, des munitions et des artilleurs. Il s'occupa directement, et avec de minutieux détails (2), des fortifications de la place. Il dressa même un plan pour de nouvelles redoutes, et, à plusieurs reprises (3), pressa le général de consacrer toute son activité à ce travail indispensable. Dans son inquiétude. il cherchait partout les moyens de secourir la place menacée. Il allait (4) jusqu'à rendre le roi de Naples responsable de la conservation de l'île, car « je n'entends pas, écrivait-il à Decrès, que là où j'ai trente mille hommes de mes troupes, dix mille soient exposés à mourir de faim, et que mes armes soient déshonorées. » Il ajoutait (5) même, avec une singulière prescience de l'avenir : « Corfou acquiert chaque jour plus d'importance puisque les Anglais, en étant les maîtres, le seraient de l'Adriatique. » Ces sinistres pressentiments ne devaient que trop tôt se réaliser. Nous ne pouvions lutter à la fois contre le mauvais vouloir des Turcs, contre les attaques directes des Anglais, contre l'indifférence et bientôt contre la haine des Corfiotes.

A ne considérer que les apparences, les Corfiotes se montraient pourtant dociles. L'occupation française leur était profitable. On traçait des routes, on élevait des fortifications, on avait même créé une académie (3 octobre 1808) destinée « à donner des encouragements et des prix aux travaux utiles et à répandre des lumières parmi les habitants. » Enfin l'argent affluait. On a calculé que, de 1807 à 1814, le trésor français envoya dans l'archipel soixante millions de francs. Rien que pour l'année 1812 on dépensa 13.522.811 fr. 06, dont 11.097.547 fr. 08 à la charge de la France. Les Corfiotes pouvaient donc s'estimer heureux. Voici du reste comment un poète local (6) célébrait en termes emphatiques le souverain auquel Corfou devait sa régénération : « Un grand homme

(1) Lettre du 9 mai 1810.
(2) Lettre du 21 juin 1810.
(3) Lettres du 6 octobre, du 4, 21, 22, 26 novembre 1810.
(4) Lettre d'octobre 1810.
(5) Lettre du 20 septembre 1810.
(6) Rodocanachi, p. 217.

s'est élevé. Tu ne seras pas la dernière, ô Grèce, qui recevra de sa main l'affranchissement. Envoyé sur la terre pour accomplir les volontés du Tout-Puissant, il a jeté ses regards sur nos cités désertes. A l'apparition de ce soleil nouveau, se levant dans sa gloire et sa magnanimité à l'Occident, le croissant, effacé et vaincu, disparaît à l'Orient. » Ces sentiments de reconnaissance exaltée se firent jour lors de l'envoi d'une députation à l'Empereur pour réclamer de lui l'annexion de l'archipel à l'Empire (26 août 1810). Les députés furent reçus à Saint-Cloud, le 16 août 1811. La harangue (1) de leur président, le comte Téotochi, débutait ainsi : « du souverain degré de gloire où vous ont porté vos triomphes et vos vertus magnanimes, daignez, Sire, tourner vos regards vers les habitants des îles Ioniennes, dont une partie, quoique envahie momentanément, mais toujours fidèle à Votre Majesté, n'a pu être calomniée que par le machiavélisme d'un ennemi envieux de leur félicité. » Elle se terminait par cette fière déclaration : « si jamais l'ennemi ose se présenter sous nos murs, nous saisirons avec empressement cette occasion de prouver à Votre Majesté et à l'Univers le prix que nous attachons au titre à jamais glorieux de sujets de Napoléon le Grand. » L'Empereur n'avait pas encore pris de décision ferme au sujet de l'archipel. Il hésitait même à en prononcer l'annexion directe, car il n'ignorait pas que l'occupation française était bien précaire, et il ne voulait pas s'exposer à l'affront de perdre un pays qu'il aurait déclaré partie intégrante de l'Empire. Il se contenta donc de remercier les députés. « J'ai fait dans votre île de grands travaux, leur dit-il. J'y ai réuni un grand nombre de troupes et des munitions de toute espèce. Je ne regrette pas la dépense que coûte Corfou à mon trésor. Elle est la clef de l'Adriatique. » Les députés auraient préféré une réponse plus catégorique ; mais ils se contentèrent de ces vagues promesses et se retirèrent satisfaits ou feignant de l'être.

Cette bonne entente ne fut pas de longue durée. Lorsque la fortune des armes cessa de nous être favorable, l'enthousiasme et le dévouement de la première heure disparurent.

(1) Rodocanachi, p. 219.

D'ailleurs les griefs s'accumulaient. Par suite du blocus de plus en plus étroit le commerce était ruiné et le prix des vivres augmentait de jour en jour. Afin de construire les retranchements ordonnés par l'Empereur, Donzelot avait été obligé d'abattre une quantité d'oliviers, et les propriétaires lésés n'avaient pas encore été indemnisés. En outre ,par suite de l'introduction dans l'archipel de l'administration française, les anciennes charges avaient été abolies et les distinctions honorifiques supprimées, en sorte que les titulaires de ces charges et de ces distinctions, attaqués dans leurs intérêts matériels et froissés dans leur amour-propre, ne se contentaient pas de se plaindre : ils intriguaient et complotaient. Ainsi que l'écrivait un agent français, le 21 février 1814, « il y a autant de traîtres à Corfou que sur le continent. Nous en sommes entourés. » Comme de juste, les Anglais répandaient les nouvelles les plus démoralisantes et en inventaient au besoin. Aussi la désaffection allait-elle en croissant, et dans tous les rangs de la population. Un parti s'organisait, nettement anti-français, qui déjà s'abouchait avec les Anglais et les Turcs, et ceux-ci, qui guettaient l'occasion, n'attendaient plus qu'un signal pour tenter l'attaque suprême.

Ali-Pacha en effet s'était tout à fait prononcé contre la France. Dans son impatience de mettre la main sur Parga et ses dépendances, et quoique les Anglais ne lui eussent point donné sur ce point d'assurances formelles, il établit un blocus rigoureux devant ces postes avancés, et annonça son intention de s'y établir à tout prix. Les Anglais qui avaient besoin de son concours pour le ravitaillement de leur escadre lui promirent monts et merveilles, et, bien que la guerre n'ait jamais été déclarée, le Pacha n'hésita pas à se considérer comme belligérant. C'était une nouvelle cause de faiblesse à ajouter à toutes celles qui assaillaient déjà Donzelot.

Ce furent les Anglais qui portèrent le dernier coup. Bien que maîtres de toutes les îles à l'exception de Corfou, ils comprenaient qu'ils ne pourraient conquérir ce dernier débris de la puissance française qu'au prix de beaucoup de sang et d'argent. Aussi se contentèrent-ils longtemps d'un blocus étroit. Ils ne se privaient pas d'ailleurs de fomenter des

troubles parmi les Corfiotes et préparaient les esprits à leur prochaine intervention. Politique prudente, mais habile, et qui devait porter ses fruits. Comme ils n'ignoraient pas que Napoléon avait accumulé à Corfou les moyens de résistance, qu'il y avait entassé des vivres pour quinze mois, et que la garnison comptait jusqu'à 8.000 hommes, ils ne tenaient pas à s'exposer à un échec en prononçant une attaque directe. Ils connaissaient cet ordre (1) du jour de l'Empereur aux troupes : « si l'on se rendait avant que le dernier sac de farine fut mangé, que tous les ouvrages avancés eussent été pris d'assaut, la contrescarpe du corps de la place sautée, la brêche non pas seulement praticable mais prise par l'ennemi, et la garnison repoussée dans le dernier retranchement, ceux qui signeraient une pareille capitulation seraient criminels et passés par les armes à leur retour en France. » Aussi ne s'aventurèrent-ils à faire une première sommation que le 1er mai 1814, alors que les alliés étaient déjà installés à Paris, et Napoléon relégué à l'île d'Elbe. L'amiral anglais John Gore demandait la remise pure et simple de Corfou et de ses dépendances sous prétexte que cette remise faciliterait la conclusion de la paix. Il faisait parvenir en même temps les journaux qui relataient les événements en France jusqu'au 14 avril, et, non sans ironie, félicitait (2) Donzelot « de la destruction de cette tyrannie usurpée qui a amené la France si près de sa ruine, et a, pendant vingt ans, détruit le repos et la sécurité de l'Europe civilisée. » Or les dernières nouvelles reçues à Corfou avaient été plutôt rassurantes. On racontait que l'ennemi avait repassé la frontière et que Napoléon était partout vainqueur. Aussi ne voulait-on pas croire aux bruits propagés par les agents anglais. Mathieu de Lesseps, qui venait d'être envoyé à Corfou en qualité de commissaire impérial, était comme anéanti par ces nouvelles désastreuses. Donzelot et ses officiers partageaient son découragement, mais le général refusa de rendre la place dont il avait la garde sans l'ordre formel du gouvernement, quel qu'il fût, et il demanda la permission d'envoyer un navire

(1) Rodocanachi, p. 224.
(2) Rodocanachi, p. 225.

parlementaire en France. L'amiral Gore refusa, de façon absolue, et se montra même fort irrité de ce qu'on ait retenu son mandataire aux portes de la citadelle sous prétexte de quarantaine. Il annonça qu'il serait bientôt réduit à la nécessité de rétablir le blocus offensif dans toute sa rigueur, si on ne lui livrait la ville sans condition, avec tout ce qu'elle contenait. Il s'engageait seulement à rapatrier la garnison qui ne serait pas considérée comme prisonnière. Donzelot répondit que son honneur et son devoir lui imposaient l'obligation de ne pas accepter de capitulation sans l'ordre formel de son gouvernement.

L'amiral Gore, exaspéré par cette résistance inattendue, s'emporta à d'odieuses menaces. Il exigeait que le drapeau tricolore fut immédiatement remplacé par le drapeau blanc, et menaçait de traiter en forbans (1) les équipages des navires qui porteraient ce pavillon. Le lieutenant général Campbell, commissaire britannique, insistait de son côté, en s'efforçant de prouver à Donzelot « qu'il mettait par son obstination un obstacle considérable aux arrangements définitifs d'une paix durable ». Le 7 mai, une sommation lui fut encore adressée, et vraiment sa situation devenait critique, car les Corfiotes, pratiqués sous main par les Anglais, ne cachaient pas leur intention de ne pas s'exposer aux dangers d'un second siège, et les miliciens commençaient à lâcher pied. Le général ne se laissa pas encore convaincre et répondit que, « s'il anticipait sur les suprêmes intentions de son gouvernement, il courait risque de s'exposer et de se compromettre à ses yeux, aux yeux de l'Europe entière. »

Le 12 mai communication de nouvelles dépêches annonçant la suspension des hostilités, et sommation réitérée d'avoir à rendre la place aux Anglais. Donzelot se contenta de remarquer que la France pouvait avoir changé de gouvernement, mais qu'il attendrait les ordres de ce gouvernement pour se retirer, et comme l'amiral, hors de lui, lui intimait l'ordre « d'avoir à partir, avec la partie française de la garnison, avant le lendemain, à huit heures du matin », il ne prit même pas

(1) « The three coloured plag has at present no sanction and amy acts of hostility commited under it will be treated as Piracy ».

la peine de répondre ; néanmoins il ne crut pas pouvoir se dispenser de communiquer aux habitants les pièces officielles qu'on lui avait transmises, et leur demanda de reconnaître le nouveau souverain que s'était donné la France. Louis XVIII fut, en effet, reconnu comme légitime souverain de l'archipel.

Cette singulière situation, qui n'était ni la paix ni la guerre, ne pouvait se prolonger indéfiniment. Campbell, qui avait succédé à Gore dans la direction des négociations, le prit sur un ton très haut. « Je suis pleinement convaincu, écrivait-il à Donzelot, le 27 mai, que, si votre Excellence persiste dans ce qui me paraît être une injustifiable détention de la forteresse de Corfou, il ne sera pas nécessaire désormais d'occuper votre temps et le mien à de nouvelles et inutiles négociations, et il vous restera à vous justifier vis-à-vis de votre souverain et de votre pays d'un mépris si pronononcé de leurs ordres. » Il lui accordait comme extrême limite jusqu'au premier juin, mais huit jours se passèrent encore et, le 7 juin, le drapeau français flottait toujours sur la citadelle lorsque arriva de France le général Le Boulnois avec plusieurs vaisseaux destinés à rapatrier la garnison. Cette fois l'équivoque n'était plus possible, et, comme l'honneur était satisfait, Donzelot se déclara prêt à obéir.

Le 21 juin, Corfou fut donc livré aux troupes anglaises. Voici les adieux du général Le Boulnois à la population. Après avoir décerné à Donzelot, à Lesseps et aux autres fonctionnaires les éloges qu'ils méritaient pour leur conduite, « la France, disait-il, (1) s'impose le sacrifice de céder aux souverains alliés le droit de puissance et de protection qu'elle a, pendant huit années, exercé sur vous et sur votre pays. Pour en diminuer l'amertune, pour renoncer avec moins de regret aux fruits de tant de travaux entrepris pour votre sûreté, de tant de trésors prodigués pour votre prospérité future, elle a besoin de se rappeler que ce sacrifice est nécessaire à la pacification et au bonheur du monde ». Il terminait par quelques paroles émues à l'adresse de cette « bonne et généreuse garnison dont vous avez mérité toute l'affection, et qui, par sa conduite exemplaire, par l'aménité de ses procédés, autant que par son

(1) Rodoconachi, p. 232.

respect religieux pour la discipline militaire, a su constamment honorer à vos yeux le nom et le caractère français. »

Donzelot avait fait tout son devoir. Le Sénat lui offrit, au moment de son départ, une épée d'or qu'il avait bien méritée, car son administration avait été intègre, et, dans la mesure du possible, il s'était efforcé de rendre moins lourd aux populations le joug que lui imposaient les circonstances. En outre son attitude militaire avait été plus que correcte, et Corfou avait été la dernière de nos places fortes en dehors de nos frontières de 1792 où avait été librement déployé le drapeau national. Il aurait fallu à Paris lui tenir compte de ces services. On ne sut que lui disputer, sous prétexte de prescription, les appointements qui lui étaient dus à son départ de Corfou. En temps de réaction, telle est souvent la récompense des bons citoyens!

Les îles Ioniennes étaient donc perdues pour la France. Elles allaient passer de main en main, et les Anglais y établirent tout d'abord leur lourde domination. Nous n'avons plus à suivre les destinées de l'archipel. Il nous suffira de rappeler que les souvenirs de l'occupation française s'y sont longtemps conservés, car les indigènes ont profité de notre double séjour. Sans doute, de même que dans la plupart de nos conquêtes révolutionnaires, la régénération ne s'est manifestée que très tardivement. On dirait une fruit qui ne mûrit que séparé de l'arbre qui l'a porté. Notre politique, impuissante à nous conserver nos possessions, fut du moins féconde pour transformer les peuples d'un vaste empire. Ioniens, Grecs, Albanais, sur la sincérité et l'ardeur desquels nous avions trop compté, furent entraînés par l'impulsion que nous leur avions donnée. Les droits civils, dont nous leur avions rendu l'exercice, ils entendirent les conserver; les libertés politiques auxquelles, grâce à nous, ils s'étaient habitués, ils ne voulurent pas y renoncer lorsque l'Angleterre ou la Turquie firent de nouveau peser sur eux leur domination. Bientôt ce fut leur autonomie nationale qu'ils revendiquèrent. La plupart d'entre eux l'ont obtenue; les autres l'obtiendront sans doute également. Notre occupation des îles Ioniennes, bien qu'éphémère, ne fut donc pas inutile puisqu'elle prépara l'affranchissement de la Grèce.

CHAPITRE II

MALTE, COLONIE FRANÇAISE, 1798-1801

I. — PRISE DE MALTE PAR BONAPARTE

L'île de Malte occupe dans la Méditerranée une position militaire incomparable. A mi-chemin entre la Sicile et la côte d'Afrique, à peu près à égale distance de Gibraltar, d'Alexandrie et de Constantinople, elle permet à ceux qui la possèdent de surveiller et de dominer toutes les côtes de la Méditerranée. Cette île, ainsi que ses dépendances, les îlots de Gozzo et de Camino, appartenait, depuis le seizième siècle, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui, chassés de Rhodes par les Turcs, s'étaient réfugiés dans cette inexpugnable citadelle, que leur céda en toute propriété l'empereur Charles-Quint. Les nouveaux chevaliers se rendirent bientôt redoutables. Non seulement ils protégeaient contre les corsaires ottomans les navires chrétiens, mais encore passaient souvent de l'offensive à la défensive, et n'hésitaient pas à reporter dans les mers orientales la terreur que les Turcs avaient si longtemps fait régner dans le bassin antérieur de la Méditerranée. Exaspéré par les pertes continuelles que faisait subir à sa marine l'héroïsme des Chevaliers, le sultan Soliman jura de perdre Malte et l'assiégea avec des forces colossales. Les chevaliers résistèrent courageusement sous la conduite de leur grand-maître, le Français La Valette, et forcèrent les Turcs à se rembarquer honteusement. Cette grande victoire consolida leur établissement. Du seizième au dix-huitième siècle, nul ne songea à les attaquer sur leur imprenable rocher, et ils purent en toute sécurité continuer

leurs cours, leurs caravanes, comme ils disaient, contre les infidèles.

A la fin du dix-huitième siècle, l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem possédait toujours l'île de Malte, et, en apparence, rien n'était changé à sa situation. En réalité, il était en pleine décadence, et incapable de résister à une attaque hien combinée. Il y avait plusieurs causes à cette décadence. Tout d'abord le refroidissement de l'ardeur guerrière. Depuis que les Turcs avaient cessé d'être redoutables, les Chevaliers ne les considéraient plus comme des ennemis perpétuels. S'ils montaient encore sur leurs galères et parcouraient la Méditerranée, ce n'était plus contre les infidèles ni dans les mers fréquentées par la marine ottomane. Au mépris de leurs statuts, ils débarquaient dans les principaux ports d'Italie ou d'Espagne, en ayant soin de choisir les villes de plaisir, et y dépensaient gaiement les revenus de l'Ordre. On se faisait alors recevoir Chevalier de Malte, non plus par conviction religieuse, et avec l'espoir de frapper quelque coup d'éclat contre les infidèles, mais par désœuvrement ou plutôt par amour du plaisir. L'Ordre était devenu une école, non plus de vertus guerrières, mais d'immoralité.

Cet affaiblissement de l'esprit militaire qui jadis avait fait la grandeur de Malte entraîna, en effet, comme conséquence immédiate, le luxe et par suite la corruption et les vices. Malgré le vœu de chasteté qu'ils prononçaient en entrant dans l'Ordre, les Chevaliers poussaient la galanterie au delà de toutes les limites permises. Les aventures scandaleuses dont ils étaient les tristes héros défrayèrent souvent la chronique du temps, et les Maltais, corrompus par leur exemple, devinrent bientôt la population la plus immorale de la Méditerranée.

Une troisième cause de décadence fut la ruine presque absolue de leurs finances. L'île de Malte est par elle-même très pauvre. Elle ne peut suffire aux besoins de ses habitants. Ce n'est que par des merveilles d'industrie et de persévérance qu'ils ont réussi à arracher quelques maigres productions au sol rocailleux. Dès les premiers jours, les Chevaliers seraient morts de faim sur leur stérile rocher si les puissances catho-

liques n'étaient venues à leur aide. En France, en Espagne, en Italie, en Autriche, en Bavière, jusqu'en Pologne, ils possédaient de nombreuses propriétés, des commanderies, dont les revenus suffisaient à leurs besoins. Ces revenus (1) s'élevaient, en 1788, à la somme de 3.156,719, et les dépenses n'atteignaient que le chiffre de 2.967.503. Il y avait donc excédent de 189.216 francs. Cette prospérité ne fut pas de longue durée. La Révolution éclata en France et le décret du 19 septembre 1792, rendu par l'Assemblée législative, non seulement prononça la destruction de l'Ordre de Malte en France, mais encore la réunion au domaine de l'État de tous les biens qu'il possédait dans le royaume, c'est-à-dire que l'Ordre fut dépouillé de toutes ses propriétés en France, et qu'il perdit en outre les commanderies situées en Alsace, en Roussillon et en Navarre, dépendantes jadis des langues d'Allemagne et d'Aragon. L'accession du Portugal et de l'Espagne à la coalition formée contre la France obligea ces deux puissances à demander pour la première fois à l'Ordre une contribution qui fut fixée au dixième des revenus. Naples en frappa de plus fortes. Le Piémont fit de même. Enfin le traité de Campo-Formio en cédant à la République Française la rive gauche du Rhin priva l'Ordre de ses propriétés dans les départements annexés, et la création des républiques Cisalpine, Ligurienne et Helvétique acheva sa ruine en lui enlevant de nombreuses et belles propriétés. Malte, en 1798, avait perdu à peu près les deux tiers de ses revenus, et, pour faire face à des besoins supérieurs, n'avait plus qu'un million au lieu de trois. Aussi le déficit augmentait-il et le crédit des Chevaliers diminuait-il de jour en jour.

Ce n'était rien encore. A ces difficultés matérielles s'ajoutaient les sentiments hostiles que commençaient à nourrir les Maltais contre les Chevaliers. Les insulaires, en effet, n'avaient pas eu à se louer des procédés de l'Ordre à leur égard. Ils avaient été successivement privés de tous leurs droits municipaux. Les Chevaliers avaient usé des manœuvres les plus déloyales pour faire disparaître des Archives publiques les actes attestant l'état-civil, la constitution et les usa-

(1) D'Avezac. *Iles de l'Afrique*, p. 152.

ges de la nation. Les Maltais leur auraient peut-être pardonné ces usurpations, qui étaient compensées par la sécurité matérielle que leur assurait l'Ordre et surtout par les richesses qui affluaient dans l'île, mais ils supportaient impatiemment l'orgueil des Chevaliers, qui les regardaient comme d'une nature inférieure à la leur, et ne condescendaient à s'abaisser jusqu'à eux que pour porter le déshonneur dans leurs familles. De là, un mécontentement général qui s'accrut encore par les rigueurs inquisitoriales du gouvernement, les emprisonnements et les exils à partir du jour où éclata la Révolution française. Ce mécontentement s'accentuait chez les Maltais habitants des villes, non pas qu'ils fussent très instruits, et très au courant des idées nouvelles et des projets de réforme, car on les surveillait au point de leur défendre, sans une permission expresse de Rome, la lecture de tout ouvrage de philosophie ou d'économie politique, mais ils voyageaient, ils établissaient des comparaisons, et commençaient à parler de droits et de réformes. Les habitants de la campagne, au contraire, sobres, laborieux, dociles, entretenus par un clergé fanatique dans l'horreur systématique des temps nouveaux, restaient attachés à l'Ordre, et ne voulaient pas entendre parler des idées et des principes français. Il y avait donc à Malte deux partis : les citadins qui aspiraient au changement, et les campagnards qui, soutenus par les Chevaliers, ne désiraient que le *statu quo*, c'est-à-dire que la guerre civile était menaçante et que cette cause de faiblesse s'ajoutait à toutes les autres.

Telle était la situation de l'Ordre de Malte en 1798. Décadence militaire, corruption profonde, ruine financière, désaffection des insulaires, certes il n'en fallait pas tant pour ébranler un État encore plus fortement constitué que l'était la République chrétienne de Malte. Si du moins l'Ordre avait eu à sa tête un homme capable d'empêcher ou d'arrêter cette décadence ; mais le grand-maître Ferdinand de Hompesch, n'était ni un héros, ni même un brave. Ministre de l'Autriche à Malte, il avait ouvertement acheté les voix à la mort de son prédécesseur Rohan. Il était, il est vrai, très homme du monde, et il était parvenu à cacher sa nullité sous les dehors

d'une extrême urbanité, mais, pour s'opposer à la fièvre d'innovation qui travaillait alors les esprits, les qualités aimables n'étaient plus de mise. Hompesch aurait peut-être convenu comme grand-maître aux temps où l'Ordre était prospère, mais en 1798 il allait piteusement jouer son rôle, et le successeur des L'Isle-Adam et des La Valette était destiné à d'humiliantes aventures.

Il n'y avait pas à se dissimuler que la situation de l'Ordre devenait de plus en plus précaire, et que déjà les imposantes fortifications de Malte et la sécurité de son port attiraient l'attention ou excitaient les convoitises des puissances chrétiennes. L'Espagne avait un instant songé à faire élire comme grand-maître Manuel Godoï, le futur prince de la Paix, et elle n'oubliait pas ses droits de suzeraineté. Le roi de Naples les oubliait encore moins, et, comme il n'ignorait pas la faiblesse de Hompesch, il intriguait auprès du clergé maltais afin de se faire des partisans. L'Autriche qui a toujours désiré devenir puissance maritime, et qui venait d'obtenir, par le traité de Campio-Formio, la plus grande partie du territoire vénitien, s'élançait déjà dans ses ambitieuses espérances bien au delà de l'Adriatique. L'élection de Hompesch, sujet autrichien, avait été pour elle un coup de fortune, et déjà de nombreux agents promettaient aux Maltais monts et merveilles, s'ils voulaient échanger la souveraineté de l'Ordre contre la protection de l'Autriche. L'Angleterre s'était avancée plus encore. Elle avait proposé au grand-maître Rohan, le prédécesseur de Hompesch, de lui acheter un des ports de l'île. Moyennant cette cession, elle l'indemniserait de toutes les pertes que lui avait fait subir la Révolution. Rohan avait refusé, mais l'Angleterre, qui connaissait le prix du temps et l'importance de l'occasion, n'avait pas renoncé à ses projets, et, sous prétexte de surveiller les escadres françaises de la Méditerranée, les vaisseaux anglais croisaient dans les environs de l'île. Pas plus que l'Angleterre, la Russie n'avait pas caché son désir de s'emparer de Malte. Les czars comprenaient d'instinct que la partie suprême entre chrétiens et musulmans se jouerait dans la Méditerranée, et ils ne voulaient pas être pris au dépourvu lors du futur partage de l'empire ottoman. Dès le

commencement du siècle et sous prétexte d'ouvrir des relations avec l'Ordre, Pierre le Grand avait déjà envoyé à Malte un ambassadeur, qui n'était qu'un agent déguisé. Ses successeurs, bien que de religion orthodoxe, donnèrent aux chevaliers de grandes propriétés. Paul Ier, par ukase du 15 janvier 1797, venait même de créer une langue russe, et avait obtenu que l'Ordre s'ouvrit à ses coreligionnaires. Ces habiles ménagements avaient en parti réussi, et la Russie comptait à Malte de nombreux amis.

Aux injonctions espagnoles ou portugaises, aux menaces Napolitaines, aux convoitises russes ou anglaises, aux intrigues autrichiennes, que pouvait opposer le grand-maître? Rien que la patience et le temps! Or voici qu'un nouvel acteur allait entrer en scène et dénouer la situation à coups de canon.

Bonaparte s'était toujours occupé des affaires orientales. La position de Malte avait de bonne heure attiré son attention. Dans sa Correspondance le nom de Malte est d'abord jeté comme au hasard. Il reparaît ensuite, mais avec plus d'insistance. On démontre bientôt les avantages de l'annexion, on en cherche les voies et moyens : on finit par proposer la conquête. Dès le 26 mai 1797, Bonaparte écrivait (1) au Directoire : « l'île de Malte est pour nous d'un intérêt majeur. Il n'y a plus d'Anglais dans la Méditerranée. Pourquoi notre flotte ou celle d'Espagne, avant de se rendre dans l'Océan, ne passerait-elle pas à La Valette pour s'en emparer? Les Chevaliers ne sont que 500 et le régiment de l'Ordre n'est que de 600 hommes. Si nous ne prenons pas ce moyen, Malte tombera au pouvoir du roi de Naples. Cette petite île n'a pas de prix pour nous. » Quelques jours plus tard il envoyait à Malte un alerte et peu scupuleux négociateur, Poussielgue, sous le prétexte d'inspecter les échelles du Levant, mais en réalité pour se ménager des intelligences dans la place (12 novembre 1797). On soupçonnait à Malte les intentions de Poussielgue. Quelques Chevaliers voulaient même s'opposer à son débarquement, et parlaient de le jeter à la mer s'il réussissait à aborder, mais d'autres se portèrent ses défenseurs et menacèrent

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 66.

de représailles. Hompesch qui devait son élevation aux promesses secrètes qu'il avait faites à tous les partis, continua son rôle de duplicité. Il reçut Poussielgue avec honneur, mais le fit surveiller par des agents, qui accomplirent leur mandat avec une égale mauvaise foi.

Pendant que Poussielgue remplissait sa mission, Bonaparte pressait le Directoire de lui donner les moyens d'agir. Le 13 septembre 1797, il écrivait de (1) Passariano à Talleyrand : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? L'amiral Brueys pourrait très bien mouiller là et s'en emparer... Les habitants, qui se montent à plus de cent mille, sont très portés pour nous et fort dégoûtés de leurs Chevaliers qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. Je leur ai fait exprès confisquer tous leurs biens en Italie. Avec l'île de Saint-Pierre que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte, Corfou, etc., nous serons maîtres de toute la Méditerranée. » Il est certain que les Maltais étaient plus favorablement disposés pour la France que pour toute autre nation. Dès le mois de mai 1793 trois frégates françaises, *L'Artémise*, *La Diane* et *La Justice*, avaient mouillé à Malte et leur présence dans le port avait excité une telle fermentation qu'un grand nombre de jeunes gens s'échappèrent de l'île et passèrent à bord des navires français. Le conseil de l'Ordre, afin de punir les Maltais de leurs sympathies françaises et en même temps afin d'arrêter la propagande révolutionnaire, redoubla de surveillance et de sévérité; mais il ne put empêcher la formation d'une société secrète, celle des Jacobins, à laquelle s'affilièrent peu à peu les principaux Maltais. Quelques Chevaliers se laissèrent même gagner par les opinions nouvelles, et osèrent parler de réformes. N'y eut-il pas jusqu'à un ex-capucin, Zamnit, qui, dans un écrit passionné, démontra la nécessité d'enlever Malte aux Chevaliers! Bonaparte était très au courant de ces sourdes menées : aussi insista-t-il auprès du Directoire, et finit-il par obtenir de lui la permission sinon d'occuper Malte, au moins de la réduire à l'impuissance (2).

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. III, p. 293.
(2) Voir les instructions du Directoire (12 avril 1798). *Corresp.*, IV, 52-54.

Hompesch connaissait ces projets. Quels moyens de précaution prenait-il contre cet orage que les moins clairvoyants voyaient se former à l'horizon? Le grand maître affectait la confiance la plus absolue, et, au lieu de mettre la place en état de défense, ne songeait qu'à des mesures d'intérêt local, par exemple à faire transporter, à grand fraças, dans un nouveau palais qui venait d'être achevé, les livres jusqu'alors disséminés dans les hôpitaux. A tous les avis officieux qu'on lui donnait sur les armements de la France et la prodigieuse activité qui régnait dans nos ports de la Méditerranée, « Je sais tout », répondait-il avec un admirable sang froid, et il continuait à s'endormir dans une coupable indifférence. Servait-il, comme on l'a prétendu, les intérêts de l'Autriche qui nous aurait promis Malte pour prix de l'Istrie et de la Dalmatie, ou bien avait-il simplement signé avec la France une convention secrète, dont il ne rougit pas de se faire l'exécuteur? Ce qui nous porterait à le croire c'est sa sécurité feinte au moment du danger et son inaction ; c'est aussi l'impatience qui perçait dans toutes ses actions, et son désir d'en finir au plus vite. Ce qui le préoccupera, ce ne sont pas les intérêts de l'Ordre, c'est sa fortune personnelle. Aussi ne gagnera-t-il à cette inertie que les dédains de Bonaparte et les mépris de l'histoire.

En janvier 1798 arriva tout à coup à Malte la frégate française *La Justice*, commandée par Villeneuve. Elle arrivait sous prétexte de renouveler ses provisions et d'enrôler des matelots. En réalité le commandant était chargé d'examiner les fortifications et les préparatifs de défense. Hompesch le reçut à merveille, lui donna toute facilité pour accomplir sa mission et continua à ne rien faire. Quelques jours plus tard, le 24 février, l'amiral Brueys quittait Corfou avec les petits bâtiments récemment enlevés aux Vénitiens, et qui étaient nécessaires pour le premier transport de l'armée française de Toulon en Égypte. Le Directoire l'avait chargé de faire en passant une première démonstration contre l'île. En effet, le 27 février il s'approchait en ligne de bataille, et demandait à entrer dans le port sous prétexte de réparations. Hompesch ordonnait aussitôt aux chefs de l'arsenal de mettre à la disposition des

Français tous les ouvriers dont ils auraient besoin. Brueys essayait alors d'entrer avec toute son escadre, mais le grand-maître, feignant de croire qu'il ignorait le règlement qui, depuis le traité d'Utrecht, défendait l'entrée du port à plus de quatre bâtiments à la fois, chargea le commandant du Lazaret de lui signifier cet important avis. Brueys avait envie de passer outre, mais il n'avait avec lui que des forces insuffisantes et il pouvait devenir dangereux de violer la neutralité de Malte. Il chargea donc le consul de France de remercier le grand-maître et repartit pour Toulon, mais, malgré les compliments échangés, les Français ne quittèrent pas complètement les parages de l'île, et on pouvait apercevoir quelques-unes de leurs chaloupes rasant les côtes, étudiant les points de débarquement, et échangeant des signaux avec les mécontents de l'intérieur (1).

Comme l'éveil était donné, il fallait, sous peine de passer pour un traître, se mettre en mesure de résister aux Français, mais le grand-maître hésitait encore. Fidèle à son absurde système de bascule, il reculait devant une mesure énergique. Le danger devenant imminent, il convoqua le grand Conseil, et lui confia la défense de l'île. Rien de plus aisé. 332 Chevaliers et 17.282 soldats étaient armés et équipés. 1.500 canons ou mortiers dans les forts de La Valette, la Sangle, la Floriane, Ricasoli, Burmola, la Cotonère, 35.000 fusils en bon état, 12.000 barils de poudre, des munitions en quantité, des vivres en abondance, deux vaisseaux de 64 canons, une frégate et cinq galères, certes le grand-maître La Valette n'avait pas eu à sa disposition tous ces moyens de défense quand il repoussa les assauts de Soliman! Mais les jours de l'Ordre étaient comptés. Au lieu de concentrer la défense dans la capitale et dans les forts, comme le conseillait le Chevalier Tousard, le conseil de guerre prit la déplorable résolution de défendre l'île entière; ce qui était insensé, puisqu'on n'avait pas assez de monde pour garnir tous les rivages. La concentration s'imposait. Hompesch se laissa persuader que le feu de quelques tours ou batteries espacées sur la côte, et occupées par les miliciens suffirait pour rendre tout débarquement im-

(1) D'Avezac, *Iles de l'Afrique*, p. 155.

possible. Il ne voulut pas ou feignit de ne pas comprendre que les tours étaient de peu d'importance, les batteries mal construites et les miliciens peu aguerris. Il persista donc à donner à Rohan la direction de ces milices et se porta lui-même à l'intérieur des fortifications.

Le 6 juin 1798 parut une première division française, celle de Civita Vecchia, commandée par le capitaine Standelet. Comme il n'était pas dans le secret de l'entreprise et avait vainement attendu jusqu'au 3 juin l'escadre de Toulon, il se rendait de confiance dans les eaux de Malte qu'il croyait neutres. S'apercevant qu'on mettait les batteries en défense, Standelet envoya au grand-maître un officier chargé de lui témoigner sa surprise. Un petit nombre de bâtiments furent alors admis dans le port pour y prendre des provisions. L'un d'entre eux était chargé d'échelles. Comme on questionnait le capitaine à ce sujet, il répondit que ces échelles serviraient sans doute au siège d'Alexandrie. Cette réponse parut tranquilliser ceux des Chevalier set des Maltais qui n'avaient pas encore perdu toute confiance.

Le 8 juin 1798 fut signalée une seconde division, plus nombreuse que la précédente, et qui annonçait l'arrivée prochaine du grand convoi. Hompesch garda un calme inaltérable. Il venait pourtant de recevoir une lettre du bailli de Schenau, représentant de l'Ordre au congrès de Rastadt, qui le prévenait du départ et des intentions de Bonaparte. « Vous serez sûrement attaqué, lui écrivait-il. (1) Prenez toutes vos mesures pour vous défendre comme il faut. Les ministres de toutes les puissances amies de l'Ordre qui sont ici en sont instruits comme moi, mais ils savent aussi que la place de Malte est inexpugnable, ou du moins en état de résister pendant trois mois. Que votre Altesse éminentissime y prenne garde! Il y va de votre propre honneur et de la conservation de l'Ordre. Si vous cédiez sans vous être défendu, vous seriez deshonoré aux yeux de l'Europe. » Au lieu de communiquer cette lettre au Conseil de l'Ordre, comme le lui prescrivait le plus impérieux des devoirs, Hompesch la garda par devers lui, peut-être parce qu'il craignait d'aug-

(1) D'Avezac, ouv. cité, p. 157.

menter l'inquiétude et la fermentation des esprits. Est-il possible de pousser aussi loin la faiblesse ou l'incapacité!

Le 9 juin, de grand matin, les vigies de l'île signalèrent le grand convoi, près de quatre cents voiles, qui ressemblaient à une île immense (1) s'avançant avec majesté contre Malte. Sur les terrasses des maisons, du faîte des églises, une population nombreuse contemplait, muette de stupeur, cet imposant spectacle. L'abattement et la consternation étaient sur tous les visages, mais ce fut pis encore lorsque la générale eut été battue et que chacun reçut l'ordre de se rendre à son poste de combat (2).

La journée s'avançait et rien encore n'annonçait les intentions positives de la flotte française. A quatre heures de l'après-midi seulement Bonaparte qui avait déja longé à demi-portée de canon (3) toute la côte orientale, arriva devant La Valette, et envoya une chaloupe à terre avec une lettre pour le consul de France Caruson (4), où il demandait à Hompesch l'entrée de la flotte dans le port pour y faire de l'eau et réparer quelques avaries. Si Hompesch avait eu tant soit peu de sagacité, il aurait répondu que l'entrée de cette flotte violait la neutralité de Malte, mais que, conformément au traité d'Utrecht, il admettrait les bâtiments quatre par quatre. De la sorte il n'aurait donné prise à aucune récrimination, mais il avait perdu la tête. Il commenca par refuser, puis en référa au Conseil. La discussion fut orageuse. Les uns voulaient résister, les autres étaient d'avis de céder. Il fut enfin décidé qu'on s'en tiendrait aux stipulations du traité d'Utrecht, interdisant l'entrée du port à plus de quatre bâtiments à la fois, mais qu'on recevrait tous les malades et qu'on donnerait des vivres et de l'eau. A peine Bonaparte eut-il reçu la réponse du grand-maître que, feignant une vive

(1) D'Avezac, ouv. cité, p. 157.

(2) Sur la prise de Malte on peut lire la *Correspondance secrète d'un Chevalier de Malte* (1802). — *La Relation de la prise de Malte en 1798* (1810). *Lettres de Geoffroy Saint-Hilaire à son père.* 19 juin 1798 (Hamy, p. 46). — Lattil, Dodilot, Meyer.

(3) Préparatifs d'attaque. Lettres de Bonaparte à Brueys, Baraguay d'Hilliers, Desaix, Berthier, Reynier, Vaubois. *Correspondance*, IV p. 126-137.

(4) Lettres de Caruson au grand-maître. — *Corresp.*, IV, 133.

irritation, il donna ses ordres pour le débarquement immédiat des troupes. La guerre était déclarée!

Trois partis se présentaient : un blocus, un siège régulier, l'envahissement brusque de la campagne suivi d'une escalade par surprise. Or le blocus était impossible, car les Anglais pouvaient arriver d'un moment à l'autre et disperser l'escadre. Un siège régulier était plus difficile encore, car, sans parler de la difficulté d'ouvrir des tranchées dans le roc vif et de prendre les unes après les autres des forteresses qui se commandaient réciproquement, il était de la dernière imprudence de s'attarder dans les parages de île, et de s'exposer à être pris entre le feu des assiégés et celui de l'escadre anglaise. Restait le dernier moyen, le seul pratique, et Bonaparte l'adopta sans hésiter. Desaix fut chargé de débarquer à Marsa Scicorro, Baraguey d'Hilliers à Saint-Paul et à la Mellecha, Vaubois à Saint Marc-et à la Madeleine, Reynier au Gozzo. La flotte suivrait les mouvements des colonnes de débarquement et les soutiendrait au besoin. Cette quadruple opération fut brillamment exécutée. Les Français débarquèrent sans encombre, et s'avancèrent méthodiquement, refoulant devant eux les troupes régulières qui essayaient de les arrêter, et occupant les redoutes et les forts presque sans tirer un coup de fusil. Desaix s'empare de l'ouest de l'île et marche sur les forts Ricasoli et de la Cotonère, Vaubois au centre occupe la Cité Vieille, à l'occident Baraguey d'Hilliers couronne toutes les hauteurs, et Reynier prend possession, après un semblant de résistance, de l'île de Gozzo. Malte tout entier est bientôt au pouvoir des Français, et les Chevaliers sont réduits à s'enfermer derrière les murailles de La Valette.

Le plus grand désordre régnait alors dans la capitale. Les citadins restaient impassibles et leur attitude était correcte, mais on les sentait mal disposés. Les campagnards demandaient des armes et protestaient de leur attachement à l'Ordre, mais leur bonne volonté était paralysée par la plus effroyable confusion. On aurait dû essayer au moins un simulacre de combat, mais tous, officiers ou soldats, semblaient frappés d'aveuglement. Les uns ne bougeaient pas, les autres s'agitaient au hasard, et, dans cette mêlée d'ordres contradictoires,

les chefs de poste se voyaient réduits à l'impuissance. D'ailleurs on croyait à la trahison, et de fâcheux indices y faisaient croire. La poudre était éventée, les balles n'étaient pas de calibre, les affûts de canon étaient vermoulus, les pièces elles-mêmes, à l'exception de celles qui tiraient des salves les jours de fête, étaient rouillées, dépourvues des ustensiles nécessaires, et servaient de nids aux oiseaux de mer. Les Maltais se persuadèrent facilement que tout effort devenait inutile puisqu'ils étaient vendus à l'avance, et ce sentiment de défiance fut poussé si loin que quelques-uns d'entre eux refusèrent d'obéir à leurs chefs, et même tournèrent leurs armes contre eux. Les uns dégradent un Chevalier français qui avait eu l'imprudence de les menacer, les autres percent de coups le Chevalier d'Andelarre qui voulait défendre son collègue, ceux-ci enfin poursuivent un troisième Chevalier qui ne fut sauvé que parce que Hompesch annonça qu'il serait jugé et puni.

Du désordre à l'anarchie il n'y a qu'un pas, qui fut vite franchi. A la Floriane, poste plus exposé que les autres, comme les vivres faisaient défaut, plusieurs centaines d'énergumènes crient à la trahison et descendent au port en criant qu'il faut exterminer les Français et leurs partisans. Le consul de France, Caruson, retenu par Bonaparte à bord de *L'Orient*, avait laissé sa famille chez un de ses amis, Eynaud, négociant très estimé. Eynaud est aussitôt massacré par ces fanatiques, qui tournent leur fureur contre le chapelier Dumas, dont le seul crime est d'être Français. Quelques bâtiments Grecs étaient par hasard dans le port. On accuse leurs matelots de connivence, et ils sont ou jetés en prison ou égorgés. Pendant que ces scènes odieuses ensanglantaient une partie de la ville, le gouvernement, au lieu de réprimer cette anarchie, ne trouvait d'autre moyen pour conjurer le péril que de promener en procession l'image miraculeuse de Saint-Paul. Ce n'est pas ainsi qu'on sauve les empires!

Que devenait le grand-maître pendant que s'écroulait la puissance de l'Ordre dont il était le chef? Hompesch, enfermé dans son palais, ne rêvait, lui aussi, que trahison. Il avait reçu une lettre du trésorier de l'Ordre, le commandeur Bos-

redon de Ransijat, qui lui annonçait que, ne voulant pas se battre contre ses compatriotes, il donnait sa démission. Le grand-maître s'imagina que cette défection était le signal de l'insurrection, et fit jeter Bosredon au cachot ; mais cette démission acheva de le déconcerter. Sur ces entrefaites la nuit était venue. Deux patrouilles qui se rencontrèrent tirèrent par mégarde l'une contre l'autre, et il en résulta une scène d'inexprimable confusion. On crut les Français entrés dans la place. Hompesch perdant la tête fait proclamer à son de trompe que quiconque s'approchera de son palais sera fusillé. Cet acte de démence achève de démoraliser la population. Les Français n'auraient eu qu'à se présenter aux portes de la ville, et ils y seraient entrés sans coup férir.

Pendant que les Maltais et que leurs chefs prenaient ainsi plaisir à précipiter leur ruine, quelques notables se réunissaient et délibéraient sur la décision qu'il convenait de prendre. L'un d'entre eux, l'avocat Guido, juge suppléant à la Cour criminelle de la cité Valette, aborda franchement la question, et proposa la rédaction d'une supplique au grand-maître pour demander une suspension d'armes jusqu'au lendemain matin, afin de connaître les intentions définitives des Français. L'assemblée adopta cette proposition. C'était un véritable coup d'Etat, car on n'avait jamais osé adresser une demande au Grand Maître au nom de la nation maltaise. Hompesch céda pourtant à la force des circonstances. La lecture de la supplique fut, il est vrai, souvent interrompue par les invectives des chevaliers présents, et l'un d'entre eux, le bailli Caravaillos, s'emporta même jusqu'à menacer Guido de la potence. « On pend les voleurs et les assassins, répondit sans se déconcerter Guido, mais on écoute les députés d'une nation qui, comme la nôtre, a tout à perdre et rien à gagner dans une pareille guerre ! » et il continua fièrement sa lecture. Hompesch répondit que le Conseil allait en délibérer, et pria la députation d'attendre un moment. Il était comme éperdu et ne cessait d'envoyer au balcon pour voir si l'émeute n'était pas menaçante. Sa hâte d'en finir était si grande, qu'il fit venir le consul Batave, chargé de l'intérim du consulat français, et le pria de négocier avec Bonaparte

une suspension d'armes. Le consul s'excusa, mais écrivit une lettre que porta son chancelier, Mélan. Berthier répondit que le général en chef ferait connaître ses intentions le lendemain à midi. Le drapeau blanc fut aussitôt hissé sur tous les forts et un ordre relatif s'établit.

Bonaparte profita de la nuit du 10 au 11 juin pour augmenter la terreur des assiégés. Il fit répandre le bruit de la construction de batteries formidables destinées à bombarder La Valette. Cette ruse grossière eut un plein succès, et les Maltais furent épouvantés quand ils aperçurent au point du jour les amas de pierre qu'on avait faits sur certains points pour simuler la construction des batteries. Le 11 à midi, débarqua Junot, accompagné de Poussielgue, et du commandeur Dolomieu, naturaliste célèbre qui faisait partie de l'expédition. Les envoyés de Bonaparte entrèrent au palais du Grand-Maître, et annoncèrent qu'ils avaient mission d'accorder une suspension d'armes de vingt-quatre heures, à condition que le grandm-aître enverrait tout de suite à bord de l'*Orient* des plénipotentiaires pour rédiger la capitulation. (1) Espérant qu'il obtiendrait de meilleures conditions en envoyant à Bonaparte des négociateurs connus par leurs sympathies françaises, Hompesch désigna le baron Testa Ferrata, Schembri, Moscat et le conseiller Bocanni pour représenter la nation maltaise, le bailli Frisari et le commandeur Bosredon qu'on sortit de son cachot pour défendre les intérêts de l'Ordre, et son secrétaire particulier, Doublet, afin de suppléer aux instructions qu'on n'avait pas eu le temps de préparer. Les plénipotentiaires partirent aussitôt. Ils ne devaient revenir que le lendemain.

Le secrétaire Doublet a laissé un récit piquant de la négociation. Introduits après un quart d'heure d'attente dans le salon de l'*Orient*, ils furent reçus par Bonaparte et Brueys qui s'étonnèrent de leur petit nombre. « Vous avez pourtant bien fait de venir, ajouta le général en chef, car j'avais déjà ordonné qu'on lançât sur la place certains confetti qui n'auraient pas fait beaucoup de plaisir à vos Seigneuries. » Personne n'osa relever cette inconvenante plaisanterie. D'ailleurs

(1) Lettre de Bonaparte au grand-maître. *Correspondance*, IV, 135.

il comprit lui-même qu'elle était déplacée, et, afin de détruire la mauvaise impression, accabla les plénipotentiaires de compliments et leur fit servir des rafraîchissements. Bosredon et Doublet avaient déjà pris la plume pour rédiger les articles, mais Bonaparte les arrêta, en déclarant qu'il se chargeait de la rédaction. « Quel titre donnerons-nous à ce traité ? dit-il. Le mot de capitulation sonnerait mal aux oreilles d'un Ordre qui s'est jadis couvert de gloire. Je pense que le mot de convention sera moins désagréable. Qu'en pensez-vous ? » Personne ne répondant, « qui ne dit mot consent », ajouta-t-il, et il rédigea aussitôt le premier article de la Convention portant que la souveraineté de Malte et de ses dépendances était cédée à la France. Le secrétaire Doublet crut devoir protester et faire appel à la générosité du général. « Malheur aux vaincus, telle est ma maxime », répliqua brutalement Bonaparte, et, s'animant peu à peu, il se répandit en invectives contre l'opposition systématique des Chevaliers et leurs intrigues contre la France. Les plénipotentiaires étaient encore sous le coup de cette violente diatribe, quand Bonaparte leur donna lecture de l'article 2 accordant au Grand-Maître une pension de 300.000 francs, jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé une principauté équivalente en Allemagne. Cette fois encore Doublet essaya de défendre le Grand-Maître, mais Bonaparte lui coupa la parole. « Malte est à nous, répéta-t-il. Personne ne nous l'ôtera ! » Les autres articles ne soulevèrent pour ainsi dire aucune discussion. Pourtant Bosredon obtint pour l'article 4 que les Chevaliers âgés de plus de 60 ans recevraient 1.000 francs de pension et les autres 700. A l'art. 7 le conseiller Moscat voulut parler pour demander la conservation des privilèges de la nation maltaise. Bonaparte plaisanta un instant et finit par déclarer que, les privilèges étant abolis, la loi restait égale pour tous. Quand il s'agit de signer la Convention, le bailli Frisari, pris de scrupules tardifs, demanda à réserver les droits du roi de Naples. « Vous pourrez faire toutes les réserves qu'il vous plaira, répondit Bonaparte, mais quant aux prétentions que votre Roi pourrait élever contre nous pour la propriété de Malte, la République les

(1) Voir la convention dans la *Correspondance*, t. IV, p. 136.

aura bientôt fait évanouir à coups de canon ! » Doublet eut plus de courage. Il refusa de signer, parce que, disait-il, il lui répugnait d'apposer son nom à un acte honteux pour l'Ordre et inutile pour la France. « Comment l'entendez-vous ? » s'écria Bonaparte irrité. « La nullité de votre marine, riposta le secrétaire, laisse Malte à la disposition de l'Angleterre, qui enverra une de ses escadres vous bloquer, peut-être même avant que vous soyez débarqué en Egypte. » « Votre sinistre pronostic, dit alors Brueys, prouve que vous connaissez bien peu la valeur de notre bonne marine. » Bonaparte se leva et mit fin à la conférence.

Le sort en était jeté. Après 749 années d'existence dont 268 passées à Malte, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem avait vécu. Ce n'était pas ainsi que les Hospitaliers avaient jadis quitté les remparts fumants de Ptolémaïs ou de Césarée, ni que Villiers de l'Isle Adam s'éloigna de Rhodes. Doublet supplia le Grand-Maître de faire rejeter la capitulation par le Conseil, et de signifier à Bonaparte que l'Ordre et la nation préféraient s'ensevelir sous les ruines de la cité. Hompesch éperdu ne trouva rien pour lui répondre. Il assembla pour la forme le Conseil et fit publier la capitulation. En apprenant qu'ils devenaient Français, les habitants de La Valette demeurèrent impassibles, mais à la Cotonère et à Burmola l'effervescence fut telle qu'on eut grand peine à renvoyer les campagnards chez eux. Aussi bien toute résistance était impossible. L'escadre française avait déjà pénétré dans le port, et nos troupes occupaient la citadelle et les redoutes. « Vraiment, dit alors un des vainqueurs sans combat, Caffarelli, nous sommes heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes ! » Ce mot résume la situation. En parcourant ces formidables remparts, en visitant ces arsenaux regorgeant de munitions, nos généraux ne pouvaient s'empêcher de croire à une entente préalable avec le Grand-Maître. Les Maltais le croyaient aussi et la postérité a en partie confirmé ce jugement.

Bonaparte entra à Malte le 12 juin au soir. (1) Hompesch avait envoyé une calèche à six chevaux pour le recevoir, mais

(1) Voir dans la *Correspondance* (T. IV, p. 138), les dispositions

il la refusa et prit son logement à l'hôtel Paradisi. Il ne voulut pas rendre visite au prince dépossédé. Hompesch dut se résigner à l'humiliation de solliciter une audience. L'entrevue fut courte et on n'y échangea que de banales paroles. Au moment où l'héritier d'un passé glorieux sortait de l'hôtel, un aide de camp courut après lui pour l'engager à hâter son départ. En effet, dans la nuit du 17 au 18 juin, Hompesch s'embarqua et se rendit à Trieste sous l'escorte d'une frégate française. Il emportait avec lui un morceau de la vraie Croix, et le bras de Saint-Jean donné jadis par le Sultan Bajazet au Grand-Maître d'Aubusson. Six chevaliers seulement, parmi lesquels le bailli de Suffren de Saint-Tropez s'associèrent à sa fortune et le suivirent en exil. (1) Quant aux autres vingt-et-un des Français obtinrent la permission de rester à Malte à cause de leur âge ou de leurs infirmités, neuf furent employés à divers services dans l'île, trente-quatre s'enrôlèrent dans nos armées, et soixante-quatorze se rendirent à Ancône, puis de là à Perpignan, où ils restèrent en surveillance jusqu'au 18 brumaire. (2) Les cent cinquante autres chevaliers qui n'étaient pas français rentrèrent dans leur pays ou se dispersèrent. Malte appartenait donc aux Français, et il ne nous restait plus qu'à organiser notre facile conquête.

Le temps pressait. Non seulement la flotte anglaise pouvait arriver d'un moment à l'autre, mais encore, si on retardait le débarquement en Égypte, la saison était trop avancée pour que l'armée pût, sans inconvénients, s'aventurer dans cette vallée du Nil surchauffée par un soleil torride. Bonaparte ne pouvait donc pas s'arrêter longtemps à Malte sans compromettre le succès de l'expédition projetée. Il ne l'ignorait pas, aussi prit-il en toute hâte une série de mesures, qui dénotent sa prodigieuse activité et aussi ses talents d'organisateur. Il commença (3) par adresser une proclamation aux Maltais pour les assurer des bonnes dispositions de la France, et il pria

arrêtées en vue de l'exécution de la Convention, et le rapport de Bonaparte au Directoire (T. IV, p. 140).

(1) *Correspondance*, IV, 146.

(2) Leurs noms sont donnés dans la *Correspondance*, t. IV, p. 154. — Cf. Lettre à Berthier, T. IV, p. 169.

(3) *Correspondance*, t. III, p. 136.

l'évêque de rédiger un mandement pour les exhorter à la tranquillité. Les fonctionnaires (1) et les prêtres furent invités à prêter serment de fidélité. Pendant que l'ordonnateur en chef Sucy organisait (2) le service des hôpitaux et des subsistances, Caffarelli, inventoriait (3) les richesses de l'arsenal, Monge et Berthollet celles des églises, Brueys (4) faisait monter sur la flotte les matelots et les galériens de l'ex-escadre maltaise, et mettait le séquestre sur les marchandises anglaises, russes et portugaises. Bonaparte de son côté s'occupait de l'administration. Le pouvoir exécutif serait exercé par un général de division, (5) et le pouvoir législatif par une commission de neuf membres, (6) s'assemblant tous les dix jours sous la présidence d'un commissaire français. L'administration municipale était confiée à cinq conseillers municipaux, assistés d'un juge de paix pour chaque agglomération de 3000 âmes. Afin de régulariser l'emploi des forces maritimes et militaires de l'archipel, Bonaparte ordonnait la formation de deux bataillons, de 900 hommes chacun, (7) pris parmi les plus riches, de quatre compagnies de canonniers garde-côtes et de quatres compagnies de vétérans. Le système des classes était adopté (8) pour assurer le recrutement des matelots et six jeunes gens, de neuf à quatorze ans, seraient envoyés en France pour y achever leurs études en qualité d'aspirants de marine. Quant aux finances, (9) tous les impôts existants seraient provisoirement maintenus, mais à condition d'appliquer au plus tôt le système français.

L'instruction publique fut l'objet des soins particuliers de Bonaparte, et c'était l'essentiel, vu l'ignorance fabuleuse des Maltais. L'enseignement primaire (10) serait distribué dans

(1) *Corresp.*, IV, p. 139.
(2) *Id.*, IV, 162
(3) *Id.*, IV, 147.
(4) *Id.*, IV, 147.
(5) *Id.*, IV, 143.
(6) Bosredon, Caruana, Astor, Ciantar, Dorell, Grongo, Schembri, Saverio, Caruance, Frendo. (*Cor.* IV, 145. Cf. lettre du 18 juin (IV, 171, 172).
(7) Ordre du 16 juin. *Corres.* IV, 159.
(8) *Id.*, IV, 159.
(9) *Id.*, IV, 171, 172.
(10) *Id.*, IV, 174.

quinze écoles, et l'enseignement secondaire (1) dans une école centrale ou lycée auquel on annexerait une Bibliothèque, un Cabinet d'antiquités, un Muséum d'Histoire naturelle, et un Jardin botanique. Huit chaires étaient créées et trois polytechniciens demandés à Paris comme professeurs. (2) De plus, soixante enfants maltais seraient envoyés en France pour y recevoir l'instruction moderne, et devenir, à leur retour dans Malte, les propagateurs inconscients des principes français.

Comme aucun détail n'échappait à cet ardent esprit, le général en chef s'occupa encore de la police, du mont de piété, de la poste, (3) et même de la voirie en ordonnant l'éclairage des rues. Ce sont surtout les dispositions politiques qu'il adopta qui donnent comme la note des idées et des sentiments qu'il professait alors : égalité des droits pour tous, abolition de l'esclavage, supression des bonavogli (4) ou chiourmes volontaires, suppression des armoiries et des titres féodaux. (5) Tout conrevenant serait puni d'une amende équivalent au tiers de son revenu. En cas de récidive, trois mois de prison, et enfin la confiscation de la moitié des biens. Quant aux prêtres tous ceux qui n'étaient pas d'origine maltaise devaient partir dans les dix jours. Les Maltais avaient la permission de rester, mais on leur enlevait le droit de rendre la justice, (6) et on leur défendait de prononcer des vœux avant trente ans, et d'avoir plus d'un couvent du même ordre (7). Les fondations particulières étaient supprimées et tous les cultes tolérés. (8)

Telles furent les principales mesures prises par Bonaparte depuis le 9 jusqu'au 18 juin, jour de son départ pour l'Egypte, c'est-à-dire qu'en quelques jours la conquête, la capitulation, l'organisation, la solution de mille difficultés résultant d'une situation nouvelle, tous ces problèmes avaient été abordés et ré-

(1) *Correspondance*, IV, 173, 176.
(2) *Id.*, IV, 159.
(3) *Id.*, IV, 172, 173.
(4) *Id.*, IV, 157.
(5) *Id.*, IV, 157.
(6) *Id.*, IV, 175.
(7) *Id.*, IV, p. 161.
(8) *Id.*, IV, 168.

solus. A la honteuse apathie de Hompesch on aime à opposer la fiévreuse activité de Bonaparte. Michelet a écrit (1) quelque part que Bonaparte perdit un mois à Malte, mais la prévention a égaré cet esprit d'ordinaire si lumineux. Dix jours ne sont pas trente jours, et n'avons-nous pas démontré que Bonaparte ne resta pas inactif? On a encore prétendu (2) que cette occupation de Malte fut une grande faute: assurément oui si l'on considère la conséquence qui fut de donner l'île aux Anglais, mais, en 1798, cette conquête était une précaution indispensable à l'expédition d'Égypte, et, sans le désastre d'Aboukir, cette position eut été pour nous de la plus haute importance. Aussi bien ne devons-nous pas nous défier de ces théoriciens qui aiment à juger les événements après coup? N'est-il pas vrai que la conquête de Malte fut un brillant coup de main, bien préparé et admirablement exécuté, et qui soupçonnait, en 1798, que Malte en 1907 appartiendrait à l'Angleterre?

II. — BLOCUS ET PRISE DE MALTE PAR LES ANGLAIS.

Ce qui fait l'importance de Malte c'est moins son étendue ou sa fertilité que sa position. Malte n'a, en effet, que vingt kilomètres de long sur douze de large, et n'est qu'un rocher à peine recouvert de terre végétale ; mais ce rocher est au centre de la Méditerranée, dont il commande les deux bassins. Il tient la clef de l'Afrique et de l'Italie. Il menace Toulon et Carthagène, Minorque et la Corse, Alger et Messine, Corfou et Alexandrie. Il y a peu de positions militaires aussi belles en Europe, peu de ports aussi sûrs dans la Méditerranée. Malte peut à la fois servir de refuge pour une marine militaire et de point d'appui pour des opérations défensives. Jusqu'alors on avait considéré cette île comme une sorte de colonie française, comme un débris des croisades resté sous la protection du royaume qui avait pris la plus grande part à ces guerres sacrées. En mémoire des services qu'ils avaient jadis rendus, tout le monde en Europe respectait l'indépendance des Chevaliers, mais du jour où la France fut la première à violer

(1) Michelet. *Origine de Bonaparte.*
(2) Lanfrey. *Histoire de Napoléon*, I, 369.

leur neutralité, l'Angleterre profita de cette faute pour essayer de s'emparer d'un poste qui assurerait sa domination dans la Méditerranée et lui donnerait dans cette mer la station navale dont elle avait besoin. N'oublions pas qu'il lui fallut plus de deux ans de blocus ou de siège pour s'emparer de l'île.

Bonaparte avait laissé dans Malte, sous le commandement de Vaubois, une garnison de 4.000 hommes, très insuffisante comme nombre, mais qui devait être bientôt renforcée. Il est vrai que les communications maritimes furent subitement interrompues, et que le gouverneur, avec cette poignée d'hommes, mal pourvus de vivres et de munitions, eut à contenir la population maltaise et à repousser les ennemis. Sa situation était donc fort embarrassante, et ce ne fut que par une continuité d'actes de valeur, de constance et de dévouement que les Français purent se maintenir si longtemps sur ce rocher stérile. Sans doute, la plupart d'entre eux avaient appartenu à l'ancienne armée d'Italie et étaient jaloux de ménager leur réputation. Quant à Vaubois, il avait en maintes circonstances donné des preuves de fermeté. A la Corona, devant Mantoue, à Rivoli, dans la rude campagne du Tyrol, il avait rendu de réels services. On pouvait compter sur sa ténacité et sa persévérance. Bonaparte avait fait un excellent choix en le désignant comme gouverneur de sa nouvelle conquête.

Les Maltais, par malheur, n'avaient accepté qu'à contre-cœur la domination française. Tant que Bonaparte avait été présent, terrifiés par sa redoutable activité ou séduits par son génie, ils n'avaient pas bougé. Un mois à peine s'était écoulé depuis son départ qu'ils étaient en pleine insurrection. Pourtant les Chevaliers, pendant les deux cent soixante-huit ans de leur occupation, n'avaient pas réussi à se faire aimer. Leur morgue, leur insolenee, leurs exactions et leur immoralité leur avaient créé de nombreux ennemis parmi leurs sujets. Aussi les Maltais les avaient-ils abandonnés à l'heure du danger. Cette indifférence qui ressemblait à une défection avait pour excuse de secrètes espérances de liberté. Ils s'étaient flattés de l'idée que les Français convoqueraient les

assemblées primaires et leur donneraient le choix ou bien entre la formation de Malte en département comme la Corse, ou bien la création d'une République sous le protectorat de la France. A peine eurent-ils compris qu'on ne voulait pas les annexer directement à la France, et encore moins leur donner une autonomie complète, mais simplement faire de Malte une colonie, que, déçus dans leurs espérances, ils prétendirent qu'on avait trafiqué d'eux. Ils protestèrent d'abord contre la destruction des armoiries qui rappelaient de glorieux souvenirs, et contre la suppression des couvents et des fondations pieuses. Le clergé, plus particulièrement atteint dans ses privilèges, jeta feu et flammes, et se servit de son influence, surtout dans les campagnes, pour prêcher ouvertement la résistance contre les empiètements des Français.

Un parti s'était formé, composé de citoyens modérés qui se rendaient compte des améliorations, et faisaient remarquer qu'ils concouraient à l'exercice du pouvoir, puisqu'on les appelait dans toutes les commissions, mais ils furent promptement débordés par les clameurs des exaltés, et bientôt un acte, d'ailleurs irréfléchi, confondit les hésitations des uns avec les haines des autres.

Cet acte impolitique fut la spoliation des églises de l'Ordre. Ces églises renfermaient de véritables trésors en vaisselle, en pierres précieuses, en draps brodés. A la Conservatorerie, on gardait de l'argenterie de luxe, des bijoux, des coupes antiques, des armes. Tout fut inventorié et saisi, l'or converti en lingots et l'argent en barres. On embarqua même sur une de nos frégates, *La Sensible*, afin de les transporter en France, certains objets auxquels tenaient les Maltais, la collection des vues de Malte, un splendide surtout de table en porcelaine chinoise qui figurait aux jours de grande cérémonie, une galère en argent sur le modèle de la première galère que les Chevaliers avaient fait construire à Rhodes, trois drapeaux Turcs, une pièce de 12 donnée en 1634 par Louis XIII, et enfin les étendards de l'Ordre. Cette spoliation, vivement combattue par l'évêque et par tous ceux qui connaissaient les sentiments de leurs compatriotes, produisit une déplorable impression. Non seulement elle fut inutile,

puisque on ne réalisa que des sommes à peu près insignifiantes, mais de plus elle donna un aliment aux rancunes populaires. Dès lors, les Français furent tous enveloppés dans une haine nationale, et détestés comme bandits et sacrilèges.

Une insurrection aurait même éclaté si les conjurés s'étaient mieux entendus entre eux, si surtout ils avaient négocié une alliance avec les ennemis de la France. Ils ne le firent que plus tard, mais nos soldats ne s'y trompèrent pas. Ils sentirent d'instinct qu'un grave danger les menaçait, et les plus instruits d'entre eux se rappelaient déjà les fameuses Vêpres Siciliennes qui, jadis, avaient répandu tant de sang français dans une île voisine.

Bien que ne conservant aucune illusion, Vaubois et les principaux fonctionnaires de la colonie simulaient le plus grand calme et continuaient à exercer leur autorité comme si la révolte n'était pas menaçante. Sous les ordres immédiats du gouverneur et remplissant, avec le titre de commissaire de la République, des fonctions qui correspondent à celles de nos préfets, venait Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Plein de jeunesse et d'ardeur, passionné pour le plaisir, mais actif, intelligent, et usant de l'ascendant légitime que donne le talent, Regnaud s'empara de la direction exclusive de l'administration. Le président de la Commission municipale, dont les attributions ressemblaient à celles de nos Conseils généraux, était l'ancien trésorier de l'Ordre, Bosredon de Ransijat. Il avait de l'habileté, et connaissait très bien le pays et ses habitants, mais il trouvait sa position trop au-dessous de ses talents, et honorait de sa jalousie particulière Regnaud, dont il convoitait la place. Si ces trois hommes, Vaubois, Regnaud et Bosredon se fussent mieux concertés, s'ils avaient mis en commun ou leurs idées neuves et saines ou leur expérience locale, il est probable que les Maltais auraient vite compris qu'ils ne cherchaient que le bien commun, et se seraient ralliés au nouveau régime. Or Regnaud, emporté par la fougue de son tempérament, allait peut-être un peu trop vite en besogne. Au lieu de l'avertir, Bosredon excitait sous main Vaubois contre les vivacités du commissaire de la République, et Vaubois qui aurait dû lui imposer silence et couvrir

de son assentiment des mesures devenues nécessaires, l'écoutait avec complaisance et croyait maintenir son autorité en entretenant la division entre ses deux principaux lieutenants.

La plupart des mesures prises par Vaubois et par Regnaud étaient pourtant marquées au coin du bon sens et de la nécessité. Ainsi tous les exilés furent rappelés; mais il se trouva des mécontents pour déplorer le retour de quelques-uns d'entre eux désignés à leur antipathie par des opinions avancées. Le droit de pétition et la liberté de la presse furent accordés ; mais les Maltais étaient encore trop arriérés pour apprécier ces institutions, qui devinrent entre leurs mains un instrument de vengeance et de délation. L'organisation municipale fut ébauchée, et l'île divisée en huit cantons, dont cinq ruraux et trois urbains : sous la domination des Chevaliers, les Maltais n'auraient jamais obtenu une telle concession. Au lieu de se montrer reconnaissants, ils ne surent que se plaindre, parce que les membres des huit conseils cantonaux avaient été pour la première fois désignés, non par eux, mais par les Français. Tous les hommes de mer furent enregistrés pour être enrôlés chacun à leur tour, ce qui évitait l'injuste répartition du travail qui existait jadis ; mais on affecta de leur faire croire que cette sage mesure de précaution cachait, de la part des Français, l'intention de retenir à bord des vaisseaux tous les Maltais capables de servir, et aussitôt plusieurs centaines d'entre eux désertèrent. Le gouvernement avait prescrit l'envoi à Paris de quelques jeunes gens de bonne famille pour y achever leur instruction, mais les parents refusèrent à cause de l'enseignement irréligieux, qui, disait-on, était distribué en France. Les substitutions furent abolies, c'est-à-dire que les héritages furent maintenus entre les mains de leurs légitimes propriétaires : aussitôt on proclama que les Français ne visaient à rien moins qu'à la spoliation générale des insulaires. Les bâtards, si nombreux dans l'île à cause du dérèglement de mœurs des Chevaliers, avaient été déclarés aptes à remplir les fonctions publiques, ce qui n'était que justice : aussitôt on crie au scandale. Les moines de la même règle avaient reçu l'ordre de se

réunir dans un couvent unique: au lieu d'obéir, ils se répandirent dans l'île et prêchèrent ouvertement la guerre civile. Ce furent nos plus dangereux ennemis. En un mot, il n'y eut pas une mesure prise, même innocente, dont les intentions n'aient été défigurées; pas une réforme, même excellente, que les Maltais n'aient regardée comme une atteinte à leurs privilèges et une insulte à leur nationalité. Aussi toute la population se trouva-t-elle d'accord dans une pensée de haine contre les Français, et bientôt l'anarchie régna à Malte.

Vaubois finit par s'apercevoir du danger. Il ordonna la création d'un journal destiné à éclairer les insulaires sur leurs véritables intérêts, et, afin d'augmenter la confiance, organisa la garde nationale. Au 14 juillet il fit célébrer une des fêtes révolutionnaires alors en honneur. Les mécontents avaient répandu des bruits extraordinaires au sujet de cette fête. A les entendre, nos soldats devaient renouveler l'antique exploit des Romains contre les Sabines, et enlever toutes les Maltaises qui auraient l'imprudence d'assister à la cérémonie. L'attrait du plaisir l'emporta sur la peur, et la fête eut lieu sans enlèvement de Sabines, et sans autre incident que quelques froissements d'amour-propre à propos d'invitations lancées ou non reçues. Quelques jours plus tard, le 10 août, nouvelle fête et nouveaux plaisirs. L'évêque de Malte, Lambini, profita même de la circonstance pour publier un mandement où il s'efforçait de calmer les esprits et prêchait la concorde. Ces précautions retardèrent mais ne prévinrent pas l'explosion, car les Maltais continuèrent à prendre en mauvaise part toutes les mesures du gouvernement. Ainsi, lorsque Vaubois et Regnaud eurent décrété l'abolition de toutes les juridictions, féodale, sacerdotale, militaire ou civile, qui existaient autrefois dans l'île, et les eurent remplacées par des tribunaux réguliers, analogues aux tribunaux français, il y eut dans l'île comme une réprobation générale contre une mesure pourtant si sage. En vain le journal de Malte s'efforça-t-il de démontrer les avantages de la réforme; les Maltais étaient déterminés à ne rien accepter de notre main, et ils fermèrent les yeux à la lumière. Ce fut bien pis encore quand ils apprirent que les Français, pour se procurer de l'argent

dont ils avaient besoin, créaient de nouveaux impôts et mettaient en vente une partie des propriétés de l'Ordre. La plupart de ces impôts étaient pourtant nécessaires, puisque nous avions aboli, en entrant à Malte, le plus grand nombre de ceux que les insulaires payaient autrefois aux Chevaliers. De plus, nous avions le droit incontestable de mettre en vente les propriétés de l'Ordre, puisqu'elles nous avaient été cédées par un traité régulier ; mais l'irritation était trop grande pour qu'on voulut entendre raison, et personne ne se présenta pour acheter les biens nationaux.

Coup sur coup arrivèrent à Malte plusieurs nouvelles qui augmentèrent le mécontentement général et rendirent l'insurrection à peu près inévitable. D'abord on apprit la formation de la seconde coalition contre la France, et la conséquence immédiate de cette déclaration fut que le roi de Naples, un des membres de la coalition, cessa d'envoyer des grains et des bestiaux à Malte, c'est-à-dire que l'île fut menacée de la famine dans un avenir prochain, puisque ses produits ne suffisent pas aux besoins locaux. L'ancien grand-maître Hompesch, alors réfugié à Trieste, prévenu sans doute par quelques-uns de ses anciens amis, protesta solennellement contre son abdication, et déclara qu'arrachée par la force elle était nulle et sans valeur. En même temps, le czar de Russie, Paul Ier, prenait l'Ordre sous sa protection spéciale et annonçait qu'il ne déposerait pas les armes avant d'avoir rendu aux Chevaliers leur puissance et leurs propriétés. Ces nouvelles excitèrent les Maltais, mais leur ardeur était contenue par la présence des Français et l'appréhension de leurs armes. Ils auraient bien voulu, mais ils n'osaient pas se révolter, car ils redoutaient quelque retour offensif de Bonaparte. Tout à coup des émissaires anglais et napolitains débarquèrent dans l'île. Ils annoncent que Bonaparte est prisonnier en Égypte, que la flotte française a été détruite par Nelson et que les Maltais n'ont plus qu'à jeter à la mer leurs oppresseurs. Ces nouvelles n'étaient que trop vraies. Quelques jours plus tard, l'amiral Villeneuve entrait à Malte avec un vaisseau, le *Guillaume Tell*, et deux frégates, la *Diane* et la *Justice*, seuls débris d'Aboukir, seuls navires français qui

restassent de l'immense armada qui couvrait quelques semaines auparavant la Méditerranée.

L'annonce du désastre, confirmée par la présence de ces trois navires, la certitude d'être désormais à couvert de la vengeance de Bonaparte, et l'espoir de prochains secours provoquèrent l'explosion de la révolte. Un prêtre, le chanoine Caruana, en donna le signal. Caruana était membre de la commission de gouvernement. Il s'était à diverses reprises opposé aux réformes françaises. Il avait protesté contre la vente du mobilier et de l'argenterie des églises supprimées et s'était retiré du conseil. Sa maison devint aussitôt un foyer de haines inexpiables. On publia que Bonaparte avait l'intention de massacrer tous les Maltais qui seraient remplacés par une population française ; que les casaux, c'est-à-dire les villages de la campagne, seraient incendiés, et que seules les femmes seraient épargnées, mais dans une intention facile à comprendre. Ces bruits absurdes trouvèrent créance auprès d'une population affolée par la terreur. Quelques Maltais, plus déterminés que les autres, se jetèrent sur le commandant Masson, dont ils croyaient avoir à se plaindre, et le massacrèrent. Aussitôt le tocsin sonne et les habitants de la Cité Vieille surprennent la petite garnison de soixante trois hommes qui défendait la place, et les égorgent avec d'odieux raffinements de cruauté. Vaubois, persuadé que la révolte n'est pas sérieuse, envoie seulement 200 soldats pour reprendre la Cité Vieille, mais le nombre des insurgés avait singulièrement augmenté. Au bruit du tocsin les paysans avaient pris les armes et couru à la ville. D'ailleurs les insurgés étaient dans la fièvre de leur premier succès. Ils résistèrent énergiquement et forcèrent les Français à battre en retraite. Il est vrai que la Vierge s'était déclarée en leur faveur. Quelques-uns d'entre eux l'avaient vue qui recevait dans son tablier les balles des Français, et dirigeait contre ces mécréants les balles maltaises.

Ce double succès enthousiasma les insulaires. Partout ils prirent les armes, et, comme les divers postes n'étaient que faiblement occupés, ils en expulsèrent facilement les petites garnisons qui les défendaient. En quelques heures

l'île entière fut au pouvoir des insurgés. Vaubois aurait pu marcher contre eux, et il aurait eu facilement raison de ces bandes improvisées, mais il s'attendait à la prochaine attaque des Anglais, et se savait incapable de garder avec moins de 4.000 soldats l'immense étendue des fortifications. De plus, s'il parvenait à réduire les insurgés, il prenait par cela même l'obligation morale de pourvoir à leurs besoins. Or les approvisionnements se faisaient rares, et il devenait difficile de les renouveler avec une mer fermée, tandis qu'en concentrant ses ressources, il augmentait ses chances de prolonger la défense. Il agit donc très sagement en laissant la campagne aux insurgés, et en se renfermant à La Valette et dans les forts qui l'entourent.

La Valette est bâtie sur une pointe de rocher qui divise le port de Malte en deux parties principales, au nord-ouest le golfe de Marsa Musciet, au sud-est le grand port qui se fractionne en quatre ports secondaires, la Renelle, les Anglais, les Galères et la Sangle. Sur les presqu'îles formées par ces différents ports se dressent les trois villes de Burmola, La Sangle et La Victorieuse. Au sud-ouest de La Valette est une quatrième ville, La Floriane. Ces villes et ces ports sont défendus par d'imposantes fortifications. Partout où l'on jette les yeux, on aperçoit de hautes murailles garnies de bouches à feu, de doubles et triples rangées de batteries se croisant dans tous les sens, des bastions inexpugnables, des retranchements bordés de fossés profonds et couronnés de pièces d'artillerie. Voici à l'extrémité de La Valette le fort Saint-Elme, dont les murs ont vu des milliers de Turcs tomber, en 1565, sous les coups des Chevaliers qui le défendaient ; les châteaux Saint-Ange et Ricasoli qui commandent l'entrée du grand Port, les forts Tigné et Manoël qui protègent la Marsa Musciet. Du côté de la terre les forts Saint-Michel, Sainte-Marguerite et la Cotonère embrassent les trois villes de la Sangle, Burmola et la Victorieuse. Les fortifications de La Floriane entourent ce faubourg. La Valette et ses dépendances sont donc inabordables. Seules la famine ou la trahison pourraient les faire tomber entre les mains d'une puissance ennemie. Ce luxe de remparts n'est cependant pas sans inconvénients à

cause du nombre d'hommes qu'exige leur défense. Au point de vue militaire le général Vaubois avait donc eu raison d'abandonner l'île entière et de concentrer ses ressources à La Valette.

Le premier soin du gouverneur fut de proclamer l'état de siège, ce qui faisait cesser les pouvoirs de Regnaud et de Bosredon et terminait une rivalité à tous égards fâcheuse. Vaubois voulut aussi faire sortir de la ville sinon les bouches inutiles, au moins les habitants dont il suspectait les sentiments et qui auraient pu s'entendre avec les insurgés. Par malheur les vengeances particulières présidèrent à l'exécution de cet arrêté. On entoura pendant la nuit les quartiers suspects, puis on saisit les proscrits dans leurs lits sans leur permettre de rien emporter, et on les expulsa sans autre forme de procès. Or parmi ces proscrits se trouvaient des hommes qui s'étaient tellement compromis pour la France que les insurgés, au lieu de les accueillir, les fusillèrent. Ces cruautés gratuites exaspérèrent les insurgés. Les femmes, qui jusqu'alors étaient restées à peu près indifférentes, se prononcèrent avec énergie contre les Français, et prirent une part directe à la lutte. Ce furent elles qui recueillirent, pour le fondre en balles, le plomb des fontaines, des fenêtres et même des horloges ; elles qui servirent d'espions et signalèrent toutes les sorties tentées par nos troupes pour se procurer des vivres dans la campagne. L'exaltation des insurgés ne les empêcha pas de s'organiser. Ils élurent trois commandants généraux, le chanoine Caruana, le notaire Vitale et un riche propriétaire, Borg. Les triumvirs se partagèrent les cantons de l'île, expédièrent de tous côtés des avisos pour se procurer les armes, les munitions et surtout les subsistances qui leur manquaient. Enfin, comme la majorité d'entre eux ne voulaient plus de la domination des Chevaliers, ils envoyèrent une députation au roi de Naples pour le prier de faire revivre ses droits de suzeraineté sur l'archipel, et de les considérer de nouveau comme ses sujets. Cette démarche fut inutile. Déjà avaient paru dans les eaux de Malte ses prochains maîtres ; déjà, sous prétexte de secourir les insurgés, les Anglais s'étaient joints au blocus.

Dès le 18 septembre 1798, une escadre portugaise de quatre vaisseaux et de deux frégates, commandée par le marquis de Nizza, s'était présentée devant La Valette. Il ne fallait pas songer à tenter une attaque de vive force, car Vaubois n'était pas homme à capituler sans résistance. Aussi les Portugais se contentèrent-ils de distribuer des armes aux insurgés, de leur prêter quelques officiers du génie pour les opérations du siège. De plus ils s'emparèrent de quelques bâtiments chargés de blés et de bestiaux, et qui avaient été destinés à ravitailler la place.

Quelques jours plus tard arrivèrent quatorze vaisseaux anglais, mais dans un état pitoyable. C'étaient les vaisseaux victorieux à Aboukir. Nelson les commandait. Il voulut profiter de la supériorité de ses forces pour occuper Malte et se joignit aussitôt à l'escadre Portugaise. C'étaient donc vingt vaisseaux alliés qui bloquaient La Valette par mer, pendant que les insurgés l'assiègeaient par terre. Les deux amiraux commencèrent par adresser une sommation à Vaubois. Ils lui proposaient de l'embarquer lui et ses hommes sur des navires marchands, et de les conduire en France. En cas de refus ils le menaçaient de terribles représailles. « Vous avez sans doute oublié, répondit Vaubois, que les Français sont dans la place. Le sort des habitants ne vous regarde pas. Quant à votre sommation, nous n'entendons pas ce style. » Comme les vaisseaux de Nelson étaient délabrés, encombrés de blessés, sans vivres et sans munitions ; comme, d'un autre côté, tout semblait annoncer une longue résistance, l'amiral se décida à aller se ravitailler à Naples. Dès le 24 octobre il reparaissait avec son escadre réparée et ses équipages renouvelés. Il adressait aussitôt à Vaubois une seconde sommation, qui ne produisit pas plus d'effet que la précédente. Dès lors convaincu que les Français ne cèderaient qu'à la famine, il prit ses dispositions pour hâter cet événement, et le faire tourner au profit de l'Angleterre. Il nomma commandant du blocus un de ses meilleurs lieutenants, Alexandre Ball, dont l'esprit souple et délié se prêtait aux combinaisons diplomatiques tout aussi bien qu'aux événements militaires et retourna à Naples.

Alors commence le vrai blocus. Du côté de la mer l'escadre anglo-portugaise, constamment renforcée, augmentée même un instant de toute la flotte napolitaine, exerça sur les côtes de l'île une surveillance rigoureuse. Tout navire, toute barque signalée était impitoyablement visité ou confisqué, car ce n'étaient pas seulement les vivres que les assiégeants cherchaient à couper aux Français, mais plus encore les nouvelles qu'ils voulaient arrêter. Il est vrai que, de temps à autre, quelque léger speronare parvenait, grâce à l'obscurité de la nuit, à forcer les lignes de blocus, mais les vivres qu'il apportait étaient peu considérables, et les nouvelles en général mauvaises. La seconde coalition en effet remportait alors une série de victoires. L'Italie nous échappait; la Hollande et la Suisse étaient envahies; nos frontières du Rhin et des Alpes menacées. Vaubois avait soin de cacher ces désastres à nos soldats dont il cherchait au contraire à relever le moral, et, plus que jamais, il persistait dans sa résolution de résister jusqu'à la dernière extrémité.

Du côté de la terre les insurgés maltais, bien conduits par des officiers anglais et portugais, soutenus même par un corps de débarquement anglais, avaient fait quelques progrès. Peu à peu leurs batteries se rapprochaient de la place, et leur feu ne laissait pas que d'être gênant. Vaubois avait tenté quelques sorties pour les détruire, mais elles avaient été repoussées. Bref le danger n'était pas encore imminent, mais il se rapprochait, et on pouvait prévoir le moment où commenceraient les opérations régulières du siège.

Le vrai danger n'était encore ni sur mer ni dans l'île, mais à l'intérieur de la place, et c'était l'affreux dénuement dont souffraient nos soldats. Les ressources en munitions, en vivres, en médicaments même s'épuisaient. Le bois manquait. On avait été obligé de dépecer plusieurs bâtiments marchands afin de suffire au service de la boulangerie. Le scorbut exerçait des ravages. Dès le mois de mai 1799, plus de six cents malades encombraient les hôpitaux et la mortalité augmentait surtout parmi la population civile. Vaubois avait bien essayé de faire sortir de La Valette les non-combattants, mais les assiégeants les avaient refoulés sous les murs

de la place. Quant à la garnison soldats et officiers étaient résolus à défendre jusqu'à la dernière extrémité un poste dont ils comprenaient l'importance. Ils occupaient leurs loisirs forcés à se créer des ressources matérielles. Ils avaient transformé les fossés de la place en jardins potagers, et comme, dans ce sol rocailleux, l'eau est fort rare et qu'il faut la puiser dans de profondes citernes et avec beaucoup de peine, ils avaient imaginé des machines hydrauliques qui faisaient monter l'eau jusque sur les remparts. Le climat étant très favorable à la végétation, les légumes et les plantes potagères se multiplièrent rapidement, et cette alimentation présenta le double avantage d'entretenir la santé et d'augmenter les ressources de nos hommes, qui vendaient très cher aux Maltais ces produits de leur industrie. L'éducation des lapins leur fut également d'un grand secours, ainsi que celle des poules. D'ailleurs toutes les denrées étaient d'une rareté, dont le tableau suivant pourra donner une idée. En mars 1799, le porc frais se vendait 3 fr. 40 la livre, le fromage 3 francs, un lapin 7 fr. 50, une poule 29 francs, un pigeon 6 francs, une bouteille de vin 3 francs, un œuf 40 centimes. Quelques mois plus tard, en septembre, le porc frais valait 7 fr. 20 à 8 fr. 60 la livre, le fromage 8 fr. 75, un lapin 11 francs, une poule 60 francs, un pigeon 12 francs, une livre de sucre 48 francs, de café 58 francs, de chocolat 18 francs. Un rat se vendait communément de 1 fr. 20 à 1 fr. 90, et ils étaient fort recherchés, ainsi que les chats, les chiens, les ânes, les mulets et les chevaux.

Tout en donnant ses soins au bien-être physique de ses hommes, Vaubois s'occupait aussi de soutenir leur moral. Il autorisa la création d'une troupe de comédiens, dont fut nommé directeur Nicolo, le futur auteur de *Joconde* et de tant d'autres gracieuses mélodies. Vaubois établit encore des écoles d'écriture, de calcul, de dessin, d'escrime et de danse. Son industrieuse prévoyance ne négligeait aucun détail. Pour ranimer le courage de ses soldats il usait parfois de quelque innocente supercherie. Tantôt on leur racontait une victoire dont les Anglais n'avaient pas intercepté la nouvelle; tantôt c'était une lettre furtivement parvenue et qui annonçait

de prompts secours. Tous alors de crier en bravant l'ennemi : Vive la République ! point de capitulation !

Les comédiens furent un jour assez heureux pour sauver la place. Un certain Lorenzo, Corse d'origine, longtemps au service de la Russie qui l'avait nommé capitaine de vaisseau, décoré, et lui servait une pension de retraite, forma le projet, quand il apprit l'arrivée d'une escadre russe dans la Méditerranée, de lui ouvrir les ports de Malte. Il se mit en rapport avec les insurgés, s'assura la connivence de quelques habitants de La Vallette, gagna les forçats par l'espoir de la délivrance et amassa des armes et des munitions. Il fut convenu que deux cents insurgés se présenteraient au jour fixé devant une des portes de la ville que leur ouvriraient les conjurés. Pendant ce temps, Lorenzo se chargeait de mettre la main sur Vaubois et sur l'État-Major. L'exécution fut fixée à une certaine nuit de vendredi à samedi. Or Vaubois, pour ne pas heurter les opinions et les habitudes des Maltais, ne laissait pas jouer au théâtre le vendredi ; mais, un bâtiment génois ayant trompé la surveillance de la croisière et apporté de bonnes nouvelles, il crut pouvoir, en faveur de la circonstance, s'écarter de la règle, et une représentation eut lieu au théâtre ce même vendredi. Deux officiers qui rentraient chez eux au milieu de la nuit, Boulard, le commandant du fort Manoël et son aide de camp, Russel, crurent apercevoir des hommes qui échangeaient des signaux. Aussitôt ils cherchent quelques soldats de renfort, et surprennent ces hommes occupés à jeter dans les fossés des cordes et des échelles. Ils les dispersent et en arrêtent quelques-uns. Les conspirateurs du dehors arrivaient au même moment. Ils sont reçus à coups de fusil. Quarante trois d'entre eux sont arrêtés et passés par les armes. Cet événement terrifia les Maltais et ranima au contraire la confiance de la garnison.

L'année 1799 se passa sans autre événement saillant. Blocus plutôt que siège. Pourtant les travaux des assiégeants devenaient plus sérieux. Ils avaient construit plusieurs batteries pour rendre plus difficile l'accès du grand port. Une frégate sortie de Toulon, *La Boudeuse*, réussit néanmoins à forcer la ligne de blocus et apporta à La Valette des muni-

tions, des vivres et des médicaments. La garnison trouvait ainsi le moyen de prolonger la lutte, mais la pénurie des habitants restait la même. La plupart d'entre eux étaient réduits à se nourrir de pain et d'huile. On ne distribuait du vin et de l'eau de-vie que tous les cinq jours. Le riz et les haricots étaient réservés pour les hôpitaux et le bois pour la boulangerie. La garnison à son tour commença à souffrir, moins par le feu de l'ennemi que par les maladies. A la fin de 1799, 555 soldats étaient déjà morts dans les hôpitaux, et la population civile avait perdu 2,408 âmes. Il était grand temps d'en finir.

Vaubois avait jusqu'alors espéré que le Gouvernement français viendrait à son aide. En effet, le Directoire avait à plusieurs reprises essayé de lui faire parvenir des renforts, mais ils avaient presque tous été interceptés. Le commodore Ball avait même renvoyé à l'amiral Villeneuve deux lettres de sa femme, et lui avait fait savoir ironiquement qu'il se chargeait de rendre la réponse. Vaubois résolut de tenter un dernier effort pour faire connaître en France la situation. Il s'agissait de dégager le vaisseau le *Guillaume Tell* sur lequel on embarquerait les malades et les bouches inutiles. Les travaux de réparation et d'armement du navire furent aussitôt entrepris avec ardeur, mais les ennemis étaient sur leurs gardes. Le *Guillaume Tell* devint aussitôt le point de mire de leurs batteries, et l'escadre, prévenue de son prochain départ, s'apprêta à lui barrer passage. Dans la nuit du 29 mars 1800 le contre-amiral Decrès, qui commandait le navire, mit à la voile et sortit du port, mais il fut immédiatement signalé et poursuivi. Il arriva jusqu'au cap Passaro, et obligé d'accepter le combat contre des forces décuples, et bientôt d'amener son pavillon. Ce malheur découragea la garnison de La Valette. Elle craignit que la perte de ce navire ne fît croire en France que Malte allait capituler et qu'il était inutile de la ravitailler.

On le crut aussi dans l'armée assiégeante, et l'amiral Nizza envoya une nouvelle sommation, la sixième. Il demanda même, à cette occasion, une entrevue à Vaubois. Ce dernier, prévoyant que l'amiral lui parlerait de toute autre chose que

de capitulation, accepta, mais en prévenant la garnison, et en venant au rendez-vous avec tout son état-major. Nizza n'essaya pas de dissimuler sa surprise ; néanmoins il eut l'audace de parler de transaction. Sèchement interrompu par Vaubois, il comprit qu'il avait fait fausse route et se contenta de banales protestations. A son retour il fut accueilli par les huées de la garnison et par les cris de « A bas le traître ! Pas de capitulation ! » Décidément, il n'y avait rien qu'à attendre la famine et l'épuisement de cette indomptable garnison.

Une seule chance de salut restait à Vaubois : la jalousie et les intrigues contradictoires des alliés. Tout en s'accablant de politesses, Anglais, Russes, Portugais ou Napolitains ne cherchaient qu'à se nuire. Il s'agissait de savoir à qui resterait Malte. Trois partis se présentaient : la donner à la Russie, la rendre à Naples, la laisser à l'Angleterre. Les Maltais étaient d'avis d'accepter la domination napolitaine. Leurs intérêts et leurs traditions les y poussaient. Le commodore Ball avait institué une sorte de Congrès national, dont il s'était attribué la présidence, car il n'osait pas encore dévoiler ses projets, et les membres du congrès ne cachaient ni leurs sympathies napolitaines ni leurs vœux d'annexion immédiate. Or ni la Russie, ni surtout l'Angleterre n'avaient l'intention de satisfaire ces vœux. Le Czar Paul Ier venait de se faire proclamer grand-maître de l'Ordre de Malte ; il accueillait à sa cour les anciens Chevaliers et annonçait à tout venant que sa ferme volonté était de rétablir l'Ordre dans son ancienne splendeur. Il envoya même un ambassadeur, Italinski, pour annoncer aux Maltais la prochaine arrivée d'une division russe et les sonder sur leurs intentions. Ball agit en cette circonstance avec une grande habileté. Il convoqua le Congrès national et pria Italinski d'exposer ses vues. Cette mise en demeure gênait singulièrement l'envoyé du Czar. Il s'exécuta pourtant. Aussitôt les Maltais lui répondirent qu'ils préféraient ne pas s'unir à une puissance trop éloignée pour les secourir d'une façon efficace, et qui d'ailleurs était trop différente de mœurs, d'institutions et de religion. La Russie subissait donc un éclatant démenti et l'Angleterre, qui ne s'était pas pro-

noncée, avait beau jeu pour continuer ses intrigues. Aussi bien Ball ne s'en priva pas. Il promit monts et merveilles aux principaux membres du Congrès, à Caruana un évêché, à Vitale et à Borg de splendides compensations. Peu à peu se forma une faction anglaise. Les partisans de la domination napolitaine eurent le tort de se fâcher et voulurent l'emporter de haute main. Ball, qui n'attendait qu'un prétexte, déclara aussitôt que le moment était venu de dissoudre le Congrès, et de rendre à l'île son autonomie, puisque l'expulsion des Français n'était plus qu'une question de temps. Il y eut un semblant de résistance, mais les Maltais furent contraints d'obéir, et, dès qu'eut disparu ce simulacre de représentation nationale, en un mot dès que le terrain fut déblayé, Ball n'attendit plus qu'une occasion favorable pour prononcer l'annexion de Malte à l'Angleterre.

Il fallait auparavant obtenir la capitulation des Français; or ils tenaient toujours et ne paraissaient pas disposés à se rendre. La disette menaçait pourtant de se changer en famine, surtout depuis que les assiégeants avaient rejeté dans La Valette les bouches inutiles que, par humanité, Vaubois continua de nourrir; il est vrai qu'on avait appris de bonnes nouvelles, les victoires de Bergen, Castricum, Zurich, et la rentrée en France de Bonaparte. On espérait que l'ancien général de l'armée d'Orient s'occuperait de délivrer ses compagnons d'armes et leur enverrait de prompts secours. Quelques jours plus tard Vaubois annonçait à ses hommes le Coup d'État du dix-huit brumaire et la nomination de Bonaparte comme premier Consul; mais aucun secours n'arrivait et le blocus devenait de plus en plus rigoureux. Au commencement de septembre 1800 il ne restait plus de vivres que pour huit jours. Un conseil de guerre fut assemblé, et à l'unanimité la capitulation fut jugée indispensable.

Les Anglais, qui avaient hâte de mettre la main sur un gage aussi précieux, accordèrent à la garnison les honneurs de la guerre, et promirent de la débarquer à Marseille. Tous ceux des Maltais qui s'était compromis au service de la France furent autorisés à les suivre. L'île devait rester neutre entre les mains des Anglais jusqu'à la paix générale, mais il était

convenu ou bien qu'elle serait restituée aux chevaliers de Saint-Jean, ou bien qu'elle serait mise sous la protection soit du Czar, soit du roi de Naples. Ces dernières stipulations ne furent jamais observées. La possession de Malte était pour l'Angleterre d'une importance capitale, car elle lui permettait de tenir notre marine en échec dans la Méditerranée, et lui offrait à la fois un port de refuge et un centre de ralliement pour les opérations qu'elle projetait contre l'Egypte. Au traité d'Amiens la restitution de Malte fut de nouveau promise, mais les Anglais n'aiment pas à lâcher ce qu'ils ont une fois en main. Ils s'entêtèrent malgré les traités à garder Malte, et ils l'ont si bien gardée qu'ils la possèdent encore.

CHAPITRE III

RELATIONS DE LA FRANCE ET DE L'ALGÉRIE DE 1789 A 1830

Il semble que les puissances européennes aient longtemps considéré l'existence de la Régence d'Alger comme un mal nécessaire, car elles ont poussé jusqu'à l'excès l'indulgence et les ménagements vis-à-vis de ces brigands, qui, se sentant assurés de l'impunité, n'écoutaient que leurs caprices, et, non contents d'écumer la Méditerranée, insultaient les côtes italiennes, françaises ou espagnoles, et poussaient l'audace jusqu'à opérer des descentes en terre chrétienne, et à enlever des esclaves comme au temps des incursions sarrasines. Cette longanimité ne s'explique que par la jalousie des États chrétiens. Ils n'auraient, certes, pas mieux demandé qu'à venger les injures de tous, mais, en s'établissant à Alger aux lieu et place des corsaires, ils provoquaient par cela même les défiances de leurs voisins, et, plutôt que de s'attirer quelque méchante affaire, ils laissaient les Algériens continuer au grand jour leurs pratiques éhontées.

Les Algériens profitèrent de cette étrange méconnaissance des intérêts généraux de l'Europe pour redoubler d'insolences et de prétentions. L'histoire de leurs relations avec les puissances chrétiennes n'est qu'une longue suite d'actes arbitraires, de trahisons pour ainsi dire quotidiennes, de mauvais traitements et de pénibles avanies. En 1789, sept Etats, la Hollande, le Portugal, Naples, la Suède, la Norvège, le Danemark et les Etats-Unis, leur payaient tous les deux ans un tribut, dont la moyenne était de 125.000 francs, sans parler des ancres, des câbles, des mâts, des fers de lance, de la poudre

et des boulets, dont ils leur fournissaient chaque année, et à titre gracieux, des quantités variables. D'autres Etats, France, Angleterre, Espagne, Sardaigne, Hanovre, Toscane, Venise, Raguse ne payaient pas tribut, mais donnaient des présents en numéraire au commencement de l'année, aux fêtes du Beïram, et toutes les fois qu'on traitait une affaire. Malheur à qui ne payait pas ces contributions forcées dans le délai voulu, car, pour le plus léger retard dans l'envoi des cadeaux, les agents de la puissance trop lente à s'acquitter étaient aussitôt mis à la chaîne. Vraiment on se demande comment l'Europe a si longtemps supporté de pareils abus !

La France, bien qu'occupant à Alger une situation privilégiée à cause de sa vieille alliance avec le Sultan, suzerain nominal du Dey, s'était soumise à cette politique de résignation. Secondée par la patience et par l'habileté de ses consuls, elle acceptait les exigences algériennes, et essuyait de perpétuelles bourrasques dans l'espoir de garantir ses privilèges commerciaux, et de conserver les minuscules territoires où flottait son pavillon sur la terre d'Afrique : mais que d'outrages à supporter, que d'humiliations à subir ! Elle ne parvenait même pas à garantir la liberté de ses nationaux, et de nombreux français peuplaient (1) les bagnes algériens. De 1198, c'est-à-dire depuis la fondation de leur ordre, jusqu'en 1789, les Trinitaires seuls rachetèrent plus de 900.000 esclaves, mais au prix de quels sacrifices, de quelles exactions, ou plutôt de quelles extorsions, même quand la rançon était payée. Quant à nos consuls, ils étaient en quelque sorte des victimes désignées aux fureurs algériennes. Bartholle est expulsé en 1564, Vias est jeté en prison, le père Levacher est attaché à la bouche d'un canon, de Jonville est lié à une pesante chaîne terminée par un billot du poids de cent livres ! Aussi la correspondance de nos agents est-elle pleine de lamentations pitoyables. L'un d'eux, Perron, déclarera « que les moyens lui manquent pour se défendre contre la vile canaille ». Un

(1) Hérault. *Les victoires de la charité*, 1720. — X... *Histoire de l'ordre de Notre-Dame de la Merci institué pour la rédemption des captifs*, 1691. — *Ordre de la procession des captifs rachetés au royaume d'Alger en 1750 par les chanoines réguliers de l'ordre de la Trinité, dits les Mathurins* (1750).

autre, Vallière, parlera de « nécessités impérieuses » qui lui imposent la nécessité « d'aller respirer un air moins orageux ». — « Quand on veut leur montrer humainement les choses, écrira un troisième, Lemaire, ils vous imposent silence ; si on les représente avec fermeté, ils crient comme des harengères et vous font essuyer des duretés qu'il faut avaler doux comme miel, sans avoir seulement le temps de s'expliquer. » A vrai dire, c'était comme un des principes de la politique algérienne que de tenir toujours querelle ouverte avec les représentants de la France. On leur imputait la fuite des esclaves, et l'introduction des armes en contrebande ; on les querellait à propos des passeports, des droits de visite, des naufrages ; on leur faisait un crime de n'avoir pas salué en passant devant le palais, et il n'y avait qu'un moyen de fermer la bouche à ces enragés querelleurs, des présents et encore des présents, non pas seulement au Dey, mais encore aux secrétaires d'Etat, à l'inspecteur des haras, à l'Agah de la milice, au capitaine du port, au receveur du fisc, à l'intendant et au chef des cuisiniers du palais, aux portiers, aux interprètes, sans parler des gardiens du sérail, des baigneurs, des barbiers et autres « seigneurs de moindre importance » (1). Il est vrai que le Dey, par compensation, donnait quelques chevaux, mais dont il fallait payer le transport, des peaux de tigres et des mouchoirs brodés ! Aussi le chiffre des cadeaux qui n'était en 1774 que de 48.500 francs, s'élevait en 1791 à 60.000 francs, en 1795 à 80.000 francs et en 1805 à 160.000 fr. Comme l'écrivait le consul Vallière, « il n'y a que deux moyens de subsister à Alger, par l'argent ou par la force : encore le premier moyen ne peut que retarder l'usage du second, incessamment inévitable. »

Malgré la prédiction de Vallière, le châtiment devait tarder de longues années encore, et les Algériens, de plus en plus confiants en eux-mêmes, allaient, pour la plus grande honte de l'Europe continuer leur politique d'insolences et d'exactions. Il est vrai que peu à peu s'amassaient des nuées contre la cité coupable. La vengeance se préparait. Bossuet l'avait

(1) Plantet. *Relations de la France avec la Régence d'Alger*, Introduction, § XLVII.

déjà annoncée (1) dans le style des prophètes : « Tu céderas ou tu tomberas sous ton vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait confiance, mais tu te verras attaquée dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage la proie à ses petits. Nous verrons la fin de tes brigandages. Tu es semblable à Tyr, et pourtant elle s'est tue dans le milieu de la mer ! »

Il faut rendre cette justice au gouvernement de la première République que, dès le premier jour, il rompit avec cette politique d'effacement volontaire, et manifesta l'intention de faire respecter son pavillon même par les Corsaires de la Régence. Monge, ministre de la marine en 1793, prit tout de suite une excellente attitude (2) et envoya à Alger l'agent Rondeau, pour notifier la chute de la Royauté, et renouveler les anciens traités, mais à la condition expresse que la France ne paierait plus aucun tribut. Les Algériens avaient déjà été étonnés de l'attitude et du langage du ministre Fleurieu, qui, dès le mois de décembre 1790, avait sommé le Dey Baba Mohammed de reconnaître le nouveau drapeau tricolore. Leur étonnement augmenta lorsque l'envoyé de la Convention, Rondeau, qui arriva à Alger le 7 mai 1793 avec *la Melpomène*, *la Vestale*, et *la Minerve*, leur communiqua la lettre de Monge qui leur (3) rappelait « ce qu'il en coûtait à l'Empereur, aux rois de Prusse et de Sardaigne pour avoir outragé la nation française par de perfides agressions ». Comme les Orientaux s'inclinent volontiers devant les manifestations de la force, non seulement Rondeau fut bien accueilli, et on fit droit à toutes ses demandes, mais encore il y eut échange de protestations et de bons offices, ce que, dans le langage diplomatique, on appelait une bonne correspondance.

Le Dey Sidi-Hassan déclara (4) « que c'est au besoin qu'on

(1) Bossuet. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*
(2) Plantet, II, 403.
(3) *Id.*, 434.
(4) *Id.*, 444.

doit se faire connaître un véritable ami », et non seulement il pria les corsaires « d'avoir le plus grand respect pour le pavillon tricolore », et refusa les présents que, suivant l'usage, on lui avait apportés, mais encore avança 250.000 francs pour achats de blé et prêta encore un million, sans intérêts, « avec regrets (1) de ne pouvoir faire davantage. » Aussi le Comité du Salut Public lui adressa-t-il des remercîments officiels : « Il appartient à des cœurs généreux comme le tien de s'intéresser en faveur de la cause qui a pour elle la raison, la justice et la gloire. Nous sommes flattés de ton amitié, jaloux de la conserver et de te donner des preuves de la nôtre. Nous désirons qu'elle soit éternelle. »

Cette bonne entente ne fut que temporaire. Ce fut un émigré, Meiffrend, qui la rompit. Ce Meiffrend, un Toulonnais qui s'était compromis par son zèle royaliste lors de l'occupation de notre grand port militaire par les Anglais, avait trouvé refuge à Alger auprès de Sidi-Hassan, dont il était devenu l'ami intime. Il aurait voulu rentrer en grâce et obtenir l'autorisation de revenir en France sans avoir à rendre compte de sa conduite passée, mais les lois contre les émigrés, surtout ceux qui avaient porté les armes contre leur patrie, étaient formelles, et, malgré l'intervention directe du Dey, Meiffrend ne reçut pas l'autorisation sollicitée. Une première fois le Comité du Salut public, tout en accablant Sidi-Hassan de protestations, refusa net la grâce demandée (Décembre 1794). Réponse identique le 26 avril 1795. Cette fois le Dey manifesta son mécontentement, et refusa les présents qu'on lui avait envoyés, un beau solitaire, une paire de pistolets et un pavillon à l'Orientale. Craignant une rupture immédiate, la Convention se décida à expédier (2) à Alger un envoyé extraordinaire, le chef de brigade Herculais, chargé d'inspecter nos consulats sur la côte d'Afrique, de confirmer la neutralité des Barbaresques, de racheter les esclaves et de terminer l'affaire Meiffrend. Herculais était un officier de fortune qui n'avait aucune

(1) Plantet, IV, 449. Cf. lettre analogue adressée par le ministre des relations extérieures, Delacroix. Plantet, II, 457.

(2) *Id.*, II, 447. Lettre signée, Cambacérès, Delmas, Prieur, Merlin.

des qualités du diplomate. Il se laissa tromper par les avisés conseillers du Dey, et ne réussit qu'à obtenir une transaction pour l'affaire Meiffrend. Il était entendu qu'on accorderait à l'émigré une indemnité de 100,000 francs, en échange de ses propriétés confisquées en France, mais à la condition qu'il quitterait l'Algérie et irait en Espagne avec sa famille (1). Le Comité du Salut Public, comprenant un peu tard l'incapacité de son mandataire, le révoqua brusquement.

Il s'agissait de rétablir le prestige de la France compromis par la faiblesse d'Herculais. Son successeur fut le terrible proconsul Jean-Bon Saint-André qui arriva à Alger le 3 juin 1796 et prit tout de suite l'attitude hautaine, qui convenait à son tempérament et qui d'ailleurs était conforme à ses instructions. Il déclara (2) tout d'abord qu'il n'apportait aucun cadeau « attendu que la République n'entend plus vendre son amitié », et, malgré les plaintes de Sidi-Hassan, persista dans son intransigeance. Cette fermeté lui valut d'ailleurs les respects de la Régence, mais elle ne contribua pas à augmenter le nombre de nos amis. On s'en aperçut lorsque Jean Bon Saint-André fut remplacé par Multedo. Ce Corse, compromis par son attachement à la France contre les partisans de Paoli, avait eu ses biens confisqués, et était réduit à la misère lorsque, pour le dédommager, on l'envoya à Alger. Il n'y recueillit que des avanies (3). Tantôt on lui refusa la liberté de nos protégés italiens, tantôt on l'expulsa de la maison occupée par nos consuls depuis 112 ans, et cela sous le prétexte d'y loger les femmes du Dey. On ne tint aucun compte de ses protestations, et, lors de l'expédition d'Égypte, le Sultan ayant fait appel à tous les Musulmans au nom de l'Islam menacé, les corsaires Algériens se jettent sur nos vaisseaux, et ruinent notre commerce dans la Méditerranée. Une fois encore notre malheureux établissement de la Calle est renversé de fond en comble, nos nationaux et nos agents jetés dans les bagnes. Notre pavillon disparaît alors de la côte barbaresque, et notre influence dans la Régence semble à tout jamais ruinée.

(1) Plantet, II, 450.
(2) *Id.*, 442.
(3) *Id.*, 452, 470.

Avec Bonaparte tout change brusquement de face, car à la politique des ménagements succède celle de la décision. Le Premier Consul entend qu'on le respecte et il n'hésite pas à le faire savoir. Comme la Turquie venait de signer la paix avec la France, il essaya tout d'abord de renouer avec les Algériens les bonnes relations d'autrefois et leur envoya, pour suivre les négociations, un avisé diplomate, Dubois-Thainville, ancien agent à Constantinople, à Smyrne, à la Canée et en Syrie, qui connaissait bien l'Orient et les Orientaux. Les Anglais étaient encore les maîtres de la mer et leur influence était toute puissante à Alger : aussi Dubois-Thainville passa-t-il secrètement en Espagne, échappa à la surveillance des Anglais de Mahon et réussit à débarquer à Alger le 13 mai 1800 avec une lettre (1) de Bonaparte au Dey Mustapha et des pouvoirs très étendus. Malgré l'opposition des Anglais notre représentant obtint d'abord la signature d'un armistice (19 juillet 1800), bientôt converti en traité définitif (30 septembre). Ce traité confirmait les précédents, c'est-à-dire qu'il nous restituait les concessions d'Afrique, ainsi que les effets et marchandises saisis, et donnait à nos négociants et à nos marins une situation privilégiée.

Il est vrai que cette paix ne fut encore que provisoire, car les intrigues ou les menaces des Anglais amenèrent une nouvelle déclaration de guerre (24 janvier 1801). Au moins Dubois-Thainville fut-il assez heureux pour se dérober à la première fureur des Algériens. Il fut néanmoins obligé de s'embarquer précipitamment pour Alicante, n'emportant avec lui que 140 francs. Aussi Bonaparte et Talleyrand s'empressèrent-ils de lui (2) adresser le témoignage de leur satisfaction et le chargèrent-ils, quand l'orage fut calmé, de reprendre les négociations avec Alger (3). L'affaire fut bien conduite, car, le 17 décembre 1801, une nouvelle paix était

(1) Plantet, t. II, p. 488.
(2) *Id.*, 492, 495.
(3) Lettre de Bonaparte au Dey (*Corresp.*, VII, 339, 25 nov. 1801) : « Nous vous le recommandons afin de pouvoir promptement renouer nos liaisons si avantageuses, et dans lesquelles vous trouverez désormais de notre part le désir de vous appuyer contre les ennemis que vous pourriez avoir, quels qu'ils soient. »

signée qui confirmait les précédentes, et même les renouvelait avec plus de développement. Le Dey Mustapha avait même poussé la condescendance jusqu'à écrire personnellement au Premier Consul pour l'assurer de son amitié et lui promettre ses bons offices.

Cette fois encore la mauvaise foi des Algériens l'emporta. Le nouveau traité ne fut pas mieux observé que les précédents. Les pirateries recommencèrent et devinrent même si fréquentes que Bonaparte résolut de sévir. Ce qui surtout l'indignait c'était l'audace des pirates. « Une barque barbaresque, écrivait-il (1) à Decrès, le 7 juin 1802, bloque douze à quinze navires liguriens à Saint-Tropez. Les agents liguriens en ont donné connaissance au préfet maritime, qui n'a envoyé aucun bâtiment pour dégager ce port. Il est déshonorant pour la République que ces misérables barbaresques insultent nos côtes. Prenez des mesures pour qu'aucun bâtiment, de quelque nation qu'il soit, ne puisse être bloqué ou pris dans nos mers. » Il écrivait (2) encore à Talleyrand, le 7 juillet de la même année, pour se plaindre de ce qu'un capitaine français ait été bâtonné dans le port d'Alger, et de ce que les Algériens n'aient pas encore restitué des navires pris dans les parages des îles d'Hyères. « Personne ne m'a jamais insulté en vain, ajoutait-il non sans fierté. Si le Dey ne se comporte pas comme il le doit, je suis dans le cas de le punir comme j'ai puni les Mamelucks. Que Dubois-Thainville prenne un ton très haut et très impérieux, parce qu'effectivement je préfère avoir une rupture en Alger, et lui donner une bonne leçon, s'il en a besoin, que de souffrir que ces brigands n'aient pas pour le pavillon français le profond respect que je suis à même de les obliger d'avoir. » Bonaparte songeait même à exiger l'abolition de l'esclavage, « mon intention étant de ne rien souffrir de ces brigands dont l'existence est un déshonneur pour l'Europe. » Peut-être avait-il déjà formé le projet d'une expédition à diriger contre eux, et il aurait voulu s'entendre avec les puissances européennes pour les inviter à une sorte de croisade contre cette poignée

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 488.
(2) *Id.*, VII, 513.

de bandits, qui s'étaient mis en dehors des règles de l'humanité. Il désirait associer à ce grand acte de justice internationale l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, et, dès le 19 février 1802 (1), il priait Talleyrand de s'adresser spécialement aux Anglais, car, espérait-il, « ils ne calculeront pas sur des motifs d'intérêt une question qui doit l'être sur les sentiments de dignité, d'honneur européen et de moralité publique, où enfin Dieu a donné la force aux puissances comme aux individus pour qu'ils protègent le faible. »

Talleyrand ne comprit-il pas la portée de cette invitation, ou bien crut-il que le moment était mal choisi pour exécuter cette vaste opération, toujours est-il que la question ne fut pas alors agitée dans les cabinets européens, et que les Algériens, grisés par l'impunité, continuèrent leurs déprédations. Bonaparte, poussé à bout, résolut de sévir et chargea (2) un des adjudants de son palais, Hullin, d'une mission comminatoire auprès du Dey, qui ressemblait singulièrement à un ultimatum (16 juillet 1802). Ainsi qu'il l'écrivait (3) à Talleyrand (18 juillet) : « Pour peu que le Dey ne se conduise pas d'une manière convenable, je saurai le mettre à la raison... S'il ne donne pas des ordres pour qu'on respecte mon pavillon je suis capable d'aller moi-même à Alger. J'ai détruit les Mamelucks, parce qu'ils n'avaient pas donné satisfaction aux Français. Malheur à qui, de gaieté de cœur, sera l'ennemi de la France. » Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Quatre vaisseaux avaient reçu l'ordre de conduire et d'escorter Hullin de Brest à Alger, le *Scipion*, le *Duquesne*, la *Tactique* et le *Furet*, commandés par le contre-amiral Leyssègues. Quatre autres vaisseaux étaient mis en armement à Toulon. Sept vaisseaux étaient désignés pour passer de l'Océan dans la Méditerranée, où ils opéreraient leur jonction avec la flotte de Toulon. Au (4) cas où Hullin n'obtiendrait pas satisfaction immédiate, l'escadre de Brest commencerait le blocus d'Alger, et les vaisseaux de Toulon recevraient l'ordre de la rejoin-

(1) *Correspondance*, VII, 391.
(2) *Id.*, VII, 520.
(3) *Id.*, VII, 523.
(4) Lettre à Decrès (18 juillet 1802). *Corresp.*, VII, 523.

dre. Le Premier Consul était si bien résolu à une prochaine intervention qu'il avait poussé la précaution jusqu'à prévenir le Sultan, suzerain du Dey, de la probabilité d'une action militaire : « Veuillez avertir le Sultan, écrivait-il (1) à Talleyrand (29 juillet), que j'ai l'intention d'envoyer une armée de terre s'emparer d'Alger et mettre fin à une conduite si déshonorante pour le peuple français, et si contraire à son commerce et à son intérêt. Que la Turquie, prévenue, ne se plaigne pas si je repousse la force par la force et si je détruis un prince vassal de la Porte, qui l'aura mérité par l'extravagance de sa conduite et par les hostilités qu'il a commises contre la France. »

Hullin accomplit sa mission. Le 7 août il arrivait devant Alger, et demandait, ou plutôt exigeait une audience immédiate. La lettre dont il était porteur était une véritable sommation : « Je vous écris directement cette lettre parce que je sais qu'il y a des ministres qui vous trompent, qui vous portent à vous conduire d'une manière qui pourrait vous attirer de grands malheurs. Cette lettre vous sera remise en mains propres par un adjudant de mon palais. Elle a pour but de vous demander réparation prompte et telle que j'ai le droit de l'attendre des sentiments que vous avez toujours montrés pour moi. » Suivait l'énumération des griefs. « Je vous prie de vous méfier de ceux de vos ministres qui sont ennemis de la France. Vous ne pouvez en avoir de plus grands, et, si je désire vivre en paix avec vous, il ne vous est pas moins nécessaire de conserver cette bonne intelligence qui vient d'être rétablie et qui seule peut vous maintenir dans le rang de la position où vous êtes ; car Dieu a décidé que tous ceux qui seraient injustes envers moi seraient punis. Que si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, il ne faut pas que vous me traitiez comme une puissance faible ; il faut que vous fassiez respecter le pavillon français, celui de la République Italienne qui m'a nommé son chef, et que vous me donniez réparation de tous les outrages qui m'ont été faits. »

Le Dey répondit par une lettre (2) pleine de déférence et

(1) *Corresp.*, VII, 512.
(2) PLANTET, II, 504 (12 août 1802).

d'obséquiosité, car les Musulmans s'inclinaient volontiers devant le vainqueur des Pyramides et d'Aboukir, le Sultan de Feu, comme ils l'avaient surnommé, et, malgré le ton dédaigneux et les menaces mal déguisées de son message, il lui donna satisfaction sur tous les points. Il finissait en lui annonçant le rétablissement de la Compagnie de la Calle et ajoutait : « Vous dites qu'il y a des hommes qui me donnent des conseils pour nous brouiller : notre amitié est solide et ancienne, et ceux qui chercheraient à nous brouiller n'y réussiraient pas... Si à l'avenir il survient quelque discussion entre nous, écrivez-moi directement et tout s'arrangera à l'amiable. »

Tant que les flottes françaises se montrèrent dans la Méditerranée et que Bonaparte fut en mesure d'appuyer ses paroles par des actes, les Algériens restèrent à peu près fidèles au traité, mais ils ne cessaient pas pour autant leurs réclamations à propos de divers règlements de compte, entre autres celui de deux négociants juifs, Bacri et Busnach, et ne laissaient que trop deviner qu'il n'attendaient qu'une occasion pour se joindre à nos ennemis. Lorsque la journée de Trafalgar eut anéanti notre marine militaire, et lorsque le pavillon anglais eut remplacé le nôtre dans tous les ports de la Méditerranée, les Algériens n'obéirent plus qu'à ce qu'ils croyaient être leur intérêt : De nouveau furent insultés nos nationaux et nos protégés, de nouveau furent réduits en esclavage (1) d'infortunés pêcheurs capturés non loin de nos côtes. Le 19 et le 23 septembre 1806 Dubois-Thainville se plaignait de ce qu'on n'eut pas respecté à Bône les pavillons italien et napolitain, et protestait contre la capture de matelots corses, de *la Conception*, qui venaient d'être jetés au bagne. Il finissait par obtenir satisfaction, mais était obligé de livrer pour 212.307 fr. 55 c. de cadeaux : (2) vases, candélabres, tasses à sorbet, pendules, pipes, coupes à fruits, brûle-parfums, aiguières, nécessaire de toilette, 188 aunes de drap, 13 pièces de soie brochée argent et or, 36 aunes de ve-

(1) Plantet, II, 510, 514.

(2) État des présents faits par Dubois-Thainville au Dey et à la Régence d'Alger, le 23 mai 1811. Plantet, II, 516.

lours, etc. Il est vrai que le Dey donnait en échange deux chevaux avec leur harnachement. N'était-ce pas déjà le renouvellement du régime des avanies!

Les Algériens, excités par les Anglais, osèrent davantage. Dès l'année 1806 ils avaient admis sur les marchés, dont nous avions le monopole, la concurrence des Maltais et des Espagnols. En 1807 ils vendirent à l'Angleterre nos concessions africaines et rompirent ouvertement. Ils recommencèrent même leurs pirateries, et, de nouveau, des esclaves français peuplèrent les bagnes algériens. Lorsque nos soldats, en 1830, ouvrirent les portes de ces bagnes ils y trouvèrent un Toulonnais, un nommé Béraud, qui y était enfermé depuis 1802.

Une des plus illustres victimes des corsaires algériens fut notre grand astronome, Arago. En avril 1807, obligé de quitter précipitamment l'île de Majorque, où il mesurait l'arc du parallèle compris entre le mont Galotzo et Iviça, il se rendit à Alger sur une barque de pêcheurs et essaya de regagner Marseille, mais il fut pris en mer par un corsaire espagnol. Le Dey d'Alger protesta contre cette insulte à son pavillon et obtint qu'on rendrait la liberté à l'équipage. Jeté par la tempête à Bougie et fort maltraité par les indigènes qui le dépouillent et le pillent, Arago n'est sauvé que par un marabout qui le prend sous sa protection, et le conduit à Alger couvert du burnous des Arabes : mais il est fort mal reçu par le Dey qui le fait inscrire sur la liste des esclaves et l'envoie servir à bord des corsaires de la Régence en qualité d'interprète. Il ne recouvra sa liberté que sur les instances du consul de Suède, et ne put rentrer en France qu'en juillet 1809.

On peut ne pas aimer Napoléon, mais il faut lui rendre cette justice qu'il s'efforça en toute circonstance de maintenir la dignité nationale. Irrité par ces misérables attaques, il forma le projet de se venger, et, bien que réduit à l'inaction par le manque de vaisseaux, il prépara une expédition contre Alger. Un des meilleurs officiers de la marine impériale, le capitaine Boutin (1), fut chargé par lui d'explorer le littoral algérien

(1) Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger, pour servir au projet de descente et d'établissement définitif dans ce pays, 1808. — Archives du dépôt général de la guerre.

et d'y chercher un port de débarquement. Il accomplit sa mission avec une scrupuleuse habileté, et, d'un doigt prophétique, indiqua la plage de Sidi-Ferruch, où devaient débarquer les Français vingt-trois ans plus tard. Il indiqua même dans son rapport le nombre des troupes et des vaisseaux à employer, ainsi que l'itinéraire à suivre dans la marche contre Alger. Ce fut l'Empire, par conséquent, qui prépara la conquête de 1830, et il ne serait que juste de remettre en lumière le nom du capitaine Boutin.

Lorsque, pour la première fois, tomba du trône Napoléon Ier, la nouvelle du rétablissement des Bourbons fut portée à Alger, le 2 mai 1814, par le commandant de *La Junon*, de Meynard. Les corsaires accueillirent sans protester le pavillon blanc, et lorsque, deux mois plus tard, se présenta le commandant du *Faune*, de Saint-Belin, avec des lettres (1) de Louis XVIII et de Talleyrand, le Dey qui régnait alors, Ali, fit une réponse obséquieuse, pleine des formules hyperboliques de la politesse orientale. Dubois-Thainville était rappelé et remplacé par Deval.

Nouveau changement lors des Cent Jours. Cette fois c'est Caulaincourt qui notifie au Dey le rétablissement de l'Empereur, et le maintien de Dubois-Thainville (2 mai 1815). Le Dey Omar accepte avec la même indifférence le changement annoncé, salue de nouveau le drapeau tricolore, et envoie la même lettre (2) de banales félicitations et de compliments emphatiques. Il est vrai qu'en apprenant la seconde chute de Napoléon, il se retourne avec la même aisance du côté du vainqueur, déclare qu'il ne permettra pas le débarquement de Dubois-Thainville, et, lorsque se présente le nouveau consul Deval (23 août 1815), il l'accueille avec empressement et se déclare prêt à devenir son ami. Il accomplit cette volte face avec d'autant plus de facilité que ses émissaires de Paris lui avaient appris que Deval avait reçu l'ordre de céder à toutes les demandes algériennes, de restituer les prises, et de promettre la liquidation des anciennes créances. On ne pouvait donc que l'accueillir à bras ouverts.

(1) Plantet, II, 516, 518.
(2) *Id.*, 532.

Le nouveau consul, Deval, était né dans le Levant. Il connaissait la langue et les usages turcs, car il avait exerçé pendant plusieurs années les fonctions de drogman à Péra. Il avait été déjà consul à Bagdad, de 1786 à 1794, mais il avait contracté dans l'exercice de ces fonctions l'habitude de ces formes souples et obséquieuses que les autorités musulmanes exigent toujours des agents inférieurs. Deval, en un mot, ne représentait pas la France avec assez de dignité, de raideur si l'on préfère, car il faut être raide avec les Orientaux. Sinon ils prennent la longanimité pour de la faiblesse et les concessions pour un acte de lâcheté. C'est ce qui arriva à notre consul : il ne fut pas assez cassant et il fit trop de concessions.

Depuis trois siècles la France possédait, non loin de Bône, une certaine étendue de territoire, désignée sous le nom de concessions d'Afrique, dont la souveraineté, moyennant un léger tribut de 17.000 francs, nous avait été confirmée, en 1518 et en 1692, par les sultans Sélim et Achmet. Ce territoire procurait des bénéfices assez considérables à ceux de nos négociants qui exploitaient les bancs de corail de cette partie du littoral africain. Le Dey consentit à nous les restituer en 1817, mais à condition que la redevance annuelle serait portée de 17.000 à 60.000 francs. Deval eut la faiblesse d'y consentir. Deux ans après le Dey, c'était alors Hussein qui depuis 1818 gouvernait la Régence, le Dey, qui se rendait compte de l'inconsistance de notre représentant, déclara qu'il fallait opter entre la cessation immédiate de notre privilège, ôn une redevance de 200.000 francs. Au lieu de refuser, Deval se soumit à cette nouvelle exigence. Ce fut en pure perte, car, en 1826, Hussein accordait à toutes les nations ce droit de pêche qui nous était réservé, et, par une singulière prétention, voulait nous forcer à lui donner encore la redevance de 200.000 francs. L'affaire cette fois resta pendante : elle ne devait être tranchée que par la conquête.

Une autre affaire, aussi pénible à régler, et qui envenima promptement les relations entre le Dey et notre consul fut celle de l'agence française de Bône. La Régence avait une première fois confisqué cette maison en 1798, puis elle l'avait louée à l'Angleterre moyennant une location de 250.000 francs.

Deval obtint qu'elle serait rendue à la France en 1817, mais l'agent anglais, Escudero, ne voulut pas en sortir, et la question resta en suspens jusqu'en 1824, époque à laquelle nous rentrâmes en possession, grâce au voisinage d'une escadre française à Tunis. Certes, dans la circonstance, Deval avait le droit de son côté; peut-être, pour un si mince objet, son insistance fut-elle impolitique. Ses plaintes au ministre Montmorency n'étaient pas moins légitimes. « La justice et la fermeté, lui disait-il, peuvent seules nous sauver dans ce pays. Si, dans cette circonstance, minime en apparence, mais d'une haute importance dans ses conséquences, nous venons à plier sous le joug de l'Angleterre et de la Régence, nous devons dès lors nous attendre à toutes sortes d'humiliations et d'injustices à Alger. »

Le règlement d'une vieille créance, celle de deux Juifs Livournais, Michel Cohen Bacri, et Nepthali Busnach, était plus difficile à obtenir, car cette fois les Algériens avaient pour eux les apparences du droit. Voici l'origine de cette créance : Bacri et Busnach avaient fait à la France, pour la nourriture de ses soldats, d'importantes fournitures de grains. La dette de la République était déjà considérable en 1795, et le Directoire l'accrut encore lorsque les négociants algériens fournirent des blés à nos armées d'Italie en 1796; mais personne ne songeait à régler sérieusement ce compte, ni les Bacri-Busnach qui enflaient démesurément leur note, et, forts de la connivence du Dey et de l'appui direct des Anglais, ne cessaient d'assaillir nos agents de leurs réclamations, ni le gouvernement français qui, sans renier sa dette, prétendait (1) en différer le paiement. « En retenant ainsi les sommes dûes à ces Juifs, n'hésitait pas à écrire notre ministre Delacroix, nous les empêcherons de se distraire entièrement de nos intérêts, et nous les forcerons à plus de circonspection dans leurs procédés obligeants envers les Anglais qu'ils ne servent aujourd'hui avec tant de zèle que parce que leur présence en Barbarie leur offre l'espoir certain de nouveaux bénéfices. »

Bacri et Busnach trouvèrent un appui inespéré dans la

(1) Plantet, II, 463.

personne (1) du Dey Sidi Hassan, et de son successeur Mustapha. Ils avaient sans doute recouru à l'argument suprême pour les intéresser à leur cause. Le 18 mai 1797, première (2) réclamation en leur faveur. Elle est (3) renouvelée en juin 1798 et en septembre de la même année. Mustapha revient à la charge le 13 octobre 1798 (4). Un protecteur inattendu leur vint en aide. Talleyrand, habilement circonvenu et très probablement acheté par le représentant à Paris de Bacri et de Busnach, un certain Abucaya, s'entremet en leur faveur, et obtient qu'Abucaya produise un compte qui s'élevait à la somme de 2.297.445 francs. Cette somme aurait été payée, si l'expédition d'Égypte n'avait pas eu lieu. Les Algériens nous déclarèrent aussitôt la guerre, et, suivant l'usage, pillèrent nos concessions d'Afrique. Par mesure de représailles, Abucaya et Bacri, qui venait de le rejoindre à Paris furent enfermés au Temple, et le séquestre fut mis sur tous les biens des Musulmans en France. C'était une façon comme une autre d'apurer ses comptes.

Après la paix de 1800, Talleyrand qui n'avait pas oublié ses promesses, intervint de nouveau en faveur de ses protégés. « Ces Juifs, écrivait-il, méritent des ménagements, à cause de ceux que leur souverain leur accorde (5), et on pourrait craindre que leur mécontement n'altérât dans leur principe les bonnes dispositions qu'il vient de nous montrer. » Il obtint qu'on relâchât sous caution les prisonniers du Temple, et admit un compte qu'ils leur présentèrent et qui se montait à la somme de 7.942.992 fr. 54 c. Les Consuls l'examinèrent et admirent le paiement d'un à compte de 3.725.631 fr. L'affaire suivait donc une voie normale, et la solution semblait tout indiquée.

Notre consul, Dubois-Thainville, avait de son côté des indemnités à réclamer. Il n'accepta pas le paiement proposé. Le Dey, excité par les Anglais, opposa à ses réclamations

(1) Lettre de Jean Bon Saint-André. PLANTET, II, 463.
(2) PLANTET, II, 462.
(3) *Id.*, 476, 482, 483.
(4) *Id.*, 485,
(5) *Id* 491.

des prétentions insoutenables. L'affaire s'envenima rapidement, et, à la chute de l'Empire, elle n'était pas encore réglée. Devenu ministre de Louis XVIII, Talleyrand ne perdit pas de vue les intérêts de ses protégés. Une commission d'études fut (1) nommée, et le 28 octobre 1819 était présenté au ministre Richelieu un mémoire signé par Hély d'Oissel, Monnier, Bessières et Malartic, fixant le chiffre total de la dette à la somme de 13.893.844 francs, dont 3.944.420 francs d'intérêts. Cette somme était évidemment majorée. De plus, comme nos nationaux de leur côté avaient diverses indemnités à réclamer, une transaction fut d'un commun accord proposée, et, approuvée par le roi de France, et par le Dey qui réglait définitivement la créance à sept millions, payés par douzièmes à partir du 1er mars 1820. Cette fois encore l'affaire paraissait terminée à la commune satisfaction des deux parties, mais elle allait renaître sous une autre forme et provoquer la rupture définitive.

Un des articles de la transaction réservait, en effet, les droits des Français, créanciers personnels de Bacri et de Busnach, et stipulait qu'une somme égale au montant des réclamations faites contre ces derniers serait déposée et gardée jusqu'à ce que les tribunaux compétents eussent prononcé. Ces réclamations montaient à 2.500.000 francs, qui furent versés à la Caisse des dépôts et consignations, et les 4.500.000 francs restants furent payés aux négociants algériens. Hussein réclama contre ce dépôt, se plaignit de la lenteur de nos tribunaux à prononcer sur les oppositions dont était frappée la somme déposée, et finit par demander qu'on la lui remit. Ces prétentions étaient inadmissibles : elles furent écartées. De là, des récriminations sans fin.

A ces sujets de plainte se joignait la violation incessante des traités : droits exigés de nos négociants au delà des tarifs convenus, insultes non seulement à nos protégés, mais même à nos marins, dont on arrêtait les bâtiments en pleine mer sous prétexte de les visiter, et qu'on pillait ensuite, extorsions quotidiennes, recherches violentes jusque dans le domicile de nos consuls, rien ne nous était épargné. Les cor-

(1) Plantet, II, 555, 557, 563, 566.

saires n'eurent-ils pas l'audace (1) d'arrêter deux navires français, le *Gustave* et la *Conception*, qui revenaient de Corse à Toulon avec des dépêches officielles, de les canonner et de dépouiller l'équipage.

Le Dey lui même prenait personnellement part à cette violation des traités, car, malgré ses promesses, et après avoir reconnu en 1825 la protection accordée par la France au pavillon romain, il laissait ses corsaires arrêter deux bâtiments romains, le *San Francisco de Paulo* et le *San Antonio*, dont il prononçait la confiscation et autorisait la vente, puis, celle-ci opérée, il en partageait le produit avec les capteurs. Hussein donnait pour excuse à ces manquements à la foi jurée la mauvaise volonté du gouvernement français qui, malgré ses demandes réitérées, persistait à ne pas rappeler Deval, auquel il imputait la réduction du capital et les retards subis par la liquidation de la créance Bacri-Busnach. Il l'accusait même d'avoir reçu, pour prix de son intervention, la forte somme de deux millions : ce qui était injuste, car l'honorabilité de Deval était au-dessus de toute contestation. Peut-être aurait-il été de bonne politique de donner sur ce point satisfaction au Dey, mais, par un sentiment de fausse dignité, la France crut devoir maintenir son agent. Froissé de ce procédé, le Dey écrivit alors directement au roi Charles X pour en appeler à sa justice.

La réponse (2) à cette lettre fut rédigée. Le ministre de la marine, baron de Damas, en donna connaissance au Conseil des ministres. Cinq griefs étaient reprochés aux Algériens, les hostilités des corsaires, leurs visites non justifiées des bâtiments couverts par le pavillon français, la capture de deux bâtiments romains, la violation de leurs promesses vis-à-vis de nos protégés, et l'accueil trop empressé qu'ils faisaient aux suggestions de nos ennemis. « Un nouveau déni de justice, y était-il dit, exposerait la Régence d'Alger à des calamités inévitables, mais dont la responsabilité retomberait tout entière sur ceux dont les perfides conseils l'auraient

(1) Aucune satisfaction n'était accordée à la plainte de Deval, du 29 octobre 1826. PLANTET, II, 252.

(2) PLANTET, II, 558 (28 février 1827).

entraînée dans des démarches contraires à ses intérêts. » Cette lettre parut trop explicite aux ministres qui l'annulèrent, mais ne s'opposèrent pas à ce qu'on en fît connaître le sens à Alger. Hussein fut tout de suite averti et ne cacha pas son irritation. Il prit même prétexte de ce retard pour accuser Deval d'avoir intercepté la lettre royale et pour l'insulter publiquement.

Le 27 avril 1827, Deval s'étant présenté avec les autres consuls à l'audience du Dey pour le complimenter, d'après l'usage, à l'occasion des fêtes du Beïram, une discussion fort aigre et tout à fait inopportune s'éleva entre lui et Hussein, à propos de la saisie et de la vente des deux bâtiments romains, le *San Francisco de Paulo* et le *San Antonio*. « Comment, lui dit Hussein, tu viens encore me tourmenter pour une affaire qui ne regarde pas la France, quand ton roi ne daigne pas répondre à une lettre que je lui écris pour une affaire qui m'est personnelle ! » Deval répliqua aussitôt par quelques paroles dédaigneuses dont le sens était que le roi de France ne répondait pas à un homme tel que lui. Hussein ne voyait jamais notre consul sans éprouver une vive irritation. Il saisit avec empressement l'occasion de décharger une colère longtemps contenue, sauta à bas de son divan, fit un pas vers Deval, et le frappa au visage d'un coup d'éventail, en lui ordonnant de sortir sur le champ.

La France venait d'être souffletée sur la joue de son représentant. Un tel affront réclamait une punition éclatante. Notre consul reçut l'ordre de cesser tout rapport avec le Dey, et quitta Alger le 11 juin 1827. Peu de jours après son départ, un des vassaux d'Hussein, le bey de Constantine, se précipitait sur nos concessions, ruinait nos établissements et détruisait le port de la Calle. En même temps, le Dey publiait contre la France une déclaration de guerre. Le sort en était jeté. La vieille alliance était rompue. Nous n'avions plus, pour venger notre injure, qu'à recourir à la force des armes.

Malgré l'indulgence des gouvernements européens vis-à-vis des puissances barbaresques, certaines protestations s'étaient produites et diverses mesures de rigueur avaient déjà été proposées. Montlosier, qui était encore émigré en 1799,

avait supplié Bonaparte « d'effacer la honte des nations civilisées », et on sait que le Premier Consul, et que plus tard l'Empereur songea sérieusement à détruire la Régence d'Alger. Hauterive, un des meilleurs auxiliaires de Talleyrand et son principal conseiller, avait composé un mémoire sur la nécessité d'extirper l'esclavage, dont la conclusion était la destruction de la piraterie par l'occupation de son principal repaire. L'amiral Sidney Smith, l'heureux adversaire de Bonaparte, avait, de son côté, fondé en 1814 une Société des Anti-pirates, et il présenta au Congrès de Vienne un « Mémoire sur la nécessité et les moyens de faire cesser les pirateries des États barbaresques. » Il aurait voulu que les puissances intéressées fournissent un contingent destiné à surveiller et à punir les pirates. En 1815, il fonda la Société des Chevaliers libérateurs des esclaves blancs en Afrique. Il proposait de réorganiser l'Ordre de Malte et de faire coloniser par des milices volontaires certains points de la Barbarie ; mais l'Angleterre avait sur Malte d'autres vues, et fit échouer le projet. Il est vrai que Chateaubriand, qui avait adhéré aux statuts de la Société, reprit le projet pour son propre compte et présenta (1) au roi Louis XVIII un mémoire pour la suppression de l'esclavage des blancs : « N'est-ce pas aux Français, disait-il, nés pour les entreprises généreuses, d'accomplir l'œuvre commencée par leurs aïeux ? C'est en France que fut prêchée la première croisade, c'est en France qu'il faut lever l'étendard de la dernière, sans sortir toutefois du caractère des temps, et sans employer des moyens qui ne sont plus dans nos mœurs. » La parole de Chateaubriand avait alors une grande autorité. D'ailleurs, les plénipotentiaires du traité de Vienne aimaient à s'occuper de questions internationales. Une conférence s'ouvrit donc à Londres (28 août 1816), pour l'abolition de l'esclavage des blancs. Il s'agissait de former une association des forces navales européennes, et d'imposer aux pirates les volontés communes. Ce fut notre ambassadeur, Osmond, qui empêcha l'exécution du projet. Il redoutait la prépotence navale de l'Angleterre, rallia à ses craintes les puissances secondaires, et fit échouer la conférence.

(1) 9 avril 1816. Cf. PLANTET, introduction, LXXI.

Au Congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, la question fut reprise. Richelieu, mieux inspiré que ne l'avait été Osmond, proposait une alliance définitive de toutes les puissances, mais il se heurta aux mêmes préventions. Seule, la Russie était résolue à l'intervention directe, mais l'Angleterre redoutait une renaissance maritime de la France, et l'Autriche, par la bouche de Metternich, partisan résolu du *statu quo*, s'opposait à toute intervention militaire. Cette fois encore les Algériens furent sauvés par les jalousies européennes.

En 1819 pourtant, la France et l'Angleterre s'entendirent pour signifier leur volonté aux Algériens. Deux escadres, commandées par les amiraux Freemantle et Jurien de la Gravière, arrivèrent à Alger le 5 septembre 1819. Elles apportaient un véritable ultimatum (1) : « Les puissances sont irrévocablement déterminées à faire cesser un système de piraterie, qui n'est pas seulement contraire aux intérêts généraux de tous les États, mais qui encore est destructif de toute espérance de prospérité pour ceux qui le mettent en pratique. Si les Régences persistaient dans un système ennemi de tout commerce paisible, elles provoqueraient inévitablement contre elles une ligue générale des puissances de l'Europe, et elles doivent considérer, avant qu'il soit trop tard, que l'effet d'une telle ligue peut mettre en danger leur existence même. » Ce n'étaient là que de vaines menaces. Il aurait fallu les appuyer par quelque démonstration vigoureuse, mais les amiraux français et anglais n'avaient pas d'instructions suffisantes. Ils furent poliment reçus, mais n'obtinrent même pas de satisfaction morale. Hussein se refusa à toute concession. Il ne voulut prendre aucun engagement. Il se réserva le droit de visite et l'esclavage de tous les chrétiens dont les souverains n'auraient pas signé de traité avec lui. Il eut même l'impudence de refuser aux deux négociateurs la réponse écrite qu'ils avaient demandée. Freemantle et Jurien de la Gravière furent obligés de remettre à la voile sans la moindre garantie, et cette vaine démonstration, au lieu de les corriger, augmenta plutôt les prétentions et l'insolence

(1) Plantet, II, 543. — Jurien de la Gravière, *Souvenirs d'un amiral*, II, p. 223-231.

des Algériens. Encouragé par l'impunité, le Dey Hussein continua sa politique de défis et de provocations. L'Europe baissait la tête et s'humiliait ; mais l'affaire Deval comblait la mesure. Cette fois l'outrage avait été public. Il fut vivement ressenti. Une éclatante réparation s'imposait.

Le capitaine Collet avait été envoyé à Alger avec la *Provence* et la *Torche*. Il y arriva le 11 juin 1827, commença par recueillir à son bord Deval et les Français établis à Alger, puis fit présenter par le consul de Sardaigne Datili de la Tour un ultimatum pour réclamer des excuses. Hussein ne prit même pas la peine de répondre, et la guerre fut officiellement déclarée le 16 juin 1827. Collet commença aussitôt le blocus des côtes, et toutes les opérations commerciales furent suspendues. Quelques corsaires parvinrent néanmoins à se soustraire à la surveillance des croiseurs et causèrent de l'inquiétude à nos négociants. Hussein essaya même de faire sortir toute sa flotte. Le 4 novembre 1827, les vaisseaux algériens présentèrent la bataille à nos marins. Collet l'accepta avec empressement, et ses habiles manœuvres, ainsi que le courage de ses matelots lui valurent la victoire. Les corsaires furent obligés de rentrer à Alger, après avoir subi des pertes sérieuses.

Ce fait d'armes, tout glorieux qu'il était, n'avançait en rien nos affaires. Nos vaisseaux en effet ne pouvaient serrer Alger d'assez près pour empêcher l'entrée ou la sortie de tous les petits navires composant la marine militaire ou marchande de cette place. De plus, sur cette côte sans abri, ils étaient obligés de se disperser à la moindre tempête, et ce n'était pas sans éprouver de fortes avaries. Cette situation, en se prolongeant, risquait de devenir dangereuse. La France se voyait réduite à la nécessité d'un grand effort ou à l'humiliation de faire des excuses à un chef de pirates. Le roi Charles X était d'avis d'une répression immédiate. Aussi bien il ne varia jamais sur ce point, et porta très haut le sentiment de la dignité de sa couronne (1). Lorsqu'il ouvrit la session législative de 1828, il rappela nos griefs contre Alger et menaça

(1) Pasquier. *Mémoires*, VI, 199. — Guernon-Ranville. *Journal d'un ministre*, p. 55-79. — D'Haussez. *Mémoires*, passim. — Polignac. *Etudes historiques et politiques*, p. 234. « Le roi mena tout, prescrivit tout, diri-

le Dey d'une punition éclatante, mais l'opinion publique n'était pas encore suffisamment préparée, et les députés, afin de se rendre populaires, ne visaient qu'à l'économie. Aussi ne prêtèrent-ils qu'une attention distraite aux paroles du Roi. Ce dernier ne renonça pas à son projet. Il fit même préparer, au ministère de la guerre, par une commission spéciale, un plan d'attaque. Il réunit aussi des troupes dans le Midi, mais le système des hésitations prévalut encore, et on continua le blocus par mer, tout en suivant avec Hussein des négociations qui ne devaient pas aboutir. Les Algériens en effet se rendaient compte de notre indécision, et, comptant d'ailleurs sur une diversion européenne, ils redoublaient d'insolence. N'eurent-ils pas l'audace de ne pas accueillir le lieutenant Bizard, que, par un excès d'indulgence, on avait chargé d'une nouvelle mission de conciliation !

En 1829, quand il ouvrit la session législative, Charles X revint encore sur la question algérienne : « A l'égard des Barbaresques, dit-il, nous sommes informés que la Régence et la population d'Alger sont fatiguées d'un blocus rigoureux, que notre marine a su tenir étroitement serré, malgré l'hiver : Dix bâtiments, dont un vaisseau et cinq frégates y sont consacrés, tandis que vingt-cinq autres sont destinés à escorter les expéditions de commerce. Nous avons lieu de croire, jusqu'à présent, que le blocus suffira pour obtenir les réparations exigées, sans qu'on ait besoin de recourir à d'autres moyens, qui, dans tous les cas, devraient être mûrement discutés. » Les députés accueillirent cette ouverture avec une prudente réserve. Il était évident qu'ils ne voulaient pas s'engager. « Des sujets de plainte légitimes, répondirent-ils au Roi, ont armé contre Alger les forces de Votre Majesté ; nous nous reposons sur la vigueur des mesures qu'Elle a prescrites pour protéger efficacement notre commerce et venger le pavillon français. » La guerre n'était donc pas décidée, et le Roi seul paraissait y tenir. De graves événements survinrent qui la rendirent inévitable.

gea tout. Je ne fus que son premier secrétaire. » Voir au ministère des affaires étrangères (c.c. 549), toutes les minutes, relatives à Alger, annotées et corrigées de la main du roi.

Jusqu'alors notre escadre n'avait éprouvé aucun de ces sinistres si fréquents sur la côte africaine ; mais, le 17 juin 1829, trois de nos chaloupes, poussées à terre par la force des lames, ne purent reprendre la haute mer. Les quatre-vingts soldats ou matelots qui les montaient furent entourés par les Algériens et durent se battre en désespérés. Ils furent accablés par le nombre, et, à l'exception de quelques matelots qui se jetèrent à la nage et furent recueillis par les bateaux de l'escadre, tous les autres furent impitoyablement massacrés. Ce désastre découragea les équipages. On commençait à se lasser d'un blocus dangereux et inutile. D'un autre côté le gouvernement désirait en finir d'une façon ou de l'autre, car le blocus avait déjà coûté vingt-cinq millions et n'aboutissait à rien. Avant de jeter le pays dans les périls et dans les sacrifices d'une descente en Algérie, Charle X et ses ministres voulurent tenter un suprême effort de conciliation, et, en juillet 1829, chargèrent le commandant de la croisière, le capitaine la Bretonnière, d'aller proposer au Dey un accommodement, dont les propositions étaient fort modérées. On demandait seulement la mise en liberté des prisonniers de guerre, l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à Paris chargé de présenter les excuses de la Régence, et une déclaration d'armistice immédiat. Le 30 juillet, le vaisseau la *Provence* et le brick l'*Alerte* vinrent mouiller en parlementaires sur la rade d'Alger. La Bretonnière et son état-major furent logés chez le ministre de la marine, qui leur annonça que le Dey les recevrait le lendemain en audience solennelle. Le 31 juillet ils furent en effet conduits à la Kasbah, mais on eut soin de les faire passer devant les débris de nos trois chaloupes, que les Algériens considéraient comme les trophées d'une victoire. Ce n'était que le prélude des mauvais traitements réservés aux parlementaires. Après une discussion très animée, dans laquelle Hussein éleva des prétentions exorbitantes, entre autres celle de recevoir en cadeau le brick l'*Alerte*, une nouvelle entrevue fut fixée pour le surlendemain 2 août. Dans cette audience La Bretonnière renouvela les propositions d'accommodement dont il était chargé, et déclara au Dey qu'en cas de refus la France ferait respecter ses droits

par la force des armes. « J'ai aussi de la poudre et des canons, répond brusquement Hussein. Nous ne pouvons nous entendre. Tu peux te retirer : le sauf-conduit qui a protégé ton arrivée protégera ton départ. »

Le lendemain 3 août nos deux vaisseaux se disposèrent à quitter le port. Le brick l'*Alerte* prit les devants et sortit sans être inquiété. La *Provence* suivait la même route, pavillon blanc à la corne, pavillon parlementaire au mât de misaine, et s'apprêtait à sortir de la baie en longeant les formidables batteries qui, du côté de la haute mer, protégeaient la rade d'Alger. A ce moment, un signal part de la Kasbah. Aussitôt les batteries de la ville et du môle font feu en prenant la *Provence* pour point de mire. Il n'y avait plus à douter. C'était un lâche guet-à-pens. Pendant plus d'une demi-heure les boulets criblèrent le vaisseau. Quelques projectiles lui causèrent même de graves avaries. Par bonheur aucun homme de l'équipage ne fut atteint. Si l'on avait perdu un mât, le navire sombrait. Les matelots demandaient à grands cris le combat. La Bretonnière eut la sagesse de résister à leurs instances et défendit d'ouvrir le feu. Il eut raison, car, en ripostant, il aurait donné plus d'énergie aux Algériens et la canonnade aurait peut-être abattu la faible brise dont il avait besoin pour s'éloigner des batteries. En effet, il réussit à conduire son navire hors de portée.

Hussein comprit que cette odieuse violation du droit des gens produirait dans le monde civilisé une déplorable impression. Il essaya d'en atténuer l'effet en prétendant qu'on avait outrepassé ses ordres, et, pour donner plus de poids à ses excuses, il destitua le commandant du môle et fit donner la bastonnade aux artilleurs. C'était une mauvaise défaite, et personne ne s'y trompa. Aussi bien cette nouvelle insulte dépassait toute mesure. Lorsque le Gouvernement français dénonça cet acte à l'indignation publique, les journaux à l'unanimité, et quelle que fut leur couleur, sommèrent le cabinet d'en tirer une éclatante vengeance. Or les ministres cherchaient depuis longtemps à acquérir quelque popularité au moyen d'un grand succès militaire, et la maladresse coupable du Dey d'Alger leur offrait l'occasion de purger la mer des pirates barbares-

ques. Le roi, de son côté, désirait une guerre qui relèverait le prestige de la couronne. Les dernières hésitations disparurent, et, le 7 février 1830, l'expédition fut résolue.

Les préparatifs de cette expédition, les intrigues diplomatiques auxquelles elle donna lieu, les succès de nos soldats et la chute d'Alger appartiennent à une autre période de notre histoire coloniale. Qu'il nous soit du moins permis de rendre justice à l'antique dynastie balayée par le vent populaire, dont le dernier service, et il faut à cause de cela lui pardonner bien des fautes, fut de créer une France africaine.

TROISIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE LA MER DES INDES

CHAPITRE PREMIER

LES MASCAREIGNES

A l'est et au nord de Madagascar, en plein Océan Indien, la France possédait, en 1789, quelques îles florissantes, dont les richesses naturelles et la position stratégique assuraient l'importance. C'étaient d'abord les trois îles de Bourbon, de France, et de Rodrigues, d'ordinaire désignées sous le nom de Mascareignes, à cause de l'amiral portugais Mascarenhas qui les découvrit en 1505; l'archipel des Seychelles, et quelques îlots épars, Saint-Brandon ou Corgados Carayos, Diego Garcia et Agalega. Ces îles étaient comme les pierres d'attente de notre future domination sur la grande île de Madagascar. Elles assuraient le ravitaillement de nos flottes, et ménageaient à nos négociants de précieuses ressources. Au point de vue politique (1), elles étaient dans une heureuse situation, car il n'y existait pas de classes privilégiées. Le clergé était peu nombreux et peu riche, formé par des lazaristes sous la direction d'un prélat apostolique, tous égaux entre eux, et n'ayant par conséquent aucun motif de jalousie contre leurs supérieurs hiérarchiques. Il y avait bien dans l'archipel quelques familles,

(1) Munienville, *Statistique de l'île Maurice*. — Trovette, *L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire*. — Brette, *Colonie de l'île de France en 1790*. (Revue de la Révolution, XVIII, 531). — Azéma, *Histoire de l'île Bourbon de 1643 à 1848*. — Prentout, *L'île de France sous le général Decaen*.

nobles, mais qui ne possédaient ni fiefs, ni droits seigneuriaux, qui n'étaient exemptes d'aucune des charges publiques, et vivaient en bonne intelligence avec les autres colons. Ceux-ci, propriétaires du sol, cultivateurs ou négociants, formaient, en présence de leurs esclaves noirs, une véritable aristocratie, toujours unie, malgré certaines nuances, contre l'ennemi commun. Quant aux esclaves ils étaient traités avec une douceur relative et paraissaient contents de leur sort. Aussi le gouverneur Conway avait-il le droit d'écrire au ministre de la marine, le 21 février 1790, « il n'y a dans aucune partie du monde d'habitants plus favorisés et plus parfaitement libres que les colons de cette île. Ils ne payent pas d'impôts. Ils jouissent de leurs propriétés. On ne paie aucun droit de maîtrise. Enfin ils conviennent tous qu'on leur rend justice entière. » Le commandant des districts de l'Inde, Mac-Namara, disait de son côté que « c'étaient les habitants les plus heureux du monde entier ». Les insulaires s'endormaient donc dans une molle insouciance, et nul d'entre eux ne songeait à modifier les institutions politiques ou à réformer la société.

Lorsque, le 31 janvier 1790, arrivèrent dans les îles les nouvelles de la Révolution qui venait d'éclater en France, les colons s'empressèrent d'arborer la cocarde tricolore, et manifestèrent une grande joie, car on leur reconnaissait le droit de se réunir et de se grouper pour discuter leurs intérêts. Une assemblée coloniale fut aussitôt constituée, qui s'empara des pouvoirs municipaux, et, pour mieux marquer son indépendance, entra tout de suite en lutte avec le gouverneur Conway. Cette usurpation fut en quelque sorte légitimée par le décret de la Constituante du 8 mars 1790 qui autorisait les Colonies à faire connaître leurs vœux pour une meilleure administration, et donnait par conséquent un caractère légal aux assemblées coloniales. Comme de plus ces assemblées coloniales étaient investies du droit de veto et qu'elles envoyaient des députés à la Constituante, les îles jouissaient de la sorte d'une véritable autonomie.

La seconde assemblée coloniale décréta l'égalité entre les Blancs et les noirs libres (15 mai 1791), mais elle n'osa pas décréter l'abolition de l'esclavage. Elle préféra lutter contre-

le gouverneur, qui représentait l'ancien Régime avec tous ses abus, et elle obtint en effet le rappel de Conway, remplacé d'abord par Cossigny, puis par Malartic. Le bon accord ne règna pas longtemps, car des clubs se formèrent à peu près dans toutes les villes, et bientôt à la période du calme succèda celle des discussions passionnées et bientôt des dissensions civiles. Trois partis se formèrent, tout prêts à se jeter les uns sur les autres, les Royalistes qui comptaient parmi eux les grands propriétaires et les anciens officiers, les Républicains soutenus par les marins, les militaires et les ouvriers, et enfin les Modérés. Ce sont ces derniers qui l'emportèrent, aidés par le gouverneur Malartic, et qui réussirent à empêcher une guerre civile. La Convention en effet, par le décret du 4 fevrier 1794, avait aboli l'esclavage, et, du jour au lendemain, donné la liberté aux travailleurs nègres, qui formaient la grande majorité de la population de l'archipel. Un soulèvement général était menaçant. Les Modérés réussirent à faire ajourner l'exécution de ce décret, et, comme la communauté du péril avait rapproché tous les partis, un calme (1) relatif s'établit dans les îles. Aussi lorsque deux agents du Directoire, Baco et Burnel, débarquèrent à l'île de France pour faire exécuter les décrets, les colons s'entendirent pour les repousser. Ils furent accueillis par des clameurs et par des railleries. On les laissa pourtant parler, mais un des deux orateurs eut un mot malheureux: « nous allons travailler pour votre bien. C'est votre bien que nous voulons. » — « Nous le savons, répondirent aussitôt les assistants: mais tu ne l'auras pas! » Couverts de huées, les malencontreux envoyés furent obligés de se rembarquer (2) sur le vaisseau qui les avait amenés, et les colons continuèrent à s'administrer à peu près à leur guise. Il est vrai qu'ils affirmèrent leur attachement à la nationalité française, et qu'ils le prouvèrent par leurs actes, lors de la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre.

(1) Il y eut pourtant des émeutes et des exécutions. Il y eut même des déportations en masse. Cf. Azéma, *ouv. cité*, p. 180, 183, 193.

(2) Baco et Burnel ne réussirent pas davantage à Bourbon. Cf. Azéma, . 197.

Nos éternels rivaux, en effet, rôdaient déjà autour de l'archipel, dont ils convoitaient la possession. Par bonheur l'île de France passait pour être inabordable à cause de ses fortifications, et Bourbon, ou plutôt la Réunion, car elle venait, par un caprice administratif mal justifié, de prendre ce nouveau nom (19 mars 1793), avait la réputation de ne pouvoir être abordée que difficilement faute de ports ou même de rades foraines. Bien qu'à peu près abandonnés par la métropole, nos colons eurent donc le loisir d'organiser la défense nationale. Bientôt même, enhardis par une quasi-impunité, ils commencèrent une fructueuse campagne de courses et de pirateries. C'est alors que s'illustrèrent Duperré, Bergeret, Bonvot, Tréhouart, Lhermite, de Sercey, Magon, Hamelin, et tant d'autres vaillants capitaines. Dès l'année 1794, soutenus par quelques frégates de l'État, (1) ils causèrent un tort considérable au commerce britannique et enrayèrent les transactions par la terreur qu'ils répandaient. La *Prudente* commandée par le capitaine Renaud et la *Cybèle* par le capitaine Tréhouart, deux frégates de 12 et de 18 canons, tenaient tête, le 22 octobre 1794, à deux vaisseaux anglais de 60 et de 54 canons, le *Diomède* et le *Centurion*, et débloquaient si complètement les Mascareignes que nos corsaires purent en toute sécurité parcourir l'Océan Indien. Tels de ces corsaires, Henry, Hodoul, Grenier, Deschiens, Dumaine, Carrosin, Péron (2), se firent une réputation extraordinaire par leur bravoure et le bonheur constant de leurs entreprises. Le plus connu d'entre eux fut le Malouin Robert Surcouf (3) qui, avec un simple breck, le *Cartier*, s'empara d'un vaisseau de guerre de 26 canons, le *Triton* (28 janvier 1796), et bientôt avec la *Confiance* (7 octobre 1800) montée par 132 matelots, d'un beau vaisseau (4), le *Kent*, défendu par 437 hommes d'équipage et 38 canons. Cet exploit fit une profonde impression. La terreur inspirée par Surcouf fut telle que les femmes (5)

(1) Napoléon Gallois, *Les Corsaires Français sous la République et l'Empire.*

(2) Azéma, p. 202.

(3) Robert Surcouf, *Corsaire Malouin*, p. 56, 65, 86, 95.

(4) *Id.*, p. 208-248.

(5) *Id.*, p. 240.

menaçaient les enfants, quand ils n'étaient pas sages, de le faire apparaître pour les emporter. Le gouvernement mit sa tête à prix. 250.000 francs furent promis à qui le livrerait aux autorités anglaises : « Ils me prisent bien haut, se contenta-t-il de dire en riant, mais ils ne me tiennent pas encore ! » En effet Surcouf échappa à toutes les poursuites, et bientôt un vague sentiment de terreur superstitieuse se mêla aux cuisantes blessures de l'amour-propre anglais. La mer, grâce à lui et à ses collègues, resta donc ouverte et les colons des deux îles profitèrent de cette impunité pour étendre leurs relations et augmenter leur prospérité. Comme ils eurent le bon sens de traiter leurs esclaves avec humanité, ceux-ci non seulement ne réclamèrent pas l'exercice de leurs nouveaux droits, mais encore donnèrent une vive impulsion aux travaux agricoles. Alors commencent les plantations de cannes à sucres, qui bientôt assureront la prospérité de l'archipel. A vrai dire, pendant toute cette période révolutionnaire, l'île de France et la Réunion vécurent de leur vie propre, et se trouvèrent fort bien de cette indépendance relative.

Avec Bonaparte tout va changer. Le Premier Consul, en effet, veut mettre fin à la séparation de fait qui existait entre la France et ses colonies de l'Océan Indien. Il demanda des renseignements et des rapports à Serres, ancien député de l'île de France à la Convention, à Louis Monneron ancien agent du Directoire, à l'amiral Gauteaume. Il fit même élaborer par le Conseil d'État un projet de règlement et des instructions pour procéder à l'abolition progressive de l'esclavage, mais bientôt ce beau zèle se ralentit, et, sur les sages observations de Forfait et de Decrès qu'il vaut mieux attendre la paix pour prendre des mesures définitives, le *statu quo* est maintenu. Quelles seraient ces mesures? Deux politiques étaient en présence : la première celle de l'assimilation, préconisée par la Convention et le Directoire, la seconde celle des lois spéciales recommandée par les ministres. C'était surtout pour la question de l'esclavage que s'affirmait la contradiction. Si en effet on rétablissait l'esclavage aux colonies, on risquait de soulever une guerre servile ; si on l'abolissait, les colons lésés dans leurs intérêts

étaient capables de proclamer leur indépendance. Ce furent les partisans des mesures spéciales, c'est-à-dire du retour à l'ancien régime qui l'emportèrent (1). Un projet de loi pour le rétablissement de l'esclavage et de la traite fut soutenu au Tribunal par Adet, et au Corps Législatif par Regnaud de Saint-Jean d'Angély. C'était un retour en arrière. Bonaparte en profita pour supprimer du même coup tous les corps administratifs élus de l'Ile, depuis l'assemblée coloniale jusqu'aux municipalités. Ce coup d'état législatif était, il est vrai, adroitement présenté. L'article VI de la loi du 24 mars 1802 sur l'organisation civile et militaire de l'Ile portait en effet « que tous les autres tribunaux et toutes les autorités créées pendant la Révolution et non confirmés demeuraient supprimés ». D'un seul trait de plume disparaissaient ainsi toutes les libertés obtenues à grand peine depuis 1789. On faisait table rase des institutions républicaines. Le plus singulier c'est qu'aucune protestation ne s'éleva et que les colons s'accommodèrent facilemment de cette confiscation mal déguisée.

Aussi bien ces procédés plutôt vifs n'étaient pas une nouveauté pour eux. Ils savaient déjà que le Premier Consul avait une politique toute personnelle, et qu'il pratiquait l'art de briser l'opposition. N'est-ce pas en effet dans l'archipel des Seychelles, et particulièrement à Mahé, qu'il avait déporté sans jugement les prétendus auteurs du complot dit de la machine infernale? On ne tarda pourtant pas à savoir que les Royalistes seuls avaient préparé et exécuté cet horrible attentat, mais on trouva l'occasion bonne pour se débarrasser des Jacobins, dont on redoutait l'esprit d'entreprise, et ils furent jetés, au nombre de soixante et onze, dans ce lointain archipel, alors à peine habité. Aussi mal reçus par les insulaires que pourraient l'être aujourd'hui des convicts anglais débarqués dans une des plus florissantes colonies australiennes, ils demandèrent comme une grâce de séjourner dans les Mascareignes. « Je vous prie, écrivit (2) froidement Bonaparte à Decrès (25 juillet 1802), de faire connaître

(1) Voir lettre de Decrès à Magallon, citée par Azéma, p. 198.
(2) *Correspondance*, t. VII, p. 534,

au citoyen Magallon, commandant à l'île de France, que mon intention est que les déportés aux îles Seychelles continuent à y rester, que j'approuve toutes les mesures prises pour les empêcher d'arriver à l'île de France, car l'éloignement de ces hommes de France est nécessaire. » A la paix d'Amiens (1) quelques-uns des déportés furent transférés à l'île de France, d'autres furent maintenus à Mahé, et trente trois des plus remuants et des plus compromis furent jetés, dans l'île d'Anjouan, au nord de Madagascar. Pour les transporter dans cette île, on les avait enfermés dans une cage qui mesurait dix-huit pieds sur douze. La chaleur était telle que « la sueur s'échappait de leurs pores comme d'une éponge pleine qu'on presse dans la main ». « Faites-nous fusiller tout de suite, s'écriait l'un d'eux, l'ex-général Rossignol. Cette mort sera plus douce que le supplice que vous nous faites endurer... Au moins laissez-nous respirer ! » Après un mois de séjour sur cette terre insalubre, vingt-et-un des proscrits étaient emportés par la maladie. « Je meurs accablé des plus horribles douleurs, disait Rossignol, mais je mourrais content si je pouvais apprendre que l'oppresseur de mon pays endurât les mêmes peines et les mêmes souffrances ». Des douze survivants huit s'évadèrent, mais ils tombèrent entre les mains des nègres qui les traitèrent comme des esclaves, et un seul d'entre eux, Vauversin, revit le sol de sa patrie. Quant aux quatre déportés qui n'avaient pas quitté Anjouan, ils s'embarquèrent pour Comore, firent naufrage, passèrent vingt-quatre heures sur la quille du bâtiment naufragé, et ne réussirent à prendre terre que pour devenir prisonniers des indigènes qui les accablèrent de mauvais traitements, puis des Anglais qui les conduisirent sur les pontons. Deux d'entre eux seulement, Lefranc et Saunois, furent assez heureux pour rentrer en France, et encore y furent-ils traqués par la police.

Ces impitoyables rigueurs ne provoquèrent pas l'indigna-

(1) Lefranc, *Les infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte, ou tableau des malheurs de soixante et onze Français déportés sans jugement aux Seychelles.* — Fescourt, *Histoire de la double conspiration de 1800 contre le gouvernement consulaire, et de la déportation qui eut lieu dans la deuxième année du consulat.*

tion. Elles effrayèrent plutôt. Elles semblent même avoir prédisposé les insulaires des Mascareignes à l'obéissance ou pour mieux dire à l'aplatissement devant les volontés du maître que s'était donné la France. Lorsque en effet le général Decaen, nommé par Bonaparte gouverneur de nos colonies dans l'Océan Indien, prit possession de son commandement, pas une voix ne s'éleva contre ses empiétements et ses usurpations d'autorité. Bien secondé par ses fidèles lieutenants, le préfet colonial Léger et le commissaire de justice Crespin, il n'eut rien de plus pressé que de dissoudre l'assemblée coloniale, ce qu'il fit d'autant plus volontiers qu'il était persuadé que les colons attendaient avec impatience un nouvel ordre de choses, et que, par tempérament, il n'avait que du dédain pour toute assemblée datant de la Révolution. Le décret du 13 pluviôse, an XI, donnait, il est vrai, trois chefs à l'île, le capitaine général, le préfet et le commissaire de justice, mais, par la force même des choses, Decaen concentra bientôt entre ses mains tous les pouvoirs. N'avait-il pas pour lui le prestige de l'uniforme et la condescendance de ses collègues! Il faut d'ailleurs reconnaître qu'il avait l'esprit juste, le caractère droit, et nul désir de se dérober aux responsabilités. C'est lui qui, jusqu'à la capitulation, prit la direction effective de l'administration et demeura le seul maître des Mascareignes.

Les instructions du Premier Consul étaient d'ailleurs très nettes. Decaen se savait appelé à un poste de combat, et il était résolu à s'y maintenir. « Vous pourvoierez avec l'activité qui vous distingue particulièrement, lui était-il dit, à toutes les dispositions de défense qu'exigera la sûreté des îles. Vous savez qu'elles sont le boulevard de la France dans la mer des Indes; que de tout temps elles furent considérées comme le point militaire le plus essentiel pour balancer, inquiéter, combattre la puissance anglaise. Le Premier Consul se flatte que non seulement les îles de France et de la Réunion seront mises par vous à couvert de toute insulte, mais encore que vous ferez à l'irréconciliable ennemie de la France tout le mal qui dépendra de vous, sans compromettre en aucune manière la sûreté des îles que vous avez à défen-

dre. » Il y avait là tout un programme à remplir, et, pendant huit années, Decaen resta fidèle à son mandat. Il aurait certainement tenu jusqu'au bout, si la métropole l'avait tant soit peu aidé, mais il fut réduit à ses seules ressources, et forcé de s'incliner devant la nécessité. Au moins pendant ces huit années eut-il la satisfaction et le mérite de tenir haut et ferme le drapeau national.

Son premier soin fut d'organiser la police ou plutôt le bon ordre en créant des commandants de quartier, des commissaires civils et une chambre de commerce. Les colons furent d'abord surpris et se seraient volontiers insurgés contre « ce traîneur de sabre », mais ils ne tardèrent pas à comprendre que Decaen prenait en mains leurs intérêts; aussi lui rendirent-ils justice, et l'honorèrent-ils d'une saine et réelle popularité. Sans doute disparurent toutes les institutions représentatives, locales ou générales, et, à l'exemple de ce qui se passait dans la métropole, tous les pouvoirs furent concentrés entre les mains d'un seul, mais les colons renoncèrent volontiers à leurs privilèges, car la grande question pour eux n'était pas de régler eux-mêmes leurs affaires, mais de maintenir l'esclavage qui les faisait vivre, et ils n'ignoraient pas que sur ce point le capitaine général ne les abandonnerait pas.

Decaen, en effet, avait un programme nettement esclavagiste, et il était décidé à s'y conformer. Il voulait « maintenir avec soin la distance des couleurs sur laquelle reposait l'existence coloniale, respecter et faire respecter les usages admis à ce sujet, et éviter scrupuleusement le plus léger motif d'inspirer aux habitants sur cette matière délicate les moindres alarmes. » En effet les esclaves furent traités avec douceur. On facilitait leur affranchissement, et, une fois déclarés libres, ils jouissaient de tous les droits du citoyen. Au point de vue matériel, ils étaient certainement plus heureux qu'ils ne l'auraient été dans leur pays d'origine, ou que beaucoup de paysans européens. Bien logés, bien nourris, on leur donnait du samedi soir au dimanche soir pour se reposer et faire « la berloque ». Il est vrai qu'ils étaient encore soumis aux châtiments corporels, que ceux d'entre eux qui cherchaient à s'é-

vader étaient durement punis, et qu'un tribunal spécial prononçait contre eux, même pour des fautes légères, de lourdes condamnations et jusqu'à la peine de mort. Le plus grave était que ce régime esclavagiste empêchait à la fois la constitution d'une classe de petits blancs et le développement d'une classe de noirs libres qui eussent été, en temps de guerre, les meilleurs défenseurs de la colonie. L'esclavage subsistait donc, très adouci, mais il demeurait une cause de faiblesse et un véritable danger.

Comme administrateur civil, Decaen ne mérite que des éloges. C'est lui (1) qui procéda à la sécularisation des biens ecclésiastiques, et affecta les revenus provenant de ces biens à la création (2) d'hôpitaux et d'établissements de bienfaisance; lui encore qui fut comme l'initiateur et le créateur de l'instruction publique dans l'archipel. (3) On lui doit la fondation d'un lycée, où, par une innovation qu'il est intéressant de signaler, on n'enseigna pas le latin, mais les langues vivantes, spécialement le maure et le persan. A ce lycée était annexée une école d'hydrographie. En avance sur son époque il essaya de fonder pour les jeunes filles un établissement d'instruction secondaire, mais les professeurs firent défaut. Il fut plus heureux dans ses tentatives pour étendre l'instruction aux enfants de couleur. Diverses écoles primaires furent fondées par lui. N'était-ce pas le meilleur moyen de rapprocher des Blancs par l'éducation cette classe intermédiaire dont l'importance grandissait chaque jour? Il est vraiment singulier que le gouvernement n'ait su aucun gré à Decaen de ces créations, mais il fut récompensé par la reconnaissance des colons, et ces institutions, dont une au moins a survécu, restent le plus durable souvenir de la domination française.

Même activité dans les autres branches de l'administration. L'agriculture fut encouragée (4). Un jardin d'essai, dit des Pamplemousses, fut créé à l'île de France. Les cultu-

(1) Prentout, p. 169.
(2) *Id.*, p. 178.
(3) *Id.*, p. 180-187.
(4) *Id.* p. 188.

res (1) vivrières et l'élevage reçurent une vigoureuse impulsion, ce qui était indispensable pour assurer l'alimentation des insulaires. Le café (2), directement importé de Moka, et les épices que l'intendant Poivre était allé chercher, au péril de sa vie, dans les Indes hollandaises, étaient toujours les principales cultures; mais la canne à sucre, introduite à Bourbon dès 1711 par Pierre Parat, donnait déjà de bonnes récoltes et on commençait à en préconiser la culture. Un tribunal, dit Tribunal Terrier (3), avait été institué pour régler toutes les contestations relatives aux propriétés. Un sage règlement des eaux et forêts (4), un tarif de douanes (5) bien combiné, une prudente gestion financière, toutes ces mesures portèrent leur fruit. Aussi la dernière (6) « administration française à l'Ile de France a-t-elle laissé un bon renom dans cette terre lointaine. Elle a été probe, honnête, zélée, intelligente. Elle a fait preuve d'initiatives hardies, et a laissé des monuments durables de son activité. »

Ce n'était pas tout que d'organiser : il fallait aussi protéger, car les ennemis étaient là, audacieux, pressants, âpres à la curée, et le danger n'était que trop réel; mais Decaen n'était pas homme à se laisser surprendre. Sans doute l'Ile de France passait pour imprenable, et La Bourdonnais avait construit sur tout le littoral de nombreuses batteries, mais il était nécessaire de fortifier les deux ports, Port Louis et Port Impérial, et de les relier l'un à l'autre par un réduit central. C'est ce que s'empressa de faire Decaen, et il improvisa un camp retranché à Mahébourg, à mi-chemin des deux ports. De plus 545 canons protégèrent les côtes et treize vigies dites de découverte, de répétition et d'atterrissement surveillèrent les abords de l'île. Comme une place d'armes bloquée, elle fut divisée en huit secteurs, et chacun de ces secteurs défendu par des troupes spéciales. Ce qui manquait

(1) Prentout, p. 191.
(2) *Id.*, p. 195.
(3) *Id.*, p. 195.
(4) *Id.*, p. 199.
(5) *Id.*, p. 221.
(6) *Id.*, p. 208.
(7) *Id.*, p. 207.

c'étaient les hommes. Decaen n'avait sous ses ordres que 1.200 soldats, et il lui en aurait fallu trois fois plus. Malgré ses demandes répétées, il ne reçut jamais de renfort (1), et, comme la mort ou les maladies firent leur œuvre, l'effectif disponible diminua de jour en jour. Aussi fut-il obligé de recourir à l'expédient des volontaires, noirs ou blancs, mais ils ne furent jamais nombreux. Quant à la garde nationale, elle ne dépassa pas le chiffre de 2.500 hommes et son service ne fut jamais régulier. C'est avec des troupes aussi peu nombreuses que Decaen essaya de résister aux Anglais, mais il n'était que trop évident que la surveillance deviendrait de jour en jour plus difficile et que le boulevard de la France dans les mers de l'Inde était bien mal gardé.

Au moins Decaen, dans les premiers mois de son commandement, crut-il pouvoir compter sur le concours de la flotte commandée par l'amiral Linois. On avait eu le tort à Paris de ne pas préciser les attributions de l'amiral et du général : aussi se prétendaient-ils égaux, et, s'ils consentaient à contribuer à une œuvre commune, ils entendaient bien ne se subordonner en rien l'un à l'autre. Il résulta de ce manque de clarté des froissements et bientôt des conflits : et pour de misérables motifs. Ainsi Decaen s'était plaint de la mauvaise nourriture, et d'un prétendu manque d'égards dont il aurait été la victime pendant la traversée. La mésintelligence alla toujours en augmentant, ce qui était déplorable pour deux chefs ayant besoin l'un de l'autre, et devant combiner leurs opérations. Decaen aurait désiré que Linois prît hardiment l'offensive, et dégageât ainsi l'archipel menacé. Il aurait voulu que l'amiral portât un coup terrible au commerce anglais en s'emparant des vaisseaux que la compagnie des Indes envoyait chaque année en Chine, mais Linois se contenta de paraître à Batavia, et de se porter à la rencontre du convoi de Chine jusqu'à Pu-Laor, à l'entrée du détroit de Malacca

(1) L'Empereur se contenta de lui envoyer quelques frégates isolées, mais jamais de vrais renforts. Il comptait pourtant sur une diversion que Decaen pensait entreprendre contre l'Hindoustan. Voir lettre à Decrès, du 22 juin 1867 : (*Correspondance*, n° 12.800) : mais, avec les misérables effectifs dont il disposait, Decaen était réduit à la stricte défensive.

(14 février 1804). Certes l'amiral était brave et il l'avait prouvé au combat d'Algésiras, mais tombant à l'improviste sur une escadre qui était supérieure à la sienne, et craignant, par une manœuvre hardie de son adversaire, d'être entouré, il prit chasse devant l'ennemi et revint précipitamment à l'île de France. Decaen taxa de lâcheté ce qui n'était que prudence exagérée, et se fit l'interprète du mécontentement général dans le rapport qu'il adressa au ministre. Napoléon, au premier moment, se montra fort irrité contre Linois. « La conduite du général Linois est misérable, écrivit-il (1) à Decrès (12 sept. 1804). Toutes les expéditions sur mer qui ont été entreprises depuis que je suis à la tête du gouvernement, ont toujours manqué, parce que les amiraux voient double et ont trouvé je ne sais où qu'on peut faire la guerre sans courir aucune chance. » Trois jours plus tard il revenait (2) avec insistance sur le même sujet : « Je vous ai déjà exprimé ce que je ressentais de la conduite du général Linois. Il a rendu le pavillon français la risée de l'univers. Le moindre reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir mis beaucoup trop de prudence dans la conservation de sa croisière. Des vaisseaux de guerre ne sont pas des vaisseaux marchands. C'est l'honneur que je veux qu'on conserve et non quelques morceaux de bois et quelques hommes. Je voudrais pour beaucoup que ce malheureux événement ne fut pas arrivé. Je préférerais avoir perdu trois vaisseaux. » Cette affaire lui tenait tellement à cœur que, le 27 septembre, il chargeait (3) le ministre de la marine d'exprimer tout son mécontentement à Linois. « Faites-lui sentir toute la force de sa faute ; combien est erronée son opinion qu'il est la ressource de la marine aux Indes. Tant qu'il y aura du bois dans les forêts et des matelots sur les côtes de France, personne ne pourra se dire la ressource de la marine, et il est ridicule qu'avec un vaisseau pourri et cinq à six cents hommes il raisonne comme l'aurait pu faire Villars à Denain ou l'archiduc

(1) *Correspondance.*, t. IX, p. 524.
(2) *Id.*, t. IX, p. 527. Cf. lettre du 15 septembre à Decrès, au sujet d'un des capitaines de Linois, Larue.
(3) *Id.*, t. IX, p. 544.

Charles sur la Mür... Vous lui direz qu'il a manqué de courage d'esprit, courage que j'estime le plus dans un chef, et... que j'espère qu'avant de rentrer en France, il trouvera occasion de rendre à son pavillon quelque éclat. » L'amiral (1) ne méritait pas ces reproches, et il sut faire oublier par de nouveaux services cette défaillance momentanée, mais l'heure était passée d'entreprendre sur l'Océan Indien une campagne maritime. Les Anglais concentrèrent dans cette direction toutes leurs ressources (2). Il n'y eut plus désormais que des combats isolés, de vaisseau à vaisseau, par exemple celui de la *Psyché* commandée par le capitaine Bergeret contre le *San Fiorenzo*, ou celui de la *Sémillante*, commandée par le capitaine Motard, contre la *Terpscichore*, mais les Anglais restèrent les maîtres de la mer et le blocus se resserra autour des îles.

A défaut de la guerre d'escadres Decaen organisa la guerre de course, et il fut si bien aidé par les matelots et les capitaines qu'il improvisa que le commerce anglais, grâce à nos corsaires, subit des pertes effroyables. Aux Mascareignes le métier de corsaire devint presque une profession régulière. En temps de guerre les armateurs de Port-Louis ou de Saint-Denis n'hésitaient pas à transformer en bâtiments de course leurs pacifiques trois mâts et même leurs légers bricks. En 1793, quand éclata la guerre avec l'Angleterre (3), treize bâtiments de l'île de France furent équipés en moins de quinze jours et expédiés sur les côtes de l'Hindoustan pour s'emparer des navires anglais. A ce métier dangereux mais profitable les insulaires s'enrichirent promptement, et ils prirent tellement goût à ces fructueuses opérations que, lorsque Decaen leur annonça que, faute d'escadres régulières, toute licence était donnée aux corsaires, ils s'élancèrent joyeusement dans la carrière

(1) Decaen n'était pas non plus épargné. Voir lettre du 2 mai 1805 à Decrès (t. X, p. 367) : « Je rends justice à son zèle, mais il est convenable qu'il se tienne dans de certaines mesures avec les chefs des différents services. Il est trop vif dans ses opérations. » Cf. lettre identique du 8 mai 1805 (t. X, p. 384).

(2) Jurien de la Gravière, *L'Amiral Roussin*, p. 54. — *Id.*, *L'Amiral Baudin*, p. 45-49, 50. Hennequin, *Biographies maritimes*, I, 270.

(3) Villèle, *Mémoires*, t. I, p. 77, 88.

qui s'ouvrait devant eux. « Sa Majesté, écrivait Decaen, veut que l'ennemi soit attaqué sans hésitation partout où on le trouve en forces inférieures et dans toutes les circonstances où on peut l'attaquer avec avantage. L'Empereur rejette à jamais cette circonspection timide dans le commandement de ses bâtiments. » Ces instructions répondaient au secret désir des colons : elles furent exécutées avec empressement.

Ce qui manquait à Decaen ce n'était précisément pas la direction, ni l'esprit de commandement, mais les ressources matérielles. Port-Louis ne pouvait être considéré comme port de guerre. Il ne possédait ni bassin de radoub, ni arsenal, ni équipages de rechange. Bois de construction, cordages, cuivres, munitions, tout manquait. Il fallait tout improviser. Decaen ne perdit pas courage. Il se rappela que La Boudon nais, dans une situation plus misérable encore, avait su tirer parti de ce qu'il avait trouvé dans l'archipel. Il s'adressa, pour la construction et la réparation des navires, à l'industrie privée, et, sous la direction de Monneron, de Rondeaux, de Piston, surtout de Grisard, furent bientôt lancés à l'eau non seulement le brick de guerre l'*Entreprenant*, mais de nombreux corsaires (1) dont à l'heure actuelle on n'a pas encore oublié les exploits. Les mâts manquaient à ces navires, mais bientôt, comme les prises furent nombreuses on les utilisa pour remâter les nouvelles frégates. Les neutres, attirés par les profits du commerce, se chargèrent d'apporter ce qu'on ne pouvait trouver dans l'île, des cordages, des cuivres, des munitions, et bientôt Decaen eut à sa disposition, sans parler des navires armés en course par des particuliers, cinq frégates, la *Sémillante*, la *Canonnière*, la *Piémontaise*, la *Manche*, la *Caroline*, et quelques bricks ou corvettes, le *Gobe-Mouche*, l'*A propos*, l'*Iéna*, le *Jaseur*, la *Créole*, le *Curieux* et l'*Entreprenant*. Comme il eut la modestie de ne jamais tracer un plan de croisière sans prendre l'avis soit de jeunes officiers comme Bouvet, (2) soit de vieux loups de mer tels que Deglos, beaucoup de ses entreprises furent heureuses, et on put écrire (3)

(1) Prentout, p. 493.
(2) Fabre. *Les Bouvet*. — Deglos, *Observations sur divers points de croisière dans les mers de l'Inde*.
(3) Jurien de la Gravière, *L'amiral Baudin*, p. 45.

sans exagération : « le gouvernement du général Decaen a fait pendant quelques années revivre à l'île de France le temps où la Fortune ne savait pas encore à qui, des Anglais ou de nous, elle adjugerait l'empire de la mer ».

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter ces glorieuses campagnes. Qu'il nous suffise de rappeler les cinq combats de la *Sémillante*, frégate armée de 32 pièces de 12, qui, dans une seule croisière, fit perdre aux Anglais 1.650.000 francs ; les exploits de la *Cannonière*, l'ancienne *Minerve* qui, en 1806, sous le commandement de Bourayne, n'hésita pas à attaquer un convoi de onze navires escortés de deux vaisseaux de guerre ; ceux de la *Piémontaise*, commandée par Épron, qui, pendant plusieurs années, fit de nombreuses prises ; ceux de la *Caroline* et de la *Manche*, commandées par Billiard et Dornaldeguy (1). Le lieutenant Bouvet (2) se signala également par son audace et son bonheur. C'était un esprit aventureux, décidé et fertile en ruses de guerre. En 1808, avec l'*Entreprenant*, grosse barque armée d'un seul canon et ne comptant que quarante hommes d'équipage, il enlevait un brick-corvette armé de dix canonades et monté par soixante-quinze hommes, et ne rentrait à l'île de France qu'après avoir semé la terreur sur les rivages du Malabar. Nommons en même temps que lui les principaux de ces corsaires qui renouvelèrent les exploits des flibustiers du XVIIe siècle, et dont on a trop oublié l'héroïsme, Robert Surcouf, le héros légendaire, qui un jour démontra à l'Empereur, pièces en mains, que, grâce à la course, l'Angleterre avait perdu plus de deux mille navires de plus que la France, son frère Nicolas Surcouf, son rival de gloire Dutertre, le commandant de la *Côte d'Or*, Leclesio de la *Fortune*, Clive de la *Laurette*, le même qui, dans une seule croisière prit sept bâtiments ; Perroud aîné que l'on surnomma le muscadin des corsaires, car il sut allier à une folle bravoure une générosité sans bornes et des manières affables, Charles, Lenouvel, Henry, Malroux, Vaillant, Grenier, Hodoul, Labou-

(1) Instructions aux capitaines Billard et Dornaldeguy. *Correspondance* de Napoléon, t. XVI, p. 37 (15 septembre 1807).

(2) FABRE, *Les Bouvet*.

(3) ROBERT SURCOUF, *Un corsaire malouin*, R. Surcouf sur les croisières du *Revenant*, de 1807 à 1809, p. 329-384.

laye, Deschiens, Carrossius, Harel, Dumaine, Desjardins, et tant d'autres, dont on ne connaît plus que les noms (1), car leurs armements n'étaient faits que pour le compte des particuliers, et tous les renseignements sur une foule de beaux combats ne sont plus conservés que par la tradition ou enfouis dans des archives familiales ignorées. Sans doute cette guerre de course ne suffisait pas à assurer aux Français la maîtrise de la mer, mais elle faisait un mal énorme à nos ennemis. De 1807 à 1809 un seul navire, la *Manche*, leur fit éprouver une perte de dix millions. En huit mois, du 23 septembre 1805 au 15 mai 1806, les corsaires de l'île de France prenaient quatorze navires, qui furent vendus 3.287.578 fr. 09 c. La Compagnie des Indes Orientales en trois années, de 1807 à 1809, perdit dix huit (2) navires valant trente millions de francs. Aussi les assureurs (3) de Bombay ne voulaient-ils plus assurer de vaisseaux marchands s'ils n'étaient escortés par des navires de guerre. Ces succès répétés finirent par inquiéter. Ils devenaient une calamité nationale. Le gouvernement résolut d'en finir avec ces pirates et se décida à un vigoureux effort contre les îles coupables.

Rodrigue tomba la première. Trois Français et soixante dix esclaves étaient les seuls occupants de l'île. Deux cents soldats de ligne et deux cipayes, sous les ordres du colonel Keating, furent envoyés de Bombay avec un navire de guerre. Toute résistance était impossible (mai 1809). Assurément la perte n'était pas grande, mais l'occupation de Rodrigue permettait aux Anglais de rendre leur croisière permanente et de constituer comme un corps de réserve, grâce auquel ils pourraient profiter des occasions pour tenter sur les Mascareignes quelque coup de main. Ce fut en effet à Rodrigue que les Anglais se rendirent compte de la faiblesse des deux îles, de l'abandon dans lequel elles se trouvaient, et qu'ils organisèrent leur attaque.

(1) Saint-Elme, *Histoire de l'Ile de France*. — Azéma, *Histoire de l'île Bourbon*. — Benaerts, *Saint-Malo sous le Consulat et l'Empire* (Annales de Bretagne, XIV). — A. Maure, *Souvenir d'un vieux colon de l'île Maurice de 1790 à 1837*.

(2) Brenton, *The naval history*, II, 362.

(3) Prentout, p. 508.

Bourbon, ou pour lui donner le nom officiel sous lequel on la désignait alors, Bonaparte, et non plus la Réunion, fut la première conquise. Bourbon avait été non pas précisément sacrifiée à l'île de France mais négligée. Decaen avait concentré toutes ses ressources à Port-Louis. Il ne vint pas une seule fois à Saint-Denis. Il ne considéra Bourbon que comme une dépendance de l'île de France, bonne tout au plus à produire des vivres pour alimenter la garnison ou des denrées pour le commerce. Sans doute, comme il était bon administrateur, il étendit à l'île voisine (1) les règlements qui lui avaient bien réussi à l'île de France, mais toujours avec une nuance de protection ou de dédain qui déplut singulièrement aux habitants de Bourbon. Aussi l'un d'entre eux a-t-il écrit (2) sans être démenti : « M. Decaen obéissait avec une déplorable facilité aux suggestions de la population au milieu de laquelle il résidait et qui, tout naturellement, s'efforçait d'améliorer sa position aux dépens de sa voisine. » Des catastrophes imprévues avaient augmenté la désaffection. Le 26 mars 1806 un typhon renversa 487 maisons et détruisit les récoltes. (3) En décembre de la même année et en mars 1807, des pluies persistantes, l' « avalasse », compromirent les plantations de caféiers et de girofliers qui faisaient la richesse de l'île, et, comme la canne à sucre n'était encore cultivée que par deux planteurs, Azéma Dutilleul et Desbassayns, les habitants furent réduits à la misère et presque à la famine. Aussi le mécontentement était-il général, et, si les corsaires avec leurs prises n'avaient amené une prospérité factice, les colons auraient presque été réduits aux dernières extrémités (4).

Or les Anglais étaient bien renseignés (5) par leurs amis ou par leurs espions. Ils savaient en outre que la défense militaire de l'île était à peu près nulle, et que

(1) Prentout, p. 277, 292.
(2) Pajot, p. 299.
(3) Azéma, p. 225.
(4) La rareté des objets d'Europe était telle à cette époque qu'une rame de papier se vendait 100 à 200 francs, un chapeau 150 francs, une barrique de mauvais vin 100 francs, un crayon 5 francs. Cf. Azéma, p. 225.
(5) Crestien. *Causeries de la Réunion.*

le lieutenant de Decaen, le général des Bruslys, n'avait à sa disposition que quelques centaines de soldats ou plutôt de gardes nationaux, répartis en deux secteurs, celui du Vent avec le chef de bataillon Laprade et celui sous le Vent avec le commandant Saint-Mihiel. Ils voulurent profiter des circonstances, mais, toujours prudents, se contentèrent d'abord d'une reconnaissance armée. Le 21 juillet 1809, une de nos frégates, la *Caroline*, avait amené dans la rade, à peu près ouverte, de Saint-Paul deux de ses prises, l'*Europa* et le *Streatham*. Les cargaisons avaient été déchargées, mais les prisonniers, qu'on avait d'abord laissés vaguer dans l'île, furent échangés, et donnèrent des renseignements précis sur la faiblesse de la défense. Le commodore Rowley résolut d'en profiter. Le 21 septembre (1) il paraissait avec sept vaisseaux en rade de Saint-Paul, mettait à terre quelques centaines d'hommes commandés par Keating, entrait sans peine dans la batterie de Roburent, défendue par un seul artilleur, s'emparait de la *Caroline*, de ses deux prises et d'une trentaine de barques, mettait le feu aux magasins de Caillot où avaient été déposées les marchandises prises par les corsaires, et menaçait de brûler la ville. Les habitants avaient bien essayé de résister. L'un d'eux, Mangarde de Rolemont, eut même le courage de se défendre à coups de fusil tout seul dans sa maison, mais le général des Bruslys, trop tard averti, n'arriva que pour signer une honteuse capitulation, en vertu de laquelle les Anglais obtenaient qu'aucune opération ne serait faite contre Saint-Paul sans une notification préalable faite vingt et un jours à l'avance. Des Bruslys honteux et désespéré de sa faiblesse ne voulut pas survivre à son déshonneur. Il s'attacha au cou deux gargousses de poudre auxquelles il mit le feu, et, comme la mort ne venait pas assez vite, il se coupa la gorge avec un rasoir. La colonie resta sans chef et sans direction. Chacun essayait de dégager sa responsabilité. Plus hardis, les Anglais auraient pu s'emparer de toute l'île. Partout où ils se présentèrent, notamment à Saint-Gilles, on n'essaya même pas de leur

(1) Azéma, p. 227.

résister, mais la facilité même de leur succès les effraya. Dès le 27 ils se rembarquaient, non sans avoir brûlé ce qui appartenait à l'Etat, détruit batteries et épaulements, et comblé jusqu'aux puits. L'incendie se communiqua aux baraquements, et c'est à la clarté des flammes que l'escadre victorieuse s'éloigna de l'île, sans être seulement inquiétée. Aussi bien aucune de leurs manœuvres n'avait été gênée, et les officiers anglais éprouvaient un tel sentiment de sécurité qu'ils se promenaient dans l'île sans escorte et se livraient aux plaisirs de la pêche.

Le succès de cette première manifestation ne laissait que trop prévoir que les Anglais renouvelleraient bientôt leur tentative contre Bourbon. Le nouveau gouverneur de l'Inde anglaise, lord Minto, s'occupa activement des préparatifs de l'expédition. 1.800 soldats européens et 1.850 cipayes commandés par Keating furent réunis et transportés sur 21 navires sous les ordres de Rowley. Le successeur de Des Bruslys, Sainte-Suzanne, ne pouvait leur opposer qu'une compagnie de chasseurs de 50 hommes, quelques artilleurs, et deux compagnies de gardes nationaux soldés, en tout 120 soldats, plus 432 gardes nationaux volontaires. Une poignée d'hommes contre une armée ! Toute résistance était impossible. Au moins Sainte-Suzanne essaya-t-il de défendre l'honneur du drapeau.

Le débarquement eut lieu le 7 juillet 1810 (1) à la Grande Chaloupe entre Saint-Denis et Saint-Marc. Les Anglais étaient cette fois décidés à marcher directement contre Saint-Denis, et ils avaient habilement choisi leur point d'attaque. De plusieurs côtés à la fois ils menacèrent la ville qui n'était pas fortifiée du côté de la montagne, et, malgré la belle résistance de nos officiers, et de quelques volontaires parmi lesquels on cite de Jonvancourt, Cogé, Soulange Sainte-Marie, Patu de Rosemont, et Techer qui, d'après la tradition, tua à lui seul quatorze Anglais, Sainte-Suzanne fut obligé de capituler. Il obtint pour lui et la garnison les honneurs de la guerre, mais l'île toute entière était cédée aux Anglais. Voici

(1) Azéma, p. 231.

en quels termes le *Moniteur* du 20 octobre 1810 rendait compte de la capitulation : « Le colonel Sainte-Suzanne, commandant l'île Bonaparte, a été attaqué le 7 juillet par 6.000 Anglais débarqués sur deux points. Privé de toute communication avec l'île de France, il a résisté aussi longtemps que l'énorme disproportion des forces le lui permettait. Sa capitulation est honorable. »

Bourbon n'en était pas moins perdue pour la France et les Anglais en restèrent les maîtres jusqu'à la fin de la guerre. Enhardis par leur facile triomphe, ils vont maintenant concentrer toutes leurs ressources contre l'île de France, et ils ne cesseront leurs attaques que lorsqu'elle tombera entre leurs mains.

Le 13 août 1810, continuant la tactique qui leur réussissait si bien, et voulant achever l'investissement de la citadelle avant de tenter l'assaut définitif, les Anglais s'emparaient de l'île de la Passe qui ferme l'entrée du grand Port à l'île de France. Ils pouvaient de ce poste opérer une série de débarquements sur les rivages de l'immense rade et désorganiser la défense. Decaen avait alors à sa disposition quatre vaisseaux commandés par le capitaine Duperré et deux par le capitaine Hamelin. Il les engagea à tenter une reprise de l'île. Le 20 août s'engagea une terrible bataille restée célèbre sous le nom de bataille du Grand Port (1). Les bonnes dispositions de Duperré, la bravoure de ses lieutenants, Bouvet et Moulac, lui donnèrent la victoire. Quatre frégates anglaises furent détruites, l'île de la Passe reprise, et l'Ile de France de nouveau libérée. Decaen résolut alors de prendre l'offensive, et soit de délivrer Rodrigue pour détruire la base d'opération des Anglais, soit d'aller poursuivre à Bourbon ce qui restait des forces anglaises. Ce fut le second plan qui prévalut, et Bouvet fut chargé de l'exécuter. Le 13 septembre, monté sur l'*Iphigénie*, il s'emparait de l'*Africaine* commandée par un redoutable adversaire, Corbett, et, le 18, le capitaine Hamelin remportait un nouveau succès sur le commodore Rowley. La marine française n'avait donc pas été détruite à Trafalgar

(1) Azéma, p. 242.

comme le prétendaient des politiciens mal informés, et une nouvelle génération d'officiers se présentait, les Duperré, Bouvet, Hamelin, Moulac, Roussin, qui promettaient de continuer les traditions de leurs devanciers, mais c'étaient, hélas ! les derniers sourires de la fortune, et ces victoires n'auront pas de lendemain.

Les Anglais en effet étaient plus que jamais résolus à s'emparer « du nid de pirates ». Lord Minto, avec une persévérance qui l'honore, mit tout en œuvre pour diriger contre la dernière citadelle de la France dans l'Océan Indien une nouvelle armada. Près de 15.000 hommes, commandés par Abercombry, furent concentrés à Rodrigue, protégés par la flotte de l'amiral Bertié. Des renforts venus du Cap et du Bengale grossirent encore les rangs des envahisseurs. Decaen ne pouvait disposer que de 1.200 soldats et marins, et environ 800 hommes de garde nationale. Comme il y a dans l'île au moins cinq mouillages propres à un débarquement, la Rivière Noire, la Baie aux Tortues, la Baie du Tombeau et les deux passes du grand Port, sans parler d'une quantité d'endroits susceptibles de recevoir de petits bâtiments, Decaen ne pouvait surveiller à la fois tous ces défauts de la cuirasse, et les Anglais étaient les maîtres de choisir leur point d'attaque. En effet, le 29 novembre 1810, ils débarquaient au nord de Port-Louis au Point-de-Mire, bousculaient dans la Plaine des Tombeaux le rideau de troupes que Decaen avait essayé de leur opposer, et arrivaient en vue de la ville dont ils occupaient aussitôt toutes les avenues. Une attaque générale était imminente. En prolongeant la lutte Decaen s'exposait à une prise d'assaut et à toutes les horreurs de la guerre. Même vainqueur, il ne pouvait espérer que l'ennemi se rembarquerait. Il saisit le moment favorable pour demander une capitulation, alors qu'il avait encore comme gages son armée, sa flotte et la ville. Les Anglais, heureux de cette victoire sans combat, acceptèrent ses propositions. Les Français devaient évacuer l'île, mais avec les honneurs de la guerre, et être rapatriés aux frais de l'Angleterre. Quant à l'île les Anglais s'y établiraient, et on déciderait de son sort à la paix générale (2 décembre 1810). Avant de partir, Decaen reçut de

nombreux témoignages de l'affection et de la reconnaissance des habitants. Il fut assez mal reçu en France, surtout par le ministre Decrès, qui, pourtant, était le principal auteur du désastre puisqu'il n'avait rien fait pour l'éviter : mais le conseil d'enquête se prononça en sa faveur, et mit en lumière es services qu'il avait rendus à la colonie. Et de fait son honneur était sauf. Que pouvait-on faire avec une poignée d'hommes contre dix, contre vingt ?

Une note officielle qui parut dans le *Moniteur* du 26 février 1811 essaya d'atténuer la défaite. « L'occupation de nos petites colonies par l'Angleterre était fatale, y était-il dit, mais les liens du sentiment qui les rattachaient à la métropole vont se resserrer, et leur fierté s'exaltera sous la domination d'un ennemi qui ne sait qu'humilier ceux qui tombent sous son pouvoir. » C'étaient là de misérables sophismes, indignes de la nation que l'on prétendait endormir par ces raisonnements captieux. La chute des Mascareignes était en réalité un véritable malheur national, et, en nous enlevant cette clef de l'Océan Indien, les Anglais achevaient de ruiner notre empire colonial.

Quant aux dépendances des Mascareignes, elles subirent le sort commun. Decaen s'était pourtant intéressé aux Seychelles (1), et le commandant Quéauquincy y avait été son zélé collaborateur. Il y avait organisé une compagnie de gardes nationales, composé de tous les Français qui y habitaient, et il y avait introduit toutes les institutions et toutes les réformes administratives dont jouissaient l'île de France et Bourbon, mais les Anglais n'eurent qu'à paraître dans l'archipel (24 avril 1811), et qu'à se substituer à la France. Le changement fut si rapide et la soumission si prompte que quelques jours plus tard le commandant de la *Clorinde*, Saint-Cricq, fut obligé d'employer la menace pour se faire donner par les habitants les vivres et les autres secours dont il avait besoin.

A Diégo-Garcia, trois Français, Lapotaire, Cayeux et Didier, avaient essayé quelques plantations ; à Agalega, deux

(1) D'Avezac. *Iles de l'Afrique*, p. 109. — E. de Froberville. *Découverte et colonisation des îles Seychelles* (Nouvelles annales des voyages, 1846).

autres Français, Norzemont et Albert, avaient réussi à fonder, en 1808, une manufacture d'huile de coco ; mais les Anglais n'eurent que la peine d'envoyer un navire prendre possession de ces lointaines dépendances. Il n'y eut pas, il ne pouvait y avoir même un simulacre de résistance.

A partir de 1810 nous ne possédions donc plus un pouce de terrain au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Les Anglais comprenaient si bien l'importance de leur succès qu'ils se hâtèrent de prendre possession des îles conquises, comme si cette acquisition était définitive. Non seulement ils s'empressèrent d'embarquer les troupes et les marins français avec une telle hâte, qu'ils négligèrent d'assurer leur transport dans de bonnes conditions, mais encore, et par violation de la capitulation, ils forcèrent les habitants à prêter serment de fidélité à Georges III, roi d'Angleterre. Ceux d'entre eux qui s'y refuseraient seraient priés de partir pour la France dans un bref délai. Il est vrai que les clauses relatives à la religion et aux lois furent observées, mais n'était-ce pas singulièrement préjuger de l'avenir que de déclarer que la colonie était devenue terre anglaise !

Ce fut seulement en 1814, par l'article 8 du traité de Paris, que la question fut réglée, et que les Anglais restèrent les possesseurs légitimes de l'île de France, à laquelle ils rendirent son ancien nom de Maurice, de Rodrigue, des Seychelles et des autres petites îles. Nous ne conservions que l'île de Bourbon. Il paraîtrait que, lors des négociations pour la paix, les Anglais nous proposèrent la restitution de l'île de France contre nos comptoirs de l'Hindoustan. Ce fut un faux amour-propre qui nous interdit d'accepter cette combinaison avantageuse, car on ne sait vraiment pas ce qu'il faut le plus admirer, ou l'imprudence des négociateurs anglais qui nous permettaient de conserver notre citadelle de l'Océan Indien, ou l'aveuglement des négociateurs français qui ne comprirent pas l'importance de cette concession inattendue. Nous perdîmes ainsi l'occasion de relever dans ces parages notre fortune coloniale. Bourbon, il est vrai, restait à la France, mais réduite à l'impuissance par le voisinage et la surveillance des Anglais : terre d'exploitation facile sans doute et riche comp-

toir commercial, mais à la merci d'un coup de main de l'ennemi, et incapable de relever notre fortune coloniale irrémédiablement compromise.

Le plus singulier, c'est que les Anglais se repentirent de nous avoir laissé cet humble débris d'une grandeur passée. Nous avions, dès 1814, repris possession de Bourbon. Bouvet de Lozier, un ancien chouan, avait été nommé gouverneur de l'île et s'était rendu aussitôt à son poste. Il y avait déployé (1) une certaine énergie, et, malgré de fâcheux dissentiments avec l'intendant Marchant, avait réussi à maintenir l'ordre. Pendant la période des Cent Jours, il refusa de reconnaître l'usurpateur, et, dans la ferveur de son zèle réactionnaire, espérant se faire des partisans, il distribua, pour retenir ses hommes dans le devoir, jusqu'à trente-sept brevets de la Légion d'honneur et vingt-deux de Saint-Louis. En effet, il n'y eut pas d'insurrection, mais Bouvet de Lozier se heurta à un danger autrement grave. Le gouverneur de Maurice, le remuant et ambitieux Farquhar, trouvant que l'occasion était favorable pour reprendre l'île, déclara que les deux nations étaient en guerre, et il commença aussitôt le blocus. Assurément, si la paix n'avait été signée à Vienne, confirmant à la France la possession de Bourbon, les Anglais auraient renouvelé la tentative de 1809, et se seraient emparés de l'île, dont ils convoitaient la possession. Bourbon resta donc terre française, et elle nous appartient encore à l'heure actuelle.

De 1815 à 1830, peu d'événements importants à signaler. Presque toutes les institutions de l'ancien régime furent rétablies, sauf pourtant la traite des noirs que Louis XVIII déclara abolie pour condescendre aux nouveaux principes de la philanthropie anglaise, mais l'esclavage fut maintenu, très atténué il est vrai dans la pratique par la douceur des usages. Progrès constants de l'instruction, création de canaux et de routes, entre autres de la route qui fait le tour de l'île, fondation d'une caisse locale d'escompte et de prêts, introduction de cultures nouvelles, surtout de la canne à sucre dite de Batavia, tels sont les principaux événements qui constituent l'histoire intérieure de Bourbon pendant la Restaura-

(1) Bouvet de Lozier. *Mémoire sur son administration à l'île Bourbon.*

tion. C'est (1) surtout à partir de 1820 que les plantations de cannes prirent un sérieux accroissement. Pour en extraire le sucre, on se servit d'abord de moulins mus par l'eau, par l'air et même par les bras. Les moulins à vapeur qui élevèrent la colonie au plus haut degré de prospérité agricole ne furent adoptés que plus tard. En cette même année 1820, ne fonctionnaient que deux moulins alimentés par le feu, et ils produisirent 4.541.000 kil. représentant une valeur de 2.961.650 f. Dès l'année suivante, on obtenait 4.926.000 kil. ; en 1823, 6.951.000 kil. ; en 1826, 10.000.000 et en 1827, 15.000.000 kil. Les proprès ne devaient plus s'arrêter (2). Ils devinrent même inquiétants, car Bourbon était convertie en une immense fabrique de sucre, au détriment des autres cultures, même des cultures alimentaires, et menacée de famine. D'ailleurs cette prospérité ne pouvait avoir qu'un temps, puisqu'elle était fondée sur l'esclavage, et que la suppression de l'esclavage n'était plus qu'une question de temps. C'est ce que comprenait un des meilleurs gouverneurs qu'ait eus Bourbon, le capitaine de vaisseau baron Milius, ancien directeur du port de Brest, qui, envoyé à Saint-Denis, en 1818, montra dans l'exercice de ses hautes fonctions autant d'intelligence que de science pratique. Il aurait voulu que l'île suffît à ses besoins, et n'était pas partisan de la culture exagérée de la canne, mais on ne l'écouta pas, et les planteurs, après avoir connu les années d'abondance, subirent les années de disette : mais c'est à une autre période de l'histoire coloniale que se rapportent ces événements. Nous ne pouvons ici mentionner que leur point de départ.

Il n'en est pas moins vrai que l'île de Bourbon semblait avoir triomphé de la mauvaise fortune, et que, au moment où la branche aînée de la famille royale fut balayée par l'orage, notre dernière possession de l'Océan Indien portait glorieusement un nom glorieux et que ses habitants n'avaient qu'à se féliciter d'être restés fidèles à leurs vieilles traditions de travail et d'honnêteté.

(1) Colson. *Industrie de la canne à sucre aux îles Havaï et à la Réunion.*

(2) Azéma, p. 298.

CHAPITRE II

MADAGASCAR.

Entrevue par les anciens et découverte par les Portugais au commencement du XVIe siècle, Madagascar a été occupée officiellement par les Français vers le milieu du XVIIe siècle, et tous les gouvernements qui se sont succédé dans notre pays n'ont pas négligé d'affirmer nos droits sur cette riche possession. Les Assemblées révolutionnaires (1) elles-mêmes ont affirmé leur intention de maintenir la tradition coloniale française et de revendiquer notre domaine dans son intégralité. Dès le mois d'août 1791 et le 15 janvier 1792, l'Assemblée Constituante chargeait divers commissaires de visiter tous les établissements français situés au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et « d'y rétablir la concorde ». Lescallier fut désigné pour aller dans les Seychelles et dans l'Hindoustan. C'était un Lyonnais qui avait vécu longtemps en Angleterre. Il avait accompagné d'Estaing à Saint-Domingue et dressé la carte de l'île. Il avait administré la Guyane en qualité d'ordonnateur et avait été adjoint au Comité de marine de la Constituante. Choisi à ce titre pour inspecter nos colonies de l'Extrême-Orient, il dut « passer tout d'abord par Madagascar pour se concerter avec le chef de traite et le chef des pays environnants de Foulpointe sur le projet qu'a la France relativement à cette île. Il y laissera un homme honnête et éclairé dont l'unique mission sera de parcourir l'île,

(1) L. Abraham. *Maintien de la tradition française à Madagascar pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire.* Cité par Dubois. *Colonies Françaises*, p. 65 et suiv.

d'en reconnaître les ports, les terrains, de pénétrer quelle peut être la tendance des esprits, de porter les naturels du pays à affectionner le nom des Français, de leur inspirer de la confiance dans la nation, et de préparer tous les renseignements possibles pour le retour des commissaires civils dans cette île. » Lescallier s'acquitta à son honneur de sa délicate mission. Débarqué à Foulpointe le 21 août 1792, il entra tout de suite en relations avec un chef indigène, Zaca-Vola, maître de l'importante tribu des Betsimassar, et afin de consolider encore davantage la liaison intime de cette partie de l'île avec la France, composa un règlement en quatorze articles, destiné aux colons Français, et aux indigènes nos alliés. Ce règlement stipulait encore « qu'on enverrait incessamment des Français visiter tous les rois et grands chefs des différentes parties de l'île qui ont quelques rapports avec les Français et leur signifier l'arrivée prochaine des commissaires de la nation, les intentions bienveillantes de la France et du roi des Français à leur égard et le désir de voir cesser les guerres et les discussions entre les peuples de la même île. »

Lescallier continuait donc les traditions monarchiques. Il voulait rattacher l'île entière à l'influence française. Ainsi qu'il l'écrivait dans son rapport à la Convention, en insistant sur la nécessité de rétablir notre influence : « Il serait malheureux (1) que pour quelques marécages et quelques eaux stagnantes, qui, dans plusieurs cantons de Madagascar, rendent les bords de la mer malsains dans une saison de l'année, inconvénient auquel il est facile de remédier, notre gouvernement négligeât les vues que présenterait l'occupation de cette île et l'attention nécessaire pour nous y consolider par une prise de possession fondée sur le consentement des peuples et sur l'amélioration de leur sort, ou par des établissements solides, quoique partiels, dans divers cantons de l'île. Cette insalubrité que l'on a beaucoup exagérée se retrouve dans presque tous les pays maritimes, lorsqu'ils sont abandonnés à l'état de nature. On la détruirait en desséchant les

(1) Rapport publié seulement en fructidor, an XI (1803).

marais et en donnant de l'écoulement aux eaux, travaux auxquels on occuperait les habitants du pays pendant la bonne saison. D'ailleurs ils n'en sont point affectés et il est probable que les maladies qu'y éprouvent les Européens sont dues en grande partie à un défaut de conduite et de régime dans des climats si différents de leur pays natal, et surtout à l'usage abusif qu'ils font assez généralement des liqueurs fortes. »

Pendant la période de guerre qui suivit la mission de Lescallier, Madagascar ne fut pas oubliée, mais ce ne fut plus la métropole, ce furent nos colonies de la mer des Indes, l'île de France et la Réunion, qui continuèrent la tradition. Madagascar, il est vrai, n'est plus alors considérée comme un pays à coloniser, mais comme une terre d'exploitation. On ne songe plus à y envoyer des colons. On se contente de lui demander des esclaves, des bœufs et du riz. Néanmoins l'influence française persiste, et, avec le Consulat, elle s'affirmera plus énergique et plus constante.

A diverses reprises Bonaparte s'est occupé de Madagascar. Au moment où il songeait à reconstituer notre empire colonial, il ne pouvait oublier nos droits traditionnels. Le 13 janvier 1801 (1) il demanda au ministre de la marine, Forfait, un rapport sur Madagascar où seraient traités les trois points suivants : 1° Historique des établissement français ; 2° Utilité d'une colonie française ; 3° Comment pourrait-on établir cette colonie ? Le ministre expédia le rapport demandé ; mais il était ou incomplet ou mal rédigé. « Je vous renvoie votre rapport sur Madagascar, répondit (2) aussitôt le Premier Consul. Je ne le trouve pas suffisant. Je vous prie d'y joindre le plan de Fort-Dauphin, et des détails sur le nombre d'hommes qui y ont été employés dans les diverses expéditions et sur la population des différents établissements qui y ont été faits. » (3)

En dehors des communications officielles, Bonaparte

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 569.
(2) *Id.* t. VI, p. 587.
(3) Le 13 septembre 1801, nouvelle demande de renseignements. « Je vous prie de m'envoyer des notes détaillées sur les expéditions et établissements qui ont été faits à Madagascar depuis 1760. » *Correspondance*, n° 5744.

reçut encore d'anciens agents ou voyageurs d'utiles renseignements sur Madagascar. Nous ne citerons que pour mémoire le factum d'un ancien gendarme, Eydoux, *Observations sur les différents avantages que la France retirerait de l'établissement d'une colonie dans l'île de Madagascar*, et le rapport du général Launay, ancien marin et voyageur. *Idées sur Madagascar*, car ils sont dépourvus d'intérêt. Deux mémoires attirèrent son attention, car ils tendaient à la reprise d'une action sérieuse de la France. L'auteur du premier projet, le cosmopolite Roze, ainsi qu'il se nomme lui-même, avait déjà présenté son travail à Vergennes, Castries et Calonne, et prétendait avoir reçu un bon accueil de ces anciens ministres. Il aurait voulu former une compagnie au capital de 1.200.000 francs, répartis en actions de mille francs. On aurait envoyé à Madagascar non pas des soldats, mais des ouvriers jeunes et mariés, et des prêtres assermentés « qui n'auraient pas la fureur des conversions », mais donneraient le bon exemple et nous attacheraient les indigènes par leurs vertus. On ne sait si le Premier (1) Consul, qui cherchait alors les moyens de rendre la paix à l'Eglise, goûta fort cet expédient, qui l'aurait débarrassé d'un clergé peut-être gênant. Avec son bon sens pratique et ses instincts de gouvernement il préféra sans doute le second projet, celui que lui présenta un des hommes qui, à cette époque, ont eu sur l'avenir des pays baignés par l'Océan Indien les vues les plus étendues, Charpentier de Cossigny (2). Dans son mémoire intitulé *Moyens d'amélioration des colonies, Réflexions sur l'île de Madagascar*, Cossigny proposait de remplacer Saint-Domingue par Madagascar, nécessaire, affirmait-il, pour maintenir et pour accroître notre empire colonial. « Porter la civilisation, écrivait-il, la culture, les arts dans une vaste contrée qui gémit dans la barbarie; lui faire connaître le bonheur inappréciable qui naît de la liberté; associer un peuple agreste, mais bon, brave, intelligent, à la nation, est un projet neuf en lui-même et digne du héros qui gouverne la France. »

(1) *Correspondance*, n° 5233. Lettre du 21 décembre 1800.

(2) Le mémoire est intitulé, *Moyen de faire de cette île immense une province de France.*

Bory de Saint-Vincent (1), qui faisait partie de la mission scientifique confiée au commandant Baudin pour un voyage autour du monde sur le *Naturaliste* et la *Géographie*, n'alla pas à Madagascar, mais, se trouvant à l'île de France, improvisa un plan d'attaque contre l'Angleterre dans lequel Madagascar jouait un rôle important. Il pensait en faire comme le « magasin général » de la future expédition, et n'hésitait pas à proclamer que cette île seule pouvait assurer à la France une position sérieuse dans la mer des Indes. « Si le gouvernement le veut, ajoutait-il, elle aura sur Saint-Domingue l'avantage de sa position militaire pour les guerres qui peuvent subvenir dans l'Inde. Ses productions sont infiniment plus variées, la main-d'œuvre y sera moins chère, la surface en est plus considérable. » Il croyait même, dans son enthousiasme, à la possibilité pour le gouvernement d'indemniser à Madagascar les colons dépossédés de Saint-Domingue.

Le Premier Consul n'osa pas se risquer dans la grande aventure que lui conseillaient Cossigny et Bory de Saint-Vincent. Il aima mieux organiser, dans l'Océan Indien, grâce à nos possessions, une sorte de blocus contre l'Angleterre, et c'est dans ce sens qu'il rédigea ses instructions (2) pour l'amiral Villaret-Joyeuse, auquel il destinait le gouvernement général de nos établissements à l'est du Cap de Bonne-Espérance et pour le futur ordonnateur des dites îles orientales, Lequoy-Montgiraud. Ils devaient organiser un vaste faisceau d'hostilités contre les colonies anglaises, sans négliger le développement du commerce et de nos relations avec les indigènes, surtout à Madagascar. Il est vrai que ces instructions demeurèrent inutiles, car Bonaparte ne fit partir ni Villaret-Joyeuse, ni Lequoy-Montgiraud. En résumé, pendant le Consulat, on forma des projets : on n'en exécuta aucun. Ces projets attestent néanmoins que la tradition n'a jamais été interrompue, et que, malgré la situation troublée de notre pays, nous n'avons pas renoncé à nos visées historiques sur la grande île.

(1) Bory de Saint-Vincent, *Voyage aux quatre principales îles des mers d'Afrique* (1804-1805).
(2) Dubois, ouv. cité, p. 68.

Sous l'Empire, lorsque le général Decaen fut nommé gouverneur général de nos établissements à l'est du Cap, il se préoccupa des ressources qu'il pourrait tirer de Madagascar. Il avait reçu divers rapports du traitant Tellot qui lui décrivai toutes les ressources du pays et lui proposait un port de ravitaillement pour assurer les approvisionnements des Mascareignes pendant la guerre. Decaen envoya à Madagascar un de ses officiers, le capitaine du génie Mécusson, avec mission de reconnaître les ports et d'entrer en relations avec les chefs indigènes (1804), mais les indigènes se dérobèrent, et il fallut bientôt songer au départ. En 1807, pressé par la nécessité d'assurer des ressources alimentaires aux îles que bloquaient les Anglais, Decaen revint à la charge. Il installa un agent commercial, Mariette, non pas à Foulpointe comme autrefois, mais à Tamatave, et le remplaça bientôt par un négociant avisé, Sylvain Roux, qui devait non seulement assurer la défense de l'île mais surtout se préoccuper des voies et moyens pour pénétrer dans l'intérieur. « L'on devra, écrivait Decaen, tout examiner afin que l'on soit à même de se faire l'idée la plus juste des avantages que le commerce pourrait espérer du naturel de ces peuplades, des productions du pays, des besoins que peuvent avoir ces populations, des échanges qu'il serait possible de faire entre elles. » C'est en effet Sylvain Roux qui entra le premier en relations avec les Howas de l'Emyrne. Il les représente (1) comme « les plus industrieux et les plus doux de Madagascar... ils s'humaniseront au contact des Européens, et de ce rapprochement naîtront les établissements que le gouvernement a cherché vainement à former depuis plus de cent ans. » Sylvain Roux fut par malheur abandonné à ses seules ressources, et elles étaient médiocres. Obligé de défendre Tamatave, ville qui avait été choisie comme chef-lieu, d'organiser des milices, et de creuser un canal qui, de l'intérieur des terres, aurait amené des eaux pures dans le port, il ne fut pas assez fort pour repousser les attaques des Anglais, surtout lorsque la capitulation de l'île de France et de la Réunion l'eut complètement isolé. Il espérait que Madagascar servirait « de port

(1) Prentout. *L'île de France sous Decaen*, p. 315.

de refuge, car les Anglais craignaient trop son climat pour y venir de sitôt », mais, le 19 février 1811 (1) le capitaine Lynne, de l'*Éclipse*, s'étant présenté devant Tamatave, Sylvain Roux, qui n'avait pour toute garnison qu'une cinquantaine d'hommes, fut obligé de capituler. Les Anglais s'établirent aussitôt non pas à Tamatave, mais au port Louquez. Madagascar était perdu pour la France.

L'article 8 du traité de Paris (30 mai 1814), stipulait la rétrocession à la France de ses anciennes colonies dans l'Océan Indien, « à l'exception de l'île de France et de ses dépendances, nommément Rodrigue et les Séchelles. » Madagascar n'était même pas nommé. Il était donc évident que nos droits anciens étaient reconnus, et que nous n'avions plus qu'à rentrer en possession de nos anciens établissements. Telle ne fut pas l'interprétation du gouverneur anglais de l'île de France, devenue île Maurice, Farquhar. Avec une insigne mauvaise foi, il revendiqua au nom de l'Angleterre la propriété entière de Madagascar, qu'il qualifia « dépendances de l'île de France ». Voici la lettre (2), à tout le moins singulière, qu'il adressait le 25 mai 1816 au général Bouvet de Loziers, commandant de l'île Bourbon. « J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, par une dépêche des ministres de Sa Majesté, en date du 2 novembre 1815, j'ai reçu ordre du gouvernement de Sa Majesté de considérer l'île de Madagascar comme ayant été cédée à la Grande-Bretagne sous la désignation générale de dépendances de l'île de France. » La France protesta énergiquement. Comment en effet supposer qu'on aurait désigné deux petites îles, telles que Rodrigue et les Seychelles, et négligé de nommer Madagascar qui a huit cent lieues de tour ? Pourquoi aurait-on rendu à la France l'île de Bourbon qui n'est pas nommée dans l'article 8 du traité de 1814, si ce mot dépendances pouvait s'appliquer à Madagascar, parce que cette île n'y est pas réservée ? Le bon droit était tellement de notre côté que le gouvernement anglais

(1) De la Vayssière, *Vingt ans à Madagascar*, p. 84-101.

(2) Lettre citée par Dubois, p. 143. — Cf. Louis Brunet, *La France à Madagascar de 1815 à 1895*. — Hue, *La France et l'Angleterre à Madagascar* (annexe 111). — Gailly de Taurines. Politique coloniale de la Restauration (*Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1895).

n'osa point prendre sur lui de consommer un pareil déni de justice. Le 18 octobre 1816, lord Bathurst enjoignait à Farquhar de reconnaître nos droits et de restituer nos établissements tels qu'ils existaient au 1er janvier 1792.

Farquhar ne se tint pas pour battu. Sans doute il évacua les territoires jadis possédés par la France, mais se refusa absolument à reconnaître nos droits sur l'île entière ; car, disait-il, le territoire de l'île est la propriété des naturels. En même temps il nouait des intrigues avec quelques-uns des chefs, et accordait toute sa confiance à l'un d'entre eux, le Howa Radama, qu'il qualifiait de King of Madagascar and its dependencies. Ce Radama était le fils de Diananponine, grand chef de Tananarive, homme ferme, énergique, qui avait réussi à se faire obéir par ses remuants sujets, et avait constitué au centre de l'île, sur le plateau d'Emyrne, un véritable état fonctionnant avec régularité. Quand il mourut en 1810, son fils et successeur Radama, intelligent, brave et ambitieux, ne cacha pas qu'il était désireux d'accroître sa puissance en étendant ses relations avec les Européens. L'Angleterre profita avec habileté de ces dispositions qui lui assuraient la domination occulte du pays. Elle distribuait argent et cadeaux ; elle faisait élever à Maurice les frères de Radama ; elle essayait de distraire de notre alliance le chef de Tamatave, Jean Réné, et finissait par conclure un traité secret par lequel elle promettait au chef Howa sa protection pour soumettre l'île entière (4 février 1817). Ce traité devenait bientôt public, et, pour le récompenser d'avoir consenti à l'abolition de la traite, Radama était officiellement traité de roi de Madagascar (23 octobre 1817). Il s'empressait de notifier cette promotion aux insulaires et proclamait (1) hautement sa reconnaissance envers l'Angleterre. « A la différence des autres représentants des nations étrangères qui ont visité nos rivages, disait-il, l'Anglais s'est attaché à augmenter notre bonheur et notre prospérité. En aucun instant il n'a cherché à nous priver de nos lois et de nos biens. Jamais il n'a souffert que les blancs emmenassent nos enfants comme esclaves. Nous sommes plus heureux et plus tranquilles depuis que la

(1) Dubois, p. 147.

Grande-Bretagne a établi son pouvoir près de nos États, et nous en sommes reconnaissants à notre bien-aimé père, qui a attiré sur nos têtes de telles bénédictions. »

Le traité fut aussitôt exécuté. L'Angleterre envoya au nouveau souverain de l'argent, des armes, des uniformes, et spécialement des bottes vertes qu'il avait réclamées. Elle lui donna en outre un corps de musique militaire, et lança ses missionnaires à la conquête pacifique de la contrée. Radama se prit très au sérieux. Trois de ses parents payèrent de leur tête l'imprudence d'avoir dit que l'Angleterre était un pays qui ne faisait rien sans des motifs d'intérêt. Telle était pourtant l'opinion générale, et la masse du peuple n'acceptait qu'avec répugnance la domination occulte de l'Angleterre. Radama craignit un instant de voir son œuvre compromise. « Je suis tout disposé à l'alliance, disait-il au représentant de l'Angleterre, l'ex-sergent Hastie, mais mon peuple ne l'est pas. Celui qui ne possède ni une piastre, ni un esclave sera contre vous! » En effet tout cet édifice ne reposait que sur la volonté d'un homme, et il était probable que cette influence s'éteindrait avec lui. Combien est-il fâcheux que la France n'ait pas mieux profité de ces sentiments secrets de la population, et n'ait pas dès ce moment assis et consolidé sa domination!

Aussi bien il n'était que temps pour la France d'intervenir, si elle ne voulait pas renoncer à faire valoir ses droits sur Madagascar. La reprise de nos possessions avait été résolue. Dès 1818 le capitaine de frégate de Mackau, chargé d'explorer Madagascar, s'était prononcé pour un établissement soit à Fort-Dauphin, soit à Tintingue. Notre ministre de la marine, du Bouchage, avait aussitôt chargé le conseiller d'État Forestier (1), vice-président du conseil de la marine, de préparer un mémoire sur nos futurs établissements, et ce dernier s'était adressé à Sylvain Roux, qui se trouvait alors à Paris. Un mémoire avait été rédigé où l'on proposait la création de quelques comptoirs (2) sur la côte orientale, spécia-

(1) Carayon, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, p. 11.

(2) On avait également songé à fonder un comptoir à Zanzibar, mais

lement à Tintingue et à l'île Sainte-Marie. Sylvain Roux, qui avait déjà repris possession de Tamatave, fut chargé de commander l'expédition, mais les lenteurs administratives ajournèrent son départ jusqu'au 7 juin 1821 (1).

Il est vrai que les voies d'accès avaient déjà été tracées par l'un de nos compatriotes, un de ces hommes d'énergie et de patriotisme comme il en existe beaucoup dans notre histoire coloniale, et auxquels nous avons le grand tort de ne pas rendre suffisante justice. Fortuné Albrand (2), élève de l'ancienne école Normale, avait quitté la France dans les premiers temps de la Restauration pour aller fonder à Bourbon, avec deux camarades d'études, Lévy et Rabany, une maison d'éducation. Entraîné par son goût pour les aventures, il fit plusieurs voyages à Mascate et à Zanzibar, et donna de telles preuves de décision et d'intrépidité, qu'on le chargea d'aller reprendre possession, au nom de la France, de Fort-Dauphin et de Sainte-Luce. Albrand réussit dans sa mission (1819). Alliant la prudence à la fermeté, il fit bientôt craindre et respecter le nom français par ces insulaires à demi sauvages que son éloquence à s'exprimer dans leur idiome frappait d'admiration. Il aurait voulu représenter la France auprès de Radama et se faisait fort de triompher des intrigues anglaises, mais l'administration sacrifia l'intérêt de l'avenir à de mesquines considérations d'économie, et Albrand dût se résigner à ne pas aller défendre à Tananarive les droits de la France. Au moins voulut-il se rendre utile en essayant de rattacher à la métropole une île voisine de la côte Madécasse, Sainte-Marie, qui jadis, vers 1750, avait été vendue à la France par Béti, fille du chef de Foulepointe, Tamsimalo. Les avances de fonds dont il avait besoin lui furent fournies par un négociant de Bourbon, Hugot. Il partit en juillet 1820, avec un de ses amis,

on y renonça à cause des difficultés qu'on redoutait de la part du Portugal et de l'Angleterre. Cf. SCHEFER, Le *problème colonial*, p. 199.

Dès 1820 on avait demandé un crédit de 420.000 francs. Il avait été accordé malgré l'opposition inconsidérée du député Labbey de Pompières.

(1) SCHEFER, *La France moderne et le problème colonial*, p. 216, 217.

(2) VICTOR CHARLIER, *Madagascar, Bourbon et Maurice* (Collection de l'Univers pittoresque, p. 20). La biographie d'Albrand vient d'être écrite par un de ses descendants, M. RAYMOND TEYSSÈRE (*Voyageurs et Explorateurs Provençaux*, p. 300-308).

l'officier d'artillerie Carayon, et trois années (1) « leur suffirent pour former, dans le lieu choisi par eux, un magnifique établissement de culture, une habitation commode et même salubre, enfin un excellent noyau de colonie, qui faisait l'admiration de tous les traitants de Bourbon, qui venaient visiter les deux amis au milieu de leurs cinq ou six cents Malgaches, apprivoisés, émerveillés, et prenant goût eux-mêmes au travail. »

C'est à ce moment que débarqua Sylvain Roux. Les indigènes, prévenus en faveur de la France, lui firent un accueil empressé. On s'occupa tout aussitôt de construire des hangars pour abriter les hommes et déposer le matériel. Sous la pernicieuse influence de l'hivernage, éclata une épidémie, Sylvain Roux fut lui-même atteint, mais Albrand affirmait que la période dangereuse de l'acclimatation serait bientôt franchie, et qu'il ne fallait pas se décourager. En effet on persista. De grands travaux furent entrepris à l'ilôt Madame. Bientôt s'élevèrent des hôpitaux et des casernes, des ateliers, des boulangeries et divers magasins. Albrand était comme l'âme de la nouvelle colonie. Il rassurait les timides, il encourageait les défaillants, et, prêchant d'exemple, ne cessait de défricher ce sol fertile et d'augmenter ses plantations.

Farquhar n'assistait pas sans dépit à cette naissante prospérité. Il essaya de la troubler. Son agent auprès de Radama, l'ex-sergent Hastie, souple, insinuant, actif, avait profité de son influence sur le chef indigène pour organiser l'administration et l'armée des Hovas, et pour diriger contre la France toute l'organisation qu'il avait préparée (2). Certain de l'appui de Radama, Farquhar n'hésita plus, et, le 30 octobre 1821, envoya à Sylvain Roux une sorte de protestation contre l'établissement de la France à Sainte-Marie. Sylvain Roux sans se laisser intimider lui répondit (3) avec fermeté « qu'il ne

(1) Charlier, p. 52.

(2) C'est à ces intrigues souterraines que faisait allusion Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, quand il écrivait à son collègue de la marine, Clermont-Tonnerre : « Il serait à désirer que pour lutter d'influence avec l'Angleterre nos agents pussent employer des moyens analogues à ceux dont elle fait usage, appropriés aux mœurs, aux intérêts et aux besoins des insulaires et aux dispositions de leurs chefs. »

(3) Dubois, p. 49.

gascar, s'il le prenait c'est que, seul dans l'île, il était capable de le soutenir. Il refusait d'ailleurs de restituer les comptoirs français. Cette déclaration ne prêtait à aucune ambiguïté : ou bien il fallait s'incliner devant le fait accompli, c'est-à-dire accepter l'humiliation, ou bien soutenir nos droits par la force, et résolument entrer en campagne.

Notre ministre de la marine, Hyde de Neuville, prit une bonne attitude. L'ordonnance du 21 août 1825 qui organisait le gouvernement de l'île Bourbon, déterminait les dépendances de cette île, à savoir Sainte-Marie et nos établissements de Madagascar. Hyde de Neuville aurait voulu l'occupation immédiate de Tintingue, la reconnaissance de nos droits sur Fort-Dauphin et la partie orientale de l'île depuis Tamatave jusqu'à Antongil, le rétablissement sous notre protectorat des chefs dépossédés par Radama, et l'ouverture avec les tribus de l'intérieur de relations d'amitié et de commerce. Avec beaucoup de sagesse il laissait au conseil colonial de Bourbon de décider et la date de l'expédition et le lieu de débarquement. Radama, dédaignant ces menaces, se livra de plus en plus aux Anglais. Des missionnaires méthodistes, Jones, Griffith, débarqués à Madagascar en décembre 1820, avaient été fort bien accueillis à Tananarive. Ils avaient aussitôt fondé une école où ils s'attachaient à donner à leurs élèves une éducation plutôt politique que religieuse ou élémentaire, et à leur inspirer la haine de la domination étrangère. Radama leur était présenté comme le seul maître légitime de l'île, et on les élevait dans la pensée de devenir les officiers de la future armée malgache. Des imprimeurs étaient venus de Londres à la suite des missionnaires, et ce n'étaient pas seulement des exemplaires de la Bible qu'ils répandaient par milliers, mais aussi de vibrants appels à la nationalité. Cet enseignement porta ses fruits. Les Howas non seulement se convertirent au méthodisme, mais encore devinrent les clients et les protégés immédiats de l'Angleterre. Si cette puissance organisait une aussi forte unité dans le centre de l'île, c'était afin de dominer, dans un temps très court, les populations élevées par ses nationaux. Si d'un autre côté elle persistait à donner à Radama le nom de roi de Madagascar,

c'était pour porter atteinte aux droits séculaires de la France. Elle préparait ainsi la prochaine annexion de l'île. Politique habile et qui certainement aurait porté ses fruits, si la mort imprévue de Radama à l'âge de trente-sept ans (27 juillet 1828) n'avait dérangé ses combinaisons et brusquement modifié la situation générale. Ce n'était pas un homme ordinaire que ce Radama. Dans son naïf orgueil il aimait à être comparé à Napoléon : ce n'était là qu'une prétention ridicule, mais il avait de réelles qualités. Actif, laborieux, brave, il était élégant et gracieux. Il était parvenu à parler et à écrire en français. Il savait prendre l'attitude imposante que donne une longue habitude du commandement. Il passait pour éloquent même parmi les siens, mais il était sensuel, et c'est ce qui le perdit, car il mourut très probablement empoisonné par une de ses onze femmes légitimes.

Le successeur de Radama ne fut pas, comme il l'avait marqué dans son testament, un de ses neveux, mais sa femme et cousine Ranavalo. Elle avait été portée au pouvoir par les Howas partisans des coutumes antiques et désireux de recouvrer les droits usurpés par l'ancien souverain. Les premiers actes du nouveau règne furent marqués par une sanglante réaction. Tous les parents de Radama, tous les généraux placés par lui à Tamatave, à Vohemar, à Mazangaye, furent impitoyablement massacrés. Les missionnaires anglais, dont les Ombiaches ou sorciers indigènes jalousaient l'influence, furent expulsés. Les Anglais eux-mêmes ne furent pas épargnés. L'agent Robert Lyall ayant fait approcher son cheval d'un village consacré à l'idole Ramavali, et ayant récolté des papillons et des serpents, fut assailli par une foule furieuse et se sauva à grand'peine. Dans leur fureur les Howas proscrivirent jusqu'aux animaux introduits dans l'île par les Anglais. Porcs et chats furent massacrés ou chassés, et, dans une assemblée solennelle ou grand Kabar, toutes ces résolutions furent confirmées.

N'était-ce pas l'occasion pour la France de regagner le terrain perdu et de substituer l'influence française à la domination britannique ? Des ouvertures furent faites à Ranavalo, mais ce Caligula femelle agissait au gré de ses caprices

et sous l'inspiration du moment. Elle repoussa nos avances et autorisa la spoliation et même l'égorgement de nos nationaux. Il ne restait plus qu'à recourir à la force brutale. Ainsi qu'il en avait reçu l'autorisation, le gouverneur de Bourbon, de Cheffontaines, organisa une expédition dont il confia le commandement au capitaine Gourbeyre. Au mois de juin 1829 tout était prêt. La *Nièvre*, la *Chevrette*, la *Terpsichore* et l'*Infatigable* transportèrent à Sainte-Marie cent cinquante-six artilleurs de marine, quatre-vingt-dix soldats et une compagnie de noirs Yolofs. Sans doute, on avait donné ordre de n'agir qu'avec prudence, et de n'occuper que les points où l'on serait en force, mais n'était-ce pas singulièrement s'aventurer que de se heurter ainsi, avec une poignée d'hommes, contre toute une armée, et dans un pays que surexcitait la passion de l'indépendance ! Gourbeyre qui se rendait compte des difficultés de l'entreprise recourut d'abord aux moyens pacifiques : mais Ranavalo se prépara à une résistance à outrance, et peu à peu s'accumulèrent sur la côte, en face de Sainte-Marie, toutes les forces Madécasses disponibles. Il était impossible de supporter ces bravades. Gourbeyre fit transmettre à la reine un ultimatum conçu dans les termes du programme tracé par Hyde de Neuville, mais il reçut la réponse suivante : « Je recevrai avec plaisir les ambassadeurs du roi de France, mais je ne consentirai jamais à ce que vous vous établissiez sur mon territoire : si c'est parce que je suis femme que vous m'avez écrit sur un ton arrogant, et que vous croyez me faire la loi dans mes États, je vous montrerai que vous vous êtes trompé. » Ces mots sentaient la poudre. Gourbeyre n'hésita plus, et donna l'ordre d'entrer en campagne.

Dès le 2 août, Tintingue était occupé, et aussitôt commençaient les travaux d'installation et d'établissement. Ils furent si rapidement poussés que, dès le 19 septembre, le drapeau blanc était arboré sur le nouveau fort, aux acclamations enthousiastes des Betsimsaraes, accourus en foule pour offrir leurs services. Gourbeyre marcha ensuite contre Tamatave. Les Howas essayèrent de tenir dans la vieille citadelle, mais nos artilleurs eurent bientôt triomphé de leur inexpérience,

et la ville fut occupée (11 octobre 1829). Deux jours plus tard, le capitaine Schoell, qui avait poursuivi les fuyards dans l'intérieur des terres, les atteignait à Ambatou Manoni et leur infligeait une sanglante défaite. Les Betsimsaraes, courtisans de la victoire, nous offraient aussitôt plusieurs milliers de combattants auxiliaires, et proposaient aux Français de marcher avec eux contre Tananarive. Gourbeyre, fidèle à son programme, ne voulut pas s'avancer avant d'avoir repris tous les postes jadis occupés par la France, mais il subit un grave échec devant Foulpointe (27 octobre). Le corps de débarquement se heurta contre des positions solides, derrière lesquelles les Howas ouvrirent un feu terrible qui mit le désordre dans nos rangs. Nous n'avions perdu que onze morts et quinze blessés, mais l'effet moral fut immense, et le bruit se répandit que nous avions subi une effroyable défaite. Gourbeyre vengea aussitôt cet insuccès en s'emparant de Fort-Larrée (4 novembre), qui coupait les communications entre Tintingue et Sainte-Marie, mais il aurait fallu détruire successivement tous les postes au nord de Tintingue, et l'exiguïté de nos forces ainsi que le manque de munitions nous imposaient la plus grande prudence. D'ailleurs le moment de l'hivernage approchait, et le gaspillage des ressources, la prompte démoralisation des esprits et des courages ne permirent pas de neutraliser les effets d'une insalubrité inévitable. La famine éclata, et elle fut terrible. Non seulement les Français en souffrirent, mais plus encore les indigènes qui avaient embrassé notre cause, car ils n'osaient s'éloigner de nos établissements pour quêter leur nourriture. Sur 188 blancs qui formaient la garnison de Tintingue, 34 moururent, et tous les autres furent atteints par l'épidémie. « On ne rencontrait plus sur les chemins, écrivait un témoin oculaire, dans les villages et à l'intérieur même du fort, que des spectres ambulants. Beaucoup de cadavres trouvés dans les bois et dans les cases obligèrent de prendre des mesures contre l'infection. Les malheureux chefs malgaches cherchèrent à vendre, ou plutôt à donner leurs esclaves, pour avoir de quoi satisfaire l'impérieux besoin de la faim qui les minait. On voyait donner des hommes et des femmes dans la force de

l'âge pour un sac ou deux de riz. On avait la douleur de voir des enfants arracher aux chiens et se disputer entre eux les os que l'on jetait. Les casernes étaient encombrées de ces malheureux avec qui nos soldats voulaient bien partager leurs aliments. »

On reconnut enfin la nécessité de céder aux circonstances et l'évacuation fut décidée. Tous nos forts furent minés, les magasins et les chantiers brûlés, et les débris de l'expédition s'embarquèrent sans avoir été inquiétés par les Howas; mais tous les insulaires qui s'étaient compromis par leurs sympathies françaises furent abandonnés et payèrent de la vie le crime d'avoir été nos partisans.

La reine Ranavalo avait été fort effrayée par l'intervention française. Elle n'aurait pas mieux demandé qu'à faire la paix, et aurait consenti à de nombreuses concessions. La retraite de Gourbeyre lui rendit son audace ou plutôt son insolence. Alors commence une série de tergiversations calculées, de temporisations iniques et de mystifications éhontées dont le gouvernement Howa ne s'est jamais montré avare. Une nouvelle expédition (1) fut résolue. Un renfort de 800 soldats fut envoyé : 675 d'entre eux étaient déjà arrivés à Saint-Denis. Le ministre qui dirigeait alors notre politique extérieure, Polignac, eut un instant la pensée d'offrir à Ranavalo l'alliance française, mais à condition d'occuper Diego-Suarez, Saint-Augustin et divers autres points. Si, ce qui était fort probable, la reine avait refusé, on aurait eu recours à la guerre, mais une guerre sérieuse. Nous aurions eu de la sorte, comme le pendant de l'expédition d'Alger. Quelles n'auraient pas été, pour la France, les conséquences de cette conquête, puisque nous aurions repris dans l'Océan Indien notre prépondérance militaire et maritime, et, dès 1830, fondé dans

(1) Belles instructions données, le 2 mars 1830, par Polignac à notre ambassadeur à Londres. « Si le ministre anglais, cédant à l'impulsion d'agents qui n'ont pas su se dégager encore des vues d'une politique ombrageuse et hostile à l'égard de la France, voulait, comme eux, s'ingérer dans les suites d'une entreprise où l'Angleterre n'a aucun droit d'intervenir, vous combattrez avec fermeté les prétentions de cette nature, et vous ne dissimuleriez pas qu'elles seraient invariablement repoussées par le Gouvernement du Roi. »

l'Afrique australe comme une nouvelle Algérie. La Révolution de Juillet coupa court, très mal à propos (1), à ces velléités conquérantes, et le capitaine Gourbeyre n'eut plus l'occasion d'obtenir sa revanche.

La nouvelle dynastie, en effet, reculant devant la responsabilité d'une politique large et intelligente, ne chercha qu'à maintenir le *statu quo*. Dès le 27 octobre 1830, le conseil d'Amirauté convoqué par Sebastiani, resté fidèle à ses sentiments anti-coloniaux, décidait : 1° que l'on rappellerait immédiatement en France les quatre bâtiments de guerre affectés à l'expédition, et tout ce qui, en infanterie et en artillerie, excéderait l'effectif ordinaire des garnisons de Bourbon et de Sainte-Marie ; 2° que le gouverneur de Bourbon serait chargé de négocier avec la Reine des Howas un traité où l'on s'abstiendrait au besoin de discuter la question de souveraineté, et qui aurait pour but essentiel de régler les relations commerciales entre la France et Madagascar. » Conformément à ces instructions, Tintingue fut évacué du 20 juin au 3 juillet 1831, sous la protection de l'*Héroïne* et de l'*Infatigable*. L'armée Howa était dans le voisinage, mais elle eut la prudence de ne se livrer à aucune manifestation hostile. Le drapeau français n'en disparaissait pas moins de la terre Madécasse, et ne flottait plus qu'à Sainte-Marie. L'évacuation de Sainte-Marie était même décidée en principe, et aurait été opérée tout de suite sans la présence des colons qui s'y étaient établis sur la foi des promesses du gouvernement. Au moins Albrand, n'eut-il pas le crève-cœur d'assister à la ruine de ses espérances. Il était mort dès le mois de décembre 1826, et, en mourant, il songeait encore à protéger sa nouvelle patrie contre la réputation d'insalubrité qui ne lui était que trop bien acquise : il cherchait à prouver qu'il succombait à une maladie de l'encéphale qui n'avait rien de commun avec la fièvre de Madagascar.

(1) En 1831, l'ancien ministre, Hyde de Neuville, menacé par les Chambres, d'observations malveillantes, au sujet des crédits de Madagascar, envoyait au Président toutes les pièces officielles et ajoutait, non sans une légitime fierté. « Rien ne vous sera plus facile que de justifier une mesure qu'on aurait dû poursuivre. L'Angleterre doit trouver que nous sommes aujourd'hui bien complaisants ! Le ministère légal n'était pas si poli. »

Malgré cette piteuse reculade de la France, malgré cette lamentable concession au système de l'entente cordiale et de la paix à tout prix, nos droits sur la grande île africaine n'avaient pas été contestés. Notre possession légitime était réservée, et, bien qu'inoccupés, les établissements de la France à Madagascar ne cessèrent pas de figurer dans la liste officielle de nos colonies. A diverses reprises nos ministres renouvelèrent ces antiques déclarations et d'aucun pays d'Europe ne survint la moindre protestation. Madagascar était donc et devait rester terre française.

CHAPITRE III

NAPOLÉON Ier ET SES PROJETS SUR L'HINDOUSTAN

I. — BONAPARTE ET TIPPOO-SAHEB.

L'Hindoustan a toujours (1) occupé la pensée de Napoléon. Dans le cours de sa prodigieuse carrière, simple lieutenant d'artillerie ou général en chef, premier Consul ou Empereur, sur le trône ou dans l'exil (2), il n'a pas cessé de rêver la conquête de cet immense pays. L'Hindoustan semble avoir exercé sur cet homme extraordinaire une véritable fascination. Souvent il subordonna sa politique à ce qu'il appelait lui-même ses rêves d'Orient. Il n'est pas sans intérêt de suivre, à travers les documents de l'époque, le développement de cette idée, et de montrer comment Napoléon a toujours été comme hanté par la chimère de la conquête d'un empire indien.

Lucien Bonaparte (3) a raconté, dans ses mémoires, que ses frères et lui se trouvèrent un jour, en février 1793, réunis à la table de famille, à Ajaccio. Leur situation à tous était alors précaire. Ils ne savaient encore s'ils s'attacheraient à Paoli, qui songeait à se jeter dans les bras de l'Angleterre, ou s'ils se déclareraient partisans de la France. La conversation tomba sur la prépondérance anglaise dans les Indes. « Je n'ai

(1) Popper von Podhragy, *Uber die orientalische Politik des Napoléon.*

(2) *Mémorial de Sainte-Hélène,* I, 333. « Longtemps j'ai rêvé une expédition décisive sur l'Inde, mais j'ai été constamment déjoué. »

(3) Lucien Bonaparte, *Mémoires,* éd. Yung, t. III, p. 58.

jamais oublié, écrit Lucien, que Napoléon dit que c'était là un pays à faire fortune, et que, s'il n'était pas promu, et bientôt officier supérieur, ce qu'on lui avait fait espérer, il ne serait pas éloigné de songer à y prendre service. Voilà ce qui m'a fait douter qu'au fond il fut dans le temps aussi attaché à la France que Joseph, et qu'il se l'est montré depuis. Je lui ai entendu dire plusieurs fois dans le même temps que les Anglais faisaient plus de cas que les Français d'un bon officier d'artillerie, et qu'aux Indes les sujets distingués de cette arme sont fort rares. Au reste, disait-il, ils sont rares partout, et, si je prends jamais ce parti-là, j'espère que vous entendrez parler de moi. J'en reviendrai dans quelques années en riche nabab, et vous apporterai de bonnes dots pour mes trois sœurs. »

Les prévisions de l'ambitieux artilleur se réalisèrent. Non seulement il fut promu officier supérieur, mais encore il obtint rapidement, aidé par les circonstances et soutenu par ses amis, les épaulettes de général. Le 9 thermidor faillit l'arêter net dans sa carrière. Compromis à cause de ses relations avec le parti vaincu, et relégué dans un obscur commandement qu'il ne voulut pas accepter, il tourna de nouveau ses pensées vers ces contrées orientales qui offraient une ample matière à son génie remuant et à son ambition démesurée. Le Sultan Sélim se préparait alors à entrer en campagne contre la Russie et l'Angleterre. Il avait demandé à la France quelques officiers pour accroître ou plutôt pour réorganiser ses ressources militaires. Bonaparte songea à se faire donner par le Comité de Salut Public une mission en Turquie. La perspective d'un grand rôle à jouer dans ces contrées destinées à de gigantesques révolutions charmait son imagination ; mais, avant qu'il eût soumis ses projets à l'acceptation du Comité, il était subitement remis en pleine lumière, et, à la suite du 13 vendémiaire, nommé général en chef de l'armée d'Italie.

Conquérant de l'Italie, vainqueur du Piémont et de l'Autriche, Bonaparte n'oublia jamais l'Orient. Il songea dès lors à profiter de la faiblesse de la Turquie et de son prochain démembrement pour s'emparer de l'Égypte. Encore l'occupation de ce

pays n'était-elle dans ses pensées que le prélude d'expéditions plus importantes. « Je vois d'ici, écrivait-il au Directoire, la côte où s'embarqua Alexandre pour la conquête de l'Égypte. » Le grand nom d'Alexandre n'était pas jeté au hasard. C'était bien sérieusement que Bonaparte songeait à renouveler les exploits du héros macédonien. Après l'Égypte la Syrie (1), puis l'Arabie et la Perse, enfin l'Hindoustan. Ruiner les établissements anglais et établir solidement la prépondérance française dans l'Extrême-Orient, chasser les Turcs de Constantinople et les renvoyer en Asie, grâce à un immense soulèvement des populations grecques et chrétiennes, enfin revenir à Paris en prenant l'Europe à revers, tels étaient les projets dont l'occupation de l'Égypte ne formait que le simple préliminaire. Aussi bien Bonaparte n'était-il pas l'homme de l'Asie plutôt que de l'Europe? En Asie il y avait à conquérir, à fonder, à innover, et on agissait sur des masses énormes. On pouvait remuer les hommes par millions, et, avec quelques quelques idées simples mais pratiques, fonder une civilisation durable. Habitué à ne pas compter avec les difficultés, méprisant les hommes dont il avait appris à connaître la servilité, mais dont il savait aussi flatter les passions, il avait en quelque sorte le droit de tout espérer. Si jamais homme eut quelque chance de réaliser une chimère aussi gigantesque, ce fut assurément le conquérant de l'Italie et de l'Égypte.

Dans la Correspondance de Napoléon se trouve la preuve de cette persistance dans ses projets au sujet de l'Hindoustan. Au moment où il préparait l'expédition d'Égypte, quelques jours avant son départ pour Toulon, le 5 avril 1798, il écrivait (2) au ministre de la guerre : « Le général en chef Bonaparte est instruit qu'il existe au dépôt de la guerre des exemplaires de l'atlas du Bengale du major Rennell et des cartes particulières du cours du Gange publiées par des Anglais. Il vous prie de les faire mettre à sa disposition : elles seront réintégrées dans le dépôt lorsqu'elles auront servi au but auquel on les destine, et j'en donnerai reçu. » Ces cartes lui

(1) D'après les *Mémoires de Ségur*, t. II, p. 459. « L'expédition de Syrie est une tentative de percée sur l'Inde. »

(2) *Correspondance*, t. III. p. 40.

furent envoyées, et il les étudia avec un soin extrême. « Combien de fois, écrit Bourrienne dans ses Mémoires (1), ne s'est-il pas couché à plat ventre sur les belles cartes qu'il avait apportées! Il me faisait placer auprès de lui pour me développer sa marche. Cela lui rappelait les triomphes d'Alexandre, son héros favori, auquel il désirait tant d'associer son nom. »

Bonaparte s'occupait donc d'une expédition dans l'Hindoustan après la conquête de l'Égypte, et même il avait déjà choisi son allié : le Sultan de Mysore, le fils d'Haïder-Ali, le fameux Tippoo-Saheb. Tippoo-Saheb nourrissait contre les Anglais une de ces haines vigoureuses qui font les grands peuples et les grands généraux. Quelques aventuriers français que les hasards d'une carrière accidentée avaient conduits à la cour de Mysore lui enseignèrent les règles de l'art militaire. Sa conduite et ses succès pendant les guerres entreprises par son père prouvèrent qu'il avait profité des leçons de ses maîtres. A peine monté sur le trône, il résolut de reprendre contre les envahisseurs de l'Hindoustan la campagne d'extermination à laquelle il songeait depuis de longues années. Ceux de nos compatriotes qu'il avait accueillis dans son intimité l'encouragèrent dans ses projets de revendication nationale. En quelques mois ils réussirent à lui donner une armée de 150 000 hommes, dont un tiers seulement d'irréguliers, de 2 000 canons, 700 éléphants et 6 000 chameaux. Ce sont eux qui entassèrent dans ses arsenaux des armes, des munitions et des approvisionnements de tout genre ; eux qui fortifièrent à l'européenne Seringapatam, sa capitale, et en firent une redoutable forteresse ; eux encore qui le décidèrent à prendre les devants et à solliciter l'alliance française.

On était alors en 1787. Louis XVI régnait encore. Il reçut avec empressement les ambassadeurs Mysoriens, et leur promit monts et merveilles; mais il sortait à peine d'une guerre ruineuse et l'état intérieur du royaume commençait à l'inquiéter. Il n'osa pas s'engager à fond dans une nouvelle entreprise et pria Tippoo-Saheb d'attendre des circonstances plus

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. II, p. 187.

favorables. Le Sultan de Mysore, malgré le peu de succès de cette ambassade, se crut assez fort pour engager seul les hostilités et envahit le territoire du rajah de Travancore, ami des Anglais (avril 1790). Lord Cornwallis, gouverneur général, dirige aussitôt contre le Mysore quatre corps d'armée. Tippoo-Saheb laisse les Anglais s'avancer, puis, après avoir concentré ses troupes, il surprend une des quatre colonnes ennemies, l'écrase et va porter la guerre au cœur même des possessions anglaises. Plusieurs villes tombent entre ses mains. Plusieurs détachements sont exterminés. Madras lui-même est menacé. Il arrive à Pondichéry et entre en conférence avec le gouverneur français, qu'il prie de se joindre à lui. Les circonstances étaient certes favorables, mais le gouverneur n'avait pas reçu d'instructions. Il craignit de se compromettre. Il déclara donc au sultan qu'il lui fournirait tous les secours que comportait la neutralité, mais que, pour une alliance offensive et défensive, il en référerait tout de suite à son gouvernement. Les Français allaient être singulièrement récompensés de ces scrupules honorables, mais impolitiques!

Les victoires de Tippoo-Saheb et la possibilité d'une déclaration de guerre française avaient alarmé les Anglais. Lord Cornwallis jugea nécessaire de prendre en personne la direction des opérations. Adoptant une tactique différente, il réunit ses troupes au lieu de les disséminer, envahit le Mysore et marcha droit sur la capitale à travers mille obstacles, dont le principal était celui de subsister dans une contrée abandonnée et ravagée par les indigènes. Une première fois les Anglais durent battre en retraite à cause de l'affaiblissement de leurs forces, du manque presque absolu de vivres, de fourrages et de moyens de transport. Il leur fallut même, pour sauver les soldats, sacrifier les équipages de siège et une partie des bagages. Quelques mois après ils revenaient à la charge, et, cette fois plus heureux, réussissaient à enfermer le sultan dans sa capitale. Tout était près pour une action décisive, lorsque Tippoo-Saheb, qui sentait son trône chanceler, demanda la paix. Par la convention du 16 mars 1792, il remit aux Anglais la moitié de son territoire, leur paya une

indemnité de guerre de soixante-seize millions, et leur livra ses deux fils en otage.

Ces revers exaspérèrent sa haine. Dès lors il ne songea plus qu'à susciter partout des ennemis à l'Angleterre. Les circonstances le servirent. La Révolution venait d'éclater en France et Louis XVI était monté sur l'échafaud. Sous prétexte de venger la majesté royale, mais en réalité pour prendre une revanche des humiliations subies dans la guerre d'indépendance des États-Unis, le ministre dirigeant la politique anglaise, Pitt, fit entrer son pays dans la coalition formée contre la France, et donna l'ordre de se saisir tout de suite des colonies françaises comme d'un gage pour la paix future. Pondichéry, Chandernagor, tous les débris de notre ancien empire tombèrent successivement aux mains des Anglais; mais un grand nombre de Français purent s'échapper à temps et demander asile aux princes indiens. C'est à la cour (1) de Tippoo-Saheb qu'ils furent le mieux reçus. Un ancien horloger, sachant à peine écrire, mais doué de quelques talents naturels, devint le conseil et le secrétaire du Sultan. Bon nombre d'officiers et de soldats furent appelés par lui et s'efforcèrent d'initier les Mysoriens à la tactique et à la discipline de l'Europe. Un corsaire de l'île de France, un certain Ripaud, apprenant la présence à Seringapatam de quelques-uns de ses compatriotes, et la bonne réception du Sultan, résolut de profiter de l'occasion. Il se présenta hardiment comme ambassadeur de la République, fonda à Seringapatam un club des Jacobins (2), fit saluer le drapeau tricolore par l'armée mysorienne et planta un arbre de liberté. Tippoo-Saheb, dont il flattait la passion favorite, l'accabla de cadeaux et de témoignages d'amitié. Ripaud, par malheur, n'était qu'ambassadeur d'occasion. De retour à l'Ile de France (3), il ne réussit à envoyer dans le Mysore que quatre-vingt huit soldats ou officiers, faible et dérisoire secours qui alarma les Anglais et

(1) J. Michaud. *Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore* (1801).

(2) *Procès-verbal des séances du club des Jacobins, formé à Seringapatam.* (Michaud, t. I, p. 251-277).

(3) *Correspondance entre Tippoo-Saheb, le gouverneur de l'Ile de France, les Directeurs de la République, etc.* (Michaud, t. I, p. 277-340).

ne permit pas à Tippoo-Saheb de braver leurs craintes en les justifiant; mais un protecteur inattendu se préparait à le secourir effectivement. C'était le général qui remplissait alors tout l'Orient du bruit de ses victoires : c'était celui que les Égyptiens avaient surnommé le Grand Sultan; c'était Bonaparte en personne.

Bonaparte connaissait de réputation le Sultan de Mysore et désirait se mettre en relations avec lui. Apprenant qu'un certain Piveron, ancien agent français à Seringapatam, se trouvait en France, il écrivit (1) aussitôt au Directoire pour l'avoir à sa disposition. « On le ferait passer aux Indes, disait-il, pour renouveler nos intelligences dans ce pays. » Quelques mois plus tard, déjà arrivé en Égypte, on lui apprend que le général Bon, commandant à Suez, a vu un Indien, sujet du Sultan de Mysore. Bonaparte (2) écrit aussitôt au général pour lui dire qu'il a lu son rapport avec le plus vif intérêt, et, croyant avec sa promptitude d'imagination que tous ses projets vont se réaliser, et que bientôt il partira pour l'Hindoustan, « Il serait nécessaire, ajoute-t-il, que vous fissiez sonder la rade pour savoir si des frégates de l'île de France que j'attends pourraient, étant arrivées à Suez, s'approcher de la côte jusqu'à deux cents toises, de manière à être protégées par des batteries de côte. » Ces frégates étaient destinées à convoyer les navires qui transporteraient en Hindoustan la future armée conquérante.

Dans la pensée de Bonaparte, cette expédition devait être tentée dans un avenir très rapproché. Il s'était ouvert de son projet au Directoire. Il avait même songé au général Bernadotte pour le charger d'une mission préparatoire auprès de Tippoo-Saheb, et ce dernier avait accepté avec empressement. « Si mes désirs à cet égard n'ont pas leur effet, écri-

(1) *Correspondance*, t. III, p. 63.

(2) *Id.* t. IV, p. 218. Il est très probable que Bonaparte connaissait le mémoire adressé au Directoire le 9 février 1798 par notre ancien agent en Égypte, Magallon. « Les Anglais occupent dans l'Inde une étendue de pays immense. Il est constant qu'il n'y ont pas pour les garder plus de quinze à vingt mille hommes. Leurs forces principales consistent en cipayes sur lesquels ils ne pourraient pas faire grand fond, si nous pouvions joindre aux forces de Tippoo-Saheb une quinzaine de mille Français. » *Revue d'Égypte*, 1896, p. 219-220.

vait-il à son ami le général Ernouf, je serai forcé d'attendre jusqu'à ce qu'il plaise au Directoire de m'envoyer sur la côte Malabar pour négocier avec Tippoo-Saheb les établissements anglais tant sur cette côte qu'au Coromandel et au Bengale. » Bonaparte se préoccupait même déjà des voies et moyens, et entrait en relations avec les puissances intermédiaires. La péninsule arabique, la seule contrée de l'Asie antérieure dont Alexandre, son modèle, n'eut pas pris possession, excitait non pas précisément ses convoitises, mais son intérêt. Il aurait voulu sinon la soumettre, au moins rattacher à sa fortune les divers souverains qui la possédaient. Deux d'entre eux surtout étaient alors connus des Européens, le shériff de la Mecque et l'iman de Mascate. Bonaparte les mit au courant de ses projets, et essaya, par ses prévenances, de se concilier leur amitié. Le 17 février 1799 (1) il écrivait au shérif de la Mecque la lettre suivante : « Il n'y a plus un seul Mameluck oppresseur en Égypte, et les habitants, désormais sans craintes et sans alarmes, reprennent le cours ordinaire de leurs voyages, de leurs travaux champêtres et de leur commerce. Par la bénédiction de Dieu, cette paix se consolidera de plus en plus, et les droits établis sur les marchandises ou les autres taxes seront supprimés. Les droits imposés sur le commerce des marchandises sont aujourd'hui ce qu'ils étaient sous les Mamelucks; les marchands reçoivent toute sorte d'assistance et la route du Caire à Suez est ouverte et sûre. »

Le 25 janvier de la même année, Bonaparte avait adressé (2) à l'iman de Mascate, dont la domination s'étendait alors non seulement en Arabie, mais encore sur les côtes africaines jusqu'à Zanzibar, une lettre conçue à peu près dans les mêmes termes : « Je vous écris cette lettre pour vous faire connaître ce que vous avez déjà appris sans doute, l'arrivée de l'armée française en Égypte. Comme vous avez été de tout temps notre ami, vous devez être convaincu du désir que j'ai de protéger tous les bâtiments de votre nation; et vous les engagerez à venir à Suez où ils trouveront protection pour leur commerce. » On ne sait si ces lettres parvinrent à leur

(1) *Correspondance*, t. IV, p. 399. Cf., t. V, p. 490.
(2) *Id.*, t. V, p. 278.

destination. En tout cas le shérif de la Mecque ou l'iman de Mascate n'eurent guère le temps d'y répondre, et Bonaparte n'eut pas à se préoccuper autrement de leurs sentiments d'amitié ou de leur hostilité, puisqu'il fut obligé de renoncer à ses rêves orientaux.

Bonaparte avait même songé, tant il prévoyait de loin les événements, à se concilier l'amitié des Bédouins du désert. Il fut aidé dans cette partie de sa tâche par un homme extraordinaire, véritable héros de roman, auquel on n'a pas assez rendu justice. Il se nommait Lascaris. C'était un chevalier de Malte, le descendant d'une famille grecque venue en Italie après la prise de Constantinople par les Turcs. Fasciné par le génie de Bonaparte, dont il prévoyait les grandes destinées, il s'attacha à sa fortune et le suivit en Égypte. Il pensait comme lui que l'Asie offrait une superbe matière à ses projets ambitieux. Lorsque le général lui proposa d'explorer l'Arabie et de jalonner la route des Indes, au cas où sa fortune les lui ouvrît un jour ou l'autre, Lascaris accepta avec empressement. Comme il avait à redouter la méfiance des Arabes, et surtout la surveillance des Anglais, il feignit une sorte de monomanie pour expliquer son voyage en Syrie, son long séjour à Alep, et ses relations suivies avec tous les Bédouins qui, du désert, arrivaient dans cette ville. Après quelques années de préparation il tenta sa grande entreprise. Avec des chances diverses et sous toute espèce de déguisements, il visita les tribus de la Mésopotamie et la plupart de celles du grand désert, et revint à Alep avec un véritable trésor de notions précises, et après avoir préparé à la France de nombreuses et solides amitiés : mais il apprit la chute de Napoléon et par conséquent la ruine de ses projets. Il passa alors en Égypte et mourut au Caire ne laissant pour héritage que ses papiers. Le consul anglais, Salt, s'en empara et les fit détruire. Un jeune Arabe, Fatallah Saguegui, l'avait accompagné dans ses courses. Lamartine (1), quand il voyageait en Orient, le rencontra par hasard pauvre, malade, découragé. Il s'intéressa à lui, et, avec le grand cœur qui le caractérisait, paya une dette

(1) LAMARTINE. *Voyage en Orient.*

de reconnaissance de la France en lui achetant le manuscrit de ses voyages qu'il fit traduire.

Grâce aux lettres de Bonaparte et à la mission de Lascaris l'Arabie était donc préparée à une grande expédition contre les Anglais de l'Hindoustan. Il est probable que de nombreux Arabes nous auraient suivis dans cette expédition, ou du moins qu'ils ne nous auraient opposé aucun obstacle. Il en fut de même pour la Perse. On sait que Bonaparte écrivit au Shah de Perse pour lui communiquer ses projets, mais cette partie de sa Correspondance n'a pas été retrouvée. On lit néanmoins dans les *Mémoires* de Bourrienne (1), son confident [illegible] avait acquis la certitude, par des agents envoyés sur les lieux, que le Shah de Perse consentirait, moyennant un paiement fait d'avance, à laisser établir, dans des lieux qu'on désignerait, des magasins d'objets militaires, d'habillement et d'équipement. Bonaparte m'a souvent dit que si, après la soumission de l'Egypte il eût eu 15 000 hommes à y laisser, et 50 000 disponibles, il marchait sur l'Euphrate, car il voulait attaquer l'Inde britannique par la Perse. »

Tout était donc préparé. Peu à peu s'amassait un formidable orage contre les possesseurs de l'Hindoustan. Quand s'ébranleraient à la fois les soldats français si souvent victorieux, les Arabes du désert et le Shah de Perse; quand Bonaparte, prenant en main la direction de cette armée, paraîtrait dans le bassin de l'Indus, et qu'au premier signal notre allié Tippoo-Saheb marcherait à notre rencontre en soulevant sur son passage les populations du Midi, certes la puissance anglaise courrait de grands risques. Bonaparte le jugeait ainsi. Il croyait même très rapproché le moment de l'expédition, car il envoya au Sultan de Mysore la lettre suivante (2) : « Vous avez déjà été instruit de mon arrivée sur les bords de la mer Rouge, avec une armée innombrable et invincible, remplie du désir de vous délivrer du joug de fer de l'Angleterre. Je m'empresse de vous faire connaître le désir que j'ai que vous me donniez, par la voie de Mascate ou de Moka, des nouvelles sur la situation politique dans laquelle vous vous

(1) Bourrienne, *Mémoires*, t. II, p. 187.
(2) *Correspondance* t. V, p. 278.

trouvez. Je désirerais même que vous puissiez envoyer à Suez ou au grand Caire quelque homme adroit qui eût votre confiance, avec lequel je puisse conférer. »

Il ne s'agissait plus cette fois de propositions ou de secours illusoires. C'était le général en chef d'une redoutable armée qui, de lui-même, proposait au Sultan l'alliance française, et déjà il se trouvait à moitié chemin de Paris à Seringapatam. Le gouvernement français, de son côté, semblait disposé à venir en aide à Tippoo-Saheb. Voici ce qu'écrivait, à la date du 20 septembre 1799, le ministre Reinhard : « il semble que cette dépêche devrait être terminée par une invitation au général Bonaparte de faire les recherches les plus profondes pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'envoyer par terre ou par mer environ 800 hommes de son armée dans l'Inde, pour soutenir et secourir les princes Indiens qui ont commencé la guerre contre les Anglais et qui succomberont infailliblement, si des troupes européennes ne leur parviennent pas. » Certes le farouche ennemi de l'Angleterre aurait tressailli d'aise et d'espérance en recevant et cette lettre de Bonaparte et ces promesses du Directoire, mais, quand elles arrivèrent à destination, la mort l'avait déjà frappé, et la fortune de l'Angleterre l'emportait de nouveau dans l'Hindoustan.

Les Anglais avaient presque souri de mépris quand ils eurent vent des projets français. Un passage aux Indes par l'Égypte leur semblait impossible. Aussi n'avaient-ils pris d'abord, pour s'y opposer, que de simples mesures de précaution. Un seul des directeurs de la Compagnie, Dundas, pressentit la réalité du danger. Il exprima si vivement ses craintes que 5 000 hommes, bien disciplinés, accoutumés aux pays chauds, furent tirés de Gibraltar, du Portugal, du Cap de Bonne Espérance, et envoyés en Hindoustan. L'escadre anglaise de l'Océan Indien reçut aussi des renforts avec l'ordre de défendre les abords du golfe Persique. Comme on ignorait la destination définitive de l'armée française, la Compagnie en arriva bientôt à exagérer sa peur comme elle avait exagéré sa confiance, mais il faut reconnaître que ses alarmes pouvaient en partie se justifier. Si, en effet, le gouvernement

français réussissait à faire passer dans la mer Rouge quelques bâtiments de transport, si la flotte française des îles Mascareignes allait à leur rencontre, si même Bonaparte réussissait à se procurer en Égypte assez de bâtiments légers pour faire passer rapidement 10 000 hommes de troupes choisies sur les côtes de Malabar, le danger devenait réel. Vingt ou trente jours suffiraient pour aller de Suez à Malabar. Le détroit de Bab-el-Mandeb ne présentait aucun danger, car les Anglais n'avaient encore pris possession ni d'Aden, ni de Périm, et aucun de leurs vaisseaux n'avait encore paru dans la mer Rouge. Aussi comprend-on les alarmes de la Compagnie.

Wellesley venait d'être nommé gouverneur général de l'Hindoustan à la place de Cornwallis. Il était de ceux qui voulaient pousser jusqu'au bout la fortune de l'Angleterre, et pensait que la ruine définitive de Tippoo-Saheb pouvait seule assurer sa grandeur. En effet, le Sultan de Mysore était alors l'appui et l'espérance de tous les ennemis de l'Angleterre. Wellesley aurait voulu l'attaquer sur le champ. Les prétextes ne manquaient pas. Dès le mois de novembre 1798, il fit savoir au Sultan qu'il connaissait ses projets pour l'avenir et ses négociations avec les Français. Déterminé cependant, disait-il, à tout régler à l'amiable, il lui annonçait le prochain envoi à Seringapatam d'un ambassadeur muni de pleins pouvoirs. Il espérait sans doute que le Sultan refuserait de recevoir cet ambassadeur, et lui fournirait ainsi le prétexte dont il avait besoin. Tippoo-Saheb ne cherchait alors qu'à gagner du temps, car il espérait recevoir des renforts de France. Il ne répondit pas tout de suite à Wellesley, et, quand ce dernier renouvela sa proposition en janvier 1799, il continua à garder le silence ; mais en même temps il envoyait à Paris le général Dubuc, un des Français qui étaient venus de l'Ile de France, pour solliciter du Directoire l'envoi de plusieurs milliers de soldats qu'il promettait de défrayer et de quelques vaisseaux sur la côte du Malabar. Ces nouvelles décidèrent Wellesley. Il concentra son armée et entra en campagne (3 février 1799).

Les Mysoriens furent partout battus et l'armée anglaise

arriva bientôt sous les murs de Seringapatam, dont elle commença le siège, bien déterminée à ne pas se retirer avant d'avoir réduit à l'impuissance le plus redoutable de ses ennemis. Tippoo-Saheb résista avec énergie. Le jour de l'assaut (4 mai) il parut sur la brèche et s'y fit bravement tuer. Sa mort et la prise de Seringapatam assuraient le triomphe de l'Angleterre. Aucun prince indigène n'était désormais capable de soutenir une guerre nationale contre les envahisseurs; et puisque les Français, malgré les avantages que leur procurait cette alliance, n'avaient pu secourir à temps le Sultan de Mysore, il était à présumer que leur intervention en Hindoustan n'aurait jamais lieu.

Aussi bien, au moment même où périssait Tippoo-Saheb, les Anglais remportaient en Syrie un nouveau triomphe, moins retentissant, mais dont les conséquences devaient être pour eux fort importantes : ils forçaient en effet Bonaparte à battre en retraite devant la défense obstinée, conduite par Sidney Smith, de Saint-Jean-d'Acre et à renoncer à tous ses grands projets de fortune en Orient. C'était un incontestable succès et la France était décidément vaincue en Asie. Bonaparte ne s'y trompa point. Il lui arriva souvent, même au milieu de l'enivrement de ses victoires les plus extraordinaires, de répéter à ses confidents, à ses parents même, que la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre avait été pour lui le plus grave des échecs, car c'était en Asie, et rien qu'en Asie qu'il pouvait construire le gigantesque édifice de sa fortune. Son frère Lucien (1), dont les *Mémoires* sont pleins de boutades et de révélations inattendues, écrivait en 1806, à propos de cette déception de Bonaparte, les lignes suivantes, auxquelles les événements n'ont donné que trop pleine ment raison : « J'ai manqué ma fortune à Saint-Jean-d'Acre, m'avait révélé le conquérant; mais ce que je le supposais capable de regretter n'avoir pas fait en Asie me semblait plus difficile à tenter en France. Et c'est un des phénomènes les

(1) Lucien Bonaparte, *Mémoires*, édit. Yung, t. III. p. 268. Cf. Talleyrand, *Mémoires*, t. I, p. 271. « Si j'avais pris Saint-Jean-d'Acre, c'est une bataille d'Ipsus que je gagnerais en ce jour (au soir d'Austerlitz) qui mettrait l'Asie à mes pieds. »

plus extraordinaires observés à notre époque d'avoir vu surgir du sein de notre Europe civilisée un homme, non seulement destructeur des libertés publiques de son pays, mais imbu de l'esprit des conquêtes de Gengis-Khan et de Tamerlan, et qui, s'il vit longtemps, finira par précipiter l'Europe sur cette Asie, objet de ses regrets, dans une guerre heureuse contre la Russie. »

Bonaparte en effet ne cessa pas de songer à l'Asie. Il ne se désintéressa jamais des affaires indiennes, et la conquête de l'Hindoustan resta toujours dans son esprit, comme l'affaire réservée, comme la grosse entreprise qui devait être en quelque sorte le couronnement de sa carrière.

III. — LES PROJETS DE DECAEN.

A peine Bonaparte, nommé Premier Consul, avait-il entre les mains la direction des affaires qu'il s'occupait de réaliser son projet favori, arracher l'Hindoustan aux Anglais. Alors qu'il était en Égypte, il avait compris la nécessité de s'assurer des alliés pour cette gigantesque entreprise : il voulut, Premier Consul, ne pas s'engager avant de pouvoir compter sur un allié sûr et sérieux. Cet allié il ne le chercha plus dans l'Extrême-Orient, mais en Europe. Il crut même l'avoir rencontré dans la personne du Czar Paul Ier.

Les Russes avaient pris une part active à la seconde coalition, mais ils étaient mécontents. Ils se plaignaient d'avoir été, en toute circonstance, sacrifiés aux Autrichiens. Leur général Souvoroff, battu en Suisse et indigné de sa défaite, l'attribuait à la jalousie et à l'égoïsme de l'Autriche. Il avait juré de ne plus rien entreprendre de concert avec les coalisés avant d'en avoir reçu l'ordre formel du Czar. Son maître lui donna raison, et, jusqu'à la paix générale, les Russes ne parurent plus sur les champs de bataille. Bonaparte résolut d'exploiter ce mécontentement. Avec une adresse infinie, il sut flatter l'amour propre des Russes. Il leur persuada que, sans les Autrichiens, ils eussent été invincibles. Il renvoya tous les prisonniers russes après les avoir fait habiller de neuf. Il eut la suprême habileté de proposer à Paul Ier la grande maîtrise

de l'ordre de Malte. Il alla même jusqu'à essayer de l'intéresser(1) au percement de l'isthme de Suez. Paul Ier, souverain fantasque et d'une intelligence médiocre, se laissa prendre à ces avances intéressées et se rapprocha aussitôt de la France et de Bonaparte. Nos ennemis de la veille devinrent nos amis les plus dévoués; d'actives négociations s'échangèrent entre les deux cabinets, et des plans de partage (2) de l'Europe et de l'Asie furent improvisés et discutés.

De ces négociations restées longtemps secrètes et encore peu connues, nous ne retiendrons que la partie relative à la grande expédition projetée contre l'Hindoustan, Bonaparte avait proposé au Czar de lui envoyer par le Danube, la mer Noire, la mer d'Azoff et la région des steppes jusqu'à Astrakan et à la Caspienne un corps de 35.000 Français, qui auraient opéré leur jonction avec une armée russe d'égale force. De là les alliés auraient traversé la Perse et envahi l'Hindoustan par la vallée de l'Indus. Afin de triompher plus aisément de la résistance probable des Anglais, une autre armée, mais cette fois une armée exclusivement russe, partirait d'Orembourg, et, par Kiev et Bokhara, marcherait directement sur le Haut Indus. Enfin une flotte ou plutôt plusieurs escadres françaises, opérant dans les mers du Bengale, débarqueraient sur un point à déterminer de la péninsule indienne, rallieraient tous les mécontents et ébranleraient jusque dans ses fondements la puissance anglaise (3).

Ce projet était gigantesque. Une attaque principale et deux diversions, c'était plus qu'il n'en fallait pour jeter les Anglais dans un cruel embarras. L'attaque principale avait été soigneusement étudiée. Les 70.000 Franco-Russes seraient commandés par Masséna que le Czar, par un sentiment de délicate courtoisie, avait, en sonvenir de Zurich, demandé pour géné-

(1) Lettre du 27 février 1801.

(2) C'était d'ailleurs comme une reprise de la tradition française. Dès l'année 1787, sur un rapport du maréchal de Castries, le cabinet de Versailles n'avait-il pas proposé à celui de Saint-Pétersbourg « d'attaquer les établissements anglais aux Indes avec une armée qui partirait d'Astrakan et qui traverserait la grande Bukovie. »

(3) Papiers du baron de Stedingks, cités par Dubois. *Colonies françaises*, p. 71.

ralissime. Les Français, partis du Rhin, descendraient le Danube sur des navires autrichiens. Ils s'embarqueraient pour Taganrog sur des navires russes qui les attendraient aux bouches du Danube. Ils remonteraient le Don jusqu'à Piati-Isbiankaïa, franchiraient la Volga à Tsaritsine, la descendraient jusqu'à Astrakan, et franchiraient la Caspienne sur des vaisseaux russes jusqu'à Asterabad, où ils opéreraient leur jonction avec les troupes de Paul Ier. L'armée coalisée marcherait ensuite par Hérat et Kandahar sur le Haut Indus, où commencerait la guerre.

Ce projet (1) dont la minute a été conservée avec les objections de Bonaparte et les observations de Paul Ier, était rédigé avec de minutieux détails. On avait calculé que 20 jours suffiraient pour la descente du Danube, cinquante-cinq pour atteindre Asterabad, et quarante-cinq pour arriver sur l'Indus. En tout cent-vingt jours pour aller de la Seine à l'Indus. Bonaparte trouvait non sans raison qu'on avait mal calculé la distance d'Asterabad à l'Indus. Paul Ier répondit que la contrée à parcourir était moins aride qu'on se l'imaginait, que des caravanes la sillonnaient, enfin qu'en 1739 et 1740 le grand conquérant Nadir Shah était allé, sans rencontrer de résistance, de Delhi à la Caspienne. « Les armées françaises et russes, ajoutait le Czar, sont avides de gloire; elles sont braves, patientes, infatigables; leur courage, leur persévérance et la sagesse des chefs sauront vaincre tous les obstacles. Ce qu'une armée vraiment asiatique fit en 1739 et en 1740, certes on ne doutera pas qu'une armée de Français et de Russes puisse l'exécuter aujourd'hui. » Les deux alliés avaient même pensé à donner à l'expédition une couleur scientifique. Des savants et des artistes devaient, comme en Égypte, être adjoints aux soldats. Deux corps spéciaux d'aérostiers et d'artificiers assureraient aux alliés la supériorité de procédés nouveaux. Enfin des objets précieux, fabriqués en France et distribués à propos aux princes indigènes, serviraient à leur donner une haute idée de la magnificence, de l'industrie et de la puissance de la nation française et à ouvrir par la suite une branche im-

(1) Ce projet a été publié par Hoffmans en 1840, à la suite du Mémoire de Leibniz à Louis XIV sur la conquête de l'Égypte.

portante de commerce. On avait prévu jusqu'aux fêtes accompagnées d'évolutions militaires, « comme dans les fêtes par lesquelles on célèbre à Paris de grands événements et de mémorables époques. » Ce projet devait rester à l'état de lettre morte, et prouver une fois de plus que les combinaisons politiques qui paraissent le plus étudiées sont souvent celles qui ne reçoivent même pas un commencement d'exécution.

Quant aux deux diversions, celles que devaient tenter un corps d'armée russe parti d'Orembourg et une flotte française partie de nos ports maritimes, elles furent au contraire essayées. Le Czar, en effet, s'était jeté avec toute l'impétuosité de son caractère dans la guerre contre les Anglais. Avait-il le pressentiment que les Anglais étaient ou devaient être les rivaux les plus acharnés et les pires ennemis de la Russie au XIXe siècle, ou bien obéissait-il à un de ces caprices si fréquents dans l'esprit d'un despote, toujours est-il qu'il prit ses mesures pour frapper un coup retentissant contre l'Inde anglaise. Afin de s'assurer une base d'opérations il fit rentrer dans la région du Caucase celles de ses troupes qui occupaient la Georgie, et envoya des ordres formels pour rassembler des troupes à Orembourg. L'ataman des Cosaques du Don, Orloff Denissoff, établit en effet son quartier général à Orembourg. « Les Anglais, lui écrivait (1) le Czar (12-24 janvier 1801) se préparent à une attaque par mer et par terre contre moi et mes alliés, les Suédois et les Danois. Je suis prêt à les recevoir, mais il est nécessaire de les prévenir et de les attaquer eux-mêmes sur le point qui leur sera le plus sensible et où ils s'attendent le moins. D'Orembourg à l'Hindoustan il y a trois mois de marche des campements, du Don à Orembourg un mois. Total quatre mois. C'est à vous et à votre armée que je confie cette expédition. Rassemblez donc vos hommes et mettez-vous en marche sur Orembourg. De là, par celle des trois routes que vous préférerez ou par toutes les trois, vous vous dirigerez tout droit avec de l'artillerie sur la Boukharie, Khiva, le fleuve Indus et les établissements anglais de l'In-

(1) Les lettres de Paul Ier ont été publiées par Joachim, d'après le Recueil de la Société impériale russe et analysées par Dubois. *Colonies françaises*, p. 76-77.

dus... Envoyez vos éclaireurs reconnaître et réparer les routes. Tous les trésors de l'Inde seront votre récompense. Une telle entreprise vous couronnera tous d'une gloire immortelle, et frappera l'ennemi au cœur. » Le même jour, tant il était pénétré de la question, le Czar écrivait une seconde lettre à l'ataman : « Le but de cette campagne est de ruiner les établissements anglais, d'affranchir les souverains opprimés, de les mettre vis-à-vis de la Russie dans la même dépendance où ils sont vis-à-vis des Anglais, enfin de nous assurer le commerce de ces régions. » Dès le lendemain Paul Ier ajoutait de nouvelles instructions : « De l'Indus vous vous rendrez sur le Gange. En chemin vous maintiendrez la Boukharie pour qu'elle ne se livre pas aux Chinois. A Khiva vous délivrerez quelques milliers de mes sujets qui y sont retenus prisonniers. S'il vous faut de l'infanterie je l'acheminerai sur vos traces. Il n'y a pas moyen autrement. Le mieux est que vous vous suffisiez à vous-même. »

Par malheur, Paul Ier avait trop d'imagination et pas assez de fixité dans les idées. Les instructions qu'il donnait à ses lieutenants étaient hâtives et décousues ; les cartes qu'il mettait à leur disposition étaient incomplètes, contradictoires même, et les renseignements recueillis ne présentaient aucune consistance. Tel était pourtant le sentiment de respect aux ordres du Czar que l'ataman Denissof et tous les fonctionnaires russes cherchèrent à exécuter les ordres impériaux. L'ataman réunit onze poulkas de Cosaques, passa avec de grandes difficultés la Volga sur des glaces flottantes, et arriva sur la rive gauche du fleuve en mars 1801. Il y reçut la nouvelle imprévue de la mort de Paul Ier. Les Cosaques repassèrent aussitôt la Volga et l'expédition contre l'Hindoustan ne reçut que ce commencement d'exécution.

Le Czar, en effet, venait d'être assassiné dans son palais par ses propres serviteurs. S'ils n'inspirèrent pas le crime, au moins les Anglais en profitèrent, car le nouveau souverain changea immédiatement de politique, et devint de nouveau leur allié. L'entente franco-russe fut donc rompue et les projets d'une action commune contre l'Inde anglaise remis à un avenir éloigné.

Pendant ce temps Bonaparte ne perdait pas de vue la grande expédition qu'il méditait contre l'Inde anglaise. Pensant avec raison que, dans les immensités de l'Atlantique et de l'Océan Indien, des escadres isolées échapperaient à la surveillance anglaise plutôt qu'une flotte considérable, il avait ordonné d'armer dans tous nos ports maritimes de nombreux vaisseaux qui, soit isolément, soit par groupes, jetteraient sur les côtes de l'Hindoustan de nombreux renforts, et, par la multiplicité de leurs attaques, inquiéteraient et gêneraient la puissance anglaise, non seulement en enlevant toute sécurité aux navires de commerce, mais aussi en essayant de temps à autre quelque coup hardi contre telle ou telle partie des possessions anglaises. En outre ces navires, partis d'Europe isolément, pourraient se réunir dans la mer des Indes sur un point déterminé et à une époque convenue, et former par leur réunion une masse imposante, irrésistible, qui, pour de longues années, assurerait la prépondérance française dans ces lointains parages.

Il peut sembler étrange qu'après le désastre d'Aboukir et tous les malheurs qui avaient accablé notre marine, il se soit encore trouvé des vaisseaux prêts à prendre la mer et des équipages pour ces vaisseaux. Il en existait pourtant et les matelots ne manquaient pas, mais c'étaient de vieux bâtiments peu propres à une guerre active et montés par des conscrits et des novices. Bonaparte résolut de transformer ces bâtiments en vaisseaux de transport, de remplacer l'artillerie par des masses de troupes de débarquement et de constituer ainsi des flottes qui pourraient jeter dans l'Hindoustan des forces considérables. Lorsque les navires partis de Brest, de Toulon et des autres ports seraient arrivés au rendez-vous assigné, on sacrifierait aussitôt les vieux vaisseaux, on ferait deux parts des équipages, la mauvaise versée dans les cadres pour compléter l'armée de débarquement, et la bonne laissée sur les vaisseaux conservés. On aurait de la sorte une armée dans les mers indiennes et une flotte, dorénavant excellente et aguerrie, qui, suivant les circonstances, opérerait dans ces mers ou reviendrait en Europe. Tel était le projet, mais ce ne fut qu'après bien des tâtonnements que le Premier Consul

réussit à lui donner un corps, et l'exécution en resta toujours bien difficile.

Il faudrait suivre, pour ainsi dire jour par jour, la pensée de Bonaparte avec les ministres et les généraux, particulièrement avec le ministre de la marine, qu'il s'appelât Forfait ou Decrès (1). Dès le 19 décembre 1799, il priait l'amiral Ganteaume de faire partir de Saint-Malo quatre frégates pour les mers indiennes. « Je désirerais, ajoutait-il, qu'elles fissent une croisière aux débouchés de la mer Rouge, qu'elles envoyassent par Moka de nos nouvelles en Égypte, et fissent ensuite une croisière du côté de la Chine et du Bengale, de manière à faire du mal au commerce anglais. » Dès ce moment, il pressa le départ de nombreuses escadres dans cette direction. Ainsi que Louis XIV, il croyait indispensable de s'établir à poste fixe dans une contrée qui lui servirait de base d'opérations et il avait d'abord jeté les yeux sur Madagascar, mais c'est l'archipel des Mascareignes, qui nous appartenait encore, qui attira surtout son attention. Il envoyait au gouverneur de l'île de France, Magalon-Lamorlière, des encouragements (2). « Dites surtout aux habitants de l'île de France, lui écrivait-il, que le Premier Consul compte sur leur constance à défendre les seules possessions qui restent au peuple français dans la mer des Indes ; qu'ils peuvent à leur tour compter que, dans tous les temps, le premier magistrat de la République accordera aux habitants de l'île de France et de la Réunion une attention et une protection spéciales. »

Ce n'étaient pas là de banales protestations. Bonaparte songeait réellement à secourir ces possessions lointaines. Tantôt il écrivait (3) à l'archevêque de Paris (18 août 1802) pour l'informer que, fidèle aux traditions de l'ancienne France, il était tout disposé à protéger les missionnaires catholiques aux Indes et en Chine. Tantôt il demandait à ses agents des mémoires sur l'état des colonies françaises aux Indes avant la déclaration de guerre, et les priait de rédiger ces mémoires sur un plan uniforme (4), description géogra-

(1) *Correspondance, passim.*
(2) *Id.*
(3) *Id.*, t. XII, p. 315.
(4) *Id.*, t. VII, p. 230.

phique, exposé de la situation militaire, renseignements commerciaux et précis historique. Dans son extrême désir de chercher partout des ennemis à l'Angleterre, ne songea-t-il pas un instant aux Wahabites (1) d'Arabie, qui commençaient à faire parler d'eux? On sait que ces protestants de l'Islam avaient, au commencement du XIXe siècle, fondé au centre de l'Arabie, à El Riad, une puissance militaire redoutable, qui menaçait de s'étendre sur la péninsule tout entière. Bien servi par ses agents, sans doute par Lascaris qui commençait alors ses tournées et ses inspections dans le monde oriental, Bonaparte résolut, dans l'espoir de les lancer un jour ou l'autre contre l'Angleterre, d'entrer en relations avec leur chef. On a conservé de lui une lettre (2) à Talleyrand par laquelle il le prie d'écrire à notre consul d'Alep « pour qu'il prévienne d'abord tout simplement le chef des Wahabites que le Consul Bonaparte désire savoir si les Français qui pourraient naviguer dans la mer Rouge, ou se trouver dans les pays qu'il occuperait, seraient protégés par lui, et si, dans le cas où ils viendraient en Syrie et en Égypte, ils seraient sûrs d'être préservés du pillage et considérés comme amis. » Il ajoutait ces paroles caractéristiques : « Je mets de l'insistance à être prévenu avant tout le monde. »

On pourra certes déclamer contre l'ambition et les chimères de Bonaparte. Reconnaissons au moins « qu'il s'occupait de son affaire », et qu'il mettait une activité inouïe au service d'une intelligence hors ligne. Un instant même il crut le moment venu pour organiser une grande expédition contre l'Hindoustan. Quatre flottes, chacune de quinze vaisseaux, dont cinq français, cinq espagnols et cinq hollandais, se dirigeraient (3) la première contre l'Irlande, la seconde contre le Brésil et l'Hindoustan, la troisième dans les Antilles et la quatrième dans la Méditerranée (27 janvier 1801). Quelques semaines plus tard, le 28 avril 1801, Villaret-Joyeuse recevait l'ordre de prendre à Brest le commandement d'une flotte de six vaisseaux français et cinq vaisseaux espagnols, qui se

(1) PALGRAVE. *Voyage en Arabie.*
(2) *Correspondance*, t. IX, p. 4.
(3) *Id.*, t. VI, p. 590.

rendraient aux Canaries, y opéreraient leur jonction avec la flotte hollandaise, et de là partiraient tous ensemble pour l'Hindoustan (1).

Ce double projet ne fut jamais exécuté. D'ailleurs, des négociations de paix étaient entamées avec l'Angleterre. Elles aboutirent à la paix d'Amiens et l'expédition contre l'Hindoustan fut pour le moment ajournée, mais le Premier Consul n'y renonça pas pour autant. Même en pleine paix, il parlait toujours de l'Hindoustan, et le plus singulier c'est que parfois il choisissait des Anglais comme confidents de ses futurs desseins. Fox, le grand orateur, reçut un jour, et sans doute il n'en fut que médiocrement charmé, une confidence de cette nature. Bonaparte lui proposa un partage de l'Hindoustan à l'amiable entre l'Angleterre et la France. Il est probable que ces paroles imprudentes furent répétées et qu'elles hâtèrent la dénonciation de nouvelles hostilités. La paix d'Amiens, en effet, ne fut jamais qu'un armistice, « une expérience » (2) ainsi que la qualifiait le ministre anglais qui signa le traité, et bientôt la grande guerre recommença plus ardente et plus acharnée que jamais. Ce fut pour Bonaparte l'occasion, qu'il cherchait, de reprendre ses projets orientaux.

Le Premier Consul n'avait pas attendu la rupture de la paix pour essayer de rendre à la France dans l'Hindoustan la place qui lui revenait. La paix d'Amiens nous avait restitué les comptoirs que nous possédions autrefois dans l'Hindoustan. Ce n'étaient que les humbles débris de l'empire fondé jadis par Dupleix, mais ils rappelaient un passé glorieux et pouvaient être une espérance pour l'avenir. Bonaparte avait essayé, lors des négociations de la paix, d'améliorer notre situation, mais quand il manifesta l'intention de traiter avec quelque nabab pour obtenir un territoire de quelques lieues autour de Pondichéry, on lui répondit durement que cette cession brouillerait les deux nations (3). Au moins chercha-

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 140.
(2) An experimental peace. Cf. Bignon, *Histoire de la France depuis 18 brumaire*, t. III, p. 5.
(3) Prentout, *Ile de France, sous Decaen*, p. 10.

t-il à soustraire nos établissements à l'état de dépendance qui les rendait onéreux plutôt qu'utiles à la France, mais là encore il se heurta à la mauvaise volonté non déguisée des Anglais. Ils ne voulurent jamais admettre que le *statu quo ante bellum*, c'est-à-dire qu'ils consentaient à nous rendre nos comptoirs, mais sans le droit de les fortifier. Ainsi que l'écrivait (1) le ministre de la marine Forfait : « si on jette un coup d'œil sur notre position géographique dans l'Inde, on reconnaîtra sans peine que nous n'y possédons précisément que ce qu'il faut pour pouvoir affirmer que nous n'en sommes pas exclus », aussi conseillait-il une politique de prudence. Son successeur à la marine, Decrès, était un partisan encore plus déterminé de l'abstention (2). Il aurait voulu qu'on concentrât nos efforts et nos ressources sur l'Ile de France. « C'est là, écrivait-il, qu'il faut de grands approvisionnements, une aussi forte garnison qu'on pourra l'entretenir et des fortifications inexpugnables. »

Il est fâcheux que Bonaparte ne se soit pas résigné, au moins temporairement, à cet effacement volontaire, mais il avait de grands projets, et était pressé de les réaliser. Aussi, dès le 15 avril 1802, écrivait-il à Decrès (3) : « Nous devons prendre possession des Indes dans les six mois de la ratification du traité au plus tard, c'est-à-dire avant le 1er brumaire an XI. Il est nécessaire de faire partir le plus tôt possible par une corvette le préfet colonial ou un agent quelconque pour se rendre en droite ligne à Pondichéry avec quelques employés en sous-ordre, et quelques officiers d'artillerie et du génie... On pourrait y envoyer le général Montigny. Il faudrait que ce commissaire pût arriver à Pondichéry avant la fin de thermidor, afin de régler tout ce qui est relatif à la prise de possession. »

Le choix définitif de Bonaparte s'arrêta non sur le général de Montigny mais sur le général Decaen, (4) un des plus glorieux divisionnaires de l'armée du Rhin, qui avait conquis tous

(1) Forfait, *Mémoire sur l'état colonial de la France à l'époque de la paix d'Amiens.*
(2) Decrès, cité par Prentout, p. 15.
(3) *Correspondance,* t. VII, p. 435.
(4) Prentout, *Ouvr. cité,* p. XIV-XXIV.

ses grades sur les champs de bataille, tantôt au siège de Mayence avec Kléber, tantôt en Vendée avec Canclaux et Marceau, mais surtout à l'armée du Rhin sous Moreau. Il s'était distingué aux batailles de Rastadt, Ettlingen, Neresheim, Ingolstadt et avait mérité un sabre d'honneur (1). Promu général de division en 1800, à l'âge de 31 ans, il contribua puissamment au gain de la bataille de Hohenlinden, et à toutes les grandes affaires qui amenèrent, en janvier 1801, la paix de Lunéville. En 1802, le 18 juin, après la paix d'Amiens, Decaen fut nommé capitaine général des possessions françaises à l'est du cap de Bonne-Espérance. On a prétendu que Bonaparte ne lui avait confié ce poste que pour se débarrasser de l'opposition d'un des généraux les plus marquants de l'armée du Rhin. Nous avons peine à croire à ces mesquins calculs. Ce poste de capitaine général était si bien un poste de confiance qu'il avait été sollicité par d'autres généraux, qui étaient au contraire tout dévoués à la fortune consulaire, Lannes et Murat. Si le Premier Consul choisit Decaen de préférence à tout autre, c'est que, réellement, il avait de grands projets sur l'Extrême-Orient, et croyait Decaen capable de les exécuter.

S'il ne les rédigea pas lui-même, au moins Bonaparte donna le sens général, et, sur bien des points, le détail très spécial des instructions remises au nouveau capitaine général. Ce document, daté de Saint-Cloud (15 janvier 1802), suffirait à démontrer aux plus sceptiques que le Premier Consul avait soigneusement étudié la question indienne et qu'il ne s'engageait pas à la légère dans une aventure. « Le Capitaine général, y était-il dit, arrivera dans un pays où nos rivaux dominent, mais où aussi ils pèsent sur tous les peuples de ces vastes contrées. Il doit donc s'attacher à ne leur donner aucun sujet d'alarme, aucun sujet de querelle, à dissimuler le plus possible. Il doit s'en tenir aux relations indispensables pour la sûreté et l'approvisionnement de nos établissements, et, dans les relations qu'il aura avec les peuples ou les princes qui supportent avec le plus d'impatience le joug

(1) Tessier. *Le général Decaen aux Indes* (Revue Historique, mars-avril 1881).

anglais, il s'étudiera à ne mettre aucune affectation, à ne leur donner aucune inquiétude. Ils sont les tyrans des Indes. Ils y sont inquiets et jaloux. Il faut s'y comporter avec douceur, dissimulation et simplicité. » Ce n'était là que la partie que l'on pouvait appeler négative des instructions de Decaen. Bonaparte ne lui avait révélé sa pensée secrète que dans la suite de ses instructions. « Six mois après son arrivée aux Indes le capitaine général expédiera en France, porteur de ses dépêches, un de ses officiers ayant le plus sa confiance pour faire connaître en grand détail tout ce qu'il a connu de la force, situation et disposition d'esprit des différents peuples des Indes, ainsi que de la force et de la situation des différents établissements anglais. Il fera connaître ses vues et les espérances qu'il aurait de trouver de l'appui, en cas de guerre, pour pouvoir se maintenir dans la presqu'île, en faisant connaître la quantité et qualité de troupes, d'armements et d'approvisionnements dont il aurait besoin pour nourrir la guerre pendant plusieurs campagnes au centre de l'Inde. Il doit porter la plus grande attention dans toutes les phrases de son mémoire, parce que toutes seront pesées et pourront servir à décider, dans des circonstances imprévues, de la marche et de la politique du Gouvernement. »

Decaen n'a donc pas été envoyé dans les Indes seulement à titre d'administrateur. Le Premier Consul lui a confié une mission politique qui pouvait bien devenir une mission militaire. Cela est si vrai, que Bonaparte raisonne déjà dans l'hypothèse où la campagne contre les Anglais serait ouverte : « Pour nourrir la guerre aux Indes, ajoute-t-il, il faut supposer que nous ne serions pas maîtres des mers, et que nous aurions à espérer peu de secours considérables. » Il entre aussitôt dans l'examen des mesures à prendre, nécessité de s'assurer un point d'appui, occupation d'un port qu'on tâcherait de prendre à l'ennemi, envoi deux fois par an d'officiers sûrs, porteurs de mémoires étendus, et, comme il faut tout prévoir, même la mauvaise fortune, permission de s'accommoder aux circonstances, « sans cependant exposer notre corps de troupes à une capitulation honteuse, et nos armes à jouer un rôle qui ajouterait à notre discrédit aux

Indes, et sans diminuer, par l'anéantissement de nos forces, la résistance que peut présenter l'Ile de France en s'y ployant. »

Bonaparte n'ignorait pas que Decaen par son énergie, son intelligence, son patriotisme, était fort capable de devenir l'instrument ou plutôt l'auxiliaire de ses projets orientaux : aussi lui avait-il parlé à cœur ouvert, et, pour mieux le pénétrer du sentiment de la responsabilité dont il le chargeait, il terminait par ces nobles paroles destinées à ouvrir un horizon indéfini à la légitime ambition de son lieutenant : « Le Premier Consul bien instruit par le capitaine général et par l'exécution ponctuelle des instructions qui précèdent pourra peut-être le mettre à même d'acquérir un jour la grande gloire, celle qui prolonge la mémoire des hommes au delà de la durée des siècles. »

Decaen partit de Brest pour Pondichéry avec l'amiral Linois, le 6 mars 1803. L'escadre était formée par le vaisseau le *Marengo*, les frégates *Belle-Poule*, *Atalante*, *Sémillante*, et les transports *Côte d'or* et *Marie-Françoise*. 1020 soldats ou artilleurs, 600 nègres, 60 chasseurs et hussards, et 16 ouvriers d'artillerie avaient été embarqués. Le général emmenait avec lui son frère, René Decaen, quelques officiers fort distingués, Dufayel, Barrois, Lefevre, et l'interprète Morenas. Un ancien Conventionnel, Jean-Baptiste Cavaignac, faisait également partie de la mission. La misère avait réduit cet ex-législateur à accepter un poste de receveur aux barrières de Paris, puis d'administrateur de la loterie. Bonaparte, qui connaissait son mérite, le tira de cette infime position pour le nommer Consul de France à Mascate et le charger d'une mission auprès de l'Iman. On voyageait alors fort lentement. Cavaignac n'arriva à Pondichéry, avec Decaen et Linois, qu'en juillet 1803, et ce fut pour y être bientôt bloqué par l'Anglais Rainier, car la paix d'Amiens avait été rompue presque aussitôt que signée et les hostilités avaient recommencé sur toutes les mers. Cavaignac réussit à s'évader, en s'embarquant à fond de cale sur un navire neutre, après avoir protesté contre cette violation du droit des gens. Arrivé à Mascate il eut à lutter contre les intrigues anglaises. L'Iman n'aurait pas mieux demandé qu'à

devenir notre allié, car d'instinct il détestait les Anglais, mais il les redoutait, et, avant de se déclarer, réclamait des renforts. Cavaignac ne pouvait pas les lui promettre. Bientôt réduit à l'impuissance, il fut obligé d'abandonner son poste et de chercher un refuge à l'île de France (1). Il y retrouva Decaen et Linois, qui, après avoir fait une apparition à Pondichéry, avaient quitté cette place exposée à toutes les attaques des Anglais, et s'étaient mis à l'abri derrière les canons de notre dernière citadelle indienne.

Decaen en effet n'avait pas réussi à prendre possession de nos établissements de l'Hindoustan. Il avait été précédé, à Pondichéry, par l'adjudant général Binot que le commandant anglais de la place, Demeuron, ne laissa pas débarquer, sous prétexte qu'il n'avait aucune autorisation. Wellesley, le gouverneur de l'Hindoustan, avait en effet reçu des instructions contradictoires, et, comme le bruit s'était répandu de la prochaine reprise des hostilités, comme de plus il était résolu à ne prendre conseil que de lui-même, et ne reculait pas devant les responsabilités, il fit savoir qu'on attendrait des ordres précis, et, par précaution, envoya une escadre de neuf vaisseaux, commandée par l'amiral Rainier, dans les eaux de Pondichéry. Lorsque à son tour Decaen arriva devant la ville, et qu'il se trouva en présence de cette escadre, il comprit que la rupture était imminente, et très sagement remit à la voile dans la direction de l'île de France. Il avait agi avec prudence, et d'ailleurs une lettre de Decrès, qu'il reçut le jour même de son départ, lui apprenait les armements extraordinaires de l'Angleterre et l'engageait à ne pas débarquer à Pondichéry. Peut-être eut-il le tort de ne pas avertir à temps Binot, resté à terre avec une poignée d'hommes. Ce sacrifice était sans doute indispensable, car les Anglais les entouraient déjà avec des forces supérieures. Après un simulacre de résistance, ils leur imposèrent une capitulation d'ailleurs honorable (10 septembre 1803). Binot avait eu un instant l'intention de s'enfoncer dans l'intérieur, et d'opérer sa jonction avec le Rajah de Tandjaour, mais les Anglais, qui se doutaient de son dessein,

(1) Thibaudeau. *Histoire du Consulat*, t. III, p. 454.
(2) Prentout, p. 31,59.

acceptèrent toutes ses conditions; et il fallut rendre la place. Si donc l'Angleterre avait signé la paix d'Amiens, elle n'avait jamais eu l'intention de l'exécuter aux Indes, et, sur ce point, sa supériorité militaire était tellement incontestable qu'il est fort heureux pour la France qu'elle n'ait seulement pas essayé la lutte.

Il faut rendre cette justice à Decaen que, bien que repoussé de l'Inde, il ne cessa pas un instant de se considérer comme le capitaine général de nos établissements dans la péninsule. Aussi bien le moment paraissait favorable pour intervenir. Les Mahrattes, ces redoutables adversaires des Anglais, avaient renoncé à leurs dissensions intestines pour s'unir contre leur ennemi commun. Leurs deux chefs les plus résolus, Holkar et Scindiah, venaient de chasser les Anglais de Pounah et de les battre à Aureng Abad. Le roi de Candia s'était révolté à Ceylan et la garnison anglaise de Trinkomaly avait été tout entière massacrée. De l'Himalaya au cap Comorin soufflait un vent de révolte, et tout permettait d'espérer que l'intervention française serait bien accueillie. Scindiah avait fait prévenir l'adjudant Binot que, si les Français voulaient tenter un débarquement sur les côtes de Malabar, il leur fournirait des vivres. Il fallait donc profiter de l'occasion. Decaen envoya aussitôt les lieutenants Courson et Durosne, avec l'interprète Doublé, sur le *Passe-Partout* que commandait le corsaire Dutertre. Courson était porteur de lettres pour Holkar et Scindiah. Decaen par ces lettres les engageait à l'union et à la constance. Il leur promettait l'amitié du grand Consul et leur annonçait une prochaine intervention de la France. Courson devait faire parvenir une proclamation aux Cipayes, mercenaires de l'Angleterre. « Si dès le premier jour, disait le Capitaine général, vous leur eussiez fait ce que nous avons fait chez nous, l'Hindoustan ne serait pas aujourd'hui autant ravagé. Le mal n'est pas sans remèdes. Sentez vos forces, illustres descendants des princes et chefs de l'Inde. Méfiez-vous et vous finirez par nettoyer l'Inde de ces brigands. » Ni ces lettres, ni ces proclamations ne parvinrent à leur adresse, car Courson fut pris par les Anglais et les chefs Mahrattes entrèrent en accommodement avec les dominateurs

de la péninsule. D'ailleurs Decaen ne pouvait, sans se compromettre, prendre des engagements définitifs avec les princes hindous. Avant d'aller plus loin il avait besoin de l'assentiment du Premier Consul. Il se décida donc à lui envoyer un de ses aides de camp, le capitaine Barrois, avec un plan de campagne, qu'il soumettait à son appréciation.

Decaen faisait remarquer que les Anglais étaient peu nombreux dans l'Hindoustan, à peine 140.000, dont 19.000 hommes seulement de troupes européennes, et encore les deux tiers de ces soldats étaient-ils des mercenaires Allemands. Ces soldats étaient disséminés sur d'énormes espaces. Le général Macdoval était établi à Ceylan et le général Lake dans le Bengale, pendant que les frères Wellesley manœuvraient contre les Mahrattes. 3 à 4000 Français bien dirigés pouvaient aisément battre ces corps dispersés, mais à la condition de ne pas perdre de temps et de commencer les opérations dès la fin de l'année 1804. « Il ne faut plus songer à débarquer comme autrefois à la côte de Coromandel ; outre qu'elle sera mieux gardée par les Anglais, elle nécessite un long détour, et surtout, ce qui est plus grave, elle nous éloigne de nos alliés naturels, les Mahrattes. » Mieux vaudrait débarquer sur la côte Occidentale, entre Bombay et Goa. Sans doute Goa appartient aux Portugais, mais on se passerait de leur autorisation : « De quoi se plaindraient les Portugais ? Ils doivent être nos amis ou nos ennemis. Comme ennemis, l'objection tombe. Comme amis ils sont intéressés à ce que les Anglais cessent d'exister dans l'Inde. » Au cas où les chefs Mahrattes auraient déjà signé la paix, on agirait plus au sud, dans les états du Rajah de Travancore, notre ami. « Le Rajah regrette les partisans français qu'il avait auprès de lui et que les Anglais l'ont forcé d'éloigner. Tout dévoué à la France, il n'attend son salut que de nos compatriotes. Lui aussi, comme Scindiah, a fait parvenir à Binot ses offres secrètes d'alliance, alliance d'autant plus précieuse que quelques-uns de ses ports sont les meilleurs du Malabar. » La France peut encore compter sur les Paléagares, qui sortiront des Ghâts au premier signal. Enfin on pourra opérer une diversion en envoyant quelques pirates à Ponlopinang, point

très important pour le commerce de la Chine et de l'Extrême Orient.

Envoyé en triple expédition par Mascate, par Constantinople et par le Cap, ce plan arriva à sa destination. Barrois débarquait à Belle-Isle le 23 mars 1804, courait à Paris et remettait ses dépêches à Decrés. Il obtenait une audience du Premier Consul, mais ne parvenait pas à fixer son attention, car Bonaparte se préparait alors à échanger les faisceaux consulaires contre la pourpre impériale. Barrois n'obtint une seconde audience que le 23 juin. Le nouvel Empereur ne songeait alors qu'à descendre en Angleterre. Il ne laissa même pas à Barrois le temps d'exposer ses projets, et se contenta de vagues promesses. Il ne lui fixa même pas la date à laquelle il pourrait repartir et se contenta de l'assurer de toute son amitié pour Decaen. En effet, quelques jours plus tard, il lui envoya son portrait. Decaen aurait préféré des renforts ou tout au moins des instructions.

Il faut d'ailleurs rendre cette justice à l'Empereur, c'est que, malgré ses déceptions répétées, il ne renonça jamais à préparer sa revanche dans l'Océan Indien. Le projet d'expédition dans l'Inde ne fut pas abandonné. Il devait à la fois opérer une descente en Angleterre et faire une puissante diversion en Hindoustan. Seulement il désirait combiner les deux opérations de façon à ce qu'elles se prêtassent un mutuel appui. Il espérait en un mot, en attirant dans les mers indiennes la majeure partie des escadres anglaises, dégager la Manche et saisir l'occasion de forcer le passage. Voici le plan (1) très détaillé, et en apparence très exécutable, auquel il s'était arrêté. « Vous trouverez ci-joint, écrivait-il à Decrès (16 janvier 1805), un tableau qui vous fera comprendre comment je conçois l'expédition de l'Inde. Elle serait composée de trois escadres, Brest, Rochefort et le Ferrol. Brest fournirait 1.000 hommes, Rochefort 2.000, le Ferrol 3.000 Français et 3.000 Espagnols; Brest 21 vaisseaux, 6 frégates, 6 flûtes, 3 ou 4 bricks; Rochefort 2 vaisseaux, 5 frégates, 8 à 10 flûtes; le Ferrol 5 vaisseaux français et 5 espagnols, 2 frégates françaises, 2 ou 3 espagnoles, 3 à 4 flûtes espagnoles. Il faudrait que l'escadre

(1) *Correspondance*. T. X. p. 117.

de Brest sortît de Brest, se rendît à Rochefort, s'y joignît à l'escadre, se rendît au Ferrol, s'y joignît à l'armée et se mît en route. L'opération ainsi calculée, on doit porter au moins 9 mois de vivres pour l'armée et l'escadre, et 3 mois de farine et légumes. 20.000 Français, 3.000 Espagnols et 3.000 autres Français des îles de France et de la Réunion feront indubitablement une terrible guerre à l'Angleterre, quel que puisse en être le résultat final. »

C'est bien là le projet dont Napoléon parlera en ces termes dans le *Mémorial* de Sainte-Hélène : « Longtemps j'ai rêvé une expédition décisive sur l'Inde, mais j'ai été constamment déjoué. J'envoyais seize mille soldats sur des vaisseaux de ligne... Je leur faisais prendre de l'eau pour quatre mois ; on l'eût renouvelée à l'île de France ou dans tout autre endroit habité du désert de l'Afrique, du Brésil ou de la mer des Indes. On eût au besoin fait la conquête de cette eau partout où on eût voulu relâcher. Arrivés sur les lieux, les vaisseaux jetaient les soldats à terre, et repartaient aussitôt, complétant leurs équipages par le sacrifice de sept ou huit de ces vaisseaux, dont la vétusté avait déjà marqué la condamnation, si bien qu'une escadre anglaise arrivant d'Europe à la suite de la nôtre n'eût plus rien trouvé. Quant à l'armée, abandonnée à elle-même, mise aux mains d'un chef sûr et capable, elle eût renouvelé les prodiges qui nous étaient familiers, et l'Europe eût appris la conquête de l'Inde comme elle avait appris celle de l'Égypte. »

L'Empereur avait à lutter contre la supériorité navale incontestée des Anglais, et aussi contre les défiances de ses amiraux et la mauvaise volonté de ses ministres.

Decrès, qui considérait cette entreprise comme chimérique, mit tout en œuvre pour la faire avorter. Il n'y réussit que trop, et, malgré les ordres impératifs de Napoléon, sut opposer à sa volonté une répugnance à peine déguisée. « On ne peut se dissimuler, écrivait-il, que pour établir une expédition de cette espèce avec les moyens à notre disposition on est obligé d'en tirailler les éléments dans tous les sens, et je compare les raisonnements sur lesquels je l'établis à une partie d'échecs qui, bien méditée et paisiblement suivie, peut à

toute force être gagnée ; mais, si les distractions de toute espèce surviennent, si le roulis de notre vaisseau dérange tant soit peu les pions, si une vague renverse l'échiquier, j'ai perdu tout mon temps. » Passant en revue les propositions de l'Empereur, il les réfutait l'une après l'autre et terminait par cet argument décisif : « Il faut, pour faire réussir un pareil projet, que l'homme qui sera chargé de son exécution ait une force de tête, de volonté, d'activité et de fortune telle que je n'en connais pas un seul dans la marine de Sa Majesté, et peut-être dans aucune marine du monde ! » L'homme d'exécution manquait en effet, et Decrès savait si bien que cette objection arrêterait l'Empereur, que, le 16 janvier 1805 (1) le jour même où Napoléon lui avait adressé comme le programme de la future expédition, Decrés prenait sur lui d'expédier à Decaen cette dépêche, tristement significative malgré ses atténuations de langage : « Supposez la possibilité que la métropole applique à l'accomplissement des grands desseins de son illustre chef des fonds dont il serait indispensable de priver temporairement ses possessions d'outre-mer, et que ses fonctionnaires doivent en conséquence fixer toutes leurs méditations sur les moyens de se créer des ressources, qui leur permettront de se passer, aussi longtemps qu'il se pourrait, de l'assistance de la mère patrie. » Il prévoyait donc l'insuccès final, et cela avant même l'entrée en campagne.

Decaen se doutait si peu de cet abandon mal déguisé qu'au même moment il redoublait d'activité pour faire au commerce anglais le plus de mal possible par ses pirates, et continuait à agiter par ses intrigues l'Hindoustan tout entier. Ce fut alors qu'un de ses pirates s'empara du navire *The Hope* et de la volumineuse Correspondance de Wellesley avec les Directeurs de la Compagnie ; alors que ses agents secrets, le commandant Dufayel et l'interprète Morenas, réussirent à organiser un système de renseignements précis sur les forces anglaises dans l'Hindoustan. Dufayel resta en effet dans la péninsule de 1803 à 1808. Tranquebar fut sa résidence préférée. Il était persuadé de la nécessité d'une intervention française et croyait à son succès immédiat : « Il se passe peu

(1) Dubois, *Colonies Françaises*, p. 91.

de mois, écrivait-il à Decrés le 22 septembre 1805, que je ne reçoive des messagers des différents princes sur lesquels les Anglais pressent chaque jour davantage. Un coup de canon tiré par les Français fera lever en masse tous les peuples qu'ils oppriment et qui les détestent. » Holkar et les chefs Mahrattes paraissaient les plus décidés de ces adversaires de l'Angleterre. Le 4 mai 1806, Dufayel envoyait à Decaen une liste de quarante-sept chefs Paléagares, échelonnés du cap Comorin à Madras, qui avaient promis de se soulever au premier signal et de fournir des vivres. En 1807, il annonçait que les Mahrattes et le Travancore étaient tout disposés à la révolte. « Holkar écrivait-il, assure que, en paix ou non avec l'Angleterre, dès que les Français paraîtront, il réunira quarante mille hommes pour se joindre à eux. A la même époque un officier anglais se trouvant à Tranvacore avouait que, si les Français débarquaient dans l'Inde avec huit ou dix mille hommes, la révolte y serait générale. » Quant à Morenas il adressait des renseignement analogues. Envoyé dans l'Hindoustan en 1805, sous le pseudonyme de Carli, à la destination de la colonie danoise de Serampour, il avait été longtemps retenu prisonnier à Tranquebar, mais il réussit à passer à Serampour, où il trompa tout le monde par son ardeur de botaniste. En réalité il ne cessait de travailler pour la France et correspondait activement avec Decaen.

Un autre agent, Reuilly, recueillait de son côté de précieux renseignements. Reuilly, correspondant de l'Institut, préfet à Florence, avait été secrétaire d'Hédouville à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Il fit un voyage en Crimée pendant son séjour en Russie, se lia avec le métropolite Grec et autres personnages importants, entre autres avec le célèbre voyageur Pallas, et profita de ses relations pour amasser de curieuses notes, sur l'Hindoustan à l'aide desquelles il composa un mémoire, qui fut envoyé à Napoléon. Ce mémoire était divisé en sept parties : 1° De l'alliance que l'on pouvait faire avec les ennemis de la puissance anglaise; 2° De l'expédition maritime ; 3° De l'expédition par terre; 4° Du matériel de l'armée, du choix des hommes, et de leur conservation pour la réussite de l'expédition ; 5° De

l'habillement et de l'armement de l'armée en général ; 6° Copie de notes dont l'original a été remis à l'Empereur par M. Pallas ; 7° Carte et itinéraire de l'expédition. Ce mémoire fortement conçu et bien documenté parvint à l'Empereur, qui le lut attentivement et en faisait grand cas, puisqu'il l'emporta avec lui jusqu'à Moscou lors de la campagne de Russie. Plus tard, un certain Alexandre qui avait réussi à s'en procurer une copie proposa à Wellington (1) de la lui vendre pour 600 guinées. L'importance de cette somme démontre l'intérêt de ce manuscrit aujourd'hui égaré.

Fort de ces renseignements, et ne voulant croire ni à l'indifférence ni à la mauvaise volonté de Napoléon, Decaen prit alors la résolution de lui envoyer un autre de ses aides de camp, Lefèvre, chargé d'une lettre adressée directement à l'Empereur. Lefèvre arriva à Paris le 8 septembre 1804. Cette fois la conversation ne s'égara pas dans les banalités courantes. Napoléon posa à l'aide de camp une série de questions nettes et précises. Il l'interrogea même sur les points où le débarquement pourrait le plus facilement s'opérer, sur les approvisionnements, les munitions, etc. « J'ai omis, écrivait au sortir de l'audience Lefèvre à Decaen, une foule de petites questions hachées qu'il me fit sur l'Inde, sur nos espérances en cas d'une expédition. Il revint même plusieurs fois sur le même sujet, et parut souvent réfléchir dans l'intervalle des questions qu'il me posait. Vous pouvez être assuré que je n'ai rien omis de tout ce qui peut aider à une détermination de sa part, et j'ai une très forte présomption qu'il s'en occupe sérieusement. »

Lefèvre se faisait illusion. L'Empereur roulait alors dans son esprit de tout autres combinaisons, et Decrès, le confident de ses pensées intimes, était dans le vrai lorsque, recevant Lefèvre à son retour de Mayence, il l'interrogeait ironiquement sur la vendange dans les pays Rhénans, et ne lui disait par un mot de l'Hindoustan. L'aide de camp, au lieu de comprendre que ce silence était systématique, s'obstina et passa son temps dans les bureaux, attendant toujours qu'on le

(1) Dépêches de Wellington, t. IX, p. 385.
(1) *Correspondance.*

questionnât sur l'Hindoustan. Il eut beau ne manquer aucune des réceptions du ministre; Decrès finit par ne plus même lui adresser la parole. Lefèvre comprit enfin et demanda à rejoindre son général.

Napoléon pourtant avait gardé le souvenir de son entretien avec Lefèvre. Il méditait alors la grande manœuvre maritime qui lui permettrait de jeter en Angleterre l'armée concentrée à Boulogne, et il songeait à diriger sur l'Hindoustan tantôt sa flotte de Toulon, tantôt celle de Brest. « Si mon escadre de Toulon arrive à destination, écrivait-il à Cambacérès le 13 avril 1805, elle pourra faire aux Anglais aux grandes Indes un mal plus considérable, car j'y ai des intelligences avec les Mahrattes, et c'est aux officiers d'artillerie et du génie que leur a envoyés le général Decaen que sont dus les succès qu'ils ont obtenus dans ces derniers temps. Il paraît que deux expéditions, de cinq à six mille hommes chacune, sont parties ou se préparent à partir, l'une pour les grandes Indes et l'autre pour les Indes occidentales. Ce ne sont ni des milices, ni des volontaires qu'on envoie : ce sont les meilleures troupes. » Aussi bien le colonel Darsonval, porteur de nouvelles dépêches de Decaen, venait d'arriver, et l'Empereur avait été obligé, lorsqu'il en prit connaissance, de porter son attention vers les affaires orientales. « J'ai fait mettre dans le *Moniteur*, s'empressait-il d'écrire à Decrès (26 avril 1805), les principales dépêches de l'île de France. Je vous renvoie les autres. Je pense que vous n'avez pas encore eu le temps de lire votre courrier, car vous ne me donnez aucun détail sur notre colonie, sur la situation des Indes, de nos croisières, et du mal qu'elles ont fait à l'ennemi. » Ce fut alors que la pensée d'une grande expédition dans l'Inde, qu'on pourrait combiner avec la descente projetée en Angleterre, s'empara de plus en plus de son esprit. « Toutes les nouvelles que je reçois, écrivit-il à Decrès (1) (29 avril 1805), c'est que cinq à six mille hommes dans les Indes ruineraient la Compagnie anglaise. Dans le cas que, par des événements quelconques, notre expédition n'ait pas un plein succès, et que je ne puisse pas arriver au plus grand de tous les buts qui fera tomber

(1) *Correspondance*, t. X p. 428

tout le reste, je pense qu'il faut calculer l'opération de l'Inde pour septembre. » — « Avec le contre-coup de la descente, écrivait-il quelques jours plus tard, le 30 mai 1805 (1), les Indes sont à nous quand nous les voudrons prendre » ; et le 8 juin 1805 (2) : « Il paraît que les Anglais croient l'amiral Villeneuve destiné pour les Indes. La réjouissance qu'ils ont faite paraît avoir pour but de faire parade de quelques succès qu'ils ont obtenus contre Holkar; mais, en réalité, ce n'est que pour rassurer l'Angleterre et pallier leurs craintes sur le tort qu'éprouverait leur crédit si une armée française débarquait aux Indes. »

A ce moment précis et comme pour triompher des dernières hésitations, débarqua un nouvel envoyé de Decaen, son frère René. Il était chargé d'une lettre pour l'Empereur et ne devait la lui remettre qu'en mains propres. Très jaloux de son autorité, le ministre Decrès s'alarma de cette prétention. Le jeune ambassadeur s'adressa aux anciens amis de son père, qui semblent n'avoir mis à le seconder qu'un empressement médiocre. Il finit par demander une audience à l'Empereur, mais ne l'obtint que le 30 juillet 1805. Près de trois mois avaient été ainsi perdus en vaines formalités. « Eh bien ! que fait Decaen ? Il s'ennuie là-bas, n'est-ce pas ? » — Oui, Sire, et il désire ardemment que Votre Majesté lui donne les moyens nécessaires pour le servir plus efficacement dans l'Inde. — Je le sais bien, mais il faut attendre, car je veux envoyer vingt mille soldats. — On pourrait ne pas en envoyer autant à la fois. — Non, car je ne veux pas m'exposer à recevoir un échec dans ces contrées-là. »

Ces paroles eurent du retentissement. Le bruit se répandit que l'expédition était décidée en principe. Le maréchal Lannes déclara aussitôt qu'il en accepterait volontiers le commandement. Murat fit savoir qu'il était dans les mêmes dispositions, mais aucune de ces prévisions ne se réalisa. La Russie et l'Autriche venaient de mettre sur pied de formidables armées. Une grande guerre européenne était imminente. C'eût été plus que de l'imprudence que d'envoyer en Hin-

(1) *Correspondance*, t. X, p. 450.
(2) *Id.*, t. X, p. 498.

doustan ne serait-ce que quelques milliers d'hommes, au moment où deux des plus grandes nations de l'Europe allaient se joindre à l'Angleterre pour nous faire la guerre. René Decaen comprit la situation et se prépara à repartir pour l'île de France.

Deux ans plus tard, René Decaen revenait à Paris chargé d'une mission plus pressante, car les dangers avaient augmenté, et ce n'était plus pour demander des renforts en vue d'une attaque contre l'Hindoustan, mais pour supplier qu'on ne l'abandonnât pas à ses propres ressources, que le Capitaine général avait chargé son frère de cette mission. L'Empereur lui accorda une audience le 27 janvier 1808, et l'assura qu'il n'avait jamais renoncé à tenter la fortune en Orient. Il avait seulement pris d'autres dispositions, et songeait à envahir l'Hindoustan non par mer, mais par terre, et avec l'aide des Persans. « Comment voulez-vous que j'aille par mer avec des vaisseaux, dit-il à René Decaen. Vous savez que je n'en ai pas ! Vous n'ignorez pas combien je suis pauvre sous ce rapport. » Le jeune aide de camp, sans se laisser intimider, essaya de répondre à toutes les objections, et son enthousiasme fut si communicatif que l'Empereur se laissa ébranler et fit à son interlocuteur une foule de questions sur Holkar, sur les chefs Mahrattes, sur les lieux de débarquement, etc. Il finit même par s'écrier : « Ah ! je le sais bien que Decaen peut faire un bon coup dans ce pays-là », et il le congédia en lui disant : « C'est bon, je vous reverrai ! »

René Decaen croyait la partie gagnée et l'expédition décidée. Un mois plus tard il savait à quoi s'en tenir. Non seulement aucune nouvelle audience ne lui avait été accordée, mais on refusait même de payer des lettres de change signées par son frère et qu'il avait apportées avec lui. Aussi était-il fort découragé et, dans ses lettres au Capitaine général, il ne ménageait pas l'expression de son mécontentement. Certes, l'Empereur n'avait pas renoncé à ses projets sur l'Hindoustan, mais, dégoûté par ses défaites maritimes, il ne voulait plus entendre parler d'une tentative par voie de mer. Il s'était déjà décidé à abandonner à elles-mêmes les dernières possessions de France en Orient. Il lui arriva même de s'étonner

à deux ou trois reprises de « l'ânerie » des Anglais qui n'avaient pas encore profité des circonstances pour s'emparer de l'île de France. Cet étrange aveu d'impuissance ne resta pas impuni. Les Anglais, invités en quelque sorte par cette déplorable parole, se décidèrent à attaquer la dernière citadelle de la France dans les mers Indiennes. Le 3 décembre 1810, après une une belle résistance, les colons étaient obligés de capituler. Ils ne sont jamais redevenus Français, et l'île, si bien défendue par Decaen et si mal à propos abandonnée par Napoléon, a perdu jusqu'à son nom. Elle s'appelle aujourd'hui Maurice.

Pourquoi donc l'Empereur, si jaloux de conserver dans le monde entier le prestige de la France, avait-il renoncé à envoyer des renforts à son lieutenant ? Pourquoi ne songeait-il plus à enlever l'Hindoustan aux Anglais ? A vrai dire, il y pensait encore, mais c'est par le continent et non plus par la mer qu'il voulait conduire l'armée d'invasion. Dans sa féconde imagination, il avait résolu de s'attacher comme allié le plus inattendu des auxiliaires, le Shah de Perse. C'est cette diversion persane qu'il nous reste à étudier.

III. — LA DIVERSION PERSANE

Les Persans ont joué un grand rôle dans l'histoire de l'humanité, mais les beaux jours de leur gloire étaient passés dans les premières années du XIXe siècle. Menacé au sud et à l'est par les Anglais qui voulaient accaparer le commerce de l'empire et dominer dans le golfe Persique, inquiété au nord par les Russes qui, de plusieurs côtés à la fois, par la Géorgie et la Caspienne, poursuivaient leur marche envahissante, le Shah régnant, Feth-Ali, n'avait pour se défendre que des troupes indisciplinées, sans cohésion, mal armées et encore plus mal commandées. Il ne pouvait compter sur aucune alliance solide. La Perse semblait, dès cette époque, une proie offerte aux convoitises de ses deux puissants voisins. Le danger le plus immédiat venait alors de la Russie. Le Czar Alexandre, héritier des projets et de l'ambition de sa famille, continuait contre l'Asie la politique envahissante qui

devait si bien réussir à ses successeurs. Sous prétexte que le dernier souverain de la Géorgie, Héraclius XIII, lui avait par testament laissé cette province, il s'en était emparé. La Perse avait aussitôt protesté, car elle comprenait les dangers du voisinage de la Russie, mais elle avait été battue et forcée de reculer sa frontière jusqu'en deçà du Rion, l'ancien Phasis. Directement menacé par cette annexion, prélude de conquêtes plus importantes, Feth-Ali se tourna aussitôt du côté de l'Angleterre et sollicita son alliance. Les conditions en étaient par trop onéreuses. Les Anglais, en effet, visant aux résultats pratiques et peu soucieux de risquer leurs capitaux et leurs soldats pour la stérile satisfaction de se poser en protecteurs des rois de l'Orient, réclamaient pour eux tous les ports appartenant à la Perse sur la mer Caspienne. Ils demandaient en outre l'érection d'un fort à Bender Abushir et la cession de l'île Kareck, dans le golfe Persique, c'est-à-dire que, sous prétexte de défendre la Perse, ils l'auraient assujettie. Feth-Ali repoussa ces propositions qui cachaient mal d'inavouables convoitises, et songea à une autre alliance.

Le choix de la France s'imposait. La France pourtant n'avait eu jusqu'alors ni intérêts, ni relations directes avec la Perse. Ces deux pays étaient même pour ainsi dire inconnus l'un à l'autre. Aucune action diplomatique ne les rapprochait. Pas de consulats. Pas de traités de commerce. Si l'on excepte quelques voyageurs ou plutôt quelques savants, tels qu'Olivier (1) ou Bruguière, amenés en Perse à la fin du dernier siècle, par leurs recherches, et transformés par la nécessité des choses en agents politiques; si l'on tient compte de quelques lettres polies échangées entre les deux pays, mais qui contenaient de banales protestations d'amitié plutôt que de sérieuses propositions d'alliance; il n'y avait pas eu, depuis de longues années, de rapports officiels entre la France et la Perse. Il est vrai que l'expédition d'Égypte avait ébranlé tout l'Orient et que le bruit des victoires républicaines s'était répandu au loin. Les Persans, admirateurs de la force et courtisans du succès, comme tous les Orientaux, éprouvaient à

(1) Olivier, *Voyage dans l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse 1801-1807.*

l'égard de Bonaparte une sorte de respect superstitieux. Ils le vénéraient comme un conquérant et espéraient en lui comme en un régénérateur. Certes ils auraient grossi l'armée de cet autre Alexandre et seraient allés avec lui jusqu'en Hindoustan, si le conquérant de l'Égypte n'avait vu ses rêves orientaux se dissiper sous les remparts de Saint-Jean-d'Acre. Feth-Ali était donc tout disposé à se jeter dans les bras de la France, mais, comme il craignait un échec, il ne voulait s'engager qu'après avoir assuré le succès de la négociation. De plus, il tenait à être renseigné sur la solidité de l'alliance française, et ne savait trop à qui s'adresser sans dévoiler ses projets ultérieurs. En 1804, il rencontra à Erivan le patriarche arménien des Trois-Églises, Davoud, qui connaissait la France, et put satisfaire sa curiosité. Dès lors il n'hésita plus et écrivit au Premier Consul. Cette lettre n'a pas été retrouvée. On sait seulement qu'elle parvint à Constantinople en 1804, et que Brune, alors ambassadeur dans cette capitale, en envoya une traduction qui arriva à Paris en janvier 1805.

Napoléon n'était pas homme à négliger pareille ouverture. Avec sa vive imagination qui l'emporta, trop souvent hélas ! dans le monde des chimères, il était même disposé à exagérer plutôt qu'à atténuer les conséquences de la proposition persane. D'ailleurs cette proposition ne le surprenait pas à l'improviste. Dès 1803, le 28 septembre, il avait prié son ministre des relations extérieures (1), Talleyrand, de prendre sur la Perse des renseignements étendus. « Vous écrirez au citoyen Rousseau pour lui faire connaître que je désirerais avoir des correspondances avec la Perse, que je suis mécontent qu'il n'écrive pas plus souvent, qu'il doit écrire au moins une fois par semaine. Par le retour du courrier il vous enverra un mémoire détaillé sur la Perse. Demandez au général Brune de faire prendre des renseignements à Constantinople sur ceux qui commandent en Perse, sur la situation de cette puissance, et même, s'il y a sûreté, qu'il envoie complimenter celui qui y commande. Le général Brune ouvrira les voies pour un ministre que je désirerais

(1) *Correspondance*, t. IX, p. 4.

avoir à Ispahan. » Quelques mois plus tard, Napoléon revenait avec insistance sur cette question des rapports à établir avec la Perse. Le 14 mars 1804, il écrivit à Brune en le priant « de l'éclairer le plus possible sur les affaires de la Perse » (1). Il avait même essayé d'organiser une sorte de mission ou plutôt d'agence de renseignements. « J'approuve qu'il soit envoyé (2), écrivait-il à Talleyrand (21 mai 1804), sous prétexte d'étudier les plantes, un médecin ou un savant en Perse, qui prendra sa route par Constantinople. Mon intention est que vous écriviez à M. Rousseau et que vous lui envoyiez la lettre par son propre fils. M. Rousseau le renverra en France pour donner des nouvelles de la Perse. M. Rousseau fils séjournera en Perse pour bien voir la situation des choses. » Rousseau résidait depuis longtemps en Orient, surtout à Bagdad. Il connaissait la situation politique et les ressources de la Perse. De concert avec un autre négociant français établi depuis longtemps à Constantinople, Escalon, il rédigea plusieurs mémoires qui furent aussitôt envoyés par Brune à Paris, et décidèrent l'Empereur à s'occuper sérieusement de la question Persane.

Ce fut à ce moment qu'arriva la lettre de Feth-Ali. Napoléon prit alors la résolution de profiter de la bonne volonté dont le Shah ne cherchait qu'à lui donner des preuves, et il organisa deux missions successives, confiées, la première à l'interprète Jaubert, et la seconde à l'adjudant général Romieu.

Jaubert avait déjà fait partie de l'expédition d'Égypte en qualité d'interprète. Ses collègues ayant suivi les généraux divisionnaires, et l'interprète en chef Vanture étant tombé malade, Jaubert resta seul auprès de Bonaparte dans la campagne de Syrie. Nommé premier secrétaire, il traduisit les proclamations, les correspondances avec les chefs du pays, tous les discours et toutes les réponses du général. Il rédigea les traités conclus par la République avec les peuples du Li-

(1) *Correspondance*, t. IX, p. 290.
(2) *Id.*, t. IX, p. 367.
(3) JAUBERT, *Voyage en Arménie et en Perse fait dans les années 1805 et 1808* (1821).

ban et les capitulations des places conquises. La douceur et l'aménité de son caractère lui valurent de précieuses sympathies. Il fut du petit nombre de ceux qui revinrent en France avec Bonaparte. Nommé secrétaire interprète du gouvernement, puis professeur de turc à l'école des Langues Orientales, il repartit pour l'Orient avec Sébastiani en 1802, et accompagna cet aide de camp du Premier Consul dans son voyage retentissant à travers l'Égypte et la Syrie. En 1804, nous le retrouvons à Constantinople auprès de l'ambassadeur Brune. En 1805, Napoléon le chargeait de pénétrer jusqu'à la cour de Feth-Ali, mais en déjouant autant que possible la la surveillance anglaise et l'hostilité russe. Il ne s'agissait pas de se présenter en grande pompe et comme le représentant officiel de l'Empire français. Napoléon ne voulait pour le moment que sonder le terrain et c'était une mission de confiance dont il investissait un agent réputé pour son tact et son habileté. Il le chargea néanmoins d'une lettre pour le souverain, dont il aurait voulu devenir l'allié. Jaubert devait la remettre en mains propres. Elle a été conservée. Elle est intéressante, non seulement comme expression des vrais sentiments de l'Empereur à l'égard de ses collègues orientaux, mais aussi comme indication de la politique générale qu'il comptait suivre avec eux (16 février 1805).

« J'ai partout des agents, lui disait-il (1), qui m'informent de tout ce qu'il m'importe de connaître. Par eux je sais en quels lieux et dans quels temps je puis envoyer aux princes, aux peuples que j'affectionne, les conseils de mon amitié et les secours de ma puissance. La renommée qui publie tout t'a fait savoir ce que je suis, ce que j'ai fait, comment j'ai élevé la France au-dessus de tous les peuples de l'Occident, par quelles marques éclatantes j'ai montré aux rois de l'Orient l'intérêt que je leur porte et quels motifs m'ont détourné de poursuivre, il y a cinq ans, le cours des projets que j'avais conçus pour leur gloire et la félicité de leurs peuples. » L'Empereur fait ensuite une sorte de résumé de l'histoire persane contemporaine et complimente Feth-Ali de ce qu'il

(1) *Correspondance*, t. X, p. 148.

ait su maintenir l'ordre dans son Empire. Le meilleur moyen de conserver son rang et son autorité est de se défier à la fois de l'Angleterre et de la Russie. « Tu te défieras des conseils d'une nation de marchands qui dans l'Inde trafiquent de la vie et de la couronne des souverains, et tu opposeras la valeur de ton peuple aux incursions que la Russie tente et renouvelle souvent sur la partie de ton empire qui est voisine de son territoire. » Il lui annonce ensuite la mission de Jaubert, et le recommande à sa bienveillance. « Tous les peuples ont besoin les uns des autres, ajoute-t-il. Les hommes de l'Orient ont du courage et du génie, mais l'ignorance de certains arts et la négligence d'une certaine discipline, qui multiplie la force et l'activité des armées, leur donnent un grand désavantage dans la guerre contre les hommes du Nord et de l'Occident. Le puissant empire de la Chine a été conquis trois fois et est aujourd'hui gouverné par un peuple septentrional, et tu vois sous tes yeux comment l'Angleterre, une nation d'Occident qui, parmi nous est au nombre de celles dont la population est la moins nombreuse et le territoire le moins étendu, fait cependant trembler toutes les puissances de l'Inde. » Napoléon termine cette longue lettre en proposant au Shah une alliance offensive et défensive.

A peine Jaubert était-il parti pour Constantinople, première étape de son long voyage, que l'Empereur reçut coup sur coup deux lettres qui attirèrent encore son attention sur la Perse. La première était d'Olivier et la seconde de Corancez. Olivier était ce voyageur qui, de 1792 à 1798, avait parcouru tout l'Orient et séjourné surtout en Perse, où il avait reçu un excellent accueil. De retour en France il s'était occupé de la rédaction de son voyage. Il s'était adressé à l'Empereur pour réclamer 15.000 francs qu'on lui devait comme traitement arriéré. Napoléon répondit (1) (27 mars 1805) non sans rudesse qu'il n'accorderait cette somme que « lorsque paraîtrait le troisième volume de son voyage en Perse, la seule chose qui intéresse ». Quand à Corancez il fut plus heureux. C'était un mathématicien qui avait suivi Bonaparte en Égypte

(1) *Correspondance*, t. X, p. 265.

et avait fait partie de l'Institut du Caire. Fort au courant des affaires orientales, il avait été nommé consul général à Alger et y avait acquis une grande considération. Il venait de faire paraître dans le Moniteur de curieux documents sur les Wahabites d'Arabie et avait été amené à exposer ses vues sur la politique à suivre en Perse. Très frappé de la justesse de ses observations, l'Empereur chargea (1) Talleyrand (19 mars 1805) de « prévenir M. Corancez de son intention de suivre de la manière la plus efficace une liaison avec la Perse, et du désir qu'il aurait qu'il envoyât ici un agent instruit de l'état du pays.» A vrai dire l'Empereur était très préoccupé de la question Persane. C'était le 19 mars qu'il avait écrit à Talleyrand au sujet de Corancez; dès le lendemain (2) il lui adressait une seconde lettre encore plus explicite : « Je désire que vous fassiez réunir toutes les dépêches de M. Rousseau et celles que vous avez relatives à la Perse et que vous fassiez faire la recherche de tout ce que les Anglais pourraient avoir écrit sur ce pays, afin que je puisse me former une idée de sa situation. Je désire aussi que vous fassiez rechercher dans les gazettes de Saint-Pétersbourg tout ce qu'il peut y avoir de relatif à ce pays. Faites-moi connaître quels sont les drogmans que nous avons ici qui savent le persan. »

En même temps que Jaubert devait partir pour la Perse l'adjudant-commandant Romieu. Il avait les mêmes instructions que Jaubert. Afin de détourner les soupçons, les deux envoyés devaient, au cas où ils se rencontreraient à Constantinople, se concerter pour partir à une grande distance l'un de l'autre par des chemins différents. On indiquait de préférence à Romieu la route de Trébizonde. Sa mission était plus particulièrement militaire et topographique (3). « Vous ne manquerez pas de lui faire connaître que le principal but de son voyage est de s'instruire de la situation de la Perse et de la marche des gouvernements qui y existent, province par province, et de reconnaître à combien se montent ses forces. Il doit, s'il lui est possible, parcourir les bords de l'Araxe et

(1) *Correspondance*. t. X, p. 237.
(2) *Id.*, t. X, p. 238.
(3) Lettre à Talleyrand 7 avril 1805. *Correspondance*, t. X, p. 292.

pousser jusqu'aux frontières russes. Il prendra des renseignements sur les événements passés, et enfin sur tout ce qui peut me mettre à même de bien connaître le pays. Il sera très réservé cependant en causant avec les ministres et l'Empereur. Il dira que je veux entrer en alliance avec lui et lui offrir des secours. »

Romieu était en outre porteur d'une lettre (1) très importante (30 mars 1805) adressée par Napoléon à Feth-Ali. C'est un véritable programme de politique orientale, où les idées les plus grandioses se heurtent à des maximes triviales, où les conseils d'une politique raffinée se mêlent à des considérations d'intérêt personnel. Après avoir félicité le Shah d'avoir pensé, en même temps que lui, à rapprocher la France de la Perse, il lui démontre que les grands hommes sont faits pour s'entendre. « Il faut se laisser aller, dit-il, aux inspirations du ciel, car il a établi les princes pour rendre les peuples heureux, et lorsque, de siècle en siècle, il fait apparaître quelques grands hommes, il leur impose la loi de s'entendre pour que le bon accord de leurs desseins donne plus d'éclat à leur gloire et plus de force à la volonté qu'ils ont de bien faire. » Or la Perse a deux ennemis sérieux, la Russie et l'Angleterre. Napoléon lui offre son alliance contre ces deux nations et le prie d'accorder toute sa confiance à son envoyé. « Je connais ajoutait-il, le caractère des Persans et je sais qu'ils apprendront avec joie et facilement tout ce qu'il importe à leur gloire et à leur sûreté qu'ils apprennent. Aujourd'hui une armée de 25.000 étrangers ravagerait et peut-être subjuguerait la Perse, mais quand tes sujets sauront fabriquer des armes, quand tes soldats seront formés à se diviser et à se réunir dans un ensemble de mouvements rapides et bien ordonnés, quand ils auront appris à seconder une vigoureuse attaque par les foudres d'une artillerie mobile, quand enfin tes frontières seront garanties par des forteresses nombreuses et que la mer Caspienne verra flotter sur ses vagues les pavillons d'une flottille persane tu auras un empire inattaquable et des sujets invincibles. »

(1) *Correspondance*, t. X, p. 276.

Jaubert et Romieu étaient donc chargés l'un et l'autre d'intérêts considérables, et il leur fallait à la fois tromper la méfiance des Turcs, toujours jaloux des Persans, et la surveillance inquiète des Anglais et des Russes. Jaubert se rendit à Constantinople, investi d'une mission ostensible pour le Sultan Sélim. Il feignit, aussitôt son mandat rempli, de retourner à Paris avec son secrétaire, mais il s'arrêta à l'embouchure du Bosphore en répandant le bruit qu'il était atteint d'une maladie mortelle, et partit secrètement pour la Perse avec des passeports que lui avait délivrés l'ambassade sous le nom d'Allier, vice-consul de France à Héraclée du Pont. Il espérait que ces précautions couvriraient son incognito, mais il fut deviné par les agents Anglais et traqué par eux comme un malfaiteur. Débarqué à Trébizonde le 28 mai 1805, il réussit à pénétrer jusqu'à Erzeroum, où il fut reconnu par l'intendant de cette ville, Ahmed Bey, qui le laissa passer, parce que jadis il avait été bien accueilli en Égypte lors de l'occupation française. Jaubert se croyait enfin sur le chemin de la Perse lorsque le Pacha de Bayazid, Mahmoud, averti sans doute par les Anglais, affecta de le prendre pour un espion, l'arrêta, le dépouilla des riches présents qu'il avait apportés et qui avaient excité sa cupidité, et le jeta au fond d'une citerne desséchée, où il resta prisonnier plus de quatre mois. La mort du Pacha spoliateur lui rendit la liberté. On lui restitua ses présents, et il put enfin parvenir auprès d'Abbas-Mirza, héritier du trône de Perse, et enfin auprès de Feth-Ali qui le reçut avec distinction et s'entretint avec lui sans interprète.

Jaubert avait déjà été précédé à Téhéran par le second envoyé de Napoléon, l'adjudant-commandant Romieu. On avait répandu le bruit que ce dernier était chargé d'une mission en Hindoustan. Afin d'égarer les conjectures, Romieu et son secrétaire Outrey ne prirent pas la route ordinaire. Retenus quarante jours à Alep, dénoncés par le Consul anglais de cette ville, Barker, à son collègue de Bagdad, Jones, ils prévinrent les embûches par la rapidité de leur marche et arrivèrent à Téhéran au commencement d'octobre 1805. Le Shah les accueillit à merveille. Il s'imaginait déjà que Romieu avait les pouvoirs nécessaires pour signer une alliance offen-

sive et défensive, mais il n'était venu que pour étudier la position et en rendre compte à son maître. En effet, il se mit tout de suite à l'œuvre et envoya bientôt à Paris un mémoire remarquable par l'étendue et la précision des détails; malheureusement il mourut tout à coup. Etait-ce les fatigues du voyage, ou les difficultés de l'acclimatation, ou bien encore un crime politique? On ne connaît pas à vrai dire la cause de sa mort, mais les Anglais n'en étaient pas à leur coup d'essai, et, plutôt que de laisser grandir à Téhéran l'influence française, les peu scrupuleux agents de la Grande-Bretagne étaient fort capables de recourir à un empoisonnement pour se débarrasser d'un adversaire gênant. Feth-Ali se trouva très affecté de cette mort. Il prit à sa charge les frais des funérailles de Romieu, et lui fit élever un tombeau à Dermasser-Abdul-Azim, au sud de Téhéran.

Jaubert arriva quelques jours après la mort de Romieu. Il était déjà malade, mais cette fois uniquement à cause des mauvais traitements qu'il avait subis. Le Shah, qui avait peur de le voir mourir, et craignait la fâcheuse impression qu'aurait produite la mort successive de deux envoyés de Napoléon, s'empressa de le congédier après l'avoir comblé de cadeaux et de protestations. Il le fit même accompagner jusqu'à la frontière par un médecin de sa maison. Il est vrai, qu'un eunuque noir accompagnait à son tour le médecin avec ordre exprès de le tuer, si Jaubert venait à mourir. Jaubert ne mourut pas. Il revint à Paris, rendit compte de sa mission à l'Empereur, et publia quelques années plus tard, en 1821, le très intéressant récit de son voyage en Perse, dont nous venons de résumer les principales péripéties.

De 1805 à 1807, c'est-à-dire depuis le départ de Jaubert et de Romieu, jusqu'à la nomination en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Perse du général Gardane, règne une sorte d'indécision. Napoléon est trop occupé par les grandes guerres qu'il soutient alors contre une moitié de l'Europe pour prêter une attention soutenue aux affaires Orientales. Il se contente d'envoyer en Perse des agents secondaires, dont la mission consiste à entretenir les relations diplomatiques plutôt qu'à les étendre. Le Shah de son côté éprouve

une sorte d'embarras et d'hésitation, car les Anglais lui ont appris les coalitions formées contre la France, et ont exagéré à dessein le nombre et la puissance de ses ennemis. Aussi Feth-Ali craint-il de se compromettre en avouant ses sympathies pour un état aussi menacé. C'est alors que paraissent à Téhéran l'interprète Jouannin, qui rencontra Jaubert dans son voyage de retour et reçut de lui, avec une lettre pour le Shah, de précieuses indications, dont il profita, sur la conduite à tenir avec la Cour persane; le capitaine du génie Bontemps (1), qui commença l'organisation à l'européenne des troupes persanes; Lablanche, un neveu de Talleyrand, et Rouman qui géra nos affaires jusqu'à l'arrivée de Gardane : mais ce sont des personnages secondaires. Il est évident que Napoléon ne s'occupe pas alors sérieusement de la Perse, et que Feth-Ali se réserve.

Ce fut alors qu'un aventurier prussien, un ancien officier, le comte de Kamecke (2), proposa à l'Empereur un plan gigantesque, mais chimérique, qui devait lui assurer la possession de l'Asie. Il ne s'agissait de rien moins que d'opérer une révolution à la fois religieuse et politique. Kamecke songeait à s'établir à Bagdad, et à s'aider des prestiges de la science, aérostats, machines et étincelles électriques, pour se faire passer pour le douzième iman annoncé par les prophètes, Mohammed-Mahdi. Il se faisait fort de s'emparer de la Mésopotamie et de la Syrie, puis du Cachemire, et, avec l'aide des soldats que lui enverrait Napoléon et de l'escadre française venue de Madagascar et de l'île de France, de tomber à la fois sur les Russes au nord, sur les Anglais au sud. Une fois maître de l'Hindoustan, Kamecke le donnera au tout-puissant Empereur, et, aussi modeste que généreux, il reviendra passer le reste de ses jours en quelque château du midi de la France. Il est vrai qu'il sollicitait une avance de deux mille louis, et offrait en garantie de laisser sa femme en otage. Napoléon n'accepta pas ces singulières ouvertures. Il se défiait et de l'aventurier et de ses conceptions, mais

(1) Bontemps, *Lettres sur son voyage en Perse*, publiées par la Bibliothèque Britannique (années 1810-1811).

(2) E. Driault, *La politique orientale de Napoléon*, p. 178-181 (F. Alcan).

il ne repoussait pas pour autant la pensée de paraître a son tour dans cet Orient mystérieux, qui consacre les grandes renommées, et, dès que la victoire lui donna quelque loisir, il s'efforça de réaliser des rêves jusqu'alors sans consistance.

C'est en 1807, de la part du Shah de Perse comme du côté de la France, que se produit un brusque changement. Napoléon vient de remporter une série de victoires; il est au centre de l'Europe, mais fort éloigné de sa base d'opérations : aussi comprend-il la nécessité d'une diversion. Ce qu'il voudrait, pour avoir le champ libre, c'est l'alliance des Turcs et des Persans, qu'il lancerait, les premiers sur les flancs et les seconds sur les derrières de l'armée russe. On retrouve sa pensée intime dans une lettre qu'il adressait à ce sujet, le 29 janvier 1807, à son lieutenant Marmont. « Ces deux grands empires (Turquie et Perse) sont de cœur attachés à la France, parce que la France seule peut les soutenir contre les entreprises ambitieuses des Russes. Dans cette grande circonstance les Anglais hésitent et paraissent vouloir rester en paix avec la Porte. Cette dernière puissance s'est servie pour cela de la menace de transporter 40.000 hommes jusqu'aux portes d'Ispahan, et nos relations sont telles avec la Perse que nous nous porterions sur l'Indus. Ce qui était chimérique autrefois devient assez simple dans ce moment. »

Ce ne sont pas seulement de vagues projets auxquels Napoléon faisait ainsi allusion. Il était déjà (1) entré en négociations avec le Sultan, et, dès le 10 décembre 1806, il avait écrit à Decrès pour presser l'armement de deux frégates, alors à Bordeaux. et qui étaient destinées à débarquer dans le golfe Persique, puis à ramener en France un agent porteur d'une lettre au Shah. Talleyrand était prié de rédiger (2) des instructions pour cet agent (13 mars 1807) et une proposition formelle d'alliance avec Feth-Ali. Il devait en même temps organiser, de concert avec Sebastiani, alors ambassadeur à Constantinople, un service de dépêches et une correspon-

(1) *Correspondance*, t. XIV, p 72.
(2) *Id.*, t. XIV, p. 547.

dance régulière avec la Perse. Ce fut sans doute en exécution de ces ordres que Napoléon, le 3 avril 1807, fit parvenir au Shah, la lettre suivante : « Je reçois ta lettre qu'a apportée de Constantinople ton serviteur Jusuf-Aga. J'ai ordonné à mon ambassadeur de t'envoyer celle-ci par un de ses officiers. Le Sultan Sélim désire vivre en paix avec toi. Resserrez vos liens. Les petites mésintelligences doivent disparaître devant les véritables ennemis. Arrête toutes les communications des Anglais avec les Indes. Intercepte leurs courriers. Ils sont amis des Russes et nos ennemis. »

Il n'y a donc plus dans la pensée de Napoléon la moindre hésitation. L'alliance persane s'impose à lui comme une nécessité, et, avec l'ardeur qu'il met à toutes choses, il veut brusquer les événements et hâter la signature d'un traité. Feth-Ali, de son côté, était alors vraiment pressé par une armée russe, et il n'ignorait pas que les vaisseaux anglais qui croisaient dans le golfe Persique n'attendaient qu'une occasion pour débarquer. Il venait en même temps d'apprendre les prodigieux succès de la France, et désirait notre alliance afin de profiter de nos victoires tout en garantissant la sécurité de son empire. Rapprochés par la communauté de leurs intérêts, les deux Empereurs, sans s'être concertés, prirent, à peu près au même moment, la résolution d'unir leurs efforts en vue d'une action commune, et s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs extraordinaires, chargés de conclure un arrangement définitif.

Napoléon avait d'abord songé à Jaubert (1), mais il changea tout à coup d'avis, et se décida pour un de ses aides de camp, le général Gardane, qui lui avait manifesté le désir d'être chargé de cette mission. Le général Gardane était alors âgé de quarante-quatre ans. Il avait gagné tous ses grades sur les champs de bataille. Nommé en 1804 gouverneur des pages et en 1805 aide de camp de l'Empereur, il venait encore de se distinguer aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Si Napoléon lui accorda tout de suite sa demande, c'est que son nom était honorablement connu dans les Échelles

(1) *Lettre à Talleyrand* (1er février 1807). *Correspondance*, t. XIV, n° 11755.

du Levant et même en Perse, où sa famille avait longtemps occupé des postes consulaires. La réputation de probité dont la France jouissait alors dans tout l'Orient tenait à ce que l'ancien régime n'y avait jamais accrédité comme consuls ou comme agents que des hommes parfaitement honorables. L'Empereur avait donc raison de renouer la tradition en appelant à ces postes les descendants des vieilles familles consulaires. Ainsi qu'il l'écrivait (1) à Feth-Ali (20 avril 1807) : « Ses aïeux avaient déjà contribué au rapprochement des deux empires. Il marchera sur leurs traces. Il s'est rendu digne de notre choix par son dévouement à notre personne et par ses services militaires. »

Le général amenait avec lui un nombreux personnel (2) : d'abord son frère aîné en qualité d'adjoint extraordinaire et de successeur éventuel, Rousseau et Layard comme secrétaires, Jouannin comme premier drogman, André Nerciot, Joinnard, Tancogne, Escalon et Dupré comme interprètes. Il était encore accompagné (3) par le docteur Salvatori et par deux aumôniers pris au couvent de Saint-Benoît de Péra, les Pères Damade et Frangopoulo. Parmi les attachés militaires on remarquait de brillants officiers, dont quelques-uns étaient réservés à de hautes destinées, le capitaine Fabvier (4) le philhellène si connu; le capitaine Lamy, qui mourut glorieusement général en Algérie; le lieutenant Trézel, futur ministre de la guerre; les capitaines Truilher, Bontems, Bianchi, Verdier, les lieutenants Bernard et Reboul ; les sergents-majors Finot, Maréchal et Daniron (5).

Napoléon, quand il se décida à envoyer Gardane en Perse,

(1) *Correspondance*, t. XV, n° 12.429.

(2) *Lettre de Napoléon à Talleyrand* (12 avril 1807). *Correspondance*, t. XV n° 12354. Cf. *Lettre de Gardane à Talleyrand* du 9 septembre 1807.

(3) Rousseau, *Voyage de Bagdad à Alep en* 1808. Édition Poinssot (1899).

(4) Debidour, *Le général Fabvier*. (Mémoires de l'Académie Stanislas de Nancy).

(5) Cf. *Lettre de Napoléon à Feth-Ali :* « Nous avons choisi dans notre armée les officiers qui l'accompagnent. Ils ont pris part à nos victoires contre les Russes, et ils seconderont avec le même zèle les opérations de Votre Majesté contre nos ennemis communs. » (Lettre du 20 avril 1807.)

se trouvait en Pologne, dans ses quartiers d'hiver de Finkenstein. C'est de là qu'il écrivit (1) à Talleyrand pour lui annoncer sa résolution et lui tracer les grandes lignes des instructions qu'il comptait donner à son nouvel ambassadeur : « Ces instructions roulent sur trois points : 1° reconnaître les ressources de la Perse, tant sous le point de vue militaire que sous le point de vue du commerce, et nous transmettre des renseignements fréquents et nombreux; étudier surtout la nature des obstacles qu'aurait à franchir une armée française de 40.000 hommes, qui se rendrait aux grandes Indes, et qui serait favorisée par la Perse et par la Porte. 2° Considérer la Perse comme une alliée naturelle de la France à cause de son inimitié avec la Russie, entretenir cette inimitié, diriger les efforts des Persans, faire tout ce qu'il sera possible pour améliorer leurs troupes, leur artillerie, leurs fortifications, afin de les rendre redoutables aux ennemis communs. 3° Considérer la Perse sous le point de vue de l'Angleterre, l'exciter à ne point laisser passer les dépêches, les courriers anglais, et entraver par tous les moyens le commerce de la Compagnie anglaise des Indes; correspondre avec l'île de France, en favoriser le commerce autant que possible; être en correspondance avec notre ambassadeur à Constantinople, et resserrer les liens entre la Perse et la Porte. » Donc préparation d'une grande expédition en Hindoustan, diversion contre la Russie, diversion contre l'Angleterre, tel est le triple mandat de Gardane. Ce n'est pas une tâche médiocre à remplir, mais l'ambassadeur a déjà donné des garanties de sa capacité, et on a bon espoir qu'il réussira.

Depuis quelques semaines un ambassadeur persan, revêtu de pouvoirs extraordinaires, Mohammed-Riza, avait déjà rejoint le quartier impérial à Finkenstein. « J'ai vu ce matin l'ambassadeur persan, écrivait Napoléon à Talleyrand, le 27 avril 1807 (2). J'ai coupé court à toutes ses phrases orientales, et je lui ai demandé net l'état de la question, en lui faisant comprendre que je connaissais bien l'état de son pays, et qu'il fallait traiter les affaires comme les affaires. » Aussi,

(1) *Lettre du* 12 *avril* 1807, t. XV (n° 12354).
(2) *Correspondance*, t. XV.

comme les hautes parties contractantes désiraient également se lier, les négociations ne traînèrent pas en longueur. Dès le 5 mai, Napoléon adressait à Feth-Ali la lettre suivante : « J'ai reçu la lettre que tu m'as fait remettre par ton ambassadeur extraordinaire... J'ai reconnu, à ce qu'elle contient et à ce qu'il m'a dit de ta part, la sincérité de tes sentiments pour moi, et ta ferme volonté d'unir constamment tes efforts aux miens contre nos ennemis communs. J'ai, en conséquence, ordonné à mon ministre de conclure avec lui un traité d'alliance, dont les ratifications signées de ma main et scellées de mon sceau impérial, seront échangées dans ta capitale. Sa fidèle exécution fera la gloire de ton empire et le désespoir de nos ennemis. »

Le traité fut en effet signé à Finkenstein le 10 mai 1807. La France garantissait à la Perse l'intégrité de son territoire actuel. Elle s'engageait à lui faire restituer la Géorgie, à lui fournir des armes, des officiers et des ouvriers. La Perse, de son côté, déclarerait la guerre aux Anglais, les expulserait de son territoire, s'entendrait avec les Afghans et les Mahrattes pour marcher contre l'Hindoustan, et enfin donnerait passage à une armée française en cas d'expédition contre l'Hindoustan. Gardane, qui n'était pas encore parti, soumettrait le traité à la ratification du Shah, en assurerait l'exécution et réglerait les questions de détail. Dans la pensée de Napoléon ce traité n'était pas définitif : ce n'était qu'un engagement provisoire, susceptible de modifications selon les circonstances, plutôt une constatation de l'entente franco-persane qu'une alliance offensive et défensive.

La mission française (1) n'arriva à Constantinople que le 9 septembre 1807. Presque tout le personnel fut attaqué par les fièvres du pays, mais le docteur Salvatori réussit à remettre tout le monde sur pied. Les uns et les autres eurent à se plaindre des prétentions exagérées des Turcs et de la cherté

(1) Le fils du général Gardane a publié en 1865 un très intéressant volume intitulé : *Mission du général Gardane en France sous le premier Empire.* Nous lui avons emprunté nombre de documents. Cf. Ange de Gardane. *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse*, 1807-1808. — Driault. *La mission Gardane en Perse.* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1900-1901.)

excessive des vivres. « Les gens du pays, écrivait (1) l'ambassadeur à Talleyrand, s'entendent entre eux pour ne nous faire aucun quartier. » Malgré ces retards et ces petits inconvénients, la mission française continua son voyage, bien ostensiblement cette fois, car on n'avait personne à ménager, et arriva à Téhéran, le 24 décembre 1807. La Cour et le pays firent éclater leur joie par des réjouissances qui durèrent plusieurs jours, et le Shah, non seulement s'empressa de ratifier le traité de Finkenstein, mais encore sembla prévenir les désirs de l'ambassadeur en lui annonçant qu'il ne chercherait qu'à se conformer à ses instructions. Comme preuve de la grande influence exercée par Gardane à la cour de Téhéran, voici un billet (2) adressé par lui aux ministres du Shah, et qui donne la mesure de son crédit : « Très illustres et très magnifiques Seigneurs, à l'instant je suis informé que Sa Hautesse a ordonné le supplice de quatre prisonniers russes, qui viennent d'être exécutés sur la grande place de Téhéran. Je suis au désespoir de n'avoir pas été à temps d'implorer la clémence de Sa Hautesse pour ces infortunés. Il serait très douloureux pour moi de voir se renouveler des événements aussi fâcheux, dont le résultat pourrait avoir des conséquences très funestes et exciter les Russes à user de représailles envers les Persans, les obliger de se battre avec acharnement, de vendre bien cher leur vie, et de ne plus faire de quartier à ceux qui tomberaient entre leurs mains. »

Napoléon avait rédigé avec un soin tout particulier les instructions de Gardane (3). Elles portent comme le sceau de son génie. « La Perse, y est-il dit, doit être considérée par la France sous deux points de vue. Comme ennemie naturelle de la Russie et comme lieu de passage pour une expédition aux Indes. » Si donc l'Empereur recherchait l'alliance de la Perse, c'était uniquement pour l'entraîner dans une diversion contre la Russie et dans une guerre prochaine contre l'An-

(1) Gardane. *Lettre du 9 septembre* 1807.

(2) Lettre du 27 novembre 1808, empruntée aux papiers du général Pelet, et qui nous a été communiquée par M. d'Avout.

(3) Gardane, p. 86. — *Correspondance*, 10 mai 1807. — Cf. *Lettre à Decrés* (22 juin 1807), *Correspondance* n° 12800, relative à une expédition dans le golfe Persique.

gleterre; seulement, dans sa pensée, la diversion russe était secondaire et l'expédition contre l'Hindoustan demeurait le point important. En effet, dans ses instructions, s'il donne à Gardane quelques conseils à suivre à l'égard de la Russie, sur la restitution de la Géorgie par exemple, ou sur la réorganisation de l'armée persane, ce qui le préoccupe surtout ce sont les préparatifs de la conquête de l'Hindoustan. « Vos officiers, y est-il dit, feront connaître quels seraient les obstacles que trouverait une expédition sur son passage, quelle route elle devrait suivre pour se rendre dans l'Inde, soit en partant d'Alep, soit en partant du golfe Persique. On suppose que, dans le premier cas, l'expédition française, du consentement de la Porte, débarquerait à Alexandrette; que, dans le second, elle doublerait le cap de Bonne Espérance, et irait débarquer à l'entrée du golfe Persique. Il faut faire connaître dans le premier et le second cas quelle serait la route depuis le point de débarquement jusque dans l'Inde; quelles en seraient les difficultés; si l'expédition trouverait des moyens de transport suffisants et de quelle nature; si les chemins lui permettraient de traîner son artillerie, et, dans les cas d'obstacle, quels moyens elle aurait de les éviter et de les surmonter; si elle trouverait abondamment des vivres et surtout de l'eau. Dans le second cas, quels seraient les ports propres à un débarquement, quels seraient ceux où pourraient entrer des vaisseaux à trois ponts, des vaisseaux de 80 et de 74; quels seraient ceux où l'on pourrait établir des batteries, afin de mettre les vaisseaux à l'abri des attaques d'une escadre ennemie; quels seraient enfin ceux où l'escadre trouverait de l'eau et des vivres à prix d'argent. »

L'Empereur s'occupait (1) donc sérieusement d'une attaque contre l'Hindoustan, et, fidèle à sa méthode, tout en embrassant la question dans son ensemble, il l'étudiait également dans les détails. Déjà même il songeait à se procurer d'autres

(1) Cf. *Lettre à Decrés* du 28 octobre 1808. (*Correspondance*, t. XV, n° 14471.) « Faites connaître au général Decaen mes relations avec la Perse, et l'utilité de communiquer avec mon ambassadeur dans ce pays par le moyen d'une frégate. L'envoi d'un millier de fusils en Perse, même par cette frégate, ne pourrait être que d'un bon effet. »

alliés que les Persans : « Là ne se borne pas la mission du général Gardane, lisons-nous dans ces mêmes instructions; il doit communiquer avec les Mahrattes et s'instruire le plus positivement possible de l'appui que l'expédition pourrait trouver dans l'Inde. Cette presqu'île est tellement changée depuis dix ans que ce qui la concerne est à peine connu de l'Europe. Rien ne serait plus utile que tous les renseignements qu'il pourrait recueillir, toutes les liaisons qu'il pourrait former ». Le représentant de la France avait donc reçu l'ordre de s'occuper avant toute chose d'une expédition à conduire en Hindoustan, et c'est surtout contre les Anglais que devaient se concentrer tous les efforts de sa diplomatie.

Dans la pensée du Shah, au contraire, la question la plus importante à résoudre était celle de la guerre russe. L'expulsion des Russes et la restitution des territoires conquis lui tenaient bien plus à cœur que les conquêtes projetées contre l'Angleterre. Il espérait en un mot que les Français l'aideraient surtout contre les Russes, et Gardane comptait sur la coopération des Persans surtout contre les Anglais; c'est-à-dire qu'ils espéraient s'exploiter mutuellement au profit de leurs intérêts respectifs. De là des tiraillements et des hésitations, des promesses en l'air et de réciproques défiances. De là l'insuccès final.

Suivons notre ambassadeur dans cette double direction, et d'abord contre les Russes.

Les progrès des Russes devenaient inquiétants. Ils avaient envahi les provinces persanes de la Caspienne, et menaçaient directement la capitale. Leur général, Goudowitch (1), refusait la médiation anglaise, et annonçait une attaque immédiate si le Shah ne traitait directement avec le Czar. Or, l'armée persane n'était pas capable d'une résistance sérieuse. Elle comptait environ 60.000 fantassins et 14.000 cavaliers, mais les uns et les autres ne servaient que pendant la durée de la guerre. Ils étaient à peine payés, mal nourris, mal vêtus, couchés plus mal encore. La cavalerie avec ses cottes de maille et ses haches d'armes ressemblait encore à la cavale-

(1) Lettre de Gardane à Champagny (12 octobre 1808) citée par CHABAVAY, *l'Amateur d'autographes*, 1885, n° 65.

rie féodale. Les canons étaient de tout calibre. N'y avait-il pas jusqu'à des fauconneaux portés à dos de chameau! Les fusils étaient lourds et de faible portée. Mauvaise poudre. Projectiles mal fondus. Pas d'uniformes, pas de fourrages, pas d'hôpitaux. A l'exception d'un corps de 500 hommes, qui montait la garde autour du souverain ou du général en chef, les Persans ne savaient pas manœuvrer. Ils ne prenaient même pas la vulgaire précaution de se former en ordre de bataille. Ce n'était à vrai dire qu'une cohue barbare et indisciplinée, vouée à de sanglantes défaites. Abbas-Mirza, le frère du Shah, qui commandait cette armée, avait le sentiment de son infériorité. Aussi accueillit-t-il avec empressement ceux de nos officiciers que Gardane lui envoya pour essayer de réorganiser l'armée, et ceux-ci, Trézel, Lamy, Fabvier, se mirent à l'œuvre avec ardeur, s'efforçant de réparer le temps perdu. Fabvier improvisa une artillerie de campagne, fonda un arsenal à Ispahan, et réussit à monter sur affût quelques pièces légères. Le capitaine Verdier forma un corps d'élite de 4.000 hommes, qui, après quelques exercices, manœuvrèrent très passablement. Nos autres officiers se multiplièrent, organisant l'armée, inspectant les fortifications, améliorant tout ce à quoi ils touchaient; mais ils avaient à se débattre contre mille difficultés de races, de religion, de mœurs et de langues. De plus, le temps leur manquait. Même en Europe, leur tâche eût été difficile, car ils se seraient heurtés contre des préjugés et des intérêts. Or, en Asie, on repousse toute innovation. Si l'on réussit à imposer de nouveaux uniformes et même à modifier la manœuvre, on ne donnera pas la discipline et l'esprit de cohésion qui font les grandes armées. Il y avait jadis des Grecs pour instruire les soldats d'Artaxercès ou de Darius, et pourtant ces soldats furent battus. Nos compatriotes ne devaient pas être plus heureux. Tous leurs efforts étaient condamnés à l'avance.

Les chances, en effet, étaient toutes pour la Russie. Les peuples, dont elle envahissait le territoire, professaient la même religion, et faisaient des vœux pour le progrès de ses armes. Elle combattait donc au nom de la religion et de la nationalité. Elle représentait de plus la civilisation. Gardane

qui savait observer et se rendre compte, prédisait à la Russie dans le cours du siècle les plus grands succès en Asie. Il prévoyait même ses futures conquêtes. Dès le 18 mars 1808, il écrivait à Champagny, alors ministre des affaires étrangères : « Je ne puis pas encore concevoir comment les Russes ne sont pas venus à Téhéran, et mon avis est que ce qui pourrait arriver de plus heureux aux Persans, ce serait qu'ils tombassent absolument sous l'influence française... Les Russes peuvent se tourner vers Bokhra et Samarcande, et même sur le grand peuple de Chine, qui, en exportant plus qu'eux, leur tire de l'argent. » Il donnait (1) la raison de ce prochain triomphe. « Vu l'habileté des généraux et des troupes réglées contre des armées levées à la hâte et sans chefs, la Russie pourra toujours attaquer avec des avantages infinis les provinces persanes et turques voisines de sa frontière. Si la religion n'est plus capable en Europe de donner au peuple l'énergie qu'elle leur inspirait autrefois, il n'en est pas de même en Asie où elle a encore tout son pouvoir, et où la superstition aide les prêtres à diriger à leur gré l'esprit de ceux qui leur sont soumis. »

Pour Gardane et nos compatriotes la partie contre les Russes était donc perdue à l'avance. Ils ne la soutenaient que par point d'honneur et parce qu'ils avaient des engagements à remplir; mais ils ne pensaient pas de même au sujet des Anglais, et c'était de tout cœur qu'ils se préparaient à la future expédition contre l'Hindoustan. Ils avaient même un instant espéré communiquer leur ardeur aux Persans. « L'expédition des Indes est dans toutes les têtes, écrivait Gardane à Talleyrand (24 décembre 1807), vu que, dans ce pays-ci, on aime extrêmement l'argent. Le prince Abbas-Mirza ne respire que la guerre, ainsi que ses frères. Dans une de mes présentations à l'Empereur, il m'a dit son vif désir de l'entreprise des Indes ». Ce bel enthousiasme ne fut pas malheureusement de longue durée. Gardane reconnut bientôt que la famille impériale s'occupait fort des Russes mais secondairement des Anglais. Il comprit ensuite que les

(1) Lettre du 26 novembre 1808.

Persans n'étaient pas, à beaucoup près, aussi braves que leurs ancêtres. Aussi ne songea-t-il plus qu'à préparer cette expédition contre l'Hindoustan mais avec une armée française et conduite par des généraux français (1). Secondé par les officiers de sa mission, il fit relever les routes, tracer des itinéraires, visiter les ports de la Caspienne et du golfe Persique, dresser les plans des places fortes ou des positions stratégiques, et recueillit partout des renseignements précis. Ces travaux préparatoires furent très bien conduits, surtout pour la partie topographique. Nous avions alors un corps d'officiers qui savaient et qui aimaient leur métier. D'ailleurs, ils n'eurent qu'à se conformer aux instructions de l'Empereur qui étaient sur ce point d'une grande clarté (2) : « Les officiers auront à se préoccuper : 1° des dessins topographiques, 2° de la rédaction des mémoires. Pour les dessins il traceront les grandes routes, avec ce qu'elles offrent de remarquable à droite et à gauche sur une largeur de trois kilomètres ; on dressera le plan particulier des villes et des places fortes à l'échelle d'un cent millième. L'orientation sera marquée par une flèche, dont la pointe indiquera le nord magnétique ; on se conformera aux signes conventionnels publiés dans le cinquième numéro du Mémorial du dépôt de la guerre. Pour les mémoires qu'il faudra toujours rédiger par duplicata, on étudiera la nature des terres, le degré d'abondance et de salubrité des eaux, les moyens de transport, les sentiments des habitants et leurs aptitudes militaires, etc. » Gardane et la mission militaire se conformèrent à ces prescriptions minutieuses. Il en résulta un ensemble d'observations qui lui permirent de rédiger, sous forme d'un mémoire adressé à l'Empereur, comme le programme de la future expédition contre l'Hindoustan.

Ce curieux document est daté du 24 décembre 1807. Deux chemins, y est-il dit, conduisent à Delhi. 1° Celui de l'Euphrate par Chypre, Alexandrette, Bagdad, Ispahan, Iezd, Kandahar et

(1) Cf. Lettre de Gardane à Champagny (18 mars 1808) relative à une diversion que pourrait tenter le général Decaen, partant de l'île de France.

(2) GARDANE, p. 95.

la vallée de l'Indus. 2° Celui de la Mésopotamie par Alep, l'Euphrate, Hérat, Kandahar et Peshawer. On pourrait encore tenter un débarquement par Constantinople et Trébizonde. Comme moyen d'exécution, il faut, autant que possible, ne compter que sur soi, car les Persans sont trop faibles, les Afghans trop peu sûrs et les Mahrattes trop inconstants. Qu'on envoie donc une armée exclusivement française de 40 à 50.000 hommes. « Il serait à désirer que cette armée fût composée en partie d'hommes du Midi. Le climat de la Perse est dangereux pour les Français. Le général qui commandera cette armée aura toute l'autorité, et devra avoir pris son parti pour rester quelques années loin de sa patrie ; un caractère franc et décidé ; ce serait un grand avantage qu'il eût été déjà dans l'Inde. » Supposons que cette armée vient de débarquer à Alep. Gardane la suit dans sa marche vers l'Indus. Les journées de marche devront être de cinq lieues, tout au plus, par corps de 10.000 hommes. Une bête de somme pour deux soldats est indispensable. A cause de la fraîcheur des nuits, il faudra donner aux hommes des capotes en poil de chèvre, qu'on pourra acheter dans le Mazandéran et le Kurdistan. Chaque soldat portera pour trois jours de biscuit, plus un bidon d'eau-de-vie. Les subsistances seront concentrées à Hamadan, mais il faudra les préparer à l'avance, « car ces peuples n'y entendent rien, et, plus ils vont en avant, moins ils y pensent. On doit s'attendre d'ailleurs à ce que les habitants fuiront tous et qu'on ne retrouvera que des ruines. » Ne pas s'inquiéter des voitures. Adopter l'excellente chaussure du pays et le bonnet Persan. Éviter de loger les troupes dans les villes, car les Persans sont très jaloux de leurs femmes et n'aiment pas que des étrangers s'introduisent dans leurs maisons. « Il ne faut pas penser à faire contribuer ce pays, mais, dans les circonstances présentes, sa Hautesse pourrait fournir de l'argent que l'on s'engagerait par un traité à rembourser. Ne jamais s'en tenir à tout ce qu'on promettra dans ce pays, mais avoir de la force pour réprimer leurs protestations. Ne croire jamais aux renseignements des gens du pays, et s'attendre que, là où un cheval peut passer, ils vous assureront que tout passe ». Gardane recommandait aussi l'usage

des espions, car « en Asie tout finit avec de l'argent », et il indiquait, pour ce métier peu avouable, les Guèbres, les Arméniens et les Juifs.

Le mémoire se terminait par l'examen de l'hypothèse d'une expédition maritime. Le général conseillait de partir de l'île de France en août et septembre, « de façon à arriver au golfe Persique dans la saison saine, c'est-à-dire de décembre à février, car les Anglais pourraient jeter du monde dans le golfe Persique justement à l'époque qu'on appelle hiver en Europe, et il faudrait prévenir cette diversion de l'Europe. » Quelques mois plus tard, le 18 mars 1808, Gardane revenait sur cette intéressante question dans une lettre à Champagny, et donnait l'itinéraire d'une armée qui partirait de l'île de France avec Delhi pour objectif.

Donc tout était prévu et calculé. Jamais peut-être expédition ne fut préparée avec plus de soin. Il est vrai que Gardane espérait bien être nommé général en chef de l'armée conquérante, et c'était pour la France sans doute mais aussi pour lui qu'il travaillait avec tant d'ardeur. Même quand il eut échoué dans sa mission et fut obligé de revenir en France, il ne renonça pas à ce projet d'invasion. Voici ce qu'il écrivait à Champagny le 23 avril 1809 : « Je résumerai mes idées sur l'expédition de l'Inde en disant que le Roi sera toujours porté à acquérir des provinces dans l'Inde pour l'établissement de ses nombreux enfants; mais, si l'on faisait cette expédition, il faudrait qu'il n'y ait point de lenteurs entre le moment où la cour en aurait l'avis et celui de l'exécution, parce que les Anglais prodigueraient l'or pour nous traverser, et que la perfidie asiatique se fait un jeu des engagements les plus formels. Deux directions principales partent de la Perse : celle du Nord par Hérat et Kandahar, et celle par Kedjé, le Mekhran et le Sindh. Le principal corps d'Européens passerait par cette première route avec la moitié des troupes asiatiques auxiliaires, l'autre moitié de ces dernières jointe à quelques mille hommes d'infanterie légère européenne prendrait la seconde route qui offre beaucoup plus de difficultés. Le gouverneur de l'île de France pourrait se concerter avec le général en chef de l'expédition pour jeter quelques

troupes noires, commandées par des officiers européens, dans le Guzerate. Cette manière d'entourer les Anglais les obligerait à se diviser, et les jetterait dans de grands embarras pour défendre Delhi. Elle faciliterait aussi la révolte des Hindous. »

Ces plans étaient bien combinés, et Gardane très capable de les exécuter. Il avait déjà envoyé aux Rajahs de l'Indus son secrétaire Rousseau, il était entré en relations avec les Mahrattes, il soutenait la puissance naissante des Sikhes et songeait à leur envoyer des officiers français. Ce qui prouverait l'importance et l'opportunité de ces projets, c'est que les Anglais les redoutaient. Non seulement ils s'efforçaient par leurs intrigues de ruiner dans l'esprit du Shah l'influence de Gardane, mais encore ils faisaient croiser une de leurs escadres dans le golfe de Persique, et appelaient en Hindoustan de nombreux renforts. Un brusque revirement de politique les servit très à propos en rendant inutile la mission de Gardane en Perse, et en compromettant la réputation française en Orient.

Napoléon, en effet, rompant du jour au lendemain et sans transition avec le passé, venait de contracter à Tilsitt, avec la Russie, son ennemie de la veille, un traité d'alliance offensive et défensive. Sans nul souci des engagements antérieurs, il lui sacrifiait tous ses alliés, et, en première ligne, ses alliés d'Orient, la Turquie et la Perse. Ce fut une grave faute. La Turquie, indignée de cet abandon, ne crut plus à nos promesses et nous abandonna à son tour quand nous eûmes besoin d'elle. Il en fut de même pour la Perse. A l'ordre d'une diversion puissante à opérer contre la Russie, succéda tout à coup celui d'aider à un rapprochement entre la Russie et la Perse. Pour colorer cette défection, Gardane obtint en effet du Shah et du général russe Goudowitch la cessation des hostilités. Il obtint même des préliminaires de paix, mais le Czar était résolu à pousser jusqu'au bout ses avantages, et Napoléon y consentait tacitement. Goudowitch avait bien les pouvoirs nécessaires pour signer une paix définitive, mais à condition de n'abandonner aucune des conquêtes de la Russie. Gardane se trouvait donc dans la fâcheuse nécessité d'imposer

une paix désavantageuse après avoir poussé à la guerre à outrance et d'arrêter le Shah qu'il avait d'abord excité.

Le mécontentement fut extrême en Perse. Feth-Ali (1) se plaignit avec raison d'avoir été sacrifié. Puisqu'il avait exécuté ses engagements contre l'Angleterre, pourquoi la France n'exécutait-elle pas les siens vis-à-vis de la Russie. Il est certain que le droit était de son côté et que Gardane ne pouvait lui opposer que de mauvaises raisons. En bonne justice on aurait dû comprendre la Perse dans le traité de Tilsitt, et ne pas l'abandonner au moment où la Russie reprenait la libre disposition de ses forces. En agissant ainsi on montrait avec trop d'impudence qu'on s'était servi de la Perse comme d'un instrument et qu'on ne l'avait jamais considérée comme une alliée sérieuse. Napoléon se rendait si bien compte de la détestable impression qu'avait dû produire en Perse cet abandon immérité, que lui, d'ordinaire si tranchant et si affirmatif dans sa Correspondance, il est comme embarrassé et semble chercher des excuses quand il s'occupe de la Perse avec son ministre des affaires étrangères. « Je vous renvoie la lettre de Perse, écrit-il (1), le 23 octobre 1807, à Champagny. Il faut me présenter une réponse dans laquelle je dirai que j'ai fait ma paix avec la Russie ; que, si on le désire, j'interviendrai pour faire celle de la Perse ; que l'Empereur de Russie m'a assuré, dans les conversations que j'ai eues avec lui, qu'il ne voulait rien de la Perse ; que j'ai regretté de ne pas avoir près de moi un ambassadeur persan, muni de pleins pouvoirs ou des instructions nécessaires pour faire comprendre la Perse dans la paix. »

Gardane était encore bien plus embarrassé que l'Empereur, car il avait conscience du rôle équivoque qu'il jouait, et était pourtant obligé de justifier son maître. Au moins chercha-t-il à atténuer ses torts en obtenant de la Russie des conditions

(1) Cf. Lettre du 21 octobre 1808 écrite par le grand Vizir Mirza-Chefy à Maret, duc de Bassano. Il demande l'exécution du traité de Finkenstein, et rappelle que Napoléon non seulement a garanti la restitution de la Géorgie mais encore qu'il a promis d'intervenir dans les traités à conclure entre Russes et Persans. Lettre citée par Charavay, *l'Amateur d'autographes*, 1885, n° 65.

(2) *Correspondance*, n° 13288.

de paix honorables. Il se heurta contre l'obstination du général Goudowitch, qui, disait-il, avait reçu des ordres péremptoires, et ne pouvait prendre sur lui de les enfreindre. A la demande d'un armistice d'un an Goudowitch répondit par un ultimatum et continua sa marche en avant. Feth-Ali consterné comprit que l'abandon de la France le livrait à la discrétion de la Russie. Il se résigna donc à subir les conditions du vainqueur, et lui abandonna la Géorgie, mais l'opinion publique, douloureusement émue, se prononça contre la France, et, du jour au lendemain, notre influence fut ruinée. Il ne fallut plus songer à la Perse ni pour une expédition dans l'Hindoustan, ni pour la poursuite d'intérêts communs. Nous avions de nos mains détruit notre propre ouvrage !

Le plus singulier c'est que Napoléon, infatué du sentiment de son infaillibilité, feignait de croire ou croyait sincèrement que la Perse oublierait sa profonde déception, et continuerait à seconder nos desseins politiques. Le 18 janvier 1808, il adressait à Feth-Ali une lettre (1) de compliments et de protestations, comme si rien ne s'était passé qui pût affaiblir l'alliance franco-persane : « Je charge votre serviteur Jusuf-Aga de répéter à Votre Majesté que j'ai pour elle l'attachement le plus sincère, que je désire voir multiplier les relations de bonne intelligence si heureusement établies entre nous. Il ne nous reste plus qu'un ennemi à combattre, c'est l'Angleterre. J'ai déterminé la puissance de l'Europe à me seconder pour la forcer de renoncer à ses tyranniques prétentions. Que Votre Majesté unisse ses efforts aux miens. Elle participera à la gloire de donner la paix au monde. » Ces banales protestations d'amitié ne venaient pas à leur heure. Nous avions manqué à la parole donnée. Nous avions sacrifié la politique traditionnelle de la France à l'alliance problématique de la Russie. Nous prêtions les mains aux progrès des Russes en Asie, et surtout à l'extension de la puissance anglaise. Autant de lourdes fautes dont nous subissons encore les conséquences !

A la première nouvelle de la paix impolitique de Tilsitt, les Anglais en effet redoublèrent d'audace et d'intrigues. Malgré

(1) *Correspondance* n° 13471.

Gardane ils avaient toujours conservé des partisans en Perse. Moitié par intérêt, car tout le commerce du pays leur appartenait, moitié par crainte, à cause de la facilité d'une intervention armée, la plupart des négociants et beaucoup de fonctionnaires se déclarèrent pour eux. Plusieurs ministres, et quelques membres de la famille impériale, chèrement achetés ou habilement circonvenus, n'hésitèrent plus à afficher leurs sympathies. Bientôt on ne parla plus que du démembrement projeté de la Perse entre la Russie et la France, ce qui était une calomnie, mais cette calomnie augmenta la défiance générale, et, par malheur, toutes les hypothèses étaient permises, car Gardane qui, jusqu'alors, avait reçu régulièrement des nouvelles de Paris, était lui-même réduit aux conjectures. Depuis plusieurs mois aucune dépêche ne lui était parvenue.

Les Anglais profitèrent de l'incertitude générale et du revirement d'opinion pour tenter une démonstration menaçante. Une flotte anglaise parut soudainement dans le golfe Persique. Elle portait un ambassadeur, Jones, qui avait reçu la mission expresse d'obtenir le renvoi de Gardane. En cas de refus, il devait attaquer la Perse et investir de la couronne un prétendant, Khérim-Khan, déjà installé sur la flotte. La cour de Téhéran agit avec prudence. Elle demanda d'abord à Gardane s'il tolérerait l'admission de Jones. Le général répondit par un refus, car ses instructions le lui interdisaient formellement. Feth-Ali le pria de venir lui parler et lui fixa une audience particulière pour le 23 novembre 1808. Il commença par témoigner son étonnement de ne pas recevoir de nouvelles de Paris. « Je crains fort, lui dit-il, qu'elles n'arrivent que quand il ne sera plus temps. » Gardane, très embarrassé, essaya de se couvrir par quelques mots sonores. « Semblable à la foudre, dit-il, Napoléon tombera sur ses ennemis et les anéantira. » — « Pourquoi ce foudre n'a-t-il pas frappé depuis six mois, répondit avec autant d'esprit que d'amertume le Shah? Est-ce donc que la gloire de l'Empereur va s'éteindre et être remplacée par le mauvais renom de n'avoir pas tenu des promesses sacrées? » Gardane, qui sentait la faiblesse de ses arguments, ne put qu'annoncer son départ immédiat, si

on admettait Jones, mais Feth-Ali, plus soucieux de ses engagements que ne l'avait été Napoléon, lui demanda deux mois avant de prendre de part et d'autre une résolution définitive.

Cependant les Anglais devenaient pressants. Ils réclamaient l'expulsion des Français, l'acquisition de cinq comptoirs fortifiés, l'établissement de consuls à Chiraz, Ispahan, Karwin et Tauris, et la cession de l'île de Karack sous prétexte que le Shah l'avait déjà donnée à la France. Ils promettaient en retour de fournir des subsides en cas de guerre, et d'envoyer des armes, des munitions et des auxiliaires. Feth-Ali ne savait à quel parti s'arrêter. Sans doute les Russes et les Anglais étaient là, menaçants, redoutables, mais d'un autre côté la réputation d'invincibilité des armées françaises était alors si bien établie que le Shah hésitait à rompre avec son ancien allié. Il aurait désiré des nouvelles de Paris, mais, par une fatalité singulière, ou plutôt par une impardonnable négligence, Gardane n'avait depuis plusieurs mois aucune communication avec le gouvernement. Lorsque expira le délai de soixante jours qui avait été assigné comme extrême limite, Feth-Ali, découragé par la persistance de ce silence, résolut de céder aux circonstances.

Trop faible pour résister à la fois aux Russes qui le menaçaient par le Nord et aux Anglais qui s'aprêtaient à envahir la Perse Méridionale, il déclara qu'il recevrait l'ambassadeur Jones et le fit savoir à Gardane. C'était à la fois une rupture ouverte avec la France et un congé déguisé pour la mission française.

Gardane et tous les amis de la France apprirent cette décision avec un vif chagrin. Il n'y avait évidemment qu'à partir pour ne pas subir l'affront de vivre à côté de cet ambassadeur, dont on avait reçu l'ordre formel de demander le renvoi, et qui revenait en triomphateur, avec un faste extraordinaire. On ne pouvait pas non plus s'exposer à un ordre de départ de la Perse, ni braver plus longtemps les colères de la population, qui se prononçait à l'unanimité, et non sans raison, contre nous. Le départ s'imposait, car il fallait éviter à notre politique orientale de graves complications.

Gardane annonça donc qu'il partirait bientôt. On ne le retint pas. Il eut une première audience de congé de Feth-Ali le 8 février 1809, une seconde du grand Vizir le 12, et une dernière du Shah le 13. Cette entrevue fut triste, Feth-Ali et Gardane se séparaient avec peine. Le Shah regrettait l'alliance française, et le général était mécontent de voir se dissiper en fumées des projets mûrement médités, et dont il avait cru l'exécution prochaine. De part et d'autre furent échangées des protestations de sympathie. Feth-Ali donna à l'ambassadeur le grand cordon de l'ordre du Lion et du Soleil, et le titre héréditaire de Khan. Il promit sa protection particulière à Jouannin qui restait à Téhéran. Il combla de cadeaux, de décorations et de compliments tous les officiers de la maison militaire, et se retira en disant à plusieurs reprises que les Français avaient été dans son empire les bienvenus, tout à fait les bienvenus.

Ainsi se termina une ambassade qui aurait pu transformer à notre profit toute cette partie de l'Asie. Napoléon affecta de considérer cet échec diplomatique comme sans portée. Certes Gardane était en droit d'écrire à Champagny (26 novembre 1808) : « J'ose me flatter que Votre Excellence ne désapprouvera point ma conduite. Je me suis soutenu jusqu'à la dernière extrémité, et j'ignore quelles peuvent être les intentions de Sa Majesté envers la Perse. » L'Empereur ne pouvait donc accuser son représentant, qui était jusqu'au dernier jour resté fidèle à ses instructions, et s'était conduit avec autant de fermeté que d'habileté, mais il s'en prit aux Anglais, et les accusa, sans preuves, d'avoir acheté la connivence de la Perse. « Je vous ai écrit, mandait-il (1) à Champagny (25 avril 1810), de renvoyer l'ambassadeur de Perse, mais sans mauvais traitement. Vous lui direz que je ne veux pas le voir, et que je suis mécontent que la Perse ait fait céder les intérêts de sa politique à quelques milliers d'écus qu'ont donnés les Anglais ; que, lorsque l'Empereur de Perse voudra renouer ses liaisons avec moi, il devra d'abord chasser les Anglais de chez lui. » Ce n'étaient là que de vagues imputations,

(1) *Correspondance*, n° 16415.

bonnes tout au plus à donner le change au public ignorant. Au fond Napoléon savait très bien que lui seul, par sa politique double et ses inexplicables hésitations, avait compromis pour longtemps notre influence en Orient. Certes il aurait pu entraîner la Perse à notre alliance s'il avait imposé sa médiation à la Russie alors notre alliée, et, dès lors, il pouvait en toute sécurité, diriger des armées entières contre l'Hindoustan. Tout en restant fidèle à ses engagements, il aurait ménagé l'avenir. Par malheur il ne comprit ni ses intérêts, ni sa position. Il se laissa éblouir par les décevants mirages de Tilsitt. Il sacrifia la Perse à la Russie, c'est-à-dire qu'il s'aliéna le premier de ces États sans s'attacher le second, et, de la sorte, ne travailla que pour ses ennemis.

Quels sont ceux en effet qui gagnèrent à cette faute de Napoléon ? Les Anglais d'abord, qui devinrent les maîtres absolus du commerce oriental, mais surtout les Russes qui, dès lors, ne connurent plus en Asie d'obstacle à leur ambition. La mission du général Gardane eut néanmoins quelques heureux résultats. Français et Persans se connurent mieux et s'estimèrent davantage. Il y eut désormais en Perse des sympathies françaises et la bonne impression dure encore. En un mot le germe a été déposé : peut-être sera-t-il fécondé quelque jour.

IV. — L'ALLIANCE RUSSE

Napoléon, malgré le grave échec diplomatique qu'il venait d'éprouver en Perse, ne renonça pas pour autant à son projet d'une expédition dans l'Hindoustan; mais ce qu'il n'avait pas réussi à exécuter avec le Shah, il l'essaya avec le Czar. Les Russes, en un mot, devinrent les alliés intimes dont il avait un absolu besoin pour l'exécution de son grand dessein. Il reprenait ainsi la politique du Consulat. Dans le premier enivrement de l'alliance, il crut de nouveau possible la réalisation de ses rêves orientaux, et voici la lettre, d'ailleurs fort belle, qu'il adressa à ce sujet à son nouvel ami, le

2 février 1808 : (1) « Une armée de 50.000 hommes, russe, française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre, et la mettrait aux genoux du Continent. Je suis en mesure en Dalmatie; Votre Majesté l'est sur le Danube. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes, et l'Angleterre serait soumise. Je ne me refuse à aucune des stipulations préalables nécessaires pour arriver à un si grand but, mais l'intérêt réciproque de nos deux États doit être combiné et balancé. Cela ne peut se faire que dans une entrevue avec Votre Majesté, ou bien après de sincères conférences entre Romanzoff et Caulaincourt et l'envoi ici d'un homme qui fût bien dans le système... Au 1er mai nos troupes peuvent être en Asie, et, à la même époque, les troupes de Votre Majesté à Stockholm.

« Alors les Anglais menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événements dont l'atmosphère sera chargée. Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix et de passer notre vie au milieu de nos vastes empires, occupés de les vivifier et de les rendre heureux par les arts et les bienfaits de l'administration; les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grands malgré nous. Il est de la sagesse et de la politique de faire ce que le destin ordonne et d'aller où la marche irrésistible des événements nous conduit. Alors cette nuée de pygmées qui ne veulent pas voir que les événements actuels sont tels qu'il faut en chercher la comparaison dans l'histoire et non dans les gazettes du dernier siècle, fléchiront et suivront le le mouvement que Votre Majesté et moi aurons ordonné... Dans ce peu de lignes, j'exprime à Votre Majesté mon âme tout entière. L'ouvrage de Tilsitt réglera les destinées du monde. Peut-être de la part de Votre Majesté et de la mienne un peu de pusillanimité nous porterait à préférer un bien certain et présent à un état meilleur et plus parfait; mais, puisque

(1) *Correspondance*, t. XVI, p. 586.

l'Angleterre ne veut pas, reconnaissons l'époque arrivée des grands changements et des grands événements. »

Certes, ce programme était séduisant, et les deux alliés étaient de taille à l'exécuter, mais étaient-ils d'une égale bonne foi? Il se peut que Napoléon, emporté par sa brûlante imagination dans le monde des chimères, ait réellement songé à un partage du monde entre la France et la Russie, mais Alexandre, s'il fut un moment séduit par les gigantesques perspectives ouvertes à ses convoitises, ne tarda pas à se ressaisir. De compliments et de promesses il ne fut jamais avare, mais ce fut là son unique collaboration. Sans doute Napoléon donna (1) l'ordre de réunir trois flottes à Toulon, Brest et Lorient, toutes les trois destinées à l'Inde. « J'aurai alors, écrivait-il, à l'île de France neuf vaisseaux de guerre et 15.000 hommes, qui, avec 3,000 qui pourraient les joindre, feraient une diversion de 18,000 hommes dans les Indes. Au même moment j'enverrai mon escadre de Toulon prendre 2.000 hommes dans le golfe de Tarente pour la porter en Égypte. Le concours de ces opérations portera l'épouvante dans Londres. Une seule, celle de l'Inde, y fera un horrible mal. Je suis résolu à cette expédition. » Il avait même songé à reformer le camp de Boulogne, mais uniquement pour faire croire à une descente en Angleterre. « Il est hors de doute alors que l'Angleterre se croira menacée dans son intérieur ou en Irlande, et n'aura point de soupçon que ces grandes expéditions sont destinées pour les Indes » : Mais ce n'étaient là que des ébauches de projets. En réalité Napoléon essayait de se griser de mots, mais, avec le sens pratique des choses qu'il a toujours conservé, il ne conservait que peu d'illusions. Il ne croyait même pas à la possibilité du prompt départ d'une expédition contre l'Hindoustan. Au moment même où il adressait au Czar ces propositions, faites sans doute pour la galerie, il n'hésitait pas à reconnaître son impuissance (2). Voici ce qu'il écrivait à son ministre Decrès, le 17 mai 1808, alors qu'il était encore tout plein d'espérance :

(1) Lettre à Decrès du 13 mai 1808 (*Corresp.*, t. XVII, 129).
(2) *Correspondance*, t. XVII, p. 127.

« Il paraît qu'il n'y a pas de grandes nouvelles aux Indes. L'Angleterre y est dans une grande pénurie et l'arrivée d'une expédition ruinerait de fond en comble la colonie anglaise. Plus je réfléchis à cette marche et moins j'y vois d'inconvénients. Si les trois frégates et les six vaisseaux de Lorient arrivent seuls, ils porteront un renfort utile et établiront des croisières dont le résultat peut être incalculable. Si le commandant de l'escadre de Brest veut sortir, et que cette expédition suive la première, c'est un coup mortel porté aux affaires de l'Angleterre. Dans la situation actuelle du monde, il est impossible de savoir où vont ces expéditions. On peut avoir débarqué 12 à 14.000 hommes et les vaisseaux qui doivent revenir être déjà sur le retour avant que les Anglais reprennent la supériorité, mais, pour arriver à ce résultat, il faut vouloir vaincre les obstacles, ne pas perdre le temps en projets et en discussions, et donner tous les ordres nécessaires. »

Napoléon, d'ordinaire si affirmatif, semble donc ne pas vouloir prendre de décisions sur ce point. A vrai dire, il a toujours hésité entre deux systèmes ; tantôt il veut surprendre l'Angleterre dans son île, directement, et la saisir pour ainsi dire à l'abordage ; tantôt il songe à l'attaquer sur tous les points à la fois, et surtout en Asie où est le meilleur appui de sa puissance. Tour à tour, et suivant les circonstances, prédomine l'un ou l'autre de ces systèmes, mais le projet contre l'Inde, par cela même qu'il est plus gigantesque et d'une exécution plus difficile, est réservé pour l'avenir. Talleyrand était au courant de ces hésitations. Causant un jour avec Metternich (1), le 16 janvier 1808, il lui disait en confidence : « L'Empereur nourrit deux projets ; l'un est fondé sur des bases réelles, l'autre est du roman. Le premier est le partage de la Turquie, le second celui d'une expédition aux Indes Orientales... Vous savez que de nouveaux bouleversements n'entrent point dans mes plans, mais rien ne peut influer sur les déterminations de l'Empereur, dont vous connaissez le caractère. »

(1) METTERNICH, *Mémoires*, t. II, p. 144-150.

Napoléon lui-même ne croyait pas tellement à son infaillibilité qu'il n'éprouvât des scrupules et des doutes au sujet de l'expédition projetée. Au moment même où il proposait au Czar « d'être plus grands malgré nous », il avouait à Decrès son impuissance dans une curieuse lettre datée du 22 mai 1808 (1) : « Je vous dispense de me comparer à Dieu. Il y a tant de singularité et d'irrespect pour moi dans cette phrase que je veux croire que vous n'avez pas réfléchi à ce que vous écriviez. Je plains votre jugement. On ne devrait pas laisser les colonies françaises si longtemps sans nouvelles. Le général Decaen s'est plaint avec raison que, bien longtemps après Tilsitt, il ignorait la paix, qu'il n'a apprise que par le hasard d'un bâtiment américain. Il y a cependant mille moyens de lui donner des nouvelles d'Amérique à l'île de France, de nos ports à l'île de France, etc. Il n'y a pas besoin d'être Dieu pour cela. Depuis un an que je demande quelques expéditions pour aider nos colonies, on me répond par des babioles. Mon temps est employé à autre chose, et rien ne part. »

Rien ne devait jamais partir. Les Anglais, en effet, prirent sur mer une telle supériorité que pas un de nos vaisseaux n'osa dorénavant sortir des ports où ils demeuraient inutiles. D'ailleurs, l'alliance franco-russe sur laquelle on avait fondé de si brillantes espérances fut vite rompue. Les unes après les autres nos dernières colonies tombèrent au pouvoir de nos ennemis, et l'Empereur qui jadis aurait tout fait pour les reconquérir se contenta d'ordonner qu'on insérât dans le *Moniteur*, sans le moindre commentaire, la nouvelle de leur capitulation. « Faites demain un article, écrivait-il à Decrès, (1) le 18 octobre 1810, pour mettre dans le *Moniteur* la prise de l'île Bourbon et les mesures qui ont été faites à l'île de France pour recevoir l'ennemi. »

L'opinion s'était pourtant répandue en France et en Europe, que l'Empereur n'avait pas renoncé à ses projets indiens. Suchtelen, agent de Bernadotte à Saint-Pétersbourg,

(1) *Correspondance*, t. XVII, p. 212.
(2) *id.* t. XXI, p. 267.

lui écrivait (1), le 10 avril 1812 : « On m'annonce que Napoléon compte finir en deux mois avec la Russie, qu'ensuite il va sur Constantinople, où il parle de transférer son siège, pour de là gouverner la Russie et l'Autriche comme tout le reste. Ensuite il veut attaquer la Perse, s'établir à Ispahan, où il n'aura pas affaire à des gens qui raisonnent, et, en trois ans au plus, enfin, marcher sur Delhi et attaquer les Anglais dans l'Inde. Voilà ce qu'on m'écrit et il n'y a aucune extravagance de sa part à laquelle je ne puisse croire. » Ce bruit s'était si bien accrédité que les soldats de la grande armée, lorsqu'ils entrèrent en Russie en 1812, étaient persuadés que ce n'était pour eux que le début de la conquête de l'Orient (2). Lors d'une revue de ses troupes qu'il passait à Thorn, un commandant d'artillerie s'approcha de l'Empereur et lui dit : « Avec de pareilles troupes, Sire, vous pouvez entreprendre la conquête des Indes. » Les simples soldats eux-mêmes s'attendaient à des marches extraordinaires. « Il y a une fameuse préparation de guerre, écrivait l'un d'eux. Nos anciens soldats disent qu'ils n'en ont jamais vu une pareille... mais nous ne savons pas si c'est pour la Russie. L'un dit que c'est pour aller aux grandes Indes, l'autre dit que c'est pour aller en Égypte ; on ne sait pas lequel croire. Pour moi, cela m'est bien égal : Je voudrais que nous irions (*sic*) à la fin du monde (3). »

Telle était, en effet, la pensée intime de Napoléon. L'expédition de Russie ne devait être que la première étape d'une marche sur l'Inde : « Cette longue route est la route de l'Inde, disait-il (4) avant de partir à son aide de camp Narbonne : Alexandre était parti d'aussi loin pour atteindre le Gange... Vous savez la mission de Gardane : rien de considérable n'est apparu, mais j'ai la carte et l'état des populations à traverser pour aller d'Erivan et de Tiflis jusqu'aux possessions anglaises

(1) Cité par Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, t. III, p. 371.

(2) *Mémoires militaires du baron Boulart*, cités par Vandal (cit. sup.), t. III, p. 241,

(3) Lettre d'un fusilier du 6e régiment de la garde, communiquée par Maurice Leven, et publiée dans la *Revue de France Moderne* (Vandal, t. III. 454.)

(4) Villemain, *Souvenir d'histoire et de littérature*, M. de Narbonne.

dans l'Inde. » Il existait, paraît-il un plan commercial et militaire de Napoléon Ier, qui fut vu à Hambourg en 1811, par le comte de Beauvollier, et qui a été cité par de Beauchamp dans ses mémoires secrets (1). La conquête de l'Hindoustan soit par mer, soit plutôt par le continent et avec l'aide de la Russie constituait la base de ce projet. « La Grande-Bretagne aurait infailliblement perdu un de ses plus puissants éléments de richesse, et n'aurait pas racheté cette perte par aucun système de compensation : c'était ce que Napoléon ambitionnait de tous ses vœux, et, sans doute, il n'eût pas laissé échapper l'occasion d'appauvrir et d'humilier une puissance rivale. »

Découragé par l'insuccès de ses combinaisons et privé de l'appui des colonies hollandaises que les Anglais venaient de conquérir, détourné d'ailleurs des affaires orientales par les complications et les difficultés de la politique européenne, Napoléon, sur la fin de sa carrière, semble avoir négligé l'Hindoustan. A peine si, de temps à autre, son nom reparaît dans la *Correspondance*, à propos de quelque officier, tel que Bouvet (2), qui a réussi à rompre la croisière anglaise et est parti pour les mers orientales. « J'approuve que Bouvet puisse aller aux Indes. Je voudrais même que dans les instructions vous donnassiez à chaque frégate la permission, si elle se réapprovisionnait par des prises, d'aller plus loin. » Il est visible que l'Empereur s'incline devant le fait accompli, et qu'il remet à des temps meilleurs la réalisation de ses gigantesques projets.

On sait comment Napoléon fut renversé du trône. Aux traités de 1814 et de 1815, l'Angleterre, désormais maîtresse incontestée de l'Hindoustan, consentit à nous rendre nos anciens comptoirs. Elle avait tellement le sentiment de sa supériorité qu'elle nous laissa ces humbles possessions comme la marque indélébile de sa victoire. Afin de mettre le comble à notre humiliation, elle stipula expressément dans le traité que jamais nos villes françaises ne seraient fortifiées, et, de plus, qu'elles n'auraient pour garnison que les hommes néces-

(1) Dubois, *Colonies françaises*, p. 97.
(2) Lettre du 7 août 1813, *Correspondance* n° 20337.

saires à la police. L'article 12 de la convention du 30 mai 1814 était ainsi libellé : « La France s'engage à ne faire aucun ouvrage de fortification dans les établissements qui lui doivent être restitués, et qui sont situés dans les limites de la souveraineté britannique sur le territoire des Indes, et à ne mettre dans ces établissements que le nombre de troupes nécessaires pour le maintien de la police... » La convention du 7 mars 1815 renouvelait, en termes encore plus humiliants, cette tolérance anglaise. En cas de rupture, en effet, l'Angleterre s'engageait « 1° à ne point considérer ni traiter comme prisonnier de guerre les personnes qui firent partie de l'administration civile des établissements français dans l'Inde, non plus que les officiers, sous-officiers et soldats qui, aux termes du traité conclu à Paris le 30 mai 1814, seront nécessaires pour maintenir la police dans lesdits établissements ; 2° à accorder aux sujets de Sa Majesté très chrétienne dans l'Inde la permission d'y continuer leur résidence et leur commerce aussi longtemps qu'ils s'y conduiraient paisiblement, et qu'ils ne feront rien contre les lois et les règlements du gouvernement. » Ces articles humiliants furent exécutés en toute rigueur. Quelques années plus tard, un de nos gouverneurs ayant fait creuser un fossé près de Chandernagor pour l'écoulement des eaux malsaines, on affecta de prendre ce travail pour un commencement de fortification et une compagnie de sapeurs anglais partit aussitôt de Calcutta pour combler ce misérable fossé. Il fallut même boire le calice jusqu'à la lie et payer à ces soldats leurs journées de travail.

Le gouvernement de la Restauration, il faut lui rendre cette justice, eût le sentiment des conséquences regrettables de cet abandon. Un de nos meilleurs ministres de la marine, Malouet (1), dès le mois de juillet 1814, adressait un mémoire au roi Louis XVIII sur la nécessité de jouer de nouveau un grand rôle dans les mers de l'Inde. Il proposait l'envoi d'une mission, confiée à un naturaliste distingué, Leschenault de la Tour, qui, sous couleur de recherches scientifiques, serait chargé d'étudier la situation des Mahrattes « récemment

(1) Archives des Colonies. Rapport au roi et décision du 21 juillet 1814.

vaincus mais non encore soumis ». Il devait en même temps s'occuper « des royaumes d'Ava, de Pegu et de Cochinchine, dont les intérêts sont tout à fait opposés à ceux de l'Angleterre ». Rien de plus hardi au lendemain d'un traité consacrant le triomphe de l'Angleterre; mais ce ne furent là que des velléités d'intervention. Ce projet de revendication ne reçut même pas un commencement d'exécution, et l'Inde fut définitivement perdue pour la France. Tel fut le lamentable résultat des fautes commises et de la déplorable indifférence avec laquelle nous avons presque toujours traité la question coloniale. Nous avons certes, dans notre histoire nationale, éprouvé bien des malheurs, mais nous pouvons l'affirmer sans crainte d'être démenti, il n'en est pas un dont les conséquences aient été plus regrettables que la perte de l'Inde française : et nos regrets seront d'autant plus vifs que quelques-uns de nos compatriotes, réduits à leurs seules ressources, furent à la veille d'exécuter cette conquête. Quelques aventuriers français qui mirent au service des princes Hindous leur courage et leur expérience des choses militaires furent en effet les plus redoutables adversaires de l'Angleterre dans son œuvre d'occupation de la péninsule indienne. Il ne serait que juste de remettre en lumière ces enfants perdus de la France, ou tout au moins de rappeler comment ils portèrent haut et ferme le drapeau national et surent inspirer le respect, et parfois l'admiration, à leurs vainqueurs.

CHAPITRE IV

LES AVENTURIERS FRANÇAIS DANS L'HINDOUSTAN DE 1789 A 1830

L'Angleterre à la fin du XVIIIe siècle n'occupait pas encore en Asie la situation prépondérante qui fait aujourd'hui sa supériorité. L'Hindoustan, bien qu'entamé de toutes parts, et en partie soumis, renfermait encore bien des royaumes indépendants. La péninsule Indo-Chinoise était libre de toute atteinte ; la Chine n'était même pas effleurée. Ni en Arabie, ni en Perse, les soldats anglais n'avaient encore mis le pied. Nul ne pouvait prévoir l'extension prodigieuse de l'influence britannique; les Anglais eux-mêmes ne soupçonnaient pas leur future grandeur. Ce n'est que peu à peu, et presque insensiblement, qu'ils furent appelés à se poser en maîtres de l'Asie entière.

Le grand Mogol, résidant à Delhi, était censé le souverain de tout l'Hindoustan, mais depuis de longues années ce successeur dégénéré de Tamerlan n'exerçait plus que l'ombre du pouvoir. Dans sa somptueuse capitale, à l'ombre des frais bosquets de son palais et dans tout l'appareil de la toute-puissance, il jouait à peu près le même rôle que les tristes successeurs de Clovis, ces princes que l'histoire a flétris du nom des fainéants, c'est-à-dire qu'il avait abandonné l'exercice du pouvoir à une multitude de rajahs, nababs, soubabs, zémidars, etc., qui avaient profité de sa mollesse pour se tailler à ses dépens des principautés à peu près indépendantes. Il en était résulté une division à l'infini du territoire hindou. Semblables aux seigneurs féodaux de notre moyen âge, ces princes hindous, sujets prétendus du Grand Mogol, n'étaient

au fond que des dynastes égoïstes, uniquement préoccupés de leurs intérêts immédiats, et ne songeant qu'à se consolider sur leurs trônes d'occasion. Aucune idée générale, pas de patrie commune, pas même de religion unique, puisque le Brahmanisme, le Bouddhisme, le Mahométisme, et même, sur certains points, le Paganisme se disputaient les esprits. Quelle superbe matière s'offrait donc à l'ambition d'un grand peuple, et combien était-il aisé à des Européens, armés de toutes les ressources de la civilisation, et résolus à poursuivre un plan bien ordonné, de se jeter en pleine anarchie féodale, et de faire prédominer, avec leurs idées propres, leur domination oppressive et brutale!

Les plus redoutables ennemis de l'Angleterre étaient alors les Mahrattes. Sous la conduite d'un certain Sivadgi, ils avaient, vers le milieu du XVIe siècle, fondé un véritable empire, et l'avaient étendu peu à peu de la mer d'Oman au golfe de Bengale, et des monts Vindhya au Gange. Le Grand Mogol était devenu non pas précisément leur tributaire, mais leur protégé. Heureusement pour les Anglais, au lieu de se fondre dans une majestueuse unité, ils avaient préféré former une confédération de principautés jalouses les unes des autres, et que réunissait à grand'peine un danger commun. Le chef nominal de la confédération était le successeur de Sivadgi, mais le véritable pouvoir était exercé par le Peshwa de Pouna, par le Scindhia d'Oudjeïn, par le Holkar d'Indor, par le Bonzlah de Nagpour et par le Guikowar de Baroda. Ces cinq princes Mahrattes étaient de véritables chefs d'État, et aussi des généraux dont les armées, si elles avaient été unies, auraient certainement pu résister aux Anglais, mais ils se contentaient de piller les territoires des princes voisins, et trop souvent de tourner contre eux-mêmes leurs fureurs meurtrières. Unis ils eussent été invincibles. Divisés ils furent vaincus, mais ce n'étaient pas des adversaires méprisables et les Anglais eurent de la peine à triompher d'eux.

Le Rajah de Mysore, au sud du Dekkan, avait compris les avantages de l'unité, et essayé de rallier autour de lui, dans une lutte suprême contre l'envahisseur étranger, les Rajahs ses voisins. Ce n'étaient pas de vulgaires parvenus que ces

princes Mysoriens. Si, comme ils l'espéraient, la France les avait mieux soutenus dans cette résistance nationale, peut-être auraient-ils eu raison de l'obstination britannique, mais ils furent réduits à leurs propres forces, et, très habilement, les Anglais non seulement concentrèrent contre eux toutes leurs ressources, mais encore eurent l'art de lancer contre les Mysoriens les princes Hindous aveuglés sur leurs propres intérêts. Aussi, malgré des combats héroïquement soutenus, finirent-ils par être battus et réduits à l'impuissance.

Leur voisin immédiat, le Nizam du Dekkan, n'était déjà que le très humble client de l'Angleterre. Menacé au nord par les Mahrattes, cerné de tous côtés par les Anglais, il n'avait aucune illusion sur le sort qui lui était réservé, et toute sa politique tendait à retarder l'heure inévitable de sa chute.

Les princes Hindous du nord, ceux qui détenaient encore des territoires dans les vallées du Gange et de l'Indus, semblaient moins directement menacés. On les confondait sous le nom de princes Radjpoutes. Le plus important d'entre eux, le Rajah d'Aoude, dans la vallée du Gange, passait pour entasser des trésors dans sa résidence de Lucknow, et pour nourrir contre les Anglais des ressentiments qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater. Les Rajahs du Doab, du Bundelkund, du Gwalior, du Guzerate, du Sindh jouissaient également d'une indépendance relative, mais ils étaient pour ainsi dire dans l'attente d'une catastrophe. Ils n'osaient pas se concerter pour une action commune et laissaient les résidents anglais se rendre peu à peu indispensables. L'œuvre de dis-dissolution était déjà commencée.

Deux populations énergiques, les Gourkas et les Sikks, semblaient disposées à ne subir ni empiètement de territoire, ni pénétration commerciale. Les Gourkas occupaient les pentes de l'Himalaya jusqu'aux plaines marécageuses qui s'étendent au sud de cette barrière naturelle, et qu'on nomme le Téraï. Les Sikks étaient les habitants du Pendjab, c'est-à-dire de la vallée supérieure de l'Indus. Ils s'organisaient alors sous la direction d'un de leurs chefs, Runjeet, et annonçaient hautement leur résolution de maintenir à tout prix leur indépendance.

En résumé, sous la présidence nominale du Grand Mogol, les princes Hindous, divisés d'intérêt, étaient réduits à l'impuissance. L'Angleterre n'aura qu'à ouvrir les mains, et les uns après les autres tous ces souverains sans consistance deviendront sa proie. Aussi bien ils n'avaient pas d'illusion sur le sort qui leur était réservé, et s'attendaient tellement à leur prochaine ruine, qu'ils avaient essayé de prendre leurs précautions contre l'attaque imminente des Anglais. Voici comment. Ils n'étaient pas sans avoir remarqué les avantages de la tactique européenne. Ce n'étaient plus comme autrefois d'irrésistibles poussées de cavalerie qui assuraient la victoire. Les feux bien dirigés d'une solide infanterie et surtout de mobiles et légers canons, un plan net et rigoureusement exécuté, des magasins approvisionnés, tels étaient les éléments du triomphe. Or, après la défaite des Français et la chute définitive de leurs forteresses, un grand nombre d'officiers et de soldats de cette nation étaient restés dans l'Hindoustan, non pas tant pour continuer la guerre que pour obéir à l'impulsion de leur esprit d'aventure. Bien accueillis par les princes Hindous, ils avaient mis à leur service leurs connaissances militaires, et, presque partout, improvisé des régiments et même des armées régulières. Plusieurs (1) de ces aventuriers se sont fait un nom. Ils méritent une place dans notre histoire coloniale, depuis Ripaud le corsaire de l'île de France et Raymond, le général du Nizam, jusqu'à de Boignes qui organisa les troupes Mahrattes, Perron et Bourquier qui lui succédèrent et Allard qui, dans le Pendjab, créa un empire militaire assez puissant pour inspirer des craintes à l'Angleterre. Sans doute plusieurs d'entre eux ne furent que des déclassés sans valeur morale, mais il s'en trouva parmi eux qui auraient pu devenir de vrais hommes d'État. Ils furent en tout cas les principaux auxiliaires des princes Hindous, et l'Angleterre avait si bien conscience de leur valeur que, dans tous les traités qu'elle imposa aux vaincus, elle eut grand soin de stipuler qu'ils ne prendraient jamais plus de Français à leur service.

(1) MONTCHOISY, *Les aventuriers d'Europe dans l'Inde.* (Revue Britannique, 1872.)

Nous savons déjà comment le corsaire Ripaud (1) essaya de venir en aide à Tippoo-Saheb, et l'aida à repousser les Anglais, mais c'était un homme médiocre, et qui recherchait plutôt l'occasion de s'enrichir que celle de servir utilement son patron. Aussi le Sultan de Mysore, malgré sa bravoure et d'incontestables talents, succomba-t-il dans une lutte inégale. La chute de Séringapatam fut le premier grand succès militaire remporté par les Anglais dans l'Hindoustan, et le général victorieux, Wellesley, inaugura par cette conquête la série de ses prodigieux triomphes.

Les Rajahs de Surate, d'Arcote, et du Tanjaore dont les territoires furent brutalement annexés par Wellesley avaient été obligés de s'incliner devant le fait accompli, car leurs armées n'étaient pas organisées, et ils n'avaient pas d'officiers français à leur service. Le Nizam du Dekkan avait été mieux avisé. Il avait accepté les offres d'un ancien officier de Lally Tollendal, Raymond, originaire de Serignac, dans le Gers, et l'avait autorisé à organiser à l'européenne d'abord deux, puis successivement jusqu'à vingt-trois bataillons d'infanterie, sans parler de cinquante-deux canons de gros calibre et vingt-quatre pièces d'artillerie légère. Raymond aurait voulu, continuant la politique de Dupleix et de Bussy, unir dans une action commune contre les Anglais et son maître le Nizam et son voisin le sultan de Mysore, mais ces souverains n'éprouvaient entre eux que des sentiments de jalousie, et ils ne surent pas concerter leurs efforts. Au moins Raymond réussit-il avec ses réguliers improvisés à repousser une invasion des Mahrattes, et à comprimer la révolte d'un des fils du Nizam. Ce dernier, pour récompenser ses services, lui donna le titre de prince du sang, et lui dit en l'embrassant devant toute la cour qu'il était la fleur de son armée et son unique sauveur. Plus en faveur que jamais, Raymond reprit ses anciens projets d'ailiance avec Tippoo-Saheb, et il se disposait à le rejoindre avec ses meilleurs régiments quand une mort subite et inexpliquée délivra les Anglais de leurs inquiétudes

(1) Castonnet-Desfosses, *La Révolution française et les clubs dans l'Inde* (Revue de la Révolution, 1883).

(6 mars 1796). Peu d'Européens jouirent autant que lui d'une faveur aussi constante chez les princes asiatiques. Sa connaissance du pays, ses talents militaires et politiques, la confiance générale qu'inspiraient sa bravoure et sa loyauté, tout semblait lui promettre le succès. Sa mort prématurée fut un véritable désastre et pour le prince qu'il protégeait de sa renommée et pour la France, dont il était resté l'enfant dévoué. Son tombeau existe encore à Golconde. Il est reconnaissable à un obélisque de granit, où l'on a pratiqué une niche, dans laquelle brûle perpétuellement une lampe.

Les Anglais fort mécontents de l'influence croissante de Raymond et des progrès de son armée avaient déjà résolu de briser le foyer d'opposition qui se formait contre eux dans le Dekkan. La mort du général français leur laissait le champ libre. Ils en profitèrent pour ruiner le seul État indigène qui, après la conquête du Mysore, était capable de leur résister dans la péninsule. Comme le Nizam était toujours resté leur allié, ils n'avaient pas de motif plausible de le détrôner, mais ils firent contre lui la première application de ce qu'on a nommé le régime subsidiaire. Voici en quoi il consistait : jusqu'alors les conquêtes anglaises n'avaient pas, comme les autres, procédé par la violence. Les Anglais ne se présentaient pas en vainqueurs qui renversent et qui brisent, mais en marchands qui rusent et qui négocient. Ils ne s'imposaient pas : ils s'insinuaient. Le plus singulier c'est que les vaincus étaient exposés à de moindres dangers que les alliés. Les vaincus il est vrai payaient un tribut, mais les alliés étaient exposés à perdre leur souveraineté. Epuisés par leur victoire même, ils étaient obligés de recourir à l'Angleterre qui s'empressait de leur venir en aide, et leur prêtait de l'argent à gros intérêts. Bientôt la dette du prince augmentait et il devenait insolvable. Une fois le déficit déclaré, les Anglais lui proposaient de renvoyer ses troupes indigènes, et, moyennant l'administration de ses revenus, de prendre en échange des soldats anglais. Dès lors le prince hindou était condamné. N'ayant plus de soldats indigènes pour le garder, plus d'argent, plus d'autorité, il perdait jusqu'à son territoire, puisqu'il était obligé d'affecter le revenu de ses provinces à la solde des subsidiaires. Il

conservait il est vrai les apparences de la souveraineté, mais en perdait l'exercice. L'unique maître était le résident anglais, qui, sous le prétexte d'administrer le régime subsidiaire, en réalité surveillait le prince, réprimait au besoin ses velléités de résistance et épiait le moment où, réduit à toute extrémité, le prince proposait lui-même aux Anglais d'échanger son illusoire souveraineté contre une pension et des honneurs. Les Anglais introduisaient ainsi dans la politique le manège d'un usurier qui dépouille un fils de famille. Ils prêtaient sur gage et finissaient par saisir le gage.

Raymond avait été remplacé comme général des troupes du Nizam par un certain Pierron, qui n'avait ni sa vaillance, ni son jugement, et qui bientôt s'aliéna jusqu'à ses officiers par ses écarts de conduite et sa hauteur déplacée. Les Anglais qui voyaient se dissiper de jour en jour les forces dont ils avaient redouté l'entrée en ligne, accablèrent le Nizam de récriminations pour mieux lui imposer leurs volontés. Le résident John Shore se montrait tout particulièrement récalcitrant. Le prince hindou ne se crut pas assez fort pour résister. Il licencia le corps de Raymond. Les soldats se soumirent, moyennant promesse de paiement de leur solde arriérée et passèrent pour la plupart au service de l'Angleterre. Quant aux officiers, Français pour la plupart, on les conduisit à Calcutta et de là ils rentrèrent en Europe. On leur donna toute facilité pour se rapatrier. C'étaient autant d'adversaires dangereux dont l'Angleterre se débarrassait à peu de frais.

Protégé désormais, ou plutôt mis en tutelle par les subsidiaires anglais, le Nizam conserva d'abord le titre et les honneurs de la royauté, mais bientôt, prétextant que ses finances étaient délabrées et qu'il était incapable d'appliquer une réforme sérieuse, Wellesley, au lieu de la solde promise pour les soldats subsidiaires, réclama une aliénation de territoire. Ce n'était pas encore l'annexion, mais c'était déjà le démembrement. Par le traité du 12 octobre 1800, le Nizam rétrocéda à l'Angleterre tous les territoires qui jadis avaient appartenu au Mysore. Il restait le maître absolu de ses autres domaines, mais à la condition de n'avoir d'autres soldats que des subsidiaires, et de ne déclarer la guerre qu'avec le con-

sentement de l'Angleterre : c'est-à-dire qu'avec quelques centaines de soldats ainsi prêtés, les Anglais imposaient leur protectorat à quarante millions d'Hindous. C'était pour eux un énorme accroissement de forces et de puissance.

Wellesley fit un pas plus décisif encore. Il démembra le plus puissant des États Radjpoutes, vassaux du Grand Mogol, le royaume d'Aoude. Il est certain que, si le maître de Lucknow s'avisait de renouveler dans la vallée du Gange la tentative de Tippoo Saheb dans le Mysore, si, secouant de sa torpeur le Grand Mogol de Delhi, il se concertait avec les Mahrattes, au besoin avec les Gourkas et les Sikks, si surtout il recourait aux bons offices des aventuriers français alors dispersés dans la péninsule, il pouvait ébranler la domination anglaise encore mal assise. Wellesley, profitant de troubles dynastiques, imposa au Rajah Saadet un traité de subside, et, quand l'infortuné souverain essaya de secouer le joug, il fut obligé, pour conserver une ombre d'indépendance, de céder une partie de ses provinces, le Doab, le Bundelkund, Allahabad, Kallinger et Gorrakpour. L'Aoude était désormais acculé à l'Himalaya, et de tous côtés entouré par l'Angleterre. Ce n'était plus un protectorat, mais un démembrement.

Il n'y avait plus dans l'Hindoustan qu'une seule puissance militaire capable d'entrer en ligne avec l'Angleterre, la confédération des Mahrattes. Aussi va-t-elle désormais concentrer contre eux tous ses efforts. Les guerres jusqu'alors entreprises avaient été uniquement des guerres mercantiles. A la période du pillage les Anglais songèrent à substituer la période de l'exploitation régulière. Conquérants par occasion ils devinrent conquérants par raison, et commencèrent la série des guerres purement politiques.

Les premiers Mahrattes (1) avaient été surtout des batteurs d'estrade. Sur leurs chevaux petits, mais vifs et alertes, équipés pour la course plutôt que pour les combats, ils s'étendaient sur d'énormes espaces, sans jamais fournir à leurs adversaires l'occasion de les surprendre. On les a comparés aux Kosaques de l'Ukraine. Ils étaient comme eux mobiles et

(1) Grant Duff, *History of the Mahrattas*, édit. 1878.

ardents. Ils savaient fuir à propos pour se reformer aussitôt. Leur attaque était impétueuse, et, quand elle réussissait, ils devenaient terribles dans la poursuite. Chaque année, à la fin de la mousson du nord-ouest, ils descendaient de leurs montagnes et entraient en campagne après avoir déployé le Ghocenda ou étendard sacré de la nation. Ils n'emportaient d'autres provisions que ce qui pouvait tenir dans deux sacs de toile jetés en travers de la selle. Aussi, comme ils n'étaient pas gênés par les vivres, comptaient-ils sur ce qu'ils trouveraient en territoire ennemi. Une des causes de leurs succès fut que, dans leurs courses, ils se recrutaient de tous les aventuriers, de tous les déclassés, au besoin de tous les bandits qu'ils trouvaient en chemin. Ils ne demandaient aux nouveaux venus que de se procurer un cheval. Aussi, bien que souvent vaincus, avançaient-ils toujours. Une défaite n'était pour eux qu'un arrêt temporaire. Il est vrai qu'exaltés par leurs succès ils ne connurent bientôt plus ni amis ni ennemis. Tout devint à leurs yeux proie et occasion de lucre. Conquérants et destructeurs ils se montrèrent sans pitié non seulement pour les vaincus qui leur avaient tenu tête, mais aussi pour les indigènes victimes de la guerre. C'est pour cela que, pour beaucoup d'Hindous, la conquête anglaise allait être un bienfait relatif, car les Mahrattes avaient abusé de la force, et fait de la violence le principal de leurs moyens d'action.

Dans les premières années du XIXe siècle, la dynastie des Scindiah, établis à Oudjeïn, exerçait la prépondérance dans la confédération Mahratte. La suprématie d'honneur appartenait il est vrai au Peshwa de Pouna, mais le véritable pouvoir était entre les mains du Scindiah. Le fondateur de la dynastie, Ranadji, n'avait d'abord été que le porte-babouches du Peshwa. Il devint grâce à lui chef de guerre, et transmit à son fils naturel Madhava-Rao une armée fortement organisée et de vastes territoires. Madhava-Rao réussit à imposer sa protection au Grand Mogol et à faire accepter ses lois par les princes Radjpoutes, coalisés contre lui. Dans cette guerre qui dura plusieurs années, le principal de ses lieutenants fut un aventurier français, de Boignes, originaire de Cham-

béry (1). De Boignes était entré fort jeune dans la brigade Irlandaise au service de la France. De là il passa dans l'armée russe et fut fait prisonnier par les Turcs au siège de Ténédos. Apprenant qu'il pouvait acquérir une grande fortune s'il réussissait à se faire agréer soit par un prince Hindou, soit par la Compagnie anglaise, il débarquait à Madras en 1778, et obtenait une commission d'officier dans un régiment de cipayes. Obligé de donner sa démission après une discussion avec le gouverneur Mac-Carthney, il se rendit à Calcutta auprès du gouverneur général, Warren Hastings, qui certes était homme à le comprendre et à l'utiliser; mais, trouvant qu'on ne l'estimait pas à sa valeur, de Boignes rompit brusquement ses engagements et se rendit auprès du Scindiah Madhava-Rao, dont il avait entendu vanter la libéralité, l'intelligence et l'esprit d'aventure. Il lui proposa de lever et d'équiper à l'européenne deux bataillons d'infanterie de 850 hommes chacun. En cinq mois ce corps d'élite fut rassemblé, et, tout de suite, assura la supériorité du Scindiah. Boignes aurait voulu persuader son nouveau patron de la nécessité d'augmenter ce contingent, car il n'était pas encore assez nombreux pour frapper un coup décisif, mais le Scindiah, en vrai Mahratte, croyait encore à la supériorité de la cavalerie. Il refusa. Aussitôt Boignes le quitta, et vint chercher un refuge à Lucknow, auprès du Rajah d'Aoude. Il y rencontra un autre aventurier, le Lyonnais Martin, et se lia d'mitié avec lui. C'est ce même Martin qui devait léguer à sa ville natale des sommes considérables, et créer la fameuse école de la Martinière, qui existe encore.

Martin (2) était arrivé en Hindoustan non pas comme on l'a écrit, avec Lally Tollendal, mais dès l'année 1752. On l'a accusé d'avoir déserté lors du siège de Pondichéry en 1756,

(1) De Boignes. *Mémoires*, 1826. - V. Saint-Genis. *Le général de Boignes* (1873). - Turina. *Eloge historique du Comte de Boignes*. - Z. *Mémoires sur la carrière politique et militaire du général de Boignes*. (Société Académique de Savoie)

(2) A. de Lacaze. Article de la Biographié Didot-Hœfer. — Fantin des Odoards, *Révolutions de l'Inde* de 1707 à 1765. — Barchou de Penhoen, *Conquête et fondation de l'empire anglais dans l'Inde*, t. IV, p. 291. — Octave Sachot, *Un Français dans l'Inde* (Revue Britannique, février 1870).

mais il est probable qu'on l'a confondu avec d'autres soldats du même nom. C'est seulement après la reddition de Pondichéry qu'il prit du service dans la compagnie anglaise des Indes. Bien accueilli par le gouverneur de Madras, il sut se faire estimer par ses chefs, et obtint l'autorisation de former une compagnie avec ses anciens camarades. Ce fut l'origine de sa fortune. Chargé par le conseil de Calcutta de lever la carte du Bengale septentrional, il se montra, dans cette tâche difficile, aussi bon ingénieur qu'excellent topographe. Envoyé pour un travail analogue à exécuter dans les États du nabab d'A oude, il entra dans les bonnes grâces du Rajah de Lucknow, Sujah-Eddoulah, et de son successeur, Assef-Eddoulah. Nommé d'abord surintendant de l'arsenal, il déploya de telles qualités d'administrateur, que les Rajahs l'associèrent à tous les actes de leur gouvernement et le chargèrent même de contracter des emprunts. Il devint indispensable, et fut comblé de faveurs, qui lui permirent de réaliser une grosse fortune. On a prétendu que, pour augmenter cette fortune, il avait recouru à l'usure, mais on se contentait, tellement on avait confiance en sa droiture, de lui confier des valeurs mobilières, qu'il se chargeait de défendre moyennant une rétribution légitime. S'il gagna beaucoup d'argent ce fut surtout en créant des manufactures d'indigo et des usines destinées à la fabrication des poudres. Dailleurs il fit un noble usage de sa fortune. Il l'employait à faire du bien autour de lui et en France, où il envoya de fréquents secours à ses parents. Il en profita surtout pour vivre en grand seigneur. Il se fit construire à Lucknow un superbe palais qui existe encore, et, sur les bords de la Goumty, une somptueuse résidence, Constantia-House, où il amassa de précieuses collections, objets d'art oriental, animaux rares, ateliers de mécanique et surtout de physique. Il s'occupait beaucoup d'aérostation. Il lui arriva même d'être obligé de modérer l'ardeur expérimentale de son royal protecteur, qui n'hésita pas à mettre plusieurs de ses sujets à sa disposition pour des essais d'ascension. La Compagnie des Indes, dont il avait fidèlement servi les intérets, le récompensa par le titre de major général. On le sollicita de se faire naturaliser Anglais en lui pro-

mettant en échange des avantages considérables, mais il voulut rester Français, ce qui démontre en passant qu'il n'était pas coupable de désertion, et qu'il n'avait pas oublié sa patrie d'origine. Une douloureuse maladie, la pierre, interrompit ses rêves d'avenir. Il avait pourtant inventé un instrument qui, bien que rudimentaire, n'en est pas moins le type d'où sont sortis les instruments perfectionnés de la lithotritie. Il mourut le 13 septembre 1800 après avoir, dans son testament, consacré une partie de sa fortune à créer des établissements de bienfaisance et d'instruction à Calcutta, à Chandernagor et à Lyon. La célèbre école (1) de la Martinière, où, pour la première fois, fut donné ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement professionnel, fut son œuvre. Il avait lui-même dessiné son tombeau avec cette épitaphe. Ci-gît Claude Martin, venu simple soldat dans l'Inde et mort major général. Le premier Consul Bonaparte (1) rendant un hommage public aux vues philanthropiques de cet homme de bien, ordonna par décret du 12 floréal XI qu'une statue serait dressée à Lyon en son honneur. Il voulait, écrivait-il, « exécuter complètement la dernière volonté du testateur, et honorer sa mémoire aux mêmes lieux où l'on bénit son enfance ».

Martin était toujours resté au service de l'Angleterre : De Boignes fut plus indépendant. Il ne résida pas longtemps à Lucknow, car le Scindiah n'avait pas tardé à reconnaître son erreur et lui avait envoyé des émissaires lui promettant toute sa faveur et l'autorisant à lever un corps régulier de 10.000 hommes. Dès lors, grâce à ces auxiliaires rapidement improvisés et bien commandés, le Scindiah remporte victoires sur victoires. Le 20 juin 1790, dans la journée de Patoum, il enlève au Grand Mogol 100 canons, 50 éléphants, 200 étendards et tous ses bagages. Nouvelle victoire à Maïrtha. Le Scindiah charge alors Boignes de lever deux nouvelles brigades et assigne à leur entretien un vaste territoire avec un revenu de cinq millions et demi. Nommé général en chef, Boignes témoigne sa reconnaissance en dirigeant une rapide campagne contre un chef Mahratte jaloux de ses succès, le Holkar. Ce dernier

(1) Rapport de Tribun Carret (du Rhône) inséré dans le Bulletin de Lyon (1er prairial, an XI).

avait aussi levé des bataillons de réguliers commandés par un aventurier français, Dernaig, mais il n'en avait que quatre, et, malgré leur résistance acharnée, ils furent écrasés à la bataille de Lakhairi (sept. 1792).

Quatre ans plus tard, en 1796, sentant sa santé faiblir, Boignes se retira. Il avait fait de son maître et de son successeur Daoulat-Rao les princes les plus puissants de l'Hindoustan. Ce ne fut pas un aventurier vulgaire. Il possédait quelques-unes des qualités qui font les grands capitaines et les hommes d'action : « Il est fait par nature, écrivait un de ses officiers, pour gouverner et pour commander. Son instruction n'est guère au-dessus de l'ordinaire. Il sait cependant assez bien le latin. Il parle et écrit facilement l'italien, le persan, l'hindoustan et l'anglais. » Son ascendant sur ses soldats et même sur ses ennemis était extraordinaire. « Résistez à outrance, disait un prince hindou à ses soldats enfermés dans la forteresse de Cormound, mais, si Boignes paraît, rendez-vous. » Son extrême bienveillance était rare pour l'époque. Tout officier ou soldat blessé touchait un certain nombre de jours de solde en proportion de la gravité de sa blessure. Tous les estropiés recevaient avec une pension viagère une concession de terre. Les parents des militaires tués participaient aux mêmes avantages. Par cette bonne entente des conditions matérielles de la vie militaire, par l'estime et le respect qu'il inspira à ses troupes, Boignes réussit à faire de ses fantassins réguliers, même avec leurs mauvais fusils, de solides soldats contre lesquels se brisèrent les brillants cavaliers Radjpoutes.

De retour en Europe Boignes vécut calme et tranquille à Chambéry jusqu'au 21 juin 1830. Il avait dépensé près de quatre millions en œuvres philanthropiques. Une des fontaines de Chambéry, la fontaine des Éléphants, ainsi nommée parce qu'elle repose sur des éléphants de pierre, a été construite à ses frais. Son buste orne une des salles du conseil municipal. Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel Ier, lui conféra le titre de comte et la grand'croix des Saints Maurice et Lazare. Louis XVIII le nomma maréchal de camp et lui accorda la Légion d'honneur et la croix de Saint-Louis. Son souvenir est

encore populaire dans toute la Savoie, et on ne l'a pas oublié dans les cours de l'Hindoustan.

Boignes eut pour successeur et continuateur de son œuvre un autre Français, Pierre Cueiller, dit Perron. Nous avons été si malheureux dans nos affaires indiennes que ce sera pour nous une satisfaction d'amour-propre de montrer que, si nos divers gouvernements ont commis fautes sur fautes et subi désastres sur désastres dans leur politique indienne, au moins s'est-il rencontré des Français qui ont tenu haut et ferme dans la péninsule le drapeau national, et qui, mieux secondés, auraient pu changer la fortune et nous donner une empire colonial. Perron fut un de ces heureux aventuriers qui, sur un autre théâtre, auraient sans doute laissé un nom dans l'histoire. Nature compliquée, ne dédaignant ni les petites finesses, ni les affaires louches, dépourvu de scrupules mais saisissant le nœud d'une intrigue et habile à la dénouer, au besoin par la violence, il était arrivé dans l'Hindoustan à l'époque de la guerre d'Amérique, et s'était mis d'abord au service du Rajah de Gohandi, mais la grande réputation de Boignes l'attira. Il vint le trouver et le pria de l'associer à sa fortune. Perron devint en effet le principal de ses lieutenants, et prit la plus grande part à divers événements importants, tels que la prise de Delhi en 1788, et la délivrance du Grand Mogol, aussi, quand de Boignes se retira, lui succéda-t-il dans le commandement de l'armée de Scindiah.

Le nouveau généralissime acquit presque aussitôt une situation prépondérante, « M. Perron est ici pour le pouvoir comme un roi de Prusse, écrivait à Boignes, le 30 août 1802, un de ses anciens officiers, Drugeon, et comme un Crésus du côté de l'argent. Vous aurez fait la soupe pour les autres et ils n'ont que la peine de la manger aujourd'hui. » Ainsi parlait un rival, une ennemi caché, mais voici ce que pensait de Perron un général anglais fort distingué, avec lequel il allait se rencontrer sur maint champ de bataille, Lake : « L'armée des Mahrattes est sur un meilleur pied que la nôtre. Ils ne regardent pas à la dépense. Ils ont trois fois plus de servants que nous pour chaque pièce d'artillerie Leurs bœufs d'attelage, beaucoup plus nombreux que les

nôtres, sont des bêtes de premier choix. Les sacs des soldats et les bagages sont portés à dos de chameau, ce qui leur permet de doubler les étapes.» Wellington, cet appréciateur émérite de la valeur militaire, parlait à son tour de Perron en ces termes : « C'est un officier distingué, actif, exact, qui n'a d'autre délassement que les rudes labeurs de son métier. »

Perron avait contre lui sa qualité de Français, et il n'oublia jamais sa patrie. En toute occasion il chercha à lui être utile. Il fut probablement un des agents secrets de Bonaparte. Les Anglais le croyaient. Lorsque plus tard on écrira sa vie, on découvrira sans doute qu'il entra en relations avec le premier Consul. Boignes son prédécesseur ne tenait que médiocrement à faire la guerre aux Anglais. « Evitez que la Compagnie ne prenne ombrage de votre armée, disait-il au Scindiah, et détruisez ce magnifique instrument de combat plutôt que d'entrer en lutte avec les Anglais. » Perron pensait tout autrement. Volontiers il aurait tenté la fortuue des combats contre la toute puissante Compagnie, mais ni le Scindiah, ni-même son corps d'officiers ne lui paraissaient assez sûrs. Il n'y avait pas que des Français autour de lui. Des Allemands, des Irlandais, des Anglais même étaient ses lieutenants et le jalousaient. Tels ce Georges Thomas qui plus tard se taillera une principauté dans le Pendjab, et ce Dyce qui devint le confident d'une princesse hindoue, la Begum Sombre. Les Français eux-mêmes ne partageaient pas toujours sa manière de voir. Ainsi ce Bourquien qui devait lui succéder et le desservait sous main. Quand au Scindiah, il était travaillé par un agent de l'Angleterre, le souple et insinuant Malcolm, et n'était que trop porté à écouter les rapports malveillants de ses ministres indigènes, jaloux de ces étrangers qui accaparaient les faveurs royales. Perron avait donc à lutter à la foi contre les préventions de ses propres officiers et contre les défiances du Scindiah. C'est ce qui explique sa conduite parfois ambiguë, et même, en certaines circonstances, sa timidité.

Grâce aux soldats enrégimentés et disciplinés par de Boignes et Perron, le Scindiah était donc le plus puissant prince de la confédération Mahratte, mais il avait contre lui

la jalousie de ses égaux en dignité, et particulièrement du chef d'une troisième dynastie : le Holkar, dont la résidence était Indor. C'était pourtant un piètre personnage que le Holkar Jasvani-Rao, qui avait succédé à son père Tonkadji en 1797, mais était tombé sous le jong d'une femme débauchée et impérieuse, Toulsi-Baï, qui finit par le rendre fou et s'empara de la régence. Pour le moment le Holkar était comme enfiévré par la haine qu'il portait au Scindiah. Il n'attendait qu'une occasion pour entrer en campagne. Quant aux autres princes de la Confédération, le Bhonzlah de Nagpour et la Guikowar de Baroda, ils étaient tous prêts à vendre leurs services au plus offrant et à se prononcer en faveur de celui qui paraîtrait le plus fort.

Désunion et faiblesse malgré l'apparente unité, impuissance malgré les soldats européens ou indigènes, telle était donc la situation des Mahrattes, lorsque le gouverneur général Wellesley, (1) comprenant qu'eux vaincus l'Hindoustan était à la discrétion de l'Angleterre, se décida à marcher contre eux. C'était une partie décisive qu'il engageait, et il comptait bien ne poser les armes qu'après avoir brisé les dernières résistances.

Les prétextes ne manquèrent pas. Le Scindiah et le Holkar étaient en discussion perpétuelle et le Peshwah n'osait pas interposer sa médiation, car il avait peur de tous les deux et redoutait plus encore les Anglais. Une première fois, quand il marcha contre le Sultan de Mysore, Wellesley lui avait proposé une alliance offensive et défensive, mais le Peshwa avait décliné cette offre et refusé de prendre part aux dépouilles de Tippoo-Saheb. Wellesley revint à la charge et lui demanda de fermer son territoire aux Français et d'accepter auprès de lui des subsidiaires Anglais. Eclairé par le triste sort de ses voisins, le Nizam, les Rajahs de Surate et de Tanjaore, et tant d'autres princes Hindous qui avaient été punis de leur confiance par la perte de leur autonomie ou le démembrement de leur territoire, le Peshwa refusa encore.

(1) Malleson; *Life of the Marquess Wellesley*. 1889. — Mill; *History of British India*. — Thornton. *The history of the British Empire in India* (1841-43).

Ce fut alors et comme à point nommé que le Holkar, qui n'avait pas éprouvé les mêmes scrupules et avait accepté le concours des Anglais, lui déclara brusquement la guerre et vint l'assiéger jusque dans sa capitale de Pouna. Un colonel anglais, Bany-Close, se trouvait alors, comme par hasard, à Pouna. Il s'empressa d'offrir au tremblant souverain la protection de l'Angleterre. Le Peshwa terrifié n'hésita plus et accepta ces forces subsidiaires depuis si longtemps offertes, dont il redoutait, non sans raison, l'introduction dans ses États. Le 31 décembre 1802, il signait le honteux traité de Basseïn, par lequel son territoire tout entier, avec environ dix millions de sujets, passait sous le protectorat britannique.

Wellesley venait de remporter sans combat une grande victoire. Il avait en quelque sorte brisé la confédération Mahratte, puisque le premier en dignité de ces princes indigènes, le Peshwa, source de toute légitimité, passait aux Anglais et se déclarait leur très humble protégé : mais que pensaient de cette défection l'orgueilleux Scindiah et le colérique Holkar? Quelle décision prendraient le Bonzlah et le Guikowar ? L'Angleterre leur avait jeté le gant;, n'était-il pas de leur honneur et de leur intérêt de relever le défi ? Sans doute c'était une partie suprême, mais, ruine pour ruine, ne valait-il pas mieux succomber les armes à la main ? Les Mahrattes se préparèrent donc à la guerre avec une sombre ardeur et promirent d'honorer par leur résistance les derniers jour de l'indépendance Hindoue.

Wellesley cette fois encore prit l'initiative. Il fit proposer au Scindiah un traité analogue à celui de Basseïn. Autant valait lui demander d'abdiquer. Or le Scindiah avait deux armées intactes, celle du Sud qui gardait ses États, celle du Nord, commandée par Perron, qui surveillait et protégeait le Grand Mogol à Delhi. Cette seconde armée était imposante par le nombre et redoutable par la qualité. Il eût été honteux de céder sans avoir tenté la fortune des armes. D'ailleurs le Holkar avait compris l'absurdité de ses jalousies. Devant l'imminence du danger, il oublia ses vieilles querelles et se réconcilia avec le Scindiah. Les deux princes

unirent leurs troupes, et proposèrent au Peshwa de dénoncer le traité de Basseïn et de venir les rejoindre. Comme le Bonzlah et le Guikowar concentraient déjà leurs troupes et ne cachaient pas leurs sentiments, de nouveau tous les Mahrattes auraient pu se trouver réunis et opposer aux Anglais une résistance invincible. Le Peshwa, par sa pusillanimité, brisa l'élan national. Il déclara qu'il resterait fidèle à ses engagements et ne ferait point partie de la coalition. Le Scindiah et le Holkar coururent aussitôt à Pouna dans l'espoir de le surprendre et de le renverser. La guerre était déclarée.

Wellesley avait auprès de lui son frère, le colonel Arthur, le futur Wellington. Par une marche hardie et parcourant avec ses hommes cent vingt kilomètres en trente-deux heures, le colonel Arthur arriva sous les murs de Pouna avant que le Scindiah et le Holkar n'y fussent parvenus, et rassura le Peshwa, qui, plus que jamais, s'obstina dans l'alliance anglaise. Si les princes Hindous avaient eu le sentiment de la situation, ils auraient persévéré dans leur tentative, et assiégé dans Pouna et le Peshwa et son nouveau défenseur. Les Anglais en effet étaient bien aventurés. Peu nombreux et isolés en pays ennemi, ils couraient grand risque d'être enlevés. Le gouverneur général, qui se rendait compte du danger, ordonna aussitôt à trois corps anglais, à l'armée du Carnatic, à celle de Bombay, et aux subsidiaires du Nizam de courir au secours de son frère. La manœuvre fut exécutée avec précision, et bientôt le colonel Arthur se trouva en mesure non seulement de résister, mais même de prendre l'offensive.

Les grands coups ne se frappèrent pas du côté de Pouna. Wellesley se doutait bien que l'armée Mahratte du Nord, celle qui gardait Delhi sous les ordres de Perron, était plus redoutable que l'armée du Midi (1). Aussi envoya-t-il contre elle le meilleur de ses lieutenants, Lake, avec l'élite de ses soldats, les solides régiments du Bengale. Il voulait à la fois disperser l'armée de Perron et prendre possession de

(1) Keene, *The Fall of the Mogul Empire*, 1887. — Wheeler, *History of India from the earliest ages to the Downfall of the Moglul Empire* 1867.

Delhi, afin d'usurper l'autorité nominale du Grand Mogol. Les princes Radjpoutes, mécontents de la tyrannie du Scindiah, s'étaient ralliés à lui et marchaient avec plaisir sous ses ordres. L'Inde rivait d'elle-même les chaînes qui la condamnaient à la servitude.

Perron n'avait accepté qu'à contre contre-cœur la direction de l'armée Mahratte. Il avait perdu confiance. Il savait que le Scindiah se défiait de lui et songeait même à l'assassiner. Mandé à Oudjeïn, il avait été accueilli plus que froidement. Arrivé le 20 mars, il n'avait été reçu à l'audience du Scindiah que le 26, et encore l'avait-on laissé se morfondre deux longues heures, sous prétexte que le prince « essayait des cerfs-volants ». Huit jours se passèrent sans nouvelle entrevue. Un officier Mahratte, ami particulier de Perron, finit par le prévenir de se tenir sur ses gardes. Un Durbar, c'est-à-dire une réunion solennelle, fut enfin annoncée. Perron et ses officiers y furent invités. Le Scindiah avait formé le projet de le faire arrêter, et, sans doute, de se débarrasser de lui par l'assassinat. Il avait même aposté autour de sa résidence plusieurs centaines de pathans, domestiques de ses favoris, armés jusqu'aux dents. Perron fut instruit du complot. Il donna l'ordre à tous ses officiers, indigènes ou européens, d'assister au Durbar. La grande tenue comportait une paire de pistolets passés dans un ceinturon. Perron les fit charger. A la tête de cet imposant cortège, près de trois cents indigènes et une trentaine d'Européens, il fit alors son entrée. Les Pathans ne cachaient pas leur fureur et n'attendaient qu'un signal pour se ruer sur ces invités inattendus. Le Scindiah, très décontenancé, balbutia quelques paroles de mécontentement, fort étonné, disait-il de ce que son invitation ait été étendue à tout le corps d'armée. Perron répondit avec hauteur qu'il n'avait fait que se conformer au règlement. Après quelques mystérieux chuchotements avec son entourage, le Scindiah fit contre mauvaise fortune bon cœur, et accueillit les compliments des officiers ainsi que les cadeaux, que, selon la coutume, ils déposèrent à ses pieds. Au moment de se retirer Perron tira son épée, et, la jetant sur les marches du trône, déclara qu'il avait assez vieilli au service du prince, et que, puisque il ne

possédait plus sa confiance, il retournait en Europe. Le Scindiah se répandit en compliments exagérés, déclara que Perron était son oncle, qu'il ne voulait pas se séparer de lui, et l'embrassa à diverses reprises; mais le général, qui connaissait la force de dissimulation de son royal patron, comprit que jamais il ne lui pardonnerait d'avoir ainsi éveillé ses craintes, et, dès lors, prépara sourdement ce que certains historiens ont appelé sa défection.

Lake, le général chargé par Wellesley de manœuvrer contre Perron, ne tarda pas à être informé de ses projets. Heureux de l'occasion qui se présentait de désorganiser la principale armée Mahratte, il s'empressa d'offrir à Perron d'entrer au service de l'Angleterre. Perron ne pouvait pas rompre avec tout un passé d'honneur. Il refusa, mais laissa entendre qu'il était mal disposé à entrer en lutte ouverte contre les forces britanniques. Il permit même à tous ceux de ses officiers qui étaient de nationalité anglaise de ne plus servir sous ses ordres et de rejoindre leurs camarades. Bientôt même, exposé aux soupçons et à la vengeance du Scindiah et privé de ses officiers anglais, il ne songea plus qu'à se dérober à la lourde responsabilité du commandement. Lake avait dessiné son mouvement contre Delhi, et était arrivé sous les murs d'Allighur, redoutable forteresse défendue par des marais et des rizières inondées, et à laquelle on n'accédait que par une porte défendue par deux bastions. Perron en avait confié la garde à un de ses officiers les plus éprouvés, le colonel Pedron, mais ce dernier fut trahi par un Anglais, qui tourna contre ses anciens frères d'armes la connaissance des lieux qu'il avait acquise.

Chassé d'Allighur et ne voulant pas de la bataille que lui offraient ses adversaires, Perron se renferma dans la citadelle de Coil, l'ancienne résidence de Boignes, mais il ne se crut pas assez fort pour attendre Lake sur ces positions et battit une seconde fois en retraite. Sur ses pas les Anglais entrèrent à Coil, et, suivant l'expression de l'un deux, s'y gorgèrent de roupies. Reculer plus longtemps sans tirer un coup de fusil ressemblait à un acte de trahison, mais Perron avait perdu toute confiance. Il entra en pourparlers avec Lake, et se rendit à lui avec tous ses officiers européens (6 sept. 1803.)

Renoncer ainsi à commander une armée lorsque l'ennemi est en face n'est-ce pas ce qu'on appelle communément une félonie? Reconnaissons pourtant non pour excuser, mais pour expliquer la conduite de Perron, qu'il n'était pas soutenu par son maître le Scindiah, et qu'il était convaincu de l'inutilité de la résistance contre des soldats aussi fortement organisés que ceux de Lake. Il fut d'ailleurs bien reçu par les Anglais qui l'autorisèrent à rentrer en Europe avec la grosse fortune qu'il avait amassée. En 1805 Perron se trouvait à Hambourg (1). L'ancien secrétaire de Bonaparte, Bourrienne exerçait alors dans cette ville les fonctions de consul général. Il entra en relations avec Perron, qui lui raconta ses aventures et avoua qu'il avait gagné aux Indes près de cinquante millions, mais, ajoutait-il, il en avait perdu les trois quarts dans son voyage de retour. Il est probable que l'avisé général exagérait ses pertes. En tout cas il emportait avec lui des caisses pleines de cachemires et les distribuait autour de lui avec une grande libéralité. Perron se retira au château de Fresne, près Montoire, dans le Loir-et-Cher, et s'y éteignit dans l'obscurité. Napoléon s'était d'abord inquiété de ses faits et gestes. « Faites-moi connaître, écrivait-il (2) à Fouché, la destination des 500.000 francs que le général Perron a fait passer en France. La destination qu'il a faite du premier envoi n'a que l'avantage de faire rente en France. Je désirerais que vous fissiez parler à ses parents pour lui faire connaître qu'il serait bien accueilli en France; qu'il ne m'importe point d'examiner s'il a abandonné ou non le parti de Scindyah, chose que je ne suis pas à même d'apprécier; qu'il n'était point d'ailleurs au service de la France; que je verrai avec plaisir qu'il transporte sa fortune en France, ainsi que les renseignements qu'il peut avoir sur le pays. » Ces bonnes dispositions ne durèrent pas. Bien qu'il eût été fort aise de recourir à son expérience des affaires Indiennes, l'Empereur se défia de lui. Il connaissait sans doute par le menu l'histoire de ses relations avec Lake, et ne voulut pas recourir aux bons offices d'un auxiliaire aussi compromettant.

(1) Bourrienne. *Mémoires.*
(2) *Correspondance* (19 mai 1805), t. X, p. 425.

Perron avait disparu, mais son armée restait intacte, et un de ses lieutenants, ou plutôt un de ses rivaux, le Français Bourquien, en avait pris le commandement. Lake voulut profiter de l'hésitation qui suit toujours la transmission des pouvoirs. Sans laisser aux Mahrattes le temps de se reconnaître, il les aborda en pleine campagne, non loin de Delhi, le 11 septembre 1802, et leur infligea une sanglante défaite. Bourquien avait pourtant choisi d'excellentes positions défensives, et, dans les premières heures de la journée, avait repoussé tous les assauts des Anglais, mais il eut le tort de descendre des hauteurs qui faisaient sa force, et ne put tenir contre les savantes manœuvres des réguliers Anglais. Il perdit 68 canons, 3000 hommes, et fut obligé de découvrir Delhi. Les Anglais y coururent et l'heureux vainqueur entra dans la résidence impériale. Le Grand Mogol se nommait Alam II. C'était un vieillard inoffensif, plutôt misérable que redoutable. Sa puissance était toute d'opinion. Ses richesses qui n'étaient plus alimentées par les tributs des vaincus s'étaient peu à peu dissipées, et Alam II n'avait plus pour vivre que la médiocre pension que lui servait le Scindiah. Quant à son armée, à l'exception de quelques milliers de cavaliers, ce n'était plus qu'une cohue indisciplinée et les innombrables fantassins qui en composaient la masse étaient, en réalité, des domestiques ou des cantiniers, tourbe sans cohésion, qu'une poignée d'Européens pouvait facilement disperser. Tel était pourtant le renom qui s'attachait encore à ce trône vermoulu que Lake n'aborda qu'avec respect le simulacre d'Empereur, dont il venait de disperser les soldats. Alam II courut au devant de son vainqueur, lui prodigua compliments et promesses, et se mit à son entière disposition.

Dégoûté de cette lâcheté et songeant à part lui qu'il était inutile de se dévouer à d'aussi misérables souverains, Bourquien entra de son côté en pourparlers avec Lake, qui s'empressa de lui faire un pont d'or à condition que seraient compris dans la capitulation tous les officiers Européens restés fidèles au drapeau du Scindiah. L'accord fut vite conclu, et Lake, dans un Durbar solennel, put bientôt féliciter le Grand Mogol de s'être affranchi de cette faction française qui l'avait

si longtemps humilié et opprimé. C'était là, en effet, le grand résultat obtenu. Lake avait rendu impossible toute résistance ultérieure. Des Hindous restaient en armes, mais ils n'avaient plus à leur tête d'officiers Européens, surtout de ces Français détestés qu'animaient à la lutte tout à la fois le sentiment de leur supériorité et la haine nationale. Lake pouvait tout oser. Le magnifique instrument de combat, dont parlait Boignes, était à jamais brisé.

Il faut d'ailleurs rendre cette justice à Lake qu'il profita habilement des circonstances. Sans s'attarder à Delhi, dans les délices de cette Capoue Indienne, il marcha tout de suite contre les débris de l'armée Mahratte. Les Hindous s'étaient concentrés anx alentours d'Agrah, mais ils n'osèrent pas risquer une bataille pour le salut de cette grande ville et les Anglais l'occupèrent dès le 4 octobre. Quelques jours après, le 17, ils entraient dans la citadelle que défendirent seuls quelques Européens restés encore fidèles au Scindiah. Ils y trouvèrent un trésor considérable et un canon gigantesque connu dans l'Inde entière, et pour le rachat duquel les autorités locales offrirent jusqu'à 12000 livres sterling. Lake aurait voulu le transporter à Calcutta, mais il ne put mettre en mouvement une telle masse.

Tout près d'Agrah, à Laswary, s'engagea la lutte suprême. Lake débuta par une imprudence et lança follement sa cavalerie contre un village barricadé, où elle fut décimée. Les Mahrattes se croyaient déjà vainqueurs, mais, grâce aux charges brillantes du 76me régiment d'infanterie anglaise, Lake resta encore maître du champ de bataille. Tous les canons, beaucoup d'éléphants et un énorme butin tombèrent entre ses mains. Tous les efforts de Boignes, de Perron et des officiers Français étaient à jamais perdus. Il n'y avait plus pour les heureux vainqueurs qu'à se baisser et qu'à ramasser. En effet les rares bandes Mahrattes qui tenaient encore la campagne sont bientôt dispersées. Les Rajahs de Macherry, de Djeypour, de Sandipour, de Kotta et du Bundelkund font leur soumission. La Begum Sombre (1) elle-même, bien que pouvant

(1). La Bégum Sombre ou Samrou était la femme d'un aventurier, Suisse, Luxembourgeois ou Français, Reinhardt, qui s'était taillé une

compter sur un corps auxiliaire d'Européen, renonçe à la lutte. Lake n'a plus qu'à opérer sa jonction aves l'armée anglaise du Sud, celle que commandait Arthur Weelesley, et qui manœuvait directement contre le Scindiah et le Holkar coalisés.

Wellesley avait établi son quartier général à Pouna. Le Scindiah essaya de l'en chasser. Il avait obtenu le concours du Bonzlah de Nagpour. Les deux princes Mahrattes résolurent de tenter la délivrance de leur pays. Ce fut la terrible bataille d'Assaye, livrée le 23 septembre 1803. Wellesley, n'estimant pas à leur valeur les troupes Mahrattes et dédaignant leur artillerie, avait porté tout son effort contre leur gauche, qui était protégée par de nombreuses batteries. Accueillis par un feu destructeur, les Anglais commençaient à flotter. Pour la première fois Wellesley déploya ces qualités d'opiniâtreté et de sang froid qui, plus tard, dans les sierras Espagnoles ou aux plaines Brabançonnes, assureront son triomphe. Il ne voulut pas donner le signal de la retraite, sentant bien que mieux valait mourir à son poste que s'exposer à perdre en une journée le fruit de tant d'efforts. Il rallia donc les fuyards et rétablit le combat. L'endurance britannique l'emporta sur la furie des Mahrattes. Le Scindiah et le Bonzlah renoncèrent à la lutte, laissant sur le champ de bataille plusieurs milliers de morts et 98 canons. Les Anglais avaient perdu presque la moitié de leur effectif, plus de 1700 hommes. Ces pertes douloureuses attestent l'acharnement de la lutte et l'importance du succès.

Quoique vainqueur, Arthur Wellesley n'aurait pu continuer la lutte s'il n'avait été rejoint par des renforts que lui amena le général Stevenson. Il poursuivit donc les vaincus, leur enleva les places importantes de Bourhampour et d'Assergarh, et les rejoignit à Argaon le 29 novembre. Ce fut la seconde grande bataille de la guerre. Les Mahrattes, instruits par leurs officiers Français, avaient pris de bonnes positions. Ils étaient couverts par plusieurs cours d'eau. Wellesley, par

principauté sur le fief militaire de Sardhana. Elle épousa en secondes noces un autre aventurier Français, Levassouet ou Levasso. Détrônée en 1795, puis rétablie par le Scindiah, elle resta sa fidèle alliée. Respectée par les Anglais, elle mourut paisiblement en 1836.

une habile manœuvre, réussit à neutraliser les soldats du Scindiah, et, avec toutes ses forces disponibles, aborda ceux du Bonzlah et le força à battre en retraite en lui prenant 38 canons.

A ce moment Lake était disponible avec toute son armée. Il pouvait combiner ses attaques avec celle de Wellesley de façon à prendre les Hindous entre deux feux. Deux autres corps anglais, ceux qui gardaient le Bengale à Bombay, n'avaient pas non plus d'ennemis devant eux, et pouvaient concourir à l'écrasement du Scindiah et du Bonzlah. Ce dernier demanda à entrer en pourparlers. Toute résistance était impossible : il ne restait plus qu'à se soumettre. Le traité fut vite conclu. On lui restitua tous ceux de ses forts qui étaient dans la montagne, mais il céda au Nizam quelques districts, et aux Anglais les côtes de Kattock et de Balassor, c'est-à-dire le seul littoral que les Mahrattes possédassent sur le golfe du Bengale. De plus il s'engageait à ne recevoir ni à sa cour ni dans ses états d'autres Européens que des Anglais. Il se séparait de la confédération Mahratte, et subissait auprès de sa personne un résident Anglais. Quant au Scindiah, resté seul, comme il avait inspiré plus de craintes, il fut traité encore plus rudement. Il fut obligé de céder tout ce qu'il possédait dans le bassin du Gange et promit de ne plus intervenir dans les affaires du Grand Mogol. Il renonçait par conséquent aux conquêtes de ses glorieux ancêtres et répudiait leur héritage de gloire et de puissance morale. En outre il abandonnait aux Anglais Gwalior et la Guzerate, au Nizam tout ce qu'il possédait dans le bassin du Godavéry et au Peshwa la ville et le district d'Ahmednagor. Ce n'est pas tout. Il promettait de s'abstenir de toute revendication contre les alliés de la Compagnie et de ne recevoir dans ses États ni Européens, ni Américains, à l'exception des Anglais. Enfin on mettait auprès de lui des subsidiaires, et il s'engageait, pour les questions de politique extérieure, à prendre l'avis des Directeurs de la Compagnie. Wellesley usait durement de son triomphe, mais la confédération des Mahrattes se trouvait dissoute, et ces prodigieux résultats avaient été obtenus en moins de cinq années. La campagne active n'avait même duré que cinq

mois. Le parti Français n'était plus à craindre, et rien ne laissait supposer qu'une puissance indigène rallierait de nouveau les mécontents et les indifférents.

Ce fut à ce moment que le dernier prince Mahratte resté à peu près seul indépendant, le Holkar, se décida, bien mal à propos, à entrer à son tour en campagne. Il était difficile de plus mal choisir son heure, puisque les Anglais, vainqueurs sur toute la ligne, allaient diriger contre lui les forces disponibles, mais l'orgueil de ce prince Hindou ne connaissait pas de limites. Il aurait cru déroger en se battant aux côtés de ses collègues, et pourtant il était d'autant plus mal fondé à déclarer la guerre que les Anglais, fatigués par ces luttes perpétuelles, l'auraient volontiers ménagé. Le Holkar affecta de prendre ces ménagements pour des craintes, et entra en campagne. Ce fut une guerre difficile. Il fallut poursuivre les Mahrattes jusque dans leurs montagnes et s'engager dans de vastes solitudes brûlées par le soleil.

Ces marches furent plus meurtrières qu'une bataille. En août 1804, lors d'une pointe que firent les Anglais contre Indor, la capitale de Holkar, ils faillirent tous périr. Sans un orage qui rafraîchit l'atmosphère et ranima leurs forces, tous auraient succombé. Ils arivèrent enfin devant la capitale et y entrèrent sans résistance; mais le Holkar ne renonça pas à la lutte. Au contraire il redoubla d'activité, et, par une marche hardie, se porta contre Delhi qu'il manqua surprendre. Sans la poursuite acharnée d'Arthur Wellesley, la capitale mogole tombait entre ses mains. Le 3 novembre 1804, à Dig, se livra une bataille décisive. Le Holkar fut battu et perdit 87 canons. Il allait être obligé de se rendre à discrétion, si le Rajah de Barthpour n'eût eu pitié de lui, et ne lui eût ouvert les portes de sa citadelle.

Les Anglais vinrent aussitôt l'assiéger. Un premier assaut fut repoussé le 9 janvier 1805. Ils furent battus une seconde fois le 20 février, et, comme ils manquaient de vivres et étaient encombrés de malades et de blessés, ils furent obligés de lever le siège. Ce grave échec affaiblissait l'éclat des victoires précédentes. Wellesley comprit la nécessité de le réparer. Il réunit des forces imposantes et marcha directement

contre le Holkar. Ce dernier, épuisé par sa victoire, se sentait incapable de prolonger une lutte sans merci. Il demanda à traiter. La paix fut signée le 10 avril 1805. Il restituait les territoires enlevés au Scindiah, et payait une indemnité de deux millions de roupies, mais il rentrait en possession de tous ses États, et maintenait Éson indépendance politique. C'était le seul des princes Hindous qui eût encore obtenu de tels avantages.

Wellesley s'était montré si accommodant parce qu'il ne se sentait pas sur un terrain solide. En Angleterre on avait appris avec plaisir la série de ses victoires, mais on trouvait qu'elles avaient été chèrement acquises. Les Directeurs de la Compagnie ne se souciaient que médiocrement d'étendre ainsi leurs domaines, et les ministres eux-mêmes, alors très inquiets de la puissance napoléonienne, entendaient n'envoyer aucun renfort dans ces lointaines possessions. Wellesley ne pouvait se suffire à lui-même, ni continuer, envers et contre tous, ce système de paix d'où renaissaient de nouvelles guerres, de dépenses sans cesse accrues et de dividendes diminués. D'ailleurs les Mahrattes n'étaient qu'à demi vaincus. Tout fier de son demi-succès le Holkar haussait ses prétentions, le Scindiah était mécontent, le Bonzlah tout frémissant de sa défaite, le Peshwa lui-même froissé et humilié de sa sujétion. Il n'était bruit que d'une alliance entre ces anciens adversaires. Wellesley fut donc bien inspiré quand il se décida à signer la paix. Il avait, à vrai dire, brisé la confédération Mahratte ; il avait réduit le Grand Mogol au rôle humiliant de vassal ; il avait plus que doublé le territoire de la Compagnie; il avait surtout anéanti l'influence française et dispersé les officiers et les aventuriers français. Il fut le grand fondateur de l'empire anglais dans l'Hindoustan et son œuvre subsiste encore.

Les deux successeurs de Wellesley, Cornwallis et Barlow, avaient reçu comme instructions de renoncer à la politique des conquêtes et de réagir contre le système précédent. C'était presque une abdication de la puissance anglaise. On semblait renoncer à tout progrès. Les troupes subsidiaires furent rappelées. Les troupes indigènes furent réduites. Recul sur

toute la ligne, malgré les plaintes des généraux anglais, de Lake surtout, contre ce qu'ils appelaient une honteuse retraite. La réaction aurait continué, et on pouvait prévoir le moment où l'Angleterre, renonçant à toute velléité de conquête, restituerait la plus grande partie de ses acquisitions, et se contenterait d'exploiter les Indes non plus comme un Empire, mais comme une ferme, lorsque, fort heureusement pour son avenir, sa prospérité et sa grandeur, arriva au pouvoir un nouveau gouverneur, qui, comprenant mieux les intérêts de son pays, reprit la politique d'action.

Georges Elliott, ancien ambassadeur à Copenhague et à Paris, ancien vice-roi de la Corse quand cette île s'était soumise aux Anglais après la trahison de Paoli, nommé lord Minto en récompense de ses services, fut envoyé aux Indes en 1807 avec la mission expresse de continuer la politique de l'effacement : ce fut lui au contraire qui projeta le rayonnement de la puissance britannique par delà toutes les limites convoitées, et qui fixa avec une rare précision les points reculés qu'elle devait atteindre. On l'avait enfermé dans un programme étroit, mais il sut bientôt s'en dégager et, s'inspirant des circonstances, n'agit qu'à sa guise.

L'Angleterre soutenait alors contre la France ou plutôt contre Napoléon une lutte inexpiable. Non seulement en Europe dans la péninsule Ibérique, à Walcheren, en Danemark, mais aussi sur toutes les mers soldats et matelots anglais s'entrechoquaient avec les soldats et les matelots français. Si l'Angleterre cherchait dans le monde entier les occasions de nous nuire, la France de son côté essayait de lutter sur tous les points contre sa retoutable ennemie, et notre active diplomatie s'efforçait de lui trouver partout des adversaires. Comme Napoléon n'ignorait pas que c'était surtout l'Hindoustan qui faisait la force de la Grande-Bretagne, il aurait voulu concentrer contre l'Hindoustan tous ses moyens d'action. La pensée d'une expédition contre l'Inde qu'il conduirait lui-même hantait son imagination. Dans maintes circonstances il subordonna sa politique à la préparation de cette campagne qui serait comme le couronnement de sa prodigieuse carrière. Les Anglais, qui redoutaient l'exécution de ce projet,

cherchèrent à le contrecarrer, et leurs diplomates, mieux informés ou plus actifs que les nôtres, n'eurent que trop souvent l'avantage. Lord Minto fut un des mieux avisés et des plus heureux de ces diplomates. Bien placé à Calcutta pour surveiller les menées françaises à travers l'Orient, il n'hésita pas, quand les circonstances lui parurent favorables, à dépasser ses instructions et à étendre son cercle d'action. C'est ainsi que nous le voyons agir dans le Sindh, chez les Sikkes et les Afghans, en Perse, en Chine même. Après avoir chassé les Français de l'Hindoustan, il veut leur en fermer toutes les avenues. N'était-ce pas, et avec succès, continuer la guerre contre Napoléon ?

Le Sindh est à proprement parler la vallée de l'Indus, mais on appelle plus particulièrement de ce nom l'immense delta qui commence à Haïderabad et se termine aux bouches du fleuve. Six princes se partageaient la possession de cette vaste et fertile région, trois frères ou co-régents, deux de leurs parents pourvus d'apanages, et un prétendant expulsé. Ces six princes, au lieu de s'unir dans une ligne de défense commune, ne cherchaient qu'à s'entretuer. Le pays était ravagé par des guerres civiles incessantes. Les Afghans, leurs belliqueux voisins, étaient à tout moment priés d'intervenir et saisissaient avec empressement cette occasion, pour opérer de fructueuses razzias sous prétexte d'imposer la paix. Les Anglais auraient laissé les princes de Sindh s'entr'égorger et les Afghans dévaster leur territoire, s'ils n'avaient appris que de nombreux aventuriers français s'étaient établis dans le pays et essayaient d'y organiser des forces régulières (1). Un certain Madec avait même tenté, à la fin du dernier siècle, d'établir les Français à poste fixe dans le Sindh, et, s'il eût été mieux secondé, les princes indigènes auraient volontiers accepté notre domination. Il y avait donc là un foyer de résistance et un centre possible d'action. Les Anglais le comprirent. Ils voulurent couper court à toute velléité d'intervention française. Minto envoya dans le Sindh un de ses plus déliés négociateurs, le capitaine Seton, qui, sous prétexte de protéger les

(1) E. Barrès. *Le nabab René Madec* (Revue historique, 1894, LV. 321. LVI 68).

aux assaillants des pertes si cruelles qu'ils se maintinrent sur leurs positions jusqu'à l'arrivée de Runjeet-Sing. Ce dernier n'avait pas ordonné cette prise d'armes. D'autre part il fut tellement émerveillé par la résistance de Metcalf et conçut pour lui et ses compatriotes une telle estime et tant de respect qu'il s'empressa de signer un traité (25 août 1809), par lequel il promettait amitié perpétuelle aux Anglais, à condition que, de part et d'autre, on ne franchirait pas les limites communes. Lord Minto ne tenait pas à s'engager dans une guerre dont il était difficile de prévoir les conséquences. Il accepta donc les excuses de Runjeet-Sing pour l'attaque manquée d'Amritsir, et assura de ce côté la sécurité de ses domaines. Comme il ne demandait rien autre chose pour le moment, il se déclara satisfait. Les aventuriers français eurent donc le droit de pénétrer dans le Pendjab et d'offrir leurs services au chef des Sikks. Pourchassés dans tout l'Hindoustan, ils coururent au Pendjab comme en un lieu d'asile, surtout quand la chute de Napoléon eut dispersé dans le monde entier bon nombre de ses anciens officiers.

Celui de ces officiers qui réussit le mieux à se faire un nom et une situation se nommait François Allard (1). Il avait servi dans les armées impériales et se trouvait en 1815 aide de camp du maréchal Brune. Échappé au massacre d'Avignon, mais comprenant qu'on ne lui pardonnerait jamais ses anciennes attaches, il se rendit en Égypte, puis en Perse, dans le Kaboul et enfin dans le Pendjab. Runjeet-Sing songeait alors à substituer un gouvernement sérieux à l'anarchie féodale qui désolait la contrée, mais il avait besoin d'un instrument de domination, d'une armée solide et bien commandée. Certes les Sikks étaient braves, mais ils n'avaient aucune idée de la discipline et se présentaient au combat en bandes désordonnées. Aussi un officier anglais. Georges Thomas, se faisait-il fort de traverser tout le Pendjab avec une poignée d'hommes. Allard survint très à propos pour proposer à Runjeet de transformer en soldats réguliers ses escadrons indisciplinés. L'opposition de l'Angleterre était à craindre, car, aux termes des

(1) Le Bas *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — *Moniteur* de 1839. — Cuvillier-Fleury *Notes historiques sur le général Allard.*

traités, il ne devait admettre aucun Européen, et surtout aucun Français dans son armée, mais les Anglais avaient modifié leur politique. Ils n'avaient plus à redouter la rivalité de la France, et l'existence d'une armée régulière dans le Pendjab les protégeait contre une attaque éventuelle des Afghans. Ils firent donc savoir à Runjeet-Sing qu'il avait toute facilité pour commencer son œuvre de restauration, et Allard fut aussitôt improvisé instructeur général de l'armée des Sikks (1).

La grande idée du réformateur fut de calquer sur les institutions militaires françaises les règlements qu'il imposa à ses hommes. C'étaient les fantassins et les artilleurs qui avaient fait la force des armées napoléoniennes. Allard s'attacha surtout à développer l'infanterie, et il créa de toutes pièces une imposante artillerie. Tous les commandements se firent en français. Victor Jacquemont (2), qui voyagea dans l'Inde quelques années après cette réorganisation, ne cacha pas son joyeux étonnement, quand il entendit les officiers de son escorte commander leurs soldats avec les expressions françaises. Allard eut même l'adresse de donner à l'armée le drapeau tricolore: « Le drapeau (3) du général a fait fortune dans ce pays-ci, écrivait Jacquemont. Il y a huit ans que M. Allard l'a fait adopter aux armées qu'il commande, mais les Sikks sont de bonnes gens qui n'y entendent pas finesse. Runjeet sait seulement que c'était le drapeau de Bonaparte, auquel il arrive à se persuader qu'il ressemble. » L'armée sikke devint promptement redoutable. Elle compta jusqu'à 80 000 hommes avec 350 pièces de canon. Voici comment en parle un historien anglais, Lepel-Griffin : « Sous le Maharadjah Runjeet-Sing, l'armée subit un changement presque complet. La cavalerie cessa d'en être le corps principal, et l'infanterie devint l'arme favorite... La résistance du fantassin à la fatigue était énorme. Un

(1) *Lettres de Victor Jacquemont sur l'Inde* (1er novembre 1830), t. I, p. 340. Nouvelle édition en 4 volumes, avec préface de Mérimée 1869. Cf. article anonyme de la Revue Britannique (1870).

(2) Consulter sur Jacquemont Rabbe, *Biographie des Contemporains*.— Al. de Lacaze, *Illustration du* 9 sept. 1854. — Ed. de Warren, *Vie et œuvres de Jacquemont*, 1852.

(3) *Jacquemont*, t. I, p. 419.

régiment faisait sans broncher trente milles par jour plusieurs jours de suite. A pied le Sikk est un des plus braves et des plus solides des soldats. Bien conduit, il n'est pas douteux qu'il ne tînt contre les meilleures troupes européennes. Il est mal à l'aise à cheval, il ne vaut ni les Afghans, ni les Hindoustanis, qui lui sont très inférieurs comme fantassins. »

Ces excellents et rapides résultats étaient dus surtout à Allard, mais il avait des collaborateurs qui l'aidèrent singulièrement dans sa besogne, le sergent Court, le sous-officier Ventura et surtout le Napolitain Avitabile, qui, établi par Runjeet à Peshawer, dans un territoire conquis sur les Afghans, réussit à s'y maintenir par la terreur, et laissa un souvenir légendaire. Il était brave, actif, intelligent, voyait tout par lui-même, mais s'était fabriqué à son usage une morale spéciale, évitant l'emploi de la force quand la ruse pouvait réussir, n'hésitant pas à recourir aux grands moyens. « Ce qu'on peut dire de mieux de lui, écrit un contemporain (1), c'est qu'il a été placé là non pour gouverner des hommes, mais pour dompter des animaux sauvages, pour écraser une race qui supporte le joug avec le même bonne grâce qu'en mettrait un taureau furieux, et qui, si elle pouvait surprendre ses maîtres endormis, cesserait bientôt de les avoir pour maîtres. Malheureusement Avitabile agit comme un sauvage chez des sauvages, au lieu de leur montrer qu'un chrétien peut tenir un sceptre de fer sans le souiller par des cruautés inutiles. » Voici d'ailleurs, pour donner une idée de sa méthode, un ordre du jour d'Avitabile : « Aujourd'hui les villages de Kari-Tchandari et Chamchon ont été donnés à Koumer-Eddin-Khan, chef de la cavalerie indigène de Peshawer, aux conditions suivantes : que chaque année il coupera et apportera devant le sahib Behadour les têtes de cinquante hommes Afridis. Il jouira du revenu desdits villages, et il est défendu à qui que ce soit de le troubler dans sa possession. Il sera fait une déduction de cinquante roupies à titre d'amende pour chaque tête, quel qu'en soit le nombre, qui pourrait manquer dans l'espace de l'année au total indiqué. »

(1) Henri Lawrence, *Aventures dans le Pendjab.*

Sans recourir à des procédés aussi sommaires, Allard réussit à se concilier le respect des Sikks et même des Anglais, qu'il allait parfois visiter dans leurs cantonnements de Loudiana, et qui lui témoignaient une grande sympathie. Aussi bien l'Angleterre avait intérêt à ce que Runjeet-Sing fût le maître chez lui. Avant l'établissement de son pouvoir, leurs territoires de la rive gauche de la Sutledje étaient souvent ravagés par des pillards, et les petits princes du Pendjab étaient trop faibles pour répondre des brigandages de leurs sujets; mais dès que Runjeet-Sing eut assis son pouvoir et qu'il eut à sa disposition une armée solide, ils n'hésitèrent plus à adresser à leur remuant voisin ce que Jacquemont (1) appelle plaisamment des comptes d'apothicaire, et ces comptes étaient toujours réglés. Aussi étaient-ils reconnaissants à Allard d'avoir assuré leur sécurité, et parfois il leur arriva de le consoler de ses mécomptes. Runjeet-Sing était en effet un maître impérieux. Il payait largement, mais il entendait être servi. « Runjeet, ajoute Jacquemont, a grand soin de lui faire dépenser chaque année la totalité de ses appointements, afin de lui ôter tout désir de le quitter. Il suit la même politique à l'égard de ses autres officiers européens, auxquels il ne se fie qu'à demi. Un M. Mévius Prussien, qui commandait un de ses régiments de cavalerie, ayant excité une révolte dans son corps par l'application du procédé allemand de la schlague à des Sikks, fut obligé de s'enfuir dans la tente même du roi pour échapper à la fureur de ses gens. Runjeet lui sauva la vie, mais refusa de le garder à son service. Aigreur là-dessus exprimée de part et d'autre, et Runjeet à la fin, le congédiant, dit en jurant : « Allemands, Français, Anglais, ces bougres-là ne font qu'un. »

Il n'en est pas moins vrai que, grâce à Allard, Runjeet-Sing acquit promptement une grande puissance. Comme l'écrivait (2) Jacquemont, « c'est un Bonaparte en miniature, qui ne sait tenir en place ». On le comparerait plus volontiers à son contemporain Méhémet-Ali, le réformateur de l'Égypte. Il aimait, comme lui, les Européens, et les écoutait volontiers,

(1) Jacquemont, Lettre du 22 juin, 8130.
(2) Jacquemont, t. I, p. 418.

même quand il n'était par de leur avis. « Quand M. Allard (1) a lieu de se plaindre de lui, il ne craint pas de lui battre froid un mois ou deux, et il sait l'obliger à revenir sur la mesure qui l'avait justement offensé ou irrité. » Jacquemont, tout en lui rendant justice, conservait peu d'illusions sur le compte de ce souverain improvisé. « Ce n'est pas un petit saint, tant s'en faut. Il n'a ni foi, ni loi, lorsque son intérêt ne lui demande pas d'être fidèle et d'être juste, mais il n'est pas cruel. A de très grands criminels il fait couper le nez, les oreilles, un poignet, mais jamais ne prend la vie... Il est d'une bravoure extrême, qualité assez rare parmi les princes de l'Orient, et, quoiqu'il ait toujours réussi dans ses entreprises militaires, c'est par des traités et des négociations perfides que, de simple gentilhomme de campagne, il est devenu le roi absolu de tout le Pendjab, de Cachemire, etc., mieux obéi de ses sujets que ne l'étaient les empereurs mogols au temps leur grande puissance. »

Mêlant en effet les négociations aux guerres et les trahisons aux coups de force, le vieux lion des Cinq Fleuves, ainsi qu'il aimait à être nommé, réussit à étendre sa domination de la Sutledje à l'Indus, et du Cachemire à Moultan. Vingt millions de sujets lui obéissaient et ses revenus étaient considérables. Il montra beaucoup d'habileté politique, un grand esprit d'organisation, et, dans plusieurs circonstances difficiles, beaucoup de tact. Les Anglais en effet commençaient à le jalouser, mais, comme il était de l'intérêt des deux parties de se ménager, ils s'efforçaient de ne lui témoigner que de l'amitié. Bien conseillé par Allard, Runjeet-Sing montrait à ses redoutables voisins une égale bienveillance, et leur envoyait de pompeuses ambassades. Il était à l'apogée de sa puissance, en 1830, lorsqu'il fut averti par le gouverneur général de l'Hindoustan, lord Bentinck, de la prochaine visite d'un voyageur français, pour lequel il demandait des passe-ports et sollicitait sa bienveillance. Le bruit courut aussitôt à Lahore que ce voyageur était un agent secret du roi des Français. Ce n'était qu'un modeste savant, Victor Jacque-

(1) Jacquemont, t. I. p. 343.

mont, envoyé en mission par le gouvernement. Runjeet-Sing ne l'ignorait pas, mais il feignit d'être très honoré par cette visite, envoya tout de suite les passe-ports demandés, et chargea le général Allard de recevoir dignement son compatriote.

Allard se montra très dévoué. Voici (1) la lettre qu'il adressait à Jacquemont dès qu'il apprit son arrivée : « Le docteur Murray m'apprend l'arrivée à Simla d'un voyageur français distingué par ses connaissances et la mission dont il est chargé. Cette nouvelle me donne l'espérance qu'un vieil officier pourrait bien se trouver à même d'être utile à un de ses compatriotes dans des contrées si éloignées de la mère-patrie. C'est en conséquence que j'ai l'honneur de vous envoyer la présente par un de mes haïkaras pour vous offrir tout ce que ma position auprès du Rajah de Lahore peut me fournir à vous être utile. Disposez de mes services » (28 juillet 1830.) Jacquemont profita aussitôt de sa bonne volonté, pour lui demander l'autorisation de visiter le Cachemire, province jusqu'alors interdite aux Européens. Allard obtint (2) cette faveur de son ombrageux maître. « Ma bonne volonté, écrivait-il au voyageur, à laquelle se joindra celle de mon bon ami et frère d'armes, M. Ventura, qui n'est pas moins impatient que moi de faire votre connaissance, me donne la certitude de vous aplanir bien des difficultés, si vous vous décidez à passer la Sutledje. Il est vrai que notre Rajah ne voit pas avec plaisir que des Européens, venant du côté de l'Inde, visitent son royaume, notamment la province de Cachemire, mais si vous pouvez obtenir des lettres du gouverneur de Delhi pour Runjeet, les premières difficultés se trouveront aplanies, et, pour ce qu'il resterait à faire, ce serait à nous de pourvoir à votre sûreté et à vos besoins. » (27 septembre 1830.)

Ainsi encouragé, Jacquemont n'hésita plus et passa la frontière. Il y fut reçu par un escadron envoyé à sa rencontre qui lui rendit les honneurs militaires. Dès ce jour il fut considéré comme l'hôte de Runjeet qui, chaque jour, lui fit donner pour ses besoins un sac d'argent plein de roupies. Il ne

(1) Jacquemont, t. I, p. 275.
(2) *Id.*, t. I, p. 342.

sortait (1) qu'en grande pompe, et toujours accompagné par un haut personnage, qui n'était au fond qu'un espion déguisé, mais qui lui témoignait les plus grands égards. Allard et Ventura étaient accourus, et l'avaient traité (2) comme un frère. Allard surtout ne se lassait pas de sa conversation : « Le brave (3) homme était affamé de France, écrivait Jacquemont, et ne se rassasiait pas de moi. » Ventura lui tenait également compagnie. On l'avait installé dans un petit palais meublé avec luxe, auquel ne manquaient ni les fleurs, ni la vaisselle plate, ni même les fameuses bayadères d'Amritsir. Allard ne savait qu'imaginer pour prévenir ses moindres désirs. « M. Allard, écrivait (4) Jacquemont, continue d'être admirable à mon égard... Rien de si incertain que son avenir. Peut-être ne reverra-t-il jamais la France, peut-être retournera-t-il à Paris avant moi. En ce cas recevez-le cordialement et sans façon ; faites-lui boire votre plus vieux vin et que Porphyre (son frère) le pilote. » Jacquemont ne borna pas sa reconnaissance à ces effusions. Il sollicita pour le général la croix d'Officier de la Légion d'honneur. « Une récompense (5) me semble due à ceux qui, loin d'Europe, ont porté comme lui avec honneur le nom français. Son nom est cité dans toute l'Inde anglaise avec respect, et dans ce pays c'est mieux que du respect qu'on lui accorde. Il n'y a qu'une voix sur sa justice et son humanité, comme sur sa sagesse. » Le gouvernement eut le bon goût de faire droit à cette demande, et, le 5 novembre 1832, Allard fut nommé Officier de la Légion d'honneur.

Runjeet-Sing de son côté se montra plus qu'aimable vis-à-vis de notre compatriote. Il l'admit dans son intimité, et fit même comparaître devant lui ses bayadères, en lui proposant de passer en revue le régiment de celles qui constituaient son sérail. Au début il se défiait de lui, car il le prenait pour un Anglais, mais dès la première visite il s'écria (6) « que je n'étais certainement pas Anglais. Un Anglais n'aurait pas changé vingt

(1) Lettre du 4 mars 1831.
(2) Lettre du 12 mars.
(3) T. II, p. 355.
(4) T. II, p. 85.
(5) T. II, p. 156.
(6) T. I, p. 416

fois de position ; il n'aurait point fait de gestes en parlant; il n'aurait point parlé sur cette variété de tons, haut et bas : il n'aurait pas ri dans l'occasion, etc. » Dès lors les entrevues se succédèrent, et toujours sur le pied de l'intimité. « J'ai passé (1) plusieurs fois une couple d'heures à causer avec Runjeet *de omni re scibili et quibusdam aliis*. C'est un cauchemar que sa conversation. Il est à peu près le premier Indien curieux que j'aie vu, mais il paye de curiosité pour l'apathie de toute sa nation. Il m'a fait cent mille questions sur l'Inde, les Anglais, l'Europe, Bonaparte, ce monde-ci en général et l'autre, l'enfer et le paradis, Dieu, le Diable et mille autres choses encore. Il est comme tous les gens de qualité dans l'Orient, malade imaginaire, et, comme il a une troupe nombreuse des plus jolies filles de Cachemire, et les moyens de payer un meilleur dîner que qui que ce soit en ce pays, il se vexe singulièrement de ne pouvoir boire comme un poisson sans s'enivrer, et de ne pouvoir manger comme un éléphant sans étouffer. » Runjeet-Sing lui confia même qu'il se défiait des officiers français qui commandaient son armée, mais Jacquemont s'efforça (2) de calmer ses craintes et crut y avoir réussi. Runjeet s'attacha tellement à son nouvel ami qu'il lui fit rendre des honneurs extraordinaires. « Je vivais à Lahore (3) dans un petit pavillon des mille et une nuits ; un bataillon d'infanterie était de service près de moi. Les tambours battaient aux champs quand je mettais le nez dehors, et, lorsque je me promenais à la fraîcheur du matin dans les allées de mes parterres, les jets d'eau jouaient par milliers à l'entour. » Le Rajah finit même par lui proposer de le prendre à son service, mais Jacquemont était avant tout l'homme du devoir. Il tenait à remplir sa mission. Il répondit par un refus poli mais définitif, et demanda à son hôte la permission de continuer son voyage. Runjeet n'osa pas le retenir. Il l'accabla de présents, Kélats ou cachemires d'honneur, châles de toutes nuances, pièces de soie, diamants, et le recommanda chaudement à tous ses administrés.

(1) Jacquemont, t. I, p. 414
(2) *Id.*, t. I, p. 415.
(3) *Id.*, t. II, p. 20.

Or le Rajah de Lahore, malgré ses protestations, n'avait pas renoncé à son incurable défiance. Il avait tendu plusieurs pièges à Jacquemont, tantôt lui faisant écrire par un affidé des injures à son adresse, tantôt informant le gouverneur d'Amritsir que le voyageur français l'avait desservi auprès de lui. Jacquemont (1) eut l'adresse de ne prêter le flanc à ces attaques injustifiées, mais il en conserva un amer dépit. « Il n'y a rien de droit, ni de simple avec les gens de ce pays, écrivait-il (2). Ils font de la perfidie en tout. C'est une niaiserie pour un Européen que de jouer au même jeu avec eux. Nous devons être toujours dupes. Le plus sublime coquin du genre chez nous n'est qu'un innocent près de Runjeet. » Au moins notre compatriote profita-t-il des égards officiels qu'on lui prodiguait, pour visiter à son aise le Cachemire, qui, pour les Européens, était alors une terre inconnue. Il fut très bien reçu partout, surtout par le Rajah Goulab-Sing : mais il fut très peu charmé de se trouver en contact avec une population de voleurs et de brigands. « Ce pays, écrivait-il, est un pays de gueux, de voleurs, de bandits ! Rien de si commun que de tuer un homme pour lui voler une vieille paire de culottes, qui valent vingt ou vingt-quatre sous ! » Un jour il fut retenu prisonnier par un certain Néab-Sing, qui lui extorqua cinq cents roupies, et exigea une lettre par laquelle il attestait que cette somme avait été versée de bon gré. Jacquemont s'exécuta, mais écrivit au général Allard pour se plaindre. Runjeet-Sing fit jeter le malencontreux voleur en prison et l'y retint jusqu'à ce que le Français eut demandé sa grâce.

Nous ne pouvons raconter ici dans tous ses détails le séjour de Jacquemont dans le Cachemire. Il nous suffira de rappeler qu'il assista à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes, même à celle du Desséré, célébrée à Amritsir (3), et cela malgré le fanatisme des Akkalis ou religieux guerriers, mais il était couvert par la toute puissante protection de Runjeet : Aussi prenait-il notes sur notes, non sans mélancolie, car

(1) Jacquemont, t. I, p. 108.
(2) *Id.* t. II, p. 109.
(3) T. II, p. 197.

il ne se dissimulait pas tout ce que cette prospérité apparente cachait de faiblesse. « Sur les bords du Raveï, à Zafferval (1), le gouverneur de la province, un officier Italien, m'a appris une foule de choses qu'un voyageur ne découvrirait jamais dans ce pays... Il m'en a trop dit. S'il m'avait connu d'avance et s'il avait été jaloux de quelque amitié de ma part, il aurait dû me laisser ignorer les moyens nécessaires du commandement dans ce malheureux et affreux pays. » Malgré ses déceptions Jacquemont ne voulut pas quitter l'Hindoustan sans revoir Runjeet-Sing. Ce dernier, sans doute pour l'éprouver, lui proposa à brûle-pourpoint la vice-royauté de Cachemire. « Je me moquai beaucoup de lui et de sa proposition, qui n'était sans doute qu'un piège pour connaître ma pensée. Il me plut davantage encore qu'à mon passage à Lahore, sans doute par les caresses qu'il me fit. » Le Rajah ne sut pas mauvais gré de son refus à Jacquemont. Lors d'une dernière entrevue qui eut lieu à Ourchiapour, le 21 octobre 1837, il lui serra plusieurs fois les mains avec tendresse « aux bordées les mieux servies de mes flatteries, où, sans le chercher, je mettais un peu de sentiment ».

Jacquemont en résumé emportait de son voyage une bonne impression. Il avait conçu une haute estime pour ses compatriotes de l'armée Sikke. Il trouvait (2) que les Sikkes « ont une simplicité et une honnêteté ouverte de manières qu'un Européen savoure mieux après deux ans de séjour ou de voyage de l'Inde »; il gardait un excellent souvenir de l'hospitalité reçue, et croyait que les Anglais, bien que maîtres (3) « d'anéantir en une demi-heure la puissance des Sikks » la respecteraient, ou du moins qu'ils ne feraient la conquête du Pendjab qu'à la dernière extrémité, et il ajoutait ces mots qui ne sont peut-être que l'expression de la vérité : « Nous prenons en France pour une farce hypocrite l'excuse de nécessité alléguée par les Anglais pour le prodigieux accroissement de leur empire d'Asie. Rien pourtant n'est si vrai, et il n'y a jamais eu de gouvernement Européen aussi

(1) JACQUEMONT, T. II, p. 194.
(2) T. I, p. 411.
(3) T. I, p. 246.

fidèle à ses engagements que celui de la Compagnie. »

Par nécessité, par ambition, ou pour tout autre motif, la Compagnie ne devait pas respecter l'indépendance du Pendjab. A la mort de Runjeet-Sing, en 1839, emporté par de déplorables excès, il n'y eut plus qu'intrigues, troubles sanglants, désastres et revolutions. Cet empire qu'il avait mis trente ans à se former devint la proie de l'Angleterre. Allard n'était plus là pour le défendre. Il avait demandé l'autorisation de revoir la France en 1835, et était retourné à Lahore avec le titre de chargé d'affaires, mais il y mourut le 23 janvier 1839. Son successeur Ventura n'était pas à la hauteur de sa tâche. Le Pendjab fut, comme l'avait prédit Jacquemont, anéanti en une demi-heure (1). Quant à Jacquemont, épuisé par les fatigues de son voyage, il était mort à Bombay le 7 décembre 1832, mais au moins laissait-il sa Correspondance, et le Journal complet (2) de son voyage, qui assurait sa renommée.

Allard et Jacquemont sont les derniers Français qui aient jeté quelque éclat sur le nom de la France dans l'Hindoustan jusqu'aux alentours de l'an 1830. Ce n'était que justice de rappeler leur souvenir, et de montrer comment ils ont essayé jusqu'à leur dernier moment de glorifier leur pays d'origine.

(1) Guerre de 1845, et victoire de Hardinge à Ferozeshad — guerre de 1848, et batailles de Chillianwalla et de Goudjrat — annexion prononcée par lord Dalhousie en 1849.

(2) Le Journal complet du voyage avec les descriptions zoologiques et botaniques revues par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, a été édité sous les auspices de Guizot, in-f°. F. Didot.

QUATRIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE L'OCÉAN PACIFIQUE

LES FRANÇAIS DANS L'OCÉAN PACIFIQUE DE 1788 A 1830

I. — PREMIÈRES RELATIONS AVEC L'ANNAM

L'Océan Pacifique a longtemps été négligé par la France. Il est vrai que dès les premières années du XVIe siècle, on signale (1) dans les mers d'Extrême-Orient quelques-uns de nos hardis capitaines, et il est très probable que les côtes d'Australie ont été pour la première fois entrevues par nos compatriotes (2); mais c'est dans une autre direction et vers d'autres mers qu'ils concentrèrent leurs efforts, et, pendant de longues années, le pavillon français ne fut plus déployé dans ces parages lointains. Il y eut au XVIIIe siècle comme une renaissance géographique et les grands noms de nos explorateurs océaniens (3), Bougainville, La Pérouse, Marchand,

(1) FROIDEVAUX. *Les premières navigations des Français à la Chine.* (Questions diplomatiques et coloniales, 1903). — LA RONCIÈRE. *Histoire de la marine française,* t. II et III.

(2) A. REINAUD. *Le continent austral.* — GALLOIS. *De Orontio Finæo.*

(3) BOUGAINVILLE. *Voyage autour du monde* (1771). — LA PÉROUSE. *Voyage de La Pérouse autour du monde,* rédigé par MILLET-MUREAU, 1797. — D'ENTRECASTEAUX. *Voyage à la recherche de La Pérouse,* rédigé par ROSSEL (1808). — LA BILLARDIÈRE. *Relation d'un voyage à la recherche de La Pérouse* (1800). — ETIENNE MARCHAND. *Voyage autour du monde en 1791* (1798-1800).

d'Entrecasteaux, figurent avec honneur à côté de ceux des autres nations. C'était uniquement dans l'espoir d'augmenter la somme des connaissances géographiques et sans arrière-pensée d'établissement nouveau que se hasardaient ainsi nos marins. Vers 1789, au moment où le vent de la Révolution allait balayer la vieille monarchie et l'ancien régime, la France ne possédait pas un pouce de terrain dans les contrées baignées par le Pacifique, mais elle avait reconnu bien des pays de l'Extrême-Orient et ouvert des relations qui pouvaient prendre et qui ont pris de l'importance.

La péninsule indo-chinoise fut la première de ces contrées où nous essayâmes de nous établir à poste fixe. Il ne sera pas sans intérêt d'étudier ce qu'on pourrait appeler les origines de notre France asiatique. C'est au XVIIe siècle que remontent les plus anciennes relations authentiques entre la France et les divers États qui constituent à l'heure actuelle nos possessions indo-chinoises. Des missionnaires furent les premiers à s'établir dans ces régions qui, de par notre ignorance ou notre indifférence, semblaient vouées à la barbarie. Le 18 janvier 1615, le Père Busoni débarquait à Tourane et y fondait une chrétienté. En 1627, les Pères Alexandre de Rhodes (1) et Marquès continuaient si bien son œuvre qu'au bout de dix ans le Tonkin comptait plus de cent mille chrétiens, et une centaine d'églises y avaient été construites. Quelques années plus tard (2), en 1658, le Père Tissandre comptait, dans le Tonkin seulement, trois cent mille chrétiens. Peut-être faut-il faire la part de l'exagération évangélique, mais un fait se dégage, c'est que nos compatriotes étaient bien accueillis par les maîtres de l'Annam, et que, peu à peu, s'étendaient nos relations et grandissait l'influence française. Nos missionnaires auraient dès lors voulu

(1) A. DE RHODES. *Relazione de felici successi della santa fide nel regno di Tunchino* (1650). — *Sommaire des divers voyages et missions apostoliques du P. A. de Rhodes à la Chine et autres royaumes de l'Orient.* (1653-1666). — *Dictionarium annamiticum*, 1651.

(2) Cf. *Relation de voyage en Indo-Chine, vers 1650*, par LAMOTHE-LAMBERT, évêque de Bérythe. Cette relation a été composée par DE BOURGES, — Cf. *Relation de la mission des évêques français aux royaumes de Siam, de la Cochinchine et du Tonkin.*

attirer des Français près d'eux, Ils parlaient avec complaisance du sol fertile, des mines et des forêts de la Cochinchine, et trouvaient qu'elle réunissait toutes les conditions nécessaires pour y fonder des comptoirs. Ils vantaient également les richesses agricoles du Tonkin et affirmaient qu'au point de vue commercial, à cause de la proximité de la Chine et du Japon, nos marchands pouvaient s'y assurer de vastes débouchés. Ces ouvertures furent accueillies par les fins et avisés négociants qui constituaient le conseil de la Compagnie des Indes. Des 1684, l'un d'eux, Le Chapelier, trouvant le terrain tout préparé par nos missionnaires, se rendait au Tonkin et obtenait du roi l'autorisation de fonder quelques factoreries dans les villes du midi. Deux ans plus tard, en 1686, un certain Verret explorait les côtes cochinchinoises et proposait à la Compagnie de prendre possession de l'archipel Poulo-Condor, et d'y établir une station navale. Le gouverneur Martin aurait voulu profiter de ces utiles renseignements, mais la guerre de succession d'Espagne était sur le point d'éclater et toute nouvelle entreprise fut ajournée. Un de ses successeurs, Dumas, aurait voulu reprendre ses projets et s'établir sérieusement en Indo-Chine. Un mouvement d'opinion se dessinait alors en faveur de l'Extrême-Orient. Une école dite des langues orientales avait été fondée à Paris en 1721. L'ingénieur Renauly venait d'explorer les côtes de Cochinchine, et avait levé le plan de l'archipel Poulo-Condor, qu'il nomma îles d'Orléans. Il proposait d'y fonder une compagnie maritime. Le négociant Velaerd de la Barre avait été envoyé en Chine, et des Capucins dans le Thibet, tous subventionnés par la Compagnie. Dumas, encouragé par leurs rapports concordants, n'hésita plus. Il donna de précieuses indications sur la fertilité de la Cochinchine et du Tonkin, sur les richesses minières, sur la facilité des échanges avec les pays voisins, et chargea même un des évêques des Missions Étrangères, Mgr de la Baume, de lui servir d'intermédiaire près de la cour de Hué, et de négocier l'acquisition de Tourane (1737-1740). Quelques années plus tard Dupleix reprit les projets de son prédécesseur, et envoya dans l'Annam un de nos agents dont le sens colonial était très pratique, et qui con-

tribua le plus à l'extension de notre commerce, Poivre (1). Ce dernier réussit à fonder un comptoir en 1760, mais qui tomba après son départ. Il signa même un traité en vertu duquel les Français pouvaient trafiquer dans tout l'empire, et même y fonder des comptoirs (1749). « La partie de l'Occident et notre royaume, écrivait à ce propos l'empereur ou Chua au roi Louis XV, sont éloignés de milliers de lieues, séparés par le ciel d'un bout à l'autre par la mer blanche et les nuées vertes. Cependant les envoyés de l'illustre royaume de France n'ont pas été rebutés par un voyage long et difficile, et sont venus nous trouver. Aussi, après avoir bien réfléchi, dès à présent, à l'avenir, demandons-nous que ce royaume-ci et le royaume de France soient en joie et dorénavant comme un, afin que ces deux royaumes lient amitié et soient bien unis, et que les grandes faveurs que nous avons reçues soient imprimées longtemps et des milliers d'années dans notre cœur. » Poivre ne se contenta pas de cette déclaration. Bien secondé par Mgr Lefèvre, des Missions Étrangères, il aurait voulu une alliance formelle entre Versailles et Hué ; mais les souverains qui régnaient alors dans les deux pays ne comprirent pas l'importance de la négociation. Louis XV dédaigna le souverain asiatique, dont il connaissait à peine le nom, et l'empereur annamite Von-Vuang excité par les prêtres bouddhistes, qu'inquiétaient les progrès de nos missionnaires, non seulement se refusa à toute tentative de rapprochement, mais encore, bien mal inspiré, commença à persécuter les chrétiens.

Dans les premières années du règne de Louis XVI, une révolution bouleversa l'Annam. L'Empereur Gya-Long, autrement appelé Nguyen-Auh, fut chassé de Hué et obligé de chercher un refuge dans la Basse-Cochinchine. Il y trouva un Français, Georges Pigneau de Bréhaine (2), nommé par le Saint-Siège, en 1770, évêque d'Adran, et qui dirigeait aux environs d'Ha-

(1) Ch. Lemire, chargé, en 1893, de fonder à Phaï-Pho une résidence française, donna le nom de quai Poivre au premier quai fondé dans cette ville en bordure du fleuve. Cf. Ch. Lemire, *Notice sur la ville de Phaï-Pho, près Tourane, et sur Hué, en 1893.*

(2) Voir la notice consacrée à Pigneau de Bréhaine dans la biographie Hoefer.

tien une petite chrétienté. Gya-Long entendit vanter par lui la puissance française, et l'évêque qui, de son côté, espérait à la fois convertir au catholicisme le prince dépossédé et l'attacher à la France par les liens de la reconnaissance, lui proposa de partir lui-même, avec son fils aîné, pour négocier un traité d'alliance offensive et défensive. Le roi régnant, Louis XVI, s'occupait activement de la question coloniale. Non seulement il donnait tous ses soins à réorganiser la marine et à augmenter nos possessions d'outre-mer, mais encore il s'intéressait directement aux expéditions et aux explorations contemporaines : parfois même il en traçait le plan. Aussi accueillit-il avec empressement le prince impérial d'Annam et l'évêque d'Adran. Il comprenait les avantages commerciaux et politiques que procurerait à la France une station ou un établissement dans les mers orientales. Peut-être même, dès la première heure, songeait-il à refaire en Indo-Chine cet empire franco-indien qui avait échappé à son grand-père Louis XV. Les négociations furent donc menées avec rapidité, et, le 28 novembre 1789, un traité d'alliance offensive et défensive était signé à Versailles entre la France et l'Annam. Ce traité concédait à notre pays certains avantages territoriaux. Nous acquérions en toute souveraineté la baie de Tourane et ses dépendances, ainsi que l'archipel de Poulo-Condor. De plus nos vaisseaux étaient admis sans payer de droits d'entrée, à l'exclusion des autres marines européennes, et nos négociants avaient le droit de libre circulation. Enfin la religion chrétienne était autorisée. De son côté le roi France s'engageait à seconder l'Empereur dans tous ses efforts pour rentrer en possession de son trône, et lui promettait un secours effectif de 10 frégates, 1450 fantassins, 200 artilleurs et des canons en quantité suffisante. Il était également stipulé que les deux souverains se soutiendraient réciproquement, en cas de guerre, dans les mers de l'Extrême-Orient.

Ce traité, qui pouvait modifier la politique européenne dans ces lointaines régions, ne fut jamais exécuté. La Révolution en fit une lettre morte. Pourtant l'escadre française promise partit avec l'évêque d'Adran. Le gouverneur de Pondichéry, de Conway, devait commander l'expédition, mais,

influencé par une femme suspecte, dont l'évêque n'avait pas ménagé la vanité, il fit échouer l'entreprise. Mgr de Béhaine, sans se décourager, fréta à Pondichéry deux navires de commerce qu'il chargea de munitions de guerre et s'y embarqua avec quelques officiers français et un certain nombre de volontaires de la colonie. L'histoire a conservé le nom de quelques-uns d'entre eux (1) : Chaigneau, en annamite Nguyen van Thang ou Chua-Han-Lang, commandant du *Dragon volant*; de Forcaut, en annamite Nguyen-van-Chan, commandant de l'*Aigle;* Philippe Vannier ou Le-van-Lang, qui commanda successivement le *Bong-Thua*, le *Dong-naï* et le *Phénix*. Ils furent successivement rejoints par des compagnons dignes d'eux : Jean-Marie Dayot, ou Dong-Naï, Victor Ollivier ou Ong-Tin, un ancien officier du génie, qui réorganisa l'infanterie, l'artillerie et les fortifications de l'Annam, l'ingénieur Théodore Le Brun, le lieutenant-colonel Léon Barizy, le capitaine de vaisseau Julien Girard de l'Isle-Sellé, les lieutenants de vaisseau Louis Guillon et Jean Guilloux, et le docteur Despiaux, qui devint le médecin et l'ami de Gya-Long.

L'arrivée des Français eut un immense retentissement (2) dans tout l'Annam. La renommée, du reste fondée sur le mérite réel de nos compatriotes, donna une nouvelle force au parti de l'Empereur. Gya-Long put organiser une armée et une flotte. Des régiments furent dressés à la discipline et aux manœuvres européennes, des navires de guerre construits et plusieurs citadelles élevées. Quand nos officiers lui eurent ainsi donné les moyens de rentrer en campagne, Gya-Long prit Saïgon, brûla la flotte ennemie dans le havre de Quin-nhon, conquit Hué en 1796 et le Tonkin en 1802. Peu à peu l'empire d'Annam se reconstitua. Une route royale fut commencée qui, sur une longueur de 1666 kilomètres, devait relier le Cambodge à la Chine. Voici comment un contemporain (3) parlait de Gya Long : « Il exerce un pouvoir sans

(1) Petrus Ky. *Cours d'histoire annamite*, t. II, p. 226. — *Bulletin de la Société académique indo-chinoise* (1882-1883).

(2) Bouillevaux. *Extrait des voyages* en *Indo-Chine*. — Castonnet des Fosses. *Relations de la Chine et de l'Annam* (Société Indo-Chinoise, 1890, p. 205-265).

(3) Moor. *Extrait des notices sur l'archipel Indien*. (Singapor, 1837).

bornes sur toute une vaste contrée. Il est dépeint par MM. Vannier et Chezniau (Chaigneau) comme un homme de l'esprit le plus développé et le plus pénétrant, adroit, calme et hardi, ambitieux et inquiet, pensant toujours à des progrès militaires ou à des agrandissements, bien que son âge ait beaucoup refroidi son ardeur de conquêtes ; infatigable dans l'accomplissement des fonctions publiques ; voyant, entendant, ordonnant toutes choses lui-même, ne prenant que cinq heures de repos sur vingt-quatre, et n'étant jamais plus de huit heures sans travailler. »

Gya-Long récompensa les services de ses auxiliaires français en les élevant à la dignité de mandarins, et en les comblant d'honneurs et de richesses. L'évêque d'Adran demeura son confident et son ami jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1799. Il resta l'ami pauvre et désintéressé, ne paraissant à la cour que pour conseiller la modération, la justice, la clémence. Bien que la reconnaissance ne soit pas la vertu favorite des Annamites, l'Empereur parut le regretter sincèrement. On lui fit des funérailles magnifiques. On l'enterra dans un jardin qu'il avait cultivé lui-même, et on lui éleva (1) un monument qui subsiste encore, près de Saïgon. Ce mausolée qu'ombragent les arbres plantés par l'évêque est surmonté de la couronne de comte qui lui fut concédée par Louis XVI. Il a été préservé par la mémoire qu'il consacrait, et cela même au plus fort de nos guerres contre l'empereur Tu-Duc. Voici la traduction (2) de l'inscription Chinoise qu'on lit sur la tombe. « Ci gît un illustre savant Français, Pierre Pigneau. Il embrassa dès son enfance la doctrine catholique. Il possédait tous les livres de la sagesse. Jeune homme il arriva chez nous, à l'époque où le royaume était en pleine anarchie. Il nous aida beaucoup. Il prit sur lui d'aller demander au loin une flotte de secours, et ne put nous l'assurer qu'après avoir traversé des montagnes et des mers dangereuses. Pendant plus de vingt années il a travaillé de toutes ses forces à chercher les moyens de bien administrer, de recouvrer et de

(1) On a également dressé une statue à Pigneau de Bréhaine sur une des places de Saïgon.

(2) VIAL, *Les premières années de la Cochinchine*, t. I, p. 66.

pacifier les provinces perdues. Tous ses actes peuvent être donnés en exemple à la postérité. Si quelque jour notre empire atteint l'idéal de la perfection, il faudra en attribuer le mérite principal aux bons soins et aux travaux de l'évêque. »

Malgré les services incontestables à lui rendus par ceux de nos compatriotes qui l'aidèrent à reconquérir et à reconstituer son royaume, malgré le traité qui le liait à la France, Gya-Long n'avait pas la mémoire du cœur. Le 17 septembre 1817 Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, songea à resserrer les vieilles relations de l'Annam et de la France, et se souvint très à propos de la présence auprès de l'Empereur de quelques Français. Le plus considérable de ces Français était alors Chaigneau (1). Il appartenait à une honorable famille de Bretagne, apparentée aux Chateaubriand. Son père était chevalier de Saint-Louis. Son frère Étienne avait été tué en 1794 dans un combat contre la frégate anglaise l'*Endymion*. Ses parents étaient bien placés dans l'armée ou dans l'administration. Embarqué à l'âge de douze ans en qualité de volontaire, Chaigneau avait été fait prisonnier par les Anglais, et avait séjourné près de quatre ans dans l'Hindoustan. Dès qu'il connut les projets de Gya-Long il lui offrit ses services que l'Empereur s'empressa d'accepter. Peu à peu il acquit sa confiance et fut investi par lui de hautes fonctions, mais il n'oublia jamais la France, et les rares Français qui abordaient en Annam étaient toujours bien accueillis par lui. Aussi Richelieu fut-il bien inspiré quand il lui adressa la lettre suivante : « M. de la Bissachère (2) m'a instruit des événements qui vous ont conduit dans les États de l'Empereur de Cochinchine, ainsi que de la considération que vous avez obtenue de ce prince par le mérite de vos qualités personnelles ; je sais en outre que, demeuré constamment dévoué à votre souverain et attaché à votre patrie, vous ne désirez rien tant que l'occasion de faire preuve de ces sentiments honorables. C'est dans cette persuasion que

(1) Michel Duc Chaigneau, *Souvenir de Hué* (1867). — Castonnet des Fosses. *Relations de la France avec le Tonkin et la Cochinchine.*

(2) C'était un missionnaire. Cf. Cordier, *Le consulat de France à Hué sous la Restauration.*

je n'hésite pas à réclamer le concours de votre zèle dans une conjoncture où il peut être utile à la France. Quelques-uns de nos armateurs ont fait ou se proposent de faire des expéditions pour le Tonquin et la Cochinchine. Le gouvernement a encouragé ces essais, surtout dans l'espérance qu'ils pourraient nous conduire à fonder dans ce pays un commerce permanent. Il lui demande en conséquence de s'informer des voies et moyens pour assurer la protection de nos nationaux, et d'indiquer quels seraient les moyens d'échange d'un commerce permanent. Sans doute un traité d'alliance avait été jadis signé, mais n'était-il pas périmé, et la bienveillance d'autrefois subsistait-elle toujours ? » Cette lettre confiée à un neveu de l'évêque d'Adran, Menjolle, parvint à sa destination, mais les premières entreprises de nos négociants ne furent pas brillantes, et, l'année suivante, lorsqu'une frégate française, la *Cybéle*, commandée par le comte de Kergariou, fut envoyée à Tourane par Louis XVIII pour essayer de renouer des relations officielles avec Gya-Long, ce prince reçut avec honneur notre envoyé, mais ne parut pas se souvenir du traité de 1789. Il sembla même mécontent de ces allusions à un engagement lointain. Il avait autrefois usé de la France, mais, comme il n'en avait plus besoin. il ne tenait plus à se lier avec elle. Quelques mois plus tard, le 25 janvier 1820, il mourait en laissant la réputation d'un des meilleurs souverains de l'Annam.

Son fils et successeur Minh-Mang régna de 1820 à 1841. Il était fort intelligent, énergique, poète à ses heures, mais défiant et perfide. Comme il craignait l'esprit envahisseur des Européens, il chercha d'abord à les éloigner, puis finit par leur interdire, sous peine de mort, l'entrée de l'Annam. Chaigneau et Vannier, les deux seuls Français qui avaient survécu parmi les anciens compagnons de Mgr d'Adran, furent, malgré les services rendus, systématiquement mis de côté et exclus des fonctions auxquelles ils avaient droit. Chaigneau, qui avait été nommé Consul de France, et avait à ce propos reçu une lettre (1) de nomination fort élogieuse (12 octobre 1820), ne

(1) Cordier. *Relations de la France et de la Chine*, t. II, p. 256

tarda pas à comprendre que la situation n'était plus tenable et sollicita l'autorisation, qui lui fut tout de suite accordée, de rentrer en France. Vannier ne tarda pas à le rejoindre. Débarrassé de leur présence, Minh-Mang leva le masque et se déclara ouvertement ennemi des étrangers et persécuteur des chrétiens. En 1825 il refusait de recevoir le capitaine de vaisseau, Bougainville, envoyé extraordinaire de la France. En 1831 il n'accueillait pas la demande du capitaine de vaisseau Laplace, chargé de lui faire agréer de nouveau Chaigneau en qualité de consul. Quant aux chrétiens, même européens, ils étaient indignement traités. Dès 1833 un de nos missionnaires, Mgr Gagelin, mourait étranglé, en 1837 périssait l'abbé Cornay, en 1838 les abbés Jaccard et Boué. Quelques missionnaires espagnols, les pères Delgado, Hénarés et Fernandez, partageaient le sort de nos compatriotes. Un grand nombre d'Annamites, clercs ou laïques, mouraient également pour la défense de la foi, après avoir souffert les plus atroces tortures. L'Église annamite recevait ainsi son baptême sanglant, et faisait preuve d'une vitalité et d'un courage dignes des premiers siècles chrétiens.

Certes la France aurait eu dès lors le droit d'intervenir, non seulement au nom de l'humanité outragée, mais aussi pour faire respecter des traités solennels. C'eût été l'occasion de s'ouvrir les portes de ce barbare Orient qui nous réserve encore tant de surprises ! Elle préféra se renfermer dans son bon droit, et attendre une meilleure occasion. Aussi bien le jour de la réparation n'était plus éloigné. D'ailleurs les jalons étaient posés, et c'était déjà beaucoup que d'avoir une première fois pris possession du pays et par les services rendus, et par le sang de victimes innocentes.

II. — NAPOLÉON ET LES COLONIES HOLLANDAISES D'OCÉANIE

Napoléon, dont la prodigieuse activité se répandit sur tant de pays différents, et dont la féconde imagination enfanta tant de projets, ne paraît pas s'être rendu compte de l'importance que prendraient un jour les États du Pacifique. Il ne les connaissait même que superficiellement, puisqu'il demanda

un jour des renseignements sur la position des « Manilles ». On essaya pourtant d'appeler son attention sur ces lointaines contrées où se décideront peut-être quelque jour les destinées du monde. Persuadés que l'Empereur persisterait dans ses projets de conquêtes orientales, quelques-uns de ses sujets, plus enthousiastes ou plus chimériques même que lui, songèrent à l'entraîner jusque dans les mers de Chine. L'un d'entre eux, le géographe Malte-Brun, lui proposa de s'emparer de Formose. Ce n'est pas la première fois (1) que Formose avait été désignée comme pouvant servir de station à la France. En 1784, Vieillard, consul de France à Canton, avait déjà, dans un mémoire adressé à Louis XVI, signalé les avantages d'un établissement dans cette île. Malte-Brun reprit ce projet en 1809. Seulement, comme il ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise, il aurait voulu qu'une petite escadre prît possession de l'île, mais sous le couvert du pavillon américain ou danois. « Le point de départ, disait-il (2), doit être un pays faible et peu suspect de rivalité avec l'Angleterre. L'entreprise doit s'annoncer dans les papiers publics comme une pure folie et comme un jeu d'enfants... mais il y aura, à côté du chef visible de l'entreprise un agent secret français, muni des pouvoirs du gouvernement, et ayant à sa disposition un capital de 500 000 francs. » Rien à craindre de la Chine, d'abord parce qu'elle n'a ni artillerie sérieuse, ni marine militaire, et aussi « parce qu'en Chine tout s'arrange avec de l'argent ». Quant aux Anglais ils seront bien obligés de s'incliner devant le fait accompli. « Avant trois ans, Formose organisée, armée, fortifiée par l'art et la nature prendra un rang parmi les colonies européennes les plus difficiles à attaquer », nous aurons l'alliance des Japonais, des Coréens et des Cochinchinois « où soixante mille catholiques, dirigés par quelques centaines de missionnaires, de marins et de négociants français, forment déjà le noyau d'une colonie ». Alors, mais trop tard, l'Angleterre remarquera Formose, la surveillera, la chicanera. « Que pourront

(1) Henri Cordier. *Bibliotheca Sinica*, t. I, col. 141. — Cf. *Revue de Géographie* de Drapeyron (avril 1885).

(2) Drapeyron, *Id.*

ses fureurs contre cette nouvelle Batavia, cette Napoléonia-Tayouan, qui, en temps de paix, recevra d'innombrables bâtiments marchands, et, en temps de guerre, vomira des corsaires sur toutes les mers orientales? Formose défendue par ses écueils, ses montagnes, ses batteries et ses braves citoyens, glacera leur courage, ou du moins les obligera à d'immenses armements. Tel est ce beau rêve dicté par la haine contre le peuple oppresseur du monde, lâche incendiaire de Copenhague. Puisse-t-il, du moins, mériter un instant de réflexion! Puissent les intentions qui y respirent plaire au puissant génie de qui la terre attend ses destinées ». Malte-Brun avait écrit son mémoire en 1809. Un an plus tard, Napoléon prononçait l'annexion à la France de la Hollande et de ses colonies (10 juillet 1810). Formose était donc relativement voisine des possessions française, et rien ne s'opposait à ce que le tout-puissant Empereur réalisât ce qui jusqu'alors n'avait été qu'une chimère, et ne s'établit à Formose. Mais notre occupation des colonies hollandaises ne fut que temporaire, et, alors que nous avions tant de peine à nous maintenir dans nos possessions immédiates, il n'était pas probable qu'on pût distraire, au profit de Formose, une partie de nos forces déjà insuffisantes. Le projet de Malte-Brun resta donc à l'état de projet, et le manuscrit du mémoire, doré sur tranche, relié en maroquin rouge par Simier père, aux armes impériales, fut déposé à la bibliothèque du Louvre, où il resta jusqu'à l'incendie de 1871 (1).

Ce qui peut-être aurait engagé l'Empereur à donner suite à ses projets orientaux, c'est que subitement, par l'annexion des colonies hollandaises, il avait acquis d'importants domaines dans l'extrême-Orient, Java, les Moluques, et, en partie, Sumatra et Bornéo. Ces colonies étaient peuplées et florissantes. Nous pouvions, grâce à elles, reconstituer un empire formidable dans ces mers éloignées, et opposer des forces nouvelles aux armées anglaises de l'Hindoustan. Napoléon y songea sérieusement. Dès le 2 août 1810, il ordonnait à Decrés d'envoyer de Rochefort, de Brest, de Nantes, de Bayonne, de

(1) Louis Paris. *Manuscrits de la bibliothèque du Louvre, brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871*, n° 306.

Lorient et de Cherbourg d'imposants renforts à ces lointaines possessions. « Vous noterez, ajoutait-il, (1) que la circonstance de l'acquisition de Batavia me porte à préparer de nouvelles expéditions. Faites-moi un rapport de tout cela ». Quelques jours plus tard, le 2 septembre 1810, il revenait sur le même sujet (2), mais Batavia l'occupait au moins autant que l'Inde, et il recommandait d'y envoyer d'imposants renforts. Près de 3 000 hommes furent ainsi expédiés par divers convois (3), mais la plupart d'entre eux furent arrêtés et pris en route. Seul ou presque seul, parvint à sa destination celui qu'il venait de nommer à la place du gouverneur hollandais, Daëndels, le général Janssens, ancien capitaine général au Cap.

Les Anglais, en effet, n'avaient pas appris sans dépit l'annexion des colonies hollandaises. Ils se rendaient compte du danger dont le voisinage de la France menaçait leurs établissements de l'Inde, et plutôt que de vivre avec cette menace sans cesse suspendue sur leur tête, ils résolurent de prendre l'offensive et de diriger une expédition contre Java. Lord Minto était alors gouverneur de l'Hindoustan. Il organisa une armée d'environ 12000 hommes, dont la moitié d'Européens. C'était l'élite des soldats formés par les dernières guerres. Le commandant était le général Gyllepsie. Afin de mieux montrer toute l'importance qu'il attachait au succès de l'entreprise, Minto tint à honneur de faire partie du corps expéditionnaire en qualité de volontaire.

Les troupes françaises, peu nombreuses, étaient de nouvelles recrues, mal dressées et nullement acclimatées. Quant à Janssens, il avait de la bravoure, mais manquait de décision. N'ayant jamais commandé en chef, il ne possédait pas les qualités du grand commandement. Il aurait voulu évacuer Batavia, dont le climat était malsain, et se retrancher sur le plateau salubre de Welterwerden : au moins aurait-il dû essayer de contrarier le débarquement des Anglais et surtout leur marche sur Batavia. Il n'en fit rien, et se contenta d'éva-

(1) *Correspondance*, t. XXI, p. 4.
(2) *Id.*, t. XXI, n° 18858.
(3) Cf. Lettre du 23 décembre 1810, n° 17230.

cuer la ville, rompant les ponts et les aqueducs, et enlevant les approvisionnements. Les Anglais ne s'inquiétèrent pas de ces vaines démonstrations, et, le 8 août 1811, entrèrent à Batavia.

Janssens comprit sa faute et essaya de la réparer en tentant un retour offensif sur la capitale, mais les Anglais étaient sur leurs gardes. Ils repoussèrent l'attaque, puis, ayant reçu leur artillerie, prirent à leur tour l'offensive et marchèrent contre Welterwerden. Janssens les attendit sur la route de Cornélis, mais il fut tourné et battu. L'arsenal de Welterwerden, qui renfermait 300 canons, tomba entre les mains des vainqueurs. Ils n'avaient perdu que 17 tués et 72 blessés. Les pertes de Français s'élevaient à plus de 500 hommes.

Battu, mais non découragé, Janssens se retira à Cornélis, et y reconstitua son armée, mais une effroyable épidémie s'abattit sur ses jeunes recrues. Il réussit pourtant à ranimer leur ardeur, et, quand les Anglais s'élancèrent à l'assaut des positions fortifiées, ils furent repoussés avec perte (15 août). Quelques jours plus tard, le 23 août, nouvelle attaque des Anglais, et nouvel échec. Gyllepsie, qui ignorait les ressources et la force de la garnison de Cornélis, n'osait pas tenter un troisième assaut, mais un déserteur, d'origine hollandaise, lui donna tous les renseignements désirables, et quand il sut que les Français étaient peu nombreux et qu'ils souffraient du climat, il n'hésita plus et disposa tout pour une attaque définitive.

Le 26 août, à minuit, Gyllepsie, après avoir divisé ses régiments en plusieurs bandes qui devaient attaquer de divers côtés à la fois, donna le signal du départ. Les ténèbres de la nuit égarèrent les assaillants : mais aux premières lueurs du jour, ils parvinrent à se rejoindre, et commencèrent à gravir les hauteurs de Cornélis. Gyllepsie conduisait en personne le détachement qui surprit le premier de nos avant-postes et réussit à forcer l'enceinte. Les canons de nos batteries mal dirigés lancèrent leurs boulets par-dessus la tête des assaillants qui foncèrent à la baïonnette et arrivèrent sur nos redoutes avant d'essuyer une seconde décharge. Les retranchements furent emportés, et Gyllepsie, poursuivant sa victoire, ramassa près de 6 000 prisonniers.

La bataille de Cornélis était décisive. Janssens n'avait plus sous ses ordres que 2 000 hommes environ, et son heureux adversaire en comptait 9 500. Les derniers Français se renfermèrent à Buitenzorg avec l'espoir d'y continuer la résistance, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour défendre toutes les positions, et, lorsqu'arrivèrent les Anglais, ils furent obligés de les évacuer en désordre. Janssens put à grand'peine s'enfuir avec quelques cavaliers d'escorte, mais il ne perdit pas courage, et envoya les deux frégates dont il pouvait disposer encore, la *Méduse* et la *Nymphe*, chercher des secours en France. Quant à lui, bientôt privé même de son escorte de cavaliers, il n'eut plus autour de lui que ses officiers d'état-major, mais, comme il comptait sur les indigènes, il persista à tenir la campagne et refusa toutes les propositions d'accommodement que lui fit tenir Lord Minto.

Un prince indigène, Prang-Wedom, auquel il avait fait obtenir le titre de colonel français, et qui lui était reconnaissant de cette distinction, le rejoignit sur ces entrefaites avec environ 1500 cavaliers. Aussitôt il reprend les hostilités, s'installe à Samarang, et essaie pour la troisième fois de reconstituer son armée. Les Anglais ne lui en laissèrent pas le temps. Ils marchèrent droit contre les cavaliers de Prang-Wedom, les épouvantèrent par la vivacité de leur attaque, et les dispersèrent avant même de prendre contact. Cette fois Janssens était réellement perdu. Il se renferma dans le fort de Salastiga et fit demander un armistice. Le général Auchmuty qui avait déjà commencé l'investissement de la forteresse, et connaissait l'épuisement de ses défenseurs, se refusa à toute entrevue. Il réclamait une capitulation sans conditions et l'abandon de Java. Par grâce extrême il s'engageait pourtant à reconnaître les dettes du Gouvernement. Janssens lui répondit en ces termes : « Dans une situation semblable, je ne pouvais prétendre à dicter les articles d'une capitulation. Aussi une chose m'a affecté, je l'avoue, c'est le refus de Votre Excellence d'avoir avec moi un entretien. Cela ne l'eût engagée à rien. La prolongation ou la suspension de l'armistice m'était tout à fait indifférente. N'ayant plus un seul soldat, il n'y avait plus pour moi possibilité de résis-

tance. Je suis convaincu que, si Votre Excellence m'eût accordé cet entretien, elle eût consenti, sans abandonner aucun des avantages que son gouvernement venait de gagner, à m'accorder une capitulation dont les termes eussent été moins durs et moins humiliants pour moi : » Les Anglais ont rarement honoré le courage malheureux. Janssens fut obligé de se rendre à discrétion. On le conduisit en Angleterre et ses officiers furent envoyés au Bengale. En novembre 1812, il obtint de rentrer en France sous parole de ne point servir contre l'Angleterre. Arrivé à Paris, il demanda à se justifier devant un conseil de guerre. « J'ai moi-même examiné votre affaire, lui répondit Napoléon, je vous ai complètement justifié. » En effet, il lui confia un commandement, l'indemnisa de ses pertes et le fit baron de l'Empire.

Java n'en était pas moins au pouvoir des Anglais. Sans doute il leur restait à la conquérir sur les indigènes, et quelques-uns des chefs, entre autres les Sultans de Djodjocarta et de Soulou, étaient fort mal disposés à subir leur domination, mais ils triomphèrent de toutes les résistances, et, dès 1812, l'île entière leur appartenait.

Les unes après les autres toutes les anciennes colonies hollandaises tombèrent entre les mains de nos acharnés rivaux. Il est vrai que la plupart du temps, surtout à Sumatra, ils se contentèrent de démontrer leur supériorité par un coup de force, mais ne s'établirent pas à demeure. Ce n'en était pas moins un des projets favoris de Napoléon qui se dissipait en fumée. L'essai de restauration de notre puissance coloniale en Extrême-Orient échouait misérablement. Dès lors, on comprend le découragement et presque le dégoût de ce chimérique bâtisseur de plans gigantesques et d'impossibles reconstitutions d'empires. Aussi bien, à partir de 1813, sous la terrible poussée des événements, forcé de tenir tête à la coalition de l'Europe, Napoléon oublia l'Extrême-Orient, ou du moins, le laissa de côté.

III. — LES ARCHIPELS POLYNÉSIENS

Les traités de 1815 consacraient notre déchéance coloniale. La France ne possédait plus que d'infimes établissements, dispersés au hasard, exposés à toutes les attaques et presque sans avenir. Au moins cette décadence n'était-elle pas prononcée dans l'Océan Pacifique, puisque nous n'avions pas encore possédé de colonies dans ces lointains parages et que, par conséquent, nous n'avions pas été remplacés par d'heureux rivaux.

Pendant les quinze années de la Restauration, de 1815 à 1830, la France n'essaya même pas de trouver dans les archipels océaniens une compensation à ses pertes : elle se contenta de les faire explorer. Il est vrai que ses explorateurs se signalèrent par leur hardiesse et le bonheur constant de leurs entreprises. Ils prouvèrent que les savants français étaient à la hauteur de leur vieille réputation, et, à défaut de prises de possessions brutales et de fondations plus ou moins légales de comptoirs, ils agrandirent singulièrement notre domaine scientifique.

Il serait injuste de ne pas mentionner les grandes expéditions de Louis de Freycinet, de 1817 à 1820, avec l'*Uranie* et la *Physicienne*; de Duperrey, de 1822 à 1825, avec la *Coquille*; de Bougainville, de 1824 à 1826, avec la *Thétis* et l'*Espérance;* de Dumont-d'Urville, de 1826 à 1829, avec l'*Astrolabe*. Nos intrépides découvreurs jetaient ainsi les fondements de notre future domination. Il nous faut également tenir compte des efforts de nos missionnaires, et spécialement des prêtres des missions étrangères qui, par leur parole ardente et leur dévouement quotidien, initiaient peu à peu les barbares insulaires à la civilisation, et préparaient le terrain pour une prochaine colonisation. Lorsqu'en 1821 fut fondée à Lyon la Société pour la propagation de la Foi, un Français, Alexis Bachelot, nommé par le Pape vicaire apostolique des îles Sandwich, commença des prédications dans l'archipel de concert avec l'Irlandais Patrice Short, mais ils furent arrêtés l'un et l'autre, et brutalement jetés sur un navire,

qui les débarqua en Californie. Ce premier essai n'avait donc pas réussi.

Un capitaine Irlandais, Dillon, qui venait de se signaler à l'attention publique en retrouvant les traces du naufrage de La Pérouse, et qui avait reçu en France un excellent accueil, voulut tout à la fois témoigner sa reconnaissance au pays qui l'avait acclamé, et satisfaire ses rancunes d'Irlandais et de catholique. Comme il avait, dans son voyage, noué des relations avec quelques chefs océaniens, et qu'il regrettait de les voir accepter la direction des missionnaires protestants anglais, il songea à utiliser leur méthode, mais au profit des missionnaires catholiques (1). Il communiqua ses vues à de Solages, vicaire apostolique de Bourbon, alors de passage à Paris. « Comment, lui disait-il, les plus belles îles du monde sont-elles la proie d'une troupe de méthodistes ignorants et sans éducation? » Solages accueillit avec empressement cette ouverture, et, par l'entremise du ministre de la marine Haussez, obtint du roi Charles X la promesse officielle du concours de la France (8 novembre 1822). Le Pape institua aussitôt les missions d'Océanie, comme c'était son droit, et c'est ainsi que la religion au dix-neuvième siècle, comme au temps des conquêtes Portugaises et Espagnoles, devint un instrument de règne et un moyen de propagande politique.

Avant (2) même que les nouveaux soldats du Christ aient commencé leurs conquêtes pacifiques, un splendide archipel, aussi grand que l'archipel britannique, la Nouvelle-Zélande, avait failli devenir terre française. Voici à quelle occasion. Charles Thierry, baron de Ville d'Avray, neveu d'un valet de chambre de Louis XVI, et né en Angleterre, avait successivement rempli diverses fonctions : secrétaire du marquis de Marialva au congrès de Vienne en 1814, officier au 23e dragons anglais en 1815, attaché l'année suivante à l'ambassade française de Londres, puis étudiant en théologie à Oxford et en droit à Cambridge. Il était donc aussi instruit que mobile

(1) Schefer. *Le problème colonial*, p. 439.

(2) Pierre Margry. *Les Français à la Nouvelle Zélande*, 1825-1847 (*Correspondant*, 1860, p. 650).

de caractère et ami du changement. Ayant épousé la fille d'un ministre anglican, il fit la connaissance d'un missionnaire de la Nouvelle-Zélande, Kendal, venu à Londres avec deux chefs indigènes Skon-ghi et Waikato. Grisé par les descriptions enthousiastes du missionnaire, il acheta aux chefs néo-zélandais, au prix de 20.000 francs et de 36 haches, des terres sur la rivière Hokiango et la reconnaissance de sa suprématie sur un territoire de 40.000 acres. La transaction était régulière, mais, pour qu'elle fût valable, il fallait la confirmer par la protection d'un gouvernement puissant.

Thierry s'adressa tout d'abord à l'Angleterre. Le roi Georges IV, obéissant à des scrupules bien rares dans son pays, venait de reconnaître l'indépendance de Taïti et de la Nouvelle-Zélande (1824). Il ne pouvait se déjuger du jour au lendemain. Il fit donc répondre à Thierry par Wilmot Horton, secrétaire de Bathurst, « qu'en faisant des propositions sur un pacte par lequel la Nouvelle-Zélande devait être regardée comme une dépendance de la couronne, il avait été mal informé ». Thierry n'insista pas, et, se souvenant alors qu'il était d'origine française, se retourna du côté de la France.

Le 21 et le 28 avril 1825, s'adressant aux ministres des affaires étrangères et de la marine, Thierry leur proposait le protectorat de la Nouvelle-Zélande. Il ne demandait que l'envoi d'une frégate et de quelques bâtiments de transport, le titre de gouverneur, et une indemnité pour la cession de ses propriétés. Certes l'occasion était tentante. Nous pouvions, sans contrainte, et légalement, prendre possession d'îles splendides, et donner à la France en Océanie une situation prépondérante. Il se trouva, dans les conseils du Roi, des ministres timorés ou par trop scrupuleux qui mirent en avant la nécessité d'une enquête. Le conseil d'amirauté fut consulté et ne donna sa réponse que le 4 mars 1826. Un de ses membres, l'ingénieur La Reinty, émit la singulière théorie que, puisque l'Angleterre n'avait pas pris pour elle la Nouvelle-Zélande, c'est que la Nouvelle-Zélande ne méritait pas d'être colonisée. Ce déplorable argument, trop souvent employé pour excuser des défaillances mal justifiées, prévalut.

On répondit à Thierry que Dumont d'Urville allait partir pour une exploration en Océanie, qu'il prendrait des renseignements précis, et qu'alors on conclurait un accord définitif. En effet, Dumont d'Urville, quand il arriva dans l'archipel, interrogea deux missionnaires protestants, Williams Henry et William, qui reconnurent la légitimité des droits d'acquisition de Thierry, mais lui parlèrent avec amertume de la férocité des habitants et de la stérilité du sol : en quoi ils agissaient en patriotes, inquiets du voisinage des Français, et commençaient cette campagne de calomnies souterraines dans laquelle les missionnaires Anglais sont passés maîtres. Dumont d'Urville tomba dans le piège. Il les crut sur parole, et, quand il revint en France, déclara que la colonisation de la Nouvelle-Zélande était une entreprise condamnée. Le plus singulier c'est qu'il garda ses préventions jusqu'en 1840, époque à laquelle on commença à comprendre que nous avions été joués par de pieux ecclésiastiques, doublés d'adroits diplomates.

Le gouvernement de la Restauration avait eu pourtant comme le pressentiment de l'avenir réservé à l'archipel, car, au moment même où il était en négociation avec Thierry, il songeait à exécuter un projet de La Rochefoucauld et de Barbé-Marbois, celui d'établir en Nouvelle-Zélande une colonie pénitentiaire; mais ce projet ne reçut jamais même un commencement d'exécution. Il semble même qu'il n'ait été conçu que pour prendre les devants sur Thierry par une prise de possession effective : ce qui eut été un acte déloyal, puisque tout le mérite de l'initiative revenait à ce dernier. Il n'y eut donc jamais que des velléités d'occupation de la Nouvelle-Zélande, mais point de prise de possession, et ce fut grand dommage, car on sait comment les Anglais profitèrent de notre négligence et quelles sont les destinées promises à cette terre nouvelle, qu'il nous aurait été si facile de convertir en terre francaise.

Telles furent, jusqu'en 1830, les seules tentatives faites par la France pour s'établir dans les archipels Océaniens. Ce n'étaient là, en quelque sorte, que des reconnaissances préparatoires, et rien encore ne faisait prévoir que la plus floris-

sante de nos colonies serait bientôt fondée sur les rives de cet Océan, où nos vaisseaux n'avaient encore été signalés que de loin en loin : tant il est vrai que dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, il n'y a le plus souvent que des circonstances, ou, si l'on préfère, que des hasards.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

La Politique coloniale en France de 1789 à 1830.

Les adversaires et les partisans de la colonisation, p. 1. — Le domaine colonial en 1789, p. 2. — Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! p. 3. — Mesures prises par la Constituante en faveur des Colonies, p. 4. — Le régime de l'Exclusif et le régime de la Liberté, p. 5. — La question de l'esclavage des Noirs, p. 6. — La Société des amis des Noirs et la Société de Massiac, p. 7. — Polémique esclavagiste et abolitionniste, p. 8. — Abolition de la traite et de l'esclavage, p. 9. — Assimilation des colonies et de la métropole, p. 11. — Politique du Directoire, p. 11. — Bonaparte et ses projets coloniaux, p. 12. — Rétablissement de l'ancien régime aux colonies, p. 13. — Abandon de la politique coloniale, p. 14. — L'opinion publique et les colonies, p, 14. — Les Agrariens de la Restauration, p. 15. — Discussions parlementaires, p. 16. — La nécessité des colonies est démontrée et acceptée comme un dogme politique, p. 17. — Progrès de l'idée coloniale, p. 19.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE

Chapitre I. — Le Sénégal.

Le Sénégal de 1789 à 1800, p. 21. — Les Anglais au Sénégal, p. 22. — Reprise de la colonie, p. 22. — Affaire de la Méduse, p. 23. — Projets de colonisation, p. 25. — Instabilité des fonctionnaires, p. 26. — Hostilités des Maures, p. 27. — Les coutumes, p. 27. — Interdiction de la traite des nègres, p. 30. — Tentatives agricoles, p. 31. — Les Maures et les nègres sont refoulés, p. 32. — Exploration de Mollien, p. 32. — Les projets de René Caillié, p. 34. — Sa marche vers Tombouctou, p. 36. — Voyage de R. Caillié. Séjour à Djenné, p. 38. — Arrivée et séjour à Tombouctou, p. 42. — Traversée du Sahara, p. 44. — Arrivée à Tanger, p. 46. — Résultats de l'exploration, p. 47.

Chapitre II. — Comptoirs de l'Afrique Occidentale.

La traite des nègres, p. 50. — Les projets de Landolphe, p. 51. — Établissement au Bénin, p. 52. — La compagnie de l'Owhére, p. 52. — Comptoir à l'île Borodo, p. 53. — Le Landolphia owariensis, p. 54. — Jalousies anglaises, p. 55. — Le guet-apens de Borodo, p. 56. — La vengeance de Landolphe, p. 57. — Perte des établissements Français, p. 58.

Chapitre III. — La Guyane Française.

Mauvaise réputation de la Guyane, p. 60. — Dissensions politiques. Assemblée coloniale de Cayenne, p. 61. — Gouvernements de Guyot, de Jeannet Oudin, p. 61. — Les déportés de fructidor, p. 63. — Les cantonnements de Sinnamari, p. 65. — Nègres et corsaires, p, 66. — Gouvernement de Victor Hugues, p. 67. — Prospérité matérielle, p. 68. — Hostilités des Portugais et des Anglais, p. 69. — La capitulation de 1809, p. 70. — Les projets de Lescallier, de Mentelle, de Leblond, de Gautier, Duchesne, Jacquemin, Gallard de Terraube, Suque, Mongrolle, Pitou, p. 70. — Bonne administration des Portugais, p. 74. — La reprise de la Guyane, p. 75. — Gouvernement de Carra Saint-Cyr, p. 76. — Gouvernement de Laussat, p. 77. — Les projets de Catineau-Laroche, et la colonisation de la Mana, p. 80. — Laussadelphie, p. 81. — La nouvelle Angoulême, p. 82. — Essai de colonisation de Madame Javouhey, p. 83. — Les projets Vignal et de Caze, p. 83. — Les voyages et les découvertes géographiques, p. 84.

Chapitre IV. — Les Antilles Françaises.

Les Antilles Françaises en 1789, p. 86. — Les assemblées coloniales, p. 87. — Abolition de l'esclavage, p. 87. — Conquêtes anglaises, p. 87. — A la Martinique gouvernements de Vioménil, Damas, Béhague. Rochambeau est obligé de capituler, p. 88. — Anarchie à la Guadeloupe, p. 90. — Les Royalistes lient partie avec les Anglais, qui s'emparent de l'île, p. 91. — Mission de Victor Hugues, p. 92. — Prise de Fleur d'Épée, p. 93.— Surprise de la Pointe-à-Pitre, p. 93. — Bataille du Morne Mascot, p. 93. — Bataille du Morne du Gouvernement, p. 94. — Assaut des hauteurs de Berville, p. 94. — Capitulation du camp de Saint-Jean, p. 95. — Massacre des prisonniers royalistes, p. 95. — Le régime de la Terreur, p. 95. — Capitulation du fort Saint-Charles, p. 96. — Reprise des petites Antilles, p. 97. — Échec à la Martinique, p. 97. — Les Caraïbes de Saint-Vincent et la mission de Moreau de Jonnès, p. 97. — Les corsaires de la Guadeloupe, p. 98. — Bonne administration de Victor Hugues, p. 99. — Son rappel, p. 100. — Gouvernements de Desfourneaux et Pelardy, p. 101. — Révolte des Nègres et des gens de couleur, p. 102. — Le mulâtre Pélage, p. 102. — Rigueurs déplacées de l'amiral Lacrosse, p. 103. — Mission de Richepance, p. 105. — L'ordre est rétabli à la Guadeloupe, p. 105. — Gouvernement d'Ernouf, p. 105. — Les corsaires, p. 107. — Reprise par les Anglais des petites Antilles, p. 108. — Capitulation de 1810, p. 108. — Villaret-Joyeuse à la Martinique, p. 109. — Les Anglais s'emparent du Diamant et le reperdent, p. 110.

— Attaque malheureuse de la Dominique, p. 110. — Les Corsaires, p. 110. — Capitulation de la Martinique, p. 110. — Administration anglaise, p. 112. — Reprise des Antilles en 1814, p. 113. — Gouvernements de Vaugiraud et de Linois, p. 112. — Les Cent Jours à la Guadeloupe, p. 114. — Gouvernement de Donzelot, p. 115. — La Terreur Blanche à la Guadeloupe, p. 115. — La question des races, p. 116. — Prospérité matérielle des Antilles, p. 116.

Chapitre V. — **Saint-Domingue.**

Saint-Domingue en 1789, p. 118. — Les trois périodes de la Révolution, p. 121. — Prétentions des Blancs, p. 121. — L'assemblée de Saint-Marc, p. 121. — Prétentions des Mulâtres, p. 122. — L'affaire Ogé, p. 122. — Insurrection de Rigaud, p. 123. — Prétentions des Nègres, p. 124. — Révolte de Boukmann et de Biassou, p. 124. — Incendie du Cap, p. 124. — L'anarchie, 125. — Intervention de Tous saint Louverture, p. 125. — Ses premières années. Ses projets, p. 126. — Triomphe des Nègres, p. 127. — Les cruautés de Dessalines, p. 127. — Toussaint réorganise l'administraion, p. 127. — L'armée Nègre, p. 128. — Prise de la partie Espagnole de Saint-Domingue, p. 129. — Toussaint se rapproche de la France, p. 140. — Missions de Polverel, de Santhonax, de Hédouville, p. 131. — Les projets de Bonaparte, p. 132. — Proclamation du 25 décembre 1799 et du 22 mai 1800, 132. — Instructions aux agents français, p. 133. — Le Bonaparte noir, p. 135. — Bonaparte refuse la constitution de Toussaint, p. 135. — L'armée de Saint-Domingue, p. 136. — Projet de rétablissement de l'ancien régime, p. 137. — Lettre de Bonaparte à Toussaint. p. 138. — Leclerc nommé capitaine général, p. 139. — Départ de l'escadre, p. 139. — Le manifeste consulaire, p. 141. — Pensée intime de Bonaparte, p. 142. — Toussaint entre en campagne, p. 143. — Massacre du Cap, p. 143. — Soumission de l'île, p. 144. — Attaque des mornes du Chaos, p. 145. — Bataille de la Ravine-aux-Couleuvres, p. 145. — Prise de la Crête-à-Pierrot, p. 146. — Soumission des chefs nègres, p. 146. — La fièvre jaune, p. 147. — Les Africains dorés, p. 142. — Arrestation de Toussaint, p. 149. — Captivité et mort de Toussaint, p. 149. — Mort de Maurepas, p. 152. — Reprise de la guerre, p. 153. — Rétablissement légal de l'esclavage, p. 153. — Mort de Leclerc, p. 155. — Mauvaise volonté des Américains, p. 156. — Commandement de Rochambeau, p. 157. — Capitulation du Cap, p. 158. — Capitulation de Saint-Domingue, p. 159. — Proclamation de l'indépendance Haïtienne, p. 160. — Massacre du Cap, p. 160. — Bonaparte se désintéresse de Saint-Domingue, 160. — Réclamations des anciens colons, p. 161. — Négociations inutiles avec Pétion et avec Boyer, p. 162. — L'indemnité de Saint-Domingue, p. 165.

Chapitre VI. — **La Louisiane.**

La Louisiane française, p. 167. — La Louisiane à l'Espagne, p. 168. — Rétrocession à la France, p. 169. — Les projets de Bonaparte, p. 169. — Méfiances Espagnoles, p. 170 — Collot, Bernadotte et Victor successivement nommés gouverneurs de la Louisiane, p. 170. — Préparatifs d'expédition, p. 171. — Le préfet Laussat, p. 171. — Avenir

de la colonie, p. 173. — Jalousies Américaines, p. 174. — Projets de vente aux États-Unis, p. 175. — Négociations entre Barbé-Marbois et Livingston, 175. — Vente de la Louisiane aux États-Unis, 176. — Satisfaction des Américains, p. 177. — Opposition de Lucien et de Joseph Bonaparte, p. 178. — Mécontentement de l'Espagne, p. 181. — Les propriétés prétendues de Godoï, p. 182. — Les réfugiés Français en Louisiane, p. 183. — Le Champ d'Asile, p. 185.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE LA MÉDITERRANÉE

CHAPITRE I. — Occupation des Iles Ioniennes par la France.

Importance politique de la Méditerranée, p. 187. — Bonaparte et ses projets sur la Méditerranée, p. 188.

I. — *Bonaparte et ses projets sur l'Orient.* Bonaparte et ses chimères orientales, p. 189. — Cession des îles Ioniennes à la France par le traité de Campo-Formio, p. 190. — L'Albanie et Ali-Pacha, p. 191. — Le Magne, p. 194. — Mission de Dimo et de Nicolo Stefanopoli.

II. — *Annexion de l'archipel.* — L'archipel ionien, p. 199. — La domination vénitienne dans l'archipel, p. 200. — Gentili occupe l'archipel, p. 202. — Le provéditeur Widman, p. 203. — Bon accueil des Ioniens, p. 204. — Réorganisation administrative., p. 205. — Protection des Juifs, p. 207. — Prise de possession des îles, p. 208. — Mission d'Arnault, p. 209. — Annexion à la France, p. 212. — Les trois nouveaux départements, p. 212. — Mission de Comeyras, p. 213.

III. — *Le siège de Corfou.* — Mort de Gentili remplacé par Chabot, p. 214. — Défection d'Ali-Pacha, p. 215. — Mission de Roze, p. 217. — Déclaration de guerre de la Turquie, p. 218. — Évacuation de Butrinto, p. 218. — L'affaire de Prevesa, p. 219. — Massacre de Nicopolis, p. 219. — Évacuation des ports Albanais, p. 221. — Occupation des petites îles par la flotte russo-turque, p. 222. — Siège de Corfou, p. 223. — Perte de Vido, p. 225. — Capitulation de Corfou, p. 225.

IV. — *Seconde occupation française.* — La République Septinsulaire, p. 226. — Nouvelle cession de l'archipel à la France, p. 227. — Gouvernement de César Berthier, p. 227. — La trahison d'Ali-Pacha, p. 228. — Gouvernement de Donzelot, p. 229. — Mécontentement des Ioniens, p. 230. — Perte des petites îles, p. 230. — Napoléon concentre ses ressources à Corfou, p. 231. — Députation Ionienne à Paris, p. 232. — Ali-Pacha entre en campagne, p. 233. — Blocus de Corfou par les Anglais, p. 233. — Les sommations de John Gore, p. 235. — Donzelot est obligé de capituler. p. 236. — Conséquences de l'occupation des îles Ioniennes par la France.

CHAPITRE II. — Occupation de Malte.

I. — *Prise de Malte par Bonaparte.* — Importance stratégique de Malte, p. 239. — Décadence de l'ordre de Malte, p. 239. — Mécontentement des Maltais, p. 240. — Intrigues européennes, p. 242. —

Mission de Poussielgue, p. 243. — Inaction du grandmaître Hompesch, p. 244. — Arrivée de l'escadre de Brueys, p. 246. — Sommation de Bonaparte, p. 248. — Le quadruple débarquement, p. 249. — Insurrection de la Valette, p. 250. — Négociations pour la capitulation, p. 252. — Entrée de Bonaparte et départ de Hompesch, p. 254. — Réorganisation de l'administration, p. 255.

II. — *Blocus et prise de Malte par les Anglais.* — Dangers de l'occupation française, p. 258. — Gouvernement de Vaubois, p. 259. — Mécontentement des Maltais, p. 259. — Spoliation des églises de l'Ordre, p. 260. — Regnault de Saint-Jean-d'Angely et Bosredon de Ransijat, p. 261. — Série de bonnes réformes, p. 262. — Blocus de l'île, p. 264. — Révolte de Caruana, p. 265. — Vaubois se concentre à La Valette, p. 266. — Révolte générale des insulaires, p. 267. — Arrivée des Portugais et des Anglais, p. 268. — Rigueur du blocus, p. 269. — Dénuement de la garnison, p. 269. — Conspiration de Lorenzo, p. 271. — Les six sommations, p. 272. — Rivalités des Alliés, p. 273. — Intrigues Russes et Anglaises, p. 274. — Capitulation de La Valette, p. 274. — Prise de possession par les Anglais, p. 275.

Chapitre III. — **Relations de la France et de l'Algérie de 1789 à 1830.**

Longue impunité des Algériens, p. 276. — Les tributs et les avanies, p. 277. — La politique de résignation, p. 278. — Menaces d'intervention française, p. 279. — Mission Rondeau, p. 279. — Affaire Meiffrend, p. 280. — Mission Herculais et Jean Bon Saint-André, p. 280. — Fermeté de Bonaparte, p. 282. — Mission Dubois-Thainville, p. 282. — Paix de 1801, p. 283. — Projet d'intervention française, p. 283. — Mission Hullin, p. 284. — Nouvelle période de paix, p. 285. — Rupture de la France, p. 286. — Captivité d'Arago, p. 287. — Les plans du capitaine Boutin, p. 287. — Mission Deval, p. 288. — L'affaire des concessions d'Afrique, 289. — L'affaire de l'agence française de Bône, p. 289. — L'affaire Bacri-Busnach, p. 290. — La transaction de 1819, p. 292. — Réclamations du Dey Hussein, p. 293. — Nouvelles pirateries, p. 294. — Insulte au consul Deval, p. 293. — Le Blocus, p. 295. — La question de l'abolition de l'esclavage des Blancs, p. 295. — Affaire de la Provence, p. 299. — L'intervention de la France est décidée, p. 300.

TROISIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE L'OCÉAN INDIEN

Chapitre I. — **Les Mascareignes.**

Les Mascareignes en 1789, 303. — Les assemblées coloniales, p. 304. — Les trois partis, p. 304. — La question de l'esclavage, p. 305. — Guerre avec l'Angleterre, p. 306. — Les corsaires, p. 306. — Surcouf, p. 306. — Retour à l'ancien régime avec Bonaparte, p. 307. — Suppression de toutes les libertés, p. 308. — Les déportés des Seychelles, p. 308. — Decaen nommé gouverneur des îles, p. 310. — Ses

instructions, p. 310. — Réorganisation de la police, p. 311. — Maintien de l'esclavage, p. 311. — Réformes administratives, p. 312. — La défense militaire, p. 313. — Conflit avec l'amiral Linois, p. 314. — Combat de Pu-Laor, p. 313. — La guerre de course et les corsaires, 318. — Les Anglais prennent Rodrigue, p.319. — Ils attaquent la Réunion, p. 320. — Occupation de Saint-Paul, p. 321. — Suicide du général des Bruslys, p. 321. — Attaque deSaint-Denis, p. 322. — Capitulation de l'île, p. 322. — Les Anglais attaquent l'Ile de France, p. 323. — Bataille du Grand Port, p. 323. — Débarquement des Anglais, p. 324. — Marche contre Port-Louis, p. 324. — Capitulation de l'île, p. 324. — Occupation des dépendances des Mascareignes, p. 325. — Domination anglaise, p. 326. — La Réunion est rendue en 1814, p. 326. — Gouvernement de Bouvet de Lozier, p. 327. — Abolition de la traite, mais maintien de l'esclavage, p. 329. — Les plantations de canne à sucre, p. 328. — Prospérité matérielle de l'île, p. 340.

Chapitre II. — Madagascar.

Droits de la France sur Madagascar, p. 328. — Les projets de Lescallier, p. 328. — Les projets de Bonaparte, p. 331. — Propositions d'Eydoux, de Launay, de Roze, du Charpentier de Cossigny, de Bory de Saint-Vincent. p. 332. — Mission de Mécusson, p. 334. — Sylvain Roux à Tamatave, p. 334. — Expulsion des Français, p. 334. — Les prétentions de Farquhar, p. 335. — Les Howas et Radama, p. 336. — Intrigues anglaises, p. 337. — Reprise de nos comptoirs en 1818, p. 337. — Fortuné Albrand à Sainte-Marie, p. 338. — Farquhar contre Sylvain Roux, p. 339. — Empiétements de Radama, p. 340. — Protestation de Blevec, p. 341. — Mort de Radama, p. 342 — Ranavalo et la réaction, p. 343. — Expédition Gourbeyre, p. 344. — Évacuation de Tintingue, p. 345. — Préparatifs pour une nouvelle expédition, p. 347. — Le *statu quo* à Madagascar, p. 348.

Chapitre III. — Napoléon Ier et ses projets contre l'Hindoustan.

I. — *Bonaparte et Tippoo-Saheb.* — Les rêves orientaux de Napoléon Ier, p. 349. — Ses projets au sujet de l'Hindoustan, p. 351. — Tippoo-Saheb et les auxilialres français, p. 352. — Les Anglais au Mysore, p. 353. — Mission de Ripaud, p. 354. — Bonaparte entre en relations avec Tippoo-Saheb, avec l'iman de Mascate et le Shérif de la Mecque, p. 355. — Mission de Lascaris auprès des Bédouins Arabes, p. 357. — Lettre de Bonaparte à Tippoo-Saheb, p. 358. — Méfiances anglaises, p. 359. — Wellesley envahit le Mysore, 360. — Prise de Seringapatam et mort de Tippoo-Saheb, p. 361.

II. — *Les projets de Decaen.* — Bonaparte se tourne vers la Russie p. 362. — Projet de conquête de l'Hindoustan par une armée franco-russe, p. 363. — Préparatifs de l'expédition, p. 364. — Assassinat de Paul Ier, p. 366. — Escadres françaises dans l'Océan Indien, p. 367. — Nouvelles alliances avec les souverains Orientaux, p. 368. — Paix d'Amiens, p. 370. — Reprise projetée de nos établissements, p. 371. — Nomination de Decaen comme capitaine général, p, 371. —

Les instructions de Saint-Cloud, p. 372. — Decaen à Pondichéry, p. 374. — Les Anglais reprennent nos établissements Indiens, p. 375. — Les projets de Decaen contre l'Hindoustan, p. 376. — Négociations avec les Mahrattes, p. 377. — Mission Barrois, p. 378. — Projet de descente en Hindoustan, p. 379. — Mauvaise volonté de Decrès, p. 379. — Les agents de Decaen en Hindoustan, p. 380. — Mission Reuilly, p. 381. — Mission Lefèvre, p. 382. — Mission Darsonval, p. 383. — Missions Réné Decaen, p. 384. — Napoléon renonce à une attaque par mer.

III. — *La Diversion Persane.* — Importance stratégique de la Perse, p. 387. — Irrésolutions de Feth-Ali, p. 388. — Napoléon songe à une alliance persane p. 388. — Mission Jaubert et proposition d'alliance, p. 389. — Projets Olivier et Corancez, p. 391. — Mission Romieu, p. 392. — Mort de Romieu, p. 393. — Missions Jouannin et Bontemps, p. 396. — Le projet de Kamecke, p. 396. — Napoléon songe sérieusement à l'alliance persane, p. 397. — Nomination du général Gardane comme ambassadeur, p, 398. — La Mission Gardane, p. 399. — Les instructions de Finkenstein, 400. — Traité de Finkenstein, p, 401. — Réception de Gardane à Téhéran, p. 402. — Nouveau projet d'expédition en Hindoustan, p. 403. — Progrès des Russes, p. 404. — Le général Goudowitch, p. 405. — Réorganisation de l'armée persane, p. 405. — Préparatifs de l'expédition contre l'Hindoustan p. 405. — Les étapes, p. 406. — Mémoire de Gardane, p. 407. — Traité de Tilsitt et rupture de l'alliance persane, p. 410. — Mécontentement des Persans, p. 411. — Abandon de la Géorgie, p. 412. — Illusions de Napoléon, p. 412. — Intrigues anglaises, p. 412. — Feth-Ali se rapproche de l'Angleterre, p. 413. — Départ de Gardane, p. 415.

IV. — *L'alliance Russe.* — Les conséquences de Tilsitt, p. 416. — La lettre du 2 février 1808, p. 417. — Impuissance de Napoléon, p. 420. — Ruine successive de tous ses projets, p. 422. — L'expédition contre l'Hindous tan n'est plus qu'une théorie, p. 422. — Reprise de nos établissements de l'Inde en 1814, p. 423. — L'article 12 du traité du 30 mai 1814, p. 423. — Rôle secondaire de la France, p. 424.

CHAPITRE IV. — Les aventuriers français dans l'Hindoustan.

L'Hindoustan à la fin du XVIIIe siècle, p. 425. — Le grand Mogol, p. 425. — Les Mahrattes, p. 426. — Le Mysore, p. 426. — Le Nizam du Dekkan, p. 427. — Les Radjpoutes, p. 427. — Les Gourkhas et les Sikks, p. 427. — Les aventuriers français, p. 428. — Ripaud, p. 429. — Raymond, p. 429. — Le régime subsidiaire, p. 430. — Soumission du Nizam et de l'Aoude, p. 431. — Puissance des Mahrattes, p. 432. — De Boignes et le Scindiah, p. 434. — Martin de Lyon à Lucknow, p. 434. — De Boignes et ses victoires contre le grand Mogol, p. 436. — Sa retraite à Chambéry, p. 437. — Perron, p. 438. — Relations secrètes avec Bonaparte, p. 439. — Victoires de Perron, p. 439. — Wellesley détruit la confédération Mahratte, p. 440. — Lake contre Perron, p. 442. — Le durbar d'Oudjein, p. 443. — Défection de Perron, p. 444. Il se retire en France, p. 445. — Bourquien est battu à Delhi, p. 446. — Bataille de Laswari, p. 447. — Ruine des Mahrattes, p. 448. — Guerre contre Holkar, p. 450. — Elliott gouverneur de l'Hindoustan,

p. 452. — Soumission du Sindh, p. 453. — Guerre contre les Afghans, p. 454. — Les Sikks et Runjet-Sing, p. 455. — François Allard et ses compagnons, p. 456. — Organisation de l'armée Sikke, p. 457. — Ventura et Avitabile, p. 458. — Puissance de Runjet-Sing, p. 459. — Victor Jacquemont, p. 461. — Ses entretiens avec Runjet-Sing, p. 462. — Son voyage au Cachemire, p. 464. — Sa mort, p. 466.

QUATRIÈME PARTIE

ÉTABLISSEMENTS DE L'OCÉAN PACIFIQUE

Les Français dans l'Océan Pacifique.

I. — *Premières relations avec l'Annam.* — Les missionnaires en Indo-Chine, p. 468. — Pigneau de Bréhaine et Gya-long, p. 478. — Traité de Versailles, p. 471. — Les auxiliaires français, p. 471. — Mort de l'évêque d'Adran, p. 473. — Chaigneau, p. 474. — Importance de son rôle, p. 474. — Lettre de Richeliéu, p. 474. — Mauvaise volonté de Minh-mang p. 475. — La persécution des chrétiens, p. 456.

II. — *Napoléon et les colonies hollandaises d'Océanie.* — Napoléon et l'Extrême-Orient p. 476. — Projet d'occupation de Formose, p. 477. — Annexion des colonies hollandaises d'Océanie, p. 478. — Attaques anglaises, p. 479. — Expédition de Java, p. 479. — Prise de Batavia, p. 480. — Batailles de Cornélis, p. 481. — Janssens capitule à Salastiga, p. 482.

III. — *Les archipels polynésiens.* — Voyages scientifiques en Polynésie, p. 483. — Les missions catholiques et protestantes, p. 484. — Les projets de Thierry de Ville d'Avray, p. 485. — Son établissement dans la Nouvelle-Zélande, p. 485. — Il cède ses droits et ses propriétés à la France, p. 486. — Projets avortés d'occupation, p. 486.

TABLE DES MATIÈRES. 489

PARIS. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères.

FÉLIX ALCAN, Éditeur
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE
DES
Livres de Fonds

Pages.
BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.
Format in-16 2
Format in-8 5
COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES 12
Philosophie ancienne 12
Philosophie médiévale et moderne 12
Philosophie anglaise 13
Philosophie allemande 13
Philosophie anglaise contemporaine 14
Philosophie allemande contemporaine 14
Philosophie italienne contemporaine 14
LES MAITRES DE LA MUSIQUE ... 14
LES GRANDS PHILOSOPHES 14
MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT .. 14
BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES 15
BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE 16
PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES 19
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS 19
TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE 20

Pages.
ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON 21
RECUEIL DES INSTRUCTIONS DIPLOMATIQUES 21
INVENTAIRE ANALYTIQUE DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 21
REVUE PHILOSOPHIQUE 22
REVUE GERMANIQUE 22
JOURNAL DE PSYCHOLOGIE 22
REVUE HISTORIQUE 22
ANNALES des SCIENCES POLITIQUES 22
JOURNAL DES ÉCONOMISTES 22
REVUE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE 22
REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE 22
SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT 22
BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE 23
RÉCENTES PUBLICATIONS NE SE TROUVANT PAS DANS LES COLLECTIONS PRÉCÉDENTES 26
TABLE DES AUTEURS 31
TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS ... 32

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

MARS 1907

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-16, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires*; — la *logique*; — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques* ; — l'*esthétique*; — les *hypothèses métaphysiques* ; — la *criminologie* et la *sociologie* ; — l'*histoire des principales théories philosophiques* ; tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque.

ALAUX (V.), prof. à l'École des Lettres d'Alger. **La philosophie de Victor Cousin.**
ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 2e édit. 1903.
ARRÉAT (L.). ***La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 3e édition.
— ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2e édit.
— **Les Croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le Sentiment religieux en France.** 1903.
— **Art et Psychologie individuelle.** 1906.
BALLET (G.). **Le Langage intérieur** et les **diverses formes de l'aphasie.** 2e édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 2e édit. 1906.
BEAUSSIRE, de l'Institut. ***Antécédents de l'hégél. dans la philos. française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. ***Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 3e édition. 1904.
BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme. 4e édit.
BLONDEL. **Les Approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. ***Psychologie de la croyance.** 2e édit. 1905.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 2e édit. 1905.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. **Les Sciences sociales en Allemagne.** 2e éd. 1902.
— **Qu'est-ce que la Sociologie?** 1907.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 4e édit. 1906.
— **Socialistes et sociologues.** 2e éd. 1907.
BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 5e éd. 1905.
BRUNSCHVICG, professeur au lycée Henri IV, docteur ès lettres. ***Introduction à la vie de l'esprit.** 2e édit. 1906.
— ***L'Idéalisme contemporain.** 1905.
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2e édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.
CRESSON (A.), docteur ès lettres. **La Morale de Kant.** 2e édit. (Cour. par l'Institut.)
— **Le Malaise de la pensée philosophique.** 1905.
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 4e édit. 1907.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***L'organisation de la conscience morale.** *Esquisse d'un art moral positif.* 1906.
DUGAS, docteur ès lettres. ***Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 3e édit. 1903.
— **Psychologie du rire.** 1902.
— **L'absolu.** 1904.
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. **Le Sourire**, avec 19 figures. 1906.
DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge.** *Etude psychologique.* 1903.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

DURAND (de Gros). * Questions de philosophie morale et sociale. 1902.
DURKHEIM (Émile), professeur à la Sorbonne. * Les règles de la méthode sociologique. 3e édit. 1904.
D'EICHTHAL (Eug.) (de l'Institut). Les Problèmes sociaux et le Socialisme. 1899.
ENCAUSSE (Papus). L'occultisme et le spiritualisme. 2e édit. 1903.
ESPINAS (A.), de l'Institut, prof. à la Sorbonne. * La Philosophie expérimentale en Italie.
FAIVRE (E.). De la Variabilité des espèces.
FÉRÉ (Ch.). Sensation et Mouvement. Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2e éd.
— Dégénérescence et Criminalité, avec figures. 2e édit. 1907.
FERRI (E.). * Les Criminels dans l'Art et la Littérature. 2e édit. 1902.
FIERENS-GEVAERT. Essai sur l'Art contemporain. 2e éd. 1903. (Cour. par l'Ac. fr.).
— La Tristesse contemporaine, essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXe siècle. 4e édit. 1904. (Couronné par l'Institut.)
— * Psychologie d'une ville. *Essai sur Bruges*. 2e édit. 1902.
— Nouveaux essais sur l'Art contemporain. 1903.
FLEURY (Maurice de). L'Âme du criminel. 1898.
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. La Causalité efficiente. 1898.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. La propriété sociale et la démocratie. 4e édition. 1904.
FOURNIÈRE (E.). Essai sur l'individualisme. 1904.
FRANCK (Ad.), de l'Institut. * Philosophie du droit pénal. 5e édit.
GAUCKLER. Le Beau et son histoire.
GELEY (Dr G.). L'être subconscient. 2e édit. 1905.
GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. Justice et liberté. 2e éd. 1897.
GODFERNAUX (G.), docteur ès lettres. Le Sentiment et la Pensée, 2e éd. 1906.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Les limites de la biologie. 3e édit. 1906. Préface de Paul BOURGET.
GREEF (de). Les Lois sociologiques. 3e édit.
GUYAU. * La Genèse de l'idée de temps. 2e édit.
HARTMANN (E. de). La Religion de l'avenir. 5e édit.
— Le Darwinisme, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6e édit.
HERBERT SPENCER. * Classification des sciences. 6e édit.
— L'Individu contre l'État. 5e édit.
HERCKENRATH. (C.-R.-C.) Problèmes d'Esthétique et de Morale. 1897.
JAELL (Mme). L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques, avec fig. 1904
JAMES (W.). La théorie de l'émotion, préf. de G. DUMAS, chargé de cours à la Sorbonne. Traduit de l'anglais. 1902.
JANET (Paul), de l'Institut. * La Philosophie de Lamennais.
JANKELEWITCH (S. J.). Nature et Société. *Essai d'une application du point de vue finaliste aux phénomènes sociaux*. 1906.
LACHELIER, de l'Institut. Du fondement de l'induction, suivi de psychologie et métaphysique. 5e édit. 1907.
LAISANT (C.). L'Éducation fondée sur la science. Préface de A. NAQUET. 2e éd. 1905.
LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * Rôle social de la femme, son éducation. 1898.
LANDRY (A.), agrégé de philos., docteur ès lettres. La responsabilité pénale. 1902.
LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * Les Émotions, étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.
LAPIE, professeur à l'Univ. de Bordeaux. La Justice par l'État. 1899.
LAUGEL (Auguste). L'Optique et les Arts.
LE BON (Dr Gustave). * Lois psychologiques de l'évolution des peuples. 7e édit.
— * Psychologie des foules. 10e édit.
LÉCHALAS. * Étude sur l'espace et le temps. 1895.
LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente. 2e édit.
— * L'Individualité et l'Erreur individualiste. 2e édit. 1905.
— Lamarckiens et Darwiniens. 2e édit. 1904.
LEFÈVRE (G.), prof. à l'Univ. de Lille. Obligation morale et idéalisme. 1895.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

LIARD, de l'Inst., vice-rect. de l'Acad. de Paris. * **Les Logiciens anglais contemp** 4e éd.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), maître de conférences à la Sorbonne. * **La philosophie de Nietzsche.** 9e édit. 1906.
— * **Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 3e édit. 1905.
LOMBROSO. **L'Anthropologie criminelle et ses récents progrès.** 4e édit. 1901.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 9e édit. 1905.
— * **L'Emploi de la vie.** 6e éd. 1905.
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2e édit. 1905.
MAUXION, professeur à l'Université de Poitiers. * **L'éducation par l'instruction** *et les Théories pédagogiques de Herbart.* 1900.
— * **Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. * **Le Rationnel.** 1898.
— * **Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.** 2e édit. 1898.
MOSSO. * **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures). 3e édit.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique,** trad. Langlois. 5e édit.
MURISIER (E.), professeur à la Faculté des lettres de Neuchâtel (Suisse). * **Les Maladies du sentiment religieux.** 2e édit. 1903.
NAVILLE (E.), prof. à la Faculté des lettres et sciences sociales de l'Université de Genève. **Nouvelle classification des sciences.** 2e édit. 1901.
NORDAU (Max). * **Paradoxes psychologiques,** trad. Dietrich. 5e édit. 1904.
— **Paradoxes sociologiques,** trad. Dietrich. 4e édit. 1904.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent,** trad. Dietrich. 3e édit. 1902.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2e édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2e édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 2e édit. 1903.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
PALANTE (G.), agrégé de l'Université. **Précis de sociologie.** 2e édit. 1903.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.** 2e éd. 1901.
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
— * **Psychologie de l'invention.** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— * **La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.** 1904.
PHILIPPE (J.). * **L'Image mentale,** avec fig. 1903.
PHILIPPE (J.) et PAUL-BONCOUR (J.). **Les anomalies mentales chez les écoliers.** (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 2e éd. 1907.
PILLON (F.). * **La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique,** essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 2e édit.
— * **L'Abstraction,** son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit. 1907.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 2e éd. 1901.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 2e édit. 1907.
— * **Les jeux des enfants.** 1905.
REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** *L'Entendement dans ses rapports avec le langage.* 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RENARD (Georges), professeur au Conservatoire des arts et métiers. **Le régime socialiste,** *son organisation politique et économique.* 6e édit. 1907.
RÉVILLE (A.), professeur au Collège de France. **Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 4e édit. 1907.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique.* **La Philosophie de Schopenhauer.** 10e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 18e édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 21e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16 à 2 fr. 50 le vol.

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. * **Les Maladies de la personnalité.** 11e édit.
— * **La Psychologie de l'attention.** 6e édit.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Université de Bordeaux. * **Socialisme et Science sociale.** 2e édit.
RICHET (Ch.). **Essai de psychologie générale.** 5e édit. 1903.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie.**
— **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2e édit.
— **La Recherche de l'Unité.** 1893.
— * **Le Bien et le Mal.** 1896.
— **Le Psychisme social.** 1897.
— **Les Fondements de l'Ethique.** 1898.
— **Constitution de l'Éthique.** 1901.
— **Frédéric Nietzsche.** 3e édit. 1903.
ROISEL. **De la Substance.**
— **L'Idée spiritualiste.** 2e éd. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique.** *Philosophie de la beauté.* 1904.
SCHOPENHAUER. * **Le Fondement de la morale,** trad. par M. A. Burdeau. 7e édit.
— * **Le Libre arbitre,** trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 8e éd.
— **Pensées et Fragments,** avec intr. par M. J. Bourdeau. 18e édit.
— **Écrivains et style.** Traduct. Dietrich. 1905.
— **Sur la Religion.** Traduct. Dietrich. 1906.
SOLLIER (Dr P.). **Les Phénomènes d'autoscopie,** avec fig. 1903.
SOURIAU (P.), prof. à l'Université de Nancy. **La Rêverie esthétique.** *Essai sur la psychologie du poète.* 1906.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive.** 6e édit.
— * **L'Utilitarisme.** 4e édit.
— **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal** (1828-1842)—(1864-1871). 1898. Avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. **Psychologie du libre arbitre** suivi de *Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites.* 1907.
— et Ch. RICHET, professeur à l'Université de Paris. **Le problème des causes finales.** 2e édit. 1904.
SWIFT. **L'Éternel conflit.** 1904.
TANON (L.). * **L'Évolution du droit et la Conscience sociale.** 2e édit. 1905.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée.** 6e édit. 1907.
— * **Les Transformations du Droit.** 5e édit. 1906.
— * **Les Lois sociales.** 4e édit. 1904.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * **Éducation et Positivisme** 2e édit.
THOMAS (P. Félix). * **La suggestion, son rôle dans l'éducation.** 2e édit. 1898.
— * **Morale et éducation,** 2e édit. 1905.
TISSIÉ. * **Les Rêves,** avec préface du professeur Azam. 2e éd. 1898.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion.** Étude critique, traduit par M. Keller 3e édit. 1905.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue,** traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale,** trad. Palante. 3e édit.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8, brochés à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.
Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus, 2 fr. par vol.

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. * **La Philosophie en France** (première moitié du XIXe siècle). 7 fr. 50
ALENGRY (Franck), docteur ès lettres, inspecteur d'académie. * **Essai historique et critique sur la Sociologie chez Aug. Comte.** 1900. 10 fr.
ARNOLD (Matthew). **La Crise religieuse.** 7 fr. 50
ARRÉAT. * **Psychologie du peintre.** 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

AUBRY (Dr P.). La Contagion du meurtre. 1894. 3e édit. 5 fr.
BAIN (Alex.). La Logique inductive et déductive. Trad. Compayré. 2 vol. 3e éd. 20 fr.
— * Les Sens et l'intelligence. Trad. Cazelles. 3e édit. 10 fr.
BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). Le Développement mental chez l'enfant et dans la race. Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50
BARDOUX (J.). * Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. *Les crises belliqueuses.* (*Couronné par l'Académie française*). 1906. 7 fr. 50
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion. 5 fr.
BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. * La Philosophie de H. Taine. 1900. 7 fr. 50
BAZAILLAS (A.), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. * La Vie personnelle, *Étude sur quelques illusions de la perception extérieure.* 1905. 5 fr.
BELOT (G.), agrégé de philosophie. Études de morale positive. 1907. 7 fr. 50
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. * Matière et mémoire, essai sur les relations du corps à l'esprit. 2e édit. 1900. 5 fr.
— Essai sur les données immédiates de la conscience. 4e édit. 1904. 3 fr. 75
BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * L'Enseignement intégral. 1892. 5 fr.
— Les Études dans la démocratie. 1900. 5 fr.
BINET (A.), directeur de laboratoire à la Sorbonne. Les révélations de l'écriture, avec 67 grav. 5 fr.
BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * L'Idée du Phénomène. 5 fr.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. * Les Idées égalitaires. 1899. 3 fr. 75
BOURDEAU (L.). Le Problème de la mort. 5e édition. 1904. 5 fr.
— Le Problème de la vie. 1901. 7 fr. 50
BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. * L'Expression des émotions et des tendances dans le langage. 7 fr. 50
BOUTROUX (E.), de l'Inst. Études d'histoire de la philosophie. 2e éd. 1901. 7 fr. 50
BRAUNSCHVIG (M.), docteur ès lettres, prof. au lycée de Toulouse. Le sentiment du beau et le sentiment poétique. *Essai sur l'esthétique du vers.* 1904. 3 fr. 75
BRAY (L.). Du beau. 1902. 5 fr.
BROCHARD (V.), de l'Institut. De l'Erreur. 2e édit. 1897. 5 fr.
BRUNSCHVICG (L.), prof. au lycée Henri IV, doct. ès lett. La Modalité du jugement. 5 fr.
— * Spinoza. 2e édit. 1906. 3 fr. 75
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. La Philosophie religieuse en Angleterre, depuis Locke jusqu'à nos jours. 5 fr.
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. * Nature et Moralité. 1897. 5 fr.
CLAY (R.). * L'Alternative, *Contribution à la Psychologie.* 2e édit. 10 fr.
COLLINS (Howard). * La Philosophie de Herbert Spencer, avec préface de Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 4e édit. 1904. 10 fr.
COMTE (Aug.). La Sociologie, résumé par E. Ricolage. 1897. 7 fr. 50
COSENTINI (F.). La Sociologie génétique. *Essai sur la pensée et la vie sociale préhistoriques.* 1905. 3 fr. 75
COSTE. Les Principes d'une sociologie objective. 3 fr. 75
— L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise. 1900. 10 fr.
COUTURAT (L.). Les principes des mathématiques, suivis d'un appendice sur *La philosophie des mathématiques de Kant.* 1906. 5 fr.
CRÉPIEUX-JAMIN. L'Écriture et le Caractère. 4e édit. 1897. 7 fr. 50
CRESSON, doct. ès lettres. La Morale de la raison théorique. 1903. 5 fr.
DAURIAC (L.). * Essai sur l'esprit musical. 1904. 5 fr.
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. Psychologie des religions. 1899. 5 fr.
DELBOS (V.), maître de conf. à la Sorbonne. * La philosophie pratique de Kant. 1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 12 fr. 50
DELVAILLE (J.), agr. de philosophie. La vie sociale et l'éducation. 1907. 3 fr. 75
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. * Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle. 1906. 7 fr. 50
DEWAULE, docteur ès lettres. * Condillac et la Psychol. anglaise contemp. 5 fr.
DRAGHICESCO (D.), chargé de cours à l'Université de Bucarest. L'Individu dans le déterminisme social. 1904. 7 fr. 50
— Le problème de la conscience. 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. *La Tristesse et la Joie. 1900. 7 fr. 50
— Psychologie de deux messies. *Saint-Simon et Auguste Comte*. 1905. 5 fr.
DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. L'Instabilité mentale. 1899. 5 fr.
DUPROIX (P.), prof. à la Fac. des lettres de l'Univ. de Genève. * Kant et Fichte et le problème de l'éducation. 2e édit. 1897. (Ouv. cour. par l'Acad. franç.) 5 fr.
DURAND (DE GROS). Aperçus de taxinomie générale. 1898. 5 fr.
— Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale. 1899. 5 fr.
— Variétés philosophiques. 2e édit. revue et augmentée. 1900. 5 fr.
DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. * De la division du travail social. 2e édit. 1901. 7 fr. 50
— Le Suicide, *étude sociologique*. 1897. 7 fr. 50
— * L'année sociologique : 9 années parues.
1re Année (1896-1897). — DURKHEIM : La prohibition de l'inceste et ses origines. — G. SIMMEL : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses des travaux de sociologie publiés du 1er Juillet 1896 au 30 Juin 1897.* 10 fr.
2e Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des phénomènes religieux. — HUBERT et MAUSS : La nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses.* 10 fr.
3e Année (1898-1899). — RATZEL : Le sol, la société, l'État. — RICHARD : Les crises sociales et la criminalité. — STEINMETZ : Classification des types sociaux. — *Analyses.* 10 fr.
4e Année (1899-1900). — BOUGLÉ : Remarques sur le régime des castes. — DURKHEIM : Deux lois de l'évolution pénale. — CHARMONT : Notes sur les causes d'extinction de la propriété corporative. *Analyses.* 10 fr.
5e Année (1900-1901). — F. SIMIAND : Remarques sur les variations du prix du charbon au XIXe siècle. — DURKHEIM : Sur le Totémisme. — *Analyses.* 10 fr.
6e Année (1901-1902). — DURKHEIM et MAUSS : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — BOUGLÉ : Les théories récentes sur la division du travail. — *Analyses.* 12 fr. 50
7e Année (1902-1903). — H. HUBERT et MAUSS : Esquisse d'une théorie générale de la magie. — *Analyses.* 12 fr. 50
8e Année (1903-1904). — H. BOURGIN : La boucherie à Paris au XIXe siècle. — E. DURKHEIM : L'organisation matrimoniale australienne. — *Analyses.* 12 fr. 50
9e Année (1904-1905). — A. MEILLET : Comment les noms changent de sens. — M. MAUSS et H. BEUCHAT : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — *Analyses.* 12 fr. 50
EGGER (V.), prof. à la Fac. des lettres de Paris. La parole intérieure. 2e éd. 1904. 5 fr.
ESPINAS (A.), de l'Institut, professeur à la Sorbonne. * La Philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution française. 1898. 7 fr. 50
FERRERO (G.). Les Lois psychologiques du symbolisme. 1895. 5 fr.
FERRI (Enrico). La Sociologie criminelle. Traduction L. TERRIER. 1905. 10 fr.
FERRI (Louis). La Psychologie de l'association, depuis Hobbes. 7 fr. 50
FINOT (J.). Le préjugé des races. 2e édit. 1905. 7 fr. 50
— La philosophie de la longévité. 11e édit. refondue. 1906. 5 fr.
FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. * Essai sur le libre arbitre. 2e édit. 1895. 10 fr.
FOUCAULT, maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. La psychophysique. 1903. 7 fr. 50
— Le Rêve. 1906. 5 fr.
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. * La Liberté et le Déterminisme. 4e édit. 7 fr. 50
— Critique des systèmes de morale contemporains. 4e édit. 7 fr. 50
— * La Morale, l'Art, la Religion, d'après GUYAU. 5e édit. augm. 3 fr. 75
— L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience. 2e édit. 5 fr.
— * L'Évolutionnisme des idées-forces. 3e édit. 7 fr. 50
— * La Psychologie des idées-forces. 2 vol. 2e édit. 15 fr.
— * Tempérament et caractère. 3e édit. 7 fr. 50
— Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde. 2e édit. 7 fr. 50
— Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit. 2e édit. 7 fr. 50
— * Psychologie du peuple français. 3e édit. 7 fr. 50
— * La France au point de vue moral. 2e édit. 7 fr. 50
— * Esquisse psychologique des peuples européens. 2e édit. 1903. 10 fr.
— * Nietzsche et l'immoralisme. 2e édit. 1903. 5 fr.
— * Le moralisme de Kant et l'immoralisme contemporain. 1905. 7 fr. 50
— * Les éléments sociologiques de la morale. 1906. 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

FOURNIÈRE (E.). ***Les théories socialistes au XIX*siècle**, de BABEUF à PROUDHON. 1904. 7 fr. 50
FULLIQUET. **Essai sur l'Obligation morale.** 1898. 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Université de Naples. **La Criminologie.** 5e édit. refondue. 7 fr. 50
— **La Superstition socialiste.** 1895. 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Univ. de Dijon. **L'Ignorance et l'Irréflexion.** 1899. 5 fr.
GLEY (Dr E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. **Études de psychologie physiologique et pathologique**, avec fig. 1903. 5 fr.
GOBLOT (E.), Prof. à l'Université de Caen. ***Classification des sciences.** 1898. 5 fr.
GORY (G.). **L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible.** 5 fr.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. **Demifous et demiresponsables.** 1907. 5 fr.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. **Le Transformisme social.** 7 fr. 50
— **La Sociologie économique.** 1904. 3 fr. 75
GROOS (K.), prof. à l'Université de Bâle. ***Les jeux des animaux.** 1902. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. **Les Hallucinations télépathiques**, préf. de CH. RICHET. 4e édit. 7 fr. 50
GUYAU (M.). ***La Morale anglaise contemporaine.** 5e édit. 7 fr. 50
— **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 6e édit. 5 fr.
— **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 6e édit. 5 fr.
— **L'Irréligion de l'avenir**, étude de sociologie. 9e édit. 7 fr. 50
— ***L'Art au point de vue sociologique.** 6e édit. 7 fr. 50
— ***Éducation et Hérédité**, étude sociologique. 7e édit. 5 fr.
HALÉVY (Élie), docteur ès lettres, professeur à l'École des sciences politiques. ***La Formation du radicalisme philosophique**, 3 vol., chacun 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. **L'hypothèse des atomes.** 2e édit. 1899. 7 fr. 50
HARTENBERG (Dr Paul). **Les Timides et la Timidité.** 2e édit. 1904. 5 fr.
BÉBERT (Marcel), prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles. **L'Évolution de la foi catholique.** 1905. 5 fr.
— **Le divin.** *Expériences et hypothèses. Etudes psychologiques.* 1907. 5 fr.
HÉMON (C.), agrégé de philosophie. **La philosophie de M. Sully Prudhomme.** Préface de M. SULLY PRUDHOMME. 1907. 7 fr. 50
HERBERT SPENCER. ***Les premiers Principes.** Traduc. Cazelles. 9e édit. 10 fr.
— ***Principes de biologie.** Traduct. Cazelles. 4e édit. 2 vol. 20 fr.
— ***Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— ***Principes de sociologie.** 5 vol., traduits par MM. Cazelles, Gerschel et de Varigny : Tome I. *Données de la sociologie.* 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques.* 7. fr 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques.* 5 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques.* 3 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles.* 7 fr. 50.
— ***Essais sur le progrès. Trad. A. Burdeau.** 5e édit. 7 fr. 50
— **Essais de politique. Trad. A. Burdeau.** 4e édit. 7 fr. 50
— **Essais scientifiques. Trad. A. Burdeau.** 3e édit. 7 fr. 50
— *** De l'Éducation physique, intellectuelle et morale.** 10e édit. 5 fr.
— **Justice.** Traduc. Castelot. 7 fr. 50
— **Le rôle moral de la bienfaisance.** Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— **La Morale des différents peuples.** Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— **Une Autobiographie.** Trad. et adaptation H. de Varigny. 10 fr.
HIRTH (G.). ***Physiologie de l'Art. Trad. et introd. de L. Arréat.** 5 fr.
HOFFDING, prof. à l'Univ. de Copenhague. **Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience.** Trad. L. POITEVIN. Préf. de Pierre JANET. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— ***Histoire de la Philosophie moderne.** Traduit de l'allemand par M. BORDIER, préf. de M. V. DELBOS. 1906. 2 vol. Chacun 10 fr.
ISAMBERT (G.). **Les idées socialistes en France (1815-1848).** 1905. 7 fr. 50
JACOBY (Dr P.). **Études sur la sélection chez l'homme.** 2e édition. 1904. 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. ***Œuvres philosophiques de Leibniz.** 2e édition. 2 vol. 1900. 20 fr.
JANET (Pierre), professeur au Collège de France. *** L'Automatisme psychologique.** 5e édit. 1907. 7 fr. 50
JAURÈS (J.), docteur ès lettres. **De la réalité du monde sensible.** 2e éd. 1902. 7 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Essais de critique d'histoire et de philosophie.** 1902. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

LACOMBE (P.). **La psychologie des individus et des sociétés chez Taine.** 1906. 7 fr. 50

LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne, ***La Dissolution opposée à l'évolution**, dans les sciences physiques et morales. 1899. 7 fr. 50

LANDRY (A.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***Principes de morale rationnelle.** 1906. 5 fr.

LANESSAN (J.-L. de). ***La Morale des religions.** 1905. 10 fr.

LANG (A.). ***Mythes, Cultes et Religion.** Introduc. de Léon Marillier. 1896. 10 fr.

LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. **Logique de la volonté** 1902. 7 fr. 50

LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, prof. au lycée Charlemagne. **Edgar Poë.** *Sa vie son œuvre. Essai de psychologie pathologique.* 1904. 10 fr.

LAVELEYE (de). ***De la Propriété et de ses formes primitives.** 5e édit. 10 fr.

— ***Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 3e édit. 1896. 15 fr.

LE BON (Dr Gustave). ***Psychologie du socialisme.** 5e éd. refondue. 1907. 7 fr. 50

LECHALAS (G.). ***Études esthétiques.** 1902. 5 fr.

LECHARTIER (G.). **David Hume, moraliste et sociologue.** 1900. 5 fr.

LECLÈRE (A.), docteur ès lettres. **Essai critique sur le droit d'affirmer.** 1901. 5 fr.

LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. **L'unité dans l'être vivant.** 1902. 7 fr. 50

— **Les Limites du connaissable**, *la vie et les phénom. naturels.* 2e éd. 1904. 3 fr. 75

LÉON (Xavier). ***La philosophie de Fichte**, *ses rapports avec la conscience contemporaine*, Préface de E. Boutroux, de l'Institut. 1902. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.

LEROY (E. Bernard). **Le Langage.** *La fonction normale et pathologique de cette fonction.* 1905. 5 fr.

LÉVY (A.), maître de conf. à l'Un. de Nancy. **La philosophie de Feuerbach.** 1904. 10 fr.

LÉVY-BRUHL (L.), prof. adjoint à la Sorbonne. ***La Philosophie de Jacobi.** 1894. 5 fr.

— ***Lettres inédites de J.-S. Mill à Auguste Comte**, *publiées avec les réponses de Comte et une introduction.* 1899. 10 fr.

— ***La Philosophie d'Auguste Comte.** 2e édit. 1905. 7 fr. 50

— ***La Morale et la Science des mœurs.** 2e édit. 1905. 5 fr.

LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad. de Paris. ***Descartes**, 2e éd. 1903. 5 fr.

— ***La Science positive et la Métaphysique**, 5e édit. 7 fr. 50

LICHTENBERGER (H.), maître de conférences à la Sorbonne. ***Richard Wagner**, poète et penseur. 3e édit. 1902. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.

— **Henri Heine penseur.** 1905. 3 fr. 75

LOMBROSO. ***L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique), précédé d'une préface de M. le docteur Letourneau. 3e éd., 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.

— **Le Crime.** *Causes et remèdes.* 2e édit. 10 fr.

LOMBROSO et FERRERO. **La femme criminelle et la prostituée.** 15 fr.

LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions.** 2 vol. 15 fr.

LUBAC, agrégé de philosophie. ***Esquisse d'un système de psychologie rationnelle.** Préface de H. Bergson. 1904. 3 fr. 75

LUQUET (G.-H.), agrégé de philosophie. **Idées générales de psychologie.** 1906. 5 fr.

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. ***L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 7 fr. 50

MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. ***Les Éléments du caractère et leurs lois de combinaison.** 2e édit. 1906. 5 fr.

MARION (H.), prof. à la Sorbonne. ***De la Solidarité morale.** 6e édit. 1907. 5 fr.

MARTIN (Fr.), docteur ès lettres, prof. au lycée Voltaire. ***La Perception extérieure et la Science positive**, essai de philosophie des sciences. 1894. 5 fr.

MAXWELL (J.), docteur en médecine, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux. **Les Phénomènes psychiques.** Recherches, Observations Méthodes. Préface de Ch. Richet. 3e édit. 1906. 5 fr.

MULLER (Max), prof. à l'Univ. d'Oxford. ***Nouvelles études de mythologie.** 1898. 12 f. 50

MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance après la mort, ses manifestations supra-normales.* Traduit par le docteur Jankélévitch. 1905. 7 fr. 50

NAVILLE (E.), correspondant de l'Institut. **La Physique moderne.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Définition de la philosophie.** 1894. 5 fr.

— **Le libre Arbitre.** 2e édit. 1898. 5 fr.

— **Les Philosophies négatives.** 1899. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

NAYRAC (J.-P.). **Physiologie et Psychologie de l'attention.** Préface de M. Th. RIBOT. (Récompensé par l'Institut.) 1906. 3 fr. 75
NORDAU (Max). * **Dégénérescence,** 7e éd. 1904. 2 vol. Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 10 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation.** 7e édit. 1904. 5 fr.
— * **Vus du dehors.** *Essais de critique sur quelques auteurs français contemp.* 1903. 5 fr.
NOVICOW. **Les Luttes entre Sociétés humaines.** 3e édit. 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes.** 2e édit. 1899. 5 fr.
— * **La Justice et l'expansion de la vie.** *Essai sur le bonheur des sociétés.* 1905. 7 fr. 50
OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha, sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté,** trad. par P. FOUCHER, maître de conférences à l'École des Hautes Études. Préf. de SYLVAIN LÉVI, prof. au Collège de France. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— * **La religion du Véda.** Traduit par V. HENRY, prof. à la Sorbonne. 1903. 10 fr.
OSSIP-LOURIÉ. **La philosophie russe contemporaine.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle.** 1905. 7 fr. 50
OUVRÉ (H.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Formes littéraires de la pensée grecque.** 1900. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PALANTE (G.), agrégé de philos. **Combat pour l'individu.** 1904. 3 fr. 75
PAULHAN. **L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit.** 10 fr.
— * **Les Caractères.** 2e édit. 5 fr.
— **Les Mensonges du caractère.** 1905. 5 fr.
— **Le mensonge de l'Art.** 1907. 5 fr.
PAYOT (J.), recteur de l'Académie de Chambéry. **La croyance.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **L'Éducation de la volonté.** 26e édit. 1907. 5 fr.
PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * **L'Art et le Réel.** 1898. 3 fr. 75
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 8e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 4e édit. 1901. 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau.** 2e éd. 1901. 5 fr.
PIAT (C.). **La Personne humaine.** 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— * **Destinée de l'homme.** 1898. 5 fr.
PICAVET (E.), secrét. général du Collège de France, chargé de cours à la Sorbonne. * **Les Idéologues.** (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. par M. Girot. 5 fr.
PILLON (F.). * **L'Année philosophique,** 17 années : 1890, 1891, 1892, 1893 (épuisée), 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900 à 1906. 16 vol. Chac. 5 fr.
PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée,** essai de conception expérimentale. 1894. 5 fr.
— **La Vie sociale, la Morale et le Progrès.** 1894. 5 fr
PRAT (L.), doct. ès lettres. **Le caractère empirique et la personne** 1906. 7 fr. 50
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** 5 fr.
PROAL, conseiller à la Cour de Paris. * **La Criminalité politique.** 1895. 5 fr.
— * **Le Crime et la Peine.** 3e édit. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.
— **Le Crime et le Suicide passionnels.** 1900. (Couronné par l'Ac. française.) 10 fr.
RAGEOT (G.), prof. au Lycée St-Louis. * **Le Succès.** *Auteurs et Public.* 1906. 5 fr.
RAUH, chargé de cours à la Sorbonne. * **De la méthode dans la psychologie des sentiments.** 1899. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
— * **L'Expérience morale.** 1903. (Récompensé par l'Institut.) 3 fr. 75
RÉCEJAC, doct. ès lett. **Les Fondements de la Connaissance mystique.** 1897. 5 fr.
RENARD (G.), professeur au Conservatoire des arts et métiers. * **La Méthode scientifique de l'histoire littéraire.** 1900. 10 fr.
RENOUVIER (Ch.) de l'Institut. * **Les Dilemmes de la métaphysique pure.** 1900. 5 fr.
— * **Histoire et solution des problèmes métaphysiques.** 1901. 7 fr. 50
— **Le personnalisme,** avec une étude sur la *perception externe et la force.* 1903. 10 fr.
— * **Critique de la doctrine de Kant.** 1906. 7 fr. 50
RIBERY, doct. ès lett. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 8e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine,** 6e édit. 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 6e édit. 1906. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— * **Essai sur l'Imagination créatrice.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La logique des sentiments.** 2e édit. 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

RIBOT (Th.), de l'Institut. **Essai sur les passions.** 1907. 3 fr. 75
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr. 50
RIEMANN (H.), prof. à l'Université de Leipzig. **Les éléments de l'esthétique musicale.** Trad. de l'allemand par M. G. Humbert. 1906. 5 fr.
RIGNANO (E.). **Sur la transmissibilité des caractères acquis.** *Hypothèse d'une centro-épigenèse.* 1906. 5 fr.
RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes. **Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza.** 1906. 3 fr. 75
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.
— **Nouveau Programme de sociologie.** 1904. 5 fr.
ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme.** 7 fr. 50
RUYSSEN (Th.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * **Essai sur l'évolution psychologique du jugement.** 5 fr.
SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire. 5 fr.
SAINT-PAUL (Dr G.). **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904. 5 fr.
SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale.** trad. Dietrich. 7 fr. 50
SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 7e éd. 5 fr.
— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** 2e éd. 3 vol., chac. 7 fr. 50
SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2e édit. 5 fr.
— * **La Philosophie de Ch. Renouvier.** *Introduction au néo-criticisme.* 1905. 7 fr. 50
SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2e édit. 1901. 5 fr.
SOLLIER. **Le Problème de la mémoire.** 1900. 3 fr. 75
— **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2e éd. 1902. 5 fr.
— **Le Mécanisme des émotions.** 1905. 5 fr.
SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 5 fr.
— **La Beauté rationnelle.** 1904. 10 fr.
STAPFER (P.), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux. **Questions esthétiques et religieuses.** 1906. 3 fr. 75
STEIN (L.), professeur à l'Université de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique.** 1906. 10 fr.
STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 3e éd. 5 fr.
— * **Système de Logique déductive et inductive.** 4e édit. 2 vol. 20 fr.
— * **Essais sur la Religion.** 3e édit. 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte.** 1899. 10 fr.
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2e édit. 7 fr. 50
— * **Études sur l'Enfance.** Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.
— **Essai sur le rire.** Trad. Terrier. 1904. 7 fr. 50
SULLY PRUDHOMME, de l'Acad. franç. **La vraie religion selon Pascal.** 1905. 7 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut, prof. au Coll. de France. * **La Logique sociale.** 3e éd. 1898. 7 fr. 50
— * **Les Lois de l'imitation.** 3e édit. 1900. 7 fr. 50
— **L'Opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897. 7 fr. 50
— * **L'Opinion et la Foule.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— * **Psychologie économique.** 1902. 2 vol. 15 fr.
TARDIEU (E.). **L'Ennui.** *Étude psychologique.* 1903. 5 fr.
THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. * **Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904. 5 fr.
— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 3e édit. 1904. 5 fr.
VACHEROT (Ét.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique.** 7 fr. 50
— **La Religion.** 7 fr. 50
WEBER (L.). * **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903. 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE. **La Poétique d'Aristote**, par HATZFELD (A.), et M. DUFOUR. 1 vol. in-8. 1900. 6 fr.

SOCRATE. ***Philosophie de Socrate**, par A. FOUILLÉE. 2 v. in-8. 16 fr.

— **Le Procès de Socrate**, par G. SOREL. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

PLATON. **La Théorie platonicienne des Sciences**, par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895..... 5 fr.

— **Œuvres**, traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : *Socrate et Platon ou le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon*. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50

ÉPICURE. ***La Morale d'Épicure** et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 5e édit..... 7 fr. 50

BÉNARD. **La Philosophie ancienne, ses systèmes.** *La Philosophie et la Sagesse orientales.— La Philosophie grecque avant Socrate. Socrate et les socratiques. — Les sophistes grecs.* 1 v. in-8... 9 fr.

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale de Socrate.** In-18. 3 50

—**Morale d'Aristote.** In-18. 3 fr. 50

OUVRÉ (H.) **Les formes littéraires de la pensée grecque.** In-8. 10 fr.

GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce.** Trad. REYMOND. (*Trad. cour. par l'Acad. franç.*).

I. *La philosophie antésocratique.* 1 vol. gr. in-8..... 10 fr.

II. **Athènes, Socrate et les Socratiques.* 1 vol. gr. in-8.... 12 fr.

III. *Sous presse*).

RODIER (G.). ***La Physique de Straton de Lampsaque.** In-8. 3 fr.

TANNERY (Paul). **Pour la science hellène.** In-8..... 7 fr. 50

MILHAUD (G.).* **Les philosophes géomètres de la Grèce.** In-8. 1900. (*Couronné par l'Inst.*). 6 fr.

FABRE (Joseph). **La Pensée antique** *De Moïse à Marc-Aurèle.* 2e éd. In-8. 5 fr.

—**La Pensée chrétienne.** *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* In-8. 9 fr.

LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir,** *d'après Platon et Aristote.* In-8. 6 fr.

RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes **Le problème du devenir et la notion de la matière,** *des origines jusqu'à Théophraste.* In-8. 1906. 10 fr.

GUYOT (H.), docteur ès lettres. **L'Infinité divine** *depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin.* In-8. 1906.. 5 fr.

— **Les réminiscences de Philon le Juif chez Plotin.** *Etude critique.* Brech. in-8..... 2 fr.

PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE ET MODERNE

* DESCARTES, par L. LIARD, de l'Institut 2e éd. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes,** par E. KRANTZ. 1 vol. in-8. 2e éd. 1897..... 6 fr.

— **Descartes, directeur spirituel,** par V. de SWARTE. Préface de E. BOUTROUX. 1 vol. in-16 avec pl. (*Couronné par l'Institut*). 4 fr. 50

LEIBNIZ. ***Œuvres philosophiques,** pub. par P. JANET. 2e éd. 2 vol. in-8. 20 fr.

— ***La logique de Leibniz,** par L. COUTURAT. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Opuscules et fragments inédits de Leibniz,** par L. COUTURAT. 1 vol. in-8..... 25 fr.

— **Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre,** *d'après des documents inédits,* par JEAN BARUZI. 1 vol. in-8..... 10 fr.

PICAVET. chargé de cours à la Sorbonne. **Histoire générale et comparée des philosophies médiévales.** 1 vol. in-8. 2e éd. 1907. 7 fr. 50

WULF (M. de) **Histoire de la philos. médiévale.** 2e éd In-8. 10 fr.

FABRE (JOSEPH). ***L'Imitation de Jésus-Christ.** Trad. nouvelle avec préface. In-8..... 7 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera,** quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande..... 45 fr.

Le même en 3 volumes. 18 fr.

FIGARD (L.), docteur ès lettres. **Un Médecin philosophe au XVIe siècle.** *La Psychologie de Jean*

Fernel. 1 v. in-8. 1903. 7 fr. 50

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS. In-8. 1889 ..... 6 fr.

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 v. in-8. 16 fr.

PASCAL. **Le scepticisme de Pascal**, par DROZ. 1 vol. in-8..... 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle**. Voltaire physicien, par Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle**. 3 vol. in-8. 15 fr.

J.-J. ROUSSEAU* **Du Contrat social**, édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage d'après les manuscrits de Genève et de Neuchâtel, avec introduction par EDMOND DREYFUS-BRISAC. 1 fort volume grand in-8. 12 fr.

ERASME. **Stultitiæ laus des. Erasmi Rot. declamatio**. Publié et annoté par J.-B. KAN, avec les figures de HOLBEIN. 1 v. in-8. 6 fr. 75

PHILOSOPHIE ANGLAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**. 3 vol. in-16..... 9 fr.

— * **Philosophie de François Bacon**, par CH. ADAM. (Couronné par l'Institut). In-8..... 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies**. *Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs*. Trad. de l'angl. par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.). In-8. 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

FEUERBACH. **Sa philosophie**, par A. LÉVY. 1 vol. in-8..... 10 fr.

JACOBI. **Sa Philosophie**, par L. LEVY-BRUHL. 1 vol. in-8..... 5 fr.

KANT. **Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 2e édit. 1 vol. in-8.. 6 fr.

—* **Critique de la raison pure**, traduction nouvelle par MM. PACAUD et TREMESAYGUES. Préface de M. HANNEQUIN. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— **Doctrine de la vertu**, traduction BARNI. 1 vol. in-8..... 8 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction TISSOT. 1 v. in-8..... 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

—* **Essai critique sur l'Esthétique de Kant**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1896..... 10 fr.

— **Sa morale**, par CRESSON. 2e éd. 1 vol. in-12..... 2 fr. 50

— **L'Idée ou critique du Kantisme**, par C. PIAT, D^r ès lettres. 2e édit. 1 vol. in-8..... 6 fr.

KANT et FICHTE et le problème de l'éducation, par PAUL DUPROIX. 1 vol. in-8. 1897..... 5 fr.

SCHELLING. **Bruno, ou du principe divin**. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique**. 2 vol. in-8. 14 fr.

— * **Philosophie de la nature**. 3 vol. in-8..... 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit**. 2 vol. in-8..... 18 fr.

— * **Philosophie de la religion**. 2 vol. in-8..... 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique**. 2 vol. in-8, trad. BÉNARD..... 16 fr.

— **Antécédents de l'hégélianisme dans la philos. franç.**, par E. BEAUSSIRE. in-18. 2 fr. 50

— **Introduction à la philosophie de Hegel**, par VÉRA. in-8. 6 fr. 50

—* **La logique de Hegel**, par EUG. NOEL. In-8. 1897.... 3 fr.

HERBART. * **Principales œuvres pédagogiques**, trad. A. PINLOCHE. In-8. 1894..... 7 fr. 50

La métaphysique de Herbart et la critique de Kant, par M. MAUXION. 1 vol. in-8... 7 fr. 50

MAUXION (M.). **L'éducation par l'instruction** *et les théories pédagogiques de Herbart*. 2e éd. In-12. 1906..... 2 fr. 50

SCHILLER. **Sa Poétique**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1902... 4 fr.

Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle, par DELACROIX (H.), maître de conf. à l'Univ. de Caen. 1 vol. in-8. 1900..... 5 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE
(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE
(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE
(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Études d'histoire et d'esthétique,
Publiées sous la direction de **M. JEAN CHANTAVOINE**

Chaque volume in-16 de 250 pages environ..... 3 fr. 50
Collection honorée d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Volumes parus :

* **J.-S. BACH**, par André PIRRO (2e *édition*).
* **CÉSAR FRANCK**, par Vincent D'INDY (3e *édition*).
* **PALESTRINA**, par Michel BRENET.
BEETHOVEN, par Jean CHANTAVOINE (2e *édition*).

En préparation : **Grétry**, par PIERRE AUBRY. — **Mendelssohn**, par CAMILLE BELLAIGUE. — **Moussorgsky**, par J.-D. CALVOCORESSI. — **Orlande de Lassus**, par HENRY EXPERT. — **Wagner**, par HENRI LICHTENBERGER. — **Berlioz**, par ROMAIN ROLLAND. — **Gluck**, par JULIEN TIERSOT. — **Schubert**, par A. SCHWEITZER, etc., etc.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publié sous la direction de M. C. PIAT

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes.

Chaque étude forme un volume in-8° carré de 200 pages environ, dont le prix varie de 5 francs à 7 fr. 50.

***Kant**, par M. RUYSSEN, chargé de cours à l'Université de Dijon. 2e édition. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut.*) 7 fr. 50
***Socrate**, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Avicenne**, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Augustin**, par l'abbé JULES MARTIN. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Malebranche**, par Henri JOLY, de l'Institut. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Pascal**, par A. HATZFELD. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Anselme**, par DOMET DE VORGES. 1 vol. in-8. 5 fr.
Spinoza, par P.-L. COUCHOUD, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
Aristote, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
Gazali, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
***Maine de Biran**, par Marius COUAILHAC. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*). 7 fr. 50
Platon, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
Montaigne, par F. STROWSKI, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8. 6 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

HENRI WELSCHINGER, de l'Institut. — ***Bismarck**. 1 v. in-16. 1900. 2 fr. 50
H. LÉONARDON. — ***Prim**. 1 vol. in-16. 1901..... 2 fr. 50
M. COURCELLE. — ***Disraëli**. 1 vol. in-16. 1901..... 2 fr. 50
M. COURANT. — **Okoubo**. 1 vol. in-16, avec un portrait. 1904.. 2 fr. 50
A. VIALLATE. — **Chamberlain**. Préface de E. BOUTMY. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE
des
SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.
Chaque volume in-8 de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise, 6 fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
2. **L'Idéalisme social**, par Eugène FOURNIÈRE.
3. ***Ouvriers du temps passé** (XVe et XVIe siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 2e édit.
4. ***Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut.
5. **Morale sociale**, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. E. BOUTROUX.
6. **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par F. DU MAROUSSEM. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)
7. ***Questions de Morale**, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL (*Ecole de morale*). 2e édit.
8. **Le développement du Catholicisme social** depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par MAX TURMANN.
9. ***Le Socialisme sans doctrines.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, professeur à l'École Coloniale.
10. ***Assistance sociale.** *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur.
11. ***L'Éducation morale dans l'Université.** (*Enseignement secondaire.*) Par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, CLAIRIN, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT. (*Ecole des Hautes Études sociales*, 1900-1901).
12. ***La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
13. ***L'Hygiène sociale**, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'instit. Pasteur.
14. **Le Contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, prof. à la Faculté libre de droit de Paris.
15. ***Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. DARLU, RAUH, F. BUISSON, GIDE, X. LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX (*Ecole des Hautes Études sociales*). 2e édit.
16. ***L'exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.
17. ***L'Education de la démocratie**, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD (*Ecole des Hautes Etudes soc.*).
18. ***La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. DE LANESSAN, député, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris.
19. ***La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le MÊME.
20. ***L'Individualisme anarchiste, Max Stirner**, par V. BASCH, professeur à l'Université de Rennes.
21. ***La démocratie devant la science**, par C. BOUGLÉ, prof. de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. ***Les Applications sociales de la solidarité**, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon BOURGEOIS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
23. **La Paix et l'enseignement pacifiste**, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
24. ***Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, Ch. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
25. ***Enseignement et démocratie**, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
26. ***Religions et Sociétés**, par MM. TH. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, le baron CARRA DE VAUX, H. DREYFUS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
27. ***Essais socialistes.** *La religion, l'art, l'alcool*, par E. VANDERVELDE.
28. **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. TUROT, conseiller municipal de Paris, et H. BELLAMY.
29. **L'individu, la société et l'état**, par E. FOURNIÈRE.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

EUROPE

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne, * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Institut.* 18 fr.

DOELLINGER (I. de). **La papauté**, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. GIRAUD-TEULON, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.

TARDIEU (A.). ***Questions diplomatiques de l'année 1904.** 1 vol. in-12. (*ouvrage couronné par l'Académie française*). 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire.

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême**, étude historique (1793-1794). 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 5 v. in-12. Chacun. 3 fr. 50

DUMOULIN (Maurice). * **Figures du temps passé.** 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

MOLLIEN (Cte). **Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815)**, publiés par M. Ch. GOMEL. 3 vol. in-8. 15 fr.

BOITEAU (P.). **État de la France en 1789.** Deuxième éd. 1 vol. in-8. 10 fr.

BORNARD (E.), doct ès-lettres. **Cambon et la Révolution française.** In-8. 7 fr.

CAHEN (L.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. * **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. 1898. (*Couronné par l'Institut.*) 12 fr.

— * **L'Église catholique et l'Etat en France sous la troisième République (1870-1906).** — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906), paraîtra en 1907.

GOMEL (G.). **Les causes financières de la Révolution française. Les ministères de Turgot et de Necker.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Les causes financières de la Révolution française ; les derniers contrôleurs généraux.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1789-1791).** 2 vol. in-8, 16 fr. — Tome I : (1789), 8 fr. ; tome II : (1790-1791), 8 fr.

— **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** 2 vol. in-8, 15 fr. — Tome I : (1792-1793), 7 fr. 50 ; tome II : (1793-1795). 7 fr. 50

MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. **La théophilanthropie et le culte décadaire**, 1796-1801. 1 vol. in-8. 12 fr.

— **Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française.** In-16, 1906. 3 fr. 50

ISAMBERT (G.). * **La vie à Paris pendant une année de la Révolution** (1791-1792). In-16. 1896. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française**, résumé historique. In-16. Nouvelle édit. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), professeur au lycée de Versailles. **La politique orientale de Napoléon.** SEBASTIANI et GARDANE (1806-1808). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— * **Napoléon en Italie (1800-1812).** 1 vol. in-8. 1906. 10 fr.

SILVESTRE, professeur à l'École des sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50

BONDOIS (P.), agrégé de l'Université. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.

VALLAUX (C.). * **Les campagnes des armées françaises (1792-1815).** In-16, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

Epoque contemporaine

SCHEFER (Ch.), professeur à l'Ecole des sciences politiques. * **La France moderne et le problème colonial.** I. (1815-1830). 1 vol. in-8. 7 fr.
WEILL (G.), maître de conf. à l'Université de Caen. **Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.** 1 vol. in-8. 1900. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.
— * **Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.
— **L'Ecole saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours.** In-16. 1896. 3 fr. 50
BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.
GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée. 5 fr.
LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.
SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues,** portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-16. Chacun. 3 fr. 50
— **Hommes et choses de la Révolution.** In-16. 1896. 3 fr. 50.
TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.
TCHERNOFF (J.). **Associations et Sociétés secrètes sous la deuxième République** (1848-1851). 1 vol. in-8. 1905. 7 fr.
ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République :**
Tome I. * **La présidence de M. Thiers.** 1 vol. in-8. 3e édit. 7 fr.
Tome II. * **La présidence du Maréchal.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome III. * **La présidence de Jules Grévy.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot.** 1 vol. in-8. 7 fr.
LANESSAN (J.-L. de). **L'Etat et les Eglises de France.** *Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation.* 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50
— **Les Missions et leur protectorat.** 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50
WAHL, inspect. général, A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 4e édit., 1903. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) 5 fr.
NOEL (O.). **Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution.** 1 vol. in-8. 6 fr.
DUVAL (J.). **L'Algérie et les colonies françaises,** avec une notice biographique sur l'auteur, par J. LEVASSEUR, de l'Institut. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
VIGNON (L.), professeur à l'Ecole coloniale. **La France dans l'Afrique du nord.** 2e édition. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.
— **Expansion de la France.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française. Étude économique, politique et administrative.** 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.
PIOLET (J.-B.). **La France hors de France,** notre émigration, sa nécessité, ses conditions 1 vol. in-8. 1900. (*Couronné par l'Institut.*) 10 fr.
LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). In-16. 1898. (*Couronné par l'Académie française.*) 3 fr. 50
LEBLOND (Marius-Ary). **La société française sous la troisième République.** 1905. 1 vol. 5 fr.
GAISMAN (A.). * **L'Œuvre de la France au Tonkin.** Préface de M. J.-L. de LANESSAN. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs. 1906. 3 fr. 50

ANGLETERRE

MÉTIN (Albert), Prof. à l'Ecole Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** In-16. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

SCHMIDT (Ch.), docteur ès lettres. **Le grand duché de Berg** (1806-1813) 1905. 1 vol. in-8. 10 fr.
VERON (Eug.). * **Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II. In-16. 6e édit. 3 fr. 50
— * **Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. In-16. 3e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50
ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. * **Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.
GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique suisse. * **L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** (NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE.) 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Genève. * **La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. * La Prusse et la révolution de 1848. In-16. 1903. 3 fr. 50
— * Bismarck et son temps. I. *La préparation* (1815-1863). 1 vol. in-8. 10 fr.
II. * *L'action* (1863-1870). 1 vol. in-8. 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

BOURLIER (J.). * Les Tchèques et la Bohême contemporaine. In-16. 1897. 3 fr. 50
AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. * Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie. In-8. 1898. 5 fr.
SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Histoire des Hongrois et de leur littérature politique, de 1790 à 1845. In-16. 3 fr. 50
*RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. Le pays magyar. 1903. In-16. 3 fr. 50

RUSSIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II. 1 vol. in-8. 6 fr.

ITALIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). La Sicile sous la maison de Savoie. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
SORIN (Élie). * Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. In-16. 1888. 3 fr. 50
GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * Bonaparte et les Républiques italiennes (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8. 5 fr.
BOLTON KING (M. A.). * Histoire de l'unité italienne. Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, traduit de l'anglais par M. MACQUART; introduction de M. Yves GUYOT. 1900. 2 vol. in-8. 15 fr.

ESPAGNE

REYNALD (H.). * Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III. In-16. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). * Histoire de la Roumanie contemporaine, depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE

BAENDLIKER. * Histoire du peuple suisse. Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de Jules FAVRE. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). * Bernadotte roi (1810-1813-1844). 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, ÉGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. * La Turquie et l'Hellénisme contemporain. (*Ouvrage cour. par l'Acad. française*). In-16 5e éd. 3 fr. 50
RODOCANACHI (E.). * Bonaparte et les Iles Ioniennes (1797-1816). 1 volume in-8. 1899. 5 fr.
MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. * La Transformation de l'Egypte. In-16. 1903. (Cour. par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr. 50

INDE

PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. * L'Inde contemporaine et le mouvement national. 1905. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

CHINE

CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales. * Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément. 10 fr.
— L'Expédition de Chine de 1857-58. Histoire diplomatique, notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.
— * L'Expédition de Chine de 1860. Histoire diplomatique, notes et documents. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr.
COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. En Chine. *Mœurs et institutions. Hommes et faits.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

ELLIS STEVENS. Les Sources de la constitution des États-Unis. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DEBERLE (Alf.). * Histoire de l'Amérique du Sud, in-16. 3e éd. 3 fr. 50

BARNI (Jules). * Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle. 2 vol. in-16. Chaque volume. 3 fr. 50
— * Les Moralistes français au XVIIIe siècle. In-16. 3 fr. 50
BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. La Guerre étrangère et la Guerre civile. In-16. 3 fr. 50
LOUIS BLANC. Discours politiques (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50
BONET-MAURY. * Histoire de la liberté de conscience (1598-1870). In-8. 1900. 5 fr.
BOURDEAU (J.). * Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe. In-16. 2e édit. 1894. 3 fr. 50
— * L'évolution du Socialisme. 1904. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
D'EICHTHAL (Eug.). Souveraineté du peuple et gouvernement. In-16. 1895. 3 fr. 50
DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. * Le Peuple et la Bourgeoisie. 1 vol. in-8. 2e édit. 5 fr.
DEPASSE (Hector). député. Transformations sociales. 1894. In-16. 3 fr. 50
— Du Travail et de ses conditions (Chambres et Conseils du travail). In-16. 1895. 3 fr. 50
DRIAULT (E.), prof. agr. au lycée de Versailles. * Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle. In-8. 1900. 7 fr.
— * La question d'Orient, préface de G. Monod, de l'Institut. 1 vol. in-8. 3e édit. 1905. (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 7 fr.
GUÉROULT (G.). * Le Centenaire de 1789. In-16. 1889. 3 fr. 50
LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. Le Socialisme contemporain. In-16. 11e édit. augmentée. 3 fr. 50
LICHTENBERGER (A.). * Le Socialisme utopique, *étude sur quelques précurseurs du Socialisme*. In-16. 1898. 3 fr. 50
— * Le Socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8. 5 fr.
MATTER (P.). La dissolution des assemblées parlementaires, étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.
NOVICOW. La Politique internationale. 1 vol. in-8. 7 fr.
PAUL LOUIS. L'ouvrier devant l'État. Étude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.
— Histoire du mouvement syndical en France (1789-1906). 1 vol in-16. 1907. 3 fr. 50
REINACH (Joseph), député. Pages républicaines. In-16. 3 fr. 50
— * La France et l'Italie devant l'histoire. 1 vol. in-8. 5 fr.
STULLER (E.). * Éducation de la démocratie. In-16. 1892. 3 fr. 50
— L'Évolution politique et sociale de l'Église. 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

*DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI PAR LE LAC TCHAD, par le lieutenant-colonel Monteil. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. de Vogüé, de l'Académie française, illustrations de Riou. 1895. *Ouvrage couronné par l'Académie française* (*Prix Montyon*), broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

*HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE, par Taxile Delord. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché, 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

*De l'authenticité des épigrammes de Simonide, par M. le Professeur H. Hauvette, 1 vol. in-8. 5 fr.
*Les Satires d'Horace, par M. le Prof. A. Cartault. 1 vol. in-8. 11 fr.
*De la flexion dans Lucrèce, par M. le Prof. A. Cartault. 1 vol. in-8. 4 fr.
*La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce, par M. le Prof. Guiraud. 1 vol. in-8. 7 fr.

*Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

*Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs, par A. LAFAYE, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1904. 8 fr. 50

MOYEN AGE

*Premiers mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Deuxièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, publiés sous la direct. de M. le Prof. A. LUCHAIRE, par MM. LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le Prof. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

Quatrièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. JACQUEMIN, FARAL, BEYSSIER. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

*Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préface de M. Ch. DIEHL, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 6 fr.

Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

Les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par L. MARTIN-CHABOT, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8. 8 fr.

PHILOLOGIE et LINGUISTIQUE

*Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870, grammaire et lexique, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 vol. in-8. 8 fr.

*Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme), par ALBERT DAUZAT. Préface de M. le Prof. A. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

*Antinomies linguistiques, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 v. in-8. 2 fr.

Mélanges d'étymologie française, par M. le Prof. A. THOMAS. In-8. 7 fr.

A propos du corpus Tibullianum. *Un siècle de philologie latine classique*, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 18 fr.

PHILOSOPHIE

L'imagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, licencié ès lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Prof. VIDAL DE LA BLACHE, de l'Institut. In-8, avec grav. et planches hors texte. 6 fr.

LITTÉRATURE MODERNE

*Mélanges d'histoire littéraire, par MM. FREMINET, DUPIN et DES COGNETS. Préface de M. le prof. LANSON. 1 vol. in-8. 6 fr. 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE

*Le treize vendémiaire an IV, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8. 4 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

PAUL FABRE. La polyptyque du chanoine Benoît. In-8. 3 fr. 50

A. PINLOCHE. * Principales œuvres de Herbart. 7 fr. 50

A. PENJON. Pensée et réalité, de A. SPIR, trad. de l'allem. In-8. 10 fr.

— L'énigme sociale. 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

G. LEFÈVRE. *Les variations de Guillaume de Champeaux et la question des Universaux. Étude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

J. DEROCQUIGNY. Charles Lamb. *Sa vie et ses œuvres*. 1 vol. in-8 12 fr.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, par Emile BOURGEOIS, 1 vol. in-8. 10 fr.

La républ. des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par A. WADDINGTON. 2 vol. in-8. 12 fr.

Le Vivarais, essai de géographie régionale, par BURDIN. 1 vol. in-8. 6 fr.

---

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — **AUTRICHE**, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. *Épuisé.*
II. — **SUÈDE**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut..... 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR..... 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, par M. LOUIS FARGES. 2 vol..... 30 fr.
VI. — **ROME**, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française..... 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, par M. André LEBON. 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol.
Le 1er vol. 20 fr. Le second vol..... 25 fr.
X. — **NAPLES ET PARME**, par M. Joseph REINACH, député..... 20 fr.
XI. — **ESPAGNE** (1649-1750), par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (t. I). 20 fr.
XII et XII *bis*. — **ESPAGNE** (1750-1789) (t. II et III), par les mêmes.... 40 fr.
XIII. — **DANEMARK**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut..... 14 fr.
XIV et XV. — **SAVOIE-MANTOUE**, par M. HORRIC de BEAUCAIRE. 2 vol. 40 fr.
XVI. — **PRUSSE**, par M. A. WADDINGTON. 1 vol. (Couronné par l'Institut.) 28 fr.

---

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin..... 15 fr.

Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 par M. Jean KAULEK. 4 vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-août 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795, 20 fr. — V. Septembre 1794 à Septembre 1796..... 20 fr.

Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE-PONTALIS. 1 vol. in-8 raisin..... 15 fr.

Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre TAUSSERAT-RADEL. 1 fort vol. in-8 raisin..... 40 fr.

Correspondance des Beys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères. 3 vol. in-8 raisin. TOME I (1577-1700). *Épuisé.* — TOME II (1700-1770). 20 fr. — TOME III (1770-1830). 20 fr.

Les introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte. 20 fr.

F. ALCAN.

*REVUE PHILOSOPHIQUE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par Th. RIBOT, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.
(32e année, 1907.) — Paraît tous les mois.
Abonnement : Un an : Paris, 30 fr. — Départements et Etranger, 33 fr.
La livraison, 3 fr.
Les années écoulées, chacune 30 francs, et la livraison, 3 fr.
Tables des matières (1876-1887), in-8. 3 fr.—(1888-1895), in-8. 3 fr.—(1896-1905), in-8. 3 fr.

*REVUE GERMANIQUE (ALLEMAGNE — ANGLETERRE ÉTATS-UNIS — PAYS SCANDINAVES)
Première année, 1905. — Paraît tous les deux mois (*Cinq numéros par an*).
Secrétaire général : M. PIQUET, professeur à l'Université de Lille.
Abonnement : Paris, 14 fr. — Départements et Etranger, 16 fr.
La livraison, 4 fr.

*Journal de Psychologie Normale et Pathologique
DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS
Pierre JANET, Professeur au Collège de France. et Georges DUMAS, Chargé de cours à la Sorbonne.
(4e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.
Abonnement : France et Etranger, 14 fr. — La livraison, 2 fr. 60.
Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue philosophique.

*REVUE HISTORIQUE
Dirigée par MM. G. MONOD, Membre de l'Institut, et Ch. BÉMONT
(32e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.
Abonnement : Un an : Paris, 30 fr. — Départements et Etranger, 33 fr.
La livraison, 6 fr.
Les années écoulées, chacune 30 fr.; le fascicule, 6 fr. Les fascicules de la 1re année, 9 fr.
TABLES GÉNÉRALES DES MATIÈRES
I. 1876 à 1880. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50 | III. 1886 à 1890. 5 fr.; pour les abonnés, 2 fr. 50
II. 1881 à 1885. 3 fr.; — 1 fr. 50 | IV. 1891 à 1895. 3 fr.; — 1 fr. 50
V. 1896 à 1900. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50

*ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES
Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'Ecole libre des Sciences politiques
(22e année, 1907.)
Rédacteur en chef : M. A. VIALLATE, Prof. à l'Ecole.
Abonnement. — Un an : Paris, 18 fr.; Départements et Etranger, 19 fr.
La livraison, 3 fr. 50.

*JOURNAL DES ÉCONOMISTES
Revue mensuelle de la science économique et de la statistique
Paraît le 15 de chaque mois par fascicules grand in-8 de 10 à 12 feuilles
Rédacteur en chef : G. DE MOLINARI, correspondant de l'Institut
Abonnement : Un an, France et Algérie, 36 fr. Six mois, 19 fr.
Union postale : Un an, 38 fr. Six mois, 20 fr. — Le numéro, 3 fr. 50
Les abonnements partent de janvier ou de juillet.
Tables des matières (1841 à 1865), in-8. 20 fr. — (1866 à 1904), in-8. 20 fr.

*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris
Recueil mensuel publié par les professeurs. — (17e année, 1907).
Abonnement : France et Étranger, 10 fr. — Le numéro, 1 fr.
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, 1891-1900. . . . 2 fr.

REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE
(4e année, 1907) Mensuelle
Abonnement : Un an, France et Belgique, 50 fr.; autres pays, 56 fr.

Bulletin de la Société libre pour l'Étude psychologique de l'Enfant
10 numéros par an. — Abonnement du 1er octobre : 3 fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

Les titres marqués d'un astérisque * sont adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique de France* pour les bibliothèques des lycées et des collèges.

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

109 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, OUVRAGES A 6, 9 ET 12 FR.

1. TYNDALL (J.). * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8. 7e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
3. MAREY. * **La Machine animale.** *Épuisé.*
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux**, marche, natation et vol. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme.** 1 vol. in-8, avec fig. 6e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 7e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. * **La Conservation de l'énergie**, avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 10e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité. Le plaisir et la douleur.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. * **Les Fermentations.** 1 v. in-8, 6e édit. 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** In-8, av. fig., 4e éd. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
18. DREWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.
19. LUYS. * **Le Cerveau et ses fonctions.** *Épuisé.*
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie.** *Épuisé.*
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleurs. 5e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés.** *Épuisé.*
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 12e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8. avec figures. 5e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** *Epuisé.*
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.

27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 9e édition. 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 68 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleurs hors texte. 3e édit. 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux.** *Épuisé.*
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9e édit. 6 fr.
32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur.** 2 vol. in-8, avec 140 fig. et 16 planches hors texte. 8e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** *Épuisé.*
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **La Sociologie.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal (les Cryptogames).** *Épuisé.*
40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil.** *Épuisé.*
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées.** 4e éd. 1 v. in-8. 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes.** *Épuisé.*
47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3e éd., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 3e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** In-8, avec 54 fig. 6 fr.
51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'Étude de la botanique (le Sapin).** 1 vol. in-8. 2e édit., avec 143 figures. 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal (les Phanérogames).** 2 vol. *Épuisé.*
54. TROUESSART. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8. 2e édit., avec 107 figures. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). * **Les Singes anthropoïdes.** *Épuisé.*
56. SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8, avec 54 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
58-59. ROMANES. * **L'Intelligence des animaux.** 2 v. in-8 3e édit. 12 fr.
60. LAGRANGE (F.). **Physiol. des exerc. du corps.** 1 v. in-8. 7e éd. 6 fr.
61. DREYFUS. * **Évolution des mondes et des sociétés.** 1 v. in-8. 6 fr.
62. DAUBRÉE. * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2e édit. 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'Homme préhistorique.** 2 vol. *Épuisé.*
65. RICHET (CH.). **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66 FALSAN (A.). * **La Période glaciaire.** *Épuisé.*
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique**, d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT. * **La Révol. chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 2e éd. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. * **La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * **Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

73. TOPINARD. * **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). * **Les Altérations de la personnalité.** In-8, 2 éd. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). * **Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). * **Les Races et les langues.** 1 vol. in-8. 6 fr.
77-78. DE QUATREFAGES (A.). * **Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Edm. PERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). * **Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). * **Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. * **Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.). * **La Géologie comparée.** 2e éd. in-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC. * **Théorie nouvelle de la vie.** 3e éd. 1 v. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. * **Principes de colonisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. * **L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). * **Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). * **La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.). * **Les Végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gravures. 6 fr.
89. LE DANTEC. **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. * **La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec grav. 6 fr.
91. GELLÉ (E.-M.). * **L'audition et ses organes.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
92. MEUNIER (St.). * **La Géologie expérimentale.** 2e éd. in-8, av. gr. 6 fr.
93. COSTANTIN (J.). * **La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
94. GROSSE (E.). * **Les débuts de l'art.** Introduction de L. MARILLIER. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 pl. hors texte. 6 fr.
95. GRASSET (J.). **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
96. DEMENY (G.). * **Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 3e édit. 6 fr.
97. MALMÉJAC (F.). * **L'eau dans l'alimentation.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
98. MEUNIER (Stan.). * **La géologie générale.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
99. DEMENY (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.
100. BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8. 6 fr.
101. MOSSO (A.). * **Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8. 6 fr.
102. LE DANTEC (F.). **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
103. NORMAN LOCKYER. * **L'évolution inorganique.** 1 vol. in-8, avec 42 gravures. 6 fr.
104. COLAJANNI (N.). * **Latins et Anglo-Saxons.** 1 vol. in-8. 9 fr.
105. JAVAL (E.). * **Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8, avec 96 gravures, 2e édition. 6 fr.
106. COSTANTIN (J.). * **Le Transformisme appliqué à l'agriculture.** 1 vol. in-8, avec 105 gravures. 6 fr.
107. LALOY (L.). * **Parasitisme et mutualisme en agriculture.** Préface du Pr A. GIARD. 1 vol. in-8, avec 82 gravures. 6 fr.
108. CONSTANTIN (Capitaine). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.** Suivi de la traduction de *La guerre, moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol. 6 fr.
109. LOEB. **La dynamique de l'apparition de la vie.** Traduit de l'allemand par MM. DAUDIN et SCHAEFFER. 1 vol. avec fig. 9 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.
— **Les Problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— **Philosophie morale et politique.** In-8. 1893. 7 fr. 50
— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.
— **Dieu et le Monde.** *Essai de phil. première.* 1901. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 v. in-8. 6 fr.
ANDRÉ (L.), docteur ès lettres. **Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.** 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut*). 1906. 14 fr.
— **Deux mémoires inédits de Claude Le Peletier.** In-8. 1906. 3 fr. 50
ARNAUNE (A.), directeur de la Monnaie. **La monnaie, le crédit et le change,** 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 1906. 8 fr.
ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 5.)
*Autour du monde, par les BOURSIERS DE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904. 5 fr.
ASLAN (G.). **La Morale selon Guyau.** 1 vol. in-16. 1906. 2 fr.
ATGER (F.). **Hist. des doctrines du Contrat social.** 1 v. in-8. 1906. 8 fr.
AZAM. **Hypnotisme et double conscience.** 1 vol. in-8. 9 fr.
BACHA (E.). **Le Génie de Tacite.** 1 vol. in-18. 4 fr.
BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.
BELLANGER (A.), docteur ès lettres. **Les concepts de cause et l'activité intentionnelle de l'esprit.** 1 vol. in-8. 1905. 5 fr.
BENOIST-HANAPPIER (L.), docteur ès lettres. **Le drame naturaliste en Allemagne.** In-8. *Couronné par l'Académie française.* 1905. 7 fr. 50
BERNATH (de). **Cléopâtre.** *Sa vie, son règne.* 1 vol in-8. 1903. 8 fr.
BERTON (H.), docteur en droit. **L'évolution constitutionnelle du second empire.** Doctrines, textes, histoire. 1 fort vol. in-8. 1900. 12 fr.
BLUM (E.), agrégé de philosophie. ***La Déclaration des Droits de l'homme.** Texte et commentaire. Préface de M. G. COMPAYRÉ, Inspecteur général. *Récompensé par l'Institut.* 3e édit. 1 vol. in-8. 1905. 3 fr. 75
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** In-8. 1893. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— ***Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr.
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. ***De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50.
BRANDON-SALVADOR (Mme). **A travers les moissons.** *Ancien Test. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* In-16. 1902. 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisation et de la décadence.** In-8. 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **Éducation des nègres aux États-Unis.** In-8. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Études d'histoire et d'économie polit.** In-8. 1904. 6 fr.
BUDÉ (E. de). **Les Bonaparte en Suisse.** 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
BUNGE (C.-O.). **Psychologie individuelle et sociale.** In-16. 1904. 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. In-16. 3 fr. 50
CARDON (G.). ***La Fondation de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.
CELS (A.). **Science de l'homme et anthropologie.** 1904. 1 v. in-8. 7 fr. 50
CHARRIAUT (H.). **Après la séparation.** *Enquête sur l'avenir des Eglises.* 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** In-18. 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50

CLAMAGERAN. **Études politiques, économiques et administratives.** Préface de M. BERTHELOT. 1 vol. gr. in-8. 1904. 10 fr.
— **Philosophie religieuse.** *Art et voyages.* 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
— **Correspondance (1849-1903).** 1 vol. gr. in-8. 1905. 10 fr.
COLLICHON (A.). **Diderot.** 2e édit. 1907. In-12. 3 fr. 50
COMBARIEU (J.). ***Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50
Congrès de l'Éducation sociale, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 10 fr.
IVe Congrès international de Psychologie, Paris 1900. In-8. 20 fr.
Ve Congrès international de Psychologie, Rome 1905. In-8. 20 fr.
Congrès de l'enseignement des Sciences sociales, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 7 fr. 50
COSTE. **Économie polit. et physiol. sociale.** In-18. 3 fr. 50 (V. p. 2 et 5).
COUBERTIN (P. de). **La gymnastique utilitaire.** *Défense. Sauvetage. Locomotion.* 2e édit. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
COUTURAT (Louis). ***De l'infini mathématique.** In-8. 1896. 12 fr.
DANY (G.), docteur en droit. ***Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle.** *La Constit. du 3 mai* 1793. In-8. 1901. 5 fr.
DAREL (Th.). **La Folie.** *Ses causes. Sa thérapeutique.* 1901. In-12. 4 fr.
— **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* In-8. 1904. 3 fr. 50
DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50
— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.
DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* In-8. 1902. 6 fr.
DERAISMES (Mlle Maria). **Œuvres complètes.** 4 vol. Chacun. 3 fr. 50
DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903. 3 fr. 50
DESPAUX. **Genèse de la matière et de l'énergie.** In-8. 1900. 4 fr.
— **Causes des énergies attractives.** 1 vol. in-8. 1902. 5 fr.
— **Explication mécanique de la matière, de l'électricité et du magnétisme.** 1 vol. in-8. 1905. 4 fr.
DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique** (1609-1830). 1 vol. in-8. 1902. 10 fr.
DUBUC (P.). ***Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUGAS (L.). ***L'amitié antique.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DUNAN. ***Sur les formes a priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUNANT (E.). **Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique** (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.
DE POTET. **Traité complet de magnétisme.** 5e éd. 1 vol. in-8. 8 fr.
— **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** 6e éd., gr. in-18, avec fig. 3 fr. 50
— **Le magnétisme opposé à la médecine.** 1 vol. in-8. 6 fr.
DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** In-8. 1900. 5 fr.
— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.
***Entre Camarades**, par les anciens élèves de l'Université de Paris. *Histoire, littérature, philologie, philosophie.* 1901, in-8. 10 fr.
ESPINAS (A.). ***Les Origines de la technologie.** 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.
FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du IVe siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50
FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres, essai d'histoire religieuse.** 1 vol. in-12. 4 fr. 50
— **L'âme est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 7 fr.
— **Le Paganisme des Hébreux.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **La Matière et l'énergie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **L'âme et la Vie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **Les Mythes de la Bible.** 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50
— **La Cause première d'après les données expérim.** In-18. 1896. 3 fr. 50
— **Étymologie de 400 prénoms.** In-18. 1898. 1 fr. 50. (V. p. 14.)
Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. GIDE. *Travail intellect. et travail manuel;* J. BARDOUX. *Prem. efforts et prem. année.* In-16. 1 fr. 50
GELEY (G.). **Les preuves du transformisme et les enseignements de la doctrine évolutionniste.** 1 vol. in-8. 1901. 6 fr.

GILLET (M.). **Fondement intellectuel de la morale.** In-8. 3 fr. 75

GIRAUD-TEULON. **Les origines de la papauté** *d'après Dollinger.* 1 vol. in-12. 1905. 2 fr.

GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.

— **L'évol. des croyances et des doctr. polit.** In-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3 et 8.)

GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50

— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8. 10 fr.

GUEX (F.), professeur à l'Université de Lausanne. **Histoire de l'instruction et de l'Éducation.** In-8 avec gravures, 1906. 6 fr.

GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3e édit. 3 fr. 50

HALLEUX (J.). **L'Evolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). In-12. 1901. 3 fr. 50

HALOT (C.). **L'Extrême-Orient.** *Études d'hier. Événements d'aujourd'hui.* 1 vol. in-16. 1905. 4 fr.

HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture,** préface de J. Crépieux-Jamin. Br. in-8. 1898. 1 fr.

HORVATH, KARDOS et ENDRODI. ***Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. Kont. Gr. in-8, avec gr. 1900. Br. 10 fr. Rel. 15 fr.

ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

JAMES (W.). **L'Expérience religieuse,** traduit par F. Abauzit, agrégé de philosophie. 1 vol. in-8°. 2e éd. 1907. Cour. par l'Acad. française. 10 fr.

JANSSENS (E.). **Le néo-criticisme de Ch. Renouvier.** In-16. 1904. 3 fr. 50

— **La philosophie et l'apologétique de Pascal.** 1 vol. in-16. 4 fr.

JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française,** de 1815 à 1902. 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50

JOYAU. **De l'invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.

— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Etude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. In-8. 7 fr. 50

KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** In-12. 2 fr. 50

KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard Schuré. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.

KOSTYLEFF. **Esquisse d'une évolution dans l'histoire de la philosophie.** 1 vol. in-16. 1903. 2 fr. 50

— **Les substituts de l'âme dans la psychologie moderne.** 1 vol. in-8. 1906. 4 fr.

LACOMBE (Cl de). **La maladie contemporaine.** *Examen des principaux problèmes sociaux au point de vue positiviste.* 1 vol. in-8. 1906. 3 fr. 50

LAFONTAINE. **L'art de magnétiser.** 7e édit. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Mémoires d'un magnétiseur.** 2 vol. gr. in-18. 7 fr.

LANESSAN (de). **Le Programme maritime de 1900-1906.** In-12. 2e éd. 1903. 3 fr. 50

LASSERRE (A.). **La participation collective des femmes à la Révolution française.** In-8. 1905. 5 fr.

LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.

LEFÉBURE (Cl). **Méthode de gymnastique éducative.** 1905. In-8. 5 fr.

LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins.** In-8. 6 fr. 50

LEMAITRE (J.), professeur au Collège de Genève. **Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers.** In-12. 1900. 4 fr.

LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** In-18. 1 fr. 50

LEVI (Eliphas). **Dogme et rituel de la haute magie.** 3e édit. 2 vol. in-8, avec 24 figures. 18 fr.

— **Histoire de la magie.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.

— **La clef des grands mystères.** 1 vol. in-8, avec 22 pl. 12 fr.

— **La science des esprits.** 1 vol. 7 fr.

LEVY (L.-G.), docteur ès lettres. **La famille dans l'antiquité israélite.** 1 vol. in-8. 1905. Couronné par l'Académie française. 5 fr.

LÉVY-SCHNEIDER (L.), docteur ès lettres. **Le conventionnel Jean-bon Saint-André** (1749-1813). 1901. 2 vol. in-8. 15 fr.
LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIIIe siècle.** In-8. 7 fr. 50
LIESSE (A.), prof. au Conservatoire des Arts et Métiers. **La statistique.** *Ses difficultés. Ses procédés. Ses résultats.* In-16, 1905. 2 fr. 50
MABILLEAU (L.). ***Histoire de la philos. atomistique.** In-8. 1895. 12 fr.
MAGNIN (E.). **L'art et l'hypnose.** 1 vol. in-8 avec gravures et planches, cart. 1906. 20 fr.
MAINDRON (Ernest). ***L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie; fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). In-8 cavalier, 53 grav., portraits, plans. 8 pl. hors texte et 2 autographes. 6 fr.
MANDOUL (J.). **Un homme d'État italien: Joseph de Maistre.** In-8. 8 fr.
MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique.** 1 vol. in-16. 1905. 2 fr. 50
MARIÉTAN (J.). **La classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas.** 1 vol. in-8. 1901. 3 fr.
MATAGRIN. **L'esthétique de Lotze.** 1 vol. in-12. 1900. 2 fr.
MERCIER (Mgr). **Les origines de la psych. contemp.** In-12. 1898. 5 fr.
MICHOTTE (A.). **Les signes régionaux** (répartition de la sensibilité tactile). 1 vol. in-8 avec planches, 1905. 5 fr.
MILHAUD (G.) ***Le positiv. et le progrès de l'esprit.** In-16. 1902. 2 fr. 50
MILLERAND, FAGNOT, STROHL. **La durée légale du travail.** in-12. 1906. 2 fr. 50
MODESTOV (B.). **Introduction à l'Histoire romaine.** *L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome,* traduit du russe sur MICHEL DELINES. Avant-propos de M. SALOMON REINACH, de l'Institut. 1 vol. in-4 avec 36 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907. 15 fr.
MONNIER (Marcel). ***Le drame chinois.** 1 vol. in-16. 1900. 2 fr. 50
NEPLUYEFF (N. de). **La confrérie ouvrière et ses écoles,** in-12. 2 fr.
NODET (V.). **Les agnosies, la cécité psychique.** In-8. 1899. 4 fr.
NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine.** In-8. 1 fr. (V. p. 4, 10 et 19.)
— **La Fédération de l'Europe.** 1 vol. in-18. 2e édit. 1901. 3 fr. 50
— **L'affranchissement de la femme.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr.
OVERBERGH (C. VAN). **La réforme de l'enseignement.** 2 vol. in-8. 1906. 10 fr.
PARIS (Comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7e édit. 1 fr. — **Édition sur papier fort.** 2 fr. 50
PARISET (G.), professeur à l'Université de Nancy. **La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer.** In-8. 1906. 2 fr.
PAUL-BONCOUR (J.). **Le fédéralisme économique,** préf. de M. WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édition. 1901. 6 fr.
PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
PELLETAN (Eugène). ***La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 2 fr.
— ***Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18. 2 fr.
— ***Un Roi philosophe.** *Frédéric le Grand.* In-18. 3 fr. 50
— **Droits de l'homme.** In-16. 3 fr. 50
— **Profession de foi du XIXe siècle.** In-16. 3 fr. 50
PEREZ (Bernard). **Mes deux chats.** In-12, 2e édition. 1 fr. 50
— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellect.** In-18. 3 fr.
— **Dictionnaire abrégé de philosophie.** 1893. in-12. 1 fr. 50 (V. p. 9.)
PHILBERT (Louis). **Le Rire.** In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50
PHILIPPE (J.). **Lucrèce dans la théologie chrétienne.** In-8. 2 fr. 50
PHILIPPSON (J.). **L'autonomie et la centralisation du système nerveux des animaux.** 1 vol. in-8 avec planches. 1905. 5 fr.
PIAT (C.). **L'intellect actif.** 1 vol. in-8. 4 fr.
— **L'idée ou critique du Kantisme.** 2e édition 1901. 1 vol. in-8. 6 fr.

PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens (1893).** In-16. 1 fr. 50

PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8. 10 fr.

PHILOCHE (A.), professeur hon^re de l'Univ. de Lille. ***Pestalozzi et l'éducation populaire moderne.** In-16. 1902. (*Cour. par l'Institut.*) 2 fr. 50

POEY. **Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

PRAT (Louis). **Le mystère de Platon (Aglaophamos).** 1 v. in-8. 1900. 4 fr.

— **L'Art et la beauté (Kalliklès).** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

Protection légale des travailleurs (La). 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50

Les dix conférences composant ce volume se vendent séparées chacune. 0 fr. 60

REGNAUD (P.). **L'origine des idées éclairée par la science du langage.** 1904. In-12. 1 fr. 50

RENOUVIER, de l'Inst. **Uchronie.** *Utopie dans l'Histoire.* 2e éd. 1901. In-8. 7 50

ROBERTY (J.-E.) **Auguste Bouvier,** pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-12. 1901. 3 fr. 50

ROISEL. **Chronologie des temps préhistoriques.** In-12. 1900. 1 fr.

ROTT (Ed.). **La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses confédérés.** T. I (1498-1559). Gr. in-8. 1900, 12 fr. — T. II (1559-1610). Gr. in-8. 1902. T. III (1610-1626). Gr. in-8. 1906. 20 fr.

SABATIER (C.). **Le Duplicisme humain.** 1 vol. in-18. 1906. 2 fr. 50

SAUSSURE (L. de). ***Psychol. de la colonisation franç.** In-12. 3 fr. 50

SAYOUS (E.), ***Histoire générale des Hongrois.** 2e éd. revisée. 1 vol. grand in-8, avec grav. et pl. hors texte. 1900. Br. 15 fr. Relié. 20 fr.

SCHILLER (Études sur), par MM. SCHMIDT, FAUCONNET, ANDLER, XAVIER LÉON, SPEHLÉ, BALDENSPERGER, DRESCH, TIBAL, EHRHARD, Mme TALAYRACH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. In-8. 1906. 4 fr.

SCHINZ. **Problème de la tragédie en Allemagne.** In-8. 1903. 1 fr. 25

SECRÉTAN (H.). **La Société et la morale.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50

SEIPPEL (P.), professeur à l'École polytechnique de Zurich. **Les deux Frances et leurs origines historiques.** 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. 50

SIGOGNE (E.). **Socialisme et monarchie.** In-16. 1906. 2 fr. 50

SKARZYNSKI (L.). ***Le progrès social à la fin du XIXe siècle.** Préface de M. LÉON BOURGEOIS. 1901. 1 vol. in-12. 4 fr. 50

SOREL (Albert), de l'Acad. franç. **Traité de Paris de 1815.** In-8. 4 fr. 50

TEMMERMAN, directeur d'École normale. **Notions de psychologie** appliquées à la pédagogie et à la didactique. In-8, avec fig. 1903. 3 fr.

VALENTINO (D^r Ch.). **Notes sur l'Inde.** In-16. 1906. 4 fr.

VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine.** 1 vol. in-8. 3 fr.

— **La Mémoire.** Br. in-8. 1893. 2 fr.

— **Études de psychologie.** 1 vol. in-8. 1901. 4 fr.

— **Causeries psychologiques.** 2 vol. in-8. Chacun. 3 fr.

— **Esquisse d'une éducation de la mémoire.** 1904. In-16. 2 fr.

VERMALE (F.). **La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Rhône.** In-8. 1906. 2 fr. 50

VITALIS. **Correspondance politique de Dominique de Gabre.** 1904. 1 vol. in-8. 12 fr. 50

WYLM (Dr A.). **La morale sexuelle.** 1907. In-8. 5 fr.

ZAPLETAL. **Le récit de la création dans la Genèse.** In-8. 3 fr. 50

ZOLLA (D.). **Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui.** 1894, 1895. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Adam 5, 13
Alaux..... 2, 26
Alglave 23
Allier 2
Altmeyr..... 25
Amiable..... 26
André..... 26
Annales de sociologie 26
Andler 17
Angot 25
Ansiaux..... 25
Aristote..... 12
Arloing..... 24
Arnaudé 26
Arnold (Matthew).... 5
Arréat..... 8, 5, 26
Aslan 26
Atger 26
Aubry..... 6
Auerbach 18
Aulard 16
Azam 26
Bachat..... 26
Bacon..... 12
Bagehot..... 23
Bain (Alex.) ... 6, 23, 24
Ballet (Gilbert)..... 2
Baldwin..... 6
Balfour Stewart.. 23, 26
Bardoux..... 6, 27
Barni 19
Barthélemy St-Hilaire 6
Baruzi 13
Barzelotti 6
Basch 13, 15
Bayet..... 2
Bazaillas..... 6
Beaunis 24
Beaussire..... 2, 13, 19
Bellamy 15
Bellanger 26
Bellot..... 6
Benard..... 12
Beneden (Van) .. 21, 23
Benoist-Hanappier ... 26
Berard (V.)..... 18
Bergson 2, 6
Berkeley 13, 23
Bernard (A.) 17
Bernath (de)..... 26
Bernstein 23
Bertauld 2
Berthelot..... 23, 24
Berton 26
Bertrand..... 6
Binet..... 2, 6, 24, 25
Blanc (Louis)..... 17, 19
Blaserna..... 23
Blondel 2
Blum..... 26
Boirac..... 6
Boiteau 16
Bolton King..... 18
Bondois 16
Bonet-Maury..... 19
Bos 2
Boucher 2
Bouglé..... 2, 6, 15
Bourdeau (J.)..... 2, 19
Bourdeau (L.) .. 6, 25, 26
Bourdon 6
Bourgeois (E.)..... 21
Bourlier 18
Boutroux (E.).. 2, 6, 26
Boutroux (P.) 20
Brandon-Salvador 26
Braunschvicg 6
Brasseur 26
Bray 6
Brunet 14
Brochard..... 6
Brooks Adams..... 26
Brousseau 26
Brucke 23
Brunache 25
Brunschvicg..... 2, 6
Bücher (Karl)..... 26
Budé..... 26
Bunge (C. O.)..... 26
Burdin 21
Bureau..... 15
Cahen (L.) 16
Caix de St-Aymour .. 21
Candolle..... 24
Canton..... 26
Carden..... 26
Carnot..... 16
Carra de Vaux..... 14
Carrau..... 6
Cartailhac..... 24
Carteult..... 19, 20
Cels..... 26
Chabot..... 6
Chantavoine 14
Charriaut..... 26
Charlton Bastian..... 24
Clamageran 26, 27
Clay..... 6
Colajanni..... 25
Collignon..... 27
Collins 6
Combarieu..... 27
Combes de Lestrade . 18
Comte (A.)..... 6
Constantin..... 25
Cooke..... 23
Cordier 18
Cosentini..... 6
Costantin..... 25
Coste 2, 6, 27
Couailhac..... 14
Coubertin..... 27
Couchoud..... 14
Courant 14, 18
Courcelle 12, 14, 27
Couturat 6
Crépieux-Jamin..... 6
Cresson..... 2, 6, 13
Daendliker..... 18
Damé 18
Danville..... 2
Dany..... 27
Darel (Th.)..... 27
Daubrée..... 24
Dauriac..... 2, 6, 27
Dauzat (A.)..... 20
Deberle 18
Debidour..... 16
Defourny..... 27
Delacroix 13
De la Grasserie..... 6
Delbos 6
Delord 17, 19
Delvaille 6
Delvolve..... 2, 6
Demeny..... 25
Demoor..... 25
Depasse..... 19
Derasmes 27
Derocquigny..... 20
Deschamps 27
Deschanel..... 19
Despaux 27
Despois 16
Dewaule 6
Dick May 15
D'Indy..... 14
Doellinger..... 16
Dollot..... 27
Domet de Vorges 14
Draghicesco..... 6
Draper 23
Dreyfus (C.) 24
Dreyfus-Brisac..... 13
Driault 16, 19
Droz..... 13
Dubuc..... 27
Duclaux..... 15
Dufour (Médéric)..... 12
Dugald-Stewart..... 13
Dugas 2, 27
Du Maroussem..... 15
Dumas (G.)..... 2, 7, 22
Dumont..... 23
Dumoulin 16
Dunan..... 2, 27
Dunant (E.) 27
Du Potet 27
Duprat..... 2, 7
Duproix 7, 13
Dupuy..... 27
Durand (de Gros). 3, 7
Durkheim 3, 7
Duval 17
Egger 7
Eichthal (d')..... 3, 19
Ellis Stevens..... 18
Encausse..... 3
Endrodi..... 28
Erasme 13
Espinas 3, 7, 27
Fabre (J.)..... 12
Fabre (P.)..... 20
Fagnot..... 29
Faivre 3
Farges 21
Favre (Mme J.)..... 22
Fédérici..... 26
Féré..... 3, 24
Ferrère 27
Ferrero..... 7, 9
Ferri (Enrico)..... 2, 7
Ferri (L.) 7
Ferrière..... 27
Fiorens-Gevaert 3
Figard..... 12
Finot..... 7
Fleury (de)..... 3
Fonsegrive..... 2, 7
Foucault..... 7
Fouillée..... 3, 7, 12
Fournière..... 2, 6, 15
Franck 3
Fuchs..... 23
Fulliquet..... 8
Gaffarel 17, 18
Gaisman 17
Garnier 25
Garofalo 8
Gauckler 3
Geffroy..... 21
Geley..... 3, 27
Gellé..... 25
Gérard-Varet..... 8
Gide..... 27
Gillet..... 28
Giraud-Teulon 28
Gley..... 8
Goblot..... 3, 8
Godfernaux 3
Gomel..... 16
Gomperz 12
Gory 8
Gourd..... 28
Grasset..... 3, 8, 25
Graef (de) 3, 8, 28
Griveau..... 28
Groos..... 8
Grosse..... 25
Guéroult..... 19
Guex 28
Guilland..... 17
Guignet..... 25
Guirand..... 19
Gurney 8
Guyau 3, 8, 22, 28
Guyot..... 12
Halévy (Elie) 8, 12
Halleux 28
Halot..... 28
Hannequin 8
Hanotaux 21
Hartenberg..... 8
Hartmann (E. de) 3
Hartmann (R.)..... 24
Hatzfeld 12, 14
Hauser..... 15
Hauvette..... 19
Hébert..... 8
Hegel 13
Helmholtz 23
Hémon..... 8
Henneguy..... 27
Henry (Victor) 20
Herbart 13
Herbert Spencer. Voy. Spencer.
Herckenrath..... 3
Birth 8
Hocquart..... 28
Höffding 3
Horric de Beaucaire. 21
Horvath..... 26
Huxley 24
Icard..... 28
Iaamberi 3, 16
Jaccard..... 25
Jacoby..... 8
Jaell 3
James 3, 28
Janet (Paul) ... 3, 8, 12
Janet (Pierre)..... 8, 22
Janssens 28
Jankelwitch..... 3
Jaurès 8
Javal..... 25
Joly (H.) 14
Joly..... 24
Jourdy..... 28
Joyau..... 28
Kaul 13
Kardos..... 28
Karppe..... 6, 28
Kauffmann 28
Kaulek 21
Kingsford 28
Kostyleff 28
Krantz 12
Lachelier 3
Lacombe 9
Lacombe (de)..... 28
Lafaye 20
Lafontaine 28
Lafontaine (A.)..... 12
Lagrange 24
Laisant..... 3
Lalande..... 9
Laloy 25
Lampérière 3
Landry..... 3, 9
Lanessan (de) 9, 15, 17, 24, 25, 28
Lang..... 9
Lange..... 3
Langlois 18
Lanson..... 20
Lapie..... 3, 9, 17
Laschi 9
Lasserre 28
Laugel..... 3, 17
Lauvrière 9
Laveleye (de) .. 9, 19, 28
Leblond (M.-A.)..... 17
Lebon (A.) 21
Le Bon (G.) 3, 9
Lechalas 3, 9
Lechartier 9
Leclerc (A.)..... 9
Le Dantec 3, 9, 25
Lefébure..... 28
Lefevre (A.) 25
Lefèvre (G.) 3, 20
Lefèvre-Pontalis 21
Lemaire..... 26
Lemaître..... 28
Léon (Xavier)..... 9
Leonardon 14, 21
Leroy (Bernard) 9
Leroy-Beaulieu (A.).. 14
Letainturier..... 28
Levi (Eliphas)..... 28
Lévy (A.)..... 9, 13
Lévy-Bruhl 9, 13
Lévy (L.-G.)..... 28

Lévy-Schneider 29
Liard 4, 9, 12
Lichtenberger (A.) 19, 29
Lichtenberger (H.) 4, 9
Liesse..... 29
Lœb 25
Lombard..... 20
Lombroso 4, 9
Lubac..... 9
Lubbock 4, 24
Luchaire..... 20
Luquet..... 9
Lyon (Georges) ... 4, 9
Mabilleau 29
Magnin..... 29
Maitland..... 28
Maindron..... 29
Malapert 9
Malmédjac 25
Mandoui..... 29
Mantegazza..... 24
Marguery 4, 29
Mariétan 29
Marion..... 9
Martin-Chabot 20
Martin (F.)..... 9
Martin (J.)..... 14
Massard..... 25
Matagrin 29
Mathiez 16
Malter..... 18, 19
Maudsley..... 23
Mauzion..... 4, 13
Maxwell..... 9
Mercier (Mgr) 29
Métin..... 15, 17, 18
Meunier (Stan.)..... 25
Meyer (de)..... 24
Michotte..... 29
Milhaud (G.)... 4, 12, 29
Milhaud (G.)..... 18
Mill. Voy. Stuart Mill.
Millerand..... 29
Modestor..... 29
Molinari (G. de)..... 22
Mollien..... 16
Monnier..... 29
Monod (G.)..... 22
Monteil 19
Morel-Fatio..... 21
Mortillet (de)..... 25
Mosso..... 4, 25
Muller (Max) 9
Murisier..... 4
Myers..... 8, 9
Naville (A.) 4
Naville (Ernest) 9
Nayrac..... 10
Nepluyeff..... 29
Niewenglowski..... 23
Nodet 29
Noël..... 13
Noel..... 17
Nordau (Max) 4, 10
Norman Lockyer..... 25
Novicow .. 4, 10, 19, 29
Oldenberg 10
Ogereau 11
Olle-Laprune..... 13
Ossip-Lourié..... 4, 10
Ouvré 10, 12
Overbergh (Van)..... 29
Palante..... 4, 10
Papus..... 3
Paris (Cte de)..... 29
Pariset..... 29
Paul-Boncour 29
Paul-Boncour (J.)..... 4
Paul Louis..... 19
Paulet..... 11
Paulhan 4, 10, 29
Payot..... 10
Pellet..... 16
Pelletan..... 29
Penjon 20
Perès..... 10
Perez (Bernard) . 10, 29
Perrier..... 24
Pettigrew 23
Philbert..... 29
Philippe (J.)..... 4, 29
Philippson..... 29
Piat..... 10, 13, 14, 29
Picard (Ch.)..... 29
Picard (E.)..... 30
Picavet..... 10, 12, 13
Pictet 30
Piderit 10
Pillon..... 4, 10
Pinloche..... 20, 30
Pioger..... 4, 10
Piolet 17
Piriou..... 18
Pirro..... 14
Plantet..... 21
Platon..... 12
Podmore 8
Poey 30
Prat 10, 30
Preyer 10
Proal..... 10
Puech..... 20
Quatrefages (de) . 23, 25
Quéyrat..... 4
Rageot 10
Rambaud (A.)..... 21
Rauh..... 10
Recéjac 10
Recouly 18
Regnaud..... 4, 30
Reinach (J.)..... 19, 21
Renard..... 4, 10
Renouvier..... 10, 30
Réville..... 4
Reynald..... 18
Ribéry 10
Ribot (Th.). 4, 5, 10, 11, 22
Ricardou..... 11
Richard 5, 11
Richet..... 5, 24
Riemann..... 11
Rignano..... 11
Rivaud 11, 12
Roberty (de)..... 5, 11, 24
Roberty 30
Roché 25
Rodier 12
Rodocanachi 18
Roisel 5, 30
Romanes 11, 24
Rood 24
Rott..... 30
Rousseau (J.-J.)..... 13
Roussel-Despierres .. 5
Ruyssen..... 11, 14
Sabatier (G.) 30
Saigey 11, 13
Saint-Paul..... 11
Saleilles..... 15
Sanz y Escartin..... 11
Saussure 30
Sayous..... 18, 30
Scheffer 17, 18
Schelling 13
Schinz 30
Schmidt..... 23, 24
Schmidt (Ch.)..... 17
Schopenhauer.... 5, 11
Schultzenberger..... 23
Secrétan (H.)..... 30
Seignobos..... 15
Séailles..... 11
Secchi 24
Seippel..... 30
Sighele..... 11
Sigogne..... 30
Silvestre..... 16
Skarzynski 30
Socrate 12
Sollier..... 5, 11
Sorel (A.)..... 21, 30
Sorin 18
Souriau..... 5, 11
Spencer..... 3, 8, 23, 24
Spinoza 12
Spir 18
Spuller..... 17, 19
Staffer 11
Stallo..... 24
Stanley Jevons.. 21, 24
Starcke 2
Stein..... 11
Strauss..... 15
Strothl..... 29
Srrowski..... 14
Stuart Mill 5, 11
Sully (James).... 11, 24
Sully Prudhomme. 5, 11
Swarte (de) 12
Swift..... 5
Sybel (H. de)..... 16
Tait..... 28
Tannery..... 12
Tanon..... 5
Tarde..... 5, 11, 15
Tardieu (E.)..... 11
Tardieu (A.)..... 17
Tausserat-Radel 21
Tchernoff 17
Temmermann..... 30
Thamin..... 5
Thomas (A.)..... 29
Thomas (P.-F.) 5, 11, 15
Thurston 24
Tissié..... 5
Topinard 25
Trouessart 24
Turmann..... 15
Turot 13
Tyndall..... 23
Vacherot..... 11
Valentino 30
Vallaux 16
Van Biervliet..... 30
Vandervelde 15, 18
Vermale..... 30
Véra 13
Véron..... 17
Viallate 14, 22
Vidal de la Blache... 20
Vignon..... 17
Vitalis 30
Waddington 21
Wahl 17
Weber 11
Weil (D.) 29
Weill (G.) 17
Welschinger 14
Whitney 23
Wulff (de)..... 12
Wundt 5
Wurtz..... 24
Wylin..... 5
Yung..... 23, 24
Zapletal..... 30
Zeller 5
Zevort..... 17
Ziegler..... 5
Zivy 20
Zolla..... 30

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

Albéroni 21
Aristote..... 12, 14, 29
Anselme (Saint)..... 14
Augustin (Saint)..... 14
Avicenne..... 14
Bach..... 14
Bacon..... 13
Barthélemy..... 11
Baur (Christian)..... 5
Bayle 6
Beethoven 14
Bernadotte..... 18
Bismarck..... 14, 18
Bouvier (Aug.)..... 30
César Franck..... 14
Chamberlain..... 14
Comte (Aug.). 5, 7, 9, 30
Condillac..... 6
Condorcet 16
Cousin 2
Darwin..... 3, 25
Descartes..... 9, 12
Diderot..... 27
Disraëli..... 14
Epicure 12
Erasme..... 13
Fernel (Jean).... 12, 13
Feuerbach..... 9, 13
Fichte 7, 9, 13
Gassendi 13
Gazali..... 14
Guyau 7, 26
Hegel..... 12
Heine 9
Herbart..... 13, 20
Hobbes 4
Horace..... 19
Hume 9
Ibsen 4
Jacobi..... 9, 13
Kant... 3, 7, 10, 13, 14, 29
Lamarck..... 3
Lamb 20
Lamennais..... 3
Lavoisier 24
Leibniz..... 8, 12
Leroux (Pierre) 11
Littré 28, 30
Lucrèce..... 19
Maine de Biran..... 14
Maistre (J. de)..... 4
Malebranche..... 13, 14
Montaigne..... 14
Napoléon..... 16
Nietzsche 4, 5, 7
Okoubo 14
Ovide 20
Palestrina..... 14
Pascal.... 11, 13, 14, 28
Pestalozzi..... 30
Platon..... 14
Poë..... 9
Prim 14
Reid..... 27
Renan..... 3
Renouvier 28
Saint-Simon..... 7
Schiller 13, 30
Schopenhauer 6
Secrétan 4
Straton de Lampsaque 12
Simonide..... 19
Socrate..... 12, 14
Spencer (Herbert). 6, 8
Spinoza... 6, 11, 12, 14
Stuart Mill..... 9
Sully Prudhomme.... 8
Tacite..... 16
Taine..... 6, 9
Tatien..... 20
Thomas (Saint)..... 29
Tibulle..... 20
Tolstoï..... 4
Voltaire..... 13
Wagner (Richard).... 9

3445. — Imp. Motteroz et Martinet, rue Saint-Benoît, 7, Paris.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8, 18 fr. »

La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 2e éd. 7 fr. »

Problèmes politiques et sociaux, par *Ed. Driault*. 2e éd. . . . . 7 fr.

La Papauté, par *I. Dollinger*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Questions diplomatiques de 1904, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

La Conférence d'Algésiras, par *le même*. in-8 . . . . . 10 fr.

Questions actuelles de politique étrangère en Europe, par MM. *F. Charmes*, *A. Leroy-Beaulieu*, *R. Millet*, *A. Rihot*, *A. Vandal*, *R. de Coëx*, *R. Henry*, *G. Louis Jaray*, *R. Pinon*, *A. Tardieu*. 1907. In-18 avec 3 cartes. . . . . 3 fr. 50

FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 5 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *le même*. 3 fr. 50

La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), p. *A. Mathiez*. In-8. 12 fr.

Correspondance et la Révolution française, par *L. Cadet*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vellaux*. In-12. 3 fr. 50

Mémoires d'un ministre du Trésor public (1780-1815), par le Cte *Mollien*. 3 v. in-8. 15 fr.

Figures du temps passé, par *M. Dumolin*. In-16. . . . . 3 fr. 50

La politique coloniale en France, de 1789 à 1830, par *P. Gaffarel*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bonfils*. 1 vol. in-8. . 7 fr. »

La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

Napoléon en Italie (1809-1814), par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

De Waterloo à Sainte-Hélène (20 mai-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 35 fr. »

Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Aventuriers et aventures sous la deuxième République (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr.

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 5 v. in-8. Chac. 7 fr. »

Histoire de la troisième République, par *Edg. Zevort*. 4 vol. in-8 à 7 fr. :
I. La présidence de M. Thiers. 2e éd.
II. La présidence du Maréchal. 2e éd.
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd.
IV. La présidence de Sadi Carnot.

Rapports de l'Église et de l'État en France (1789-1870), par *A. Debidour*. 1 v. in-8. . . . . 12 fr.

L'Église catholique et l'État en France (1870-1906), par *A. Debidour*. Tome I (1870-1880). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'État et les Églises en France, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. . . . 3 fr. 50

La liberté de conscience en France (1848-1870), par *Benoit-Mary*. In-8. 5 fr.

Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution, par *A. Mathiez*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Le mouvement syndical en France (1789-1908), par *Paul Louis*. In-16. . 3 fr. 50

COLONIES

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 8e édition. . . 6 fr. »

La Francophonie de France, par *J.-B. Piton*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'œuvre de la France au Tonkin, par *A. Gouzion*. In-16. . . . . 3 fr. 50

L'Algérie, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 4e édition. 1 vol. in-8. . . . 5 fr. »

Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . 15 fr. »

La France nouvelle et le problème colonial, par *Chr. Schefer*. 1. 1815-1830. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

La politique coloniale en France (1789-1830), par *P. Gaffarel*. in-8. . . . 7 fr.

ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Le Grand-Duché de Bade (1806-1815), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *R. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 3e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa, p. *Eug. Véron*. In-12. 3e éd. 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Bismarck et son temps, par *le même*.
I. *La préparation* (1815-1866). in-8. 10 fr.
II. *L'action* (1862-1870). in-8. . 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse, par *L. Asseline*. 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *R. Arnaboldi*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourdier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le pays magyar, p. *R. Recouly*. In-12. 3 fr. 50

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1866-1900), par *Ch. Dussaud*. 1 v. in-8. 7 fr.

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Dändliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de V.-Emm. par *K. Sutin*. 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Ch. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

INDE

L'Inde contemporaine et le mouvement national, par *K. Périm*. In-12. 3 fr. 50

CHINE

La Chine et les puissances occid. (1860-1901), par *H. Cordier*. 2 vol. in-8, chacun. . . . . 10 fr.

L'insurrection en Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

En Chine, par *M. Courant*. 1 v. in-12. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, par *Théodore*. In-12 . . . . . 3 fr. 50